HOMMAGE AUX HÉROS

PROJET DE CRÉATION SCÉNIQUE ET MÉMORIELLE

CONCERTATION PRÉALABLE
DU 16 AOÛT AU 7 OCTOBRE 2022

SOMMAIRE

1 · Préambule **4**
2 · Le projet en bref **5**
3 · Le mot du garant **6**
4 · La concertation préalable sur le projet **7**
4.1 Le cadre de la démarche **8**
Un cadre juridique défini
Le périmètre et les objectifs de la concertation préalable
Une concertation sous l'égide d'un garant
4.2 Le déroulement **12**
Les moyens d'information
Comment s'exprimer ?
Le bilan de la concertation

5 · Le projet Hommage aux Héros **15**
5.1 Contexte et historique du projet **16**
5.2 Les objectifs du projet **17**
La transmission de l'Histoire
Le tourisme mémoriel
5.3 Le projet **20**
Pourquoi ce site ?
Les caractéristiques du site
Les caractéristiques du projet
Le déroulement du chantier
Le planning prévisionnel
Le financement du projet
5.4 Les retombées du projet et la maîtrise des impacts **31**
Les retombées socio-économiques
Les impacts environnementaux
Les réseaux
5.5 La mise en compatibilité des documentsd'urbanisme **47**
Quels sont les documents d'urbanisme concernés par le projet ?
La mise en compatibilité du PLU de Saint-Hilaire-Petitville

6 · Présentation du maître d'ouvrage **49**

7 · Les référents du projet **53**
7.1 Commune de Carentan-les-Marais **54**
7.2 Mémorial de Caen **54**
7.3 Comité du Débarquement **55**
7.4 Le Souvenir Français **56**
7.5 Région Normandie **57**
7.6 World War II Museum (Nouvelle Orléans) **58**
7.7 Musées de la région **59**

8 · Les suites du projet **59**

1 · PRÉAMBULE

«Plus que jamais, il est important de raconter l'histoire du Débarquement et de la Bataille de Normandie au plus grand nombre, et particulièrement aux jeunes, car l'histoire de mes frères d'armes de «la plus grande génération» et leur incroyable élan pour libérer l'Europe en juin 1944 ne doivent pas être oubliés ».

C'est par ces mots que Charles Norman SHAY, qui participa à la première vague d'assaut sur Omaha Beach le 6 juin 1944, a conclu sa conversation avec Serge DENONCOURT, l'un des deux initiateurs, avec Stéphane ROY, du projet Hommage aux Héros, le 25 novembre 2021.

A Carentan-les-Marais, à seulement quelques kilomètres des plages du Débarquement et de Sainte-Mère-Eglise, le projet de création scénique et mémorielle se poursuit aujourd'hui.

Parallèlement aux études techniques, une nouvelle phase s'ouvre aujourd'hui avec le lancement d'une concertation préalable au titre du code de l'environnement.

Cette démarche conduite par la société Hommage aux Héros et placée sous l'égide d'un garant nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP), doit permettre aux citoyens, aux associations, aux habitants et à toutes les parties prenantes concernées de s'informer et de s'exprimer sur ce projet.

La concertation se déroule du mardi 16 août au vendredi 7 octobre 2022.

Ce dossier présente le projet soumis à concertation et les modalités d'information et de participation du public.

2 · LE PROJET EN BREF

Situé sur la commune de Carentan-les-Marais, le projet scénique et mémoriel Hommage aux Héros a pour ambition d'offrir au plus grand nombre une expérience unique.

Grâce à l'alliance des technologies audiovisuelles les plus immersives et à la magie du spectacle vivant, Hommage aux Héros ambitionne de restituer et resituer avec une rigueur incontestable l'histoire du Débarquement des alliés et de la Bataille de Normandie.

Hommage aux Héros vise à transmettre et à faire revivre avec exactitude, sensibilité et justesse cette part de notre histoire commune. Avec un souci scrupuleux de la réalité historique, ainsi qu'un attachement revendiqué à l'historiographie actuelle, cette création est une véritable première mondiale.

Pour faire comprendre et partager ce moment de notre histoire, Hommage aux Héros est la première création scénique à utiliser autant de moyens techniques du spectacle vivant contemporain associés à ceux de la création audiovisuelle.

Hommage aux Héros, c'est un théâtre de 1 000 places se déplaçant sur 400 mètres. Un théâtre aux murs tapissés d'écrans et à l'acoustique plus vraie que nature, dont la scène s'ouvre sur une trentaine de « tableaux vivants » qui permettent aux spectateurs d'embarquer à New York, de se retrouver dans les camps d'entraînement britanniques, de débarquer avant d'être au cœur de la Bataille de Normandie.

La société Hommage aux Héros, créée en juin 2021, a pour objet de développer et animer ce projet de grand documentaire vivant et immersif racontant l'histoire du Débarquement, de sa préparation à sa réalisation, et la Bataille de Normandie en 1944 (présentation de la société au chapitre 6).

3 · LE MOT DU GARANT

La concertation préalable est une procédure participative dont l'objectif est de recueillir l'ensemble des avis des parties prenantes et du grand public sur un projet avant que la décision de le conduire ne soit arrêtée. Elle vise à informer le public, à répondre à ses interrogations et à faire, le cas échéant, évoluer le projet à partir des observations du public.

Organisée par le maître d'ouvrage, la concertation préalable doit permettre de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet « Hommage aux Héros », des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et le territoire. Elle porte également sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

Le garant de la concertation veille au respect des principes de participation que sont **l'Indépendance, la Neutralité, la Transparence, l'Argumentation, l'Égalité de traitement et l'Inclusion de tous les publics.** Il porte attention à la qualité, à l'intelligibilité et à la sincérité des informations diffusées ainsi qu'à la précision des propos lors des échanges entre le public et le maître d'ouvrage.

Dans le mois qui suit la concertation, le garant rédige un bilan qui rend compte du contexte et du déroulement de la concertation, des arguments présentés par le public, de la prise en compte ou non par le responsable du projet des recommandations émises par le garant. Le bilan du garant est rendu public et joint au dossier de l'enquête publique.

Laurent DEMOLINS

4 · LA CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET

HOMMAGE AUX HÉROS

4.1. LE CADRE DE LA DÉMARCHE

4.1.1. Un cadre juridique défini

Le projet Hommage aux Héros est concerné par une concertation préalable à deux titres :

- Concernant le projet : la concertation au titre du code de l'environnement (Art. L121-15-1 et s. / L121-18 et s. du code de l'environnement) s'applique à tout projet, plan ou programme, public ou privé, soumis à évaluation environnementale (étude d'impact) et n'entrant pas dans le champ de la concertation réglementaire au titre du code de l'urbanisme et ne faisant pas l'objet d'une saisine de la CNDP dans le cadre de la procédure de débat public. Le projet étant soumis à étude d'impact (ici le projet dépassant les seuils de l'art R122-2, notamment rubrique 39) et n'entrant ni dans le champ du débat public, ni dans celui de la concertation au titre du code de l'urbanisme, il est soumis à concertation au titre du code de l'environnement. Cette concertation peut être menée par le maître d'ouvrage sous l'égide d'un garant nommé par la CNDP (art L121-16-1 CE).

C'est la concertation préalable menée par la société Hommage aux Héros, maître d'ouvrage,

- Concernant la mise en compatibilité du PLU (ou la révision du PLU) : la concertation préalable définie à l'article L103-2 du Code de l'urbanisme est prévue pour certaines procédures d'urbanisme et pour certaines opérations ou projets publics de construction ou d'aménagement dont la liste est limitativement fixée par l'article R103-1 du Code de l'urbanisme et qui ont pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, d'affecter l'environnement ou l'activité économique. Dans le cas présent, afin d'être rendu compatible, le projet devra faire l'objet d'une évolution du PLU, portée par une mise en compatibilité, soumise à évaluation environnementale. En conséquence, la mise en compatibilité, soumise à évaluation environnementale est obligatoirement soumise à concertation au titre du code de l'urbanisme.

C'est la concertation portée parallèlement par la ville de Carentan-les-Marais. Afin de pouvoir associer formellement le public à son projet, le 22 mars 2022, le maître d'ouvrage a décidé de saisir la Commission nationale du débat public pour demander la nomination d'un garant afin de veiller au bon déroulement de la concertation.

Le 6 avril 2022, Laurent DEMOLINS a été nommé garant de cette concertation préalable par la Commission nationale du débat public.

Sur le fondement des articles du code de l'environnement, la concertation préalable permet d'associer le public, sur une durée minimale de quinze jours et maximale de trois mois, à l'élaboration d'un projet, plan ou programme.

La concertation préalable au titre du code de l'environnement permet de débattre :
- de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet ;
- des enjeux socio-économiques qui s'y rattachent, ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- des solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre ;
- des modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

Cette concertation préalable se déroule du mardi 16 août au vendredi 7 octobre 2022 inclus. Parallèlement, une autre concertation est portée par la commune de Carentan-les-Marais sur la mise en compatibilité de son plan local d'urbanisme.

Le public est informé au moins deux semaines avant le lancement de la concertation par la publication de l'avis de concertation.

Dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de la concertation préalable, le bilan du garant sera rendu public. Il relatera les observations et questions formulées par le public et les réponses apportées par le maître d'ouvrage, et pourra comporter des recommandations pour la poursuite de la concertation.

Zoom sur la mise en compatibilité du PLU de la commune de Carentan-les-Marais

La concertation préalable prévue par le code de l'urbanisme répond au besoin de mettre en compatibilité le Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Carentan-les-Marais. Aujourd'hui classé en zone agricole, le site du projet doit être requalifié pour permettre la réalisation du projet. Le projet devra faire ainsi l'objet d'une évolution du PLU, portée par une mise en compatibilité, soumise à évaluation environnementale. En conséquence, la mise en compatibilité, soumise à évaluation environnementale, est obligatoirement soumise à concertation au titre du code de l'urbanisme. C'est la commune de Carentan-les-Marais qui détermine les modalités de concertation, d'information et d'expression du public pour cette concertation. Cette concertation est concomitante à celle conduite par la société Hommage aux Héros.

4.1.2 Le périmètre et les objectifs de la concertation préalable

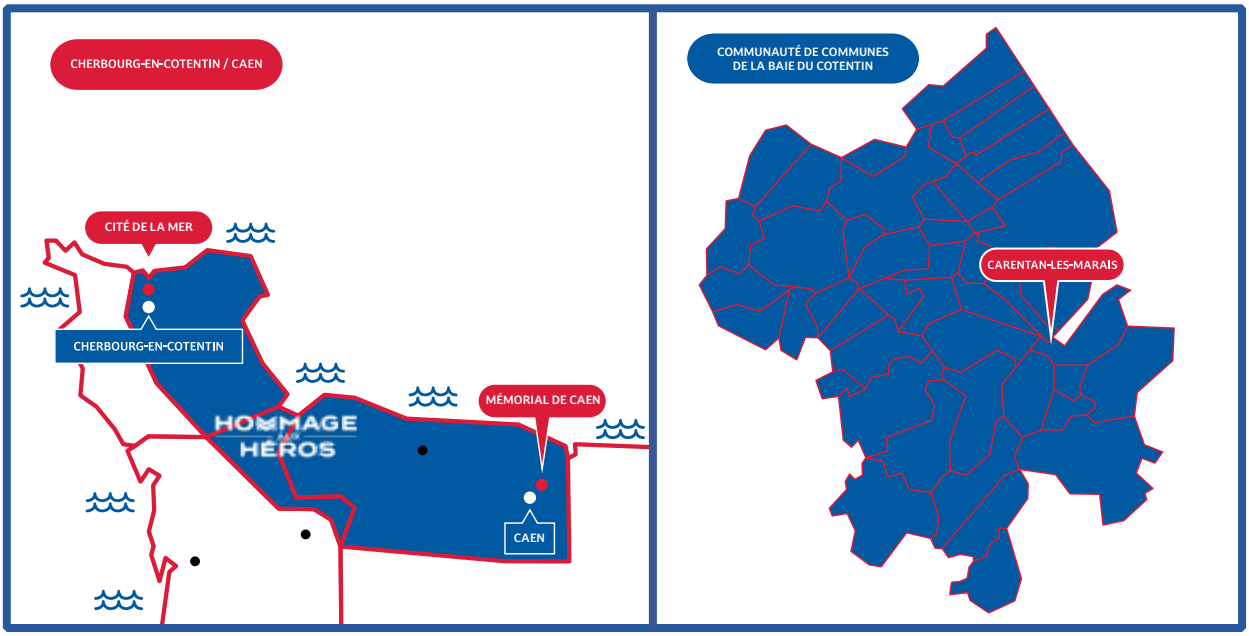

La présente concertation préalable a pour objectifs plus précis :

- de présenter les alternatives étudiées ;

- d'informer le public sur la nature du projet ;

- de recueillir les avis et observations et répondre aux interrogations du public sur toutes les thématiques liées au projet : retombées économiques, impacts environnementaux, travaux, etc. ;

- d'enrichir la suite des études en intégrant au mieux les remarques et attentes pour la mise au point du projet et de l'étude de ses impacts en vue de sa présentation à l'enquête publique programmée en 2023.

Cette étape de concertation est ouverte à toutes et tous ; chacun peut y participer et s'exprimer selon les modalités de son choix.

La commune d'implantation du projet, Carentan-les-Marais, constitue le périmètre « restreint » de la concertation où se dérouleront plusieurs temps de rencontre. Le territoire allant de Caen à Cherbourg, incluant Carentan-les-Marais, constitue le périmètre « élargi » de la concertation.

Des documents d'information seront ainsi mis à disposition :

- dans les mairies des communes situées à moins de 10 km de Carentan-les-Marais (Grandcamp-Maisy, Sainte-Mère-Église, Isigny-sur-Mer, etc.) ;

- au sein des préfectures de la Manche ;

- dans les offices de tourisme (baie du Cotentin, Cotentin, Caen la mer) ;

- dans les musées et lieux de mémoire du Débarquement (musée de Sainte-Mère-Église, D Day Experience, Normandy Victory musem, Mémorial de Caen, etc.).

Une information détaillée sera diffusée à ces acteurs avant le lancement de la concertation pour leur permettre d'informer le public de la tenue de la concertation.

4.1.3. Une concertation sous l'égide d'un garant

Par décision du 6 avril 2022, la Commission nationale du débat public (CNDP), sollicitée par le maître d'ouvrage, a nommé à cette fonction Monsieur Laurent DEMOLINS.

· La Commission nationale du débat public

La CNDP est une autorité administrative indépendante. Son rôle est de faire respecter et d'assurer le respect du droit à l'information et la participation du public en France. Ces procédures servent à faire exprimer les citoyens sur les projets et les politiques publiques à fort impact socio-économique et environnemental. Elles permettent aux décideurs d'être éclairés par les contributions et par l'expression du grand public.

En savoir plus : **www.debatpublic.fr**

· Le garant de la concertation

Désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP), indépendant du maître d'ouvrage et neutre vis-à-vis du projet, le garant a pour mission de veiller à la bonne tenue et à la sincérité de la concertation, dans le respect des règles fixées par le code de l'environnement :
- transparence et qualité de l'information ;
- expression de tous ;
- pertinence des outils d'expression du public ;
- équivalence de traitement ;
- écoute mutuelle et argumentation à chaque intervention ou prise de position.

En outre, le garant s'assure que des réponses appropriées aux questions posées par le public sont apportées par le maître d'ouvrage. Des questions peuvent être également directement adressées par le public au garant sur le contenu et les modalités de la procédure de concertation préalable elle-même.

À l'issue de la concertation préalable et dans un délai d'un mois, le garant dressera un bilan qui sera rendu public. Il synthétisera les avis, les remarques, les questions posées et les réponses apportées par le porteur de projet lors de la concertation et fera des préconisations pour la suite de la concertation jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.

Comment saisir le garant

Par mail : laurent.demolins@garant-cndp.fr
Ou par courrier à : Commission nationale du débat public, 244 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

4.2. LE DÉROULEMENT

4.2.1. Les moyens d'information

Pour s'informer sur le projet et sur la concertation préalable, voici les outils et supports déployés :

· Le site internet

Mis en ligne le 29 juin 2022, le site internet www.hommageauxheros.fr permet à tous de s'informer sur le projet, mais également de s'exprimer à travers un formulaire de contribution et un cahier d'acteurs. Ces derniers sont directement accessibles à l'adresse www.concertation.hommageauxheros.fr

· Le dossier de concertation

Téléchargeable sur le site internet du projet et mis à disposition lors des rendez-vous de la concertation, le dossier de concertation présente les acteurs du projet, les partenaires, les enjeux et les objectifs du projet ainsi que les différentes modalités de concertation.

· Un dépliant d'information et une affiche

Un dépliant d'information (format A5 fermé, 2 volets) présente les grandes lignes du projet et le dispositif de concertation. Une affiche (format A3) présente le dispositif de concertation mis en place.

Le dépliant d'information est diffusé par boîtage dans les boîtes aux lettres des habitants de Carentan-les-Marais et adressé par courrier aux relais d'information pour être mis à disposition du public.

L'affiche sera diffusée aux relais d'information et posées dans des commerces du centre-ville de Carentan-les-Marais.

· Un communiqué de presse

Un communiqué de presse a été diffusé à la presse locale et régionale début août 2022 pour informer le public de la tenue et des modalités de la concertation.

Ce communiqué de presse sera également adressé aux acteurs locaux du périmètre élargi.

4.2.2. Comment s'exprimer?

Durant la concertation, plusieurs temps de rencontre sont organisés pour s'informer et s'exprimer.

Vendredi 19 août
Réunion publique de lancement
De 18h30 à 20h30
Théâtre de Carentan-les-Marais, Rue de la Halle à Carentan-les-Marais

Mardi 6 septembre
Réunion thématique sur l'histoire, la culture et l'éducation
De 18h30 à 20h30
Salle des fêtes d'Arromanches-les-Bains, 11 Place du Six Juin 1944, 14117 Arromanches-les-Bains

Mardi 13 septembre
Réunion thématique environnement
De 18h30 à 20h30
Théâtre de Carentan-les-Marais, Rue de la Halle à Carentan-les-Marais

Jeudi 22 septembre
Réunion thématique tourisme et enjeux socio-économiques
De 18h30 à 20h30
Cité de la mer, allée du Président Menut, 50100 Cherbourg-en-Cotentin

Jeudi 6 octobre
Réunion publique de pré-bilan de la concertation
De 18h30 à 20h30
Théâtre de Carentan-les-Marais, Rue de la Halle à Carentan-les-Marais

Durant toute la concertation, les participants pourront déposer une contribution sur :

- Le site internet du projet : www.hommageauxheros.fr

- Des registres déposés en mairie de Carentan-les-Marais, à l'office de tourisme de Carentan, à la préfecture de la Manche (place de la Préfecture, 50002 Saint-Lô)

Parallèlement, le maître d'ouvrage tiendra 2 permanences sur le marché de Carentan-les-Marais, les lundis 22 août et 12 septembre au matin.

Durant toute la concertation, les participants pourront déposer une contribution sur :

- Le site internet du projet : www.hommageauxheros.fr

- Des registres déposés en mairie de Carentan-les-Marais (Boulevard de Verdun, 50500 Carentan les Marais), à l'office de tourisme de la Baie du Cotentin (24 Place de la République, 50500 Carentan-les-Marais), à la Préfecture de la Manche (place de la Préfecture, 50002 Saint-Lô)

Par ailleurs, des cahiers d'acteurs peuvent être intégrés à la concertation. Le cahier d'acteurs est une modalité d'expression dédiée aux personnes morales (collectivité territoriale, association, chambre consulaire, syndicat professionnel, organisme public, parapublic ou privé...) qui souhaitent faire connaître leur position sur tout ou partie des enjeux mis en débat.

L'objectif est de proposer un format unique qui permette à chaque structure, quels que soient son poids et ses moyens, de publier aux mêmes conditions un support qui sera porté à connaissance du public, et qui viendra nourrir le compte-rendu de la commission (cf mode d'emploi des cahiers d'acteurs sur le site internet www.hommageauxheros.fr – rubrique concertation préalable).

4.2.3. Le bilan de la concertation

Au terme de la concertation, plusieurs bilans seront établis :

Le bilan du garant

En vertu du code de l'environnement, le garant rendra public son bilan dans le mois suivant la clôture de la démarche de concertation préalable. Il présentera à nouveau le projet et les modalités de concertation retenues en précisant le taux de participation constaté pour chaque outil mis en place. Puis il retranscrira l'ensemble des échanges entre le public et le porteur du projet, avant de formuler des recommandations auxquelles le porteur de projet devra répondre. En revanche, le garant de la concertation étant neutre et impartial, il ne formulera aucun avis sur le bien-fondé ou non du projet.

Les enseignements du maître d'ouvrage

En vertu du code de l'environnement, le maître d'ouvrage rendra publics les enseignements qu'il retire de la concertation préalable, les mesures qu'il juge nécessaires de mettre en place pour y répondre, ainsi que les modalités d'information et de participation du public qu'il mettra en œuvre après cette concertation préalable et jusqu'à la réalisation du projet.

Ces deux documents seront publiés sur le site internet du projet ainsi que sur le site de la CNDP, et seront joints au dossier d'enquête publique.

Ils souligneront l'apport des acteurs et du public au projet et permettront de finaliser les études préalables.

L'enquête publique qui suivra permettra au public de s'informer et de s'exprimer une nouvelle fois sur le projet.

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

Le projet de création scénique et mémorielle sur la commune de Carentan-les-Marais étant soumis à une procédure d'autorisation environnementale (procédure détaillée dans la partie « enjeux environnementaux »), le code de l'environnement impose que soit réalisée une enquête publique préalablement à son autorisation. Il s'agit d'une procédure de participation qui permet au public de s'informer sur le projet et de formuler des observations auprès d'un tiers indépendant désigné par le tribunal administratif, le commissaire enquêteur qui, contrairement au garant de la concertation préalable, rendra un avis sur le projet. Cette démarche permet au public de formuler ses observations.

5 · LE PROJET HOMMAGE AUX HÉROS

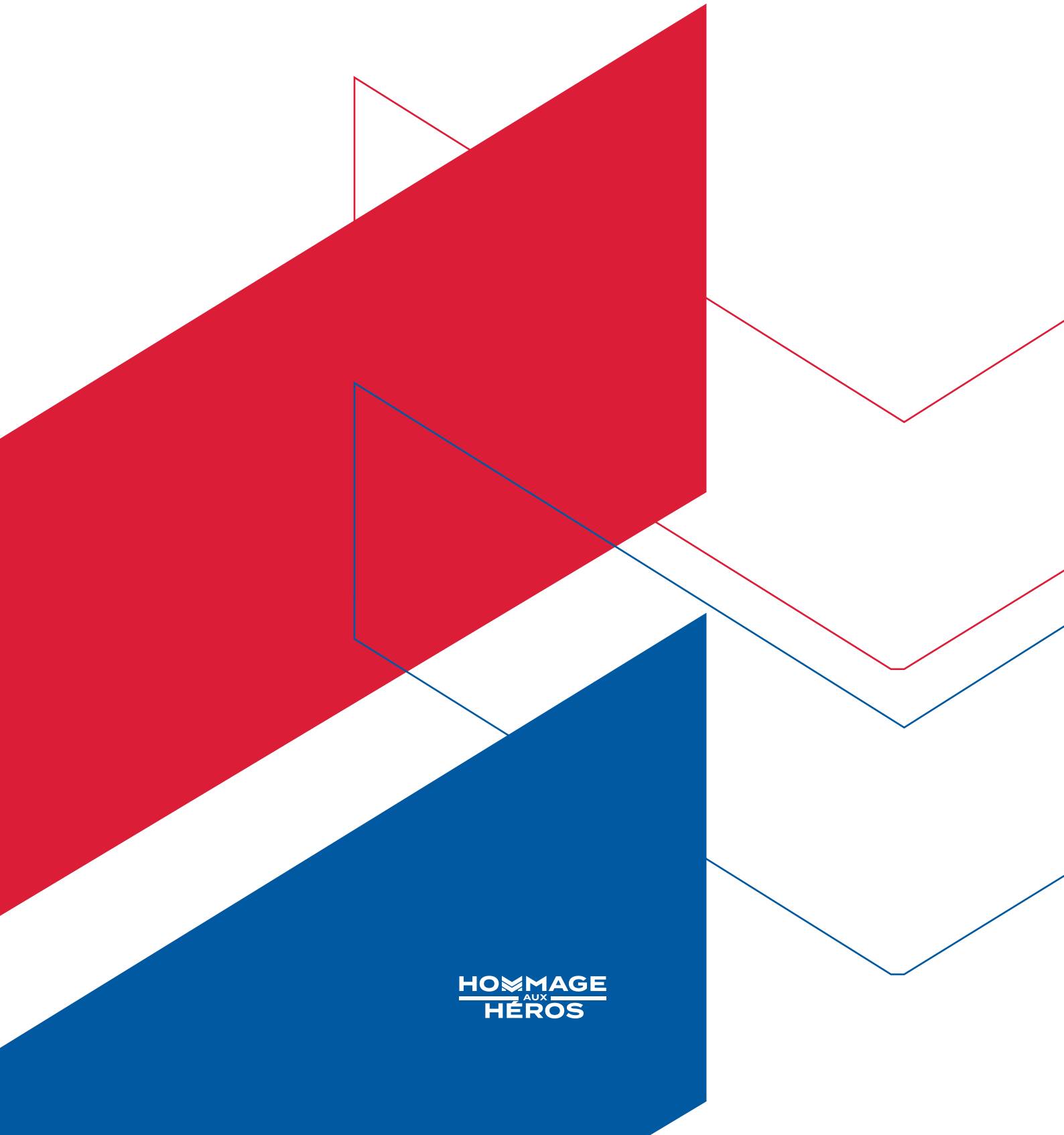

5.1 CONTEXTE ET HISTORIQUE DU PROJET

Alors que la Normandie a accueilli en 2022 les célébrations du 78ème anniversaire du Débarquement, le nombre de vétérans et de témoins de cette grande page de l'Histoire diminue année après année.

Face à ce constat, le maître d'ouvrage s'est engagé depuis 2021 dans la réalisation d'un nouveau projet en hommage au Débarquement et à la Bataille de Normandie.

Hommage aux Héros est un projet de création scénique et mémorielle, un « docu-live » consacré au Débarquement des Alliés et à la Bataille de Normandie. Il repose sur l'alliance des technologies audiovisuelles et de la force du spectacle vivant grandeur nature.

À travers cette expérience, l'ambition est de transmettre aux générations actuelles et futures ce moment essentiel de la Seconde Guerre mondiale. En effet, la Bataille de Normandie a marqué les prémices de la Libération de la France et de la fin de la guerre en 1945.

C'est cette volonté de promouvoir la paix, partout et toujours, que le maître d'ouvrage porte à travers Hommage aux Héros.

5.2 LES OBJECTIFS DU PROJET

5.2.1 La transmission de l'Histoire

Le projet se situe à proximité immédiate des plages normandes du Débarquement du 6 juin 1944.

Il vise à transmettre et faire revivre avec sensibilité et justesse l'épopée du Débarquement allié. Avec un souci scrupuleux de la réalité historique, ainsi qu'un attachement revendiqué à l'historiographie actuelle, cette création sera une expérience immersive unique.

De manière totalement innovante, les spectateurs seront plongés dans ce moment décisif de la Seconde Guerre mondiale à travers des images d'archives et des reconstitutions inédites. Le projet associera les moyens techniques du spectacle vivant contemporain à ceux de la création audiovisuelle pour évoquer les faits historiques.

Pionnier dans ce domaine, le docu-live servira une exigence : raconter avec sincérité et respect l'héroïsme des hommes et des femmes qui se sont organisés, ont résisté et se sont engagés pour la bataille suprême.

Le public assistera ainsi à une reconstitution historique en totale immersion. Il sera installé dans un théâtre de 1 000 places qui se déplacera sur un linéaire de près de 400 mètres de long. Cet aménagement complexe est dénommé « l'Expérience ».

Au cours de sa déambulation, le public pourra revivre la Bataille de l'Atlantique, le Blitz londonien, découvrir les immenses ramifications de l'effort de guerre, de la Résistance française, et assister aux opérations majeures de la fin de la guerre, du Débarquement à la Bataille de Normandie. Les spectateurs seront plongés dans des situations concrètes et des lieux physiques pour revivre l'Histoire au plus près et au plus juste de son déroulement.

· Liens avec l'Éducation nationale pour la transmission vers les jeunes générations

Le projet Hommage aux Héros est un vecteur de transmission de l'Histoire et de la mémoire comme objet d'histoire complémentaire à l'apprentissage scolaire. A ce titre, le maître d'ouvrage a noué des contacts avec l'Éducation nationale et l'Université de Caen.

L'ambition d'Hommage aux Héros est double vis à vis de l'Education nationale :

- Participer au travail de l'historien en lien avec les enseignements d'histoire

- Valoriser la pratique artistique pour les sections art du spectacle

PARTICIPER AU TRAVAIL DE L'HISTORIEN EN LIEN AVEC LES ENSEIGNEMENTS D'HISTOIRE

Le projet « Hommage aux Héros » s'inscrit dans les parcours pédagogiques collège/lycée. De nombreux thèmes abordés dans l'enseignement se retrouveront dans la narration de Hommage aux Héros et peuvent permettre, pour les enseignants, de faire le lien avec le programme scolaire. Si une première approche de la Seconde Guerre mondiale se fait dès la classe de CM2, c'est surtout au collège, dès la classe de troisième dans le cadre du programme d'histoire, qu'une exploitation pédagogique du projet « Hommage aux héros » peut se faire. En classe de troisième, c'est plus particulièrement le thème 1 - L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945), qui est évoqué. Le débarquement du 6 juin 1944 y constitue un des éléments majeurs de la Seconde Guerre mondiale. Enfin, il est également possible d'exploiter le sujet de « la France défaite et occupée », en travaillant sur le régime de Vichy, la collaboration et la Résistance, évoqués lors du parcours ; mais surtout, la France libérée de la Normandie à Paris.

La démarche globale vise aussi à montrer que l'histoire des États démocratiques s'inscrit dans un contexte politique, diplomatique et militaire qui détermine pour partie leurs réactions et leur survie. Enfin, le projet tentera d'expliquer comment les génocides ont pu se produire, en les replaçant dans leurs contextes respectifs.

Au lycée, le projet « Hommage aux héros » pourra conforter l'enseignement du chapitre 3 puisqu'il porte sur « la Seconde Guerre mondiale », avec comme objectif de montrer l'étendue de la violence du conflit mondial et de comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940, de l'Occupation, de la Libération.

L'enseignant pourra ainsi utiliser « Hommage aux héros » pour mettre en avant la dimension mondiale du conflit (protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération), mais aussi pour aborder la France dans la guerre et la libération, de la bataille de Normandie à la bataille de Paris. Hommage aux Héros vise enfin et surtout à rappeler l'effort, l'engagement et le sacrifice de ces dizaines de milliers de combattants alliés venus des Etats-Unis, d'Angleterre, du Canada et de France au nom de la liberté.

Depuis 2020, l'Inspection Générale de l'Education Nationale est partie prenante du projet en assurant une lecture académique, didactique et pédagogique de sa réalisation.

VALORISER LA PRATIQUE ARTISTIQUE POUR LES SECTIONS ART DU SPECTACLE

La typologie des compétences induite par la production d'Hommage aux Héros, avec notamment la présence d'acteurs et de figurants, est en lien direct avec l'université de Caen et plus particulièrement le département Art du spectacle.

Une première rencontre en juin 2022 avec l'université de Caen a permis au maître d'ouvrage de présenter le projet et d'ores et déjà d'envisager des passerelles avec les formations issues des filières culturelles / arts du spectacle et les collaborations qui seront proposées par Hommage aux Héros (stages, alternance, emplois).

5.2.2 Le tourisme mémoriel

Avec plus d'une cinquantaine de lieux à explorer pour se souvenir, comprendre et commémorer la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté, la Normandie enregistre chaque année 6 millions de visites sur ses sites de mémoire.

Le projet Hommage aux Héros s'inscrit dans cette continuité. Le tourisme mémoriel est une richesse pour la région. Il participe à sa notoriété et à son attractivité.

Cette nouvelle étape sur la « route touristique » allant de Caen à Cherbourg permettra de renforcer l'offre sur l'ensemble du territoire tout en étirant les périodes de visites, sur les ailes de saison touristique, d'avril à octobre.

5.3 LE PROJET

5.3.1 Pourquoi ce site?

Le choix du site d'implantation du projet Hommage aux Héros a été défini par une analyse territoriale multicritères.

La recherche d'un terrain a été guidée, dans un premier temps, par la nécessité de trouver un site disposant des prérequis suivants, indispensables pour la bonne réussite du projet :

- un terrain disponible d'une surface de 25 ha environ ;

- un terrain disposant d'une bonne qualité de desserte par la route et le train, participant au rayonnement extra-régional du site. Ainsi, il a été priorisé une localisation à proximité d'un axe de circulation structurant et d'une gare ferroviaire ;

- un terrain situé a proximité des plages du Débarquement.

- un terrain présentant le moins d'impact environnemental.

Sur cette base, trois lieux ont été envisagés, situés à Bayeux, Blosville et Carentan-les-Marais.

De nombreux sites naturels, musées et lieux de mémoires qui traitent du 6 Juin 1944 et de la libération des villages et zones sont valorisés par la Région Normandie sous l'appellation « 1944 D-Day Normandie Terre de Liberté ».

Le site envisagé à Bayeux, bien que disposant d'une superficie globale suffisante, ne permettait pas la réalisation d'une esplanade de près de 500m, ce qui rendait le site incompatible au regard des contraintes techniques du théâtre. Par ailleurs, l'enjeu du projet n'est pas seulement de créer une nouvelle offre mais bien de s'insérer dans un réseau de sites, et de créer une nouvelle polarité dans ce réseau. Or, la répartition géographique de ces sites montre une densité forte sur le Département du Calvados (notamment Mémorial de Caen, musée de la bataille de Normandie à Bayeux, musée du Débarquement à Arromanches). L'implantation sur le territoire du Département de la Manche pour le projet Hommage aux Héros a donc été privilégiée afin de permettre un rééquilibrage est-ouest des sites de tourisme mémoriel, écartant ainsi le site de Bayeux.

Trois zones de recherche ont été identifiées dans un périmètre proche des plages du Débarquement.

Pour la commune de Blosville, sur la base d'un recoupement à la fois des zones protégées à éviter et des zones de chalandise à privilégier, deux grands secteurs ont retenu notre intérêt :

- Le premier à l'ouest de la N13 aux abords du domaine de Franquetot

- Le second à l'est de la N13.

Le 1er secteur a été écarté en raison des fortes contraintes liées à la présence de Zones Humides et la présence du château de Franquetot, inscrit partiellement au titre des Monuments historiques.
Le second secteur a quant à lui été écarté en raison de la présence de nombreuses résidences individuelles pour lesquelles le trafic généré par les flux de visiteurs attendus n'était pas compatible, a fortiori au regard de la taille de la commune (340 habitants).

Enfin, le village de Blosville se trouve relativement enclavé et moins accessible depuis la N13, alors même que l'accessibilité, tant par les transports en commun, que par la voiture ou les navettes constitue un enjeu majeur pour le projet.

Au regard de ces éléments, ces deux secteurs envisagés ont donc été écartés au profit de Carentan-les-Marais.

5.3.2 Les caractéristiques du site

En recoupant les critères environnementaux et d'accessibilité, c'est le hameau dit de la Fourchette, sur la commune de Carentan-les-Marais, qui s'est avéré répondre le mieux aux différentes contraintes techniques du projet.

Ce site se situe sur la commune de Carentan-les-Marais, sur le territoire de l'ancienne commune de Saint-Hilaire-Petitville (aujourd'hui commune déléguée) dans le département de la Manche (50). Le site a une surface totale de 32,5 ha.

Le site est implanté à proximité de la RN13 (gérée par l'État), au niveau de l'échangeur de Carentan et Saint-Hilaire-Petitville. Le réseau viaire alentour est constitué également des RD613 et RD974 (gérées par le Conseil départemental de la Manche) et de voiries ou cheminements communaux (dont l'un coupe le site du projet).

Le site du projet est relié directement au rond-point de sortie de la RN 13, limitant ainsi les flux de voitures dans le centre-ville de Carentan-les-Marais.

Le paysage bocager du site est marqué par des surfaces agricoles exploitées et des haies arborées et arbustives.

Outre sa bonne desserte par la route, le site est relié au réseau ferroviaire par la gare de Carentan.

Non construit et éloigné des principales zones d'habitat, le secteur s'inscrit dans une relative continuité de l'urbanisation déjà existante (de l'autre côté de la RN13).

5.3.3 Les caractéristiques du projet

Inédit dans sa conception, le projet Hommage aux Héros sera réalisé en deux phases complémentaires :

- La création de l'Expérience ;
- La création d'un Village de pavillons.

· Phase 1 : création de l'Expérience Hommage aux Héros

La réalisation de cette Expérience comprend la création d'un théâtre mobile de 1 000 places qui avancera sur un parcours de 400 m de long environ, composé de décors mobiles et d'installations esthétiques, architecturales et scénographiques.

Pour permettre la réalisation de ce documentaire vivant, des aménagements annexes sont nécessaires :

- deux parkings, l'un pour le public et l'autre pour les personnels et les artistes **(1)** ;

- un bâtiment d'accueil et de billetterie **(2)**, accolé à un bâtiment administratif **(3)** ;

- un lobby, hall d'attente permettant l'accès au théâtre **(4)** ;

- un bâtiment annexe dédié aux vestiaires des acteurs, des figurants et aux personnels techniques **(5)**.

Le théâtre, l'Expérience, les coulisses et le lobby occuperont une surface d'environ 8 ha. Les parkings et les voieries occuperont une surface de l'ordre de 5 ha.

Le Village des pavillons occupera une surface de l'ordre de 2 ha.

Au total, les aménagements occuperont au maximum la moitié des 32,5 ha d'empreinte foncière disponible sur le site.

Ces différents espaces répondent à des conceptions spécifiques visant à réduire leurs impacts sur l'environnement.

L’Esplanade et le théâtre

Le théâtre mobile est le cœur du spectacle immersif. D’une capacité de 1 000 places (longueur 50 m, largeur 40 m, hauteur 19 m environ) et d’aspect sobre, il plongera le spectateur dans les années de guerre, des situations concrètes, les lieux physiques des événements.
Ouvert d’avril à octobre, avec jusqu’à 6 séances en haute saison de 1 heure par jour, les visiteurs profiteront du plus grand confort au sein de cette expérience.

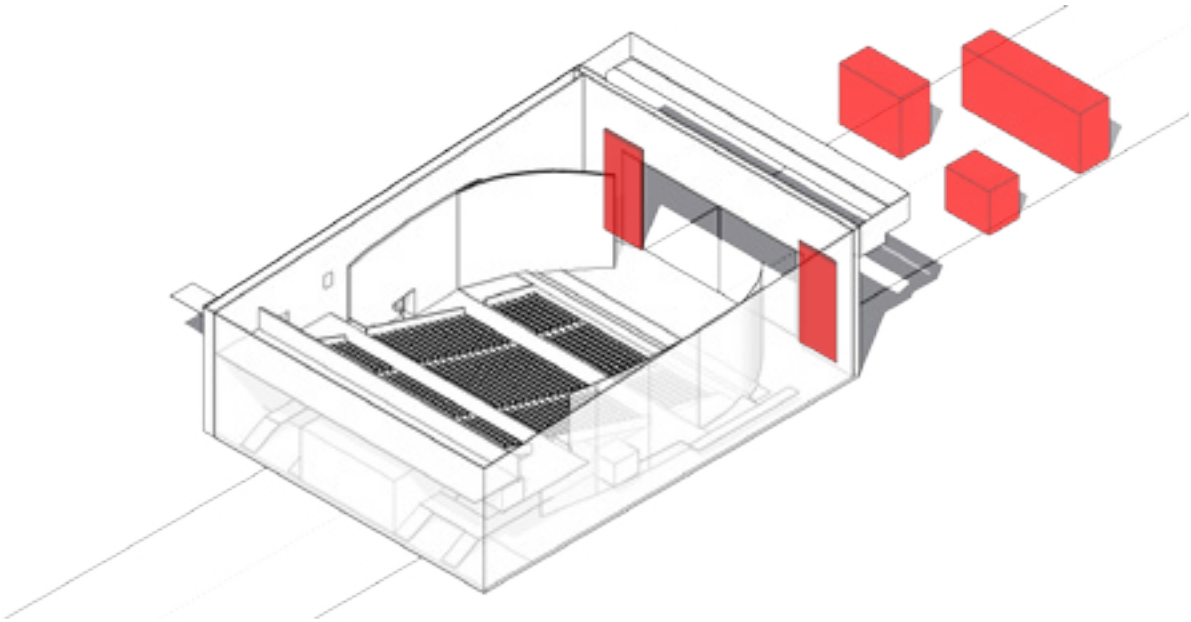

Vue conceptuelle du théâtre, portes ouvertes sur le décor

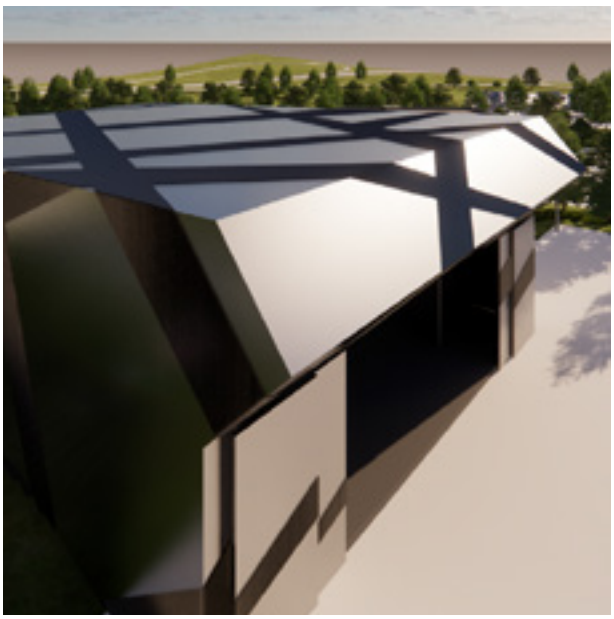

Visuels 3D du théâtre

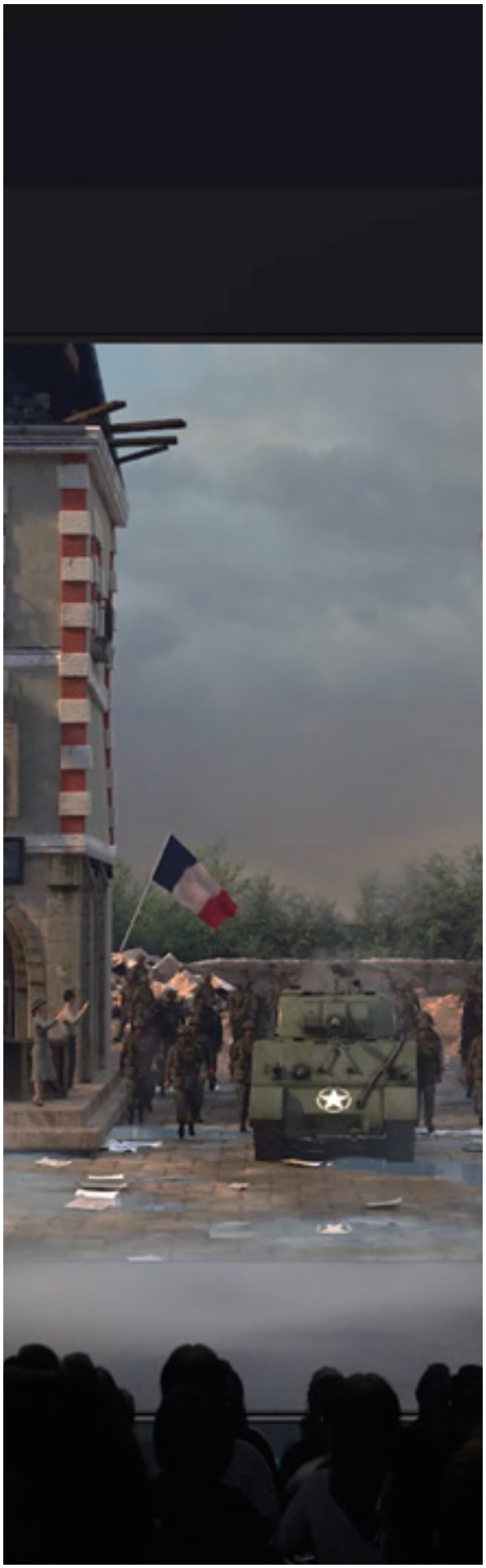

Avec des parois intérieures tapissées d'écrans, une acoustique plus vraie que nature et une scène s'ouvrant sur l'extérieur, le théâtre est le lieu central du projet. Les spectateurs se déplaceront, avec le théâtre, sur une esplanade d'environ 400 mètres, portes ouvertes ou portes fermées selon les séquences scénographiques. Lorsque le théâtre aura les portes fermées, celles-ci serviront de support de projection immersive.

Le théâtre se déplacera sur un système multi-roues (multiwheeler), privilégié par rapport à un système de rail en raison de son moindre impact sur l'aménagement des sols. Le système de propulsion du système multi-roues est totalement électrique.

De nombreux effets spéciaux rendront l'aventure réelle : pluie et brume, fumée, odeurs et fragrances, effets d'impacts de balles et d'explosions, mouvements d'eau dans le bassin, etc.

Pour que le théâtre mobile puisse circuler tout au long de l'esplanade, la structure de celle-ci sera composée de matériaux spécifiques. Objectif : garantir la portance nécessaire et la pérennité liée à la fréquence des déplacements.

Le choix de revêtements non imperméables et disposant de bonnes performances d'infiltration sera privilégié, afin de favoriser l'écoulement et l'infiltration des eaux.

Des talus - ou autres dispositifs équivalents - seront disposés de part et d'autre de l'Esplanade pour l'isoler de la voie publique et constituer une barrière visuelle et acoustique.

Par ailleurs, des chariots de décors seront placés sur l'Esplanade. Ils seront motorisés (électriques) et se déplaceront perpendiculairement à l'axe du théâtre, en fonction de son avancée, pour « raconter » l'Histoire et assurer l'immersion des spectateurs.

Multiwheeler

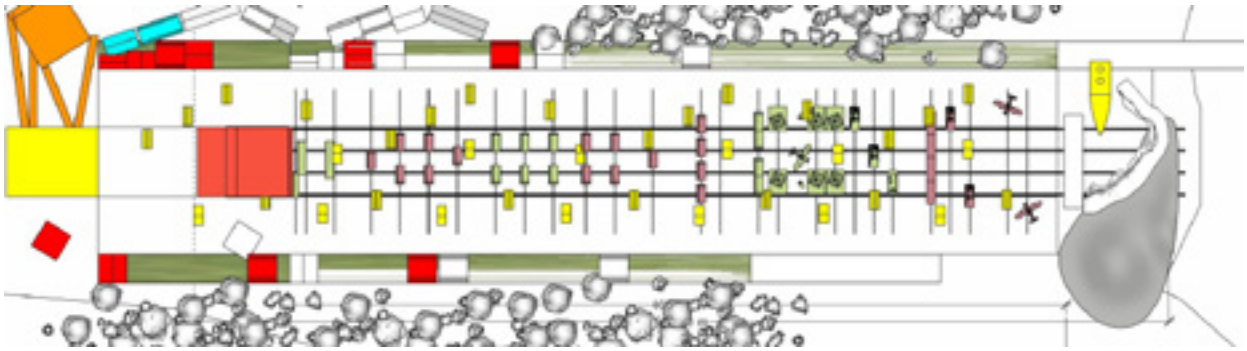

Illustration de l'Esplanade sur laquelle le théâtre mobile serait amené à se déplacer

Sur l'illustration ci-dessus, sont représentés :

- Le théâtre (en jaune puis en orange lorsqu'il est en mouvement) ;

- Les chariots de décors (blocs jaunes verts et mauves perpendiculaires à l'axe).

Le bâtiment d'acceuil, de billeterie et administratif du site

Ce bâtiment, d'une surface d'environ 540 m² au sol et 540 m² au R+1 avec une hauteur de 7,15 m sera situé à l'entrée du site, entre le parking visiteurs et l'Expérience.

Il sera construit en ossature bois.

Situé dans la continuité de l'accueil et de la billetterie, il comprendra également les services supports permettant le fonctionnement de l'Expérience.

Le lobby

Hall d'accueil et d'attente pour le public avant les séances, il permettra d'accéder au théâtre et doit donc répondre à plusieurs caractéristiques : atteindre a minima une hauteur R+2, et permettre l'accueil d'ascenseurs.

La construction de ce lobby est envisagée en structure légère, plus respectueuse de l'environnement et moins imposante qu'une construction traditionnelle.

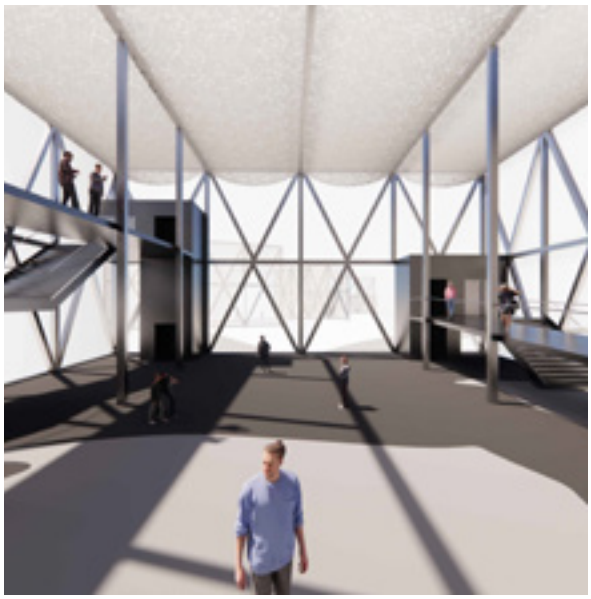

Perspective Groupement d'Etudes
EGIS-Clément Blanchet Architecte-DUCKS Scéno

Le design envisagé est celui d'un bâtiment largement ouvert, comme un hall, abritant des sanitaires.

Le rez-de-chaussée occupera une surface de 550 m² environ. Les étages R+1 et R+2 se limiteront à des paliers et coursives réalisés de manière à distribuer les passerelles d'accès au théâtre.

Haut d'une douzaine de mètres, le lobby bénéficiera d'une couverture de type tôle en acier, faisant référence aux camps nomades militaires de l'époque.

LE BÂTIMENT ANNEXE

Dédié aux vestiaires des acteurs, des figurants et aux personnels techniques et séparé des espaces d'accueil et administratifs, ce bâtiment sera situé le long de l'esplanade sur laquelle évoluera le docu-live.

D'une surface d'un peu plus de 1500 m² d'emprise au sol, il accueillera notamment :

- les services techniques ;

- l'administration du personnel et des équipes ;

- les espaces « sociaux » pour le personnel : l'office traiteur/cuisine, le restaurant du personnel, un foyer de repos ;

- les loges et vestiaires, ainsi qu'une salle de répétition ;

- l'atelier pour les costumes et la laverie.

LES PARKINGS

Deux parkings seront réalisés sur le site, l'un pour le public et le second, plus petit, pour les personnels et les artistes.

Ces deux parkings seront implantés de part et d'autre du site. Le parking visiteurs aura une capacité d'accueil de 800 places, avec deux zones de dépose minutes pour autocars. Le parking du personnel aura une capacité de 250 places et disposera de quelques places de livraison.

Si les voies d'accès aux parkings seront réalisées en enrobé, les espaces de stationnement seront, quant à eux, réalisés avec des revêtements permettant l'infiltration des eaux pluviales (revêtement stabilisé ou dalles engazonnées). Le souci de limitation de l'imperméabilisation reste la ligne conductrice.

· Phase 2 : création d'un Village de pavillons

Parallèlement à l'Expérience, la création d'un Village de pavillons est prévue dans le cadre du projet avec pour objectif une ouverture au printemps 2025, en même temps que l'Expérience.

Cette initiative est plus particulièrement portée par l'association Hommage aux Héros, association de type 1901 à but non lucratif. Ainsi, l'accès à ces pavillons pourra se faire indépendamment de l'accès à l'Expérience et sera gratuit.

Plusieurs pavillons sont envisagés :

- Quatre pavillons permanents, avec pour objectif de mettre en avant les quatre pays ayant été au cœur du conflit : USA, Grande-Bretagne, Canada et Allemagne.

Cette initiative permettra aux publics, tant de « Hommage aux Héros » que des touristes de mémoire, de découvrir l'analyse et les regards croisés des acteurs du conflit mondial et comment, depuis 1945, les grandes démocraties ont eu pour ambition commune d'imposer la paix par le dialogue et la régulation

diplomatique après les 75 millions de morts des deux précédentes guerres mondiales.

- Un pavillon d'événement, mis à disposition de délégations françaises et étrangères, mais également des scolaires, est également envisagé. Lieu de rencontre, d'échange, il complètera l'offre du projet Hommage aux Héros, notamment vers les plus jeunes.

- Un pavillon d'exposition complètera le Village sur des thématiques spécifiques. Celles-ci pourront évoluer régulièrement, à l'initiative du maître d'ouvrage ou de tout autre organisme. Les expositions seront validées en amont par l'association Hommage aux Héros.

- Parce que le territoire du projet est au cœur d'une région riche de savoir-faire, **un pavillon sera destiné à la mise en avant des savoir-faire normands,** mais également des autres sites de mémoire de la région.

- Enfin, **un pavillon pour la restauration** viendra compléter le Village.

Ce Village, pour lequel des échanges ont été initiés entre l'association Hommage aux Héros et les autorités militaires et de la mémoire aux Etats-Unis, au Canada et en Allemagne, bénéficie d'un accueil très favorable. Les financements, la définition des contenus et les conditions de mise en œuvre sont en cours d'étude pour permettre leur ouverture en 2025, en même temps que l'Expérience.

5.3.4 Le déroulement du chantier

Une fois les méthodes de construction validées après les dernières études géotechniques, le chantier pourra démarrer pour une durée d'environ 14 mois.

Des appels d'offres seront passés par la société Hommage aux Héros pour sélectionner les entreprises présentant la meilleure offre, tant technique que financière.

Le maître d'ouvrage attirera l'attention des candidats sur les enjeux de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) liés aux travaux, que ce soit au titre des clauses d'insertion de publics éloignés de l'emploi ou du recours à des sous-traitants locaux, autant que possible.

Le maître d'ouvrage s'inscrit sur ce point dans la démarche de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin qui intègre ces clauses dans ses marchés publics.

5.3.5 Le planning prévisionnel

Dans un premier temps, le chantier concernera la première phase du projet qui pourrait s'ouvrir au printemps 2025.

La définition de la seconde phase est encore en cours. L'objectif du porteur de projet est de pouvoir ouvrir les pavillons à la même date.

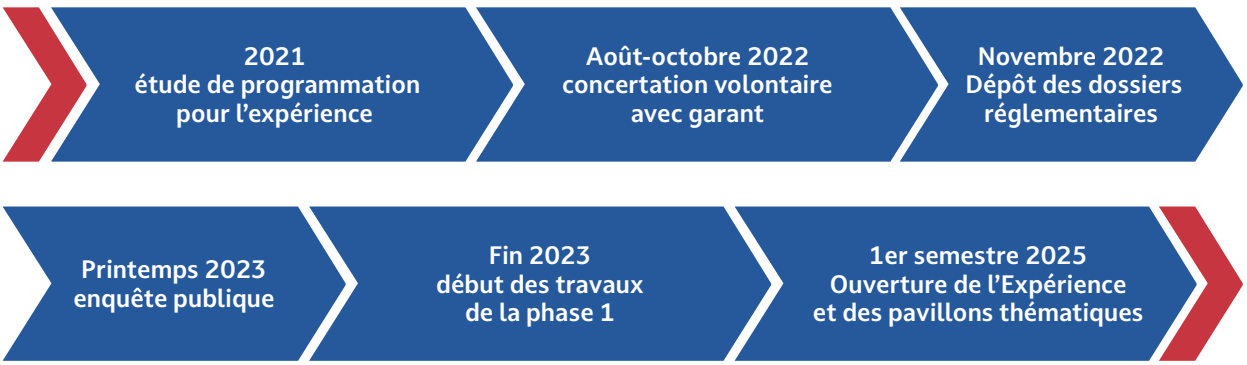

5.3.6 Le financement du projet

La première phase du projet est financée par la société Hommage aux Héros pour un montant prévisionnel de 90 millions d'euros HT dont 60 millions d'euros pour les infrastructures.
Le financement de cette phase sera assuré à 45% par les fonds propres de la société Hommage aux Héros et à 55% par des emprunts auprès de banques régionales.

La seconde phase du projet est, quant à elle, portée par l'association Hommages aux Héros pour un montant estimé maximum de 20 millions d'euros HT. Le financement de cette seconde phase du projet sera assuré par les ressources collectées par l'association Hommage aux Héros, par des fonds privés et par des emprunts.

En synthèse :

Hommage aux Héros est un concept original, pensé par des spécialistes du spectacle. Il revêt aussi un caractère tout particulier, celui de s'inscrire dans la pérennité. Ainsi, au-delà de l'aspect innovant de la création d'une expérience immersive et théâtrale, plusieurs objectifs forts ont été identifiés : mémoriels, éducatifs et culturels.

Le projet présente les principaux bénéfices suivants :
1. mémoriels et historiques : le projet Hommage aux Héros participe à la mémoire locale et nationale d'un épisode historique fondateur de la Seconde Guerre mondiale. Il s'inscrit dans le réseau des sites de mémoire existants. Il contribue à la passation de l'Histoire et prend le relais des témoins de l'époque ;

2. touristiques et économiques : l'Expérience génère en elle-même des emplois directs et induits, sur le bassin local comme régional ;

3. rayonnement territorial : le projet participe au développement territorial et à la revitalisation des territoires ruraux, en pleine cohérence avec le Plan de relance des territoires ruraux à l'échelle nationale, avec les actions déjà engagées sur Carentan-les-Marais. Le projet mettra en valeur le territoire normand et participera à son rayonnement national et international.

5.4 LES RETOMBÉES DU PROJET ET LA MAÎTRISE DES IMPACTS

La création de l'Expérience bénéficiera au tissu économique et à l'emploi local et régional tant en phase de chantier qu'à long terme. Quant à la maîtrise des impacts, notamment sur l'environnement, le maître d'ouvrage en fait une priorité dans le cadre de la conception du projet.

5.4.1 Les retombées socio-économiques

· Le dynamisme économique territorial

La réalisation du projet Hommage aux Héros conforte le secteur du tourisme, déjà très présent dans le Cotentin.

Le développement d'une nouvelle offre permet tout à la fois :

- de soutenir l'économie locale à travers des activités variées comme l'hôtellerie, la restauration ou les blanchisseries par exemple ;

- de favoriser le tourisme local et régional en bénéficiant aux autres sites régionaux, les sites de mémoire comme les autres sites touristiques ;

-de renforcer l'axe touristique Caen-Carentan-Cherbourg, permettant un meilleur étalement des visites sur le territoire.

Son impact prévisionnel (de l'ordre de 600 000 spectateurs par saison, allant de Pâques à la Toussaint) contribuera à l'attractivité touristique locale. Cette projection est basée sur une analyse du marché commandée par le maître d'ouvrage et menée au second semestre 2021 par le cabinet Habo Studios en collaboration étroite avec le comité régional de tourisme de Normandie afin de :

- bien comprendre les dynamiques touristiques en Normandie, en particulier le tourisme de mémoire ;

- valider les méthodologies de calcul de la taille des segments de marché ;

- collecter les données pertinentes disponibles sur le tourisme en Normandie ;

- identifier les cibles d'entretiens individuels avec les professionnels du tourisme ;
- prendre en compte l'expertise de l'équipe du CRT dans le développement des guides de discussion des panels de prospects et du questionnaire du sondage.

Afin de comprendre la dynamique du marché (offre et demande) et les segments de clientèle potentiels (géographiques et socio-démographiques), Habo Studios a croisé plusieurs méthodologies et sources de données classiques, comme des entretiens avec des experts de marché, le recueil de données statistiques (bases de données de tourisme, rapports sectoriels, articles de presse, etc.) et la réalisation d'un sondage auprès de 4000 personnes dans 4 pays (France, Etats-Unis, Royaume-uni, Allemagne).

Ainsi, avec près de 600 000 visiteurs par an, Hommage au Héros fera partie des sites les plus visités de Normandie. Il en résultera deux retombées quasi mécaniques pour l'économie locale :

- Celles liées au fonctionnement du dispositif d'accueil et de valorisation culturelle et touristique, assuré par la société d'exploitation. Celle-ci créera des emplois localement et ses charges d'exploitation correspondent à des recettes pour les fournisseurs et prestataires locaux.

- L'attractivité naturelle du site génèrera des flux de visiteurs de nature très diverse (touristes français et étrangers, scolaires, résidents de proximité, cyclotouristes, séjournant à proximité) et donc des retombées économiques liées aux dépenses réalisées à proximité.

Pour évaluer ces éléments, la société Hommage aux Héros a missionné le cabinet Voltère, « société de conseil de référence sur les métiers du tourisme, de l'hôtellerie, des loisirs et de la culture » pour mener cette étude au 1er semestre 2022.

· Les retombées liées à l'investissement

Le niveau régional (Normandie) est l'échelle géographique ciblée sur laquelle le maître d'ouvrage pourra trouver les acteurs économiques susceptibles d'être impliqués via des marchés et des commandes dans la construction de l'équipement.

L'impact sur le chiffre d'affaires des entreprises normandes dépendra de leur capacité à répondre aux consultations de travaux et d'équipements lancés par la maîtrise d'ouvrage et à les remporter par leur compétitivité.

Les prestations d'études seront en grande partie orientées vers le suivi de la construction et pourront revenir à des intervenants régionaux.

Selon la nature des postes, la part régionale sera variable. En effet, plus la spécificité d'une prestation est élevée, plus la probabilité de trouver un professionnel proche du lieu d'exécution diminue.

Sur cette base, le montant des retombées en termes de chiffre d'affaires pour les entreprises de la région est estimé entre 22 et 32 millions d'euros HT, pour un nombre d'emplois en phase de construction compris entre 180 et 260 équivalents temps plein pour la réalisation des deux phases du projet, l'Expérience et le Village des pavillons.

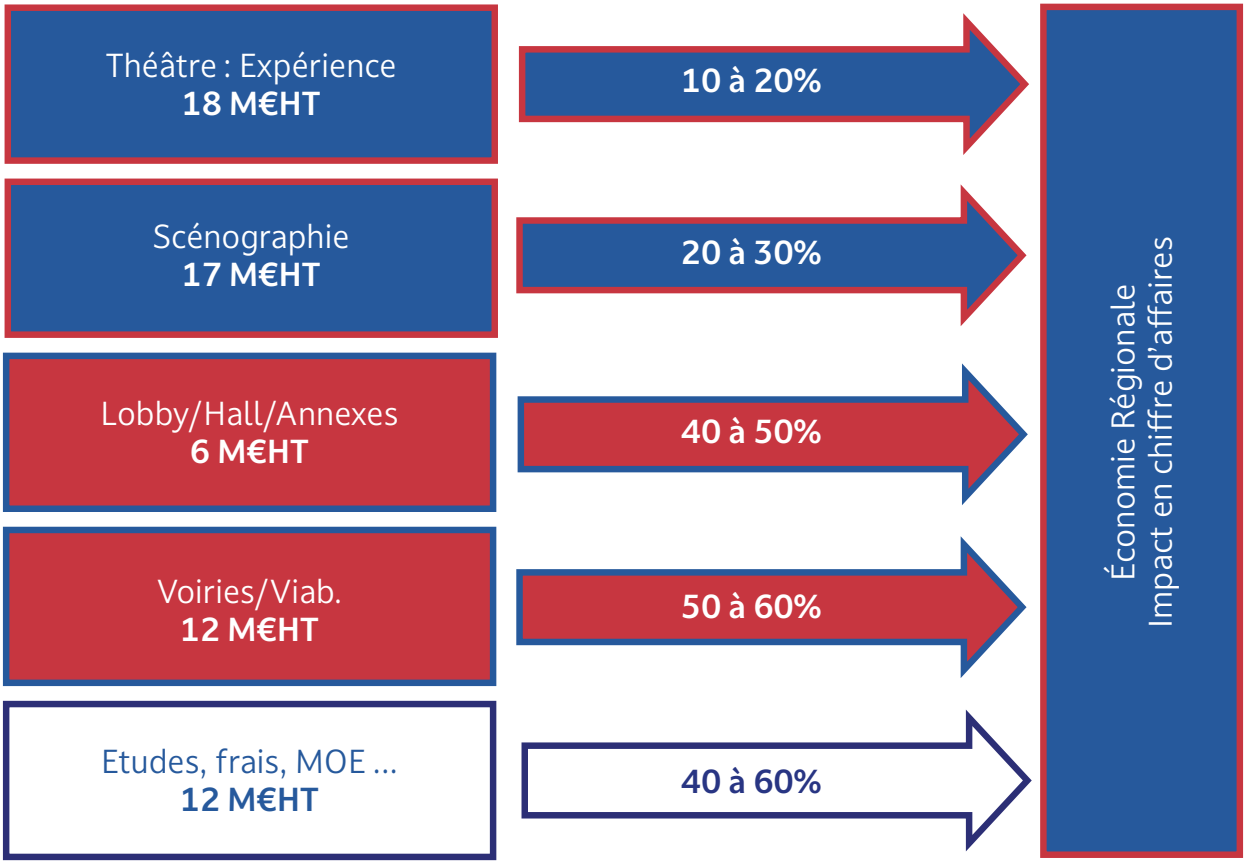

source : Cabinet Voltère

· Les retombées directes

Les retombées directes correspondent à l'activité de l'exploitant du site, la société Hommage aux Héros, et des autres prestataires intervenants sur le site.

A ce titre les retombées directes sont de 3 types :
- L'exploitation de l'Expérience va engendrer la création d'emplois locaux directs (employés par l'exploitant) estimés à environ 200 ETP annuels, ou indirects (via le recours à des prestataires) estimés à environ 16 ETP annuels.
- L'exploitation de l'Expérience va également nécessiter des achats et engendrer une part d'achats auprès de fournisseurs locaux, qui eux même créeront de l'emploi local.
- Les opérations du Village des Pavillons vont aussi engendrer une création d'emplois aujourd'hui estimée à environ 50 ETP annuels et une augmentation de chiffre d'affaires des fournisseurs locaux. Sur ce dernier point les études sont encore en cours et ne permettent pas une estimation chiffrée précise.

En matière de main d'œuvre et d'emplois, le territoire d'impact est local - trajet domicile-travail inférieur à une heure de route - correspondant donc aux départements de la Manche et du Calvados.

En « rythme de croisière », les dépenses de fonctionnement liées à l'Expérience concernant la main-d'œuvre internalisée, composée majoritairement des artistes et des techniciens du spectacle, mais également des équipes supports (marketing, maintenance, sécurité) correspondent à un nombre d'emplois généré d'environ 350 sur la période d'exploitation d'avril à octobre, soit environ 200 équivalents temps plein annuel.

Les types d'emplois concernés sont issus de catégories socio-professionnelles diversifiées :
- de l'ordre de 90 d'artistes et figurants ;
- de l'ordre de 40 de techniciens du spectacle ;
- de l'ordre de 20 de personnels de maintenance et administratif ;
- de l'ordre de 50 de personnels accompagnants (billetterie, sécurité, entretien).

Pour tous ces types d'emplois, les modalités de recrutement sont en cours de définition avec notamment :

- le recours à des CDI annualisés ;
- le recours à des CDI à temps partiels ;
- le recours à des intermittents du spectacle ;
- la volonté de favoriser l'insertion ;
- la proposition de contrats étudiants pour répondre aux pics d'activité durant les vacances scolaires.

Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement impactant également les fournisseurs directs du projet sont évaluées à 1,6 millions d'euros soit environ 16 personnes (blanchisserie, restauration, maintenance…) en équivalent temps plein annuel.

· Les retombées indirectes

Les retombées économiques indirectes correspondent aux dépenses que les visiteurs de l'Expérience vont réaliser à l'extérieur du site au cours de leur déplacement ou de leur séjour touristique dans la région, dans la mesure où ce déplacement ou ce séjour sont « attribuables » à l'Expérience. Il peut s'agir de dépenses d'hébergement, de restauration ou de visites et achats divers.

Sur la base des dépenses moyennes quotidiennes des touristes, les études réalisées par le Cabinet Voltère pour le compte du maître d'ouvrage ont estimé que les différentes cibles de visiteurs représentaient un montant de dépenses estimées à environ 20 millions d'euros.

Ces estimations de génération de revenus se répartissent ensuite sur les acteurs économiques du tourisme :

Répartition des retombées sur les acteurs économiques du tourisme :

Total des retombées attribuées à l'Expérience Hommage aux Héros en termes de chiffre d'affaires :

de l'ordre de 20 M€ / an

Territoire d'Impact : on retient que ces retombées en termes de chiffre d'affaires concernent la région Normandie. Néanmoins, l'essentiel des nuitées et des consommations aura lieu sur les départements de la Manche et du Calvados.

Hébergements (25%)

Chiffres d'affaires :

10 M€ / an

Emplois en équivalent temps plein :

74

Restauration (25%)

Chiffres d'affaires :

5 M€ / an

Emplois en équivalent temps plein :

22

Services, Achats,... (25%)

Chiffres d'affaires :

5 M€ / an

Emplois en équivalent temps plein :

26

La conversion CA/ETP est effectuée avec des ratio types de la profession

Le chiffre d'affaires des acteurs du tourisme généré par Hommage aux Héros se traduit par un besoin annuel de :

122 emplois en équivalent temps plein

En complément des 200 emplois directs créés par l'Expérience et des 50 emplois directs créés par le Village des pavillons, les retombées pour le tourisme permettraient à terme la création de l'ordre de 122 emplois (hébergements, restauration, services, achats...) sur le territoire du projet.

À noter : le 13 juillet 2022, les porteurs du projet ont rencontré une trentaine d'acteurs locaux et régionaux du tourisme à l'invitation du Comité Régional du Tourisme de Normandie. Un moment d'échange qui s'est révélé très fructeux et constructif.

Les chiffres de l'hébergement dans la Manche

Concernant l'hébergement, selon des chiffres fournis par Attitude Manche (agence d'attractivité de la Manche) et l'INSEE (enquête de fréquentation hôtelière 2019), les taux d'occupation de l'hôtellerie dans la Manche varient entre 40 et 80 % selon les mois, alors que l'hôtellerie de plein air (camping) présente quant à elle des taux d'occupation variant entre 13 et 60%. Enfin, les hébergements locatifs (source Attitude Manche et Liwango) indiquent des taux d'occupation de 26 à 73%.

L'offre actuelle d'hébergement sur le territoire de la Manche n'est donc pas à saturation. La création de ce nouveau projet est une opportunité pour consolider ces activités dont une partie des visiteurs dormira sur le territoire de la Manche ou du Calvados.

Par ailleurs, selon les données fournies par Flux Vision Tourisme et Attitude Manche (données 2019, dernière année non perturbée par le Covid et année de très haute fréquentation du tourisme de mémoire en Normandie avec 6,5M de visites), près de la moitié des visiteurs des sites de mémoire sont des excursionnistes (visiteurs à la journée). Parmi les touristes (passant au moins une nuit sur le territoire), 7 nuitées sur 10 sont effectuées en hébergement non marchand (famille, résidence secondaire, amis…) et 30% sont effectués dans l'hébergement marchand (source Kantar-TNS – Suivi de la Demande Touristique des Français en 2020).

· Les retombées induites

Les retombées induites en termes de consommation des ménages concernent deux temporalités :

- Des opérations ponctuelles : sur la durée des chantiers de construction (Expérience et Village).

- Des opérations annuelles : l'exploitation de l'Expérience et les chiffres d'affaires des professionnels du tourisme.

Durant la phase de construction, entre 180 et 260 emplois seraient créés pour la réalisation de l'Expérience et du Village des pavillons.

En considérant que 60% des revenus liés aux emplois créés sont injectés dans l'économie locale, les investissements de l'Expérience et du Village des pavillons vont engendrer des dépenses locales de l'ordre de 3M€ du fait des emplois créés.

Durant la phase d'exploitation de l'Expérience environ 200 emplois (ETP) seraient créés par le projet, 50 par le Village des pavillons, environ 16 emplois chez les fournisseurs et de l'ordre de 122 emplois chez les acteurs du tourisme.

L'économie générée par l'exploitation de l'Expérience et du Village, ses achats et par l'activité touristique attribuable, vont engendrer des dépenses locales annuelles estimées à environ 5M€ du fait des emplois créés.

· Les retombées fiscales

Les opérations relatives à l'Expérience et au Village vont générer plusieurs types de recettes fiscales et de contributions :

- La TVA, supportée par le consommateur final (de l'ordre de 900K€ sur la base de 600.000 visiteurs) ;

- La taxe sur les spectacles, supportée par le consommateur final et au bénéfice du Centre national de la musique (de l'ordre de 550K€ sur la base de 600.000 visiteurs) ;

- Les contributions Sécurité Sociale (Chômage, Retraite, …) ;

- Des taxes locales : la contribution économique territoriale (commune, département, région), la taxe de séjour (commune).

Par ailleurs, un bail emphytéotique sera conclu entre la Ville de Carentan-les-Marais et le maître d'ouvrage au titre de la location du terrain dans des conditions qui sont en cours de discussion entre les parties.

Enfin, l'opération ne devrait pas générer de dépenses publiques significatives. Le maître d'ouvrage Hommage aux Héros assurant l'intégralité du financement. Cependant, les collectivités pourraient prendre en charge des aménagements routiers mineurs et une signalétique pour assurer une circulation fluide aux abords de l'Expérience et du Village.

5.4.2 Les impacts environnementaux

Représentant une opération d'aménagement dont le terrain d'assiette est supérieur à 10 hectares, le projet est soumis à évaluation environnementale. Par conséquent, une étude d'impact approfondie est en cours de réalisation et sera intégrée au dossier d'enquête publique en 2023. Sans attendre cette échéance, et afin de balayer l'ensemble du spectre environnemental et des impacts associés, le MOA a fait réaliser de multiples études environnementales préalables : faune/flore, zones humides, caractérisation des haies... conduites par le bureau d'études EGIS-Clément Blanchet Architecte-DUCKS Scéno (étude Faune-Flore).

Entre novembre 2021 et juin 2022, de premiers inventaires ont été réalisés :

- Une prospection terrain/sondages pédologiques G1 le 29/11/2021,

- Le plan topographique au 1/1000 en date du 25/10/2021,

- Un inventaire écologique d'automne le 26/10/2021,

- Un inventaire écologique d'hiver le 25/01/2022,

- Un inventaire écologique d'hiver le 10/03/2022,

- Un inventaire écologique de printemps le 19/20 avril,

- Un inventaire écologique d'été le 15 juin.

Ces inventaires menés sur 4 saisons se poursuivent et seront finalisés en fin d'année 2022 pour être intégrés au dossier d'enquête publique en août-septembre.

A ce stade, ces études ont permis d'identifier plusieurs enjeux environnementaux :

- un enjeu faunistique et floristique avec la présence d'oiseaux en cours de caractérisation ;

- un enjeu lié à la présence de zones humides ;

- un enjeu lié à la proximité de zones protégées (zone Natura 2000, zone humide Ramsar, présence de marais à proximité) ;

- un enjeu lié à des marges de recul inconstructibles par rapport à l'axe des voies classées « à grande circulation » (Loi Barnier) vis-à-vis de la RN 13 voisine du site.

Les mesures mises en œuvre sont présentées dans les paragraphes suivants.

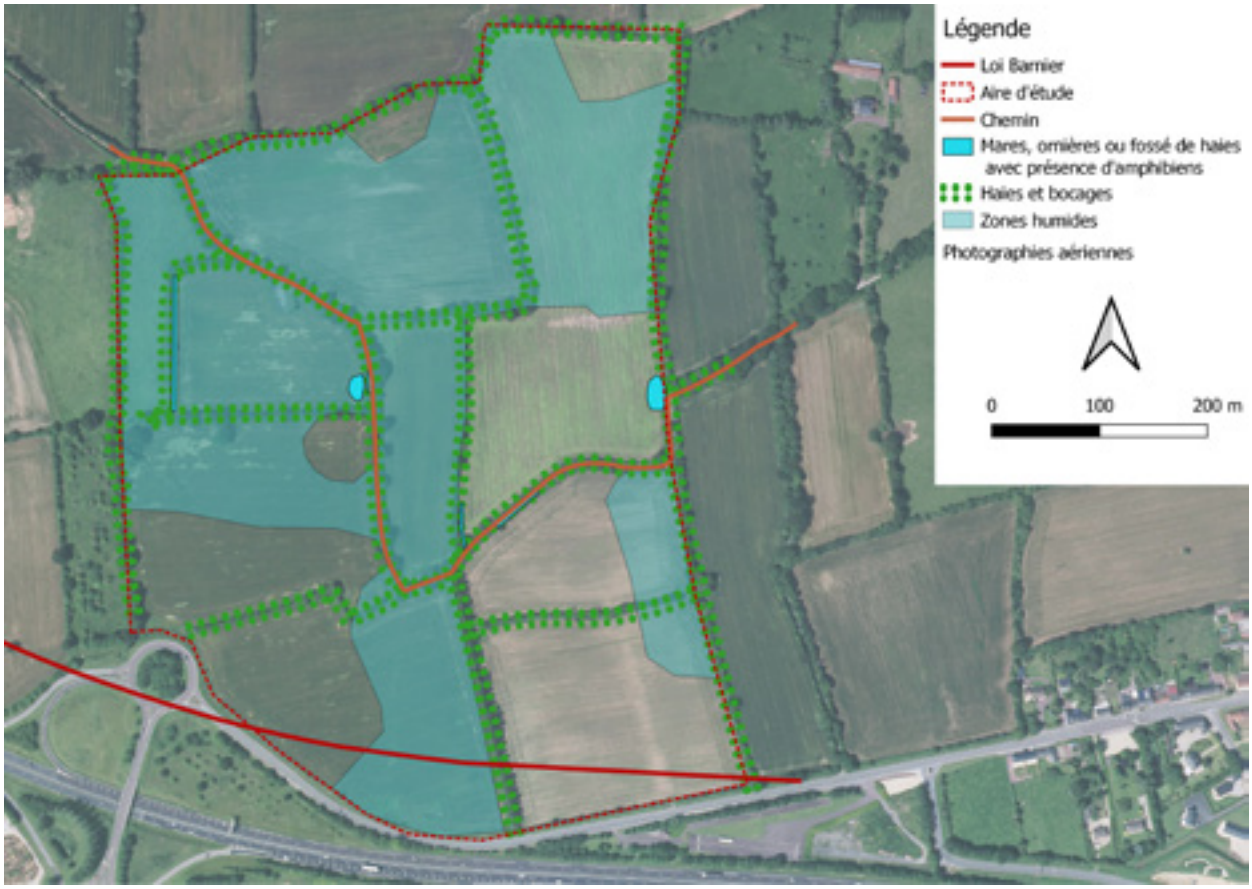

L'étude d'impact au cœur du processus d'évaluation environnementale des projets

Lorsqu'un projet risque de porter atteinte à l'environnement ou à la santé humaine, des processus d'évaluation et des demandes d'autorisations sont nécessaires avant de les effectuer, afin de protéger autant que possible les milieux environnants. Il s'agit d'une procédure d'évaluation environnementale (article L122-1 du code de l'environnement), un processus visant à intégrer l'environnement dans l'élaboration d'un projet dès les phases amont de réflexion. L'étude d'impact constitue le rapport effectué par le porteur de projet dans le cadre de ce processus. Il s'agit d'une étude technique qui vise à apprécier les conséquences de toutes natures, notamment environnementales et humaines, d'un projet d'aménagement pour en **éviter, réduire ou compenser (ERC) les effets négatifs.**

Qu'est-ce que la séquence ERC (éviter, réduire, compenser) ?

Les impacts d'un projet, d'un plan ou d'un programme sur l'environnement peuvent se traduire par une dégradation de la qualité environnementale.

Lorsqu'un maître d'ouvrage définit son projet, il intègre la séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC) afin de limiter les impacts sur l'environnement. A ce titre, il construit son programme :

- en veillant à éviter les atteintes à l'environnement ;

- s'il ne le peut pas, il cherche à réduire les atteintes à l'environnement ;

- en dernier recours, il doit compenser les effets notables qui n'ont pas pu être évités ou suffisamment réduits.

· Les terres agricoles

Le projet, développé sur un terrain de 32,5 ha, situé au nord-est de la commune de Carentan-les-Marais, n'occupera que la moitié de cette surface. Ces terrains, aujourd'hui exploités à 100% par des exploitations agricoles, seront demain rendus à la nature pour moitié environ de la surface (qui y reprendra ses droits, enrichissant ainsi la biodiversité). Les autres surfaces restantes seront aménagées avec toutes les précautions environnementales nécessaires : plantation de haies, aire de stationnement non artificialisée, constructions limitées et privilégiant les matériaux biosourcés, ...

En effet, les premières études réalisées par le maître d'ouvrage permettent de définir une utilisation maximum de 16 hectares, surface qui pourrait être revue à la baisse au regard des optimisations de conception en cours.

Le maître d'ouvrage, la société Hommage aux Héros, s'est fixé comme priorité de limiter l'emprise du projet et l'artificialisation des sols au plus strict minimum.

Pour compenser la surface agricole utilisée pour le projet, il a identifié, en lien avec la mairie de Carentan-les-Marais, des terres actuellement en cessation d'activité, propriété de la commune, qui pourraient être reconverties en terres agricoles.

Des échanges seront menés par la commune au cas par cas avec les exploitants agricoles désireux de pouvoir disposer de nouvelles surfaces à exploiter en compensation des surfaces utilisées par le projet.

· Les zones humides

L'étude zones humides est menée depuis l'automne 2021 et se poursuit afin de compléter les diagnostics sur une année pleine.

La principale caractéristique du site est de disposer d'importantes zones humides, avec 15 hectares identifiés comme tels sur le total de 32,5 hectares. Ces zones humides sont situées principalement au nord et à l'ouest du site.

Situation des zones humides sur le site

Dans le cadre de la méthode ERC, la programmation du projet permet d'éviter au maximum les zones humides en positionnant l'essentiel du projet sur la partie sud-est du site. Par ailleurs, les compensations sont essentiellement envisagées sur le site du projet.

Afin d'éviter les zones humides au Nord de la parcelle , la réflexion du maître d'ouvrage a abouti à la nécessité de demander une modification des marges de recul au titre de la Loi Barnier au sud au niveau de la RN13.
En effet, pour ne pas empiéter sur les zones humides au nord, le maître d'ouvrage souhaite réduire la largeur de l'emprise de la Loi Barnier au Sud.

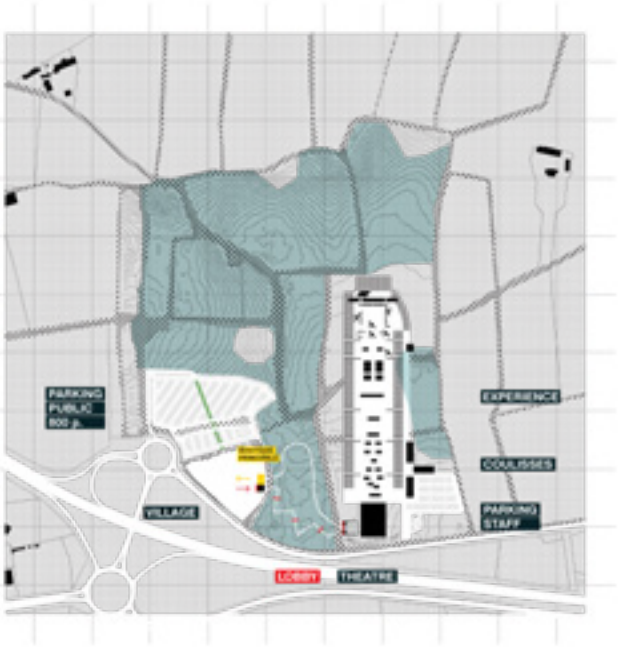

Positionnement des aménagements et situation des zones humides

A ce stade des études, sur la phase 1 et la phase 2 du projet, 4 à 5 hectares de zones humides seraient impactées par le projet sur les 15 hectares de zones humides que compte le site du projet.

La partie non exploitée par le maître d'ouvrage (au minimum 15 hectares, dont une majorité se trouve au nord de la parcelle) sera rendue à la nature avec une prise en compte améliorée de la biodiversité et de la richesse environnementale de la zone.

Au-delà des études en cours, le maître d'ouvrage souhaite mener des échanges avec les associations de protection de l'environnement pour assurer la meilleure gestion de ces espaces, tant au lancement du projet qu'à moyen et long termes.

Les zones humides seront également mises en valeur sur le site avec la création de passerelles entre le bâtiment d'accueil et le lobby pour permettre aux visiteurs de découvrir le bocage normand.

· La faune et la flore

Les premiers passages sur le site du projet, dans le cadre de l'étude « 4 saisons », ont permis de relever la présence de plusieurs espèces d'oiseaux, en vol ou au sol, dont certaines présentent un intérêt patrimonial :

- l'étourneau sansonnet, espèce dont l'enjeu patrimonial est modéré ;
- le faucon Crécerelle , espèce dont l'enjeu patrimonial est modéré ;

- le goeland argenté, espèce dont l'enjeu patrimonial est modéré, mais dont le statut est « en danger » sur la liste rouge régionale (ex-région Basse-Normandie). Cependant, cette espèce a été uniquement recensée en vol ;

- la bergeronnette grise, dont le statut est « quasi menacé » sur la liste rouge régionale (ex-région Basse-Normandie) ;

- la mouette rieuse, espèce à fort enjeu de nidification, mais dont aucun habitat n'a été identifié sur le site ;

- la sitelle torchepot à enjeu assez fort ;

- l'accenteur mouchet dont le statut est « quasi menacé » sur la liste rouge régionale (ex-région Basse-Normandie) ;

- la Grive draine dont le statut est « vulnérable » sur la liste rouge régionale (ex-région Basse-Normandie) ;

- l'hirondelle rustique, espèce dont l'enjeu patrimonial est assez fort, mais qui n'a été recensée qu'en vol ;

- la cigogne blanche, dont l'enjeu patrimonial est assez fort, mais qui n'a été recensée qu'en vol.

Depuis le début des inventaires de ce groupe, 29 espèces d'oiseaux ont été recensées, soit une diversité moyenne dans le présent contexte agricole. Il s'agit essentiellement d'espèces communes appartenant au cortège des oiseaux des milieux boisés. Quelques espèces présentent des enjeux patrimoniaux. Les enjeux écologiques concernant l'avifaune sont considérés comme globalement modérés.

Cette faune se trouve essentiellement dans les haies qui parcourent les différentes parcelles du site.

Ces haies, de qualité écologique inégale, seront conservées dans leur très grande majorité. Seule une petite partie sera détruite, principalement celle qui traverse l'esplanade sur laquelle le théâtre circulera.

Les haies présentant des enjeux paysagers et environnementaux notables seront en revanche maintenues et même renforcées, principalement celles situées autour du site, à l'est et à l'ouest. D'autres seront plantées autour des parkings et sur la zone au nord du projet.

IMPACTS SUR ENVIRONNEMENT

Quelques mammifères ont également été identifiés lors des premières observations tel que :
- Le chevreuil européen
- Le renard roux
- Le blaireau européen
- Le sanglier

Si elles ont été recensées depuis le début des inventaires de ce groupe, il s'agit néanmoins d'espèces communes, non protégées et non patrimoniales. Ce groupe présente un enjeu écologique faible.

Quelques amphibiens ont également été identifiés lors des premières observations tels que :
- La salamandre tachetée, espèce protégée au niveau national (ses sites de reproduction et ses aires de repos ne sont pas protégés) qui n'est pas patrimoniale.
- Le triton palmé dont l'espèce est protégée au niveau national (ses sites de reproduction et ses aires de repos ne sont pas protégés).

- La grenouille commune, dont l'enjeu patrimonial est faible, mais l'espèce est partiellement protégée (ses sites de reproduction et ses aires de repos ne sont pas protégés).

Le groupe des amphibiens présente un enjeu écologique considéré comme globalement modéré.

Enfin, quelques insectes ont été identifiés sur le site lors des différents relevés, parmi lesquels :

- 9 espèces de lépidoptères rhopalocères, espèces communes qui ne sont pas protégées ni patrimoniales ;

- 4 espèces d'odonates, recensées le long des haies et au niveau des deux mares au sud-ouest de l'aire d'étude. Ces espèces sont communes et ne sont pas protégées ni patrimoniales ;

- 2 espèces d'orthoptères ont également été recensées, mais sont également communes et ni protégées, ni patrimoniales.

Globalement, la diversité en insectes est faible. Le groupe des insectes présente un enjeu écologique considéré comme faible. L'inventaire des insectes sera poursuivi au mois de juillet 2022.

Des aménagements spécifiques sont donc prévus sur la partie nord du site avec la création de mares et d'habitats.

Les conclusions de l'étude environnementale, notamment sur la faune/flore, seront connues en août-septembre 2022 et seront intégrées au dossier d'enquête publique (2023).

Il faut encore noter que le chemin traversant le site sera maintenu, mais dévié. Les études sont en cours pour privilégier un passage en limite de l'Expérience ou au nord du site du projet.

Par ailleurs, toujours dans l'objectif de préserver l'environnement et le développement des espèces (faune et flore), une alternance de cheminements piétonniers en stabilisé et en bois suspendu sur pilotis sera mise en place au-dessus des zones humides entre le bâtiment de la billetterie et le lobby.

· Les impacts sonores et les pollutions

La conception du projet permettra de limiter les impacts sonores et les pollutions.

Le maître d'ouvrage a inscrit la limitation des nuisances sonores comme un enjeu essentiel du projet. Pour cela, le docu-live privilégie une maximisation du son à l'intérieur du théâtre. L'état initial a été réalisé en juin 2022 et les résultats seront disponibles en fin d'été 2022.

Les effets de pyrotechnie sont limités et leurs impacts renforcés par des effets visuels et sonores intégrés à l'intérieur du théâtre. Par ailleurs, l'aménagement de talus (d'une hauteur d'environ 4m) autour de l'esplanade permettra aussi de réduire ces nuisances.

L'attractivité du site engendrera une augmentation du trafic routier sur le secteur (cf paragraphe « desserte du site »). Les nuisances sonores et lumineuses aux abords du site et des axes routiers resteront toutefois limitées au regard du trafic déjà existant sur ces axes à forte circulation.

Le projet sera également susceptible, par sa vocation industrielle et les déplacements routiers qu'il produira, d'entraîner l'émission de polluants atmosphériques pouvant dégrader la qualité de l'air localement.

Une pollution lumineuse ponctuelle pourrait encore être générée par la scénographie, lorsque les séances auront lieu après le coucher du soleil (principalement en septembre et octobre). Mais elle aura un impact limité sur la faune présente sur le site.

Pour affiner tous ces éléments, différentes études sont en cours, réalisées par le Groupement d'Etudes EGIS-Clément Blanchet Architecte-DUCKS Scéno pour le compte du maître d'ouvrage :

- Une étude acoustique afin de déterminer l'impact de l'ensemble du projet sur le voisinage (équipements techniques et scénographiques notamment) au regard des indicateurs réglementaires.
- Une étude « lumière » pour estimer la pollution lumineuse induite sur le site et faire les recommandations et préconisations techniques nécessaires pour éviter et réduire les impacts du projet sur l'environnement nocturne.
- Une étude « îlot de chaleur » afin d'analyser la concentration localisée de flux de chaleur anthropiques générée par les aménagements.

Ces études seront finalisées au dernier trimestre 2022 et seront portées à connaissance du public dès qu'elles seront disponibles, et au plus tard dans le dossier d'enquête publique.

· L'insertion environnementale

Comme précisé précédemment, l'insertion du projet dans son environnement est un point de vigilance absolu pour le maître d'ouvrage.

Le théâtre, qui devrait s'élever à 19m, aura une hauteur proche de celle des arbres bordant le site à l'ouest, qui sont d'une hauteur d'environ 19m. Les rangées d'arbres situées de part et d'autre de la route nationale permettront de limiter la visibilité du site depuis le cœur de ville de Carentan-les-Marais.

Le traitement paysager et naturel sera particulièrement soigné. Des haies seront, par exemple, plantées autour des parkings.

Par ailleurs, le maître d'ouvrage recherche en continu les techniques constructives et d'aménagement les moins impactantes. Elles privilégieront les matériaux écologiques (provenance, processus d'industrialisation) et les constructions légères (modulaires, sur pilotis, préfabriqués, installations temporaires).

Enfin des études seront menées pour évaluer le potentiel du site en matière d'énergies renouvelables.

5.4.3 Les réseaux

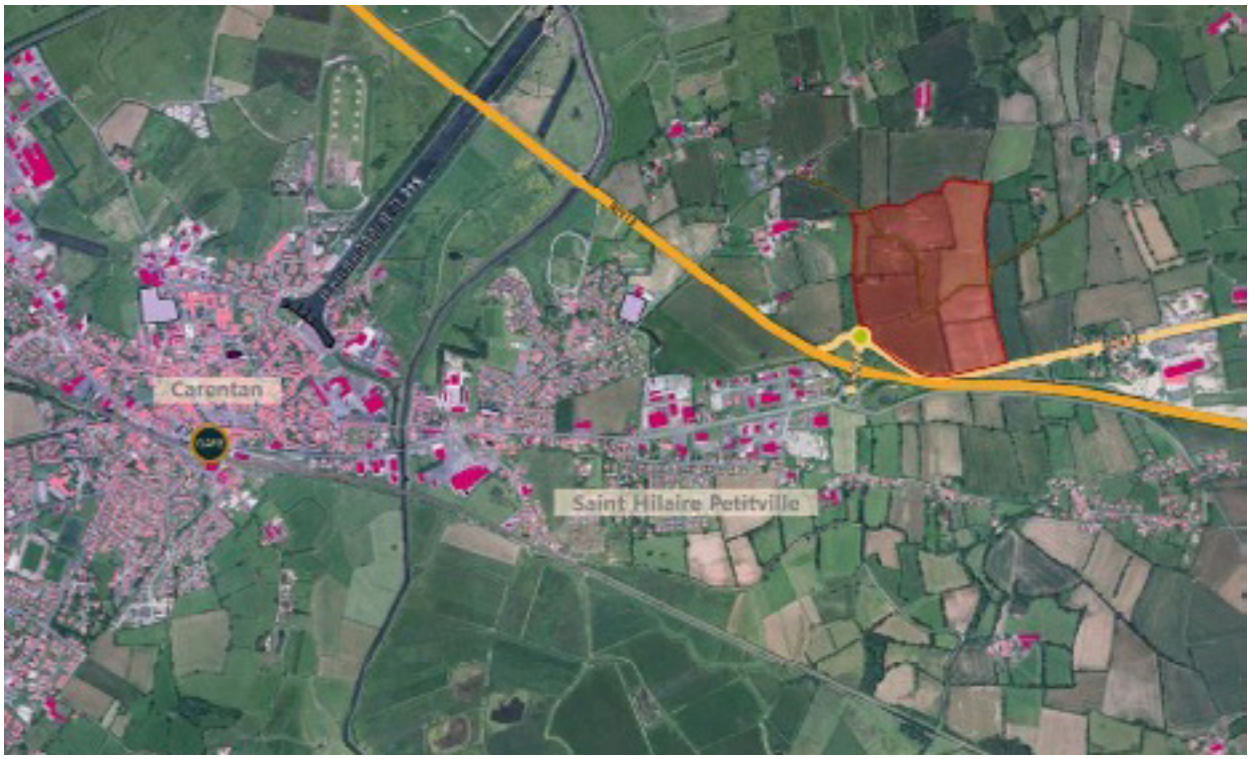

· La desserte du site

La proximité d'axes routiers importants (RN 13, échangeur de Carentan et Saint-Hilaire-Petitville, RD 613, RD 974) permet de confirmer l'absence de besoin de nouvelles dessertes.

A ce stade, deux points principaux d'accès sont identifiés :
- au niveau du rond-point de la RD 974 pour l'accès principal des visiteurs et les services de secours ;
- au niveau de la RD 613 pour un accès secondaire, à usage des équipes et personnels de l'Expérience et du Village ainsi que pour les besoins de livraisons et les services de secours.

L'accès se fera donc directement depuis le réseau routier départemental existant.

Une étude de flux et de trafic est en cours de réalisation afin de quantifier et dimensionner précisément les futurs ouvrages d'accès, et également de mesurer les impacts potentiels sur le trafic (congestion, remontées de file). Les résultats seront connus en fin d'été 2022.

Cependant, sur la mobilité, si nous ne connaissons pas la répartition des modes de transport des visiteurs du tourisme de mémoire en Normandie, nous avons la connaissance de la répartition des modes de transport des voyageurs Français en général en Normandie, sur une année complète :

Ainsi les déplacements vers les sites de tourisme de mémoire en Normandie se font selon la répartition suivante (Source : Kantar-TNS – Suivi de la Demande Touristique des Français en 2020) :

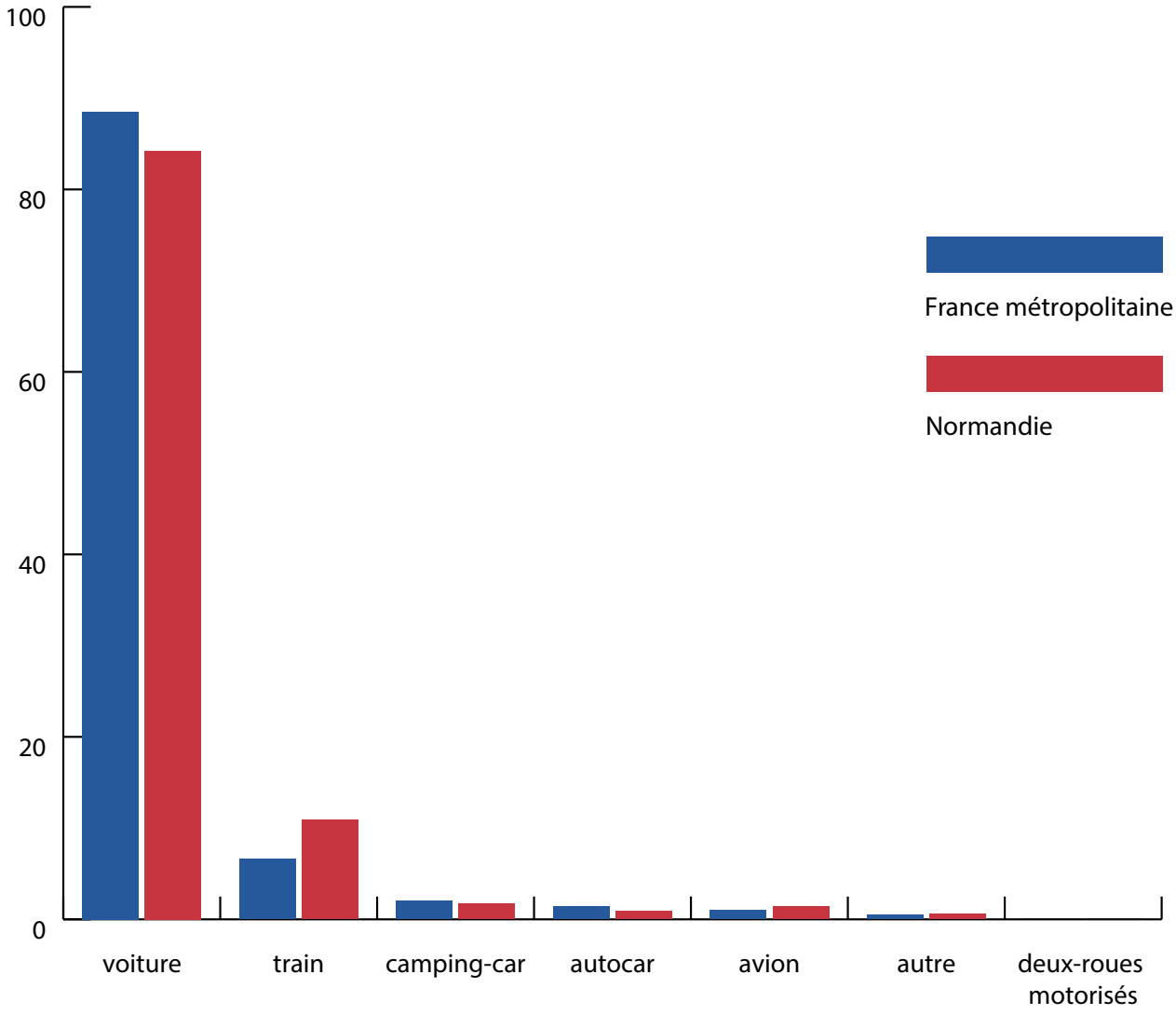

Une programmation pour réguler la fréquentation

Le nombre de places dans le théâtre, et donc de visiteurs, est limité à 1 000 places. L'étalement des séances sur l'ensemble de la journée permet de limiter la fréquentation du site à environ 2 000 personnes au maximum au même moment, les arrivants croisant les partants. Les flux seront donc régulés toute la journée, sans connaître de pointe ni matinale ni en fin de journée.

· La viabilisation du site

Le site étant actuellement une surface agricole, il n'est pas viabilisé. Des travaux seront donc réalisés dans le cadre du projet.

LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'ADDUCTION EAU POTABLE (AEP)

Le réseau d'eau potable actuel ne permet pas l'alimentation directe du site. Des travaux de renforcement seront donc nécessaires sous domaine public. Les études de conception fine définiront les besoins précis, tenant compte de la volonté du maître d'ouvrage d'avoir une consommation d'eau raisonnée, tant pour les usages quotidiens que pour les besoins scénographiques.

GESTION DE LA DEFENSE INCENDIE

La défense incendie (DI) sera alimentée par le réseau public d'eau potable. Cependant, le dimensionnement de ce dernier ne permettra pas d'obtenir en tirage direct les débits nécessaires. Une bâche de stockage spécifique sera donc mise en place.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES

Le traitement des eaux usées sera réalisé sur site, de manière autonome.

Un dispositif de récupération des eaux de pluie est envisagé pour assurer une moindre consommation d'eau.

Les études de conception, menées par le bureau d'études Egis pour le compte du maître d'ouvrage sont en cours de réalisation et devraient être finalisées au dernier trimestre 2022. Elles permettront de confirmer ces points.

· Gazoduc / lignes électriques

UN RESEAU DE GAZ PRESENT INTEGRE A LA CONCEPTION DU PROJET

Une canalisation de gaz « Transport » de GRTGaz existe sur le site et traverse les emprises dans le sens Nord-Sud. Un poste GRTGaz est également présent sur l'emprise du projet. Les aménagements projetés tiendront compte de cette canalisation et des préconisations constructives seront émises en fonction.

Il n'est pas prévu, à ce jour, l'alimentation en gaz du site.

RESEAU ELECTRIQUE DE MOYENNE TENSION A DEVOYER

Un réseau électrique de moyenne tension (20 000 V) passe sur le site du projet. Ce réseau aérien sera dévoyé pour permettre la construction du projet.

Par ailleurs, en fonction des besoins, un ou plusieurs postes transformateurs seront disposés en limite d'espace privé pour assurer une desserte électrique basse tension.

Des contacts sont en cours entre le maître d'ouvrage et le groupement d'études EGIS-Clément Blanchet Architecte-DUCKS Scéno et la société Enedis (distributeur d'électricité) pour définir la méthode de dévoiement du réseau et arbitrer entre le maintien de la ligne aérienne et son enfouissement.

5.5 LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME

Les documents d'urbanisme sont des documents réglementaires qui visent à planifier et à encadrer l'urbanisation et l'aménagement d'un territoire. Ils doivent parfois être mis en compatibilité pour permettre la réalisation de certains projets.

5.5.1 Quels sont les documents d'urbanisme concernés par le projet ?

Un Plan local d'urbanisme est un document de planification qui traduit le projet politique d'une commune et définit l'avenir de son territoire. Il fixe les règles d'utilisation du sol et, pour les années à venir, les objectifs de développement en matière d'urbanisme, d'habitat, d'environnement, d'économie, de paysage, d'équipement ou de déplacement.

Il se compose de plusieurs pièces :

- Le rapport de présentation : il assure la cohérence de l'ensemble du document, des principes jusqu'aux règles d'urbanisme.

- Un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) : il expose notamment le projet d'urbanisme de la commune en définissant les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, etc...

- Les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : le règlement et ses documents graphiques qui délimitent les différentes zones du PLU (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières), les règles générales d'urbanisation.

Le Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville a été approuvé le 29 juin 2012.

5.5.2 La mise en compatibilité du PLU de Saint-Hilaire-Petitville

· Le zonage actuel du site d'étude

Actuellement occupé par des parcelles agricoles, le site d'étude se trouve en zone agricole (A) référencée au PLU de la commune de Saint-Hilaire-Petitville.

La zone A correspond aux espaces identifiés en raison du potentiel agronomique, biologique et économique des terres agricoles qui s'y trouvent. Le règlement du PLU indique qu'en zone A ne sont autorisées que les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou bien aux services publics ou d'intérêt collectifs, dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole du terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.

L'objectif de la mise en compatibilité sera de permettre la réalisation du projet au titre de PLU.

· Finalité et procédure de la mise en compatibilité

La procédure de mise en compatibilité du document d'urbanisme sera portée par la commune de Carentan-les-Marais dans le courant de l'année 2022.

La concertation spécifique requise sera portée par la mairie de Carentan-les-Marais et se déroulera en parallèle de la concertation du projet Hommage aux Héros.

Il s'agira de proposer, dans ce dossier, la modification de certaines pièces du PLU (plans de zonage, règlement, etc.), afin de rendre le projet compatible avec les règles d'urbanisme.

Dès lors, il s'agira de permettre un classement de l'éventuelle emprise en zone urbaine (U) constructible autorisant, pour le moins, « les équipements d'intérêt collectif et services publics ». A titre purement indicatif, il pourrait s'agir de la création d'un zonage et d'un règlement spécifiques et limités au périmètre du projet.

Le choix des modalités de la concertation pour la mise en compatibilité du PLU n'est cependant pas arrêté à ce jour et fera l'objet d'échanges avec la commune.

Le dossier de mise en compatibilité du PLU viendra ensuite s'adosser à celui de la déclaration de projet soumise à enquête publique et à l'examen du préfet. Dans une procédure de ce type, la prise de l'arrêté de déclaration de projet emporte la mise en compatibilité du PLU.

Cinq grandes étapes jalonneront cette procédure encadrée par l'État :

- l'examen du dossier par le préfet,

- l'examen conjoint par les personnes publiques associées avant l'ouverture de l'enquête publique,

- l'enquête publique unique*,

- l'avis du conseil municipal de Carentan-les-Marais,

- la mise en compatibilité du document par arrêté préfectoral.

** Dont le dossier comprendra une notice explicative de présentation, une analyse de la compatibilité du projet avec le PLU en vigueur et les évolutions apportées au PLU*

6 · PRÉSENTATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE

HOMMAGE AUX HÉROS

6 · PRÉSENTATION DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Le projet de création scénique et mémorielle Hommage aux Héros est porté conjointement par la société Hommage aux Héros, qui portera la première phase du projet, et par l'association Hommage aux Héros qui portera la seconde phase.

La commune de Carentan-les-Marais est également impliquée dans le cadre de la nécessaire mise en conformité de son Plan local d'urbanisme.

· La société Hommage aux Héros

La société Hommage aux Héros est une société par actions simplifiée dont le siège social est situé 7, place Gardin à Caen (14000). Elle est enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 900 403 353.

Créée en juin 2021, la SAS Hommage aux Héros a pour mission de développer et animer le projet Hommage aux Héros, grand documentaire vivant et immersif racontant l'histoire du Débarquement, de sa préparation à sa réalisation, et la Bataille de Normandie en 1944.

La SAS Hommage aux Héros est majoritairement détenue par la société SAS Legaci Normandie dont le capital est égalitairement réparti entre les quatre porteurs de projet qui sont Richard LENORMAND, Stéphane GATEAU, Roberto CIURLEO et Régis LEFEBVRE.

Entrepreneurs, hommes de télévision et de spectacles, communicants… les quatre associés ont en commun une forte expertise dans le domaine du spectacle vivant, tant à la télévision qu'à la radio.

Stéphane GATEAU, Président de LEGACI NORMANDIE est un homme de télévision. Il a été le producteur des plus grandes émissions télé de France dont Nulle part Ailleurs pour Canal+. Co-fondateur de R&G Productions, société indépendante qui a produit des milliers d'heures de programmes pour toutes les chaînes de télévision, portées par les plus grands animateurs et journalistes français. Il produit, entre autres, Les 50 ans de la Patrouille de France, la Cérémonie des Molières, la Cérémonie des 7 d'Or, la réalisation du signal international du Mariage du Prince Albert, le Concert de Charles AZNAVOUR Retour En Arménie à Erevan en septembre 2006 en présence du président CHIRAC, et du président Arménien. Grâce à ses créations dans le domaine audiovisuel et artistique, Stéphane GATEAU est Chevalier des Arts et des Lettres, et également Chevalier de l'Ordre National du Mérite.
En 2004, il produit pour France Télévision le 60ème anniversaire du Débarquement, 12h de programme en direct de Sainte-Mère-Église, qui fût unanimement reconnu pour sa qualité. Hommage Aux Héros est la suite logique de cette passion et de cette volonté de transmettre ce moment unique de notre histoire.

Richard LENORMAND, Directeur Général de HOMMAGE AUX HEROS est un dirigeant d'entreprises. Il fut notamment directeur financier du Groupe Canal+, président-directeur général de StudioCanal, directeur financier de la Fnac, directeur financier de la branche courrier de La Poste, directeur général des radios et télévisions du groupe Lagardère (Europe1, RFM, Virgin Radio, Gulli, Mezzo…) et secrétaire général du groupe de presse CMI France (Elle, Marianne, Télé 7 Jours…). Richard LENORMAND est Chevalier de la Légion d'Honneur.

…

Roberto CIURLEO est un homme de spectacle. Il a d'abord été directeur des antennes de NRJ (1ère radio musicale de France) et directeur général de Virgin Radio avant de devenir producteur de spectacles. En 2013, il produit ainsi la comédie musicale « Robin des bois » qui sera un immense succès avec plus de 800.000 spectateurs. En 2016, il proposera « Les 3 Mousquetaires » en s'inspirant d'une exposition sur ce thème présentée au musée de l'armée dirigé à l'époque par le Général BAPTISTE. Ce dernier, désormais délégué national de l'Ordre de la Libération, l'a naturellement amené à s'intéresser, puis à avoir l'envie de faire partager l'héroïsme de ces héros. En 2019, Roberto CIURLEO s'est lancé dans un projet plus personnel avec « Bernadette de Lourdes », un grand succès tant pour les médias que pour les spectateurs.

Régis LEFEBVRE est un communicant. Après avoir travaillé auprès de plusieurs ministres dont François BAYROU, ancien ministre de l'Éducation Nationale ; Philippe DOUSTE-BLAZY, ancien ministre de la Santé, des Affaires Étrangères et Secrétaire Général Adjoint de L'ONU, il fut Délégué Général de l'UMP auprès d'Edouard PHILIPPE, alors Directeur Général. En 2003, il fait le choix de rejoindre PUBLICIS, puis YOUNG & RUBICAM en 2007, dont il deviendra vice-président. En 2012, il crée avec Luc BESSON et Christophe LAMBERT, une filiale d'EUROPACORP avec l'ambition de mettre les savoir faire et la culture de l'Entertainment au service des marques et des grandes entreprises. Depuis 2017, il conseille plusieurs grandes entreprises ou dirigeants. En 2020, il fut directeur de campagne adjoint de la liste de la majorité présidentielle aux élections européennes.

L'auteur - SERGE DENONCOURT : L'éclectisme de Serge DENONCOURT n'a d'égal que l'étendue de son talent. Au fil des ans et au gré de ses coups de cœur, il a signé près de 150 mises en scène vues sur tous les continents. Théâtre, opéra, concert pop, comédie musicale, spectacle de prestidigitateur : il fait sien chaque univers, renouvelle le genre. Serge DENONCOURT met en scène des spectacles d'Arturo BRACHETTI à Éros RAMAZZOTTI, mais travaille aussi avec des artistes du Cirque du Soleil pour la série Solström. En 2004, il reçoît le Masque du choix du public et le Masque de la meilleure production pour Les Feluettes à Montréal. Une consécration au Canada. Le show est alors adapté en anglais à San Francisco, puis en version opéra en 2017. Sa carrière s'accélère. Il met en scène Dialogues des Carmélites à l'Opéra de Montréal ou encore Believe au Cirque du Soleil, qui tiendra l'affiche pendant huit ans à Las Vegas. Mais Serge est aussi un homme engagé : il crée à Belgrade en 2017 la comédie musicale GRUBB, un projet humanitaire issu de la collaboration entre de jeunes roms et des artistes internationaux. Une initiative qui l'a mené en 2019 vers l'écriture du livret et la mise en scène du spectacle musical, Bernadette de Lourdes. En 2021, Serge DENONCOURT met en scène les chansons de Michel SARDOU, dans Je vais t'aimer, comédie musicale, qu'il a écrite et dirigée.

Le scénariste - STEPHANE ROY : Scénographe bien connu du milieu du théâtre et de la danse, Stéphane ROY se consacre également à la direction artistique au cinéma. Parmi ses conceptions de décors, mentionnons Messi 10, Drawn to life, Varekai, Dralion, Zumanity, Zooza, Zarkana, Kurios du Cirque du Soleil et au théâtre, La Mouette, Oncle Vania, L'Odyssée, Roméo et Juliette, Le Roi se meurt et Le chant du Dire-Dire. En danse, il a travaillé avec les chorégraphes Gilles MAHEU et Édouard LOCK, qui l'ont mené à l'Opéra de Paris, à Tokyo et à Berlin. Au cinéma, il a assuré la direction artistique de productions telles C't'à ton tour de Laura CADIEUX, Kayla et Le Siège de l'âme. Il a travaillé sur la comédie musicale Les 3 Mousquetaires présentée à Paris en 2016 et fait partie de l'équipe de créativité du Cirque du Soleil pour le développement de nombreuses expériences hors chapiteaux. Stéphane a créé les scénographies de Bernadette de Lourdes et de Je vais t'aimer avec Serge DENONCOURT.

· L'association Hommage aux Héros

Créée par les porteurs de projet, l'association Hommage aux Héros est une association de type loi 1901.

L'association a notamment pour mission :

- de veiller à ce que le projet respecte les aspects scientifiques, éthiques et mémoriels de l'histoire du Débarquement allié en Normandie jusqu'à la fin de la Bataille de Normandie en 1944 ;

- d'accompagner l'implantation du projet en Normandie ;

- d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la phase 2 du projet.

A la date de création de l'association, trois comités ont été créés pour accompagner l'association et le projet :
- un comité d'éthique et de la Mémoire

- un comité scientifique et pédagogique ;

- un comité des acteurs économiques et locaux.

LE COMITE D'ETHIQUE ET DE LA MEMOIRE

Co-présidé par le Président du Comité du Débarquement et par le Président général du Souvenir Français, en leurs qualités respectives, le comité d'éthique et de la Mémoire a pour objet de porter un regard éthique et mémoriel sur l'écriture, la construction et la réalisation du projet.

En cas de désaccord manifeste et constaté par écrit entre les différentes parties, le comité est en droit de faire connaître ses réserves et objections.

D'autres personnalités et/ou personnes morales pourront siéger au sein du comité et seront cooptées par les deux co-présidents.

Afin de permettre au projet de raconter de manière inédite, pédagogique et populaire l'histoire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, le comité est à la disposition des auteurs du projet et du comité scientifique et pédagogique.

LE COMITE SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE

Le comité scientifique et pédagogique vise à garantir la rigueur du projet dans sa triple dimension académique, didactique et pédagogique. Il est composé d'historiens spécialistes du Débarquement du 6 juin 1944 et de la Bataille de Normandie.

Le comité scientifique et pédagogique inspire, valide et accompagne l'écriture de la trame narrative du projet, dont Serge DENONCOURT et Stéphane ROY (auteurs du projet) sont en charge.

LE COMITE DES ACTEURS ECONOMIQUES ET LOCAUX

Le comité des acteurs économiques et locaux est composé de représentants des acteurs économiques, sociaux et politiques de Normandie.

Ce comité est compétent pour :

- donner un avis ou formuler des propositions sur toute question intéressant le territoire et les acteurs locaux ;

- coordonner les échanges des acteurs économiques et locaux intéressés par le projet ;

- favoriser les actions en faveur de l'intégration du projet sur le territoire.

7 · LES RÉFÉRENTS DU PROJET

HOMMAGE AUX HÉROS

7 · LES RÉFÉRENTS DU PROJET

Porté par la société Hommage aux Héros, le projet s'appuie sur un réseau d'interlocuteurs qui, depuis le lancement aiguillonnent, conseillent, débattent avec les porteurs du projet.

7.1 Commune de Carentan-Les-Marais

« Hommage aux Héros est un fantastique projet au service de la mémoire et de notre belle Normandie » (Jean-Pierre LHONNEUR, maire de Carentan-les-Marais)

Située dans la Manche, sur l'axe Caen-Cherbourg, la ville de Carentan-les-Marais est un des lieux emblématiques du Débarquement de 1944.

Soucieuse de transmettre et de perpétuer le souvenir de cette période de l'histoire, la commune de Carentan-les-Marais soutient le projet Hommage aux Héros.
À ce titre, elle accompagne les porteurs de projet dans leurs démarches et porte notamment la démarche de modification de son Plan Local d'Urbanisme.

7.2 Mémorial de Caen

« Ce projet, s'il est réussi, devrait permettre à des milliers de personnes qui pensent ne pas aimer l'histoire d'y accéder. L'histoire doit être partagée, accessible, populaire » (Stéphane GRIMALDI, Directeur général du Mémorial de Caen)

Le Mémorial de Caen est un des musées majeurs consacrés à cette période de l'histoire.

Créé en 1988, le Mémorial de Caen réunit une collection de plus de 8 000 objets et de plus de 100 000 documents traitant pour l'essentiel de la Seconde Guerre mondiale, principalement en Europe. Avec plus de 450 000 visiteurs chaque année, ce « musée pour la paix » est une référence en matière de mémoire liée à la Seconde Guerre mondiale.

Depuis le début du projet, les porteurs de projet ont souhaité pouvoir bénéficier des conseils du Mémorial de Caen. C'est pourquoi, depuis 2 ans, ils échangent avec lui pour, en temps voulu, pouvoir bâtir un partenariat. Ce partenariat reposerait sur 3 piliers :
- un pilier marketing et communication, pour être plus organisés et capter des clientèles lointaines et notamment étrangères ;

- un pilier formation : pour pouvoir déléguer celle des personnels au Mémorial. Son expérience en la matière n'est plus à démontrer et sera la garantie d'un personnel à même de délivrer une information de qualité ;

- un pilier scientifique, passant par la présentation de l'ensemble des contenus au Mémorial de Caen. A titre d'exemple, les auteurs ont ainsi adressé récemment au Mémorial de Caen une note de travail d'architecture historique. Cette note, d'une grande précision historique, avait pour but de présenter au Mémorial les faits historiques qui seront mis en avant et/ou en toile de fond de l'Expérience « Hommage aux Héros ».
Au-delà, une « mise à niveau » avant le début de l'Expérience sera faite. Celle-ci fera appel aux dernières technologies afin d'être la plus passionnante possible, mais surtout elle sera développée par le Mémorial de Caen, sous l'autorité de l'Inspection générale de l'Education Nationale.

7.3 Comité du Débarquement

Le comité du Débarquement est une Association dont la vocation est d'informer le plus largement possible sur la période du Débarquement allié en Normandie de juin 1944 et sur les événements mémoriels organisés chaque année par les communes membres du Comité, commémorant le Débarquement et la Bataille de Normandie.

Cette association regroupe 72 communes « historiques » du débarquement principalement situées entre Saint-Martin de Varreville et Ouistreham.

C'est pourquoi Hommage aux Héros présentera, pour recueillir leur assentiment, la narration historique au Comité du Débarquement. Plus qu'un gage de sérieux, cette volonté de présenter la narration historique est pour Hommage aux Héros l'expression d'une volonté de s'inscrire dans une histoire et dans une tradition.

Depuis le 6 juin 1945, soit un mois après la fin des combats, sous l'impulsion de Raymond TRIBOULET - alors sous-préfet de Bayeux avant de devenir un des ministres du Général DE GAULLE et le premier Président du Comité du Débarquement- le Jour J est célébré sur la côte normande. Au-delà d'imposer cette date dans le patrimoine culturel universel, avec la création du Comité du Débarquement, il a aussi une conscience aigüe du besoin de créer des musées, des infrastructures pour faire vivre la mémoire, manifester sa reconnaissance aux vétérans et transmettre aux générations futures cette page glorieuse de l'histoire : le combat pour la liberté. Hommage aux Héros a pour unique ambition de servir ce dessein. Comme le rappelle Jean QUETIER, Président du Comité du Débarquement, « c'est le Président de la Région Normandie qui a demandé au Comité du débarquement de veiller à la « qualité éthique et historique du projet d'épopée sur la libération de l'Europe », rappelant que notre Comité avait pour vocation la transmission de la mémoire et la manifestation de la reconnaissance aux vétérans. Avec le comité du débarquement, nous pouvons en effet constater l'intérêt toujours porté à cette page d'histoire, y compris de la part des jeunes générations parfois sur les pas de leurs grands-pères, mais aussi conscients de vivre dans un monde troublé et bien incertain. Les acteurs de l'époque avaient vingt ans lorsqu'ils ont risqué leur vie pour nous libérer du nazisme. Ils sont aujourd'hui au crépuscule de leur vie et ne seront plus là pour témoigner. Il nous faut maintenant réfléchir à la manière de transmettre la mémoire des vétérans et les valeurs qu'ils ont défendues. Beaucoup d'acteurs du tourisme de mémoire s'interrogent aujourd'hui sur l'évolution de l'offre.

« De nouveaux projets surgissent. « Hommage aux héros » en est un. Il reviendra au Comité du Débarquement d'apprécier la qualité du projet présenté. Nous nous y emploierons avec l'exigence attendue ».

7.4 Le Souvenir Français

Le Souvenir français est une association fondée en 1887, reconnue d'utilité publique, qui a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient Français ou étrangers.

Ses actions sont menées dans plusieurs domaines :

- dans le domaine patrimonial, faire en sorte qu'aucune tombe de « Mort pour la France » ne disparaisse des cimetières communaux, qu'aucun monument et aucune stèle combattante ne soit à l'abandon ;

- dans le domaine commémoratif, s'assurer qu'aucune cérémonie créée à l'origine pour enraciner le souvenir d'un événement historique local ne disparaisse ;

- dans le domaine de la transmission, qu'aucun élève ne quitte sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique.

C'est pourquoi Hommage aux Héros présentera aussi, pour recueillir leur assentiment, la narration historique au Souvenir Français. Plus qu'un gage de sérieux, cette volonté de présenter la narration historique à ces deux institutions est pour Hommage aux Héros l'expression d'une volonté de s'inscrire dans une histoire et dans une tradition.

Depuis sa création en 1887, le Souvenir Français joue un rôle essentiel dans le développement de l'esprit de défense et dans l'enracinement mémoriel des différents conflits. Parmi ses différentes ambitions, une d'entre elles apparaît majeure : transmettre. Une ambition qui est un défi qu'il est impératif de relever car le partage de l'histoire soude la Nation, soude les Hommes. Si le Souvenir Français s'est mis au service du monde enseignant pour réussir ce défi, Hommage aux Héros veut se mettre au service du Souvenir Français pour l'aider dans cette mission essentielle et faire écho à l'exigence de son Président Serge BARCELLINI :

« « Hommage aux Héros » est le projet qui marquera le temps de l'après. De l'après combattant. C'est le projet de l'ardente obligation de la transmission. Le Souvenir Français qui, depuis plus de 130 ans sauvegarde la mémoire des combattants qui ont œuvré pour la liberté, a décidé d'apporter un soutien exigeant à ce projet. Exigence de la vérité historique, exigence de la mémoire partagée, exigence du partenariat avec les nombreux acteurs de mémoire en Normandie, exigence du respect à ceux qui ont donné leur vie pour que vivent la France et l'Europe d'aujourd'hui. Aux côtés du Comité du Débarquement nous serons les yeux de ceux qui aiment. »

7.5 Région Normandie

« C'est sur nos côtes, à l'aube du 6 juin 1944, qu'a été initié le dénouement de la Seconde Guerre mondiale avec ses 55 millions de morts dont 30 millions de civils. Ce rapport singulier à l'histoire et à la guerre confère aux Normands une responsabilité majeure, celle de témoigner (...). Le projet Hommage aux Héros s'inscrit dans ce devoir de témoignage : dans le respect de la mémoire de toutes celles et de tous ceux, célèbres et anonymes, qui ont donné leur vie pour libérer l'Europe du joug du nazisme, dans le respect absolu des faits historiques en s'entourant des meilleurs chercheurs et experts, dans le respect des familles de victimes et de l'héritage de mots, d'objets et de souvenirs dont elles demeurent, génération après génération, les dépositaires »
(Hervé MORIN, président de la région Normandie, ancien ministre de la Défense)

Hommage aux Héros est aussi une ambition pour la Normandie.

Aujourd'hui, le tourisme de mémoire représente 39% des visites en Normandie. Avec Hommage aux Héros, le projet propose une offre nouvelle, complémentaire de celles qui existent. Une expérience moderne, aux standards internationaux les plus exigeants et les plus incroyables, avec comme ambition de dynamiser l'intérêt pour le tourisme de mémoire en Normandie et de faire venir de nouveaux publics français et internationaux. Naturellement, cette ambition s'inscrit dans la durée, comme un nouvel acteur économique qui apportera son ouverture à de nouveaux métiers, à l'international et qui sera partenaire de nombreuses filières d'excellence en Normandie.

Si le tourisme de mémoire est une réalité économique, ce tourisme ne ressemble à aucun autre. Ce projet doit donc être au service de ce tourisme spécifique et exigeant.

C'est d'abord un tourisme qui repose sur un socle de valeurs. En 2018, l'initiative « Normandie pour la Paix » est née de la volonté de la Région de poursuivre le considérable travail de mémoire accompli depuis 1945 en Normandie afin de devenir un laboratoire pour une paix durable. Une initiative qui met en lumière les valeurs de Paix et de liberté chères à la Normandie, tant lors du Forum mondial que tout au long de l'année, à travers maintes initiatives, projets labellisés et rendez-vous. Si Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, ancien ministre de la Défense, a dès le départ soutenu Hommage aux Héros, c'est parce que ce projet s'inscrit dans cette ambition. Pour Hervé MORIN, « La Normandie, tout au long de son histoire, a payé un lourd tribut à la guerre. C'est sur nos côtes, à l'aube du mardi 6 juin 1944, qu'a été initiée le dénouement de la Seconde Guerre mondiale avec ses 55 millions de morts dont 30 millions de civils. Ce rapport singulier à l'histoire et à la guerre confère aux Normands une responsabilité majeure, celle de témoigner. Témoigner en mémoire des victimes, témoigner en mémoire des sacrifices de millions d'inconnus, témoigner pour que les jeunes générations n'oublient jamais. C'est dans cet objectif que nous organisons chaque année le Forum Mondial Normandie pour la Paix où nous accueillons les ouvriers de la paix d'aujourd'hui et de demain. L'actualité tragique nous démontre à quel point la paix est fragile, à quel point elle constitue un combat permanent. Le projet « Hommage Aux Héros » s'inscrit dans ce devoir de témoignage : Dans le respect de la mémoire de toutes celles et tous ceux, célèbres et anonymes, qui ont donné leur vie pour libérer l'Europe du joug du nazisme, dans le respect absolu des faits historiques en s'entourant des meilleurs chercheurs et experts, dans le respect des familles de victimes et de l'héritage de mots, d'objets et de souvenirs dont elles demeurent, génération après génération, les dépositaires.
Avec « Hommage Aux Héros », la Normandie continuera de porter les valeurs d'humanisme, de tolérance et de paix qui sont les siennes avec la volonté de garder vivants les sacrifices et les actes de bravoure qui ont marqué ces grandes pages d'histoire. Cet ambitieux projet favorisera également l'attractivité de notre Région, en lien étroit avec l'ensemble des sites du tourisme de mémoire dont je salue à nouveau le travail exemplaire ».

7.6 World War 2 Museum (Nouvelle Orléans)

Le National WWII Museum raconte, comme aucun autre musée, l'histoire des USA dans cette guerre qui a changé la face du monde : Pourquoi elle a été menée, comment elle a été gagnée et ce que cela signifie aujourd'hui. Grâce à des expositions, des expériences multimédias et des milliers de témoignages, le musée emmène les visiteurs dans une visite immersive de la Seconde Guerre mondiale sur tous les théâtres de guerre.

Il est certain que cette approche aide toutes les générations à comprendre le prix de la liberté. Le WW2M est aussi la preuve qu'il est possible d'allier rigueur historique et expérience. C'est pourquoi, les porteurs du projet Hommage aux Héros sont allés travailler plusieurs jours à la Nouvelle Orléans avec le Président du WW2M et ses équipes. Ces échanges ont vocation à se perpétuer pour continuer à apprendre.

7.7 Musées de la région

Le projet Hommage aux Héros bénéficie du soutien de plusieurs musées de mémoire de la région, comme le Normandy Victory Museum ou le D-Day Experience situés à Carentan-les-Marais.
Une présentation du projet a été menée auprès d'eux à l'initiative du maître d'ouvrage, en collaboration avec le Comité Régional du Tourisme, le 13 juillet 2022.

Ainsi, si certains musées soutiennent le projet, d'autres attendent la phase de concertation pour poursuivre les échanges à ce moment-là en vue d'enrichir le projet.

THE NATIONAL WWII MUSEUM NEW ORLEANS

NORMANDY VICTORY MUSEUM

D-DAY EXPERIENCE NORMANDY

8 · LES SUITES DU PROJET

HOMMAGE AUX HÉROS

8 · LES SUITES DU PROJET

2021
Étude de programmation pour l'expérience

Août-octobre 2022
Concertation volontaire avec garant

Novembre 2022
Dépôt des dossiers réglementaires

Printemps 2023
Enquête publique

Fin 2023
Début des travaux de la phase 1

1er semestre 2025
Ouverture de l'Expérience et des pavillons thématiques

Conception : Etat d'Esprit Stratis - L'Associé - Juillet 2022

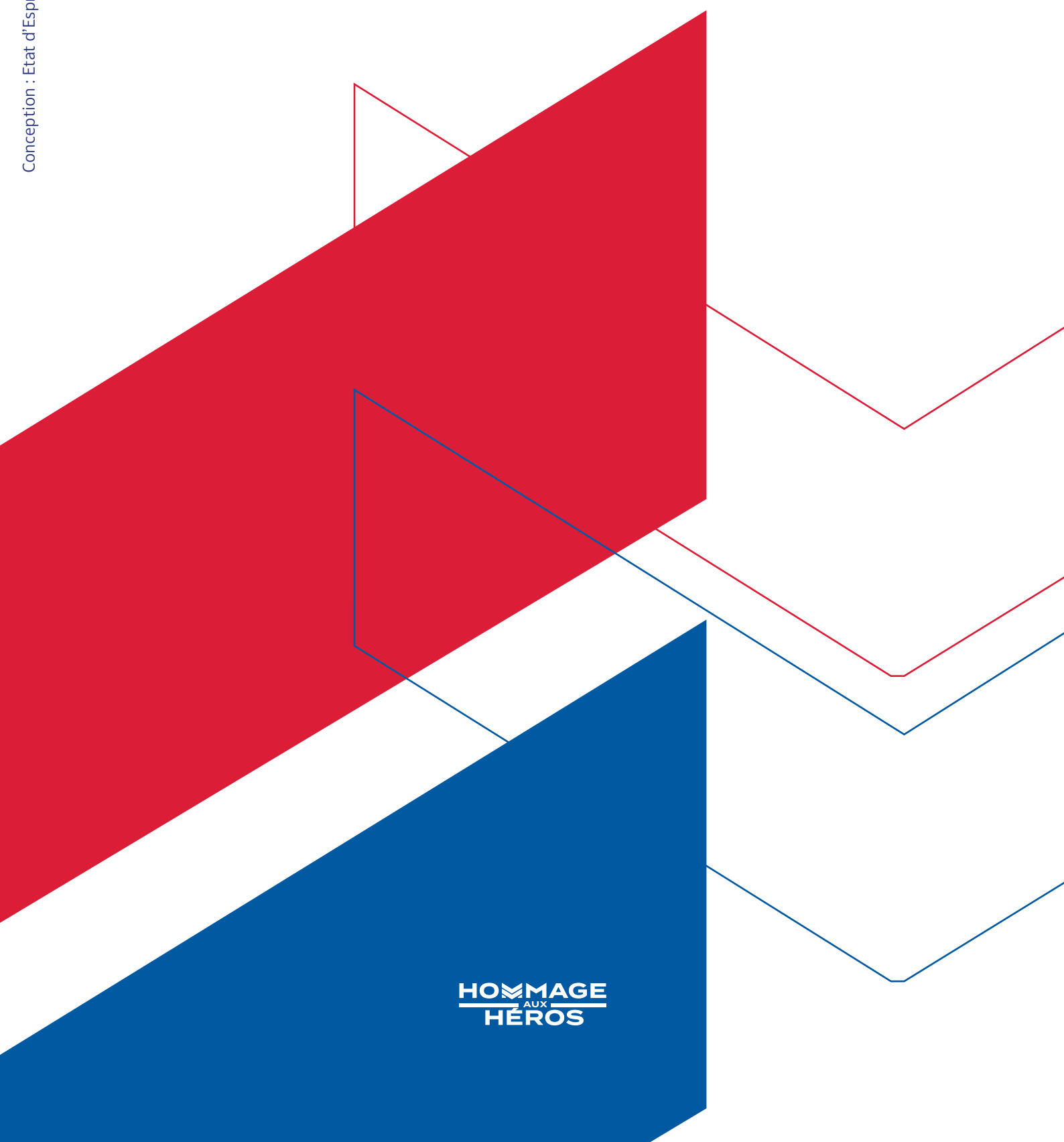

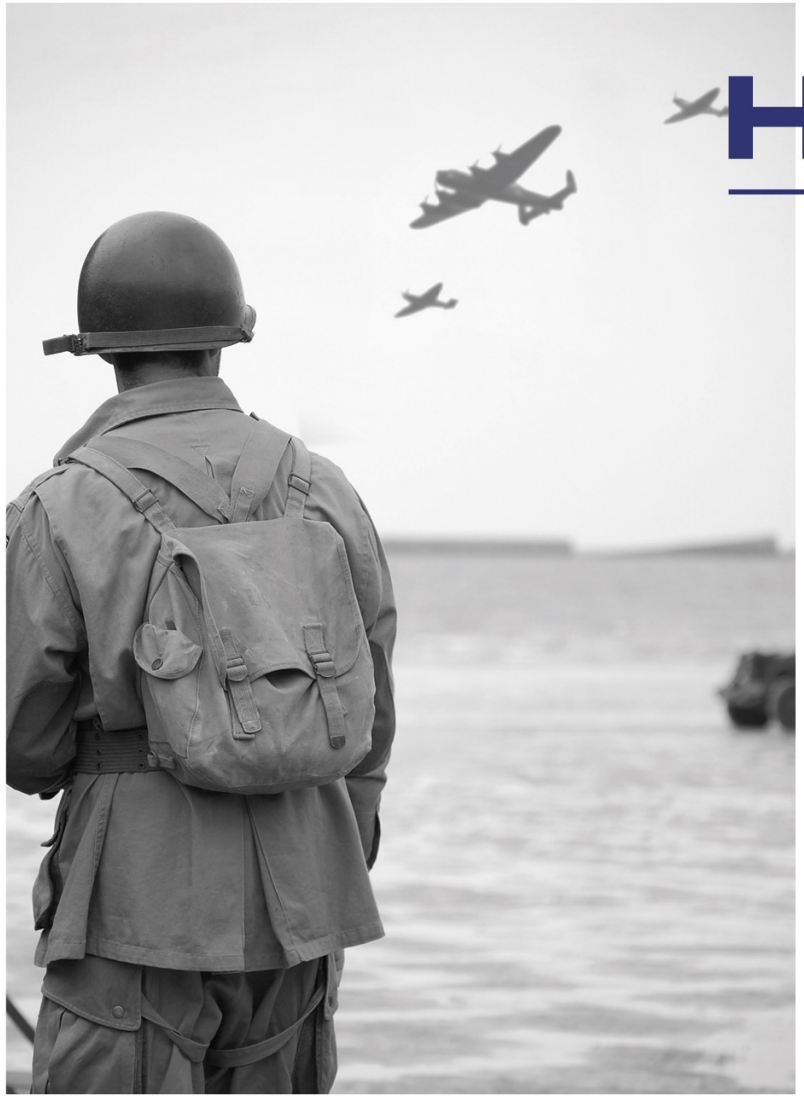

HOMMAGE AUX HÉROS

RÉUNION D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION
CARENTAN-LES-MARAIS
19 AOÛT 2022 - 18H30-20H30

CONCERTATION PRÉALABLE
DU 16 AOÛT AU 7 OCTOBRE 2022

Grégoire MILOT

Animateur

Jean-Pierre LHONNEUR

Maire de Carentan-les-Marais

Laurent DEMOLINS

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Garant de la Concertation Préalable

HOMMAGE AUX HEROS

LA CNDP

Les porteurs du projet :

Stephane GATEAU

Richard LENORMAND

Roberto CIURLEO

Régis LEFEBVRE

Cadre de la concertation

HOMMAGE AUX HÉROS

Cadre de la concertation

- Une concertation préalable portée par la société Hommage aux Héros au titre du code de l'environnement (Art. L121-15-1 et s. / L121-18 et s. du code de l'environnement).

- 8 semaines de concertation, du mardi 16 août 00h00 au vendredi 7 octobre 23h59.

- 5 réunions publiques et des moyens d'expression papier et en ligne

Comment s’informer et s’exprimer durant la concertation

- Le site internet du projet - www.concertation.hommageauxheros.fr
  - Les documents du projet
  - Un espace de contribution

- En déposant un avis sur les registres de concertation papier
  - En mairie de Carentan-les-Marais (Boulevard de Verdun, 50500 Carentan-les-Marais),
  - À l’office de tourisme de la Baie du Cotentin (24 Place de la République, 50500 Carentan-les-Marais),
  - À la Préfecture de la Manche (place de la Préfecture, 50002 Saint-Lô)

Les rendez-vous de la concertation

- **Vendredi 19 août** — **Réunion de lancement**
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30
- **Mardi 6 septembre** — **Réunion thématique sur l'histoire, la culture et l'éducation**
  Salle des fêtes d'Arromanches-les-Bains - 18h30
- **Mardi 13 septembre** — **Réunion thématique sur l'environnement**
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30
- **Jeudi 22 septembre** — **Réunion thématique tourisme et enjeux socio-économiques**
  Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin - 18h30
- **Jeudi 6 octobre** — **Réunion publique de pré-bilan de la concertation**
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30

Stephane GATEAU

Président de la société
Hommage aux Héros

Laurent DEMOLINS

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Garant de la Concertation Préalable

HOMMAGE AUX HEROS

LA CNDP

La CNDP / Autorité Administrative Indépendante

1. Veille au Droit à l'INFORMATION des citoyens
2. Veille au Droit à la PARTICIPATION des citoyens dans les *projets d'envergure ayant un impact sur l'environnement ou l'aménagement du territoire*
3. Désigne un GARANT de la CONCERTATION
4. Le GARANT rédige un BILAN de la CONCERTATION

Le Garant de la concertation Hommage aux Héros

Désigné par la CNDP le 6 avril 2022, le Garant assure le suivi de la procédure de concertation préalable du Projet Hommage aux Héros.

Dans le mois qui suit la clôture de la concertation préalable (> 7 novembre 2022), le Garant rédige un bilan *(déroulé, argumentation et propositions du public)* qui est publié sur le site du projet.

Le maître d'ouvrage doit rendre publiques dans les deux mois (> 7 janvier 2023) les mesures prises pour tenir compte des enseignements de la concertation.

Le Garant veille à la qualité de la concertation selon six principes d'action

INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes

NEUTRALITÉ
Par rapport au projet

TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet

ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur

INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Présentation du Garant

Laurent DEMOLINS

Garant CNDP depuis 2017

- Projet Gridlink Interconnexion électrique France – RU
- Projet Aquind Interconnexion électrique France – RU
- Construction T4 Aéroport CDG
- Modernisation Aéroport de Lille
- Construction Piste VTT Elancourt JO 2024

Contact : **laurent.demolins@garant-cndp.fr**

Questions / Réponses
sur la démarche de concertation

LE PROJET HOMMAGE AUX HÉROS

HOMMAGE AUX HÉROS

Le projet Hommage aux Héros

- Vidéo de présentation du projet

Le projet Hommage aux Héros

- Un théâtre de 1000 places se déplaçant sur plus de 400m
- Une Expérience ouverte d'avril à octobre
- Une Expérience ouverte en journée et en soirée
- Une fréquentation annuelle attendue de 600.000 visiteurs
- Environ 200 emplois directs attendus (+ environ 50 pour le village des Pavillons)
- Environ 122 emplois indirects attendus

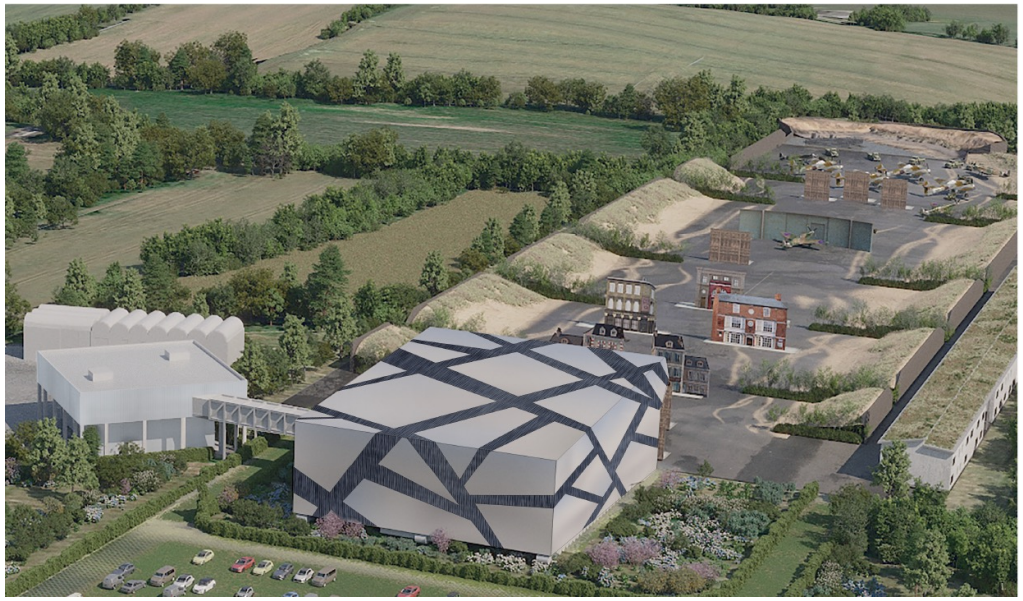

Les objectifs du projet

HOMMAGE AUX HÉROS

- Avec une très grande rigueur historique et avec une ambition populaire, faire revivre avec sensibilité et respect les grandes étapes du Débarquement et de la Bataille de Normandie

- Transmettre l'histoire de manière innovante
- Favoriser le tourisme mémoriel
- Valoriser la pratique artistique

Le site du projet

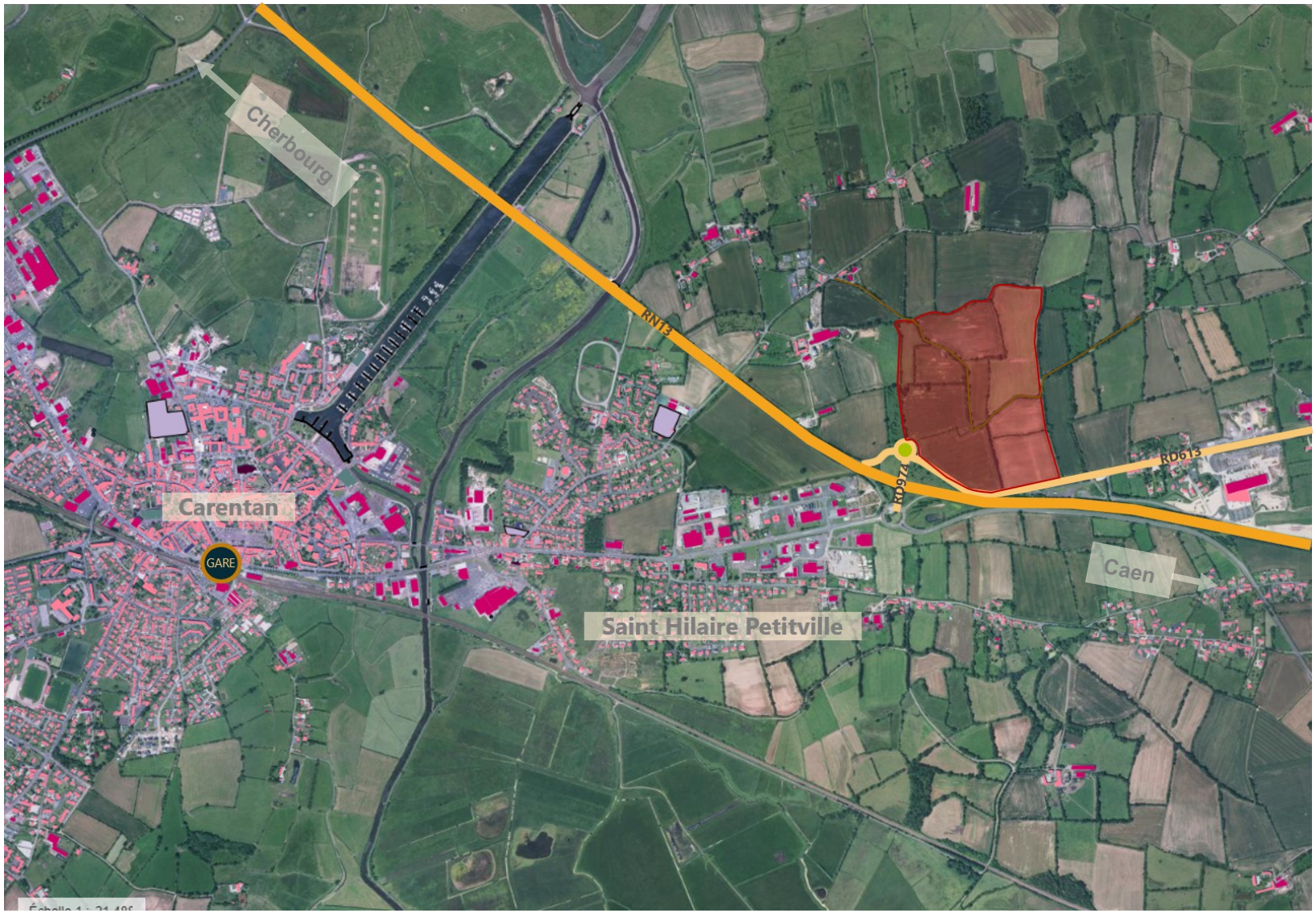

Vers CAEN

L'Expérience

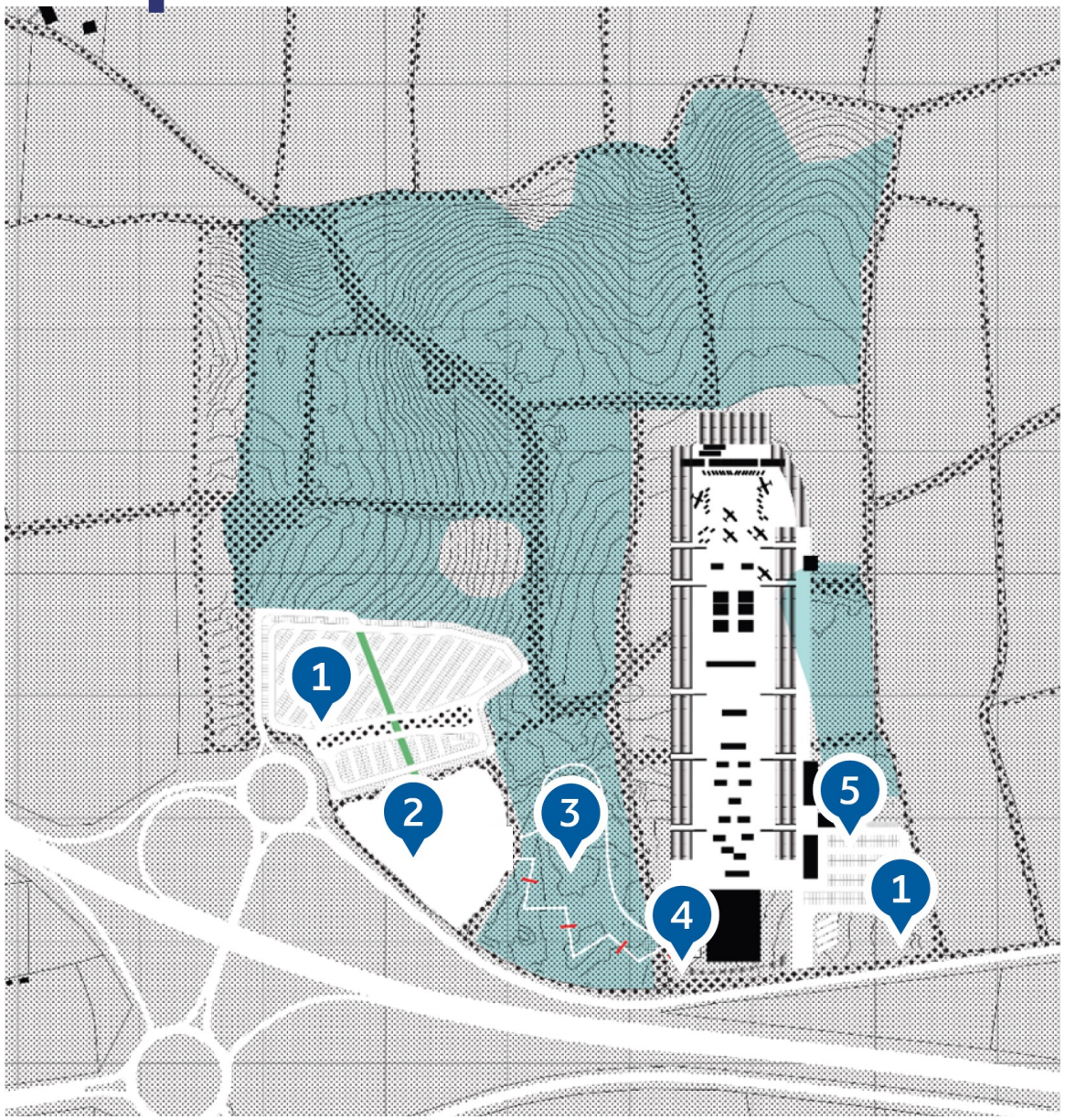

1. Deux parkings : public et personnels/artistes
2. Village des Pavillons
3. Le Lobby, hall d'accès au théatre
4. Le théâtre et l'esplanade des décors
5. Bâtiments annexes dédiés aux coulisses des acteurs, des figurants et aux personnels techniques

Le village des pavillons

- **Permettre aux visiteurs** de découvrir l'analyse des **principaux pays belligérants** sur ce conflit et comment les grandes démocraties ont depuis **construit l'Europe et la paix**

- **Maîtrise d'ouvrage : l'association Hommage aux Héros,** laquelle a pour missions :
  - de veiller au respect des aspects scientifiques, éthiques et mémoriels du projet
  - d'accompagner l'implantation du projet en Normandie

Le village des pavillons

HOMMAGE AUX HÉROS

- **Quatre pavillons** pour les 4 pays au cœur du conflit : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada et Allemagne.
- **Un pavillon événement** pour la réception des délégations françaises et étrangères, mais également des scolaires.
- **Un pavillon d'exposition**
- **Un pavillon des savoir-faire normands**
- **Un pavillon pour la restauration**

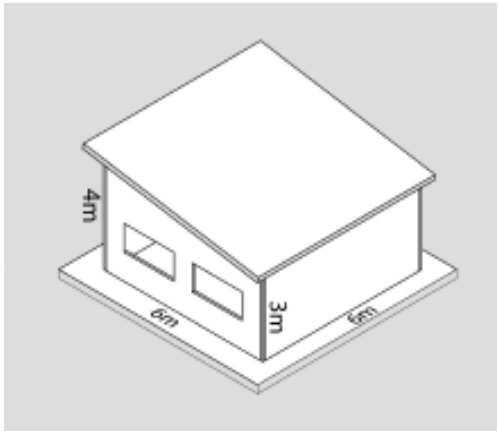

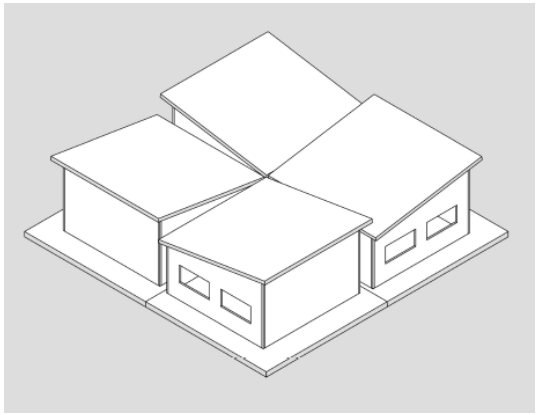

Les référents du projet

- Commune de Carentan-les-Marais
- Mémorial de Caen
- Comité du Débarquement
- Le Souvenir Français
- Région Normandie
- World War 2 Museum (Nouvelle Orléans)
- Musées de Carentan-les-Marais

Le calendrier du projet

HOMMAGE AUX HÉROS

2021
étude de programmation
pour l'expérience

Août-octobre 2022
concertation volontaire
avec garant

Novembre 2022
Dépôt des dossiers
réglementaires

Printemps 2023
enquête publique

Fin 2023
début des travaux
de la phase 1

1er semestre 2025
Ouverture de l'Expérience
et des pavillons thématiques

Le financement du projet

L'Expérience

Investissement de 90 millions d'euros *dont 60 pour les infrastructures*

Porté par la société Hommage aux Héros, laquelle est financée par deux sociétés d'investissement françaises et par emprunts bancaires

Le Village des pavillons

Investissement estimé à 20 millions d'euros

Porté par l'association Hommages aux Héros

Questions / Réponses

LES IMPACTS DU PROJET

HOMMAGE AUX HÉROS

Les retombées socio-économiques

- Les retombées liées à l'investissement
  - **Retombées en termes de chiffre d'affaires** pour les entreprises de la région estimé entre 22 et 32 millions d'euros HT
  - **Entre 180 et 260 emplois** équivalents temps plein (ETP) en phase de construction

- Les retombées directes et indirectes liées à l'exploitation
  - **L'Expérience => Création d'environ 350 emplois sur la période d'exploitation** (200 ETP annuels en emplois directs), et environ 16 ETP annuels chez les prestataires (emplois indirects)
  - **Le Village des Pavillons => environ 50 ETP annuels** (emplois directs)
  - **Les retombées touristiques indirectes** d'environ 20 M€ / an correspondant à environ 122 ETP annuels (hébergements (74), restauration (22), services, achats (26))

Les retombées socio-économiques

- Les retombées induites *(Liées à la consommation des ménages)*
  - **Environ 3 M€ liés aux emplois créés** pendant la phase de construction
  - **Environ 5 M€ de dépenses locales annuelles** pendant la période d'exploitation
- Les retombées fiscales
  - **La TVA**
  - **La taxe sur les spectacles** au bénéfice du Centre national de la musique
  - **Les contributions Sécurité Sociale** (Maladie, Retraite, …)
  - **Des taxes locales** : la contribution économique territoriale, la taxe de séjour, la taxe d'aménagement

Les retombées socio-économiques

- Un impact sur l'activité et l'attractivité

  - Un soutien au **dynamisme économique territorial** (hôtellerie, restauration, blanchisseries…)

  - **Favoriser le tourisme local et régional** ce qui bénéficiera aux autres sites régionaux, les sites de mémoire comme les autres sites touristiques

  - **Renforcer l'axe touristique Caen-Carentan-Cherbourg**, permettant un meilleur étalement des visites sur le territoire.

L'environnement

- Démarche éco-paysagère
- Approche agro-environnementale
- Limitation de l'emprise au sol et de l'artificialisation des sols
- Protection des zones humides
- Protection de la faune et de la flore
- Recours à des matérieux bio-sourcés
- Choix de constructions légères

L'environnement

- Les zones humides

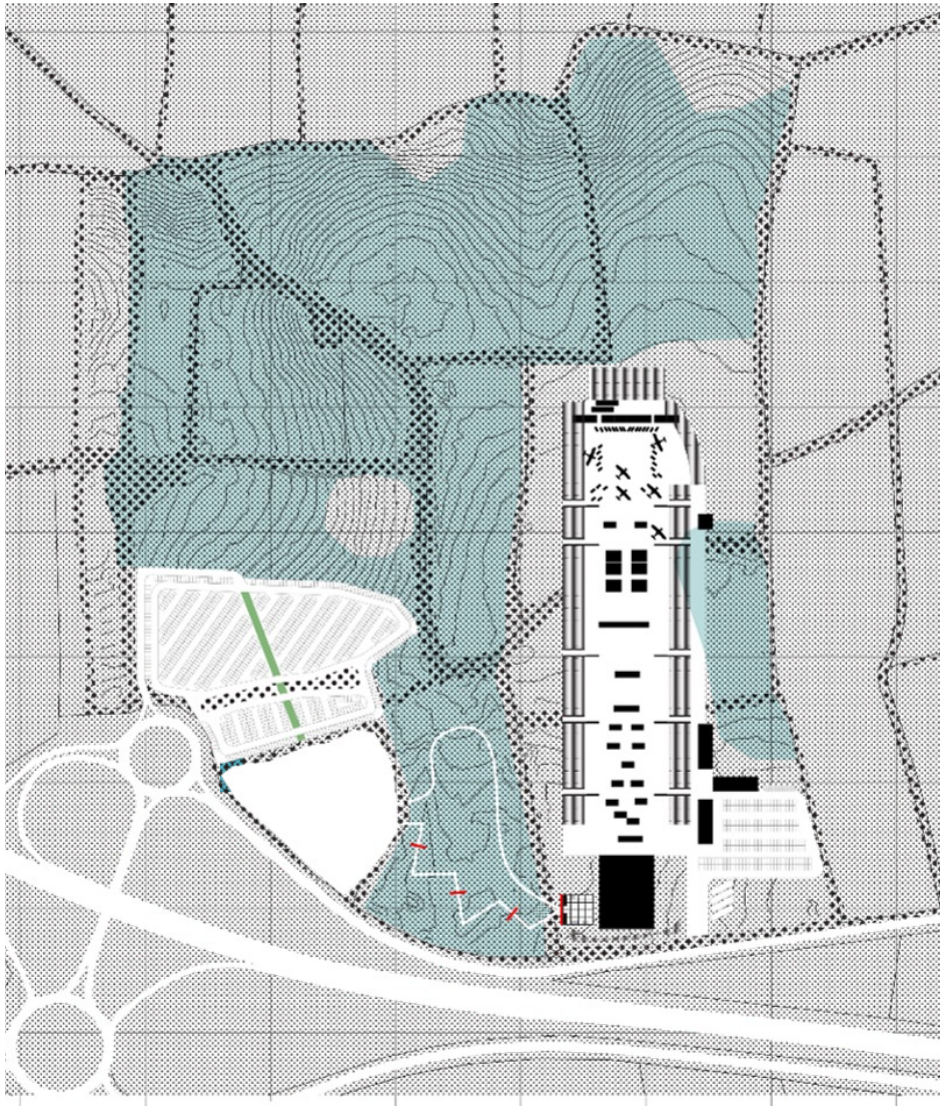

Positionnement des aménagements et situation des zones humides

L'environnement

La faune et la flore

- Étude Faune/Flore en cours depuis novembre 2021
- Inventaires écologiques menés sur 4 saisons
- Les haies : principal habitat des espèces identifiées

Haies impactées à compenser

Haies à améliorer / adapter

Proposition de haies de compensation

La mise en compatibilité des documents d'urbanisme

- Le projet se situe dans le PLU de la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville, approuvé le 29 juin 2012.

- Objectif : faire évoluer la classification des terres (Zone agricole (A) => zone urbaine (U)).

- Concertation portée par la Mairie de Carentan-les-Marais qui en détermine les modalités et les dates.

Questions / Réponses

Conclusion du garant

HOMMAGE AUX HÉROS

Comment s’exprimer durant la concertation

- Le site internet du projet - www.concertation.hommageauxheros.fr
  - Les documents du projet
  - Un espace de contribution
  - La réalisation de cahiers d’acteurs

- En déposant un avis sur les registres de concertation papier
  - En mairie de Carentan- les-Marais (Boulevard de Verdun, 50500 Carentan les Marais),
  - À l’office de tourisme de la Baie du Cotentin (24 Place de la République, 50500 Carentan-les-Marais),
  - À la Préfecture de la Manche (place de la Préfecture, 50002 Saint-Lô)

Les rendez-vous de la concertation

- **Mardi 6 septembre** — **Réunion thématique sur l'histoire, la culture et l'éducation**
  Salle des fêtes d'Arromanches-les-Bains - 18h30
- **Mardi 13 septembre** — **Réunion thématique sur l'environnement**
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30
- **Jeudi 22 septembre** — **Réunion thématique tourisme et enjeux socio-économiques**
  Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin - 18h30
- **Jeudi 6 octobre** — **Réunion publique de pré-bilan de la concertation**
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30

Merci de votre participation

HOMMAGE AUX HÉROS

www.concertation.hommageauxheros.fr

HOMMAGE AUX HÉROS

HOMMAGE AUX HÉROS

Compte-rendu

Réunion de lancement du 19/08/22

1. CADRE DE LA REUNION

Horaires : 18h30- 20h40

Intervenants :

- Laurent DEMOLINS - Garant
- Stéphane GATEAU – Hommage aux Héros
- Régis LEFEBVRE – Hommage aux Héros
- Richard LENORMAND – Hommage aux Héros
- Roberto CIURLEO – Hommage aux Héros

Animation / Modération :

- Grégoire Milot – Directeur Etat d'Esprit Stratis

Nombre de participants : 180 personnes

Note d'ambiance

La réunion s'est déroulée dans un climat animé. Les opposants au projet dont les interventions ont été applaudies ont « fait face » aux soutiens du projet dont les interventions ont également été applaudies.

Une vingtaine d'interventions ont eu lieu. Un certain nombre d'interventions ont été l'occasion d'exprimer soutiens ou oppositions au projet, sans poser de questions, alors que d'autres ont été des questions posées au garant ou à l'équipe projet.

Les réponses ont été faites aux différentes interventions (résumées ci-après).

2. INTRODUCTION

Ouverture par Grégoire MILOT - Animateur

Après, s'être présenté, l'animateur indique que la concertation permet de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

Jean-Pierre LHONNEUR – Maire de Carentan-Les-Marais

M LHONNEUR souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants présents lors de la réunion et souhaite que chacun puisse avoir des réponses aux questions qu'il se pose sur ce projet très important pour le territoire.

ANIMATEUR

L'animateur débute en présentant les intervenants sur scène en débutant par :

- Laurent DEMOLINS – Garant de la concertation nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui présentera dans quelques instants le cadre dans le lequel il intervient.

- Le maitre d'ouvrage, porteurs du projet : Stéphane GATEAU, Régis LEFEBVRE, Richard LENORMAND, Roberto CIURLEO qui vont ensuite présenter le projet et répondre aux questions du public.

Rappel du cadre de la concertation

L'animateur rappelle dans un premier temps le cadre de la concertation. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du code de l'environnement. Les projets ayant un impact sur leur environnement sont soumis à l'organisation d'une concertation préalable. Le maitre d'ouvrage a l'obligation de présenter aux parties prenantes, aux habitants, aux acteurs et aux partenaires socio-économiques du territoire, la nature du projet et ses impacts. C'est le cadre dans lequel se déroule la présente concertation.

Le maitre d'ouvrage a effectué une saisine de la CNDP, autorité administrative indépendante, qui a nommé Laurent Demolins, garant de cette concertation.

Pour pouvoir vous informer et échanger, il y a plusieurs moyens :

- 5 réunions publiques sont organisées durant les 8 semaines de concertation. C'est aujourd'hui, la réunion de lancement durant laquelle on va découvrir le projet dans son ensemble, puis nous aurons 3 réunions thématiques (le mardi 6 septembre, sur l'histoire, la culture et l'éducation à Arromanches-les-Bains, le mardi 13 septembre sur l'environnement à Carentan-les-Marais et le jeudi 22 septembre sur le tourisme et les enjeux socio-économiques à Cherbourg-en-Cotentin) et enfin une réunion de pré-bilan qui aura lieu le jeudi 6 octobre. Il s'agit d'une réunion de pré-bilan, car elle a lieu la veille de la clôture de la concertation, ce qui sera dit lors de cette réunion sera également intégré dans le bilan qui sera réalisé.
  À noter, la réunion sur l'environnement se déroulera le mardi 13 septembre et non le mercredi 14 septembre, comme indiqué par erreur dans quelques supports de communication.
- Le site internet – concertation.hommageauxheros.fr sur lequel on retrouve de nombreux documents : dossier de concertation, dépliant, vidéo de présentation du projet et un espace d'expression sur lequel le public peut déposer ses avis et observations sur le projet.

- Il est également prévu des rencontres sur le marché de Carentan-les-Marais, les lundis 22 aout et 12 septembre pour permettre au maitre d'ouvrage d'aller à la rencontre des habitants.
- Enfin des registres de concertation papier sont également disponibles en mairie de Carentan-les-Marais, à l'office de tourisme de la Baie du Cotentin à Carentan-les-Marais) et à la Préfecture de la Manche à Saint-Lô.

L'animateur indique que ces outils sont classiques et doivent permettre au plus grand nombre de bien comprendre le projet, que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice afin d'arriver à un projet connu, compris et partagé par tous et par le territoire.

L'animateur évoque l'importance du bilan en indiquant que tout ce qui sera dit durant la concertation sera analysé, à la fois par le garant et le maitre d'ouvrage. Les remarques et questions seront intégrées au bilan qui comprendra également les réponses du maitre d'ouvrage sur les différents thèmes.

Il invite ensuite Stéphane GATEAU, président de la société Hommage aux Héros à faire une introduction et expliquer en quelques mots d'où vient ce projet.

Stéphane GATEAU président de la société Hommage aux Héros

Stéphane Gateau débute en remerciant les participants d'être présents à cette réunion de concertation

Selon lui, pour bien comprendre et appréhender une idée, il faut d'abord expliquer son cheminement. Il rappelle qu'il a produit pour les chaines de service public le 60ème anniversaire du débarquement depuis Sainte-Mère l'Église. Il indique que ce travail d'une année lui a donné le goût et l'envie de transmettre cette histoire à ses enfants. Après de multiples visites des sites et musées du débarquement, il est allé à Verdun, lieu de la Première Guerre mondiale où il a assisté au spectacle « Des flammes à la lumière » - spectacle de 2h avec 200 figurants - qui retrace cette bataille qui a fait 700 000 morts et blessés. Il indique avoir été ému par le fait que c'est beaucoup d'arrière-petits-enfants de soldats morts à Verdun qui participent à ce spectacle. C'est de là qu'est venue l'idée de proposer en Normandie un projet complémentaire à ce qui existe déjà. C'était il y a 3 ans et c'est ce qui amène aujourd'hui les représentants de la société HAH à présenter ce projet et répondre avec sincérité à toutes les questions.

Il indique également que s'ils ne se sont pas vraiment exprimés sur ce sujet avant ce soir, ce n'était ni du mépris ni de l'arrogance, mais c'était le temps du travail, de l'organisation et de la réflexion. Il insiste sur le fait que pour concevoir ce projet, ce sont des centaines de questions qu'ils se sont posés, probablement comme les participants peuvent s'en poser, et qu'ils sont prêts pour y répondre lors de cette réunion.

L'animateur conclut ces propos introductifs en passant la parole à Laurent DEMOLINS pour lui demander de présenter le rôle du garant.

3. LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Laurent DEMOLINS – Présentation du rôle du garant.

Il débute sa présentation en indiquant que la CNDP est une autorité administrative indépendante au même titre que la CNIL ou l'autorité des marchés financiers par exemple. Il présente les missions de la CNDP :

- Veiller au Droit à l'INFORMATION des citoyens, c'est-à-dire s'assurer que le maitre d'ouvrage informe bien les citoyens sur son projet.
- Veiller au Droit à la PARTICIPATION des citoyens, en leur permettant de donner leur avis sur le projet
- Pour cela, la CNDP désigne un GARANT de la CONCERTATION qui est chargé de suivre les modalités de cette concertation : information du public, expression du public et réponses du maitre d'ouvrage aux questions.
- 1 mois après la clôture de la concertation, le GARANT rédige un BILAN de la CONCERTATION. Dans ce bilan rendu public, le garant émet un avis sur la manière dont la concertation s'est déroulée et met en avant des points particuliers émis par le public et sur les attentes vis-à-vis du maitre d'ouvrage au regard des observations du public. Ce bilan sera joint au dossier d'enquête publique. Le maitre d'ouvrage aura ensuite 2 mois pour indiquer quelles sont les mesures prises à l'issue de cette concertation au regard des propositions faites par le garant.

Le garant indique avoir été désigné le 6 avril 2022.

M DEMOLINS présente ensuite les 6 principes que la CNDP met en exergue durant ses concertations :

- L'indépendance : le garant est indépendant vis-à-vis du maitre d'ouvrage, de la mairie et des associations.
- La neutralité sur le projet : le garant ne donne pas son avis sur l'opportunité du projet ;
- La transparence de l'information par le maître d'ouvrage et des documents mis à disposition et du bilan rendu public par le garant ;
- L'argumentation : le garant n'a pas pour rôle de dire le nombre de participants pour ou contre le projet, mais d'identifier les thèmes qui ressortent de la concertation. Il a une approche qualitative plutôt que quantitative ;
- L'égalité de traitement des contributions : aucune distinction n'est effectuée entre les personnes physiques et morales exprimant leur avis. Cependant, si tous les avis sont recevables, ils doivent être argumentés ;
- L'inclusion de tous les publics : la participation à la concertation est ouverte à tous et tout le monde peut donner son avis.

Enfin, il rappelle que ce n'est pas la 1ère concertation qu'il suit (Projet Gridlink Interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni, Projet Aquind Interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni, la construction d'un Terminal 4 à l'Aéroport Charles de Gaulle, la modernisation de l'Aéroport de Lille ou la construction d'une piste VTT à Elancourt pour les JO 2024).

Il invite les participants à poser toutes les questions qu'ils souhaitent, en les posant calmement et le maitre d'ouvrage y apportera des réponses.

Si ces réponses ne sont pas fournies, le garant indique qu'il le soulignera et demandera des réponses au maitre d'ouvrage dans les 15 jours qui suivent la réunion.

Pour écrire au garant : laurent.demolins@garant-cndp.fr

L'animateur invite le public à poser des questions spécifiques sur la démarche de concertation.

QUESTIONS/REPONSES SUR LA DEMARCHE DE CONCERTATION

Intervention 1 - Maxi Krause - habitante de Ver-sur-mer - représente le comité citoyen pour la défense de notre patrimoine - Présidente de l'association de protection de la nature.

Maxi Krause indique que dans le dossier de concertation, il est indiqué un périmètre restreint et un périmètre élargi : pourquoi cette restriction sur la concertation alors que le maitre d'ouvrage insiste sur la bataille de Normandie. Donc la concertation devrait également concerner les habitants de l'Orne, du sud du Calvados, mais aussi l'Eure autant que ceux de la Manche et du Calvados. C'est 1 projet qui devrait concerner toute la Normandie, ne serait-ce que par l'engagement d'Hervé Morin, et même toute la France.

Il en va de la façon dont la région et la nation traite les morts et leurs descendants qui sont répartis sur toute la France et à l'étranger. Pourquoi par exemple avoir exclu le bombardement du Havre et donc les Havrais de cette concertation ?

L'animateur indique que selon son expérience, il y a rarement autant eu d'articles qui sont parus dans la presse nationale sur le projet et sur la concertation en indiquant par exemple le site internet de la concertation.

⇨ **Réponse du garant**

Le garant indique que le périmètre lui a paru cohérent, car lorsqu'on parle du Débarquement et des plages du Débarquement, qui partent de Ouistreham jusqu'au Nord Cotentin, de ce point de vue, l'implantation des 5 réunions semblait cohérente avec la volonté de diffuser l'information et de sensibiliser le public.

Il ajoute également qu'au-delà des réunions publiques, il y a le site internet sur lequel chacun peut donner son avis

Au regard de son expérience, ce périmètre lui apparaît cohérent, mais également important.

Il conclut en indiquant que du point de vue du garant, il n'a rien à redire sur ce périmètre.

Intervention 2 - Question d'une participante

Pourquoi avoir organisé une 1ère réunion un vendredi soir en plein mois d'août, alors que les gens sont en vacances ou en week-end, c'est une date étonnante. Il lui semble que la 1ère date aurait dû être en septembre pour qu'une population plus large puisse y participer.

⇨ **Réponse du garant**

Le garant indique que, selon lui, ce projet s'adresse à des personnes habitant sur le territoire et d'autres personnes n'habitant pas sur le territoire.

Pour les personnes qui n'habitent pas le territoire, elles viendront probablement en dehors des périodes scolaires.

Selon lui, le débat est également de dire que si l'on fait le débat uniquement pendant la période scolaire, le public va dire « pourquoi ne le faites-vous que pendant la période scolaire et pas pendant les vacances scolaires ? ». Aussi l'organisateur a fait le choix de mixer vacances scolaires et hors vacances scolaires pour toucher le plus grand nombre.

4. PRESENTATION DU PROJET

Les représentants du maitre d'ouvrage se répartissent les temps de présentation.

Richard LENORMAND, directeur général de la société Hommage aux Héros invite à regarder, dans un premier temps, une vidéo présentant ce qu'est le projet, mais également des témoignages qui expriment les valeurs que la société Hommage aux Héros cherche à promouvoir au travers de ce projet.

Richard LENORMAND indique qu'il va présenter en quelques diapositives le projet, en précisant que celui-ci, ainsi que les impacts du projet sont plus longuement détaillés dans le dossier de concertation, disponible à l'entrée de la réunion et sur le site internet.

Tout d'abord, il présente les grands chiffres du projet :

- Un théâtre de 1000 places se déplaçant sur 400m en aller/retour. Le théâtre parcoure donc 800m et une trentaine de tableaux vivants évoluent durant ce cheminement, permettant de couvrir de nombreuses scènes et séquences de la bataille de Normandie, du débarquement et de sa préparation.
- L'Expérience sera ouverte d'avril à octobre, sur les ailes de la saison et pas uniquement lors de la saison touristique.
- L'Expérience sera ouverte en journée et en soirée. Il y aura un spectacle en soirée vers 19h-19h30, élément particulièrement apprécié par les autres professionnels du tourisme qui ont exprimé au maitre d'ouvrage le fait que les activités sont peu nombreuses le soir pendant les vacances.
- La fréquentation annuelle attendue de 600.000 visiteurs
- Le projet créera environ 200 emplois directs attendus tels que techniciens, artistes, maintenance, etc, (emplois directs = emplois sur le site pour le fonctionnement de l'expérience) et une cinquantaine d'emplois pour le village des Pavillons qui sera présenté par la suite.
- Enfin, des retombées économiques liées au tourisme local, visiteurs de passage dans la région amenés à y consommer, pourrait générer la création de 122 emplois indirects.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Roberto CIURLEO rappelle que le projet est une incroyable production, dont l'équipe est fière. C'est une forme inédite qui n'a qu'une seule et grande volonté ; celle de transmettre aux nouvelles générations, avec une très grande rigueur historique et via les technologies, d'aujourd'hui et de demain, du spectacle vivant.

Le but est de raconter ce volet de l'histoire de façon immersive et de donner envie aux spectateurs d'en savoir plus. Il insiste en indiquant qu'il ne s'agit pas d'un divertissement, mais bien d'un spectacle qui doit donner envie aux spectateurs de poursuivre leurs découvertes sur ce thème dans les musées, les plages du débarquement et autres pour ensuite donner envie de transmettre à leur tour.

Il poursuit en indiquant que ce projet est une production importante, pour lesquels ils ont déjà commencé à travailler sur un projet de transmission vers les métiers du spectacle, pour les former sur place.

SITE DU PROJET

Le site du projet se trouve à proximité de l'échangeur de sortie de la RN13, près de Saint-Hilaire-Petitville. Bien qu'elle se situe au sein d'une zone non construite actuellement, cette parcelle s'inscrit dans la continuité urbanistique de la ville, donc dans le paysage urbain local.

L'EXPERIENCE

Le maitre d'ouvrage précise que la parcelle sera finalement assez peu construite, puis il détaille les bâtiments qui seront construits

4 - le principal bâtiment est le théâtre qui va se déplacer sur 400m et l'esplanade qui est devant le théâtre.

5- les bâtiments annexes, comprenant les coulisses, les bâtiments techniques et administratifs. Ils sont regroupés pour éviter l'étalement des bâtiments.

3- Le lobby qui est la salle d'embarquement des visiteurs pour leur permettre d'entrer et de sortir du théâtre.

2- Les pavillons qui seront présentés par la suite

1- Les parkings visiteurs (sur la gauche 800 places) et sur la droite, le parking personnes (200 à 250 places).

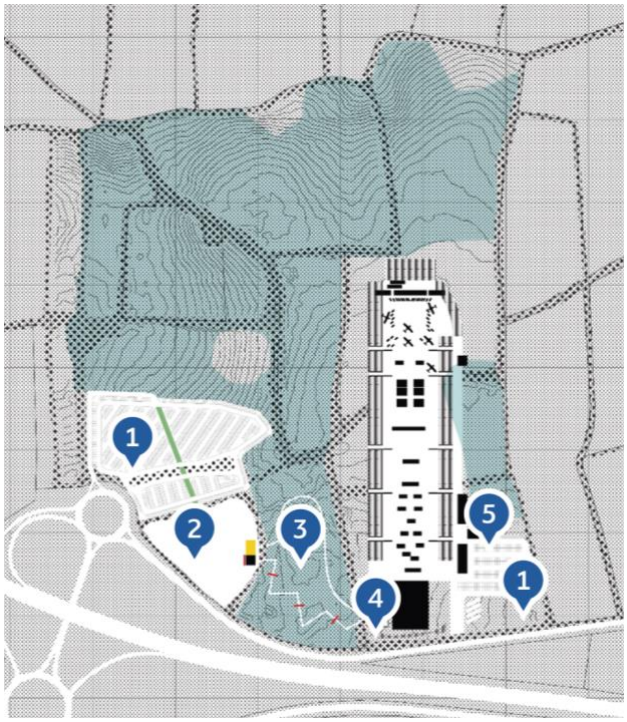

LE VILLAGE DES PAVILLONS

Régis LEFEBVRE présente le village des pavillons qui vient compléter l'expérience et la volonté de transmettre. L'ambition est de permettre aux visiteurs de continuer à apprendre au travers de ces 4 pavillons (Américain, Canadien, Allemand, Anglais). Ces espaces seront co-gérés par des musées ou des grandes institutions de ces pays, afin que l'analyse des conséquences du conflit et le regard contemporain porté sur cette période historique, puissent être fidèlement présentés.

La représentation des 4 pays au même endroit, mettant en exergue les différents enseignements tirés de ce conflit, constitue un élément unique au monde.

À titre d'exemple, l'ambassadeur allemand que le maitre d'ouvrage a rencontré leur a indiqué avoir été touché par la démarche et a indiqué les historiens avec lesquels l'équipe pourrait travailler en Allemagne.

Le maitre d'ouvrage précise que, à ce stade, 2 approches sont encore possibles :

- Une nation par pavillon
- Un thème par pavillon où les 4 pays présenteraient leur regard sur le thème traité.

D'autres pavillons seront créés :

- l'un pour la restauration ;
- un second pour les savoir-faire normands pour être une vitrine pour la Normandie ;
- un pavillon pour les événements qui permettra de recevoir des délégations étrangères (diplomatiques, militaires, mais aussi scolaires) avec un amphithéâtre et des salles de conférence ;
- Un pavillon d'exposition tournant pour faire vivre le site et apporter un regard nouveau sur ces événements.

La volonté de construction est d'avoir des constructions légères, en bois, modulaires, préfabriquées, probablement sur pilotis pour respecter le sol traduisant la volonté d'un village très éco-responsable.

Le maitre d'ouvrage insiste sur le fait que si l'accès au spectacle sera payant, l'accès au village sera quant à lui gratuit, ce qui explique que le village est porté par l'association Hommage aux Héros alors que le spectacle est supporté par la société Hommage aux Héros.

REFERENTS DU PROJET

Stéphane GATEAU présente les référents/soutiens du projet.

- **La Commune de Carentan** : Stéphane GATEAU indique que le choix du site était déterminant. Le terrain correspondait aux attentes et aux critères environnementaux et l'accueil et la motivation du maire et du Conseil Municipal ont convaincu le maitre d'ouvrage et ont été des atouts majeurs pour choisir d'implanter le projet à Carentan-les-Marais.
- **La Région Normandie**. Ce projet a été présenté très tôt à la Région, car il semblait indispensable d'avoir le soutien de la Région Normandie sans pour autant demander d'implication financière. Les échanges sont réguliers avec les équipes de la Région.
- **Le Mémorial du Caen,** première partie prenante rencontrée par la Région. L'avis, les remarques et l'expérience de Stéphane Grimaldi (directeur du Mémorial de Caen) ont été importants dans la construction et l'imagination de ce projet. Le travail se fait en lien étroit avec les équipes du Mémorial pour s'assurer de la véracité historique du projet.
- **Le Comité du Débarquement**. Le maitre d'ouvrage soumettra le projet à l'avis du Comité du Débarquement afin que la mémoire et l'honneur des soldats soient bien respectés.
- **Le Souvenir Français**, dans le même esprit que le Comité du Débarquement. Ils seront également gardiens de l'éthique du projet.
- **Le World War 2 Museum** : le maitre d'ouvrage a rencontré en avril 2022 Nick Muller, président historique de ce musée de référence sur la Seconde Guerre mondiale, et a été impressionné par la façon très moderne dont ils transmettent cette histoire. Aujourd'hui, le maitre d'ouvrage travaille main dans la main avec les équipes du World War 2 Museum.
- **Les musées de Carentan** : Dday expérience et Normandy Victory Museum. Le maitre d'ouvrage insiste sur le fait que rien ne peut se faire sans leur acceptation du projet. Il s'agit de partenariat et de complémentarité pour faire circuler les visiteurs entre les musées et Hommage aux Héros.
- **Le Crédit Agricole**. C'est le premier partenaire qui a été rencontré et qui a été très réceptif à l'ambition du projet. Le Crédit Agricole est ainsi la banque conseil, mais également le partenaire en communication pour les prochaines années.
- **La coopérative Isigny-Sainte-Mère** a été très enthousiaste, très rapidement sur ce projet a été un soutien lors de la conception du projet. Ils sont également partenaires en communication d'Hommage aux Héros.

CALENDRIER DU PROJET

Le Maitre d'ouvrage revient sur le calendrier du projet en indiquant les prochaines étapes :

- Novembre 2022, dépôt des dossiers réglementaires sur les autorisations d'aménager ;
- Printemps 2023, l'enquête publique sera menée ;
- Fin 2023, obtention des autorisations, permettant de débuter les travaux de la phase1 ;
- 1er semestre 2025, ouverture de l'expérience

FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'Expérience représente un investissement de 90 millions d'euros, dont 60 millions d'euros pour les infrastructures (bâtiments, voiries, parking). 30 millions d'euros sont consacrés aux études et au coût de production du spectacle. Ce financement est porté par la société Hommage aux Héros, laquelle est financée par deux sociétés d'investissement françaises et par emprunts bancaires avec des banques régionales.

Le Village des pavillons est un investissement maximum estimé à 20 millions d'euros porté par l'association Hommages aux Héros.

QUESTIONS/REPONSES SUR LE PROJET

Intervention 3 - Philippe CLERIS - Enseignant en histoire en lycée professionnel à Caen.

Il indique soutenir le projet, car l'histoire avant d'être présentée dans des musées, des livres, des colloques ou autre, elle doit d'abord être racontée. On a un changement de génération qui n'est plus réceptive aux musées traditionnels.

Il se dit particulièrement intéressé par la démarche publique c'est-à-dire de rendre la transmission pédagogiquement attrayante au grand public et aux jeunes qui n'ont pas la culture ou les savoir-faire de l'histoire académique.

Cette démarche d'histoire publique n'est pas encore très répandue en France. Il y a en France le Puy du Fou, qui est un parc d'attractions qui reprend en partie les démarches d'histoire publique avec notamment une formation de jeunes locaux au spectacle vivant.

C'est donc un projet particulièrement intéressant pour notre région.

Mais quel sera le rôle des Normands et de la Normandie dans votre projet ? Comment ne pas noyer dans une immense historie et épopée, le rôle très précis de la résistance normande sur le renseignement et sur les plans de sabotage des équipements militaires allemands dans ce projet ? y aura-t-il dans le projet un tableau scénique spécifique pour mettre en valeur ce rôle capital des comités départementaux de la libération du Calvados et de la Manche entre le 6 juin et le 27 juin (prise de Cherbourg) ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Selon le maitre d'ouvrage, l'aspect différenciant de cette œuvre réside dans la focale mise sur la bataille de Normandie. Lors des premières réflexions, le projet était davantage focalisé sur le Débarquement en lui-même. Progressivement, les équipes ont réalisé que les œuvres les plus populaires (films, livres…), majoritairement Anglo-saxonne et Américaines, n'évoquaient que très peu le volet de la bataille de Normandie. Il en résulte un important manque de notoriété de cet aspect auprès des jeunes notamment, même normands.

Cela a donc semblé évident d'expliquer que Paris n'a pas été libéré le lendemain du débarquement et de ce fait, 1/3 du spectacle sera consacré à la bataille de Normandie pour permettre aux visiteurs

de toutes nationalités de comprendre ce qu'il s'est passé (la résistance, les villes et les vies sacrifiées…).

Ce point sera donc particulièrement mis en avant. Pour cela, on va utiliser beaucoup d'écrans et d'images d'archives inédites (souvent les archives utilisées sont des images américaines mises à disposition). Cette dernière partie va particulièrement toucher les Normands. La Normandie sera donc au cœur de cette œuvre.

Précision supplémentaire : les auteurs n'ont pas encore écrit l'œuvre complète, mais ils ont écrit une note d'architecture historique. Cependant, à ce stade, ils rentrent dans une précision importante avec par exemple « dans le seul département de la Manche, 87 000 maisons ont été détruites et des villes comme Coutances, Mortain, Montebourg ou Valognes ont été sinistrées. Cette réalité doit être au cœur de ce tableau. Puis après 2 jours de combats acharnés, les alliés finiront par prendre Caen ». Cela traduit bien, selon le maitre d'ouvrage, que pour l'ensemble des faits qui seront dans le spectacle, il n'y aura pas d'interprétation, mais ce ne seront que des faits historiques. Dans la note écrite, ils ont commencé à écrire les éléments emblématiques pour montrer, par exemple, le rôle de la résistance avec une grande précision.

Intervention 4 - Quentin LAGALLARDE - Conseiller municipal de Cherbourg et futur conseiller régional.

La question porte sur la fréquentation du site et des autres sites moins connus, car plus petits, pour savoir si au cœur du périmètre de la concertation, qui regroupe de nombreux musées (grands ou petits avec par exemple, le Mémorial de Caen ou le musée de la libération sur la Montagne du Roule à Cherbourg) afin de savoir si l'impact a été étudié sur la fréquentation des autres sites ? Y'a-t-il un risque de « cannibalisation » ? Ou est-ce que cela permettra d'apporter des visiteurs pour les autres musées du périmètre ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage indique qu'il reviendra plus en détail sur ce point lors de la réunion sur le tourisme et les impacts économiques du projet.

Cependant, le maitre d'ouvrage indique que s'il vise 600 000 visiteurs et pas 450 000 visiteurs comme le mémorial de Caen, par exemple, c'est parce qu'il pense être capable de toucher une population plus large que celle qui est intéressée par le sujet de la Seconde Guerre mondiale au travers de l'offre de musées, en élargissant la base et en amenant des personnes à s'intéresser à ce sujet. Par ailleurs, le spectacle durera 1 heure, ce qui ne suffira pas pour épuiser cette histoire, mais la volonté est de donner le gout à ces visiteurs pour les pousser à aller approfondir ces sujets dans les autres musées environnants.

Le souhait du maitre d'ouvrage est bien évidemment de s'associer avec les autres musées.

Une réunion a été organisée avec le Comité Régional du Tourisme le 13 juillet à Caen avec les représentants des musées et du tourisme. Environ 30 personnes étaient présentes. Cette question a été posée et le maitre d'ouvrage pense que les participants sont partis rassurés.

En effet, si le projet touchait une partie des touristes des sites de mémoire, cela serait compensé par l'élargissement de la base de visiteurs généré par le projet.

À titre d'exemple, sur l'évolution du tourisme de mémoire, en 25 ans, il est passé de 3 à 6 millions de visites et les musées se sont multipliés, montrant que plus le nombre de musées augmente et plus l'offre se développe.

Pour mémoire, lorsque le mémorial de Caen a voulu s'installer, cela a été les mêmes craintes : cela allait tuer les sites de mémoire, cela allait être le supermarché de la mémoire, et aujourd'hui, tout

le monde se félicite de sa présence, d'autant qu'il est devenu la référence absolue dans le monde sur le débarquement.

Il complète en indiquant que la communication sera mondiale (Etats-Unis, Angleterre, Allemagne…) et la communication portera sur une région. Les visiteurs ne viendront donc pas uniquement pour le spectacle, mais le pavillon sur les savoir-faire normands permettra également de communiquer sur tous les endroits et tous les musées de la région. Il y aura un effet de caisse de résonnance.

Intervention 5 - Question d'un participant

Quel sera le contenu du pavillon des savoir-faire normands ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Il est encore en élaboration, mais l'objectif est que ce soit une vitrine des savoir-faire et des produits normands. L'objectif n'est pas de faire un supermarché, mais ce sera une vitrine, dans laquelle on aura les produits, mais aussi l'offre touristique.

Intervention 6 - Maxi KRAUSE

Souhaite revenir sur la question de l'opportunité du projet.

Elle se demande si l'on a besoin d'un projet qui fait de la guerre une attraction touristique ? La guerre est-elle loin et risque-t-elle d'être oubliée ? a-t-elle besoin d'un spectacle pour rester vivante dans les mémoires ? Selon elle, la guerre elle n'est pas loin, ni en Normandie, ni en France, ni en Europe, ni dans le monde. Cet évènement d'envergure ne risque pas d'être oubliée. Par exemple, on trouve encore de nombreuses bombes partout et ce sont des objets dangereux, mais on trouve aussi des dépouilles de soldats.

Elle indique qu'il y a des familles qui n'ont pas pu faire leur deuil, car ils sont dans l'ignorance de ce que sont devenus leurs proches. Il y a des gens qui se sentent blessés par votre projet et ils sont nombreux (anglais, américains, allemands, belges…)

Maxi Krause remet des témoignages de personnes (américains, anglais, français, allemand…) qui se sentent blessées par ce projet

Le garant rappelle qu'environ 180 participants sont présents et qu'il est nécessaire de poser des questions, les plus courtes possible, afin de d'avoir un maximum de questions.

Intervention 7 - Question d'un participant

On a vu des plans du projet et notamment des parkings. Par rapport à la fréquentation attendue, ils semblent sous-dimensionnés. De mémoire, il y a des terrains autour du site occupés par d'autres établissements : est-ce que vous envisagez un partenariat pour éviter d'artificialiser des terres et éviter trop de stationnements sur le site ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

C'est un point qui n'a pas été étudié à ce stade, mais s'il y a des solutions pour réduire l'emprise des parkings, c'est une piste à travailler.

Intervention 8 - Claude Guillemette, ancien instituteur et directeur de l'école des Hauts Champs à Carentan pendant 20 ans. Ancien directeur de nombreux centres de vacances pour enfants et adolescents. Auteur d'un ouvrage intitulé « L'école rend libre » sorti en 2020.

À ces titres, il considère avoir quelques compétences en matière d'éducation.

En préambule, il indique qu'il ne parlera pas de l'impact environnemental du projet D Day Land, ni de son impact sur la qualité de vie des concitoyens, ni sur la désorganisation de l'économie. D'autres participants à ce débat étant sans aucun doute plus compétents en la matière. Il indique donc que son intervention sera uniquement axée sur le rôle de l'histoire dans l'éducation.

Il rappelle que lors du débat organisé par l'association intitulée « Place de la république » en novembre 2020, il a été profondément choqué par une intervention de l'un des concepteurs du projet D Day Land qui disant en substance : « Pour faire comprendre l'histoire aux jeunes, il faut employer des moyens techniques modernes, vidéos, immersion en 3D, mises en scène … ». Cela revient selon lui à prendre les jeunes pour des imbéciles, incapables de comprendre l'histoire, incapables de s'y intéresser autrement que par des artifices et des jeux de lumière ou par le désormais célèbre effet « Waouh » ! Nos jeunes de 2022 sont-ils plus bêtes que nous l'étions à leur âge ? Mais quel est cet argument fallacieux répandu chez la plupart des défenseurs du projet pour faire avaler la pilule ?

C'est, selon lui, méprisant à l'égard des jeunes et insultant vis-à-vis des éducateurs compétents qui tentent d'effectuer honnêtement leur recherche de vérité historique.

Il indique être né en 1946 et n'avoir pas connu le débarquement allié sur les côtes normandes. Mais dès l'âge de 4 ou 5 ans il a été profondément marqué par les récits tragiques des témoins de la guerre et des bombardements. Son père, prisonnier en Allemagne, a connu la faim et l'humiliation. Sa mère, blessée, soignée par un soldat allemand, s'était réfugiée dans les sous terrains de Saint-Lô pendant les bombardements qui ont rasé la ville. À cette époque, on parlait peu, on voulait effacer les malheurs qu'on venait de vivre, bombardements, exodes, maisons en ruine, restrictions, marché noir, dénonciations, collaborations…

Étant donné son âge avancé, il indique avoir encore quelques amis qui ont vécu cette triste période. Il indique avoir vu au cours de la réunion une personne d'un certain âge sortir de la salle et dire « J'en ai assez entendu pour ce soir ». Ils acceptent évidemment qu'on raconte objectivement ce qu'ils ont vécu, mais s'indignent à la pensée que des investisseurs sans scrupule vont s'enrichir sur leurs malheurs et leurs souvenirs douloureux.
Selon lui, la raison d'être de ce projet, est avant pécuniaire, non philanthropique.

Mais si cela contribuait à servir la paix dans le monde ? Car la grande question est bien là. Les conflits dans le monde ne vont pas disparaître, bien au contraire. Ils vont avoir tendance à s'amplifier. Tout le monde le sait. Avec le réchauffement climatique, l'appauvrissement des sols qui produira le déplacement des populations affamées, la montée du racisme, des intégrismes, ce monstrueux projet va à l'encontre de ce qu'il faudrait faire. Exalter le culte du héros et faire défiler fièrement des engins de mort n'est pas la meilleure manière d'enseigner la culture de la paix.
Il évoque Jean-Luc Leleu, historien à l'Université de Caen qui a écrit dans l'édition Ouest France du 7 juillet 2022 : « Prétendre que ce spectacle fera œuvre de pédagogie et d'histoire est une duperie. Si tel était le cas, il n'y aurait nul besoin d'une mise à niveau de 10 minutes… ». Quelques lignes après : « le projet artistique ne consiste pas ici à parler à l'intelligence des individus, mais se borne uniquement à susciter chez eux des émotions ». Plus loin l'historien parle « d'exploitation éhontée du souvenir » et s'offusque je cite « de transformer en valeur marchande la mémoire des soldats alliés sous prétexte de leur rendre hommage ».
Ce qui lui semble essentiel dans toutes les cérémonies de commémoration et sur les lieux de mémoire, c'est d'avoir constamment en ligne de mire le « plus jamais ça » (préféré au fameux « effet Waouh »). Et pour se faire, il faut expliquer et expliquer encore les mécanismes qui conduisent à l'irréparable et aux horreurs de la guerre. Je n'en citerai que trois :
1- les intérêts économiques

2- la force de la propagande

3- le désir de puissance chez certains chefs d'État.

Si un jour naissait un vrai musée de la Paix à Carentan, il faudrait y ajouter les religions, la misère, l'ignorance, le racisme, les communautarismes et l'intolérance.

Il s'adresse ensuite aux élus de la communauté de commune et de la commune de Carentan en leur indiquant qu'ils portent une lourde responsabilité dans ce projet monstrueux, démesuré et indécent, estimant qu'ils vont transformer l'image de notre ville déjà écornée par le spectacle des reconstitueurs chaque année au mois de juin. Il poursuit en estimant que les élus ne vont pas servir la paix en glorifiant l'action des armes et en jouant sur les émotions, qu'ils vont à l'encontre du sens de l'histoire qui demande plus de sobriété, plus de respect de la nature et plus d'intelligence, plus d'anticipation sur l'avenir.
Pour conclure, il cite un article de Clémentine GODLDSZAL paru le 24 juin 2022 dans le journal le Monde. Elle parle de Roberto CIURLEO, producteur de comédies musicales. Son opinion est intéressante et peut faire réfléchir les plus convaincus par le projet : « Ceux qui l'ont connu […] parlent en effet de ses engouements parfois peu suivis d'effet, d'une propension à s'engager puis à disparaître, laissant ses partenaires dans l'embarras et la frustration ». Il invite tout le monde à méditer ces quelques paroles !

L'animateur invite les personnes qui ont des textes sans question, de les déposer sur le registre dématérialisé pour les partager avec le plus grand nombre.

Intervention 9 - Question d'une participante

Quel sera le tarif de l'entrée pour les adultes, les jeunes et les groupes scolaires ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le tarif de base pour les adultes sera de 28,5 euros. Il indique que des réductions seront possibles pour les enfants, les groupes et les scolaires seront autour de 10 euros.

Intervention 10 - Question d'un jeune participant

Il indique qu'il est selon lui important de continuer à partager cette histoire avec la technologie qui évolue.

Il refuse les propos disant que les jeunes ne comprendraient pas autrement que par le spectacle, mais c'est selon lui important d'utiliser les technologies d'aujourd'hui. De nos jours, les gens sont noyés dans l'information et communiquer avec les images tel que le projet le prévoit est important.

Il poursuit en prenant l'exemple de sa sœur qui n'aime pas l'histoire, mais dont il est persuadé qu'elle sera intéressée par ce projet qui n'est pas un simple musée.

Il conclut avec une question : ce projet sera-t-il ouvert aux prestataires indépendants ou uniquement réservé aux sociétés de productions françaises ou étrangères ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Pour concevoir ce projet, le maitre d'ouvrage mettra en face de ses besoins, des ressources qui ont les compétences adaptées. Le maitre d'ouvrage a commencé à mobiliser de nombreux prestataires, dont il remarque qu'ils sont plutôt jeunes qui ont un savoir-faire en informatique, sur l'utilisation des images qui seront présentées. L'immersion fait appel à des technologies d'aujourd'hui, donc souvent des ressources plutôt jeunes avec probablement des prestataires dans la région.

C'est un peu tôt pour avoir une réponse plus précise, mais l'objectif est bien d'être ancré dans le territoire et d'avancer avec celles et ceux qui peuvent répondre aux besoins du projet.

Intervention 11 - Question de Aurélien MARION - éleveur laitier et vice-président du parc des marais et conseiller communal à Appeville.

Il débute son propos en estimant avoir du mal à concevoir la pédagogie par l'émotion. Lorsqu'il y a des cours, on enseigne des choses et on ne va pas terroriser les élèves. Selon lui, cela le fait d'être immersif et de susciter l'émotion manque d'objectivité.

Il pose une question sur les impacts sonores en précisant que le maitre d'ouvrage a écrit dans le dossier de concertation que les résultats de l'étude sonore seraient disponibles en fin d'été 2022. Est-ce que les résultats sont disponibles ? Les sons portant loin, notamment dans la campagne, et le théâtre étant ouvert, la gêne pourra être importante.

L'étude d'impact a-t-elle déjà été réalisée ? Les citoyens impactés par la sonorisation du théâtre seront-ils consultés sur les sujets des nuisances acoustiques ?

⇨ **Réponse de Guillaume BELHAMRI – bureau d'étude EGIS Conseil**

L'objectif est d'avoir l'intégralité des sons au sein même du théâtre pour qu'il ne soit pas perceptible à l'extérieur. Il sera principalement fermé, hormis lorsque les panneaux qui changent, mais le son restera à l'intérieur.

Il complète en indiquant que la pyrotechnie a été supprimée du projet et que des talus seront positionnés autour de l'esplanade pour limiter les nuisances sonores.

Les études acoustiques sont toujours en cours et elle devrait être terminée fin septembre et sera dans l'étude d'impact. L'étude sera disponible dans le dossier d'enquête publique.

Intervention 12 - Question du Garant

Quel est le niveau de décibel aujourd'hui sur le terrain et quel sera le niveau de décibel à l'extérieur du théâtre ? Est-ce que le maitre d'ouvrage sait s'il y aura 30, 50 ou 80 dB, sachant que les dB se multiplient par 2 à l'échelle de 3 db ?

⇨ **Réponse de Eric Meyer – Environnementaliste au sein du bureau d'étude EGIS Conseil**

Il indique que de premiers passages sur site ont été réalisés pour relever les niveaux sonores et précise que l'acousticien a eu 2 objectifs :

- Dimensionner la scène pour le spectacle ;
- Travailler sur l'évaluation de l'impact, dont les travaux sont en cours.

Il confirme que les résultats de cette étude seront présentés en détail dans le dossier d'enquête publique. Il complète en indiquant que le droit de l'environnement s'applique et précise la notion de bruit de voisinage, ce qui est l'objectif appliqué à ce stade.

En termes d'impact, un riverain principalement concerné a été identifié. C'est à ce titre que les effets pyrotechniques ont été abandonnés. Les autres habitations sont beaucoup plus lointaines. En première approche, il n'y a donc pas de crainte à avoir pour les autres riverains en termes de nuisances sonores.

C'est donc la notion de bruit de voisinage qui sera appliquée au regard de l'émergence du bruit local par rapport au niveau sonore préexistant. Il ne sera pas pris un niveau sonore de départ urbain alors que le territoire est rural.

5. LES IMPACTS DU PROJET

LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU PROJET

Le maitre d'ouvrage indique qu'il y aura des retombées de plusieurs natures, liées à l'investissement, à l'exploitation, aux retombées induites, des retombées fiscales, mais également un impact sur l'activité et l'attractivité du territoire.

- **Les retombées liées à l'investissement**
  - **Il s'agit des retombées en termes de chiffre d'affaires** pour les entreprises qui se chargeront de la construction sont estimées entre 22 et 32 millions d'euros HT soit entre **180 et 260 emplois** équivalents temps plein (ETP) en phase de construction
- **Les retombées directes et indirectes liées à l'exploitation**
  - **L'Expérience =>** Création d'environ 350 emplois sur la période d'exploitation (200 ETP annuels en emplois directs), et environ 16 ETP annuels chez les prestataires (emplois indirects)
  - **Le Village des Pavillons** => environ 50 ETP annuels (emplois directs)
  - **Les retombées touristiques indirectes** d'environ 20 M€ / an correspondant à environ 122 ETP annuels (hébergements (74), restauration (22), services, achats (26))
- **Les retombées induites (Liées à la consommation des ménages)**
  - **Environ 3 M€** liés aux emplois créés pendant la phase de construction
  - **Environ 5 M€** de dépenses locales annuelles pendant la période d'exploitation
- **Les retombées fiscales payées par la société Hommage aux Héros**
  - **La TVA**
  - **La taxe sur les spectacles** au bénéfice du Centre national de la musique
  - **Les contributions Sécurité Sociale** (Maladie, Retraite, …)
  - **Des taxes locales** : la contribution économique territoriale, la taxe de séjour, la taxe d'aménagement
- **Un impact sur l'activité et l'attractivité du territoire**
  - Un soutien au **dynamisme économique territorial** (hôtellerie, restauration, blanchisseries…)
  - **Favoriser le tourisme local et régional** ce qui bénéficiera aux autres sites régionaux, les sites de mémoire comme les autres sites touristiques
  - **Renforcer l'axe touristique Caen-Carentan-Cherbourg**, permettant un meilleur étalement des visites sur le territoire.

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

Il s'agit d'un volet très important pour le maitre d'ouvrage. La même démarche rigoureuse et respectueuse que celle appliquée au volet historique, sera appliquée au volet environnemental et paysager.

L'avantage du projet, selon le maitre d'ouvrage, réside dans sa conception « ex nihilo », permettant ainsi d'appliquer pleinement et directement les meilleurs principes de construction et de tourisme durable.

Le maitre d'ouvrage insiste sur la double approche qui sera appliquée dans le cadre du projet : une démarche éco-paysagère, de respect de la biodiversité et des paysages, et une démarche agro-environnementale, promouvant le maintien et le développement d'une agriculture compatible avec le développement de la biodiversité sur les parcelles non-utilisées. Le maitre d'ouvrage indique qu'il va viser une limitation stricte de l'emprise au sol et de l'artificialisation des sols et qu'il protègera

les zones humides, la faune et la flore. Ils auront recours à des matériaux biosourcés autant que possible, tout en privilégiant les constructions légères autant que possible.

De nombreux critères environnementaux, comme la limitation des consommations d'énergie ou les nouvelles pratiques qui se développent, seront également appliqués.

LES ZONES HUMIDES

Les zones humides sur la parcelle sont importantes ; elles représentent la moitié des 32 hectares du site. Les bâtiments, les parkings et le village seront positionnés en dehors des zones humides pour les respecter. Il insiste sur le fait que seule la moitié du site sera utilisée pour le projet, 16 ha seront donc rendus à la nature, sur lesquels la naturalité sera augmentée.

Il n'y a qu'un endroit où les zones humides pourraient être impactées : sur le cheminement entre le village des pavillons et l'expérience. Pour répondre à cela, le cheminement sera fait soit sur pilotis, soit sur un matériau compatible avec l'infiltration des eaux et la préservation des zones humides.

LA FAUNE ET LA FLORE

Le maitre d'ouvrage indique que des études écologiques sont menées depuis octobre 2021 et réalisées sur 4 saisons. Un écologue passe tous les 1,5 mois et relève toute faune et la flore pour avoir un inventaire exhaustif de ce qui est présent sur les parcelles.

Les premières constatations indiquent que les espèces d'oiseaux vivent principalement dans les haies ou au pied des haies pour les amphibiens.

C'est pourquoi le maitre d'ouvrage a privilégié de préserver la quasi-totalité des haies. Seules 2 haies seront détruites, qui ont d'ailleurs une moindre qualité environnementale et seront compensées très largement. Enfin, de nombreuses haies seront maintenues et également largement améliorées afin de favoriser la biodiversité.

LA MISE EN COMPATIBILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Le maitre d'ouvrage évoque, pour conclure, un aspect plus technique concernant la mise en compatibilité des documents d'urbanisme de Carentan-les-Marais et de Saint-Hilaire-Petitville pour rendre les documents d'urbanisme compatibles avec l'installation du projet sur ce site.

Cela fera l'objet d'une concertation distincte portée par la mairie de Carentan-les-Marais dans les semaines qui suivent.

QUESTIONS/REPONSES SUR LES IMPACTS DU PROJET

En préalable, l'animateur invite, sous l'indication du garant, à ce que le maximum de personnes différentes puisse intervenir.

Intervention 13 - Question de Joël BELANFANT - militant environnementaliste

Il débute en évoquant le Mémorial de Caen comme référent, qui a démenti dans le journal Ouest France du jour.

Il estime que le maitre d'ouvrage a une lecture un peu superficielle de la séquence ERC (éviter, réduire, compenser), notamment dans un contexte national imposant de passer, d'ici à 2030, à moins 25% d'artificialisation des terres, et en 2052, à 0% d'artificialisation nette.

Il indique que sauf erreur de sa part, quand le maitre d'ouvrage dit qu'il maintiendra les zones humides, elles ne feront de toute façon pas partie du bail emphytéotique.

Il complète en évoquant les destructions de haies engendrées dans le cadre du projet, sachant qu'une reconstitution de haies nécessite entre 50 et 100 ans pour récupérer un état identique, selon lui.

Concernant la séquence ERC, le maitre d'ouvrage prétend chercher à éviter ou réduire l'impact du projet sur l'environnement, qui va utiliser 32 hectares de terres agricoles, alors qu'il s'agirait plutôt, dans le contexte actuel de crise climatique, de trouver un autre endroit pour implanter ce projet, sur un site qui ne se soit pas situé sur des terres agricoles. Si c'était un projet nécessaire pour l'alimentation humaine, pourquoi pas, mais ce n'est pas le cas et ce projet va même altérer les terres agricoles.

Il conclut en indiquant que pour les environnementalistes, un projet comme celui-là, c'est un non définitif.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Tout d'abord, le maire d'ouvrage répond sur le Mémorial de Caen en indiquant que ce que dit Stéphane Grimaldi, c'est ce que dit le maitre d'ouvrage depuis le début du projet. Ils sont dans un processus sur le long terme et un partenariat ne pourra être signé avec le Mémorial de Caen qu'au terme de la démarche d'échanges avec eux.

Il l'a d'ailleurs dit dans la presse, il trouve le projet intéressant, mais si un partenariat doit être signé, un certain nombre d'exigences doit être rempli comme avec le Comité du Souvenir Français, comme avec le Comité du Débarquement, comme avec l'inspection générale de l'éducation nationale.

Une convention ne pourra être signée qu'au terme de la démarche.

À ce stade le maitre d'ouvrage indique avoir livré au Mémorial de Caen une note d'architecture historique qui convient au Mémorial de Caen. Nous ne signerons que lorsque le synopsis et l'intégralité des éléments leurs auront été transmis.

Complément de réponse par Guillaume BELHAMRI – bureau d'étude EGIS Conseil

Sur la séquence ERC, c'est une obligation du code de l'environnement qui s'applique à tout projet et elle sera présentée en détail dans l'étude d'impact.

Pour l'évitement, il estime qu'il y a eu le choix du site, avec un terrain qui avait probablement vocation à être urbanisé. Il précise également qu'en tant qu'environnementaliste, il travaille en toute indépendance (même s'il travaille pour le maitre d'ouvrage), avec un code éthique, un code de l'environnement et un certain nombre de règles de l'art.

Au lancement de la mission, il avait une forte inquiétude sur l'acceptation du projet. Il a été surpris, notamment après les premiers sondages sur les zones humides et les résultats sur la faune et la flore, de l'écoute et du travail menés par le maitre d'ouvrage et l'architecte. Au lancement du projet, le bâtiment était prévu en diagonale, désormais l'emprise est réduite à 16ha.

Concernant l'artificialisation des sols, il indique que des parkings ne seront pas artificialisés par le bitume, ils auront des structures qui laisseront pénétrer l'eau et il en sera de même sur les cheminements qui relieront l'accueil à l'expérience.

Par ailleurs, les eaux pluviales seront récupérées et infiltrées via des bassins de rétention sur le site.

Sur les haies, il confirme qu'il faut bien 40 ans pour reconstituer des haies. Néanmoins, dans la partie nord, il s'agira de recréer quelques haies, mais surtout d'améliorer l'état de conservation des haies

existantes en variant les plantations effectuées, en offrant un habitat pour la nidification des oiseaux qui seront impactés dans la partie sud du site.

L'évaluation précise des impacts sur la faune et la flore est encore en cours puisque l'inventaire sera fini en septembre (notamment pour voir les impacts pour les chauves-souris). Dans ce cadre, il évaluera le besoin compensatoire, puisqu'il faut un certain temps pour compenser les pertes écologiques, ce temps est compensé par un ratio (coefficient de compensation) : il convient de rétablir plus de haies que ce qui sera détruit.

Clément BLANCHET – Architecte urbaniste du projet

Il souhaite compléter en indiquant que le projet est hautement paysagé, dans le sens où il vient s'immiscer dans un paysage préexistant en contribuant à l'amplifier, dans la mesure où l'architecture sera travaillée ou la faune/flore maximisée à l'aide des enseignements études environnementales, notamment via la création de nouvelles haies, générant de nouveaux liants sur ce paysage.

Jean-Pierre LHONNEUR - Maire de Carentan-les-Marais

Monsieur LHONNEUR indique qu'il y a quelques années, la Commune de Carentan-les-Marais avait répondu à une demande de la Région Normandie pour l'implantation d'un projet industriel sur le territoire pour près de 20ha. Ce terrain avait été proposé à l'époque, mais non retenu par l'industriel qui a choisi un autre site. Ce terrain a donc été proposé aux porteurs de projet dès la 1ère rencontre. Il présente l'avantage d'être à proximité de la 4 voies et d'être accessible, ce qui limitait les besoins en voiries. Il se trouve également assez éloigné des habitations et le PLU de Saint-Hilaire-Petitville, le futur PLU de la communauté de communes tout comme le SCOT l'indique comme un terrain permettant d'accueillir des activités économiques, qu'elles soient touristiques, artisanales ou industrielles.

Aussi une démarche de modification du PLU de Saint-Hilaire-Petitville, complètement indépendante de cette concertation, aura lieu du 15 septembre au 15 octobre. Dans ce cadre, des réunions auront lieu en mairie de Carentan-les-Marais et Saint-Hilaire-Petitville prochainement.

Intervention 14 - Question d'une participante

Une participante pose une question sur l'aspect routier. En effet, le 6 juin lors des commémorations, la RN13 avait été complètement bloquée par les parachutages à Sainte-Mère-L'église : en miroir, ce projet risque de créer un nœud routier ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage indique que selon lui, cela ne créera pas de problème. En effet, le projet vise 600 000 visiteurs, mais qui vont être étalés d'avril à octobre, et les flux durant toute la journée.

Cela évitera le « sur-tourisme », c'est-à-dire une présence massive d'un grand nombre de touristes au même endroit au même moment.

En effet, le maitre d'ouvrage indique que le théâtre ne fait que 1000 places, pour lesquelles les visiteurs auront réservé leurs places et il y aura 6 séances par jour. Ainsi, les personnes qui assisteront à une séance le matin ne seront plus présentes l'après-midi. Le flux escompté de 6 000 personnes par jour (1000 par spectacle) sera donc étalé durant toute la journée.

Intervention 15 - Question d'un participant

Dans le dossier il est évoqué 2000 personnes au maximum au même moment et que l'étude de trafic sera connue en fin d'été 2022. Est-ce que l'étude est finie sur la congestion et la circulation routière ? Je trouve étrange que l'on fasse une concertation alors que les études ne sont pas finies.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Effectivement, l'étude est en cours, l'été n'est pas fini. Il rappelle que l'on est dans une démarche de concertation préalable (préalable à l'enquête publique) et donc toutes les études ne sont pas finies pour qu'il soit encore possible de faire évoluer le projet.

Cependant toutes les études seront rendues publiques et seront dans l'étude d'impact.

Intervention 16 - Question de Elise RYST - Habitante de Saint-Hilaire-Petitville

Petite fille de résistante et fille d'un père né en 1939, elle se sent particulièrement concernée par le projet.

Elle estime avoir des avis positifs sur le fait que le maitre d'ouvrage ait réfléchi à quelque chose d'expérientiel pour les jeunes, mais également surprise que l'on n'ait pas été informé avant sur le site choisi, dans une petite ville au vert et au calme, notamment au regard du nombre important de visiteurs. Elle est intéressée par les études pour savoir si elle doit déménager.

Elle se questionne sur la nature de la démarche : s'agit-il d'une « concertation » ou bien seulement d'une démarche d'information sur le projet en passe de se réaliser faire. Est-ce que mon expression dans la réunion et sur le projet, peut permettre de faire évoluer le projet ou est-ce que le calendrier est figé et ce sera comme cela ?

Y a-t-il des évolutions possibles du projet suite à cette concertation ? Par exemple, s'il y a des nuisances sonores importantes, est-ce qu'il peut y avoir des évolutions du projet avec des murs anti-bruit ou en changeant de site ?

Ce projet lui semble être un bon projet, mais un petit peu grand à son goût, ce qui l'inquiète sur le tourisme de masse.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage rappelle que le principe des concertations préalables ne se limite pas à une démarche d'information, mais bien à des temps d'échanges, durant lesquels il recueille les remarques des citoyens, les prend en considération et étudie ensuite la façon dont le projet peut évoluer en fonction, sur certaines thématiques.

Si les études sonores révèlent que le projet est extrêmement bruyant, le maitre d'ouvrage mènera naturellement des études visant à déployer des mesures de réduction de bruit permettant de revenir dans des normes acceptables en la matière.

Intervention 17 - Intervention d'une élue de Caen originaire de la région.

Elle se dit désolée de voir un projet de cette nature s'implanter, en pensant aux habitants qui ont œuvré depuis des décennies pour en faire un territoire d'exception.

Selon elle, un tourisme de masse dans la région serait une catastrophe. Elle craint que ce projet ne présente pas un effet favorable en matière de tourisme.

Elle complète en indiquant qu'elle se sent désolée de voir que les terres agricoles vont être impactées, notamment en ce moment de crise climatique et alimentaire.

Enfin, elle pense à la concurrence sur le tourisme de mémoire avec tous les projets qui se sont implantés ces dernières années. Ce projet ne sera-t-il pas une concurrence « déloyale », s'étonnant que M Grimaldi ne se soit pas manifesté en ce sens.

Elle conclut en disant que selon elle, le projet l'interroge en matière de responsabilité. Toute l'opposition Caennaise, tant au niveau de la ville que de la Région est défavorable au projet.

Intervention 18 - Intervention de Danielle DUBOSC – Ancienne responsable de la promotion de la Normandie au Comité Régional du Tourisme à Évreux, directrice de l'office de tourisme de Caen pendant 10 ans, ayant fait la promotion du mémorial de Caen aux Etats-Unis avant son ouverture, puis au Pays de Falaise, puis à son compte en tant que guide sur les plages du débarquement.

Elle débute en indiquant qu'elle aimerait que son propos soit une note plus positive, estimant que les Normands manquent d'enthousiasme. Elle indique avoir vécu 15 ans aux USA où l'on dit toujours « yes, we can ». Alors qu'en Normandie, on a une chance et on ose.

Selon elle, il y a beaucoup de magnifiques régions françaises à forte renommée en raison de leur patrimoine historique et architectural. Mais la Normandie a la particularité d'être connue dans le monde entier, grâce à la bataille de Normandie.

Lors de son activité de guide, les touristes américains voulaient visiter Carentan-les-Marais dans laquelle il n'y avait pas grand-chose à voir. Mais le film « Frères d'armes » a incité les Américains qui venaient à visiter Carentan et il y aura quelque chose de fabuleux à voir.

Comment peut-on être si froid et réservé, selon elle ? L'environnement, l'écologie sont évidemment des sujets cruciaux, mais les apports du tourisme pour la région sont également à prendre en compte.

Lors de la création du Mémorial de Caen, les gens estimaient qu'il n'y en avait pas besoin et qu'il n'y avait pas besoin d'un autre musée, mais pour les jeunes, il faut de nouvelles technologies.

Elle conclut en invitant à être positifs : « Yes we can » !

Intervention 19 - Question d'un participant de 25 ans habitant en Normandie.

Il estime qu'il faut saluer le fait d'avoir un projet qui veut faire perdurer l'histoire et le devoir de mémoire. Certes, il peut-être y avoir des petites choses qui sont à revoir sur le côté spectacle, mais il souhaite saluer l'initiative d'avoir un tel projet dans la région.

Sur le plan écologique, c'est bien d'avoir un projet de ce type,

Si le projet va au bout, y aura-t-il des matériaux produits localement, ou est-ce que pour le concept de théâtre roulant multiroues, est-ce que de l'électricité sera produite localement, par exemple ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage insiste sur le souhait d'utiliser des matériaux bio sourcés et si possible de sources locales proches. C'est l'architecte qui veille à cela et c'est un postulat initial fort dans ce projet.

Sur l'électricité, il n'y aura pas d'énergie thermique sur le site, mais uniquement de l'électrique. Le maitre d'ouvrage étudie la possibilité d'utiliser des énergies renouvelables avec des panneaux photovoltaïques placés sur les différents bâtiments, qui ne produiront pas toute l'énergie nécessaire, mais une quote-part de l'énergie nécessaire pour le site.

Intervention 20 - Intervention d'une participante

Elle souhaite indiquer que pour rendre hommage aux héros, on a dans la région, un cimetière polonais, 2 cimetières canadiens, 2 américains, 16 britanniques et l'entrée est gratuite.

Intervention 21 - Question de Hervé HOUEL

Outre les animations culturelles, quelles seront les activités économiques et commerciales, présentes sur le site ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage rappelle ces éléments abordés rapidement dans la présentation en parlant du village. Il y aura de la restauration et le pavillon de savoir-faire normand et ce sera tout. Il n'y aura pas d'hôtellerie par exemple, ce qui est régulièrement évoqué.

Intervention 21 - Intervention de Phil GARNER - citoyen américain

Il indique soutenir fortement ce projet, car selon lui chaque famille américaine a été touchée par la Seconde Guerre mondiale et connaît la Normandie.

Il indique avoir reçu beaucoup d'Américains à qui il a fait visiter de nombreuses choses, sauf à Carentan où il n'y a pas grand-chose à voir à Carentan.

Il a également remarqué que les jeunes Américains se lassent des musées traditionnels.

Il souligne avoir vu la collaboration avec le World War 2 Museum de la Nouvelle-Orléans qui a déjà tourné la page avec un musée actuel et les jeunes n'en ont pas marre.

Il conclut en indiquant qu'il y a sans aucun doute assez de réglementation pour que les choses se fassent de manière légale et pérenne et que c'est une chance formidable pour la région et pour Carentan-les-Marais.

Intervention 22 - Intervention de Maxi Krause

Est-ce que vous allez poursuivre votre publicité avec la vidéo parce qu'elle montre tout à fait autre chose que le document écrit ?

L'animateur indique que les questions sont nombreuses, qu'il ne s'agissait là que de la 1ère réunion et qu'il y en aura encore 4, que les contributions publiées sur le site internet seront intégrées dans les bilans (garant et maitre d'ouvrage) et invite le garant à conclure la réunion.

6. CONCLUSION DU GARANT

Tout d'abord il se réjouit de voir autant de participants surtout en cette période de vacances = cette date était bien choisie.

Il souhaite dans un premier temps revenir sur le principe de la concertation. Le public peut faire **toutes** les propositions qu'il veut, il a le droit de les faire pendant les réunions publiques et sur le site. A l'issue de la concertation, le garant dresse un bilan dans lequel il rappelle les demandes faites et fait des propositions sur lequel le maitre d'ouvrage doit ensuite se prononcer.

Une vingtaine de questions ont été posées avec des réponses plus ou moins précises avec des experts

Il retient cependant 3-4 points sur lesquels il souhaite attirer l'attention du maitre d'ouvrage.

- Sur la fréquentation du site : il est annoncé 600 000 visiteurs, pourquoi pas plus ou moins ? Il lui semble important de faire connaître les études qui ont abouti à ce chiffre.
- Sur la composition des pavillons : il semble nécessaire d'informer le public pour lui dire comment sera déterminée la composition des pavillons. Comment le territoire sera associé à la composition des pavillons ? Est-ce qu'il sera associé à ces choix ou est-ce que ce sera uniquement le maitre d'ouvrage qui fait ses choix ?
- Concernant les sociétés indépendantes pouvant participer au projet : il serait souhaitable que le maitre d'ouvrage précise comment les sociétés pourront poser leurs candidatures ?
- Concernant les suites des études et du projet : que se passera-t-il si le site n'est pas valable ? S'il n'est pas retenu pour telle ou telle raison ? Quelles seront les possibilités d'action du maitre d'ouvrage ? C'est une information que le public a le droit de connaître.
- Concernant les études nuisances sonores et trafic : il indique avoir bien noté qu'elles sont en cours et seront finalisées en fin d'été et souhaite qu'elles soient accessibles sur le site internet.
- Le site internet fonctionne bien puisqu'il y a déjà environ 70 questions qui étaient posées sur le site. Il indique qu'il est bien prévu que le maitre d'ouvrage y réponde au fur et à mesure.

Enfin, il remercie le maitre d'ouvrage pour l'organisation de cette réunion qui du point de vue de la concertation lui semble une réussite.

Il rappelle, pour les prochaines réunions, que les réunions de concertation ont pour objectif de poser des questions pour que le maitre d'ouvrage puisse préciser le projet, sachant que le projet peut évoluer, mais que son évolution reste à la main du maitre d'ouvrage.

L'animateur conclut en rappelant les moyens d'expression (site internet et registres) et les prochaines réunions en insistant sur la date du mardi 13 septembre (et non le 14 septembre, comme il a pu être imprimé par erreur).

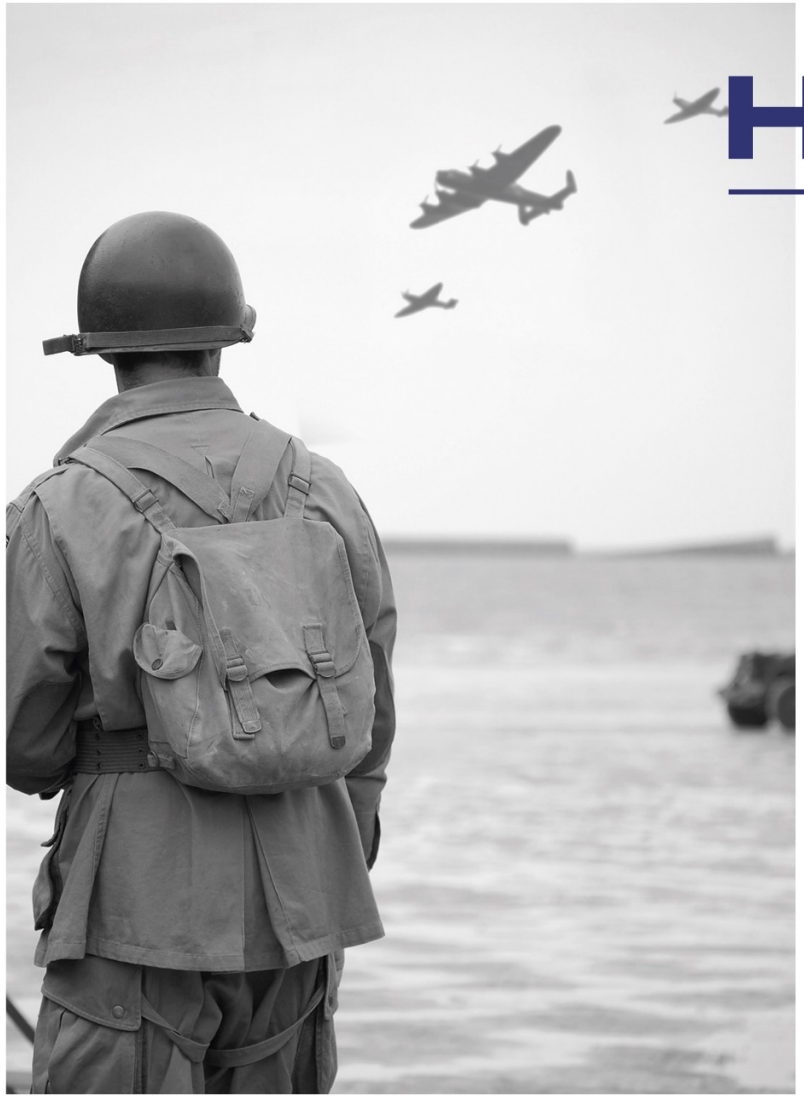

HOMMAGE AUX HÉROS

REUNION THÉMATIQUE HISTOIRE, CULTURE ET ÉDUCATION
ARROMANCHES-LES-BAINS
06 SEPTEMBRE 2022 - 18H30-20H30

CONCERTATION PRÉALABLE
DU 16 AOÛT AU 7 OCTOBRE 2022

Grégoire MILOT

Animateur

Marcel BASTIDE

Maire de Arromanches-les-Bains

Laurent DEMOLINS

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Garant de la Concertation Préalable

HOMMAGE AUX HEROS

LA CNDP

Les porteurs du projet :

Stephane GATEAU

Richard LENORMAND

Roberto CIURLEO

Régis LEFEBVRE

Cadre de la concertation

HOMMAGE AUX HÉROS

Cadre de la concertation

- Une concertation préalable portée par la société Hommage aux Héros au titre du code de l'environnement (Art. L121-15-1 et s. / L121-18 et s. du code de l'environnement).

- 8 semaines de concertation, du mardi 16 août 00h00 au vendredi 7 octobre 23h59.

- 5 réunions publiques et des moyens d'expression papier et en ligne

Comment s’informer et s’exprimer durant la concertation

- Le site internet du projet - www.concertation.hommageauxheros.fr
  - Les documents du projet
  - Un espace de contribution

- En déposant un avis sur les registres de concertation papier
  - En mairie de Carentan-les-Marais (Boulevard de Verdun, 50500 Carentan-les-Marais),
  - À l’office de tourisme de la Baie du Cotentin (24 Place de la République, 50500 Carentan-les-Marais),
  - À la Préfecture de la Manche (place de la Préfecture, 50002 Saint-Lô)

Les rendez-vous de la concertation

- **Vendredi 19 août** — **Réunion de lancement**
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30
- **Mardi 6 septembre** — **Réunion thématique sur l'histoire, la culture et l'éducation**
  Salle des fêtes d'Arromanches-les-Bains - 18h30
- **Mardi 13 septembre** — **Réunion thématique sur l'environnement**
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30
- **Jeudi 22 septembre** — **Réunion thématique tourisme et enjeux socio-économiques**
  Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin - 18h30
- **Jeudi 6 octobre** — **Réunion publique de pré-bilan de la concertation**
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30

Stephane GATEAU

Président de la société
Hommage aux Héros

Laurent DEMOLINS

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Garant de la Concertation Préalable

HOMMAGE AUX HEROS

LA CNDP

La CNDP / Autorité Administrative Indépendante

1. Veille au Droit à l'INFORMATION des citoyens
2. Veille au Droit à la PARTICIPATION des citoyens dans les *projets d'envergure ayant un impact sur l'environnement ou l'aménagement du territoire*
3. Désigne un GARANT de la CONCERTATION
4. Le GARANT rédige un BILAN de la CONCERTATION

Le Garant de la concertation Hommage aux Héros

Désigné par la CNDP le 6 avril 2022, le Garant assure le suivi de la procédure de concertation préalable du Projet Hommage aux Héros.

Dans le mois qui suit la clôture de la concertation préalable (> 7 novembre 2022), le Garant rédige un bilan *(déroulé, argumentation et propositions du public)* qui est publié sur le site du projet.

Le maître d'ouvrage doit rendre publiques dans les deux mois (> 7 janvier 2023) les mesures prises pour tenir compte des enseignements de la concertation.

Le Garant veille à la qualité de la concertation selon six principes d'action

INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes

NEUTRALITÉ
Par rapport au projet

TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet

ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur

INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Présentation du Garant

Laurent DEMOLINS

Garant CNDP depuis 2017

- Projet Gridlink Interconnexion électrique France – RU
- Projet Aquind Interconnexion électrique France – RU
- Construction T4 Aéroport CDG
- Modernisation Aéroport de Lille
- Construction Piste VTT Elancourt JO 2024

Contact : **laurent.demolins@garant-cndp.fr**

Questions / Réponses
sur la démarche de concertation

LES PREMIERS CONSTATS / ENSEIGNEMENTS

HOMMAGE AUX HÉROS

Enseignements au 5 septembre 2022
199 observations /170 réponses
concertation.hommageauxheros.fr

1. Opposition au projet

2. Soutien au projet

3. Demandes de précisions complémentaires

4. Diverses propositions du public

Enseignements tirés du site de concertation

1. Opposition au projet

1.1. Impact environnemental / terres agricoles, zones humides, émissions CO2 / localisation du site
1.2. Projet mercantile et lucratif / héros
1.3. Refus d'un parc d'attraction
1.4. Existence d'un nombre suffisants de musées
1.5. Craintes sur l'arrivée de nombreux touristes et qualité de vie
1.6. Projet à transformer en film d'information

2. Soutien au projet

2.1. Moyens de capter les jeunes générations
2.2. Aspect éducatif du projet et modernité
2.3. Initiative de mémoire et projet novateur
2.4. Activité pour la région et opportunité économique
2.5. Qualités et références des porteurs du projet
2.6. Projet qui allie Partage-Transmission-Hommage

Enseignements tirés du site de concertation

3. Demandes de précisions complémentaires

3.1. Quelles sont les attentes du public et du monde du tourisme?
3.2. Quel calcul pour aboutir à 600 000 visiteurs?
3.3. Date et process pour postuler pour un emploi
3.4. Mode de financement de l'association HAH
3.5. Financement général du projet (situations actuelle et future)
3.6. Débat sur choix historiques et mémoriels

4. Propositions du public

4.1. Création d'un mur des morts et disparus des combats du débarquement
4.2. Evocation Overlord, Plan Marshall, Amgot, opération Lüttich
4.3. Mise en valeur spécifique de la résistance normande
4.4. Renforcement Comité d'éthique par davantage d'universitaires
4.5. Repenser le titre du projet en y associant le territoire
4.6. Réduction du prix d'entrée

LE PROJET HOMMAGE AUX HÉROS

HOMMAGE AUX HÉROS

Charles Norman SHAY

Infirmier de combat
Compagnie F du 16ème Régiment d'Infanterie
– 1ère Division d'Infanterie Américaine
Première vague d'assaut sur Omaha Beach, 6 juin 1944

Le projet Hommage aux Héros

- Vidéo de présentation du projet

Le projet Hommage aux Héros

- Un théâtre de 1000 places se déplaçant sur plus de 400m
- Une Expérience ouverte d'avril à octobre
- Une Expérience ouverte en journée et en soirée
- Une fréquentation annuelle attendue de 600.000 visiteurs
- Environ 200 emplois directs attendus (+ environ 50 pour le village des Pavillons)
- Environ 122 emplois indirects attendus

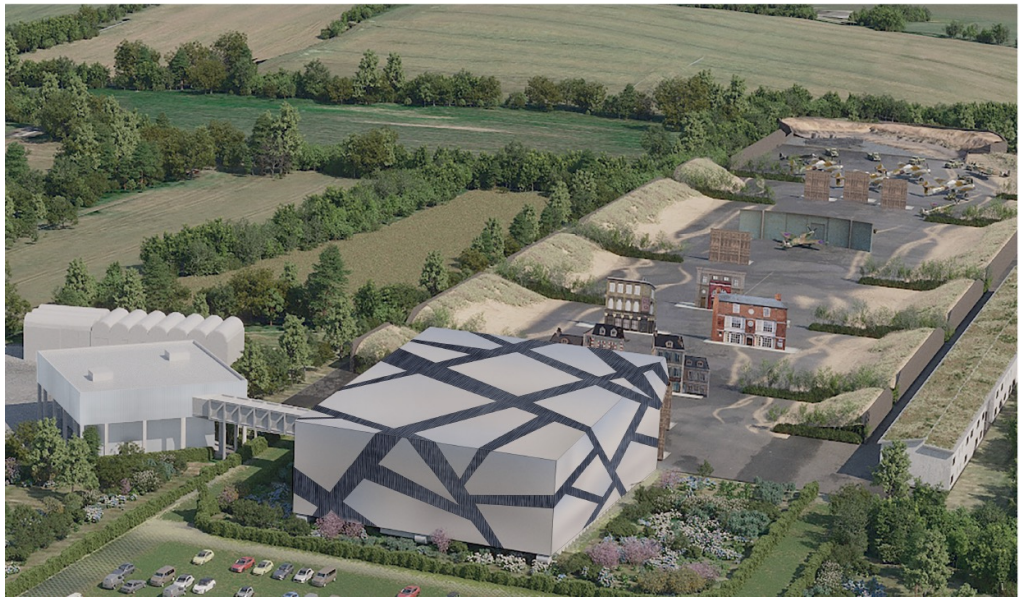

Les objectifs du projet

HOMMAGE AUX HÉROS

- Avec une très grande rigueur historique et avec une ambition populaire, faire revivre avec sensibilité et respect les grandes étapes du Débarquement et de la Bataille de Normandie

- Transmettre l'histoire de manière innovante
- Favoriser le tourisme mémoriel
- Valoriser la pratique artistique

Le site du projet

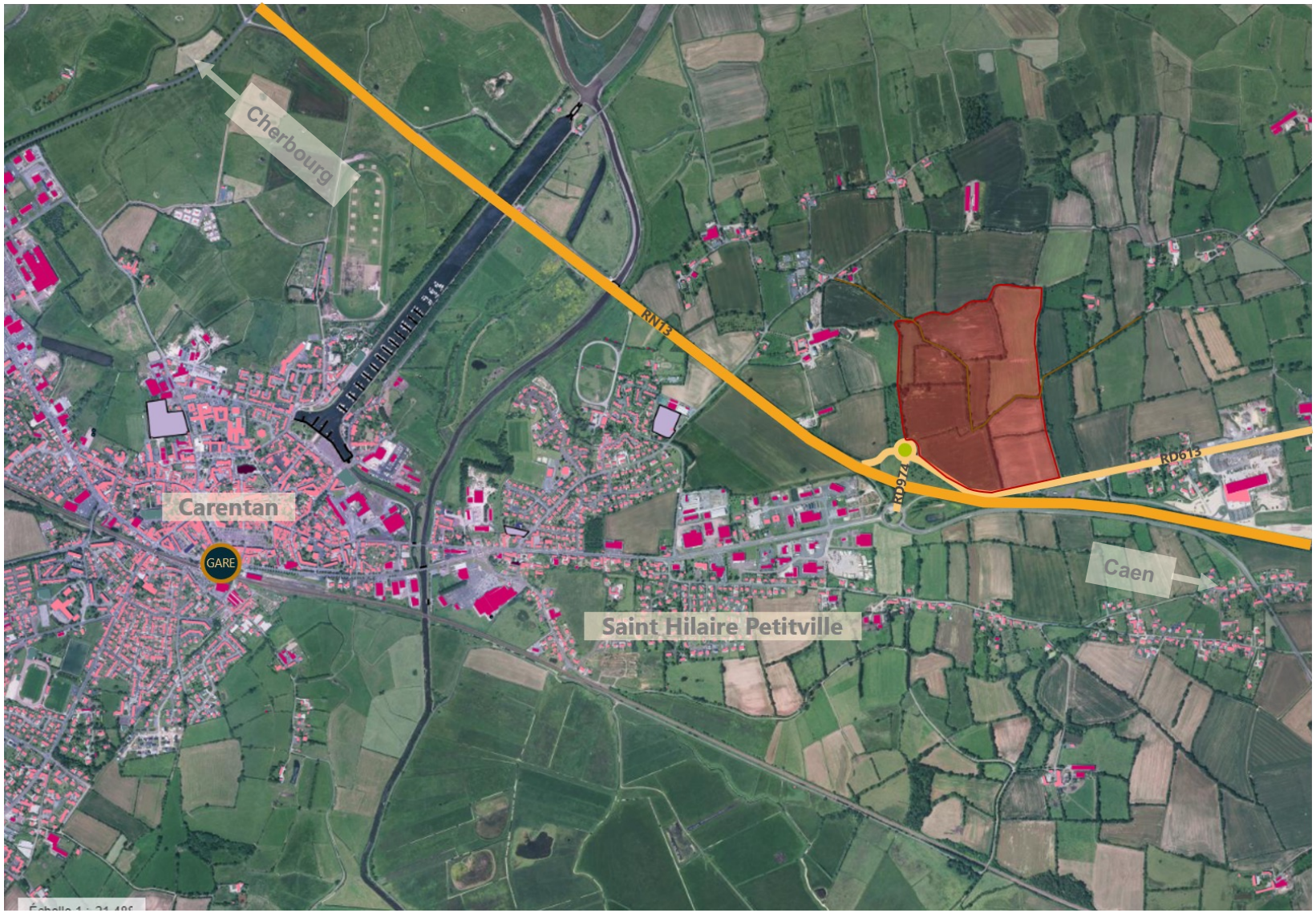

Vers CAEN

L'Expérience

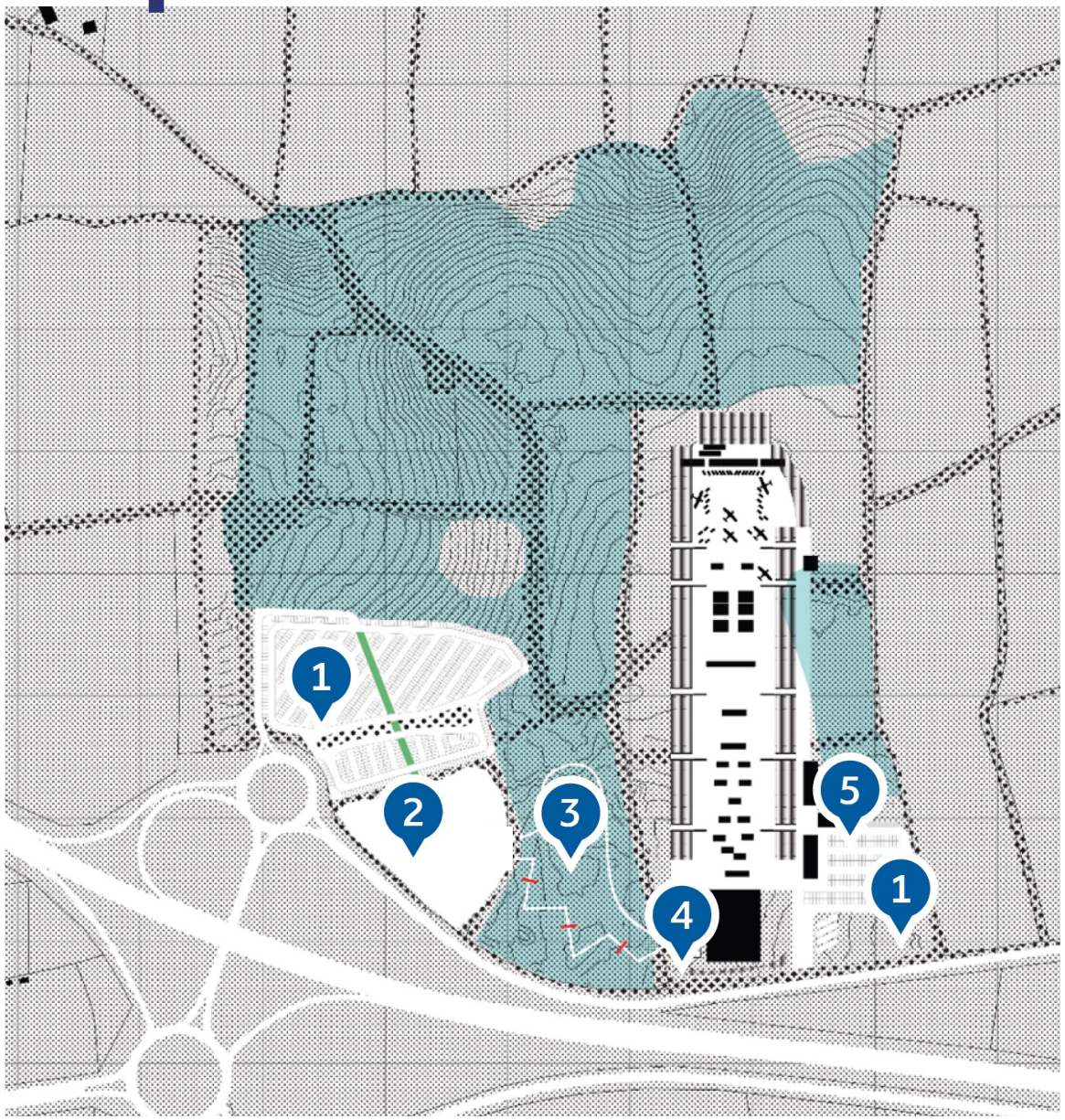

1. Deux parkings : public et personnels/artistes
2. Village des Pavillons
3. Le Lobby, hall d'accès au théatre
4. Le théâtre et l'esplanade des décors
5. Bâtiments annexes dédiés aux coulisses des acteurs, des figurants et aux personnels techniques

Le village des pavillons

- **Permettre aux visiteurs** de découvrir l'analyse des **principaux pays belligérants** sur ce conflit et comment les grandes démocraties ont depuis **construit l'Europe et la paix**

- **Maîtrise d'ouvrage : l'association Hommage aux Héros,** laquelle a pour missions :
  - de veiller au respect des aspects scientifiques, éthiques et mémoriels du projet
  - d'accompagner l'implantation du projet en Normandie

Le village des pavillons

HOMMAGE AUX HÉROS

- **Quatre pavillons** pour les 4 pays au cœur du conflit : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada et Allemagne.
- **Un pavillon événement** pour la réception des délégations françaises et étrangères, mais également des scolaires.
- **Un pavillon d'exposition**
- **Un pavillon des savoir-faire normands**
- **Un pavillon pour la restauration**

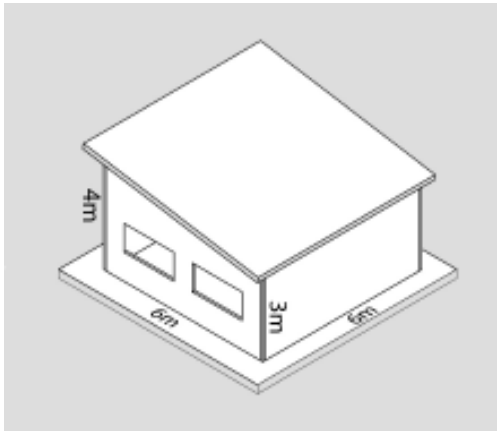

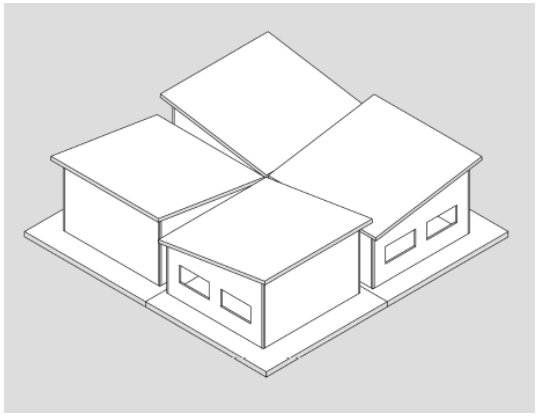

L’environnement

- Démarche éco-paysagère
- Approche agro-environnementale
- Limitation de l’emprise au sol et de l’artificialisation des sols
- Protection des zones humides
- Protection de la faune et de la flore
- Recours à des matérieux bio-sourcés
- Choix de constructions légères

Le calendrier du projet

HOMMAGE AUX HÉROS

2021
étude de programmation
pour l'expérience

Août-octobre 2022
concertation volontaire
avec garant

Novembre 2022
Dépôt des dossiers
réglementaires

Printemps 2023
enquête publique

Fin 2023
début des travaux
de la phase 1

1er semestre 2025
Ouverture de l'Expérience
et des pavillons thématiques

Le financement du projet

L'Expérience

Investissement de 90 millions d'euros *dont 60 pour les infrastructures*

Porté par la société Hommage aux Héros, laquelle est financée par deux sociétés d'investissement françaises et par emprunts bancaires auprès de banques régionales

Le Village des pavillons

Investissement estimé à 20 millions d'euros

Porté par l'association Hommages aux Héros

LES RÉPONSES DU MAITRE D'OUVRAGE

HOMMAGE AUX HÉROS

Les précisions complémentaires

- Estimation des 600 000 visiteurs attendus
- Association du territoire à la composition des pavillons
- Dispositif pour que les entreprises puissent se faire connaître
- Ouverture des candidatures => à compter du lancement des travaux
- Financement de l'association HAH
- Mur des morts, structure dédiée aux vétérans et leurs familles
- Comité d'éthique et Comité scientifique
- Nom du projet « Hommage sur Héros »
- Prix d'entrée

Questions / Réponses

L'HISTOIRE, LA CULTURE, L'ÉDUCATION

HOMMAGE AUX HÉROS

Tristan LECOCQ

Inspecteur général de l'Éducation nationale

Jean QUETIER

Président du Comité du Débarquement

Olivier TRAMOND

Général de corps d'armée (e.r.)

Patrick FISSOT

Professeur d'histoire et géographie
Cofondateur du Normandy Victory Museum

Questions / Réponses

Conclusion du garant

HOMMAGE AUX HÉROS

Comment s’exprimer durant la concertation

- Le site internet du projet - www.concertation.hommageauxheros.fr
  - Les documents du projet
  - Un espace de contribution
  - La réalisation de cahiers d’acteurs

- En déposant un avis sur les registres de concertation papier
  - En mairie de Carentan- les-Marais (Boulevard de Verdun, 50500 Carentan les Marais),
  - À l’office de tourisme de la Baie du Cotentin (24 Place de la République, 50500 Carentan-les-Marais),
  - À la Préfecture de la Manche (place de la Préfecture, 50002 Saint-Lô)

Les prochains rendez-vous de la concertation

- **Mardi 13 septembre** — **Réunion thématique sur l'environnement**
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30
- **Jeudi 22 septembre** — **Réunion thématique tourisme et enjeux socio-économiques**
  Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin - 18h30
- **Jeudi 6 octobre** — **Réunion publique de pré-bilan de la concertation**
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30

Merci de votre participation

HOMMAGE AUX HÉROS

www.concertation.hommageauxheros.fr

HOMMAGE AUX HÉROS

HOMMAGE AUX HÉROS

Compte-rendu

Réunion thématique histoire, culture et éducation du 06/09/22

1. CADRE DE LA REUNION

Horaires : 18h30– 21h20

Intervenants :

- Laurent DEMOLINS - Garant
- Stéphane GATEAU – Hommage aux Héros
- Régis LEFEBVRE – Hommage aux Héros
- Richard LENORMAND – Hommage aux Héros
- Roberto CIURLEO – Hommage aux Héros

Animation / Modération :

- Grégoire MILOT – Directeur Etat d'Esprit Stratis

Nombre de participants : 140 personnes

Note d'ambiance

La réunion a été marquée par les interventions de 2 vétérans, Charles Norman SHAY et Léon GAUTIER. Leur présence a entrainé une modification du déroulé initialement prévu pour leur laisser la parole en début de réunion.

Par ailleurs, les prises de parole du public ont été nombreuses (plus de 25) qui ont permis aux participants de soutenir leurs points de vue, souvent argumentés.

Afin de laisser la plus grande place possible aux questions/réponses, la durée de la réunion a été prolongée de près d'une heure, permettant ainsi d'épuiser les questions du public.

Ouverture par Grégoire MILOT - Animateur

Après, s'être présenté, l'animateur indique que la concertation permet de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

Marcel BASTIDE – Maire d'Arromanches-les-Bains

M Bastide souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants dans la commune de Arromanches les Bains qui accueille 1 million de visiteurs chaque année. Il indique que lorsque M Lenormand (Hommage aux Héros) l'a appelé pour lui demander d'organiser une réunion à Arromanches, il a souri, puis a accepté avec plaisir, estimant que c'était un beau témoignage que le site historique d'Arromanches soit une référence internationale. Il indique qu'à Arromanches, depuis 78 ans, ont été reçus avec beaucoup d'amitié des centaines de milliers et continuera avec les familles d'honorer la mémoire des héros.

Le musée du Débarquement d'Arromanches, entièrement restructuré, ouvrira ses portes en avril 2023 et sera inauguré le 6 juin 2024 par le Président de la République. Enfin, il indique qu'étant respectueux de la démocratie, de la liberté du commerce et de la liberté d'entreprendre, il souhaite beaucoup de courage et bonne chance aux promoteurs de ce projet Hommage aux Héros.

ANIMATEUR

L'animateur débute en présentant les intervenants sur scène en débutant par :

- Le maitre d'ouvrage, porteurs du projet : Stéphane GATEAU, Régis LEFEBVRE, Richard LENORMAND, Roberto CIURLEO qui vont ensuite présenter le projet et répondre aux questions du public.
- Laurent DEMOLINS – Garant de la concertation nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui présentera dans quelques instants le cadre dans le lequel il intervient.

Rappel du cadre de la concertation

L'animateur rappelle dans un premier temps le cadre de la concertation. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du code de l'environnement. Les projets ayant un impact sur leur environnement sont soumis à l'organisation d'une concertation préalable. Le maitre d'ouvrage a l'obligation de présenter aux parties prenantes, aux habitants, aux acteurs et aux partenaires socio-économiques du territoire, la nature du projet et ses impacts. C'est le cadre dans lequel se déroule la présente concertation.

Le maitre d'ouvrage a effectué une saisine de la CNDP, autorité administrative indépendante, qui a nommé Laurent DEMOLINS, garant de cette concertation.

Pour pouvoir vous informer et échanger, il y a plusieurs moyens :

- 5 réunions publiques sont organisées durant cette concertation. La première réunion a eu lieu à Carentan le 19 aout. Cette réunion d'Arromanches est la seconde.
- Il est également prévu des rencontres sur le marché de Carentan-les-Marais, les lundis 22 aout et 12 septembre pour permettre au maitre d'ouvrage d'aller à la rencontre des habitants.
- Le site internet – concertation.hommageauxheros.fr sur lequel on retrouve de nombreux documents : dossier de concertation, dépliant, vidéo de présentation du projet et un espace d'expression sur lequel le public peut déposer ses avis et observations sur le projet.
- Enfin des registres de concertation papier sont également disponibles en mairie de Carentan-les-Marais, à l'office de tourisme de la Baie du Cotentin à Carentan-les-Marais) et à la Préfecture de la Manche à Saint-Lô.

L'animateur évoque l'importance du bilan en indiquant que tout ce qui sera dit durant la concertation sera analysé, à la fois par le garant et le maitre d'ouvrage. Les remarques et questions seront intégrées au bilan qui comprendra également les réponses du maitre d'ouvrage sur les différents thèmes.

Il invite ensuite Stéphane GATEAU, président de la société Hommage aux Héros à faire une introduction et expliquer en quelques mots d'où vient ce projet.

Stéphane GATEAU président de la société Hommage aux Héros

Stéphane Gateau débute en remerciant les participants d'être présents à cette réunion de concertation

Il indique qu'il se passionne pour l'histoire et en tant que producteur de télévision, il a produit plusieurs émissions autour de ce thème en ayant toujours la volonté de parler au plus grand nombre. L'idée de créer en Normandie un projet complémentaire à ce qui existe aujourd'hui s'est imposé au maitre d'ouvrage il y a 3 ans.

Il indique également que s'ils ne se sont pas vraiment exprimés sur ce sujet avant ce soir, ce n'était ni du mépris ni de l'arrogance, mais c'était le temps du travail, de l'organisation et de la réflexion. Hommage aux héros est un projet d'envergure, ambitieux, respectueux des hommes et de l'histoire. Il insiste sur le fait que pour concevoir ce projet, il a fallu répondre à des centaines de questions qu'ils se sont posés. Ce soir les participants vont découvrir la réalité de ce projet, loin d'un parc d'attraction ou d'une comédie musicale.

Il conclut en indiquant qu'ils sont présents ce soir, face aux participants, pour répondre à toutes leurs interrogations.

L'animateur conclut ces propos introductifs en passant la parole à Laurent DEMOLINS pour lui demander de présenter le rôle du garant.

2. LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Laurent DEMOLINS – Présentation du rôle du garant.

Il débute sa présentation en indiquant que la CNDP est une autorité administrative indépendante qui veille à la participation du public pour lui permettre participer, s'informer et de poser toutes ses questions pour que le maitre d'ouvrage puisse y répondre.

Il présente les missions de la CNDP :

- Veiller au Droit à l'INFORMATION des citoyens, c'est-à-dire s'assurer que le maitre d'ouvrage informe bien les citoyens sur son projet.
- Veiller au Droit à la PARTICIPATION des citoyens, en leur permettant de donner leur avis sur le projet
- Pour cela, la CNDP désigne un GARANT de la CONCERTATION qui est chargé de suivre les modalités de cette concertation : information du public, expression du public et réponses du maitre d'ouvrage aux questions.
- 1 mois après la clôture de la concertation, le GARANT rédige un BILAN de la CONCERTATION. Dans ce bilan rendu public, le garant émet un avis sur la manière dont la concertation s'est déroulée et met en avant des points particuliers émis par le public et sur les attentes vis-à-vis du maitre d'ouvrage au regard des observations du public. Ce bilan sera joint au dossier

d'enquête publique. Le maitre d'ouvrage aura ensuite 2 mois pour indiquer quelles sont les mesures qu'il compte prendre, ou pas, à l'issue de cette concertation au regard des propositions faites par le garant.

Le garant indique avoir été désigné le 6 avril 2022.

M DEMOLINS présente ensuite les 6 principes que la CNDP met en exergue durant ses concertations :

- L'indépendance : le garant est indépendant vis-à-vis du maitre d'ouvrage, de la mairie et des associations.
- La neutralité sur le projet : le garant ne donne pas son avis sur l'opportunité du projet ;
- La transparence de l'information par le maître d'ouvrage et des documents mis à disposition et du bilan rendu public par le garant ;
- L'argumentation : le garant n'a pas pour rôle de dire le nombre de participants pour ou contre le projet, mais d'identifier les thèmes qui ressortent de la concertation. Il a une approche qualitative plutôt que quantitative ;
- L'égalité de traitement des contributions : aucune distinction n'est effectuée entre les personnes physiques et morales exprimant leur avis. Cependant, si tous les avis sont recevables, ils doivent être argumentés ;
- L'inclusion de tous les publics : la participation à la concertation est ouverte à tous et tout le monde peut donner son avis.

Enfin, il rappelle que ce n'est pas la 1ère concertation qu'il suit (Projet Gridlink Interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni, Projet Aquind Interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni, la construction d'un Terminal 4 à l'Aéroport Charles de Gaulle, la modernisation de l'Aéroport de Lille ou la construction d'une piste VTT à Elancourt pour les JO 2024).

Pour écrire au garant : laurent.demolins@garant-cndp.fr

Après avoir présenté son rôle, il dresse un premier bilan depuis l'ouverture de la concertation. Il indique que plus de 200 contributions ont été déposées et que le maitre d'ouvrage a déjà répondu à 170 contributions.

Ces premiers enseignements sont de 4 ordres :

Tout d'abord les oppositions au projet portent sur les sujets suivants :

- L'impact environnemental / terres agricoles, zones humides, émissions CO2 / localisation du site
- Le refus d'un projet mercantile et lucratif / héros
- Le refus d'un parc d'attraction
- L'existence d'un nombre suffisants de musées
- Des craintes sur l'arrivée de nombreux touristes et qualité de vie
- Un projet à transformer en film d'information

Les soutiens au projet considèrent que le projet :

- Est un moyen de capter les jeunes générations qui ne sont pas intéressées par le sujet du Débarquement
- Ils apprécient l'aspect éducatif du projet et sa modernité
- C'est une initiative de mémoire et un projet novateur
- C'est un point positif pour l'activité pour la région et une opportunité économique
- Mise en évidence des qualités et références des porteurs du projet
- C'est un projet qui allie Partage-Transmission-Hommage

Des demandes de précisions ont été demandées :

- Quelles sont les attentes du public et du monde du tourisme ?
- Quel calcul permet d'aboutir à 600 000 visiteurs ?
- A quelle date et selon quelle procédure, il sera possible de postuler pour un emploi ?
- Le mode de financement de l'association HAH
- Quel est le mode de financement général du projet (situations actuelle et future) ?
- Un intérêt pour un débat sur les choix historiques et mémoriels qui seront fait.

Les propositions faites par le public

- Création d'un mur des morts et disparus des combats du débarquement dans le même esprit que celui qui se trouve à Washington pour les morts du Vietnam
- L'évocation des opérations Overlord, Plan Marshall, Amgot, opération Lüttich
- La mise en valeur spécifique de la résistance normande
- Le renforcement Comité d'éthique par davantage d'universitaires
- Repenser le titre du projet en y associant le territoire
- Une réduction du prix d'entrée

Il conclut en indiquant qu'il s'agit des éléments qui ressortent dans les 200 contributions qui ont été faites sur le site.

L'animateur fait part de son émotion à rencontrer 2 vétérans ayant participé au débarquement, faisant le lien avec le thème de la réunion qui est l'histoire, la culture et l'éducation, mais également l'aspect mémoriel du projet.

3. INTEVENTION DE DEUX VETERANS

Charles Norman SHAY

Charles Norman SHAY soutient pleinement le projet car selon lui, rien n'est plus important que de transmettre le flambeau et de transmettre l'histoire aux jeunes générations.

Il pense souvent aux autres combattants qui ont débarqués à Omaha Beach et indique que comme il dit toujours, c'est grâce aux prières de sa maman qu'il a été épargné.

Il a aujourd'hui 98 ans et compte bien atteindre son objectif personnel de 105 ans.

Léon GAUTIER – Membre du Commando Kieffer

Il indique qu'il ne connaît pas assez le projet pour en parler. Mais il estime que parler de ceux qui ont débarqués lors de cette campagne de Normandie, c'est très bien de le faire car beaucoup ont perdus la vie et ont été orphelins ou veuves pour libérer la France.

Le garant intervient pour rappeler qu'un déroulé est prévu, fixé par le maitre d'ouvrage en discussion avec le garant. Il convient qu'il était important de laisser la parole aux 2 vétérans présents, mais qu'il faut suivre le déroulé de la réunion. Enfin, il indique que les interventions seront possibles dans le courant de la réunion.

4. PRESENTATION DU PROJET

Les représentants du maitre d'ouvrage se répartissent les temps de présentation.

Richard LENORMAND, directeur général de la société Hommage aux Héros invite à regarder, dans un premier temps, une vidéo présentant ce qu'est le projet, mais également des témoignages qui expriment les valeurs que la société Hommage aux Héros cherche à promouvoir au travers de ce projet.

Richard LENORMAND indique qu'il va présenter en quelques diapositives le projet, en précisant que celui-ci, ainsi que les impacts du projet sont plus longuement détaillés dans le dossier de concertation, disponible à l'entrée de la réunion et sur le site internet.

Tout d'abord, il présente les grands chiffres du projet :

- Un théâtre de 1000 places se déplaçant sur 400m en aller/retour. Le théâtre parcoure donc 800m et une trentaine de tableaux vivants évoluent durant ce cheminement, permettant de couvrir de nombreuses scènes et séquences de la bataille de Normandie, du débarquement et de sa préparation.
- L'Expérience sera ouverte d'avril à octobre, sur les ailes de la saison et pas uniquement lors de la saison touristique.
- L'Expérience sera ouverte en journée et en soirée. Il y aura un spectacle en soirée vers 19h-19h30, élément particulièrement apprécié par les autres professionnels du tourisme qui ont exprimé au maitre d'ouvrage le fait que les activités sont peu nombreuses le soir pendant les vacances.
- La fréquentation annuelle attendue de 600.000 visiteurs
- Le projet créera environ 200 emplois directs attendus tels que techniciens, artistes, maintenance, etc, (emplois directs = emplois sur le site pour le fonctionnement de l'expérience) et une cinquantaine d'emplois pour le village des Pavillons qui sera présenté par la suite.
- Enfin, des retombées économiques liées au tourisme local, visiteurs de passage dans la région amenés à y consommer, pourrait générer la création de 122 emplois indirects.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Roberto CIURLEO rappelle que le projet est une incroyable production, une première mondiale puisque jamais toutes ces technologies du cinéma alliées au spectacle vivant sont regroupées au même moment. Il indique que leur volonté est de créer une œuvre, avec un objectif très clair qui est de transmettre aux nouvelles générations, avec une très grande rigueur historique et via les technologies, d'aujourd'hui et de demain, du spectacle vivant

Il insiste en indiquant qu'il ne s'agit pas d'un divertissement, mais bien d'un spectacle qui doit donner envie aux spectateurs de poursuivre leurs découvertes sur ce thème dans les musées, les plages du débarquement et autres pour ensuite donner envie de transmettre à leur tour.

Il poursuit en indiquant qu'avec ce projet, ils ont également la volonté de promouvoir la pratique artistique.

SITE DU PROJET

Le site du projet se trouve à proximité de l'échangeur de sortie de la RN13, près de Saint-Hilaire-Petitville. Bien qu'elle se situe au sein en sortie de Carentan. Cette parcelle s'inscrit dans la continuité urbanistique de la ville, donc dans le paysage urbain local. C'est une zone non construite actuellement avec peu de voisins immédiats. Ce site a également l'avantage d'être situé sur un échangeur sur la RN13, ce qui ne nécessite pas la construction de routes pour accéder au site. Par ailleurs Carentan présente également l'avantage d'avoir une gare sur la ligne Paris-Cherbourg avec de nombreux arrêts dans la journée.

L'EXPERIENCE

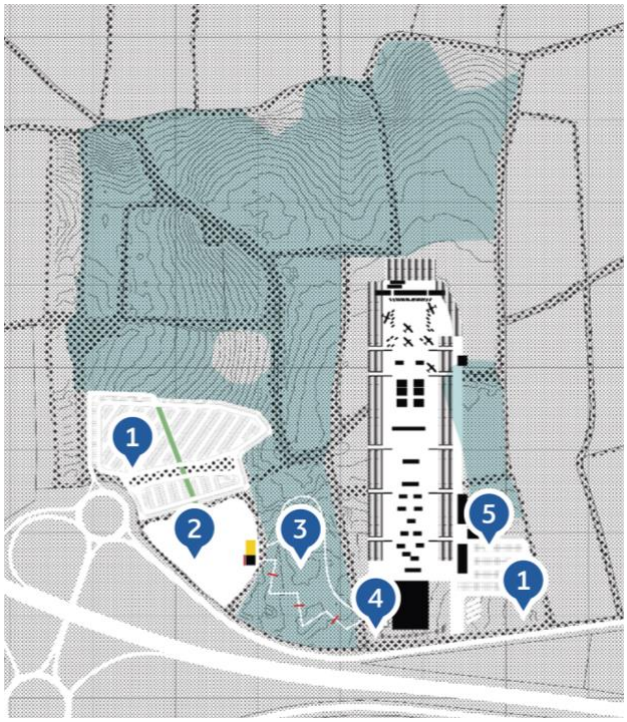

Le maitre d'ouvrage précise que la parcelle sera finalement assez peu construite, puis il détaille les bâtiments qui seront construits

4 - le principal bâtiment est le théâtre qui va se déplacer sur 400m et l'esplanade qui est devant le théâtre.

5- les bâtiments annexes, comprenant les coulisses, les bâtiments techniques et administratifs. Ils sont regroupés pour éviter l'étalement des bâtiments.

3- Le lobby qui est la salle d'embarquement des visiteurs pour leur permettre d'entrer et de sortir du théâtre.

2- Les pavillons qui seront présentés par la suite

1- Les parkings visiteurs (sur la gauche 800 places) et sur la droite, le parking personnes (200 à 250 places).

Il insiste également sur le fait que la parcelle représente une surface de 32ha mais que la partie construite ne représentera que 16ha, soit uniquement la moitié de la parcelle utilisée pour la mise en place du projet.

LE VILLAGE DES PAVILLONS

Régis LEFEBVRE présente le village des pavillons qui sera porté par l'association Hommage aux Héros. Celle-ci vient compléter l'expérience et la volonté de transmettre en construisant 4 pavillons (Américain, Canadien, Allemand, Anglais) avec la réflexion encore en cours sur la création d'un pavillon français. Ces pavillons ont pour objectif de permettre aux visiteurs de découvrir l'analyse post conflit des principaux pays belligérants sur ce conflit et comment les grandes démocraties ont depuis, construit le libéralisme.

L'objectif est que ces pavillons soient une prolongation de l'expérience, portée par une association indépendante à but non lucrative.

Le maitre d'ouvrage précise que, à ce stade, 2 approches sont encore possibles :

- Une nation par pavillon ;
- Un thème par pavillon où les 4 pays présenteraient leur regard sur le thème traité.

D'autres pavillons seront créés :

- l'un pour la restauration ;
- un second pour les savoir-faire normands pour être une vitrine pour la Normandie ;
- un pavillon pour les événements qui permettra de recevoir des délégations étrangères (diplomatiques, militaires, mais aussi scolaires) avec un amphithéâtre et des salles de conférence ;
- Un pavillon d'exposition tournant pour faire vivre le site et apporter un regard nouveau sur ces événements.

La volonté de construction est d'avoir des constructions légères, en bois, modulaires, préfabriquées, probablement sur pilotis pour respecter le sol traduisant la volonté d'un village très éco-responsable.

Le maitre d'ouvrage insiste sur le fait que si l'accès au spectacle sera payant, l'accès au village sera quant à lui gratuit, ce qui explique que le village est porté par l'association Hommage aux Héros alors que le spectacle est supporté par la société Hommage aux Héros.

L'ENVIRONNEMENT

Le maitre d'ouvrage indique, pour débuter, que l'environnement est une démarche très importante dans la conception du projet et y attache la même importance, le même sérieux et le même respect que pour la partie historique.

Il indique que les grands thèmes dans leur démarche sur l'environnement sont :

- Une démarche éco-paysagère : visant un respect de l'écologie et des paysages ;
- Une approche agro-environnementale, promouvant sur la partie de la parcelle non utilisée, le maintien et le développement d'une activité agricole compatible avec la protection et le développement de la biodiversité ;
- Une limitation de l'emprise au sol et de l'artificialisation des sols avec une emprise de seulement 16ha alors que le projet d'origine prévoyait une emprise très supérieure ;
- Une protection des zones humides avec de grandes précautions pour ne pas l'impacter et ne pas construire sur les zones humides. Si ce devait être le cas, le maitre d'ouvrage s'engage à compenser largement en reconstituant des zones humides ;
- La protection de la faune et de la flore, avec, par exemple un grand respect des haies qui ne seront quasiment pas détruites. Si ce devait être le cas, elles seraient alors reconstruites et améliorées la totalité des haies existantes sur le site pour améliorer la biodiversité ;
- Le recours à des matériaux bio-sourcés ;
- Le choix de constructions légères, préfabriquées, en bois, pour limiter l'impact des chantiers ;
- Le recours à des énergies renouvelables.

Il conclut en indiquant qu'ils intègrent toutes les bonnes pratiques actuelles applicables sur le tourisme durable.

CALENDRIER DU PROJET

Le Maitre d'ouvrage revient sur le calendrier du projet en indiquant les prochaines étapes :

- 2021, étude de programmation pour l'expérience ;
- Aout-Octobre 2022, période de concertation préalable avec garant ;
- Novembre 2022, dépôt des dossiers réglementaires sur les autorisations d'aménager ;
- Printemps 2023, l'enquête publique sera menée ;
- Fin 2023, obtention des autorisations, permettant de débuter les travaux de la phase1 ;
- 1er semestre 2025, ouverture de l'expérience

FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'Expérience représente un investissement de 90 millions d'euros, dont 60 millions d'euros pour les infrastructures (bâtiments, voiries, parking). 30 millions d'euros sont consacrés aux études et au coût de production du spectacle. Ce financement est porté par la société Hommage aux Héros, laquelle est financée par deux sociétés d'investissement françaises et par emprunts bancaires avec des banques régionales.

Le Village des pavillons est un investissement maximum estimé à 20 millions d'euros porté par l'association Hommages aux Héros et les ressources de l'association seront essentiellement basées sur le mécénat, en sollicitant les associations de vétérans, les pays, les amis de la mémoire sur ce thème du débarquement, pour lever des fonds et financer le village des pavillons.

REFERENTS DU PROJET

Régis LEFEBVRE rappelle qu'aucun des membres du maitre d'ouvrage n'est historien et le sujet est compliqué et face à cette histoire, il est important d'avoir une démarche d'humilité.

Pour cela, le maitre d'ouvrage s'appuie sur différentes institutions qui accompagnent, conseillent, aiguillonnent et fassent part de leurs réflexions.

- **L'inspection générale qui interviendra par la suite.**
- **Le Mémorial du Caen,** première partie prenante rencontrée. L'avis, les remarques et l'expérience de Stéphane Grimaldi (directeur du Mémorial de Caen) sont importants dans la construction et l'imagination de ce projet. Le travail se fait en lien étroit avec les équipes du Mémorial pour s'assurer de la véracité historique du projet, en espérant être à la hauteur des exigences et de la rigueur du Mémorial ;
- **De nombreuses associations militaires et d'anciens combattants aux Etats-Unis ;**
- **Le World War 2 Museum** : le maitre d'ouvrage a rencontré en avril 2022 Nick Muller, président historique de ce musée de référence sur la Seconde Guerre mondiale, qui a posé un regard américain et de nombreux conseils ;
- **L'ambassade d'Allemagne** pour que des conseils scientifiques allemands regardent le projet et conseillent pour associer le regard allemand sur cette période ;
- **La Commune de Carentan** : Stéphane GATEAU indique que le choix du site était déterminant. Le terrain correspondait aux attentes et aux critères environnementaux et l'accueil et la motivation du maire et du Conseil Municipal ont convaincu le maitre d'ouvrage et ont été des atouts majeurs pour choisir d'implanter le projet à Carentan-les-Marais.
- **Le Comité du Débarquement**. Le maitre d'ouvrage soumettra le projet à l'avis du Comité du Débarquement afin que la mémoire et l'honneur des soldats soient bien respectés.
- **Le Souvenir Français**, dans le même esprit que le Comité du Débarquement. Ils seront également gardiens de l'éthique du projet.
- **La Région Normandie**. Ce projet a été présenté très tôt à la Région, car il semblait indispensable d'avoir le soutien de la Région Normandie sans pour autant demander d'implication financière. Les échanges sont réguliers avec les équipes de la Région.
- **Le Crédit Agricole**. C'est le premier partenaire qui a été rencontré et qui a été très réceptif à l'ambition du projet. Le Crédit Agricole est ainsi la banque conseil, mais également le partenaire en communication pour les prochaines années.
- **La coopérative Isigny-Sainte-Mère** a été très enthousiaste, très rapidement sur ce projet a été un soutien lors de la conception du projet. Ils sont également partenaires en communication d'Hommage aux Héros.

LES PRÉCISIONS APPORTÉES AUX ENSEIGNEMENTS DU GARANT

En réponse aux premiers enseignements présentés par le garant, le maitre d'ouvrage souhaite apporter de premiers éléments de réponse :

- Estimation des 600 000 visiteurs attendus : le détail sera apporté lors de la réunion sur le tourisme à Cherbourg, mais globalement, ce qu'il faut retenir c'est que pour atteindre ce chiffre, il faut toucher un public plus large que les touristes intéressés par les sites de mémoire mais également ceux qui ne sont pas intéressés par la façon dont elle est racontée à ce jour dans les musées, ce qui élargi le potentiel de visiteurs. Environ 1/3 des visiteurs seront les touristes de mémoire, 1/3 seront les touristes présents dans la région qui ne vont pas nécessairement dans les musées actuels mais qui pourraient être intéressés par un spectacle de ce type et 1/3 seront les locaux, les scolaires et les personnes intéressée par cette expérience et qui sont prêt à faire jusqu'à 3h de voiture.
- L'association du territoire à la composition des pavillons. Le maitre d'ouvrage estime que cela est naturel tout d'abord pour le pavillon de la Normandie et ce sont les territoires qui diront ce qu'ils souhaitent.
- Le dispositif pour que les entreprises puissent se faire connaître. Le maitre d'ouvrage indique travailler avec la CCI avec laquelle 1 partenariat sera noué prochainement, notamment avec un dispositif proche d'une place de marché mis en place par la CCI.
- Pour l'ouverture des candidatures : cela dépendra du type d'emploi, mais la campagne de recrutement sera lancée à partir du lancement des travaux (fin 2023).
- Le financement de l'association HAH : comme indiqué précédemment, il s'agira principalement d'un recours au mécénat via une tournée aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en France pour lever ces fonds.
- Le mur des morts, structure dédiée aux vétérans et leurs familles Le maitre d'ouvrage estime que c'est une bonne idée, sur laquelle il est très favorable et qu'il étudiera en détail.
- Concernant le comité d'éthique et le comité scientifique : le maitre d'ouvrage souhaite qu'il soit indépendant et indique qu'il laissera Jean QUETIER – Président du Comité du Débarquement – répondre à toutes les questions sur ce comité.
- Prix d'entrée : le maitre d'ouvrage confirme qu'il sera bien à 28,5 euros avec des réductions pour les groupes, enfants, scolaires et gratuité pour les vétérans (mêmes s'ils ne devraient plus en rester beaucoup).
- Que faire si le projet ne se fait pas à Carentan ? Le maitre d'ouvrage indique que ce n'est évidemment pas le scenario qu'il envisage, puisqu'il pense que le projet peut se faire à Carentan. Il complète en précisant que si le projet ne se fait pas à Carentan, le maitre d'ouvrage indique qu'il cherchera un autre terrain pour mettre en œuvre le projet avec une orientation qui seraient probablement plutôt vers le Calvados.

QUESTIONS/REPONSES SUR LE PROJET

Intervention 1 – Question d'Alain VALLET – Ancien ingénieur de recherche à l'université de Caen

Alain VALLET se présente en précisant qu'il est né en 1938 et avait 6 ans et demi en 1944. Il demande ce que le maître d'ouvrage a prévu en cas d'échec du projet. Il interroge également le maître d'ouvrage sur ses prévisions de fréquentation. Admettant la prévision de 600 000 visiteurs la première année, il doute de la perpétuation d'une telle affluence l'année suivante.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le maître d'ouvrage pense que ce projet est bon et n'envisage pas à ce stade l'échec, mais il concède que l'échec n'est pas impossible et qu'une telle éventualité est prévue. Pour autant, le

maître d'ouvrage réaffirme sa pleine confiance dans la réussite du projet, confiance consolidée par les importants soutiens au projet.

Le maître d'ouvrage indique que ce chiffre de 600 000 personnes est, par nécessité, une estimation. Celle-ci se base néanmoins sur une étude de marché très fine. Si ces chiffres sont contestés, le maître d'ouvrage à confiance dans la qualité et le succès du spectacle qui créeront un effet multiplicateur propre à garantir la fréquentation du site.

Le maître d'ouvrage précise par ailleurs que le spectacle et ses tableaux seront renouvelés en partie chaque année, ce qui sera une incitation, y compris pour les habitants de la région, à revenir sur le site.

Intervention 2 - Intervention d'une participante, habitant dans le sud du département de la Manche

La participante indique en introduction qu'elle a été choquée originellement par l'appellation « D-Day Land », connotée spectaculairement, ce qui l'a poussé à se renseigner. Elle explique qu'elle apprécie les infrastructures de commémoration du conflit : ayant vécu à Caen, elle a connu la création du Mémorial de Caen, aujourd'hui considéré d'après elle comme une réussite, un lieu remarquable de mémoire, d'histoire et de débat. Elle apprécie aussi l'entretien du parcours des plages, des bunkers, du musée d'Arromanches ou encore du cimetière américain.

En ce qui concerne Hommage aux Héros, elle se dit choquée par le caractère spectaculaire qui est donnée au site, un caractère qui lui parait indécent face au traumatisme que constitue la guerre pour ceux qui la font, citant le cas d'un parent ayant participé à la bataille de Verdun. Elle critique aussi le vocable de « héros », qu'elle considère comme une glorification de la mort des soldats parfois très jeunes qui ne faisaient pas la guerre volontairement.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Roberto CIUERLO défend la forme du projet en s'appuyant sur l'idée que le spectacle, et en particulier le théâtre, permet d'aborder des sujets et des thèmes parfois difficiles. Il précise que l'appellation de « D-Day Land » n'a jamais été donnée au projet par le maître d'ouvrage lui-même et qu'il s'agit d'un surnom produit par des tiers. Il rappelle que l'ouvrage prendra la forme d'une scène théâtrale qui inclura des images d'archives et une narration. Il motive par ailleurs le terme « héros » en expliquant qu'il s'agit d'inculquer une forme d'engagement par un mode d'expression théâtral, un parti pris qui paraît important pour le maître d'ouvrage afin de transmettre des valeurs à la nouvelle génération et dans le contexte du conflit russo-ukrainien. Roberto CIUERLO reconnaît que la forme ne fera pas nécessairement l'unanimité mais qu'un tel type de récit, « historiquement irréprochable » par ailleurs, est nécessaire. Il déclare qu'une telle œuvre peut être tout aussi noble qu'une autre et se dit fier du projet.

Réagissant à la référence à la Bataille de Verdun citée par la participante, Stéphane GATEAU rappelle qu'un spectacle est joué chaque été depuis 25 ans à Verdun par les descendants des défunts de ce front, spectacle joué par des anonymes encadrés par des professionnels. Pour Stéphane GATEAU, de tels spectacles sont parfaitement légitimes s'ils sont respectueux et permettent d'apprendre, de transmettre la mémoire des évènements.

Intervention 3 - Commentaire de Philippe CLÉRIS - Professeur d'histoire-géographie en lycée professionnel

Philippe CLÉRIS explique que son enseignement est dispensé à des élèves généralement éloignés des débats historiques et académiques. Il demande que soit évité « les leçons de morale » et qu'on ne fasse pas parler les défunts. Il salue la « dignité » de la précédente intervention de Léon GAUTIER.

Il souhaite que le maître d'ouvrage fournisse des précisions en ce qui concerne la démarche d'histoire publique, citant l'exemple d'un colloque conduit au Muceum de Marseille en 2015 sur le sujet de la présentation des savoirs historiques par des moyens vivants, notamment le spectacle et l'audiovisuel. Il souhaite aussi connaître le fil rouge de la narration et du point de vue qui se déploiera au sein d'Hommage aux Héros et si le rôle de la population normande sera abordé.

Philippe CLÉRIS indique qu'il a contacté Hervé Morin au sujet du Pavillon Normandie pour critiquer les options choisies quant à son contenu. Il souhaite qu'y soit installé une exposition pédagogique sur les liens entre la Normandie et la civilisation anglo-saxonne, sur la base du droit normand notamment.

Intervention 4 - Tristan LECOQ - Inspecteur général de l'éducation nationale.

Tristan LECOQ se présente pour indiquer son rôle et expliquer pourquoi il répond à ce type d'interrogations. Il indique en préambule de son intervention qu'il s'agit de sa première expression publique en tant qu'intervenant sur le projet. Il explique qu'en tant que référent pour l'inspection générale et responsable de l'enseignement de la guerre et des conflits contemporains, il est qualifié pour intervenir en tant que conseiller et expert sur le sujet. Il est aussi président du concours national de la résistance et de la déportation. Il a été désigné par sa hiérarchie sur demande du maître d'ouvrage pour intervenir sur la cohérence historique du projet.

En tant que fonctionnaire de l'État, son premier rôle est de vérifier la rigueur historique et la convergence entre le programme et les contenus du projet et celui de l'enseignement académique. Il rappelle les cycles de l'enseignement pendant lesquels sont enseignés la seconde guerre mondiale en général et le débarquement de Normandie en particulier. Il indique que son second rôle dans le cadre du projet est d'intervenir pour insérer le projet dans le cadre documentaire d'accompagnement du Ministère (constitué d'une bibliographie, de cartes, etc.). Enfin, il indique qu'il a aussi pour rôle de faire éclore des approches nouvelles de l'enseignement. Il recommande en la matière une ouverture intellectuelle, mais aussi que la maître d'ouvrage sache reconsidérer le projet afin de l'adapter à différentes exigences. Il cite l'aspect immersif du projet dont on peut questionner la pertinence, l'adaptation du spectacle aux méthodes d'enseignement classique ou encore l'insertion du projet avec l'enseignement classique des professeurs de l'Éducation Nationale.

En réponse à l'intervention précédente, il indique que la conjugaison des différents impératifs indiqués par le participant, notamment celle du savoir historique, l'utilisation des technologies dans l'enseignement et la mobilisation d'un public contemporain, est la préoccupation centrale qu'il partage et développe avec Hommage aux Héros.

Intervention 5 - Jean-Luc LELEU - Professeur de l'Université de Caen et historien au CNRS

Jean-Luc LELEU questionne la rigueur historique du projet, en particulier au vu du film introductif d'Hommage aux Héros. Il prend pour exemple l'utilisation du passage d'un discours du 4 juin 1940 de Winston Churchill dans le film introductif, discours qui fait bien référence à des « plages », mais à celles d'Angleterre suite à l'évacuation de Dunkerque et non aux plages de Normandie pendant le débarquement. Il indique son étonnement sur le fait que le maitre d'ouvrage assure que le spectacle sera d'une grande rigueur historique, mais que ces images sont éloignées de la bataille de Normandie et ce sentiment provient de ce qui a été dit précédemment, à savoir que le film introductif est fidèle au spectacle.

Il interroge ensuite le maître d'ouvrage sur les vecteurs pédagogiques employés lors de la représentation, en particulier la présence d'explications ou de traductions étant donné que les images et les extraits de discours ne sont pas des vecteurs d'information suffisants.

Il pointe pour conclure qu'il avait été question dans une publication médiatique d'une séquence de mise à niveau du public d'une dizaine de minutes contextualisant le spectacle et pointe que celle-ci semble avoir disparu tandis qu'a émergé le sujet des pavillons.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Régis LEFEBVRE indique que la séquence d'information et de mise à niveau préalable à la représentation est toujours prévue. Il considère qu'elle est nécessaire pour contextualiser le spectacle en ce qu'il retrace la séquence historique allant de la préparation du débarquement en Normandie jusqu'à la libération de Paris. Il réaffirme l'importance de la précision historique du spectacle, d'où l'importance de la placer sous les conseils et sous l'autorité de Tristan LECOQ et du Mémorial de Caen, entre autres. La scénographie reste, elle, le domaine d'expertise de la maîtrise d'ouvrage.

Régis LEFEBVRE indique que le sujet des pavillons est prévu de longue date et porté par une association dont l'indépendance était un aspect important pour la maîtrise d'ouvrage. De même, un comité d'éthique, lui aussi indépendant, a été mis en place.

Roberto CIURLEO revient sur la critique faite sur le film introductif d'Hommage aux Héros. Il précise que ce film n'est pas la bande-annonce du spectacle lui-même et que son contenu ne reflète ni même ne contient les éléments du spectacle. Il précise que le spectacle ne raconte pas seulement le débarquement, mais aussi les séquences historiques qui précèdent et suivent cet évènement.

Il explique que le propos en question portait sur la représentation visuelle de la scénographie et de la scène mécanique. Il demande que les participants suspendent leur jugement sur le contenu et son historicité, dont il assure qu'ils seront irréprochables. S'adressant directement à Jean-Luc LELEU, il propose qu'il s'associe lui-même à la conception du spectacle à condition qu'il n'ait pas d'opposition de principe sur la forme

⇨ **Extension de l'intervention 5**

Jean-Luc LELEU souhaite que la maîtrise d'ouvrage réponde à sa question spécifique sur les vecteurs pédagogiques et le mode de transmission.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage explique que le spectacle mettra en scène des images d'archives et des personnages historiques plus ou moins connu. Des dialogues et de la musique seront audibles mais pas de chansons. Il sera compréhensible pour tous publics quelque soit la langue et des méthodes seront mis en œuvre pour s'en assurer.

Intervention 6 - Jean QUETIER – Président du Comité du Débarquement

Jean QUETIER indique qu'il est président du Comité du Débarquement depuis septembre 2021. Son prédécesseur avait par ailleurs déjà reçu une demande du maitre d'ouvrage à propos de la création d'un comité d'éthique. Jean QUETIER explique qu'il est important à ses yeux qu'il y ait un comité scientifique qui assure la rigueur historique du projet, mais aussi un comité d'éthique capable de juger l'ancrage du projet en Normandie. Il rappelle que le secteur des plages du débarquement s'étend sur 70 communes, du Pegasus Bridge à l'Utah Beach, et que le comité implique donc un grand nombre d'acteurs locaux.

Le comité d'éthique est composé du Comité du Débarquement et du Souvenir Français présidée par Serge BARCELLINI. Jean QUETIER indique que le comité d'éthique est prêt à fonctionner et attend le dossier du projet qui sera fourni à l'issu de la concertation et sur lequel le comité se prononcera. Un ou deux jours d'audition sont prévus pour interroger les promoteurs du projet ainsi que toute personne qui souhaiterait s'exprimer dans ce cadre. En conclusion de ce sujet, Jean QUETIER explique qu'il suspendra son jugement sur le projet en attendant d'avoir pu consulter les éléments du dossier.

Il remercie le garant, Laurent DEMOLINS, de permettre que ce temps d'échange puisse avoir lieu. Jean QUETIER poursuit en expliquant qu'il se dit frappé par l'intérêt que les adolescents peuvent avoir pour le sujet et considère qu'il est important qu'on réfléchisse à la façon dont est transmis le sujet du débarquement. Il se réjouit fortement de l'attention qui est porté à la rigueur historique du projet, d'autant qu'un tel projet n'aurait pas lieu d'être s'il n'était pas précis en la matière.

Pour conclure, il lit un message de Serge BARCELLINI, qui n'a pas pu participer à la réunion publique. Serge BARCELLINI y affirme l'importance d'adapter la mémoire à la disparition des acteurs du 6 juin, de trouver des outils mémoriels adaptés. Il affirme aussi l'importance de maintenir la Normandie comme lieu de mémoire mondial, de coordonner les lieux et acteurs de cette mémoire et insiste sur la responsabilité de favoriser la transmission. Il conclut d'une phrase à laquelle s'associe Jean QUETIER : la mémoire « ne doit pas se faire n'importe comment ».

Intervention 7 - Arthur DELAPORTE – Député de la 2e circonscription du Calvados

Arthur DELAPORTE adresse sa question à Tristan LECOQ et questionne sa mission de conseil. S'il admet que conseil ne vaut pas caution, le député souhaite savoir sous quel statut opère Tristan LECOQ, s'il soutient le projet et si sa présence signifie une adhésion de l'Éducation Nationale au projet Hommage aux Héros. Il souhaite de plus que Tristan LECOQ précise son implication concrète dans le projet.

⇨ **Réponse du Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'éducation générale et intervenant pour Hommage aux Héros**

Tristan LECOQ se défend d'être caution ou soutien du projet. Il réaffirme avoir été chargé par sa hiérarchie, en l'occurrence la doyenne de l'inspection générale, d'opérer un rôle de conseil qui ne vaut pas adhésion. Il explique qu'il n'est pas rémunéré par la production et que ses missions d'expertise s'ajoutent à sa mission d'inspection générale. Il met l'emphase sur la séparation nette qui existe entre lui et la production.

En ce qui concerne son action concrète au sein du projet, il répète qu'il opère pour assurer la concordance entre le contenu du spectacle et le programme de l'Éducation Nationale. Il ajoute qu'il écrit aussi différentes notes à caractère historique en tant que conseiller afin d'accompagner l'écriture du spectacle. Il donne pour exemple sa participation à la réflexion sur ce que doit être le début et la fin de la séquence historique présentée par le spectacle, y signalant qu'il considère que la Conférence Trident de mai 1943 qui s'est tenu à Washington et a été le théâtre de la décision concernant le débarquement comme un point de départ significatif et le défilé d'une division américaine à Paris en août 1944 annonçant le début d'une nouvelle séquence d'opérations au sein du conflit comme un point d'arrivée pertinent. Ce type de notes, caractéristiques de son travail d'expertise, se fait sur la base de travaux publiés. Profitant de la présence de Jean-Luc LELEU, il signale qu'il a notamment lu son dernier ouvrage et a proposé sur cette base d'intégrer ou de tenir compte d'éléments historiques sur l'armée allemande qu'il y a trouvé et qui lui paraissent intéressant d'intégrer. Il rappelle que le travail d'élaboration du spectacle est toujours en cours, que la production est capable d'évoluer et que rien n'est donc définitif pour le moment, d'où l'importance de tenir un débat sur la question de l'historicité.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Régis LEFEBVRE confirme les propos de Tristan LECOQ et indique que les propositions faites sur le point de départ et de fin historiques du spectacle seront intégrées. Autre exemple donné par Régis LEFEBVRE, les auteurs canadiens ont rédigé une note d'architecture historique qui décrit les faits historiques importants sur lesquels les auteurs veulent revenir dans chacun des tableaux et qui permet de sélectionner les images d'archives. Cette note a été transmise à Tristan LECOQ sur la base de laquelle il émet des remarques sur la qualité du contenu. Régis LEFEBVRE précise que, si les avis sont scrutés attentivement, certains ne pourront être pris en compte par exemple à cause de contraintes budgétaires, de narration ou de spectacle. Il s'agit d'une nécessité pour la maîtrise d'ouvrage qui

n'est pas composé d'historiens et qui s'appuie donc sur des compétences extérieures, des dizaines d'historiens et d'auteurs. Il indique que la suggestion de Tristan LECOQ à propos de l'ouvrage de Jean-Luc LELEU sera prise en compte et que le livre sera lu par les auteurs.

Régis LEFBVRE met l'emphase sur le fait que des entreprises similaires à celles de la maîtrise d'ouvrage sont souvent dissociés de tout contexte académique, et qu'il était important pour la maîtrise de s'associer à l'Éducation Nationale pour assurer le la fonction de transmission et de véracité historique.

Intervention 8 – Arthur DELAPORTE – Député de la 2e circonscription du Calvados

Arthur DELAPORTE intervient à nouveau pour pouvoir donner sa position et questionner une seconde fois le rapport entre la puissance publique et le projet. Il indique par exemple que l'inspection général « supporte » le projet selon un article du Guardian. Il ajoute que le film d'introduction donne l'impression que les acteurs se prononcent au nom de l'institution, ce qui donne l'apparence d'une caution de l'État au projet.

En tant qu'élu, il rappelle que les commémorations ont lieu chaque année dans un cadre public. L'hommage est donc rendu dans un lieu public. Il existe aussi des lieux d'histoires et un réseau de musée lui aussi public. Il signale enfin l'utilisation de couleurs emblématiquement associées au drapeau français dans le projet.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage défend l'idée qu'il existe différentes façons de rendre hommage. Citant une anecdote qui lui tient à cœur en tant que croyant, il raconte que le Pape a été particulièrement ému lors de la visite de cimetières militaires en Italie et se serait attristé que l'histoire des individus peuplant ces tombes ne soit pas racontée. Selon lui, la mémoire s'appuyant sur le récit individuel et intime a de la valeur et mérite d'être raconté. Il conclut en niant l'idée qu'il y ait de la concurrence entre la forme d'hommage développée par le projet et les célébrations officielles.

Enfin, Stéphane GATEAU cite le bicentenaire de la Révolution française chorégraphié par Jean-Paul Goude comme exemple de célébration non-conventionnelle.

Intervention 9 – Commentaire de Laurent BEAUVAIS – Conseiller Régional de Normandie

Laurent BEAUVAIS déclare en préambule qu'il n'est pas convaincu par la démonstration relative au nombre de visiteurs estimés.

Il poursuit en expliquant qu'il était président de la région Basse-Normandie pendant plusieurs années et a, à ce titre, participé à l'organisation du 70ème anniversaire du Débarquement. Il a aussi travaillé à faire classer les plages au patrimoine mondial de l'UNESCO, un projet qui n'a pas encore abouti.

Laurent BEAUVAIS estime qu'il existe un grand malaise autour du projet, malaise reflétant un problème inhérent à celui-ci. Il explique que pour lui, la communication autour du projet est un échec, insuffisante pour convaincre. Le projet est hors sol. S'il concède que le Mémorial de Caen a été contesté lui aussi, il s'agissait d'une initiative publique, contrairement à Hommage aux Héros qui entretient des rapports très différents avec les collectivités. Il poursuit en indiquant à ce titre qu'Hervé Morin s'exprime à titre personnel en ce qui concerne son soutien au projet, puisque le Conseil Régional n'a pas pris de décision concernant Hommage aux Héros.

Pour finir, Laurent BEAUVAIS explique que le projet provoque un choc culturel par ses aspects modernes et spectaculaires, aspects qui génèrent un malaise et inquiètent, quand un tel projet devrait chercher à rassembler, à trouver un consensus.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Roberto CIUERLO s'inscrit en total désaccord avec l'intervention de Laurent BEAUVAIS. Il rejette l'idée que la communication d'Hommage aux Héros serait un échec, indique que les retours très positifs que la maîtrise d'ouvrage a reçu contredisent les impressions qui ont été exprimées. Enfin, il estime que cette intervention est une intervention politique, champ dans lequel le maitre d'ouvrage ne souhaite pas s'inscrire.

Intervention 10 – Marie-Pascale LEGRAND – Logeuse de Charles NORMAN SHAY

Marie-Pascale LEGRAND se présente comme la logeuse du vétéran Charles NORMAN SHAY depuis 5 ans, et a pris soin de vétérans depuis 1984. Elle a ainsi connu un nombre important de vétérans issus de tous les milieux, mais partageant tous un point commun : le souhait que le sacrifice de leurs camarades ne soit pas oublié.

Elle explique que, selon elle, les cours d'histoires sont aujourd'hui insuffisants pour perpétuer la mémoire des événements auprès des jeunes, qu'il faut produire des moyens plus modernes, au risque que cette mémoire ne se perdre. Elle pointe le manque d'intérêt pour la lecture et le besoin de transmettre par des moyens qui correspondent au goût de la nouvelle génération.

Enfin, elle met l'accent sur le besoin de transmettre un message de paix dans une période de conflit et d'entretenir l'héritage important, partie intégrante et sensible de la région, que constitue la mémoire du Débarquement.

Intervention 11 – Françoise GONDRÉE – Présidente de l'ASPEG

François GONDRÉE se présente comme étant née le 3 janvier 1944, avoir travaillé au ministère des Affaires Étrangères et avoir été la fondatrice des musées de la batterie de Merville et de Pegasus Bridge. Elle est présidente d'une association de protection, l'Association de Sauvegarde de Pegasus Bridge (ASPEG).

Elle dénonce le projet qu'elle juge nuisible.

Intervention 12 – Commentaire de Maxi KRAUSE

Maxi KRAUSE se dit surprise du peu de confiance que semble, d'après elle, accorder Tristan LECOQ aux professeurs d'histoire. Elle juge les professeurs parfaitement capables d'intéresser leurs élèves et cite des réalisations mémorielles dues à des professeurs comme le Mémorial de la Shoah à Cherbourg et la création des Sentiers de la Mémoire.

Maxi KRAUSE critique ensuite la taille du futur bâtiment d'Hommage aux Héros dont le volume lui parait impossible à fondre dans le paysage comme il est dit dans le film introductif.

Du point de vue historique, elle considère que le projet donne le sentiment d'une fin de l'histoire en 1945 et ne prend pas en compte les enjeux du monde actuel. Elle suggère qu'un spectacle payant sur l'histoire de la seconde guerre mondiale n'est pas particulièrement pertinent.

Enfin, elle conclue en mettant en cause l'indépendance du comité d'éthique dont elle juge que le rapport avec le maître d'ouvrage n'en donne pas la garantie.

Intervention 13 – Général TRAMMOND – Général en retraite

Le général TRAMMOND intervient pour expliquer son adhésion au projet. Il indique qu'il existe quatre générations de combattants, les poilus de la première guerre mondiale, les vétérans du second conflit mondial, les troupes de la fin de la colonisation et les troupes « OPEX », déployées lors d'opérations extérieures. Il indique qu'il est important pour cette dernière et jeune génération qu'existent des

projets comme celui d'Hommage aux Héros qui transmettent des valeurs comme celles que porte le Débarquement.

Le général TRAMMOND relate qu'il a eu l'occasion dans sa carrière de diriger le Centre de Doctrine d'Emploi des Forces qui prépare les documents encadrant l'emploi des forces militaires en opération, un domaine dans lequel « l'historien à toute sa place » selon lui. La doctrine militaire et les forces restent en mouvement et il est important à ce titre qu'existe des projets eux-mêmes « en mouvement », capables de transmettre des valeurs.

Intervention 14 – Christophe GUYOMARD – Ancien journaliste à France 3

Christophe GUYOMARD se présente comme un ancien journaliste ayant travaillé nationalement et régionalement, au fait des sujets concernant la Normandie et des commémorations du Débarquement. Lors des nombreuses émissions qu'il a pu animer, il s'est rendu compte de la difficulté de toucher les jeunes.

Aussi, il indique son soutien au projet, qui lui parait capable de parler à la jeunesse en impliquant le spectacle vivant et les nouvelles technologies. Il pense également que le projet peut servir à renforcer l'attractivité du territoire.

Intervention 15 – Hervé BEZ – Militaire à la retraite

En relation avec l'intervention du général TRAMMOND, Hervé BEZ se présente comme un militaire de génération « OPEX » à la retraite. Il exprime son désaccord avec le général en expliquant qu'ayant emmené lui-même des soldats en Normandie, il pense que le projet doit pouvoir aussi donner l'envie de visiter les cimetières, les musées et les plages, d'y ressentir l'ampleur symbolique des lieux. Il explique que l'expérience a été bouleversante pour ses hommes. Il perçoit par contraste le projet comme un simple spectacle, un film vite oublié, qui ne donnerait pas envie d'aller plus loin, ni sa juste place à l'importance de l'évènement et à l'Histoire.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Roberto CIUERLO indique que le projet Hommage aux Héros s'inscrit précisément dans cette optique. Plus qu'un simple divertissement, le spectacle est conçu comme un moyen d'inspirer le désir d'approfondir le sujet, de connaître les lieux, de comprendre l'Histoire et ses protagonistes, leur similitude avec le spectateur.

En réaction aux éléments de commentaire des participants évoquant les grands enjeux et conflits contemporains, il réaffirme sa ferveur dans un projet important à cet égard, qui permet de faire vivre l'Histoire à travers des histoires humaines et de lui donner du sens au vue de l'actualité. Enfin, il insiste sur l'importance accordé à la transmission de valeurs par le projet dans un tel contexte.

⇨ **Réponse du général TRAMMOND**

Le général TRAMMOND réaffirme l'importance accordé aux cimetières, expliquant qu'il est lui-même le seul membre étranger de l'American Battle Monument Fondation (ABMF). Il a eu l'occasion à ce titre de réaffirmer l'importance de l'entretien des cimetières de Normandie au président de la fondation.

Il a aussi rencontré le directeur de l'Association of the United States Army (AUSA) qui s'est montré favorable au projet Hommage aux Héros, d'autant que de nombreux soldats américains stationnés en Europe viennent visiter les plages de Normandie. Ce général américain pense qu'Hommage aux Héros constitueraient une très bonne étape à de telles visites, relate le général TRAMMOND.

Intervention 16 – Aurélien MARION – Vice-Président du parc des marais du Cotentin

Aurélien MARION s'attriste qu'on souhaite relater l'histoire complexe et récente sous forme d'un simple spectacle. Il craint une dégradation qu'il compare à celle provoquée par l'arrivée des fast-foods sur la gastronomie française ou de Netflix sur le cinéma. Il pense que cette option scénographique favorise la facilité, dissuade de chercher à en apprendre plus et de fréquenter les musées locaux.

Il indique également que les pavillons ne servent pas, selon lui, à exprimer le point de vue des pays « victimes » du Débarquement comme la Pologne, qui n'a pas été invité à participer à la victoire malgré son destin pendant la guerre. Il pense par ailleurs que le secteur des pavillons est sous-dimensionné au vu de la capacité du spectacle si celui-ci attire bien l'affluence prévue, avec des pavillons de trente-six mètres carrés.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Roberto CIUERLO s'affirme en désaccord avec le commentaire qui précède. Il pense au contraire qu'une œuvre comme un film ou un spectacle a la capacité de motiver le désir d'en savoir plus. Il réaffirme sa confiance dans un tel mode d'expression pour raconter les événements en suscitant l'émotion et en racontant des histoires humaines.

Régis LEFEBVRE explique que les dimensions citées correspondent à des modules qui peuvent s'emboiter pour former des pavillons d'une taille nettement plus grande. Les pavillons couvriraient en réalité une surface allant jusqu'à 1000m2. Le village des pavillons inclut dans le projet n'est pas encore complètement élaboré et est encore en phase de travail. L'un des pavillons, d'environ 1000m2 servira à recevoir des délégations scolaires ou militaires, un autre sera pour la restauration et mesurera entre 500 à 800 m2 et un pavillon Normand dont la surface n'a pas encore été évaluée. Dans le projet, le village des pavillons devrait couvrir un total de 2ha sur les 16 hectares de superficie du projet.

Roberto CIUERLO poursuit la réponse sur le sujet de traitement des pays comme la Pologne. Il est envisagé qu'un pavillon tournant permette d'inviter des pays ayant participé au conflit. Cependant, une telle installation est une contrainte financière et son installation est donc incertaine et dépendante du budget, d'autant que le président de l'association en charge des pavillons demande qu'existe un pavillon français.

Intervention 17 – Andréa – Étudiant

Le participant se présente comme un étudiant âgé de 24 ans. Il lui semble malvenu de préjuger du type de média que préfèrent les jeunes et demande sur quoi s'appuie la maîtrise d'ouvrage pour établir la nécessité de l'emploi des nouvelles technologies pour intéresser la jeune génération plutôt que la lecture. Il met en cause l'emploi du vocable « jeune génération » qui n'est pas, explique-t-il, une classe sociale.

Il évoque les impacts environnementaux du projet, expliquant qu'il n'est pas aisé de reconstruire des zones humides.

Il pointe le manque de diversité parmi les profils de la maîtrise d'ouvrage et demande comment sera incorporé le point de vue des minorités, des femmes et des civils dans le spectacle.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Régis LEFEBVRE indique que des points de vue impliquant des groupes différents existe. Il cite l'origine « amérindienne » de Charles NORMAN SHAY et d'autres exemples. Il explique par ailleurs que la production a été sensibilisée aux problématiques liées aux minorités au sein du conflit lors d'une visite du musée de la Nouvelle-Orléans avec lequel la production collabore.

Il explique que les positions et choix exprimés sur la jeune génération sont motivés par des études, mais que celle-ci n'est pas pour autant caricaturée, jugée incapable de lire, d'aller au théâtre. Le spectacle s'insère plutôt comme un médium culturel parmi un ensemble d'autres qui se répondent, et le spectacle peut servir de point d'entrée attractif dans le sujet.

Intervention 18 – Gilles GUEZENEC – Proviseur honoraire

Gilles GUEZENEC indique qu'il a été professeur pendant 40 ans et proviseur pendant plusieurs années. Ce faisant, il a accompagné des projets relatifs au devoir de mémoire qui ont trouvé de l'écho auprès des jeunes. Pour lui, toutes sortes d'outils pédagogiques existent déjà, rendant ce projet largement inutile.

Il poursuit en exprimant que pour lui, ce projet est inutile à ses yeux et présente une dimension irrespectueuse du traumatisme qu'est la guerre. Il ne souhaite pas que la guerre soit assimilée à un spectacle ou un jeu et pointe l'indécence de faire du sujet un objet commercial. Il considère que le projet est opposé aux valeurs citoyennes, éducatives et au devoir de mémoire qu'il porte en tant qu'ex-professeur.

Intervention 19 - Yann QUEFFÉLEC – Écrivain

Yann QUEFFÉLEC évoque ses puissants souvenirs d'enfance sur les plages de Normandie lorsqu'il y était en visite avec sa famille, amené par son père, lors de ses jeunes années. Il relate son amitié avec un vétéran du commando Kieffer qui lui racontait ses souvenirs du combat et qui laissent à l'écrivain une impression vive et à la fois le sentiment que la guerre reste un évènement incompréhensible et mystérieux.

Concernant Hommage aux Héros, il exprime son sentiment sur l'abus de controverses sur des détails. Revenant sur le terme de « héros », il défend l'idée que les jeunes personnes qui se sont battues lors de ces évènements pouvaient être des héros, même malgré eux, vu leur implication dans une Histoire aussi riche de sens que tragique. Cet état de fait rend d'autant plus important la conservation de leur mémoire et la transmission de valeurs d'opposition à la guerre et son absurdité.

Il admet ce qui a été affirmé plusieurs fois : la guerre n'est pas un spectacle. Le spectacle contient cependant une certaine noblesse et peut permettre de conserver et embellir la mémoire des évènements. En ce sens, le travail de romancier d'un écrivain ou d'un cinéaste lorsqu'il évoque la guerre n'est pas différent. Ce n'est pas rendre la guerre vulgaire que de la raconter dans une œuvre, et, au contraire, ce peut servir à humaniser le récit. Pour Yann QUEFFÉLEC, les enjeux contemporains justifient d'autant plus un tel projet, un projet qui reste mouvant et qui s'améliorera.

Il exprime son sentiment estimant que les notions de bien et de mal ne sont pas toujours comprises par les jeunes, mais que la seconde guerre mondiale avait un camp du mal très clair dont l'idée doit être transmise.

Intervention 20 – Jean-Pierre LHONNEUR – Maire de Carentan-les-Marais

Jean-Pierre LHONNEUR signale qu'en tant que précédent président de la communauté de commune, il a pu constater que les entrées payantes dans les musées du territoire ont grimpé ces dernières années de 54%. Il ne s'inquiète donc pas pour la fréquentation d'Hommage aux Héros et sur la vitalité du « tourisme de mémoire ».

Il évoque le cas de professeurs de sa commune qui s'efforce chaque année de partir aux États-Unis ou en Israël avec leurs élèves pour leur faire comprendre les évènements de la guerre.

En tant que maire de Carentan, Jean-Pierre LHONNEUR indique qu'il soutient le projet dont il connait bien les porteurs. Il cite différents élus régionaux qui soutiennent également le projet et souhaite que le débat ne soit pas politisé afin d'avoir une analyse objective des choses.

Intervention 21 – Jean-Loïc BAGOT

Jean-Loïc BAGOT se présente comme la personne qui a amené Léon GAUTIER à la réunion. Il exprime une grande frustration à l'égard des promoteurs du projet.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Régis LEFEBVRE rappelle que Léon GAUTIER s'est prononcé favorable au projet lors de son intervention en début de réunion.

Intervention 22 – Un participant anonyme

Un participant demande si l'association Hommage aux Héros sera ouverte à tous, s'il sera établi un comité citoyen et si les habitants de la région auraient la possibilité de s'exprimer. Il souhaite qu'un dialogue constructif soit institutionnalisé au sein du projet.

Intervention 23 – Un participant anonyme

Le participant se présente comme habitant de Sainte Mère l'Église à l'époque du Débarquement et qu'il accorde une grande importance au sujet. Selon lui, la région est un « musée vivant » des événements du Débarquement dans son entièreté et c'est ce qui justifie que la région soit visitée par des touristes du monde entier. Il n'est pas convaincu qu'il faille une nouvelle attraction et la juge inutile et dévoyé. Il n'apprécie pas non plus le principe de la scène mouvante.

Intervention 24 – Guillaume HÉDOUIN – Conseiller régional de Normandie

Guillaume HÉDOUIN juge la question du projet intrinsèquement politique en réponse à la remarque de Jean-Pierre LHONNEUR et que la recherche par les porteurs de projets de liens avec les collectivités est une forme de lobbying.

Il évoque les personnes parmi lesquelles beaucoup de jeunes qui défilent en armes et en vêtement kaki en hommage. Guillaume HÉDOUIN doute qu'un film puisse remplacer ce type d'expérience.

Il poursuit en indiquant qu'il n'est pas convaincu par le discours qui est tenu et les garanties fournies. Il souhaiterait voir un projet scientifique clair, demande de qui est constituée l'équipe d'écriture et s'il existe un conservateur. Il insiste sur le rôle du conservateur pour rendre vivant le patrimoine, les sites culturels et aurait souhaité qu'une intervention produite par un personne d'un tel calibre ait lieu.

Guillaume HÉDOUIN considère que le plus important est de porter la parole de ceux qui ont vécu l'évènement. Il souhaite que la complexité des situations humaines pendant la guerre soit rendue et estime qu'elle sera effacée par le projet. À ce titre, il rejette l'héroïsation des combattants.

Il poursuit en demandant dans quels réseaux d'éducation et de conservation s'inscrit le projet. Enfin, il demande le temps consacré par Tristan LECOQ et l'Éducation nationale à l'accompagnement du projet, qui ne devrait pas être sa priorité d'après lui.

Intervention 25 - Arthur DELAPORTE – Député de la 2e circonscription du Calvados

Il souhaite interroger sur un sujet peu évoqué ce soir, qui est 1989. Il indique que lors de sa réponse, le maitre d'ouvrage a indiqué qu'en 1989 on a fait 1 grand défilé, ce qu'il confirme. Cependant, il souligne qu'il ne faut pas dire que le divertissement, l'œuvre d'art soit incompatible avec le devoir de mémoire.

Ce qu'il dénonce dans le projet, c'est la confusion qu'il entretient entre le publie et le privé.

C'est un projet privé qui donne l'impression de prévaloir et d'être un projet quasi étatique, alors que les commémorations mémorielles sont conduites et menées par l'État, ou d'autres organisations. Il souligne que c'est le rôle des citoyens de participer à ces commémorations et la confusion est faite avec l'œuvre d'art, puisque finalement, le projet est plutôt une démarche artistique. La démarche se rapproche plus, selon lui, d'un film qui ferait appel à des conseillers historiques. Finalement, il pense qu'il faudrait simplement que le maitre d'ouvrage accepte de dire que son projet est une expérience de divertissement, un spectacle, mais pas un projet de mémoire et d'hommages, ce qui est selon lui la clé de la confusion qui est entretenue.

- ⇨ **Réponses du maitre d'ouvrage.**

Le maitre d'ouvrage indique avoir bien noté les nombreuses prises de position, trop politique selon lui. Il répond en indiquant que le projet n'est pas un divertissement.

Concernant le comité d'éthique, le maitre d'ouvrage indique qu'il l'a sollicité avec le souhait qu'il soit totalement indépendant. Ce comité d'éthique est en cours de constitution et le maitre d'ouvrage veut lui laisser son indépendance.

Concernant la démarche citoyenne, le maitre d'ouvrage estime que la réunion de ce jour est bien une démarche citoyenne.

En reprenant le message d'un participant disant qu'avec tous les musées existants, celui qui ne veut pas comprendre ne comprendra jamais, le maitre d'ouvrage indique qu'il ne souhaite pas se contenter de cela, ni de renoncer en estimant que ce projet est une autre manière de raconter l'histoire.

Sur le fait de dire que c'est comme un film, ce n'est pas le cas, c'est un spectacle qui va mélanger art du spectacle et de l'image. Le maitre d'ouvrage précise qu'il ne revendique pas de faire un musée, ni ne considère que le mot spectacle ne peut pas être employé. Lorsque que quelqu'un écrit un livre, il fait une œuvre, lorsque que quelqu'un fait un spectacle, il fait une œuvre et l'envie du maitre d'ouvrage est de faire une œuvre populaire qui poussera le public qui ne s'intéresse pas à l'histoire à venir pour ensuite s'y intéresser dans un livre, dans un musée ou un cimetière. Enfin, il indique avoir trop de respect pour la république et pour les élus pour se mettre dans le rôle d'une commémoration.

Il conclut en indiquant qu'il fait une œuvre pour raconter une période de l'histoire, comme des grands écrivains écrivent des livres, ce qu'il indique depuis le début de son projet.

Sur le titre du projet, il pourra être le titre final, mais il est pour l'instant un titre de travail. Comme indiqué précédemment, s'il y a de meilleurs titres et de meilleures propositions, il pourra évoluer, même si à ce stade, sa traduction anglaise « tribute to heroes » fonctionne bien. Mais il confirme que rien n'est fermé à ce stade.

Intervention 26 - Arthur DELAPORTE – Député de la 2e circonscription du Calvados

Les œuvres artistiques sont liées avec leur temps, leur public, leur réception. Il précise en indiquant que le maitre d'ouvrage réalise une œuvre artistique, en refusant d'employer le terme de divertissement, ce qui est selon lui le problème. Il prend l'exemple de Steven SPIELBERG qui n'a probablement jamais eu de problème à parler de divertissement lorsqu'il a réalisé « il faut sauver le soldat Ryan » et selon lui, la confusion est dans cette terminologie

Réponse du maitre d'ouvrage

Le maitre d'ouvrage invite à aller relire ou revoir les interviews de Steven SPIELBERG autour de ce film et de son engagement autour de ce film. Il indique qu'il n'a probablement jamais utilisé le terme de divertissement, étant plutôt un passeur d'histoire.

Conclusion du garant

Le garant indique que ce qu'il observe c'est que le débat est très riche. L'objectif de ces réunions, c'est de clarifier et compléter le projet du maitre d'ouvrage.

Il indique que lors de cette réunion, des réponses ont été apportées qui n'avaient pas été apportées le 19 août.

Beaucoup de choses ont été dites avec beaucoup d'interventions de qualité. Des avis divergents se sont exprimés, des clarifications ont été apportée, mais il y a encore des attentes d'autres clarifications et des propositions ont été faites.

Du point de vue du garant cette réunion est donc bien réussie et il espère que la prochaine réunion sera encore mieux réussie au sens où le public qui sera présent prendra bien l'habitude de bien écouter, y compris les avis opposés.

L'importance d'une réunion publique est aussi d'écouter les participants, qu'ils partagent ou non le même avis.

Il retient

- La proposition du président du comité d'éthique qui a parlé d'organiser des journées d'auditions, répondant ainsi à certaines interrogations.
- L'importance de donner la parole aux locaux
- Les attentes pour savoir qui prépare le projet scientifique
- Le projet est en mouvement, ce qui est positif et encourageant.

Pour conclure, il indique avoir participé à de nombreuses concertations, parmi lesquelles il a connu quelques réunions très difficiles et ayant vu beaucoup de maitre d'ouvrage, il estime que le maitre d'ouvrage Hommage aux Héros écoute et essaye de répondre à toutes les questions.

Si les réponses ne sont pas toujours satisfaisantes, il souligne avoir connu d'autres maitre d'ouvrages beaucoup moins coopératifs.

L'animateur conclut en rappelant les moyens d'expression (site internet et registres) et les prochaines réunions en insistant sur la date du mardi 13 septembre à Carentan et le 22 septembre à Cherbourg.

HOMMAGE AUX HÉROS

Compte-rendu

Réunion Environnement du 13/09/22

1. CADRE DE LA REUNION

Horaires : 18h30 – 21h30

Intervenants :

- Laurent DEMOLINS - Garant
- Stéphane GATEAU – Président de la société Hommage aux Héros
- Régis LEFEBVRE – Hommage aux Héros
- Richard LENORMAND – Hommage aux Héros
- Émilie CUESTA – Egis
- Éric MEYER – Egis
- Alexia HAMMER – Egis

Animation / Modération :

- Luc ROUSSEL – Consultant Senior État d'Esprit Stratis

Nombre de participants : 200 personnes

Note d'ambiance

La réunion s'est déroulée dans un contexte plus apaisé que les précédentes. 30 interventions ont eu lieu durant la réunion, ce qui est un nombre important pour une réunion de concertation préalable.

Les interventions ont à nouveau été partagées entre opposants et soutiens au projet et ont essentiellement porté sur le thème de la réunion : l'environnement.

2. INTRODUCTION

Ouverture par Luc ROUSSEL - Animateur

Après, s'être présenté, l'animateur annonce que la réunion a une thématique spécifique, celle de l'environnement et donne la parole au Maire de Carentan-les-Marais pour son propos introductif.

Jean-Pierre LHONNEUR – Maire de Carentan-les-Marais

Jean-Pierre LHONNEUR salue les participants de la deuxième réunion prenant place à Carentan-les-Marais dans le cadre de cette concertation. Il salue les élus présents, le garant, les porteurs de projets et tous les participants et exprime le souhait que la réunion permette de répondre aux questions que se posent les participants.

Luc ROUSSEL - Animateur

L'animateur débute la réunion en présentant les intervenants sur scène en débutant par :

- Laurent DEMOLINS – Garant de la concertation nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui présentera dans quelques instants le cadre dans le lequel il intervient.

- Le maitre d'ouvrage, porteurs du projet : Stéphane GATEAU, Régis LEFEBVRE et Richard LENORMAND, qui vont ensuite présenter le projet et répondre aux questions du public.

- Le bureau Egis, qui réalise les études environnementales dans le cadre du projet.

Il présente également le déroulé de la réunion :

- Dans un premier temps, le garant rappellera son rôle mais également les premiers enseignements qu'il tire ce cette concertation après un mois
- Puis le maitre d'ouvrage présentera le projet Hommage aux Héros
- Enfin, le bureau d'étude Egis présentera les aspects environnementaux du projet.

Rappel du cadre de la concertation

L'animateur rappelle dans un premier temps le cadre de la concertation. Il explique que cette concertation préalable – préalable à l'enquête publique - s'inscrit dans le cadre du code de l'environnement,

Luc ROUSSEL indique les différents moyens permettant de s'informer et échanger :

- 5 réunions publiques sont organisées durant les 8 semaines de concertation. La présente réunion constitue la 3ème rencontre de ce type et porte sur l'impact environnemental du projet. Les suivantes auront lieu le 22 septembre à Cherbourg et le 6 octobre à Carentan-les-Marais, site de la présente réunion.
- Le site internet – concertation.hommageauxheros.fr sur lequel on retrouve de nombreux documents : dossier de concertation, dépliant, vidéo de présentation du projet et un espace d'expression sur lequel le public peut déposer ses avis et observations sur le projet et dont le public s'est déjà largement emparé avec plus de 240 contributions.

- Enfin des registres de concertation papier sont également disponibles en mairie de Carentan-les-Marais, à l'office de tourisme de la Baie du Cotentin à Carentan-les-Marais et à la Préfecture de la Manche à Saint-Lô.

L'animateur invite ensuite Stéphane GATEAU, président de la société Hommage aux Héros à faire une introduction et expliquer en quelques mots d'où vient ce projet.

Stéphane GATEAU - Président de la société Hommage aux Héros

Stéphane GATEAU salue les participants, le garant, les élus et contributeurs ainsi que les personnes qui prennent la parole pour débattre du projet et qui témoignent de l'intérêt autour du projet.

Il rappelle la thématique à l'ordre du jour, celle de l'environnement, et réaffirme l'implication de la maîtrise d'ouvrage en la matière et qualifiant Hommage aux Héros de « premier projet extrêmement responsable d'un point de vue environnemental » le rend particulièrement fier.

Il remercie les nombreuses interventions en réunion et sur le site de la concertation qui permettent au maitre d'ouvrage de faire avancer le projet.

3. LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Laurent DEMOLINS – Garant - Présentation du rôle du garant

Laurent DEMOLINS salue l'assistance et notamment les personnes qu'il reconnait pour avoir participé aux précédentes réunions de la concertation. Il rappelle le rôle du Conseil National du Débat Public (CNDP), autorité administrative indépendante, de garantir le droit à l'information et à la participation, le droit de chacun à poser des questions et d'obtenir des réponses. La CNDP nomme un garant qui s'assurer que certaines règles soient respectées. Il rappelle aussi qu'un bilan sera rédigé à terme et que le maître d'ouvrage sera tenu d'indiquer sous deux mois les mesures retenues en conclusion de la concertation après la publication de ce bilan fixée à avant le 7 novembre 2022.

Il énumère les grands principes qui régissent sa participation : l'indépendance du garant, sa neutralité sur le projet, l'argumentation des échanges et l'égalité des contributions. En réponse à une interjection d'un participant, il explique que la réunion durera le temps nécessaire afin d'assurer que chacun puisse s'exprimer et trouver réponse à ses remarques.

Laurent DEMOLINS présente ensuite les remarques et enseignements issus des précédentes réunions publiques tenues dans le cadre de cette présentation. Il rappelle que la concertation est un cadre de participation et non un référendum, un plébiscite sur le projet ou un vote par acclamation. Il s'agit donc de retranscrire la substance des avis et des arguments, mais pas de les dénombrer. Il n'est pas non plus tenu compte des manifestations d'humeur. Le garant encourage à l'expression et à l'écoute respectueuses, à éviter les attaques *ad hominem* et à s'exprimer dans un temps raisonnable.

Faisant le point sur la concertation à date, il précise que 247 observations ont été déposées sur le site. Il retient des diverses participations les éléments suivants :

Oppositions au projet : Les opposants au projet argumentent que le projet a un impact environnemental important sur les zones agricoles et les zones humides. Il présente aussi un impact carbone important. D'autres critiques considèrent le projet mercantile, le qualifie de parc d'attraction. D'autres pointent son inutilité perçue, la région comptant déjà suffisamment de musées et attirant déjà beaucoup de tourisme. Le nom du projet lui-même est critiqué. Enfin, le projet serait une dépense à la fois inutile et trop importante.

Soutiens au projet : Les soutiens au projet considèrent que celui-ci permettra de mieux capter les jeunes et futures générations sur son thème historique, assurant un rôle éducatif dans un esprit contemporain. Ils pointent le caractère novateur du projet dans la transmission de la mémoire. D'autres arguments mettent l'emphase sur l'attractivité potentielle amenée par le projet sur la région, le dynamisme et les opportunités économiques qui y sont liées. Les soutiens apprécient les valeurs de partage, de transmission et d'hommage portés par le projet, rappellent qu'il existe déjà d'autres spectacles de même nature qui permettent de mieux comprendre et de ne pas oublier l'histoire.

Demandes de précision : Le garant retient, parmi les points qui méritent éclaircissement, les retombées sur la sphère économique touristique et l'emploi, le mode du calcul de l'affluence annuelle attendue à Hommage aux Héros (estimée à 600 000 visiteurs), le mode de financement de l'association Hommage aux Héros et du projet lui-même, les choix historiques et mémoriels, la composition du comité d'éthique, le projet scientifique du projet et les modalités d'appartenance à l'association.

Propositions du public : Le garant énumère les propositions relevées issues de la concertation comme la création d'un mur des morts et disparus du débarquement, l'évocation de faits historiques précis (l'opération Overlord, le plan Marshall), la mise en valeur de la résistance normande et de l'action des normands, le renforcement du comité d'éthique par davantage d'universitaires, l'association plus large du territoire, la réduction du prix d'entrée et la possibilité d'être entendu par le comité d'éthique.

Pour écrire au garant : laurent.demolins@garant-cndp.fr

4. PRESENTATION DU PROJET

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Richard LENORMAND, directeur général de la société Hommage aux Héros invite à regarder, dans un premier temps, une vidéo présentant ce qu'est le projet, mais également des témoignages qui expriment les valeurs que la société Hommage aux Héros cherche à promouvoir au travers de ce projet.

Richard LENORMAND indique qu'il va présenter en quelques diapositives le projet, en précisant que celui-ci, ainsi que les impacts du projet sont plus longuement détaillés dans le dossier de concertation, disponible à l'entrée de la réunion et sur le site internet.

Tout d'abord, il présente les grands chiffres du projet :

- Un théâtre de 1000 places se déplaçant sur 400m en aller/retour. Le théâtre parcourt donc 800m et couvrira de nombreuses scènes et séquences de la bataille de Normandie, du débarquement et de sa préparation.
- L'Expérience sera ouverte d'avril à fin octobre, sur les « ailes de la saison » et pas uniquement lors de la saison touristique.
- L'Expérience sera ouverte en journée et en soirée. Il y aura un spectacle en soirée vers 19h-19h30, élément particulièrement apprécié par les autres professionnels du tourisme qui ont exprimé au maitre d'ouvrage le fait que les activités sont peu nombreuses le soir pendant les vacances.

- La fréquentation annuelle attendue de 600.000 visiteurs
- Le projet créera environ 200 emplois directs attendus sur le site qui permettront le fonctionnement de l'expérience, tels que techniciens, artistes, maintenance, etc. ainsi qu'une cinquantaine d'emplois pour le village des Pavillons qui sera présenté par la suite.
- Des retombées économiques liées au tourisme local, visiteurs de passage dans la région amenés à y consommer, pourrait générer la création de 122 emplois indirects.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet a pour objectif de transmettre l'histoire de manière innovante. Il procède aussi d'un enjeu économique lié au tourisme mémoriel. Il s'agit aussi de développer une dimension artistique importante qui favorisera la filière du spectacle.

SITE DU PROJET

Le site du projet se trouve à proximité de l'échangeur de sortie de la RN13, près de Saint-Hilaire-Petitville. Bien qu'elle se situe au sein d'une zone non construite actuellement, cette parcelle s'inscrit dans la continuité urbanistique de la ville, mais à l'écart des zones habitées.

L'EXPERIENCE

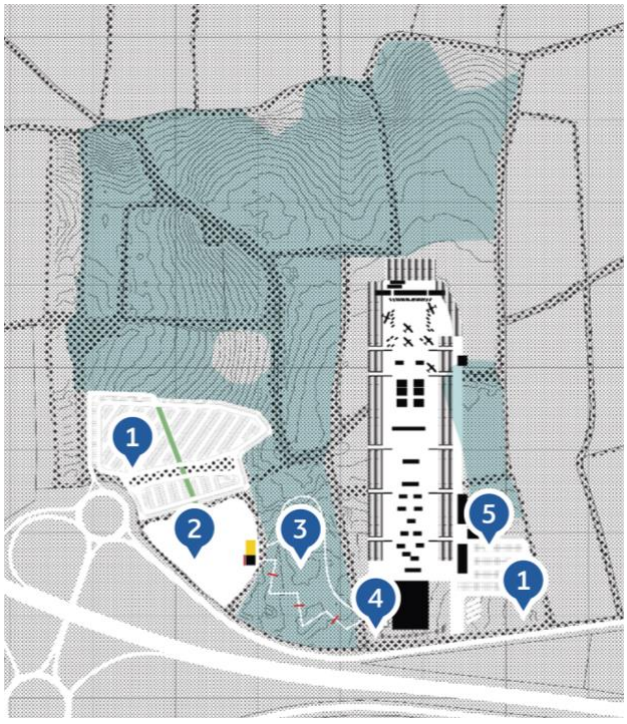

Le maitre d'ouvrage précise que la parcelle de 32 hectares sera finalement assez peu construite (16 hectares maximum) puis il détaille les bâtiments qui seront construits

4 - le principal bâtiment est le théâtre qui va se déplacer sur 400m et l'esplanade qui est devant le théâtre.

5 - les bâtiments annexes, comprenant les coulisses, les bâtiments techniques et administratifs. Ils sont regroupés pour éviter l'étalement des bâtiments.

3 - Le lobby qui est la salle d'embarquement des visiteurs pour leur permettre d'entrer et de sortir du théâtre.

2 - Le village des pavillons qui seront présentés par la suite

1 - Les parkings visiteurs (sur la gauche 800 places) et sur la droite, le parking personnes (200 à 250 places).

LE VILLAGE DES PAVILLONS

Régis LEFEBVRE présente le village des pavillons qui vient compléter l'expérience et la volonté de transmettre. L'association sera responsable de ce village des pavillons de façon indépendante et Régis LEFEBVRE assure que son futur président, dont le nom n'est pas encore connu, est une figure qui en donnera garantie. L'ambition est de permettre aux visiteurs de continuer à apprendre au travers de 4 grands pavillons présentant le point de vue de 4 pays (Américain, Canadien, Allemand, Anglais), et

potentiellement d'autres pavillons inspirés de la concertation comme un pavillon français. Ces espaces seront cogérés par des musées ou des grandes institutions de ces pays, afin que présenter et confronter les points de vue des différents pays face à l'évènement.

La représentation des 4 pays au même endroit, mettant en exergue les différents enseignements tirés de ce conflit, constitue un élément unique au monde.

D'autres pavillons seront créés :

- l'un pour la restauration ;
- un second pour les savoir-faire normands pour être une vitrine pour la Normandie, mais également des autres sites touristiques de la région ;
- un pavillon pour les événements qui permettra de recevoir des délégations étrangères (diplomatiques, militaires, mais aussi scolaires) avec un amphithéâtre et des salles de conférence ;

LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Richard LENORMAND tient à mettre l'accent sur l'importance accordée à l'environnement dès la conception du projet. Il explique qu'une approche respectueuse du paysage et agro-environnementale a été choisie, ce qui permettra potentiellement l'exploitation agricole des parcelles non-construites du terrain. Dans la mesure du possible, il a été évité au maximum l'artificialisation des sols, le respect et la protection des zones humides et de la biodiversité. Le maître d'ouvrage a aussi choisi des matériaux biosourcés avec des constructions légères afin de limiter les impacts du chantier et des constructions.

RÉFÉRENTS ET SOUTIENS DU PROJET

Régis LEFEBVRE cite les principaux référents et soutiens d'Hommage aux Héros :

- Jean-Pierre LHONNEUR, maire de Carentan-les-Marais qui a fait part de son souhait d'accueillir le projet.
- Le Mémorial de Caen, qui accompagne et conseille le maître d'ouvrage dans la conception de l'Expérience.
- Le comité d'éthique, composé du Comité de Débarquement et son ancien président, Jean-Marc LEFRANC, présent dans la salle lors de la présente réunion, et du Souvenir Français. Régis LEFEBVRE rappelle que le comité d'éthique est pleinement indépendant de la société Hommage aux Héros.
- La Région Normandie. Régis LEFEBVRE précise que celle-ci conseille et appuie le projet mais ne le finance pas, le projet restant intégralement privé.
- Le musée de la Nouvelle-Orléans, référence dans le monde entier pour son caractère à la fois rigoureux sur le plan historique et expérientiel sur le plan de la présentation.
- Les musées de Carentan les Marais.

CALENDRIER DU PROJET

Le Maitre d'ouvrage revient sur le calendrier du projet en indiquant les prochaines étapes :

- D'Aout à Octobre, concertation préalable
- Novembre 2022, dépôt des dossiers réglementaires sur les autorisations d'aménager ;
- Printemps 2023, l'enquête publique sera menée ;
- Fin 2023, obtention des autorisations, permettant de débuter les travaux de la phase 1 ;
- 1er semestre 2025, ouverture de l'expérience

FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'Expérience représente un investissement de 90 millions d'euros, dont 60 millions d'euros pour les infrastructures (bâtiments, voiries, parking). 30 millions d'euros sont consacrés aux études et aux coûts de production du spectacle. Ce financement, totalement privé, est porté par la société Hommage aux Héros, laquelle est financée par deux sociétés d'investissement françaises et par emprunts bancaires avec des banques régionales.

Le Village des Pavillons est un investissement maximum estimé à 20 millions d'euros porté par l'association Hommages aux Héros.

PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES

Richard LENORMAND présente ensuite un certain nombre de précisions sur diverses questions abordées lors de la concertation, lors des réunions publiques et via les contributions sur le site, en complément de la présentation générale :

- Estimation des 600 000 visiteurs attendus : le détail sera apporté lors de la réunion sur le tourisme à Cherbourg, mais globalement, ce qu'il faut retenir c'est que pour atteindre ce chiffre, il faut toucher un public plus large que les touristes intéressés par les sites de mémoire mais également ceux qui ne sont pas intéressés par la façon dont elle est racontée à ce jour dans les musées, ce qui élargi le potentiel de visiteurs. Environ 1/3 des visiteurs seront les touristes de mémoire, 1/3 seront les touristes présents dans la région qui ne vont pas nécessairement dans les musées actuels mais qui pourraient être intéressés par un spectacle de ce type et 1/3 seront les locaux, les scolaires et les personnes intéressées par cette expérience et qui sont prêt à faire jusqu'à 3h de déplacement. Le maitre d'ouvrage indique également qu'il publiera une note sur le site sur ce sujet.
- L'association du territoire à la composition des pavillons : le Village des Pavillons sera porté par l'association Hommage aux Héros. Celle-ci est indépendante et sera associée aux acteurs mémoriels du territoire.
- Le dispositif pour que les entreprises puissent se faire connaître : une convention a été signée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie. Cette convention assure la formation des équipes dans le cadre du projet, la participation à un site de référencement des sociétés et des chantiers pour faciliter leur mise en relation (type marketplace) et la visibilité réciproque de la Chambre et du projet.
- L'ouverture de l'emploi sur site : la question a été beaucoup posée lors des deux séquences d'intervention d'Hommage aux Héros sur le marché de Carentan. Il sera possible de postuler à partir du début des travaux, prévu pour la fin 2023.
- Le financement de l'association : celui-ci dépendra du mécénat et des levées de fonds propres.
- La proposition de mur des morts : Le maitre d'ouvrage estime que c'est une bonne idée, qui sera sans doute retenue. Sa réalisation dépendra des études de faisabilité et du résultat d'une consultation avec les associations et les institutions légitimes en ce qui concerne la mémoire des disparus lors du Débarquement. La décision ne revient donc pas uniquement aux porteurs du projet.
- Déporter une partie des parkings : c'est un sujet en cours de réflexion chez le maitre d'ouvrage.
- Comité d'éthique et comité scientifique : le maitre d'ouvrage indique qu'il apportera des précisions prochainement.
- Critiques sur le nom du projet : les porteurs de projet acceptent les critiques sur ce point et se disent prêt à changer le nom si des idées intéressantes leurs sont soumises.
- Surface du village des pavillons : il sera de 2 hectares maximum.

5. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET PAYSAGERS DU PROJET

CHOIX ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Les représentants du bureau d'étude EGIS présentent dans un premier temps les raisons ayant motivé l'installation à Carentan. Le choix du site repose sur une analyse multicritère qui a permis de choisir le site de Carentan-les-Marais. Parmi les critères ayant permis de sélectionner le site de Carentan, la proximité des plages du débarquement, la disponibilité d'une surface foncière d'au moins 25 hectares et relativement éloignée des riverains, l'impact moindre de l'aménagement du site et une desserte de bonne qualité.

ÉVOLUTION DU PROJET AU REGARD DES CARACTÉRISTIQUES DU SITE

L'insertion dans l'environnement a demandé un travail d'analyse afin de déterminer la situation des zones humides et de les éviter. Un inventaire de la biodiversité sur les quatre saisons est en cours de réalisation et s'achèvera prochainement et donne une bonne idée des espèces de faune et flore présentes sur le terrain. Les haies ont été recensées et les moyens de leur maintien et amélioration déterminés.

EGIS présente les évolutions d'implantation qui ont résulté de ces analyses. Il est montré comment le parcours de l'Expérience (et donc du théâtre et de son parcours sur 400 mètres) a été déplacé en 2021 afin de préserver les zones humides et pour répondre à des contraintes techniques. En juillet 2022, l'implantation est à nouveau modifiée vers le sud-est du site pour minimiser l'impact sur les zones humides, au regard des premiers résultats de l'étude environnementale. À l'ouest sera implanté l'accès au site et le parking, et un cheminement, restreint au maximum car empiétant sur une zone humide, assurera le passage des visiteurs d'un côté à l'autre du site. L'emprise finale est ainsi de 16 hectares sur les 32 que compte le terrain.

PRÉSENTATION DU PROJET ARCHITECTURAL

Une vidéo de présentation de la conception architecturale et des impacts paysagers est diffusée, sous forme d'une allocution de l'architecte, Clément BLANCHET, qui n'a pas pu être présent à la réunion.

Clément BLANCHET précise dans la vidéo les éléments généraux de l'organisation du site. Il explique qu'un travail de compréhension et de mise en valeur des haies a été effectué afin de « créer » l'environnement du site. L'implantation s'insère dans le paysage et son armature naturelle, et permettra ainsi d'amplifier les haies et même d'en créer de nouvelles. Les cheminements s'inscrivent eux aussi dans le paysage, ce qui permet de créer une nature domestiquée. Le site inclue un parking paysagé et des cheminements piétons arborés. Les sols seront perméables et les zones humides ont été pris en compte et travaillé afin d'insérer le site dans le paysage. Clément BLANCHET insiste sur le sens de ce travail dans une conception architecturale contemporaine, qui se complète d'un dispositif et de bâtiments simples, faisant la part belle au bois, créant une architecture qui se « love » dans le paysage actuel. Il indique avoir également travaillé le sens architectural que l'on veut donner au 21ème siècle en travaillant des dispositifs simples autour du bois, ce qui permet d'imaginer des architectures qui s'emboitent, qui valorisent les filières sèches, proposent des ventilations naturelles et une conception architecturale bioclimatique des bâtiments. La conception est ainsi écologique, bas carbone, facilement démontable et remontable. Clément BLANCHET qualifie cette conception

d'à la fois simple et sophistiquée, combinant un engagement d'insertion paysagère dans le territoire, des continuités des haies pour protéger les continuités biologiques et favoriser la faune et la flore.

En conclusion de l'intervention vidéo de l'architecte, EGIS explique que le projet ne s'impose pas à son environnement, mais s'insère dans les parcelles agricoles, et met un point d'honneur à la préservation des haies, à la mise en œuvre d'une démarche éco-paysagère et à l'insertion du projet dans une trame naturelle pour satisfaire des enjeux de biodiversité et de préservation du bocage.

LE PRINCIPE ERC

EGIS explique ce qu'est la séquence ERC – Éviter-Réduire-Compenser - employé dans le cadre de la conception du projet. Il s'agit d'un impératif règlementaire qui constitue une démarche afin de limiter les impacts environnementaux liés à un projet d'aménagement. Il s'agit d'éviter les impacts autant que possible, réduire ceux qui ne peuvent être évités et compenser les éventuels impacts restant de l'aménagement. Le positionnement final de l'aménagement dans le cadre des évolutions du projet est un exemple cité comme caractéristique afin d'éviter et limiter les impacts sur les zones humides.

Une telle démarche nécessite une organisation en amont sur les enjeux environnementaux, afin de comprendre les caractéristiques du terrain via une série d'études spécifiques et thématiques. Ce type d'études avancées permet d'intégrer des problématiques diverses au projet et demande des mois de travail. EGIS présente les thématiques concernant les composantes du projet, comme les impacts sur l'air, l'eau, l'environnement sonore ou le cadre de vie pour la biodiversité et les riverains. L'inventaire naturaliste n'est pas encore finalisé à ce stade, les études spécifiques portant sur les chauve-souris n'ont notamment pas encore été réalisées. Le reste des études est cependant terminé et intégré ou en cours de finalisation.

PRÉSERVATION ET AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET DU BOCAGE

Les impacts principaux portent sur les haies et les zones humides : il s'agit d'abris de biodiversité, en particulier pour les oiseaux et pour les batraciens. Cela a poussé à insérer le projet dans la trame de haies existante et à proposer un schéma d'aménagement éco-paysager et à réduire l'artificialisation des sols. Les haies ont été analysées d'un point de vue écologique. La méthode employée consistera à aménager le site en l'intégrant dans la trame des haies dans les détruire et à limiter l'artificialisation au maximum.

L'environnement naturel local à protéger est principalement composé de zones humides. Les impacts environnementaux sont limités dans le cadre du projet et restreint à 4 hectares maximum directement impactés et 16 hectares indirectement impactés. Les zones humides majeures au nord du site seront pleinement préservées, les impacts se limitant sur les zones humides au sud et à l'est de la parcelle qui n'ont pas d'enjeux naturels majeurs et ont un habitat assez dégradé. Le projet a cependant cherché à permettre une restauration de celle-ci en prévoyant l'aménagement de noues de récupération d'eau de pluie qui pourront être végétalisées et accueillir les batraciens.

IMPACTS ET MESURES SUR L'ENVIRONNEMENT HUMAIN

En premier lieu, l'une des ambitions du site est l'absence d'utilisation d'énergies fossiles dans son fonctionnement. L'impact carbone y est faible car sourcé avec de l'énergie du parc électrique national, nucléaire notamment.

Deuxième point pour l'environnement humain : la question de l'impact sonore. Trois études concernent ce sujet, étudiant le bruit initial, déjà existant sur site, une étude pour le confort sonore

du spectateur pendant le spectacle et une étude d'impact sonore produit par le spectacle lui-même sur l'environnement du site. L'objectif sur ce point est la conformité avec le règlement sur les bruits dans le voisinage, soit ne pas dépasser des émergences moyennes de 5 décibels ou 3 décibels en pointe dans le cadre des bruits amplifiés. Pour se faire, le théâtre est fermé sauf sur sa face nord. Le design sonore du théâtre apportera une protection supplémentaire et des merlons - buttes de terre – seront disposés le long du parcours du théâtre, qui permettront de limiter encore l'impact.

L'impact lumineux a aussi été étudié. Les aspects et impacts scénographiques sont en cours d'analyse. L'impact des infrastructures sera limité par le choix des lumières. Le parking ne sera éclairé qu'au plus proche de l'entrée, ou seront positionnées les places pour les personnes à mobilité réduite. Les éclairages des cheminements seront des éclairages au sol.

En ce qui concerne le trafic, il a été établi qu'environ 20 000 véhicules circulent sur la nationale 13 et plusieurs milliers s'engagent sur les voiries autour de l'échangeur proche duquel se situe la parcelle du projet. L'objectif du dimensionnement des infrastructures sera prévu pour supporter 2 300 véhicules par jour au maximum et sera conçu pour éviter les remontées de files introduisant des perturbations sur les giratoires. Aucun impact n'est estimé sur la RN 13 et sur le réseau viaire local.

Dernier sujet, celui des réseaux concernant les eaux usées, eaux de pluie ou encore le gaz, en particulier présent sur le site, sujet sur lequel l'objectif est de ne produire aucun impact. Des dispositifs de protection seront mis en œuvre avec le concours de GRTGaz en phase travaux. Une ligne de transport d'électricité sera déviée en concertation avec ENEDIS. Le réseau d'adduction d'eau sera modifié pour amener l'eau potable sur le site. Enfin, concernant le traitement des eaux, une solution est en cours de finalisation qui exploitera les infrastructures de la commune ou verra l'implantation d'une station de traitement des eaux usées sur site. Celle-ci aura des rejets sur les fossés existants conforment à la réglementation.

6. ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Avant d'ouvrir la séance de question/réponse, l'animateur rappelle quelques règles pour son bon déroulement :

- Il invite les participants à se présenter pour que les propos puissent leur être attribués dans le compte-rendu de la réunion ;
- Lever la main pour demander la parole.
- Faire des interventions courtes pour faire en sorte de laisser la parole au plus grand nombre. Il demande également au maitre d'ouvrage et à son bureau d'études de faire le même effort de concision.

QUESTIONS/REPONSES SUR LE PROJET

Intervention 1 – Question de Sylvie LEBARON – Maire déléguée de Saint-Pellerin

Sylvie LEBARON demande si le site nécessitera une desserte Internet.

⇨ **Réponse du bureau d'étude EGIS**

EGIS précise que l'infrastructure est bien prévue pour être équipée, mais que ce type de raccordement ne présente pas d'impacts et se limite à une réservation en bord de site.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Le sujet a bien été traité en amont et le site sera bien connecté à internet.

Intervention 2 – Commentaire de Richard – Habitant dans la région

L'intervenant qualifie les éléments présentés de « travail de greenwashing »

⇨ **Réponse du bureau d'étude EGIS**

EGIS défend son travail comme un travail d'environnementalistes sérieux, respectant les règles de l'art, mené par un grand bureau d'étude en ingénierie, travail écouté par le maître d'ouvrage. Les études ont été menées par des spécialistes et dans le respect d'une réglementation très encadrante. De plus, des critères forts ont été retenus sur tous les aspects.

Intervention 3 – Question de Didier RAYMOND – Élu de Beuzeville-la-Bastille

L'intervenant se questionne sur la pertinence de l'étude d'impact, qui porte sur la période récente, particulière car marquée par la sécheresse.

⇨ **Réponse du bureau d'étude EGIS**

Les inventaires naturalistes ont été menés depuis le début de l'automne 2021 et sont conduit sur un an, s'étant achevé fin août. Ils ont porté sur tous les groupes faunistiques, la flore et les habitats. La sécheresse évoquée a démarré en mai, mais des relevés ont pu être faits dans de bonnes conditions y compris en ce qui concerne les batraciens à la fin de l'hiver et au début du printemps. Les conditions n'ont pas été considérées comme anormales par les experts. Il demeure des inquiétudes sur les populations de chiroptère - chauve-souris - et des résultats sont attendus en ce qui les concerne. Des études par ultrason ont notamment pour but d'enregistrer des mesures de densité du passage.

Intervention 4 – Commentaire d'Yves PILON – Architecte à Carentan-les-Marais

L'intervenant critique l'historicité du projet en arguant que, dans la plaquette distribuée lors de la précédente réunion, les crédits des photos n'étaient pas présents. Il considère que la rigueur historique passe en premier lieu par le respect du droit d'auteur et l'attribution du crédit des photos. Il poursuit en critiquant la notion de « héros » en suggérant que ce n'est pas une démarche historique de créditer arbitrairement comme héros les protagonistes du débarquement mais que ce sont les spectateurs qui, en sortant, devront dire que ce sont des héros.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Les photos sont issues de GETTY IMAGES qui dispose d'un fonds d'images important concernant cette période. Les crédits sont apportés à la fin du film. D'autres sources sont aussi utilisées dans celui-ci, dans le respect du droit d'auteur.

Intervention 5 – Commentaire d'un participant

Le participant souhaite des précisions sur l'éco-construction. Il pense que le bâti local peut servir de source d'inspiration, par exemple avec l'utilisation de la terre, de la paille ou du chaume. Il propose également au maitre d'ouvrage de lancer la filière normande de pavé conçu en coquille Saint-Jacques développé par une école d'ingénieurs de Caen et qui permet le passage de l'humidité dans les deux sens.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Le maître d'ouvrage indique qu'il ignore l'existence des pavés en coquille Saint-Jacques, mais qu'il est prêt à se renseigner sur le sujet, sans pour autant faire de promesses.

Sur l'éco construction, le bureau d'étude Egis précise qu'il a parlé d'éco-conception, dans le sens où les composantes du site ont été déplacées pour s'adapter à la trame bocagère. C'est une conception technique qui intègre les ambitions environnementales. Sur l'éco-construction, il y a un parti pris volontariste, clair, qui est l'utilisation du bois, dans les structures du lobby et d'accueil. Le bâtiment technique s'oriente vers d'autres types de matériaux. Pour le village, la situation est plus amont actuellement et les choses ne sont pas totalement arrêtées, mais il n'y a pas de réflexions à ce stade sur l'utilisation du chaume, de l'argile ou de la paille.

Le maitre d'ouvrage indique qu'à ce stade, il n'exclut rien. Le parti pris est le bois qui est un matériau bio sourcé, mais le projet recherche également à ce que l'architecture s'intègre dans le paysage mais avec une architecture de type militaire. En la matière, le toit en chaume n'est pas adapté. En revanche, pourquoi pas avoir des murs en paille ou torchis sur d'autres bâtiments.

Intervention 6 – questions de Joël BELLENFANT - militant environnementaliste

M BELLENFANT indique avoir 3 questions :

Tout d'abord, il s'étonne du principe ERC qui est clair selon lui. Le E, c'est Éviter, mais ce n'est pas éviter les atteintes à l'environnement mais c'est éviter le projet.

Il indique que l'architecte parle de créer de la nature : mais « on » ne créé pas de la nature, elle existe et « on » essaie de ne pas l'endommager.

Concernant l'impact de l'artificialisation, il indique que les 16 hectares de l'Expérience seront artificialisés et seront au milieu des zones humides et créent une rupture importante de biodiversité. Il rappelle qu'actuellement, le site comprend 32 hectares de surface agricole, et se demande pourquoi artificialiser une partie de cette surface, sous prétexte que l'on va préserver des zones humides à côté, mais en créant une rupture de biodiversité. Selon luin compte-tenu du contexte national et international actuel (sécheresse, réchauffement…) est-il besoin d'artificialiser des sols pour un projet qui n'est pas utile.

⇨ **Réponse du bureau d'étude Egis**

Sur la notion d'éviter, l'esprit et le texte du code de l'environnement n'empêchent pas la création de projet. Le code de l'environnement indique que dès lors qu'un projet est justifié par l'intérêt général, il y aura une obligation d'éviter les impacts, de les réduire et de les compenser. Cet évitement peut se faire par la recherche de solutions alternatives. Le code de l'environnement n'empêche pas les projets, mais donne une manière de faire, une démarche pour limiter les impacts.

Concernant la rupture de biodiversité : certaines parties du site seront aménagées et vont faire l'objet de plantations. L'objectif est de privilégier le caractère paysager et esthétique du site.

Concrètement, cela implique que l'architecte a conçu les bâtiments pour les intégrer dans la trame bocagère. Le second travail réalisé est de proposer des aménagements techniques, des noues d'assainissement, des cheminements respectueux des zones humides et de la trame bocagère existante. C'est un travail qui est en cours avec le paysagiste pour la partie sud du site pour faire des choix d'essences et de structures végétales adaptés à l'esthétique recherchée, mais également à la capacité de nidification dans les haies reconstituées.

Ce que voulait dire l'architecte selon lui, c'est qu'il prend en son compte la nature du site pour proposer un parti paysager.

Sur les zones humides, le projet se situe en dehors des zones humides majeures sur le site. Il y a un impact sur des zones humides situées entre le parking et le site, au niveau du cheminement piéton. Cet impact sera limité par l'utilisation de structures superficielles, probablement sur pilotis pour ne pas gêner les flux d'écoulement et ne pas engendrer d'impact indirect supplémentaire.

Sur les corridors biologiques au sens du déplacement des animaux : le bureau d'étude Egis indique qu'une seule haie est impactée, ainsi qu'une autre le long de la RD, qui est déjà très dégradée. Sur

la partie nord, il y aura un renforcement du réseau de haies existant avec un renforcement de la trame bocagère. Le projet ne dépasse pas la hauteur des arbres, ce qui ne devrait pas constituer un obstacle notable au corridor aérien. Pour les batraciens, des mares seront reconstituées en plusieurs endroits. Pour le projet, il y avait plusieurs options de construction avec par exemple des structures de fondation profondes, mais les études géotechniques ont montré que des fondations superficielles sont suffisantes.

Intervention 7 – Intervention de Maxi KRAUSE – Habitante de Vers sur mer

Maxi KRAUSE pense que la question principale, ce ne sont pas les détails de la construction mais la question de principe sur le bien-fondé de gaspiller des terrains agricoles de nos jours.

Elle cite pour cela plusieurs articles de presse qui parlent de problèmes agricoles, d'artificialisation des sols, de l'urgence climat. Elle conclue avec un article de Ouest-France qui indique que près de la moitié des surfaces agricoles ont été affectées par les vagues de sécheresse qui ont frappé l'Europe en précisant que les pertes agricoles liées aux canicules ont triplé ces 50 dernières années. Le réchauffement climatique s'accélère. Selon elle la question est que l'on ne peut pas se permettre un projet comme celui-ci si on pense à l'avenir de la jeunesse.

Intervention 8 – question de Catherine DITTON

Mme Guitton souligne que le maitre d'ouvrage a beaucoup travaillé et table sur un grand succès. Cependant, elle indique être très gênée par ce projet très peu en phase avec les urgences de la décroissance, la fin de l'abondance, avec la destruction de la planète qui va beaucoup plus vite que toutes les prévisions imaginées et où l'on se trouve dans une économique qui ne sera plus aussi souple, mais plutôt dans une économie de guerre. Comment le maitre d'ouvrage gère ce risque s'il n'y a pas de succès ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage indique avoir pleinement conscience du changement climatique, mais ne pense pas que le monde doive s'arrêter pour autant. Il rappelle que lorsqu'ils ont lancé ce projet, ils étaient en plein Covid et que toutes les salles de spectacle étaient fermées : est-ce que la réaction a été de dire qu'il fallait arrêter tous les spectacles, parce que le public ne retournera plus jamais au théâtre, la réponse est non. Il indique qu'il s'agit d'un problème quasi philosophique. Il conclut en indiquant qu'il est soucieux de l'environnement mais ne s'inscrit pas dans une logique de décroissance absolue.

Intervention 9 – David MARGUERITTE – Vice-Président de la Région Normandie, Président de la communauté d'agglomération du Cotentin et de son office de tourisme.

David MARGUERITTE indique qu'il souhaite s'exprimer positivement en précisant qu'il n'a pas été élu pour refuser les projets. Selon lui, on peut assurer le développement de son territoire sans être considéré comme des personnes irresponsables qui veulent artificialiser à outrance les terres. Être élu, c'est choisir les bons projets et non pas les éviter. C'est aussi penser à des projets qui vont s'adresser à la jeunesse qui attend autre chose. En tant que Président de l'office de tourisme, il pense que ce projet a du sens sur un territoire comme la Normandie et en particulier le Cotentin où le tourisme mémoriel a une place particulière. Il complète en indiquant qu'en matière de transmission, le territoire a une responsabilité. Il ne faut pas, selon lui, être dans la posture contre l'artificialisation. Il considère qu'il faut soutenir les projets quand ils sont bons, c'est ce que les élus essayent de faire sur le territoire en accompagnant parfois des porteurs de projets privés, parce qu'il y a un sens et une utilité pour le territoire et au-delà pour la jeunesse de la Normandie et du pays.

Sur l'artificialisation, il indique que le territoire du Cotentin est géré par un SCOT unique. Il y a eu des discussions dans la Communauté de communes et selon lui le SCOT du Cotentin a été élaboré

avant le projet. Dans le SCOT, il n'est pas prévu d'artificialiser plus de terres, mais il s'agit de répartir différemment en considérant qu'il s'agit aussi d'un projet de développement économique pour le territoire.

Il conclut en indiquant qu'il apporte un message équilibré, de soutien, en souhaitant que le Cotentin renvoie une image positive d'un territoire qui a envie d'accompagner des projets qui font sens pour l'avenir de sa jeunesse.

Intervention 10 – Anonyme

Il indique qu'il pensait avoir des éléments concrets lors de cette réunion alors que le bureau d'études Egis indique que les études sont en cours et que les résultats seront connus prochainement.

Il souhaitait notamment questionner sur les chiroptères, mais Egis indique que l'étude n'est pas finie. Il s'étonne que le maitre d'ouvrage ait de beaux outils de communication mais que sur les études, rien n'est finalisé et se demande quand le public aura accès à toutes ces données environnementales ?

Dans un second temps, il souhaite indiquer que le SCOT n'a pas encore été approuvé. Il précise qu'il y a eu une enquête publique, qu'il y a un projet de SCOT, mais qu'il n'est pas encore approuvé. Il souhaite donc aussi avoir la date d'approbation du SCOT.

Il poursuit en indiquant que le SCOT prévoit qu'environ 100 hectares pourraient être utilisés à différentes choses et ce projet, à lui seul, consommerait déjà 1/3 de cette réserve foncière. Par ailleurs, il indique en lisant le dossier de concertation, qu'une partie des terrains serait compensée par des terres remises en terres agricoles. Il souhaite donc savoir où et quand il pourra avoir les informations sur ces éléments.

Enfin, il indique qu'une étude est actuellement menée par le ministère de l'environnement sur la possibilité de classer des espaces et parcs naturels régionaux, notamment concernés par des zones humides en parcs nationaux. Les Marais du cotentin font partie des derniers sites retenus et une décision devrait être prise bientôt. Que se passera-t-il si le parc naturel régional devient demain un parc naturel national avec des contraintes différentes ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Concernant l'accès aux études, le bureau d'étude Egis précise que le projet est en phase de concertation préalable. L'objectif de la concertation est de présenter un projet en cours d'élaboration, c'est même un impératif. Si le maitre d'ouvrage présentait un projet déjà ficelé et finalisé, la concertation serait illégale. Le projet est donc dans une phase où le maitre d'ouvrage recueille les avis pour les prendre en compte dans la conception de son projet et pour la finalisation des études. Concernant la finalisation des études, le bureau d'étude estime qu'il y aura un dépôt des demandes d'autorisations administratives avec le dépôt des études finalisées au mois de novembre 2022. À ce moment-là, le dossier sera public et une enquête publique pourrait se tenir au printemps 2023 avec l'ensemble des données des études, synthétisées dans une étude d'impacts.

Concernant la compensation des terres agricoles, cela concerne bien les 32 hectares. Les 16 ha au sud sont exploités par le projet et pour les 16 ha restants au nord – actuellement des terres labourables et des prairies – il y aura un arrêt de l'activité actuelle.

Le bureau d'étude insiste sur le fait qu'il est important que les environnementalistes soient intégrés dans le projet dès le début, ce qui permet de faire les études progressivement, des généralités vers le détail pour faire évoluer le projet en conséquence. Il indique qu'aujourd'hui, le bureau d'étude dispose d'une connaissance approfondie des études spécifiques. Le projet se trouve actuellement en phase d'avant-projet, c'est à dire que le projet est en cours de réalisation. Cela permet au maitre d'ouvrage de présenter aujourd'hui un projet qui n'est pas ficelé, mais dont tout le monde est partie prenante.

Concernant les terres agricoles : pour les 16 ha au nord, le maitre d'ouvrage est encore en réflexion avec le bureau d'étude sur le « gel » des terres pour recréer de la biodiversité au nord. Aujourd'hui, il est possible de mettre en place des mesures agricoles environnementales comme les fauches tardives, l'absence d'amendement, qui permettent une exploitation des terres avec des rendements

moindres qu'une agriculture conventionnelle. Dans le même temps, cela permet d'avoir des objectifs écologiques très clairs avec des suivis écologiques mis en place dans le cadre des mesures compensatoires, avec des inventaires qui seront fait à N+1, N+5, N+10. Il y aura également un engagement vis a vis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Normandie (CSRPN) puisque le projet impacte des espèces protégées, puis le dossier sera instruit par la DDT, par la DREAL qui représente la protection de la nature et au terme. Enfin, il y aura un engagement pris par le maitre d'ouvrage qui sera retranscrit dans les dossiers et ces engagements pris en matière environnementale pour la partie nord feront l'objet d'un arrêté préfectoral avec une obligation de résultats.

⇨ **Complément de Jean-Pierre LHONNEUR – Maire de Carentan-les-Marais**

Jean-Pierre LHONNEUR complète en indiquant que les terrains étaient ciblés dans le PLUI et le SCOT pour accueillir des activités artisanales, industrielles ou touristiques.

Par ailleurs, il indique que le Parc Régional des Marais n'empêche pas l'activité industrielle. Il rappelle qu'il a piloté un projet plus important avec l'achat de 71 hectares de terres agricoles dont 20 ont été transformé en terres constructibles pour implanter une activité industrielle. Aujourd'hui, ce projet qui a couté 114 millions d'euros emploie 140 employés et verse 800 000 euros de recettes fiscales aux collectivités locales. Il ne souhaite pas que le Parc Naturel des Marais devienne une réserve d'indiens. Il souhaite qu'il y ait des activités économiques sur le territoire pour que les jeunes puissent vivre sur le territoire et que celui-ci puisse se développer.

Enfin, sur le sujet du Parc National, il indique qu'il aura les mêmes exigences que pour le Parc Régional aujourd'hui pour qu'il puisse développer le territoire.

Intervention 11 – Intervenant de 22 ans

Il débute son propos en indiquant que le maitre d'ouvrage ne fait que parler du devoir de mémoire, mais il faut selon lui commencer par éduquer le maitre d'ouvrage sur la destruction de la nature et des biens qui créent les conditions de la guerre. Selon lui, ce genre de projet inutile va créer le chaos.

Il complète en indiquant que l'armée américaine a fait un rapport en 2003 disant que le réchauffement climatique est un « multiplicateur de menaces ».

Il précise que depuis, chaque année, les signaux se multiplient entre augmentation des gaz à effet de serre qui risque de provoquer des canicules à plus de 40°. Il indique que les sécheresses seront plus intenses et plus longues, il cite les incendies qui vont générer des pertes de biodiversité et des pertes agricoles, ce qui va aboutir à des pénuries alimentaires. Tout cela va provoquer, selon lui de la violence et du chaos.

Et que fait-on pour éviter cela ? Depuis des décennies, on détruit le monde paysan. Aujourd'hui le monde paysan, c'est 2% des actifs contre 35% il y a 70 ans. Par ailleurs on artificialise des terres. Aujourd'hui, cela représente l'équivalent d'un département tous les 10 ans.

Il estime qu'aujourd'hui ce que l'on sait, c'est que pour limiter la casse, il faut préserver la biodiversité locale et augmenter le nombre d'agriculteurs.

Il conclut en indiquant que les participants débattent de façon ahurissante sur les matériaux, l'écoconstruction, sur le fait de rajouter des haies. Selon lui, c'est un projet fou, inutile et destructeur pour faire du profit sur le dos des jeunes qui ont été tués en 1944. Il questionne les concepteurs du projet pour savoir s'ils n'ont rien trouvé de mieux à faire de leur vie que de mener ce genre de projet ?

Intervention 12 – Jean-Marc LEFRANC - Ancien président du Comité du Débarquement

Jean Marc LEFRANC se scandalise de ces propos. Il indique que si la France est libre aujourd'hui, il faut remercier les jeunes qui ont débarqué. Il faut respecter ces jeunes qui se sont fait tuer pour nous tous et accuser aujourd'hui ces personnes d'artificialiser et de détruire la planète, cela le scandalise. Il complète en précisant qu'il a lui aussi des enfants et petits-enfants et il pense à eux en souhaitant qu'ils aient du travail. Selon lui, il faut être sérieux. Le maitre d'ouvrage porte ce projet avec beaucoup de dignité. Il a présidé le comité d'éthique en fixant 2 conditions : travailler dans un esprit respectueux des combattants et victimes de 1944 et respecter la vérité historique.

Intervention 13 – Militante environnementale

Elle s'interroge sur les 600 000 visiteurs sur 12 mois, mais plutôt d'avril à octobre. Dans l'étude impact il est indiqué que cela représente 2300 véhicules par jours en plus du trafic actuel, mais rien n'est indiqué sur le niveau de nuisance et sur la pollution de l'air. Le transport est le secteur qui émet les plus fortes émissions de gaz à effet de serre ce qui représente un impact considérable.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le chiffre de 2300 véhicules par jours représente le pic maximum. Une étude sur la pollution de l'air est en cours. Des relevés ont été fait sur la qualité de l'air existant, sur le fond de pollution existant liés notamment à la RN 13, l'objectif étant de fournir une évaluation de la qualité de l'air. Les résultats de cette étude sur la qualité de l'air seront fournis dans l'étude d'impact.

Parallèlement, il est prévu des bornes de recharge de véhicules électriques sur le site et une interaction avec les modes de déplacement doux. Il y a bien un impact lié à la venue de véhicules supplémentaires, qui variera en fonction du parc automobile à venir. Deux types de modélisation sont actuellement prises en compte liées aux obligations qui respectent la stratégie nationale bas carbone fixée par l'État français.

Intervention 14 – Aurélien MARION - Vice-président du Parc Naturel des Marais – Agriculteur – 33 ans.

Ce sujet l'interpelle au niveau climatique. Toutes les études menées sont intéressantes et les projets comme celui sont amenés à évoluer dans le temps. Les études sur l'impact sonore, sur le trafic sont réalisées maintenant mais quid du futur ? Par ailleurs, il se demande quels seront les effets si le projet fait plutôt 1 million de visiteurs. Selon lui, il est important de voir derrière le sérieux des porteurs de projet et des financements. Il relève que le maitre d'ouvrage finance le projet sur des fonds privés, mais il se demande quel fonds d'investissement souhaite investir de nos jours dans un projet qui est à contresens de la société ?

Il précise que les statuts de la société Hommage aux Héros indiquent « toute opération financière de nature à favoriser son extension et son développement », disant implicitement que le maitre d'ouvrage prévoit déjà de s'étendre ou faire évoluer le projet.

Il indique que la société est détenue par 4 co-actionnaires mais également par 2 autres fonds d'investissement qui sont inconnus (SAS AMB finances qui possède 1% de la société et New Mercure, fonds professionnel spécialisé qui possède 25% de la société), pourquoi ne sont-ils pas présents alors qu'ils ont 25% des droits de vote ? Ce fonds s'appelle A Plus Finance et ce fonds s'est fait sanctionner en 2018 par l'Autorité des Marchés Financiers, car « il aurait mis en ligne pour ses investisseurs des informations déséquilibrées présentant ses investissements de façon avantageuse tout en minimisant les risques ». Il complète en indiquant que pour l'AMF, « les méthodes d'évaluation étaient imprécises, peu fiables, et susceptibles d'être arbitraires ». Selon lui, tous les commentaires sur cette société sont critiques. D'après les statuts, ils ont 25% des droits de vote et il s'étonne qu'ils ne soient pas présents. Il remet en cause le sérieux de ces investisseurs et demande s'il était si difficile de trouver une société d'investissement qui respecte les valeurs du maitre d'ouvrage.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage indique qu'il est transparent en la matière et que les documents sont publiés au greffe du tribunal de commerce, ce qui n'est pas le cas de nombreuses sociétés. Il valide l'identité de l'investisseur en précisant que A Plus Finance est un investisseur qui détient 25% en effet, et reste

donc minoritaire. Il est représenté au conseil d'administration par une seule personne qui a une voix sur les 5 voix. Les personnes qui décident aujourd'hui, sont les représentants du maitre d'ouvrage qui cherchent à faire le plus beau projet possible pour la région, sur ce sujet qui leur est cher. Il conclut en indiquant travailler sérieusement et mettant en avant leur écoute, sérieux et respect lors des réunions publiques.

Intervention 15 – Habitante à les Veys – proche de Carentan les Marais

Elle indique se trouver proche du projet et s'inquiète pour la route qui vient de son village qui arrive sur le rond-point. Elle estime qu'il y a environ 600 véhicules par jour ainsi que les camions venant de l'usine de méthanisation et les agriculteurs et se demande comment le maitre d'ouvrage va gérer la circulation des véhicules du secteur.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le bureau d'étude Egis précise que l'étude de trafic est en cours. Il indique que Oui, l'étude de trafic va être annexée à l'étude d'impact, comprenant la circulation actuelle et les effets futurs.

Intervention 16 – Marianne ROZET - Conseillère régionale et membre du bureau du Parc des Marais.

Elle débute son intervention en indiquant sa solidarité avec les jeunes générations et les générations futures. Elle relève que la concertation permet de poser des questions mais également de faire des observations, qui seront repris dans le bilan du Garant. Elle poursuit en reprenant quelques observations sur l'opportunité du projet, artificialisation des sols, la destruction des terres agricoles. Elle poursuit en évoquant le fait que le territoire risque d'être impacté par la montée des eaux, le Parc des Marais est particulièrement menacé et, selon elle, une partie du territoire va devoir être cédé à la mer. Il faudra réaménager et probablement déplacer des populations, peut-être pas tout de suite mais il faut y réfléchir pour les décennies à venir. Aujourd'hui, utiliser des terres pour ce projet alors qu'elles peuvent participer à l'autonomie alimentaire est une idée qui n'est pas envisageable.

Par ailleurs, elle relève que la concertation doit permettre de débattre de l'opportunité du projet. Elle indique qu'éviter, peut vouloir dire éviter le projet, et qu'il convient de se questionner sur l'opportunité du projet, savoir s'il a du sens au regard des enjeux climatiques actuels.

Intervention 17 – Bernard LESEIGNEUR

En voyant les porteurs de projet, il se demande s'ils ont réfléchi aux musées historiques qui existent et sur leurs situations. Il s'interroge également sur les porteurs de projet et relève qu'ils viennent tous du monde du spectacle, de la télévision ou de la radio. Certes ils ont un financement derrière, mais il estime que ce sont des pollueurs.

Intervention 18 – Ladji - habitant de Carentan.

Concernant le sujet des haies, il se demande si le bruit que fera le spectacle pourrait gêner la reproduction des oiseaux.

⇨ **Réponse du bureau d'étude Egis**

Il s'agit d'un point délicat. Évaluer l'impact sonore pour les oiseaux est un sujet difficile voire impossible, aucune littérature scientifique n'existe en la matière. Aussi, dans un premier temps, il faut travailler l'impact acoustique pour la protection des riverains et ces mesures ont aussi des effets bénéfiques sur les oiseaux.

Une des premières mesures d'évitement a été d'abandonner les effets pyrotechniques.

Par ailleurs, en terme de période de reproduction des oiseaux, un travail va être mené sur le calendrier des travaux pour éviter l'abattage des haies entre fin février et l'été et engager le dégagement des emprises durant l'hiver.

Par ailleurs, en phase exploitation, il y aura un dérangement de l'avifaune – oiseaux en particulier - d'avril à juin. Pour cela, le bureau d'étude a missionné des écologues sur ce sujet. Cet impact est pris en considération et il sera qualifié dans une demande de dérogation des espèces protégées au titre de dérangement intentionnel des oiseaux. Le travail est en cours pour une évaluation la plus sérieuse possible en tant qu'impact résiduel, impossible à supprimer et un travail sera mené sur la compensation sur la partie nord ou sur d'autres sites que celui du spectacle.

Intervention 19 – Alain COHEN ADAD

Pour débuter, il relève que le Garant de la concertation du projet est également Garant pour la concertation à venir sur la révision du PLU de Carentan les Marais.

⇨ **Réponse de Laurent DEMOLINS – garant de la concertation**

Laurent DEMOLINS précise qu'il est garant de la concertation pour le projet Hommage aux Héros. En parallèle, le maire de Carentan a demandé à la CNDP de désigner quelqu'un pour le conseiller et non pas pour suivre la concertation sur la mise en compatibilité du PLU. Sur ce volet, il a fait part au maire de préconisations pour qu'il puisse lancer la concertation sur la mise en compatibilité du PLU, mais il insiste sur le fait qu'il n'est pas garant de ladite concertation.

Complément de l'intervention d'Alain COHEN ADAD

Il ajoute que lors de la 1ère réunion, il a été indiqué que cette concertation sur le PLU serait ouverte dans les semaines qui suivent. Quand sera-t-elle lancée. La date du 15 septembre avait été annoncée, est-elle confirmée ?

⇨ **Réponse de Jean-Pierre LHONNEUR – Maire de Carentan les Marais**

M LHONNEUR indique qu'un conseil municipal aura lieu le 15 septembre, durant lequel les dates de cette concertation sur le PLU seront validées. Les hypothèses envisagées à ce stade seraient que la concertation sur la mise en comptabilité du PLU de Carentan débuterait quelques jours après la fin de la concertation sur le projet Hommage aux Héros.

Complément de l'intervention d'Alain COHEN ADAD

Selon lui, les deux sujets sont liés et la seconde concertation n'aura pas débuté lorsque la 1ère sera terminée. Par ailleurs, il cite un article paru dans Le Monde, à charge sur Roberto CIUERLO, indiquant « *notamment sa propension à s'engager, puis à parfois disparaître, laissant ses partenaires dans l'embarras et la frustration* ». Il demande donc si le maitre d'ouvrage s'est renseigné sur ce sujet et s'il a eu des réponses rassurantes sur ce projet à 90 millions d'euros impliquant les collectivités locales et impactant de manière forte les habitants de cette commune.

Enfin, il relève que le maitre d'ouvrage indique que les résultats de l'étude sonore seront disponibles à la fin de l'été, on est à 15 jours de la fin de l'été, quand seront ils disponibles ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Richard LENORMAND indique qu'il connait Roberto CIURLEO depuis très longtemps, qu'ils ont fait beaucoup de choses ensemble et qu'il n'a jamais été déçu. Il invite les participants à aller voir ses spectacles, par exemple Bernadette de Lourdes et de lire la critique de Le Monde sur ce spectacle qui en dit beaucoup de bien.

⇨ **Réponse du bureau d'études Egis**

Sur le PLU, les concertations vont bien avoir lieu l'une après l'autre. Mais l'enquête publique sera une enquête publique unique, traitant du projet et du PLU. Ces deux sujets sont donc bien imbriqués.

Le maitre d'ouvrage et la commune travaillent main dans la main sur ces sujets. Les autorisations administratives arriveront en même temps, voire avant pour celles du PLU.

Intervention 20 – Phillipe Gosselin, député de la Manche.

Il débute en se félicitant qu'il puisse y avoir une concertation sur le projet et que l'on puisse s'exprimer. Il indique qu'il soutient le projet mais comprend qu'il y ait des interrogations. C'est pour lui l'objet de la concertation et de l'enquête d'utilité publique qui est déterminante pour la réalisation du projet.

Pour parvenir à une déclaration d'utilité publique, il indique qu'il faut répondre à un certain nombre d'obligations, de contraintes, c'est la loi actuelle et le cadre environnemental.

Il rappelle qu'il a été autrefois président de la commission environnement du Parc des Marais et indique qu'il n'a jamais été question que le parc empêche ou soit un frein au développement du territoire. Cela ne veut pas dire que tout est possible, mais il reprend l'expression de réserve d'indiens, une zone à visiter, où les habitants ne peuvent plus se développer.

Sur le plan historique, il rappelle que personne n'a le monopole de la mémoire, que l'on peut avoir des approches mémorielles différentes et indique qu'ils sont nombreux à avoir été abreuvés au lait de la commémoration et ne pense pas manquer de respect aux vétérans ni même aux jeunes qui sont venus il y a 78 ans.

Il lui semble important qu'il y ait une diversité de propositions et de projets et il pense que ce projet Hommage aux Héros fait partie de cette palette de propositions.

Sur le sujet de la domestication des paysages, dont certains disent que c'est outrancier, il souhaite rappeler que sur le territoire, la main de l'homme est partout, avec par exemple l'un des plus anciens plan terrier de France qui est à Picauville qui a montré que le bocage est apparu par le labour, par la main de l'homme.

Concernant l'ouverture du capital : il rappelle qu'aujourd'hui beaucoup de musées, hôtels, tours opérateurs sont avec des capitaux privés. Ils font des propositions touristiques et cela ne choque personne d'avoir des hôtels qui vivent avec le tourisme mémoriel au moment du débarquement et à d'autres moment dans l'année, qu'il y a aussi des magasins de souvenirs qui vendent beaucoup de produits également.

Selon lui, on peut avoir des points de vue différents mais la concertation tient la route, pour un projet qui tient la route. Le maitre d'ouvrage ne renvoie pas les arguments sur l'environnement ou sur les accès. Il comprend les interrogations sur la route départementale qu'il trouve légitime et à laquelle il faudra apporter une réponse.

Il conclut en demandant que l'on ne se trompe pas de débat en arguties parfois et en arguments plutôt binaires que constructifs. C'est l'intérêt collectif de pouvoir proposer autre chose. Enfin, il indique ne pas se positionner dans une optique de décroissance, mais dans une croissance différente, avec une façon différente de présenter l'histoire, avec une chance extraordinaire d'avoir un projet qui peut fédérer beaucoup plus que certains ne veulent le faire croire et le dire.

Intervention 21 – Véronique PLANTAGENET

Souhaite rebondir sur l'utilisation du bois, qui, selon elle, va manquer cet hiver à cause des incendies. Elle doute que ce projet ait des retombées d'utilité publique.

Par ailleurs, concernant l'association qui sera indépendante et dont les finances seront essentiellement du mécénat, est-il possible de savoir qui sont les membres du bureau, quel est le bilan financier parce qu'une association qui a 1 an et a un budget de 20 millions d'euros, c'est extraordinaire.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Régis Lefebvre indique que l'association est en cours de constitution. Le président sera présenté bientôt mais doit lever au préalable quelques contraintes légales. Le président de l'association

façonnera la gouvernance de son association. Il indique que la société Hommage aux Héros aura 1 siège dans cette association mais n'aura pas la gouvernance. Sur le financement, l'association n'a pour le moment pas 20 millions d'euros. Ce sont des fonds qu'il va falloir lever, convaincre que c'est intéressant de participer à cette aventure. C'est ce qui a été fait pour le spectacle historique et immersif et c'est ce que le président de l'association fera.

⇨ **Intervention du garant**

Le garant insiste pour savoir quand le président sera nommé, à quelle période, fin 2022 ou plus tard. Il demande également si le président est déjà au travail sur ce projet ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage indique qu'il s'agit d'une personnalité importante qui a des contraintes légales. Le maitre d'ouvrage ne peut pas donner le calendrier. Cependant, il espère qu'il pourra être annoncé avant la fin de l'année mais aucune garantie n'est donnée. Le maitre d'ouvrage indique qu'il n'est pas maitre du calendrier pour l'annonce du nom du président en précisant que si cela ne dépendait que d'Hommage aux Héros, il serait déjà nommé et serait déjà en train de lever des fonds pour l'association.

Concernant le fait qu'il travaille ou non sur le projet et pour respecter la légalité, le maitre d'ouvrage indique avoir beaucoup échangé avec lui sur sa vision du projet. Il a expliqué ce qu'il veut faire de l'association, par exemple, il va demander à modifier les statuts de l'association. Ensuite, Hommage aux Héros aidera l'association à grandir, mais celle-ci n'est pas portée par les porteurs du projet

Intervention 22 – Anonyme

L'intervenante félicite le maitre d'ouvrage pour la présentation écologique et ironise sur le fait qu'elle a presque oubliée pendant quelques instants que l'on parlait d'un parc d'attraction sur la mémoire. Elle indique que l'on aurait pu croire à un projet de ferme éducative, ce qu'il faudrait d'ailleurs faire. Elle indique avoir vu des chiffres sur l'emploi. En tant que petite fille de résistante, elle indique que la mémoire est quelque chose qui la touche. Elle qualifie le projet de Disneyland de la mémoire dans lequel tout va être fait pour inciter les gens à dépenser le plus possible, que va-t-il rester pour les autres musées qui existent déjà ? Comment vont-ils faire pour survivre et assurer la diversité des sites ?

Intervention 23 - anonyme

Il interroge sur tous les aspects écologiques non-traités. On n'apprend rien ce soir. Il indique que les études se sont concentrées sur des choses palpables sur le territoire, comme la reconstruction des haies par exemple. Il indique que la loi sur la compensation et le principe ERC existe depuis 1976, ce qui en fait une vieille loi pour faire croire que le projet va être vertueux et que la compensation va être effective et qu'elle n'affectera pas la qualité de l'environnement. Il doute sur la fiabilité d'un simple respect de cette loi en demandant à aller plus loin. Selon lui, la compensation ça ne marche pas dans les faits puisqu'il y a toujours de l'artificialisation. C'est bien la preuve que dans la pratique ça ne marche pas et que dans la théorie non plus parce qu'on ne peut pas substituer un environnement à un autre. Pour lui, on peut replanter les haies mais on reconstitue les sols en plusieurs centaines d'années. Comment le maitre d'ouvrage va-t-il faire pour reconstituer un sol ?

Il souligne que le maitre d'ouvrage n'a pas indiqué d'où vient l'électricité, comment sera t'elle produite, quelles sont les externalités du nucléaire ?

Enfin, comment se féliciter d'attirer 600 000 personnes quand on sait que les déplacements ont un très fort impact carbone et qu'il faudra réduire ce poste des transports.

Enfin, si le maitre d'ouvrage a un intérêt économique à être là, ce n'est pas le cas pour le public qui prend de son temps. Il estime que pour ces personnes, se faire insulter est scandaleux et aimerait que leurs avis soient respectés.

Intervention 24 - Guillaume HEDOUIN – Conseiller régional.

Il souligne la ténacité des porteurs de projet qui font un très beau projet du 19ème siècle. Il critique le sentiment d'avoir des colons qui viennent planter un drapeau dans la réserve d'indiens.

Il pense que ce type de projet doit être réinterrogé. La loi ERC de 1976 a été révisée en 2016 avec la loi sur la biodiversité qui indique qu'il faut être sur du zéro net en terme d'impacts. Par exemple que se passera-t-il avec les grosses roues du théâtre lorsque les amphibiens voudront passer d'une zone humide à l'autre.

Il souligne que si les intervenants avaient vraiment parlé d'ERC, il aurait fallu se poser la question de la réalisation de cette scène. Il ironise sur le fait que cette scène de théâtre a le plus grand impact écologique du monde. Au lieu d'une scène fixe sur laquelle l'histoire vient devant les yeux des spectateurs, elle va avancer et reculer sur 400m. Cela devrait être questionné dans le principe ERC. Il indique qu'il faut questionner cela, notamment en ce moment où l'on parle d'économiser l'énergie, ce n'est peut-être pas la meilleure méthode. Selon lui, ce projet ne répond pas à ce que le monde demande aujourd'hui, de réduire nos émissions de carbone, réduire nos dépenses énergétiques, réduire nos consommations de surfaces.

Il pense par ailleurs que l'étude d'impact ne doit pas être complète parce que c'est selon lui impossible de ne trouver que deux orthoptères (criquets, sauterelles…) sur l'ensemble du terrain.

De la même façon, ne trouver que 4 mammifères (chevreuils, renard...) cela veut dire qu'il n'y a pas eu d'étude sur les micro-mammifères. Et enfin, sur la grenouille commune, de quelle espèce parle-t-on ? Il estime que l'étude biodiversité lui semble loin d'être complète. Enfin, il interroge sur le chiffrage carbone en rappelant qu'il n'est pas obligatoire à cette étape de la concertation, mais pense qu'il est dommage de commencer un projet sans se poser la question de l'impact carbone et que cela tronque le débat.

Enfin, concernant le taux de chômage sur le secteur de Carentan, il souligne qu'il n'est pas forcément très haut et qu'il n'y a pas nécessairement un manque d'emploi, mais il arrive plutôt que le secteur soit en manque de logements et ce projet va continuer à faire pression sur le logement pour faire vivre et loger toutes les personnes qui viendront sur ces activités.

Intervention 25 – Pierre AUBRIL – Co-porte parole de la confédération paysanne et co-porte parole de l'association locale baie vivante et solidaire

Il indique en préambule qu'il n'y a pas de question d'âge pour se préoccuper du développement durable sur ses 3 composantes : économique, social et environnemental.

Quelques questions : Pourquoi vouloir les 32 hectares alors que le projet cherchait au départ 25 hectares et que finalement il n'en faut que 16 ? Pourquoi louer ces terres et ne pas les acheter ? à quelles conditions de location ? Quel type de bail ? quelle durée ? quel montant d'allocation ? quelle clause de garantie sur l'éthique et l'environnement ?

⇨ **Réponse du bureau d'études Egis**

Concernant le choix du site, pour tout projet, il est nécessaire de partir du plus, de faire des études et ensuite de réduire l'emprise en fonction de ces études. S'il n'y avait eu que 16 hectares sur le nord de la zone, le projet n'aurait été que sur des zones humides et le maitre d'ouvrage aurait alors cherché un nouveau site. Sur les 32 hectares, cela permet de dégager une zone utile. C'est plutôt un contexte d'études qui a imposé une taille maximale pour le site d'étude.

⇨ **Réponse de Jean-Pierre LHONNEUR – Maire de Carentan-les-Marais**

La collectivité fera l'acquisition du terrain qui sera ensuite loué à Hommage aux Héros via un bail emphytéotique. Ce bail aura un montant équivalent à celui qui aura été contracté par la mairie pour

l'achat du terrain. Et la collectivité a souhaité rester propriétaire du terrain, pour des raisons de maitrise foncière, pour que si un jour le projet s'arrête, la collectivité reste propriétaire du terrain.

Intervention 26 – Alban – Ostréiculteur – 26 ans

Il souhaite relever le terme de réserve d'indiens par rapport à celui de réserve naturelle, estimant que cela en dit long sur la vision de l'écologie par les élus. Il souligne que tout le monde fait partie de la nature. L'impact de l'être humain sur l'environnement et la planète n'est plus à prouver. Est-ce que la priorité aujourd'hui est de faire du tourisme, faire venir de gens, les faire circuler et stationner ? Il estime que non.

Intervention 27 – Jacqueline TRAVERS – Citoyenne de la communauté de communes

Elle s'interroge sur les dispositions et les provisions qui ont été fait sur la maintenance et le recyclage et sur la dépollution du site. Est-ce que cela sera à la charge des contribuables de la communauté de communes ? Elle pose cette question au regard de précédent malheureux d'investissements ambitieux, par exemple le syndicat dit du point fort avec des héritages de dettes considérables.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Cela fera partie des dispositions du bail emphytéotique qui sera discuté et négocié entre le maitre d'ouvrage et la mairie.

Intervention 28 – Yves PILON – Architecte à Carentan-les-Marais

Il s'interroge sur le CO2 généré par les équipements et les transports. A t'il déjà été quantifié ?

Sur l'énergie, la tribune fera 3000 tonnes et cela ne doit pas être neutre en matière de consommation électrique pour la déplacer. Il souligne que le sujet de la sobriété énergétique commence seulement à être abordé au plus haut niveau de l'État, la consommation énergétique a-t-elle été quantifiée sur une année ?

Qu'est-il prévu pour la compenser sachant qu'aujourd'hui, il est tout à fait possible de construire des bâtiments assez importants qui sont neutres en consommation d'énergie puisqu'ils en produisent ? Qu'est-il prévu sur ce sujet pour en faire un projet véritablement exemplaire ?

Concernant l'insertion dans l'environnement, quelles seront les dimensions de la tribune mobile ?

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

La hauteur du théâtre sera de 19m.

⇨ **Réponse du bureau d'études Egis**

Sur la consommation, les spécialistes de l'environnement présents indiquent qu'ils n'ont pas cette information, mais ils fourniront cette information au garant avant la fin de la concertation.

Cependant, ils indiquent piloter actuellement l'évaluation carbone qui prend bien en compte la consommation énergétique et la contribution carbone des équipements, même s'ils sont alimentés par l'électricité. L'évaluation carbone du transport induit est également pris en compte. Enfin, il indique qu'il y a des perspectives de développement du photovoltaïque sur le site et notamment sur le parking.

L'évaluation carbone va être calculée selon des ratios qui sont issus des méthodes de l'ADEME.

Intervention 29 – Aurélien MARION - Vice-président du Parc Naturel des Marais - Agriculteur - 33 ans.

Il poursuit son raisonnement débuté lors de son intervention précédente.

Au Conseil d'administration, il y a les 4 actionnaires et les 2 financeurs, donc 6 personnes. Et chaque personne a droit à 1 voix. Avec ces voix, le conseil d'administration est nommé. Il se demande comment le conseil d'administration est nommé pour garantir l'éthique du projet et son développement, et pour s'assurer que tout se passe bien dans la durée, est-il possible que le comité d'éthique, le comité scientifique ou qu'un comité citoyen fassent partie du conseil d'administration.

⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Il indique qu'il n'est pas prévu que le comité d'éthique, qui doit se pencher sur l'histoire, fasse partie du Conseil d'administration. Ce n'est pas son sujet.

Le maitre d'ouvrage indique qu'il s'agit d'une SAS – Société Anonyme Simplifiée -, société privée, qui fonctionne comme toutes les SAS. La gouvernance est tout à fait classique : 1 action donne droit à 1 voix, il y a ensuite un pacte d'actionnaire avec le fonds d'investissement qui lui donne un poste d'administrateur.

Le comité éthique se penchera sur la nature du spectacle et remettra son avis. Le spectacle n'existera pas tant qu'il n'y aura pas un avis favorable du comité d'éthique.

Intervention 29 – Alain VALLÉE – Ancien ingénieur de recherche

Sur le choix du site, trois lieux ont été envisagés : Bayeux, Blosville et Carentan, est-ce qu'il y a eu des concertations avant que ce soit Carentan-les-Marais qui soit choisi ?

⇨ **Réponse du bureau d'études Egis**

Concernant les 3 sites : pour Bayeux la difficulté était que la géométrie des parcelles générait une impossibilité technique de réalisation du projet. Pour Blosville, ce sont d'autres problématiques d'accès et d'impacts environnementaux. Il n'y a donc pas eu de concertation sur ces communes car les études de faisabilité ont montré que ces sites n'étaient pas optimaux.

Intervention 30 – Jean-Marc LEFRANC - Ancien président du Comité du Débarquement

Monsieur LEFRANC souhaite rappeler que le comité d'éthique ne sera pas décisionnaire. Il sera consultatif. Cependant, il insiste sur le fait que si le projet n'est pas valable, il n'y aura rapidement plus de clients. Il pense que ce n'est pas dans l'intérêt du maitre d'ouvrage de ne pas garantir la vérité historique et d'être respectueux.

7. CONCLUSION

Laurent DEMOLINS – Garant – Conclusion

Il souligne que la réunion a duré 3 heures, montrant ainsi l'intérêt des questions et des réponses. Il souhaite remercier les participants pour une réunion qui a été plus apaisée que les 2 premières réunions.

Il souhaite également mettre quelques points en évidence. L'objet de ces réunions est de demander au maitre d'ouvrage de clarifier son projet pour le public et d'apporter des compléments d'information.

Sur ce point, il estime qu'il y a davantage de précisions que dans le dossier initial.

Sur le projet, il y a des positions affirmées et contrastées.

Le maitre d'ouvrage a apporté des précisions, mais il reste des réponses à faire sur l'environnement. Certaines réponses seront apportées par le dossier de demande d'autorisation environnementale et par l'étude d'impacts. Le maitre d'ouvrage apportera probablement, avant la fin de la concertation, des précisions sur certaines questions : énergie, carbone…

Il retient également que des propositions ont été faites et entendues par le maitre d'ouvrage avec par exemple le sujet des coquilles saint jacques.

Il salue la qualité de la tenue de cette réunion et la volonté du maitre d'ouvrage de répondre au mieux aux questions, même s'il y a encore des réponses à apporter. Sur ce point les questions qui ont été apportées et n'ont pas pu avoir de réponse aujourd'hui, pourront se trouver sur le site idéalement avant la fin de la concertation, même si toutes les études ne sont pas achevées.

L'animateur conclut en rappelant les moyens d'expression (site internet et registres) et les prochaines réunions du 22 septembre à Cherbourg et celle de pré-bilan le 6 octobre à Carentan-les-Marais.

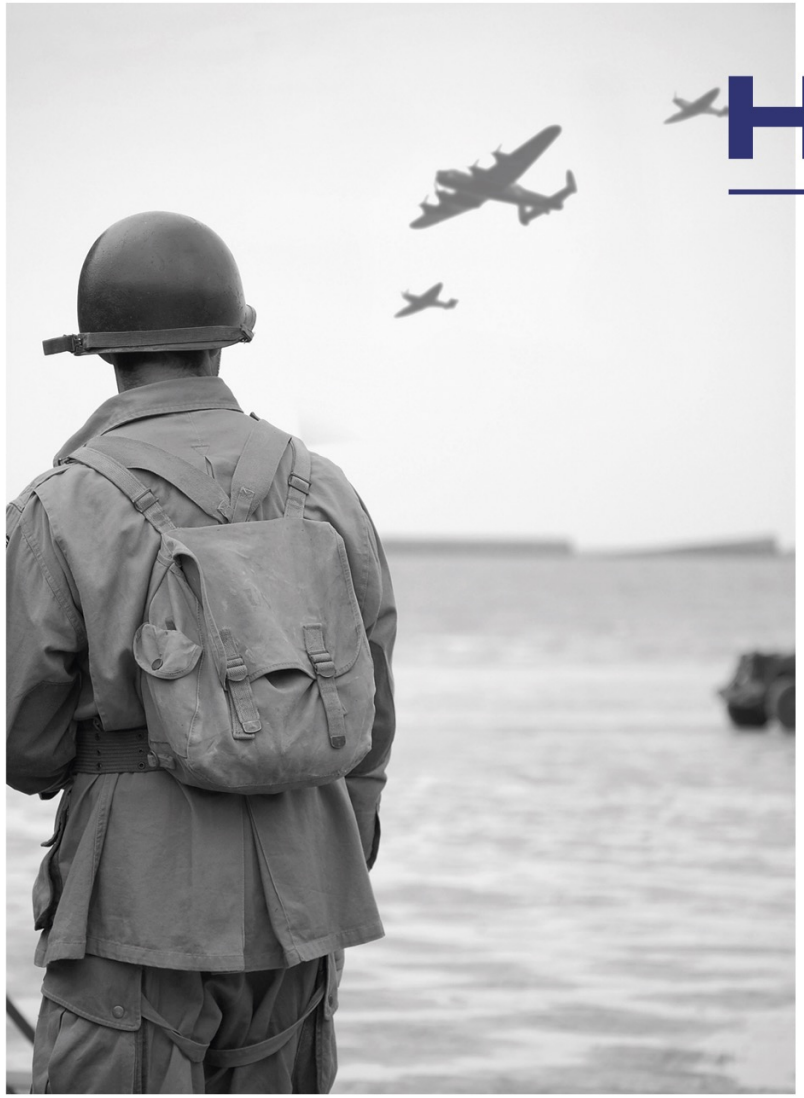

HOMMAGE AUX HÉROS

REUNION THÉMATIQUE ENVIRONNEMENT
CARENTAN-LES-MARAIS
13 SEPTEMBRE 2022 - 18H30-20H30

CONCERTATION PRÉALABLE
DU 16 AOÛT AU 7 OCTOBRE 2022

Luc ROUSSEL

Animateur

Jean-Pierre LHONNEUR

Maire de Carentan-les-Marais

Laurent DEMOLINS

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Garant de la Concertation Préalable

HOMMAGE AUX HEROS

LA CNDP

Les porteurs du projet :

Stephane GATEAU

Richard LENORMAND

Roberto CIURLEO

Régis LEFEBVRE

Cadre de la concertation

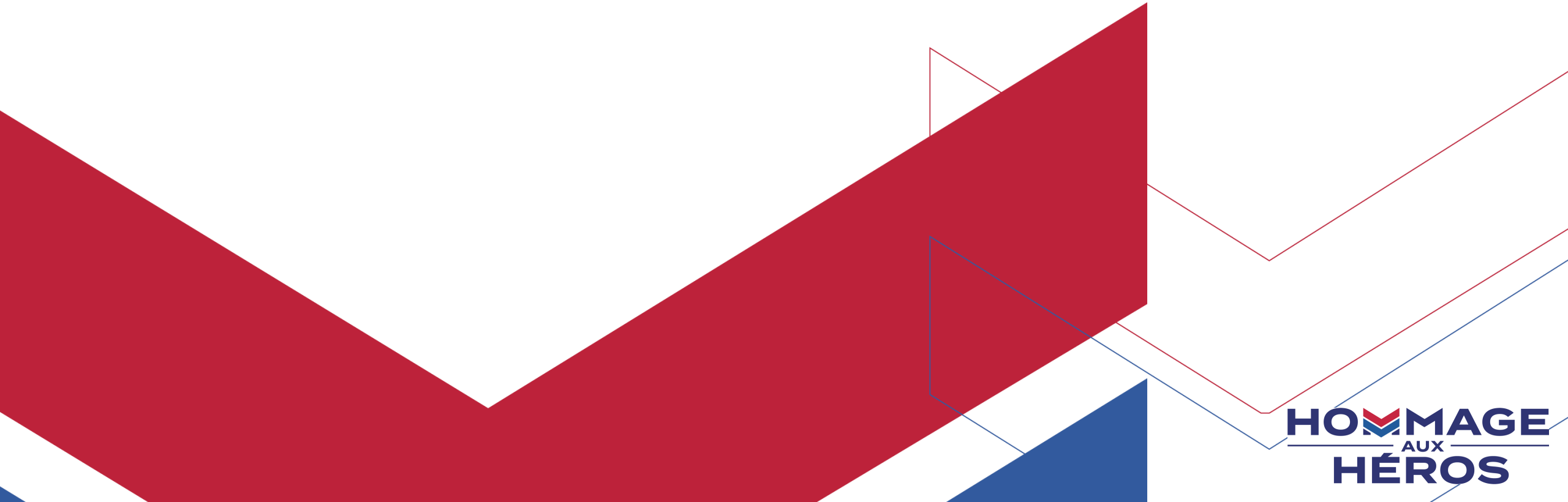

Cadre de la concertation

- Une concertation préalable portée par la société Hommage aux Héros au titre du code de l'environnement (Art. L121-15-1 et s. / L121-18 et s. du code de l'environnement).

- 8 semaines de concertation, du mardi 16 août 00h00 au vendredi 7 octobre 23h59.

- 5 réunions publiques et des moyens d'expression papier et en ligne

Comment s'informer et s'exprimer durant la concertation

- Le site internet du projet - www.concertation.hommageauxheros.fr
  - Les documents du projet
  - Un espace de contribution

- En déposant un avis sur les registres de concertation papier
  - En mairie de Carentan-les-Marais (Boulevard de Verdun, 50500 Carentan-les-Marais),
  - À l'office de tourisme de la Baie du Cotentin (24 Place de la République, 50500 Carentan-les-Marais),
  - À la Préfecture de la Manche (place de la Préfecture, 50002 Saint-Lô)

Les rendez-vous de la concertation

- **Vendredi 19 août**
  Réunion de lancement
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30

- **Mardi 6 septembre**
  Réunion thématique sur l'histoire, la culture et l'éducation
  Salle des fêtes d'Arromanches-les-Bains - 18h30

- **Mardi 13 septembre**
  Réunion thématique sur l'environnement
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30

- **Jeudi 22 septembre**
  Réunion thématique tourisme et enjeux socio-économiques
  Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin - 18h30

- **Jeudi 6 octobre**
  Réunion publique de pré-bilan de la concertation
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30

Stéphane GATEAU

Président de la société
Hommage aux Héros

Laurent DEMOLINS

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Garant de la Concertation Préalable

HOMMAGE AUX HEROS

Contact : laurent.demolins@garant-cndp.fr

La CNDP / Autorité Administrative Indépendante

1. Veille au Droit à l'INFORMATION des citoyens
2. Veille au Droit à la PARTICIPATION des citoyens dans les projets d'envergure ayant un impact sur l'environnement ou l'aménagement du territoire
3. Désigne un GARANT de la CONCERTATION
4. Le GARANT rédige un BILAN de la CONCERTATION

Le Garant de la concertation Hommage aux Héros

Désigné par la CNDP le 6 avril 2022 à la demande du maître d'ouvrage, le Garant assure le suivi de la procédure de concertation préalable du Projet Hommage aux Héros.

Dans le mois qui suit la clôture de la concertation préalable (> 7 novembre 2022), le Garant rédige un bilan *(déroulé, argumentation et propositions du public)* qui est publié sur le site du projet.

Le maître d'ouvrage doit rendre publiques dans les deux mois (> 7 janvier 2023) les mesures prises pour tenir compte des enseignements de la concertation.

Le Garant veille à la qualité de la concertation selon six principes d'action

INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes

NEUTRALITÉ
Par rapport au
projet

TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-
vis du responsable du projet

ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur

INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Rappel de quelques fondamentaux de la concertation
Information – Avis argumentés - Interrogations – Réponses

Ni un référendum, ni un plébiscite sur le projet, ni un vote à l'acclamation

Le recueil des avis du public

Une expression libre mais respectueuse de chacun

- L'écoute même d'avis opposés aux siens
- L'absence d'attaque ad hominem
- Un temps de parole raisonnable pour permettre à tous les intervenants de pouvoir s'exprimer

Enseignements au 11 septembre 2022
233 observations / 219 réponses
concertation.hommageauxheros.fr

1. Opposition au projet

2. Soutien au projet

3. Demandes de précisions complémentaires

4. Diverses propositions du public

Enseignements tirés du site de concertation

1. Opposition au projet

1.1. Impact environnemental / terres agricoles, zones humides, émissions CO2 / localisation du site
1.2. Projet mercantile et lucratif / héros
1.3. Refus d'un parc d'attraction
1.4. Existence d'un nombre suffisants de musées
1.5. Craintes sur l'arrivée de nombreux touristes et qualité de vie
1.6. Projet à transformer en film d'information
1.7. Contestation du titre du projet Hommage aux Héros
1.8. Dépenses inutiles et projet coûteux

Enseignements tirés du site de concertation

2. Soutien au projet

2.1. Moyens de capter les jeunes et futures générations
2.2. Aspect éducatif du projet et modernité
2.3. Initiative de mémoire et projet novateur
2.4. Activité pour la région, dynamisme et opportunité économique
2.5. Qualités et références des porteurs du projet
2.6. Projet qui allie Partage-Transmission-Hommage
2.7. Des spectacles Son et Lumière qui existent : « Dans la nuit, Liberté »
2.8. Ne pas oublier et mieux comprendre

Enseignements tirés du site de concertation

3. Demandes de précisions complémentaires

3.1. Quelles sont les attentes du public et du monde du tourisme?
3.2. Quel calcul pour aboutir à 600 000 visiteurs?
3.3. Date et process pour postuler pour un emploi
3.4. Mode de financement de l'association HAH
3.5. Financement général du projet (situations actuelle et future)
3.6. Débat sur choix historiques et mémoriels
3.7. Composition Comité d'éthique
3.8. Nature du projet scientifique et auteurs
3.9. Modalités d'appartenance à l'association HAH

Enseignements tirés du site de concertation

4. Propositions du public

4.1. Création d'un mur des morts et disparus des combats du débarquement
4.2. Evocation Overlord, Plan Marshall, Amgot, opération Lüttich
4.3. Mise en valeur spécifique de la résistance normande
4.4. Renforcement Comité d'éthique par davantage d'universitaires
4.5. Repenser le titre du projet en y associant le territoire
4.6. Réduction du prix d'entrée
4.7. Auditions par le Comité d'éthique (Pdt du Comité du Débarquement)
4.8. Plus grande association du territoire au projet

LE PROJET HOMMAGE AUX HÉROS

HOMMAGE AUX HÉROS

Le projet Hommage aux Héros

- Vidéo de présentation du projet

Le projet Hommage aux Héros

- Un théâtre de 1000 places se déplaçant sur plus de 400m
- Une Expérience ouverte d'avril à octobre
- Une Expérience ouverte en journée et en soirée
- Une fréquentation annuelle attendue de 600.000 visiteurs
- Environ 200 emplois directs attendus (+ environ 50 pour le village des Pavillons)
- Environ 122 emplois indirects attendus

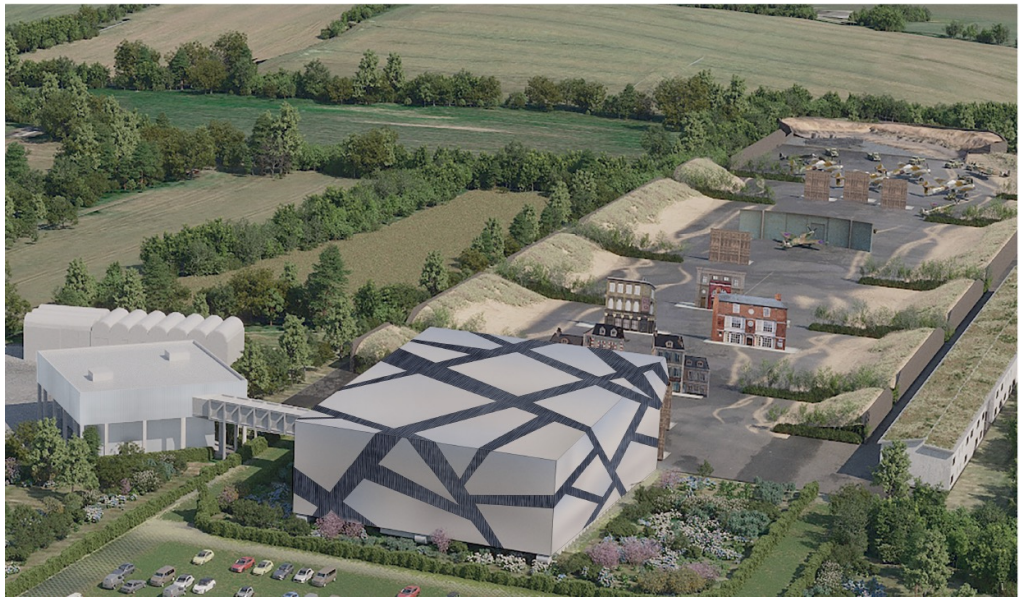

Les objectifs du projet

HOMMAGE AUX HÉROS

- Avec une très grande rigueur historique et avec une ambition populaire, faire revivre avec sensibilité et respect les grandes étapes du Débarquement et de la Bataille de Normandie

- Transmettre l'histoire de manière innovante
- Favoriser le tourisme mémoriel
- Valoriser la pratique artistique

Le site du projet

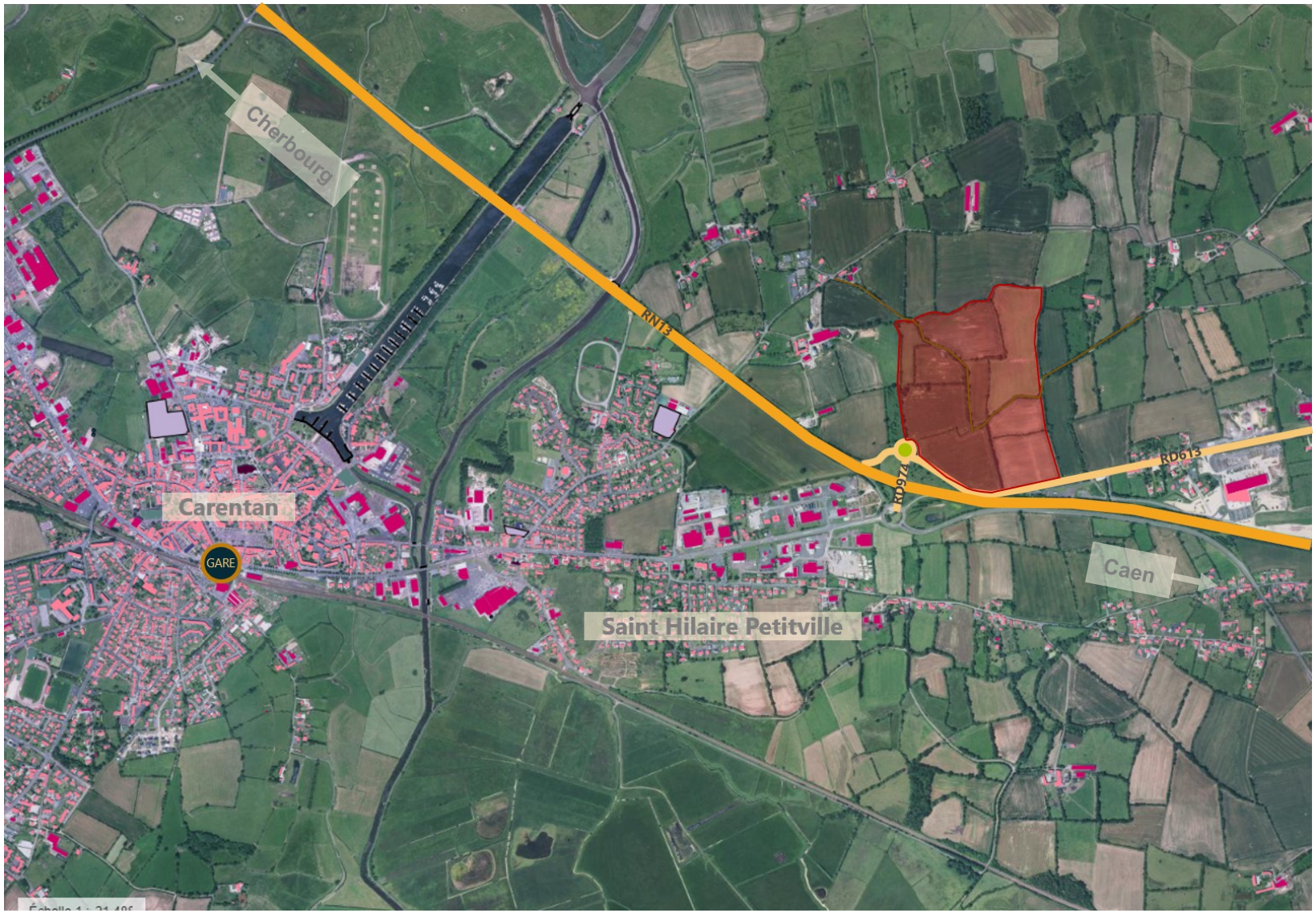

Vers CAEN

L'Expérience

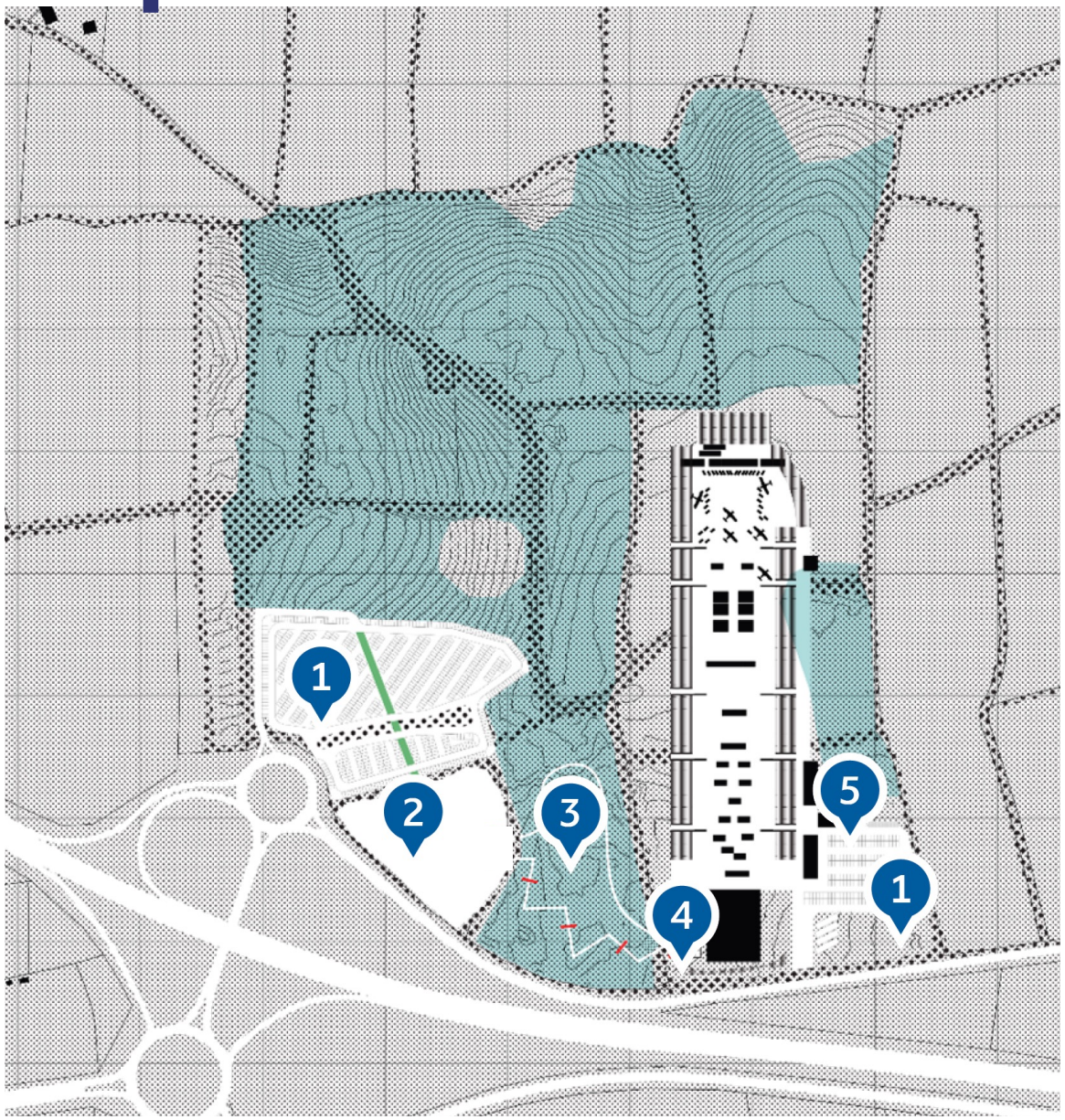

1. Deux parkings : public et personnels/artistes
2. Village des Pavillons
3. Le Lobby, hall d'accès au théatre
4. Le théâtre et l'esplanade des décors
5. Bâtiments annexes dédiés aux coulisses des acteurs, des figurants et aux personnels techniques

Le village des pavillons

- **Permettre aux visiteurs** de découvrir l'analyse des **principaux pays belligérants** sur ce conflit et comment les grandes démocraties ont depuis **construit l'Europe et la paix**

- **Maîtrise d'ouvrage : l'association Hommage aux Héros,** laquelle a pour missions :
  - de veiller au respect des aspects scientifiques, éthiques et mémoriels du projet
  - d'accompagner l'implantation du projet en Normandie

Le village des pavillons

- **Quatre pavillons** pour les 4 pays au cœur du conflit : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada et Allemagne.
- **Un pavillon événement** pour la réception des délégations françaises et étrangères, mais également des scolaires.
- **Un pavillon d'exposition**
- **Un pavillon des savoir-faire normands**
- **Un pavillon pour la restauration**

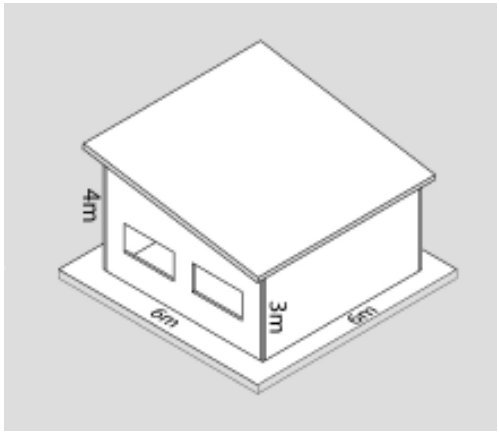

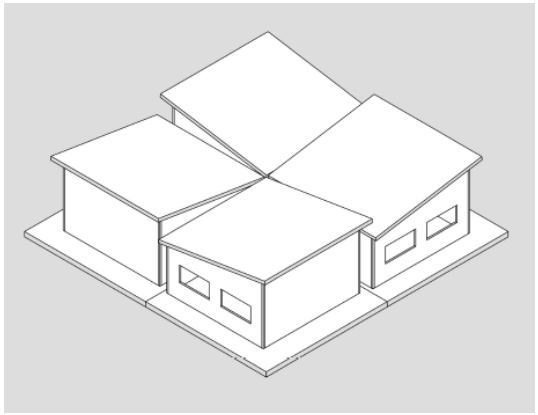

L'environnement

- Démarche éco-paysagère
- Approche agro-environnementale
- Limitation de l'emprise au sol et de l'artificialisation des sols
- Protection des zones humides
- Protection de la faune et de la flore
- Recours à des matérieux bio-sourcés
- Choix de constructions légères

Les référents du projet

- Commune de Carentan-les-Marais
- Mémorial de Caen
- Comité du Débarquement
- Le Souvenir Français
- Région Normandie
- World War 2 Museum (Nouvelle Orléans)
- Musées de Carentan-les-Marais

Le calendrier du projet

HOMMAGE AUX HÉROS

2021
étude de programmation
pour l'expérience

Août-octobre 2022
concertation volontaire
avec garant

Novembre 2022
Dépôt des dossiers
réglementaires

Printemps 2023
enquête publique

Fin 2023
début des travaux
de la phase 1

1er semestre 2025
Ouverture de l'Expérience
et des pavillons thématiques

Le financement du projet

L'Expérience

Investissement de 90 millions d'euros *dont 60 pour les infrastructures*

Porté par la société Hommage aux Héros, laquelle est financée par deux sociétés d'investissement françaises et par emprunts bancaires

Le Village des pavillons

Investissement estimé à 20 millions d'euros

Porté par l'association Hommages aux Héros

LES RÉPONSES DU MAITRE D'OUVRAGE

HOMMAGE AUX HÉROS

Les précisions complémentaires

- Estimation des 600 000 visiteurs attendus
- Association du territoire à la composition des pavillons
- Disposition pour que les entreprises puissent se faire connaître
- Ouverture des candidatures à compter du lancement des travaux
- Financement de l'association HAH
- Mur des morts, structure dédiée aux vétérans et à leurs familles
- Déporter une partie des parkings
- Comité d'éthique et du comité scientifique
- Nom du projet « Hommage aux Héros »
- Surface du Village

L'ENVIRONNEMENT

HOMMAGE AUX HÉROS

Bureau d’études Egis Conseil

Emilie CUESTA
Juriste en ingénierie réglementaire

Alexia HAMMER
Adjointe au chef de projet

Éric MEYER
Chef de projet senior, environnementaliste

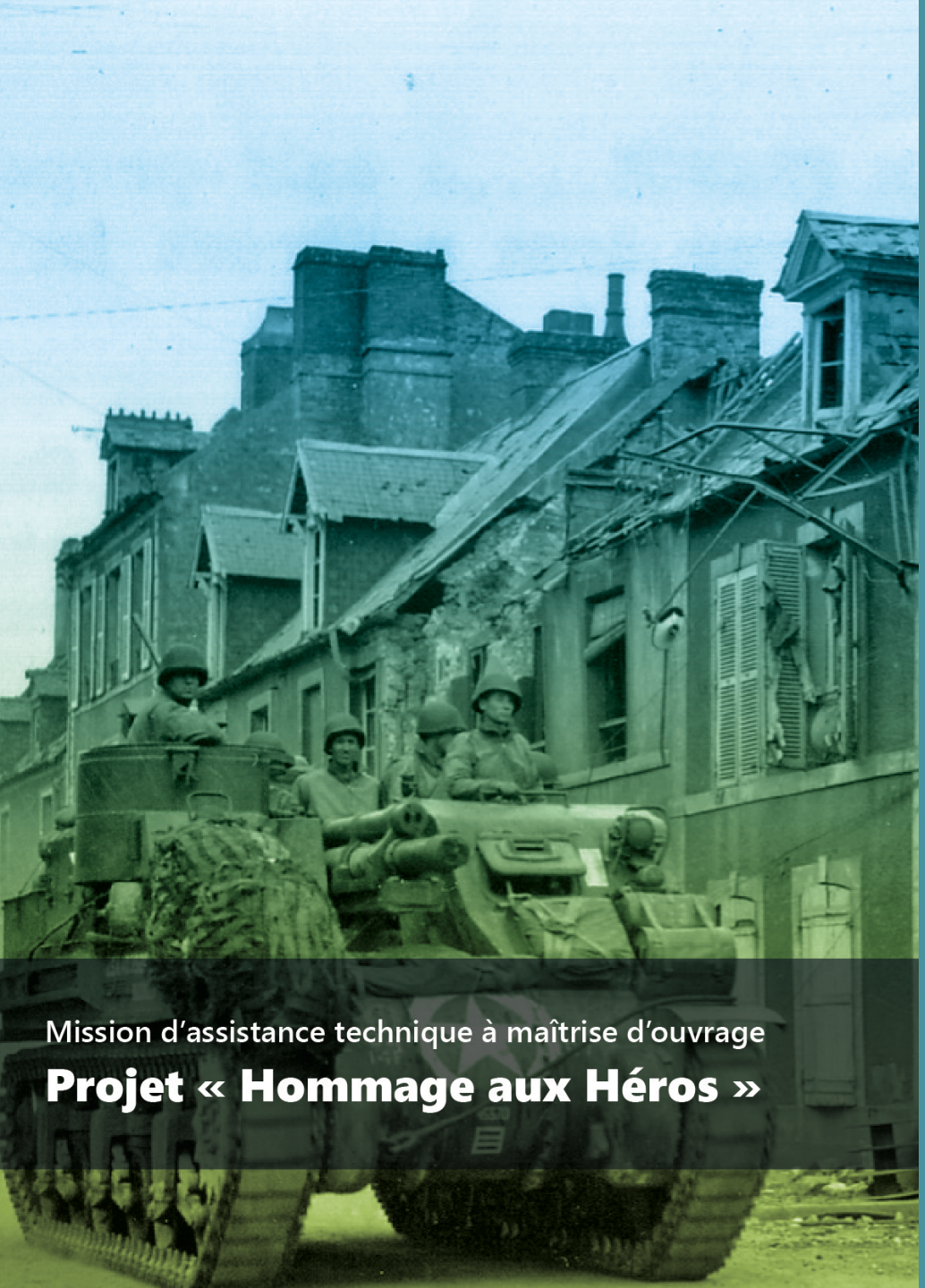

Mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage

Projet « Hommage aux Héros »

Réunion de concertation
Volet environnemental

13 Septembre 2022

egis ducks scéno clement blanchet architecture

La dimension **environnementale** et **paysagère** du projet

- Le choix du site
- Les caractéristiques du site
- Evolution de l'implantation du projet
- Proposition paysagère à date
- Video de l'architecte
- La démarche Eviter, Réduire, Compenser
- Etudes spécifiques
- Impact sur l'environnement naturel
- Impact sur l'environnement humain & réseaux existants

Choix du site

- 3 lieux envisagés : Bayeux, Blosville et Carentan-les-Marais
- Une recherche guidée par une analyse multicritère
  - Proximité des plages du Débarquement
  - Une surface d'environ 25ha
  - Moindre impact environnemental
  - Une bonne desserte (train/route)
  - Emprise foncière disponible, éloignée de riverains directs

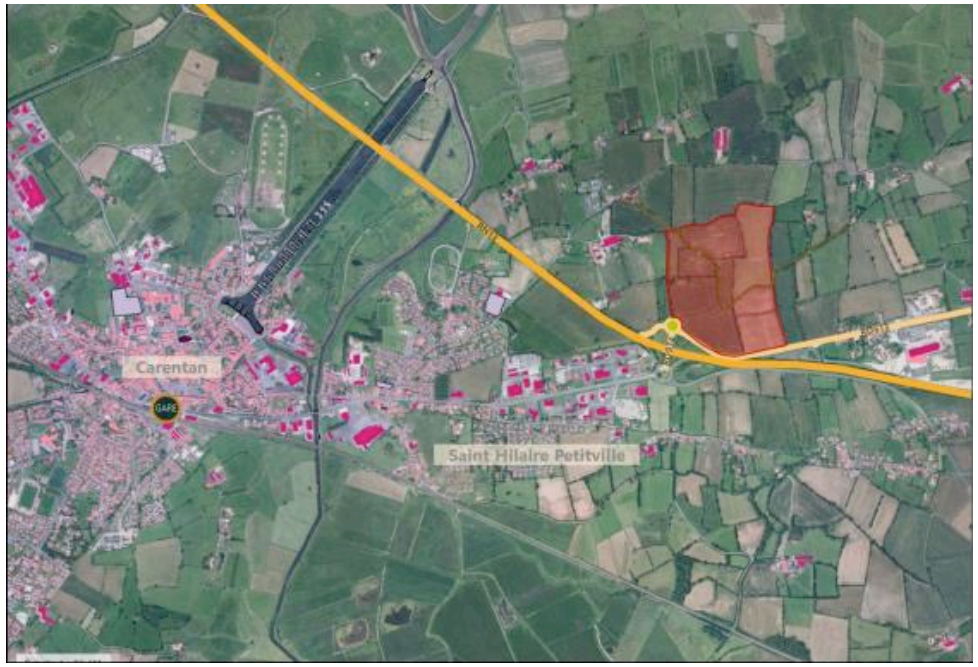

Semestre 1 2021
Choix final du secteur de Carentan

Caractéristiques du site

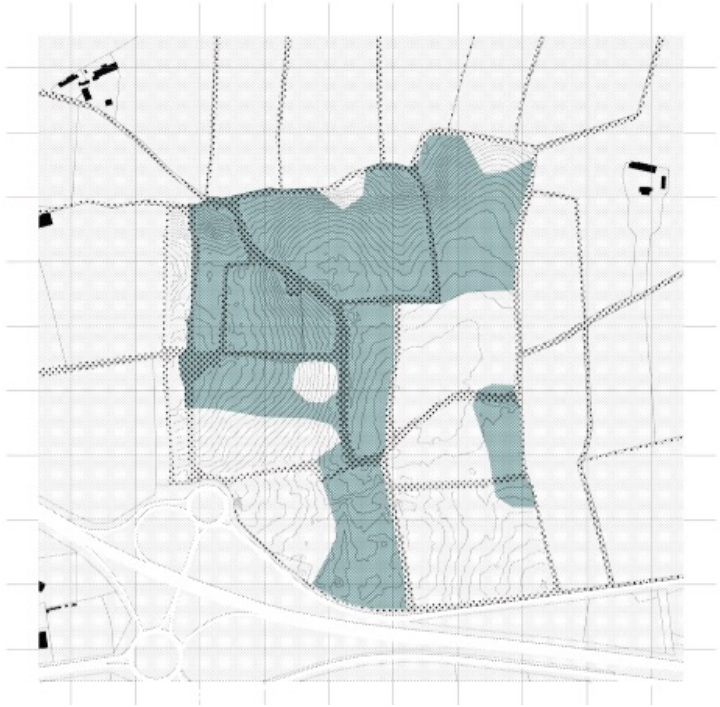

Décembre 2021
Délimitation des zones humides

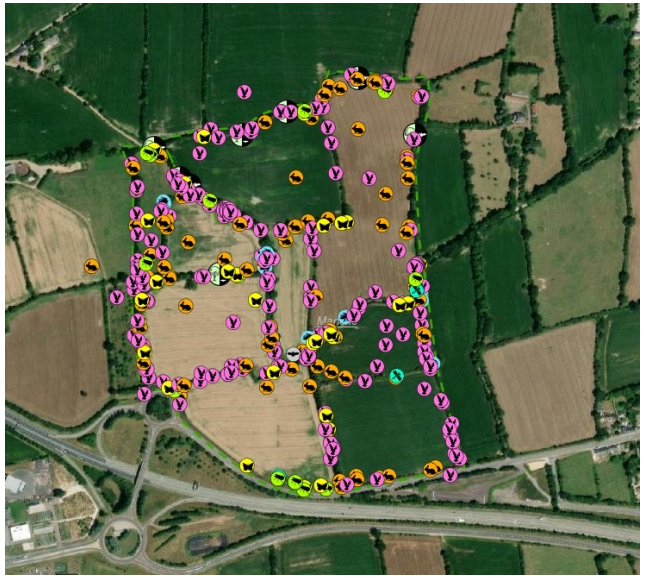

Juillet 2022
Résultat intermédiaire des inventaires faunistiques

Juillet 2022
Analyse de la qualité des haies

Evolutions de l’implantation du projet

Novembre 2021
Phase pré-programmation

Emprise~32 ha

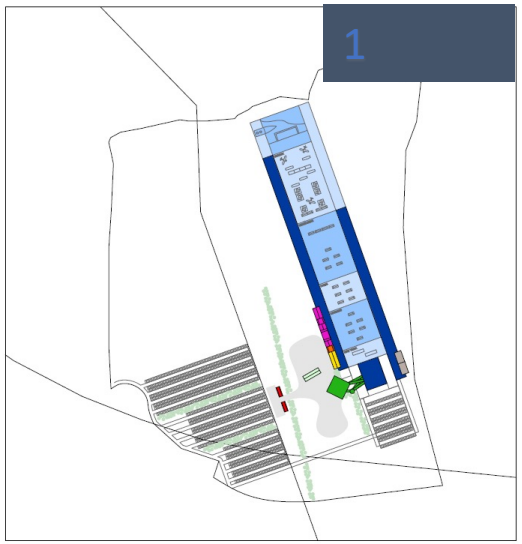

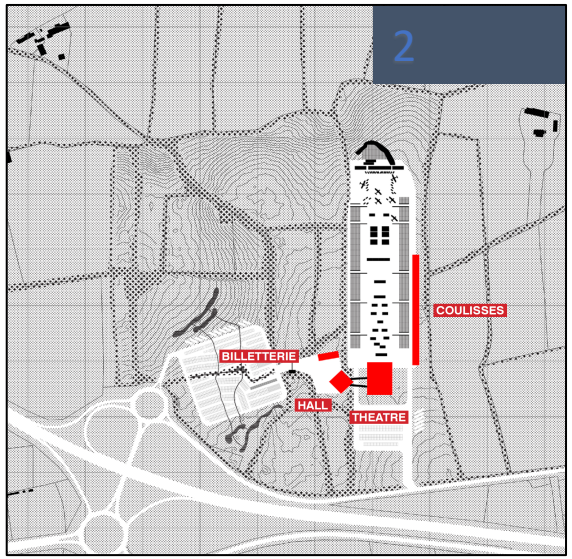

Décembre 2021
Phase programmation

Emprise~20 ha avec impact fort sur les zones humides

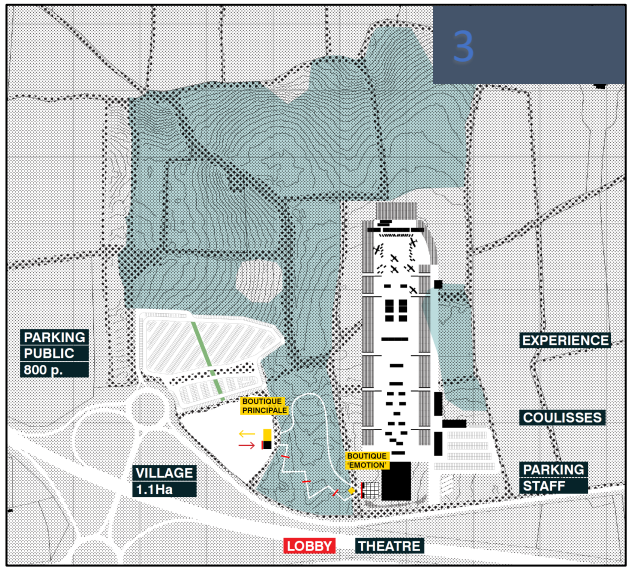

Juillet 2022
Phase avant-projet finale

Emprise~16 ha avec impact réduit sur les zones humides

Proposition paysagère à date

PLAN MASSE PAYSAGER

Axes de réponse à la démarche ERC

- **Protection des milieux et des habitats naturels :**
  - Méthodes constructives moins impactantes
  - Matériaux bio-sourcés
  - Mesures de protection des habitats naturels et des ZH en phase travaux
  - Renforcement de haies existantes et création de haies existantes (choix d'essences locales)
  - Création ou renforcement des mares
  - Création de noues et d'aménagements éco-paysagers favorables à la faune des milieux aquatiques en particulier
- **Respect du cadre de vie**
  - Mesures de réduction du bruit
  - Intégration paysagère du site

⇒ *Concevoir un projet intégrant des mesures d'intégration environnementale et une approche éco-paysagère pour réduire les impacts de l'activité*

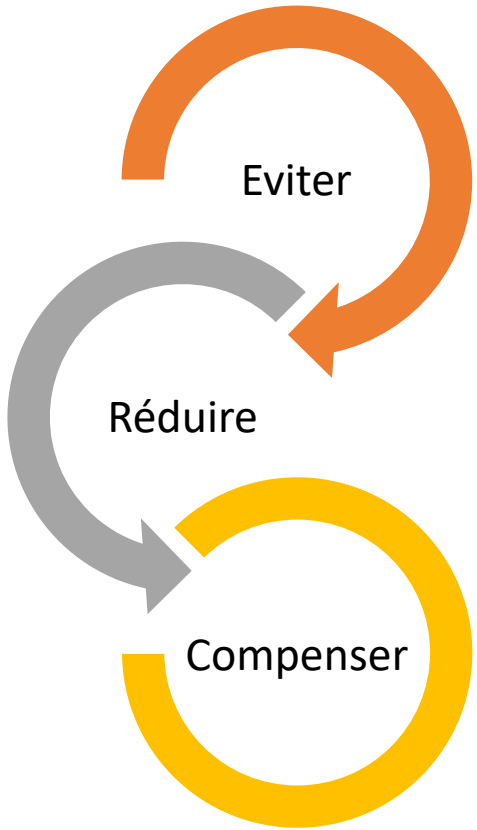

- **Milieux naturels :**
  - Sauvegarde des haies et de mares
  - Évitement des zones humides au nord du site
  - Mise en défens de ZH contiguës aux zones de chantier
- **Milieu humain :**
  - Analyse d'impact des scénarios d'implantation du site à moindre impact

⇒ *Identifier les enjeux en amont et recherche des solutions alternatives pour les éviter*

- **Compensation des pertes écologiques et des ZH :**
  - Création et amélioration de ZH au nord du site
  - Mise en place de mesures agro-environnementales dans les parcelles du bocage
  - Réalisation de plans de gestion des sites de compensation
- **Compensation des pertes d'exploitation agricole:**
  - Lancement d'une étude spécifique
  - Concertation avec les exploitants et propriétaires
  - Compensation agricole

⇒ *Compenser les impacts résiduels après avoir cherché toute solution technique pour les éviter et réduire*

⇒ *Veiller l'équivalence entre perte et gain écologique*

⇒ *Proposer des mesures de compensation agricole en concertation avec la profession*

ZH : zones humides

ETUDES SPÉCIFIQUES EN COURS DE RÉALISATION DANS LE CADRE DU DOSSIER UNIQUE

- Inventaires écologiques
- Inventaires Zones humides
- Étude agricole
- Étude foudre
- Étude sites et sols pollués
- Étude qualité de l'air niveau 3
- Étude sur l'effet des aménagements des ilots de chaleur
- Étude pollution lumineuse
- Étude risque pyrotechnique (diagnostic magnétique)
- Etudes archéologiques
- Étude trafic routier
- Études acoustiques
- Études ENR
- Étude cavités du sol
- Evaluation carbone

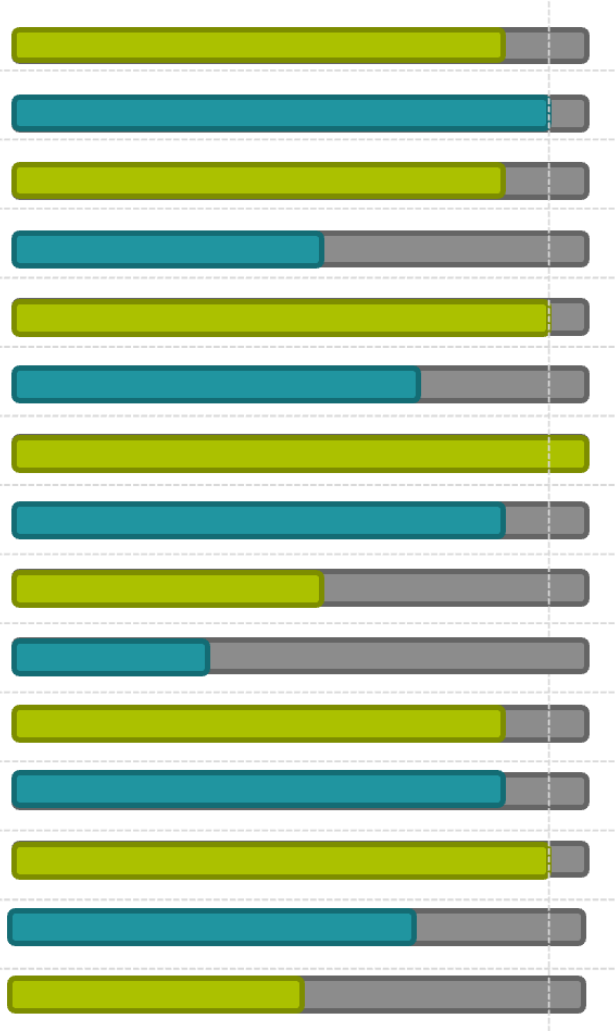

Impacts sur l'environnement naturel

❖ un enjeu faunistique et floristique avec la présence d'oiseaux en cours de caractérisation ;

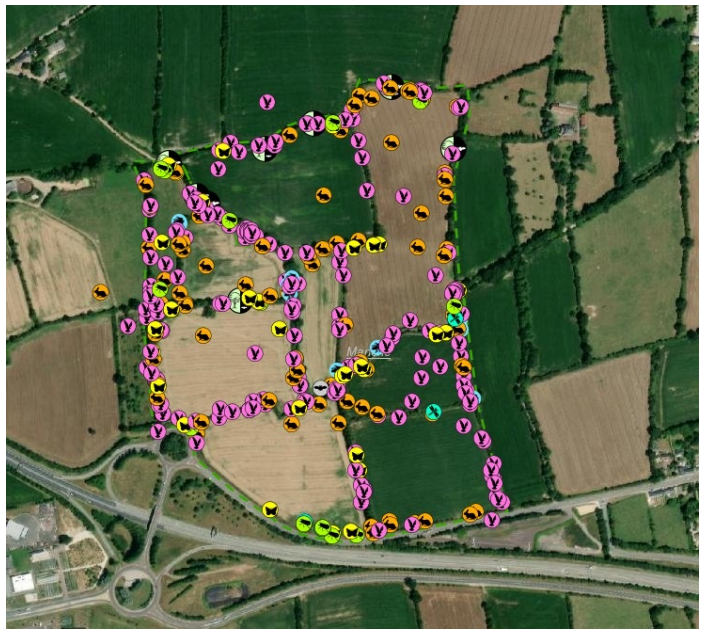

Résultat intermédiaire des inventaires faunistiques

Schéma d'aménagement éco-paysager

Analyse de la qualité des haies

Proposition d'aménagement éco-paysagers

- Sur 14 linéaires de **haies** identifiés, 11 haies à conserver/renforcer/protéger et 3 haies à compenser
- Choix d'essences locales pour la création de haies
- Création de **prairie humide**
- Créations et restaurations de **mares**
- Protection de la **faune** par l'installation de clôtures et portillons

Impacts sur l'environnement naturel

- un enjeu lié à la présence de zones humides ;
- un enjeu lié à la proximité de zones protégées (zone Natura 2000, zone humide Ramsar, présence de marais à proximité, parc des marais du Cotentin) ;
- un enjeu de compensation des terres agricoles utilisées.

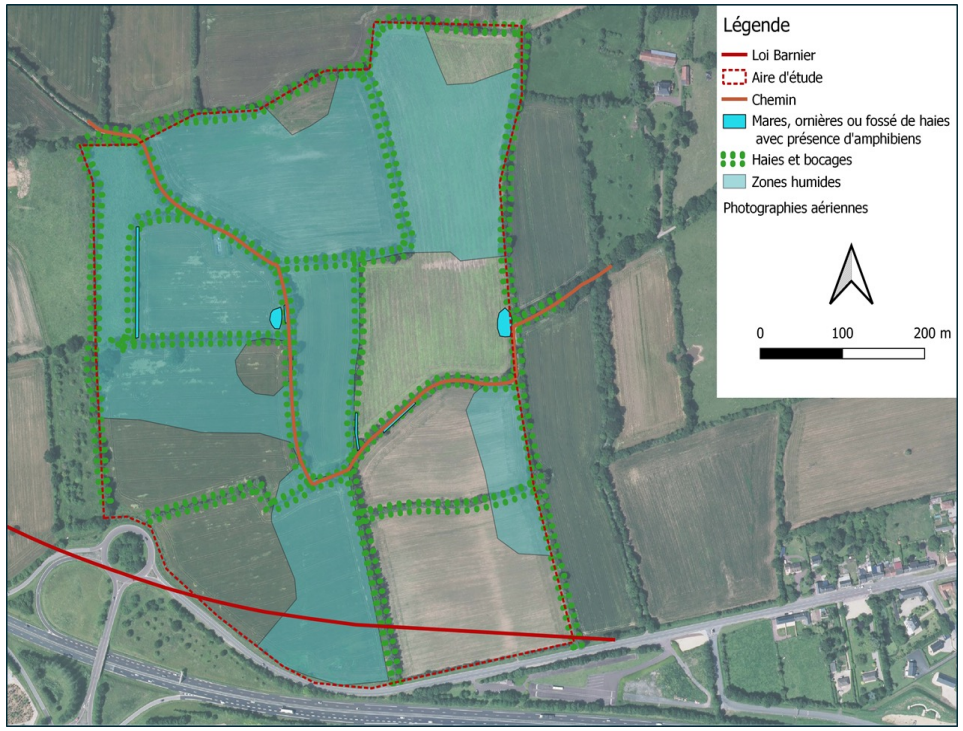

Contraintes du territoire

Impacts sur l'environnement humain

- Énergies renouvelables : intégration de photovoltaïque en autoconsommation

- Bruit (acoustique)
  - État initial réalisé
  - Optimisation de la conception : suppression pyrotechnie / son organisé dans le théâtre et pas à l'extérieur / travail sur les sources sonores et la maitrise de leur niveau d'émission / travail sur l'enveloppe du bâtiment
  - Modélisation en cours de finalisation, tenant compte de la règlementation en vigueur sur les Bruits Amplifiés (émergence inférieure ou égale à 3 dbA)
  - Étude sur la mise en place potentiomètres directement reliées à la régie pour étalonner les émissions sonores au plus près des habitations (ex du stade de France), selon impact météorologique

- Impact lumineux : étude avancée sur l'éclairage des parkings et des cheminements (impact minimisé) et en cours d'étude en lien avec la conception scénographique

- Desserte et impacts sur le trafic
  - trafic actuel : en moyenne par jour sur l'année entre 20 et 21 000 sur la RN13
  - Impact projet : jusqu'à 2 300 voitures/jour maxi sur les jours de pic en été
  - Conséquences : pas de nouveaux aménagements routiers par le CD50 et la DIRNO

- Impacts sur les réseaux : assainissement des eaux usées et pluviales, + gestion des déchets + réseau gaz et électricité, défense incendie

Questions / Réponses

Conclusion du garant

HOMMAGE AUX HÉROS

Comment s’exprimer durant la concertation

- Le site internet du projet - www.concertation.hommageauxheros.fr
  - Les documents du projet
  - Un espace de contribution
  - La réalisation de cahiers d’acteurs

- En déposant un avis sur les registres de concertation papier
  - En mairie de Carentan- les-Marais (Boulevard de Verdun, 50500 Carentan les Marais),
  - À l’office de tourisme de la Baie du Cotentin (24 Place de la République, 50500 Carentan-les-Marais),
  - À la Préfecture de la Manche (place de la Préfecture, 50002 Saint-Lô)

Les prochains rendez-vous de la concertation

- **Jeudi 22 septembre** — **Réunion thématique tourisme et enjeux socio-économiques**
  Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin - 18h30

- **Jeudi 6 octobre** — **Réunion publique de pré-bilan de la concertation**
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30

Merci de votre participation

HOMMAGE AUX HÉROS

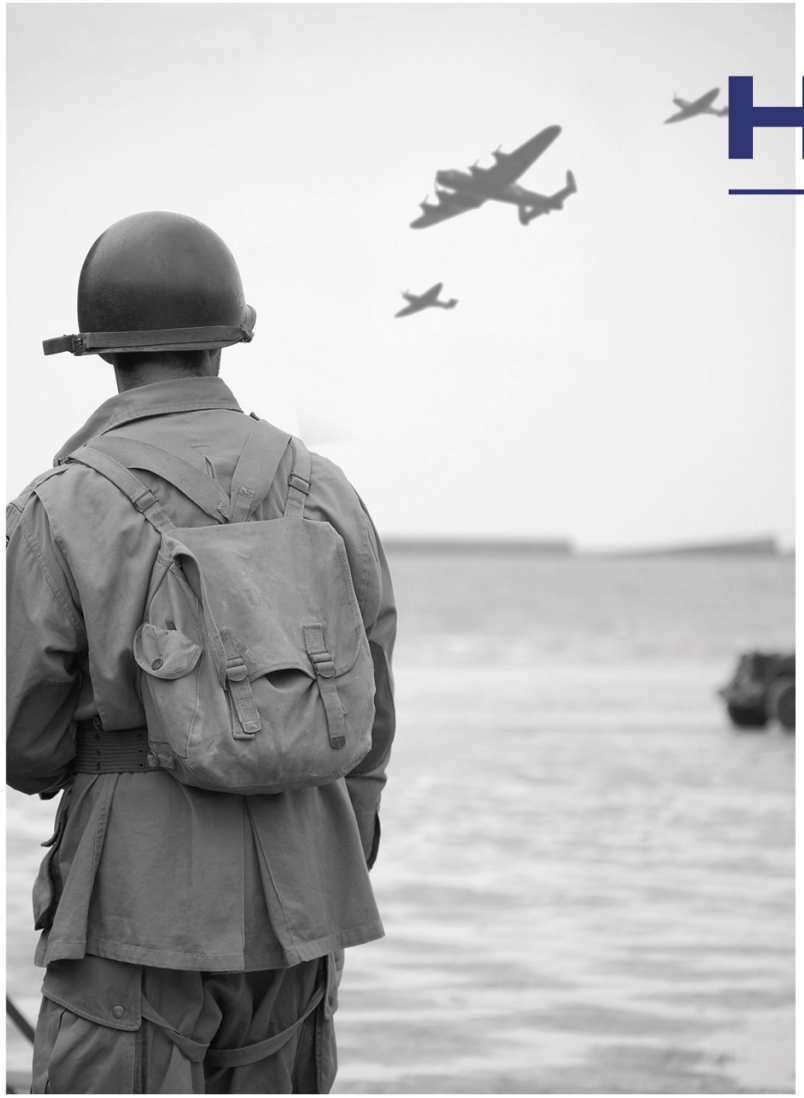

HOMMAGE AUX HÉROS

REUNION THÉMATIQUE TOURISME ET ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES
CHERBOURG
22 SEPTEMBRE 2022 - 18H30-20H30

CONCERTATION PRÉALABLE
DU 16 AOÛT AU 7 OCTOBRE 2022

Luc ROUSSEL

Animateur

Bernard CAUVIN

PDG de La Cité de la Mer

Laurent DEMOLINS

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Garant de la Concertation Préalable

HOMMAGE AUX HEROS

LA CNDP

Les porteurs du projet :

Stephane GATEAU

Richard LENORMAND

Régis LEFEBVRE

Cadre de la concertation

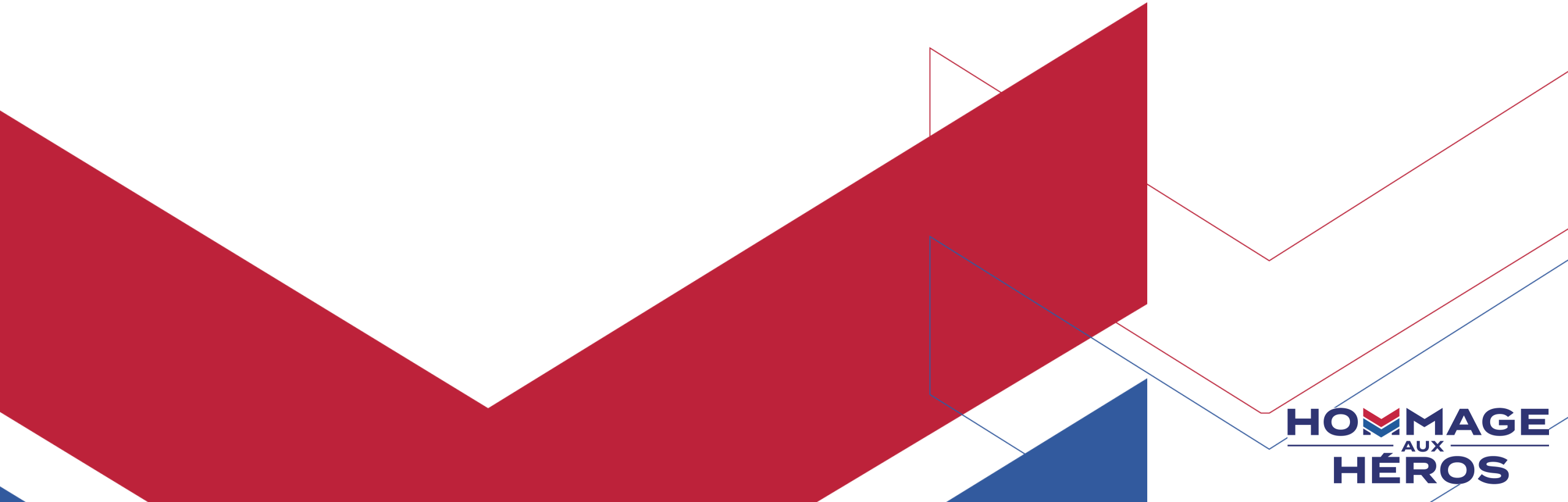

Cadre de la concertation

- Une concertation préalable portée par la société Hommage aux Héros au titre du code de l'environnement (Art. L121-15-1 et s. / L121-18 et s. du code de l'environnement).

- 8 semaines de concertation, du mardi 16 août 00h00 au vendredi 7 octobre 23h59.

- 5 réunions publiques et des moyens d'expression papier et en ligne

Comment s’informer et s’exprimer durant la concertation

- Le site internet du projet - www.concertation.hommageauxheros.fr
  - Les documents du projet
  - Un espace de contribution

- En déposant un avis sur les registres de concertation papier
  - En mairie de Carentan-les-Marais (Boulevard de Verdun, 50500 Carentan-les-Marais),
  - À l’office de tourisme de la Baie du Cotentin (24 Place de la République, 50500 Carentan-les-Marais),
  - À la Préfecture de la Manche (place de la Préfecture, 50002 Saint-Lô)

Les rendez-vous de la concertation

Vendredi 19 août	**Réunion de lancement** *Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30*
Mardi 6 septembre	**Réunion thématique sur l'histoire, la culture et l'éducation** *Salle des fêtes d'Arromanches-les-Bains - 18h30*
Mardi 13 septembre	**Réunion thématique sur l'environnement** *Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30*
Jeudi 22 septembre	**Réunion thématique tourisme et enjeux socio-économiques** *Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin - 18h30*
Jeudi 6 octobre	**Réunion publique de pré-bilan de la concertation** *Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30*

Stéphane GATEAU

Président de la société
Hommage aux Héros

Laurent DEMOLINS
Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Garant de la Concertation Préalable

HOMMAGE AUX HEROS

Contact : laurent.demolins@garant-cndp.fr

La CNDP / Autorité Administrative Indépendante

1. Veille au Droit à l'INFORMATION des citoyens
2. Veille au Droit à la PARTICIPATION des citoyens dans les projets d'envergure ayant un impact sur l'environnement ou l'aménagement du territoire
3. Désigne un GARANT de la CONCERTATION
4. Le GARANT rédige un BILAN de la CONCERTATION

Le Garant de la concertation Hommage aux Héros

Désigné par la CNDP le 6 avril 2022 à la demande du maître d'ouvrage, le Garant assure le suivi de la procédure de concertation préalable du Projet Hommage aux Héros.

Dans le mois qui suit la clôture de la concertation préalable (> 7 novembre 2022), le Garant rédige un bilan *(déroulé, argumentation et propositions du public)* qui est publié sur le site du projet.

Le maître d'ouvrage doit rendre publiques dans les deux mois (> 7 janvier 2023) les mesures prises pour tenir compte des enseignements de la concertation.

Le Garant veille à la qualité de la concertation selon six principes d'action

INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes les parties prenantes

NEUTRALITÉ
Par rapport au projet

TRANSPARENCE
Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet

ARGUMENTATION
Approche qualitative des contributions, et non quantitative

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur

INCLUSION
Aller à la rencontre de tous les publics

Rappel de quelques fondamentaux de la concertation
Information – Avis argumentés - Interrogations – Réponses

Ni un référendum, ni un plébiscite sur le projet, ni un vote à l'acclamation

Le recueil des avis du public

Une expression libre mais respectueuse de chacun

- L'écoute même d'avis opposés aux siens
- L'absence d'attaque ad hominem
- Un temps de parole raisonnable pour permettre à tous les intervenants de pouvoir s'exprimer

LE PROJET HOMMAGE AUX HÉROS

HOMMAGE AUX HÉROS

Le projet Hommage aux Héros

- Vidéo de présentation du projet

Le projet Hommage aux Héros

- Un théâtre de 1000 places se déplaçant sur plus de 400m
- Une Expérience ouverte d'avril à octobre
- Une Expérience ouverte en journée et en soirée
- Une fréquentation annuelle attendue de 600.000 visiteurs
- Environ 200 emplois directs attendus (+ environ 50 pour le village des Pavillons)
- Environ 122 emplois indirects attendus

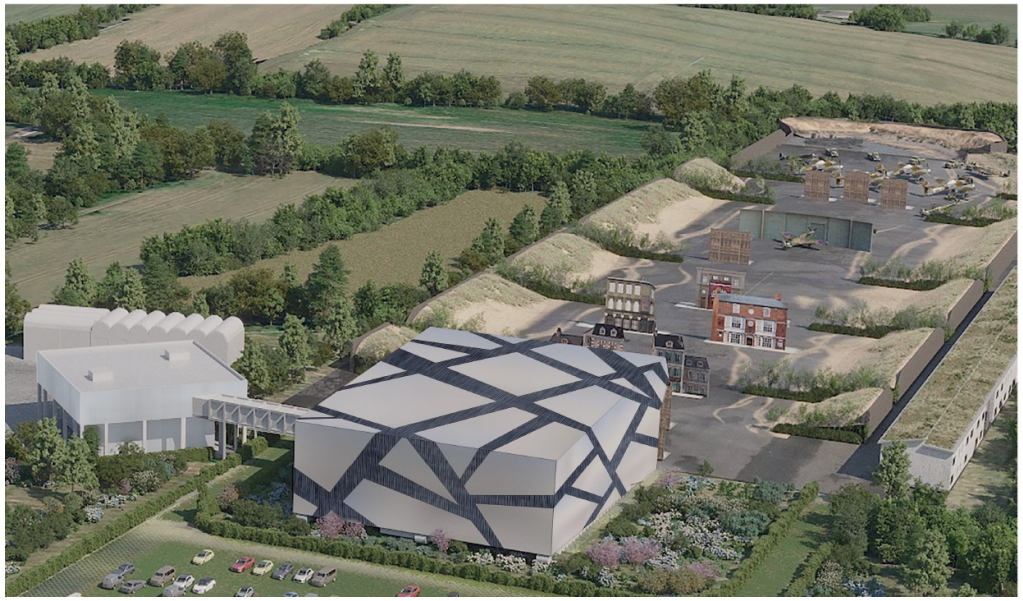

Les objectifs du projet

HOMMAGE AUX HÉROS

- Avec une très grande rigueur historique et avec une ambition populaire, faire revivre avec sensibilité et respect les grandes étapes du Débarquement et de la Bataille de Normandie

- Transmettre l'histoire de manière innovante
- Favoriser le tourisme mémoriel
- Valoriser la pratique artistique

Le site du projet

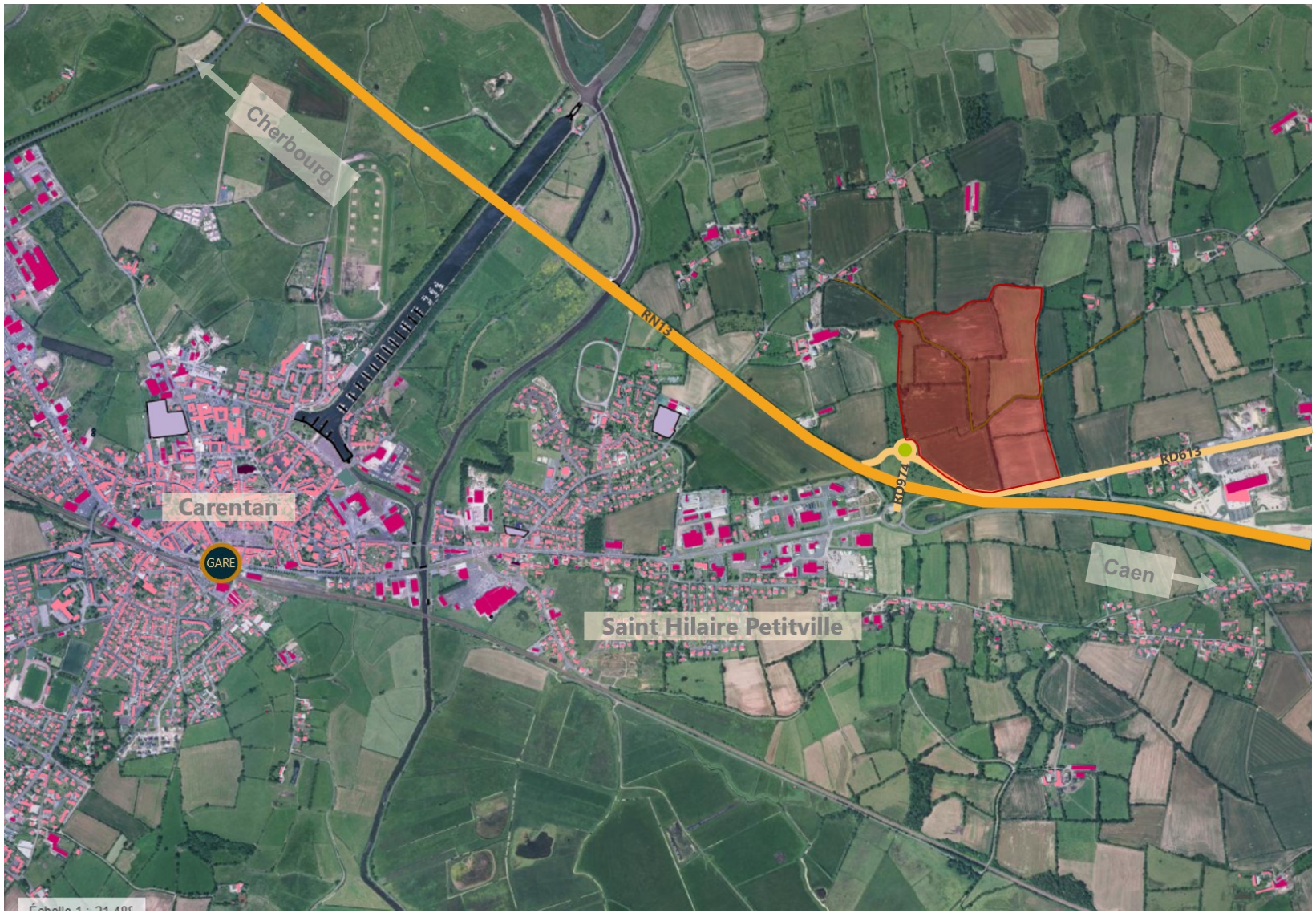

Vers CAEN

L'Expérience

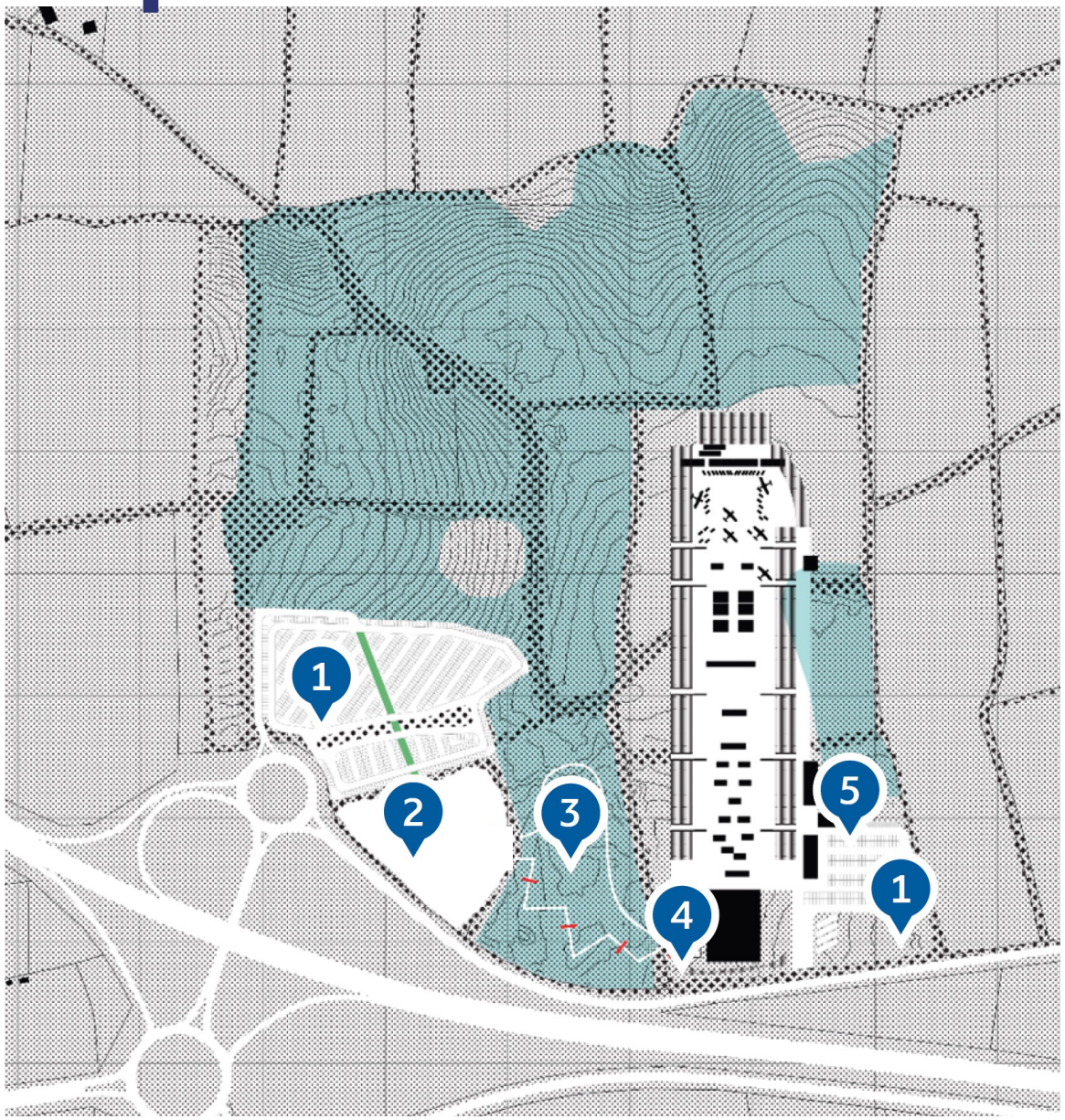

1. Deux parkings : public et personnels/artistes
2. Village des Pavillons
3. Le Lobby, hall d'accès au théatre
4. Le théâtre et l'esplanade des décors
5. Bâtiments annexes dédiés aux coulisses des acteurs, des figurants et aux personnels techniques

Le village des pavillons

- **Permettre aux visiteurs** de découvrir l'analyse des **principaux pays belligérants** sur ce conflit et comment les grandes démocraties ont depuis **construit l'Europe et la paix**

- **Maîtrise d'ouvrage : l'association Hommage aux Héros,** laquelle a pour missions :
  - de veiller au respect des aspects scientifiques, éthiques et mémoriels du projet
  - d'accompagner l'implantation du projet en Normandie

Le village des pavillons

HOMMAGE AUX HÉROS

- **Quatre pavillons** pour les 4 pays au cœur du conflit : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada et Allemagne.
- **Un pavillon événement** pour la réception des délégations françaises et étrangères, mais également des scolaires.
- **Un pavillon d'exposition**
- **Un pavillon des savoir-faire normands**
- **Un pavillon pour la restauration**

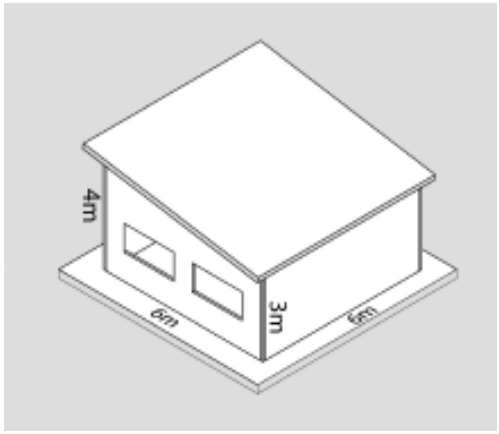

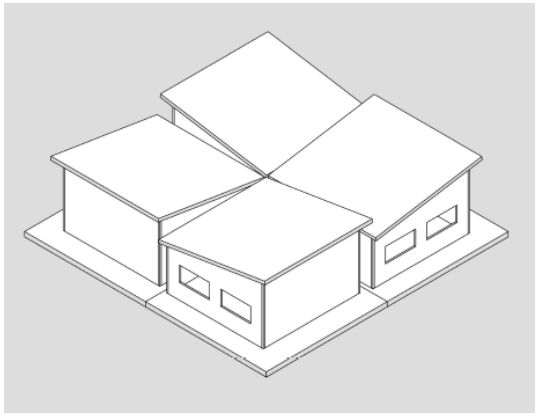

L'environnement

- Démarche éco-paysagère
- Approche agro-environnementale
- Limitation de l'emprise au sol et de l'artificialisation des sols
- Protection des zones humides
- Protection de la faune et de la flore
- Recours à des matérieux bio-sourcés
- Choix de constructions légères

Les retombées socio-économiques

- Les retombées liées à l'investissement
  - **Retombées en termes de chiffre d'affaires** pour les entreprises de la région estimé entre 22 et 32 millions d'euros HT
  - **Entre 180 et 260 emplois** équivalents temps plein (ETP) en phase de construction

- Les retombées directes et indirectes liées à l'exploitation
  - **L'Expérience => Création d'environ 350 emplois sur la période d'exploitation** (200 ETP annuels en emplois directs), et environ 16 ETP annuels chez les prestataires (emplois indirects)
  - **Le Village des Pavillons => environ 50 ETP annuels** (emplois directs)
  - **Les retombées touristiques indirectes** d'environ 20 M€ / an correspondant à environ 122 ETP annuels (hébergements (74), restauration (22), services, achats (26))

Les référents du projet

- Commune de Carentan-les-Marais
- Mémorial de Caen
- Comité du Débarquement
- Le Souvenir Français
- Région Normandie
- World War 2 Museum (Nouvelle Orléans)
- Musées de Carentan-les-Marais

Le calendrier du projet

HOMMAGE AUX HÉROS

2021
étude de programmation
pour l'expérience

Août-octobre 2022
concertation volontaire
avec garant

Novembre 2022
Dépôt des dossiers
réglementaires

Printemps 2023
enquête publique

Fin 2023
début des travaux
de la phase 1

1er semestre 2025
Ouverture de l'Expérience
et des pavillons thématiques

Le financement du projet

L'Expérience

Investissement de 90 millions d'euros *dont 60 pour les infrastructures*

Porté par la société Hommage aux Héros, laquelle est financée par deux sociétés d'investissement françaises et par emprunts bancaires

Le Village des pavillons

Investissement estimé à 20 millions d'euros

Porté par l'association Hommages aux Héros

POINT A DATE
SUR LA CONCERTATION

HOMMAGE AUX HÉROS

La concertation à date

- Des soutiens au projet
  - **Faire vivre la mémoire de manière innovante**
  - **Projet qui allie aspect éducatif et moderne**
  - **Opportunité pour la région** (tourisme, retombées économiques)

- Des oppositions au projet
  - **Impact environnemental** (terres agricoles, zones humides, bio-diversité, pollution)
  - **Projet mercantile et inutile**
  - **Interrogations sur le sérieux historique**

- Des demandes de précisions / des suggestions
  - **Etudes bruit , trafic, évaluation carbone**

Les précisions complémentaires

- Estimation des 600 000 visiteurs attendus
- Transférer une partie des parkings sur un site déporté
- Composition du capital de la société Hommage aux Héros
- Dispositions pour que les entreprises puissent se faire connaitre
- Ouverture des candidatures à compter du lancement des travaux
- Nom du projet « Hommage aux Héros »
- Composition du Comité d'éthique et du Comité scientifique
- Contenu / étapes de Hommage aux Héros
- Financement de l'association HAH
- Association du territoire à la composition des pavillons
- Mur des morts, structure dédiée aux vétérans et à leurs familles

LE TOURISME

HOMMAGE AUX HÉROS

Thierry COLTIER
Bureau d'études VOLTERE

Marc MARYNOWER
Consultant en développement territorial

L’étude de marché

Analyse du marché
Réalisée en collaboration avec le CRT de Normandie
Recensement des données de marché: segments, fréquentation, offre, dynamique

Analyse qualitative du marché
4 focus groupes en France, Etats-Unis, Royaume-Uni et Allemagne

Analyse quantitative du marché
Sondage auprès de 4000 répondants (France, USA, UK, Allemagne)
Profil retenu pour l’étranger : + de 25 ans et intention de visiter la France dans les 3 ans

Un public cible de plus de 20 millions de personnes

POPULATION LOCALE

Population habitant à moins de 30 minutes (première proximité) et de 90 minutes (excursionnistes) de voiture de Carentan.

TOURISTES EN NORMANDIE

Touristes français ou étrangers passant au moins une nuitée en Normandie, mais ne visitant pas de sites ou lieux de mémoire (qu'ils soient gratuits ou payants).

SCOLAIRES

Groupes scolaires provenant de la Normandie et des régions limitrophes, et visitant la Normandie pour une ou plusieurs journées dans le cadre de leur cursus scolaire.

CONSOMMATEUR DE LOISIRS

Population vivant entre 90 minutes et 240 minutes de voiture de Carentan et qui consomme des activités de loisirs de façon régulière.

TOURISTES DE MÉMOIRE

Touristes français ou étrangers passant au moins une nuitée en Normandie et visitant un ou des sites ou lieux de mémoire lors de leur séjour en Normandie.

TOURISTES D'AFFAIRES

Personnes ne vivant pas en Normandie visitant la région pour un événement corporatif tel un congrès ou une retraite d'entreprise.

Un intérêt élevé du public

Intention de visite

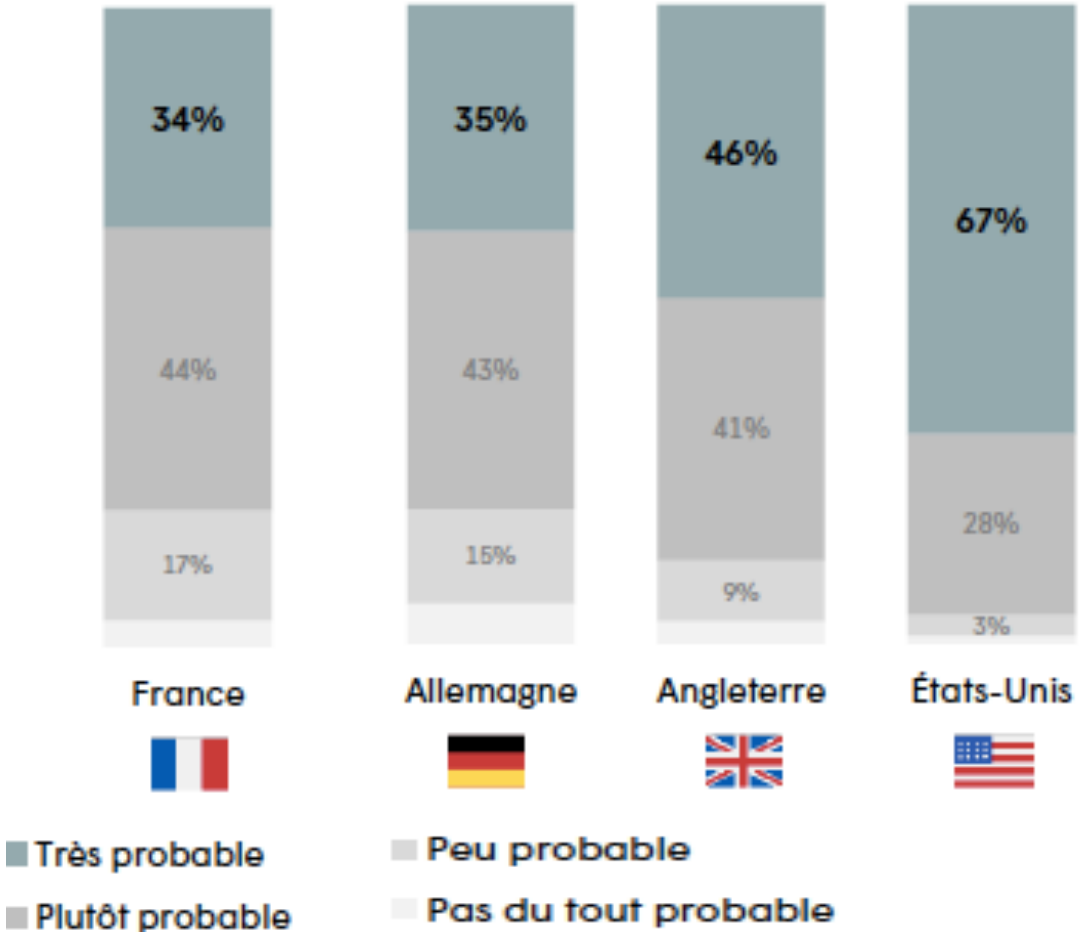

- 86% s'intéressent à l'histoire du Débarquement
- 79% ont l'intention de visiter le projet
- Pour 59%, le projet serait l'une des motivations de visiter la Normandie.
- 66% apprécient le projet pour sa singularité et pour son caractère à la fois pédagogique et familial.

L'estimation de fréquentation

- Un potentiel de 600K visiteurs

(en milliers)		Marché cible	Hyp. de pénétration	Hyp. De volume	Origine visiteurs
Tourisme de mémoire		2 062	9%	193	32%
Tourisme en Normandie		9 322	2%	217	36%
Consommateurs de loisirs	de 90 à 240 minutes	8 432	1%	103	17%
Marché local	90 minutes	1 224	5%	66	11%
Scolaires		118	18%	21	4%
Total		**21 158**	**3%**	**600**	**100%**

Une dynamique positive pour les autres sites de tourisme

- Liens engagés avec les autres sites du tourisme mémoriel, et plus largement, les sites touristiques normands en général
- Retombées partagées, au bénéfice de tous, des actions de promotion internationale financées par Hommage aux Héros,
- Création de produits combinés, type « Pass multi-sites », à destination des clientèles individuelles,
- Encouragement au développement d'offres « séjours », avec les agences réceptives et les tour-opérators
- …

Estimation des retombées liées à l'investissement

Les résultats pour l'Expérience & le Village des Pavillons:

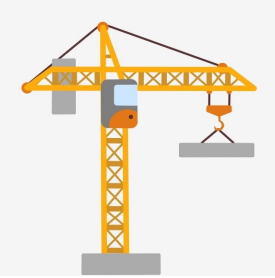

Total investi : 80 M€HT

Entreprises Régionales
Retombées en termes de CA
Mini : **22 M€** / Maxi : **32 M€**

Sur l'**EXPERIENCE** :

Pour la durée du chantier, **1 euro** investi engendrera **entre 0,27 et 0,40 euro** de chiffre d'affaires pour les acteurs économiques locaux.

Emplois
Equivalent en temps-pleins
Mini : **180** / Maxi : **260**

Moyenne : 220 emplois

Application de la méthodologie INSEE à partir des données du business plan du projet

Voltere by egis
Shaping Tomorrow's Tourism

Estimation des retombées d'Exploitation

Les retombées directes pour l'Expérience *(année 3 de référence)*

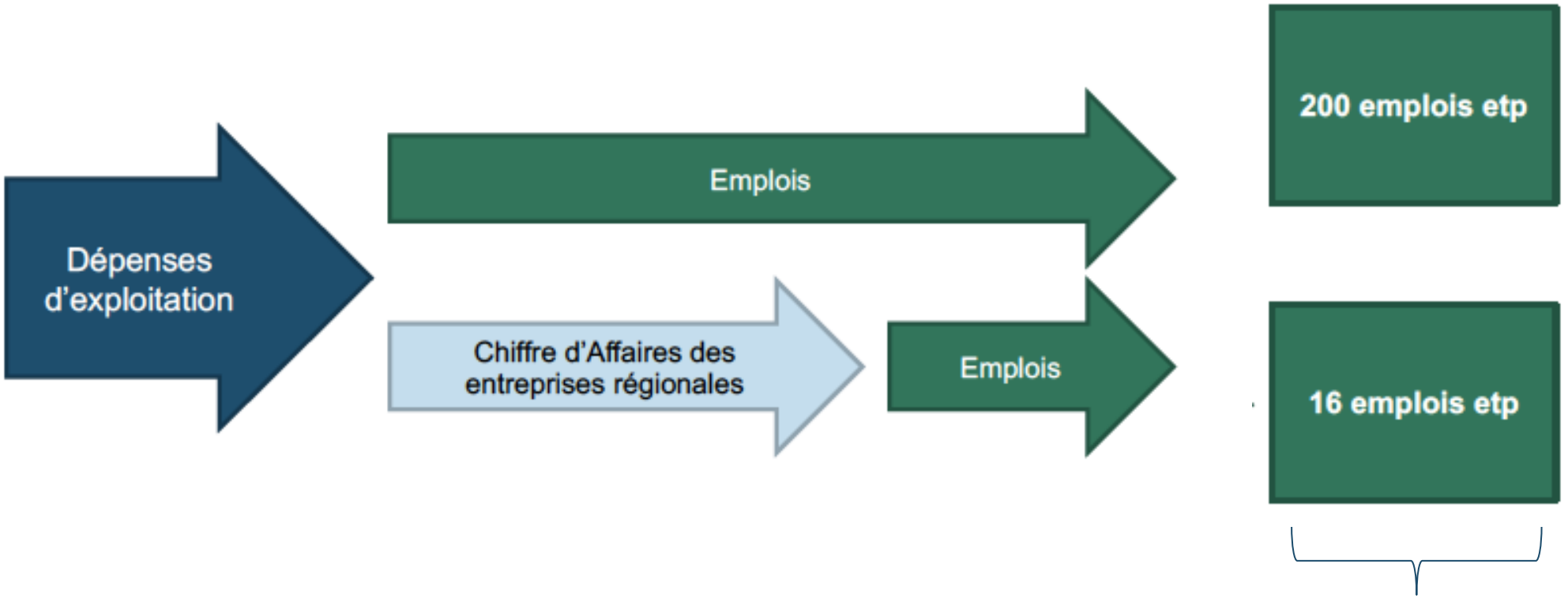

Application de la méthodologie INSEE à partir des données du business plan du projet

Voltere by egis
Shaping Tomorrow's Tourism

Estimation des retombées d'Exploitation

Les retombées indirectes pour l'Expérience *(année 3 de référence)*

122 emplois

Application de la méthodologie INSEE à partir des données du business plan du projet

Total des retombées attribuées à l'Expérience Hommage aux Héros en termes de chiffre d'affaires :

de l'ordre de 20 M€ / an

Territoire d'Impact : on retient que ces retombées en termes de chiffre d'affaires concernent la région Normandie. Néanmoins, l'essentiel des nuitées et des consommations aura lieu sur les départements de la Manche et du Calvados.

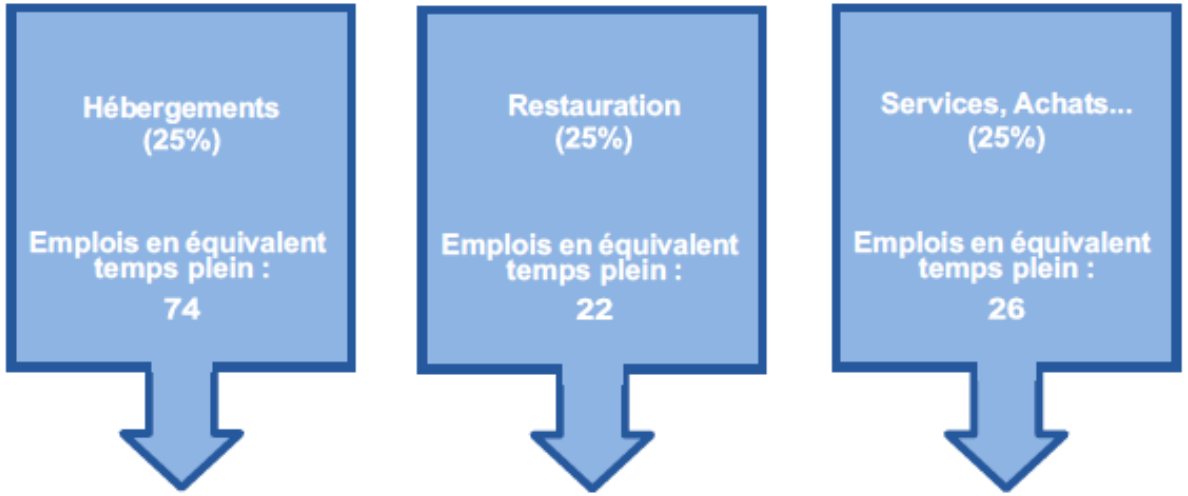

Le chiffre d'affaires des acteurs du tourisme généré par Hommage aux Héros se traduit par un besoin annuel de :

122 emplois en équivalent temps plein

Voltere by egis
Shaping Tomorrow's Tourism

Les sites de mémoire en Normandie

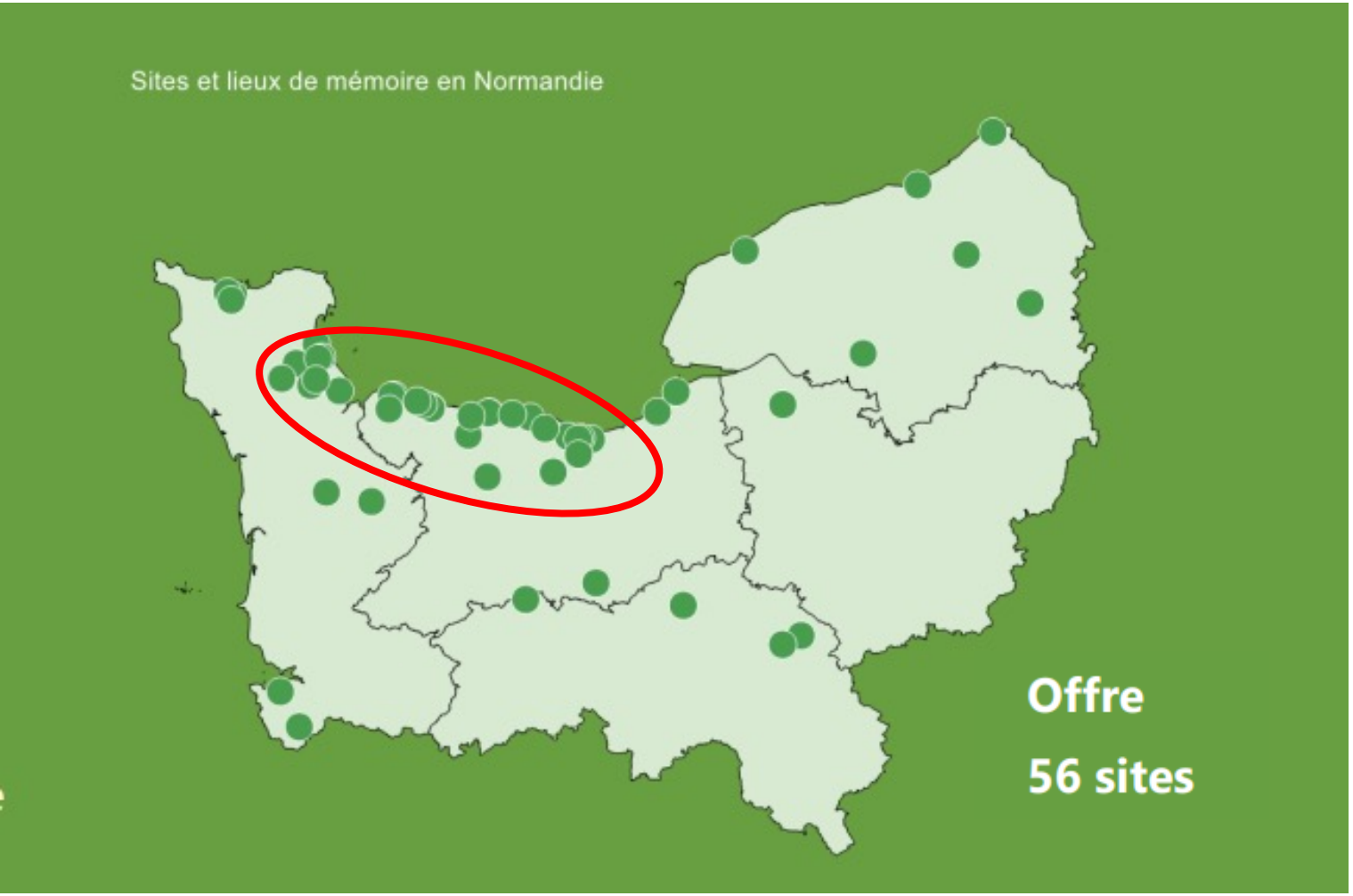

Un écosystème déjà bien développé autour des plages du débarquement

Evolution de la fréquentation des sites de mémoire

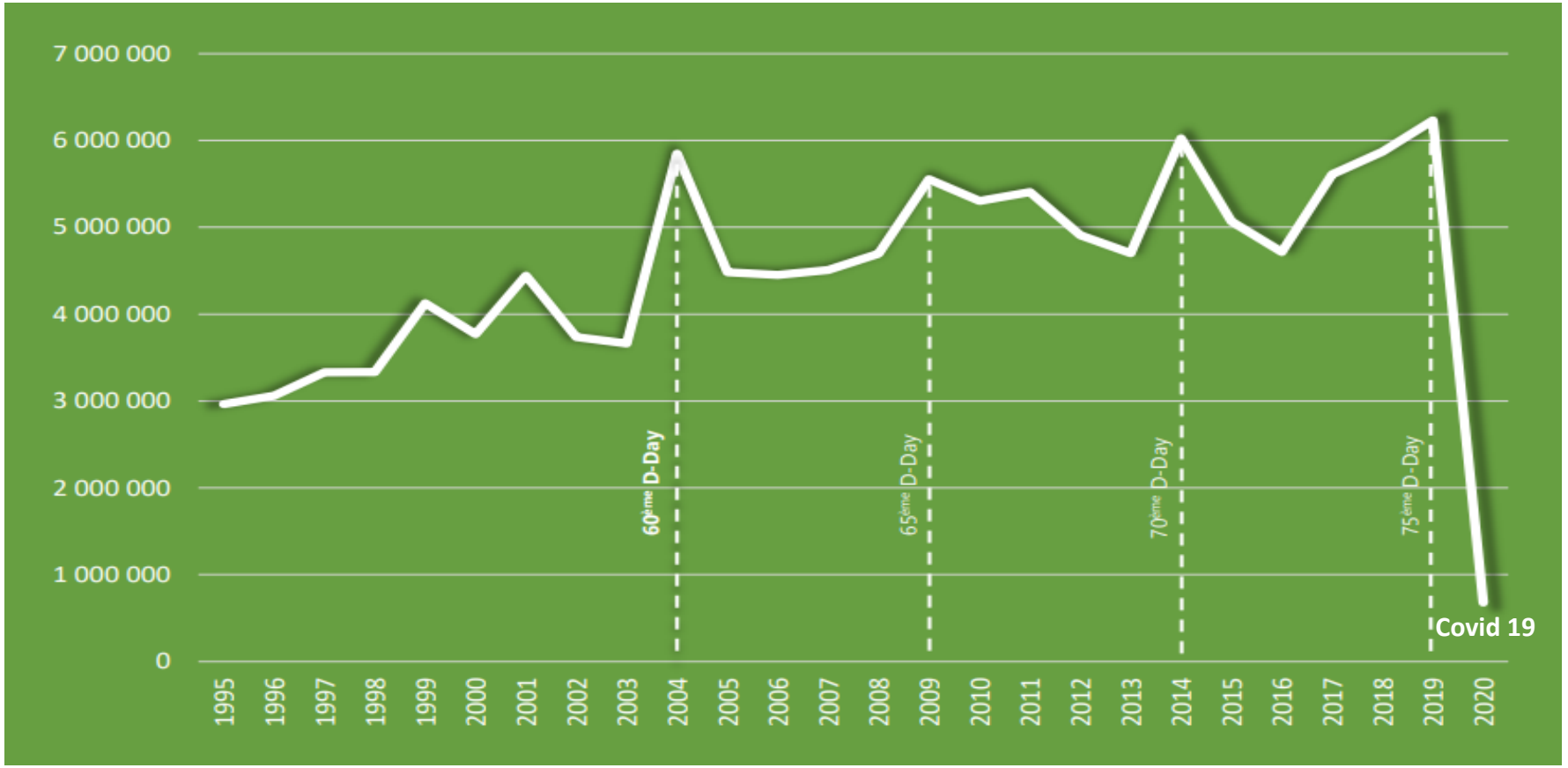

Fréquentation doublée depuis 1995

Les hébergements de la zone des plages du dénarquement

Offre en hébergements touristiques

Hébergements marchands	
Hôtels	80
Campings	89
Gîtes, meublés & chambres d'hôtes *	1471
Résidences de tourisme	19
Hébergements non-marchands	
Résidences secondaires (2017)	16 120

Source : Tourinsoft et INSEE RGP 2017

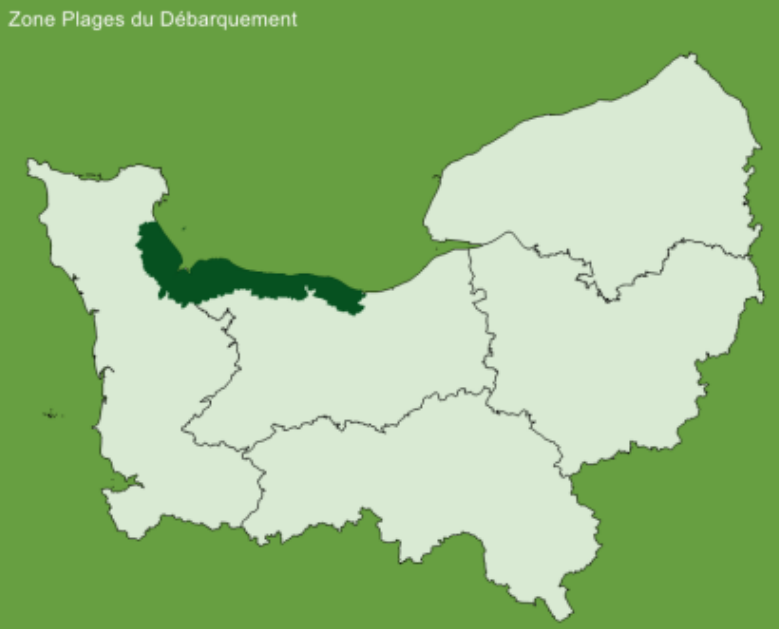

1 660 hébergements marchands

Occupation moyenne annuelle des hébergements marchands

FIGURE 12 : OCCUPATION MOYENNE ANNUELLE PAR ZONES INFRA-DÉPARTEMENTALES

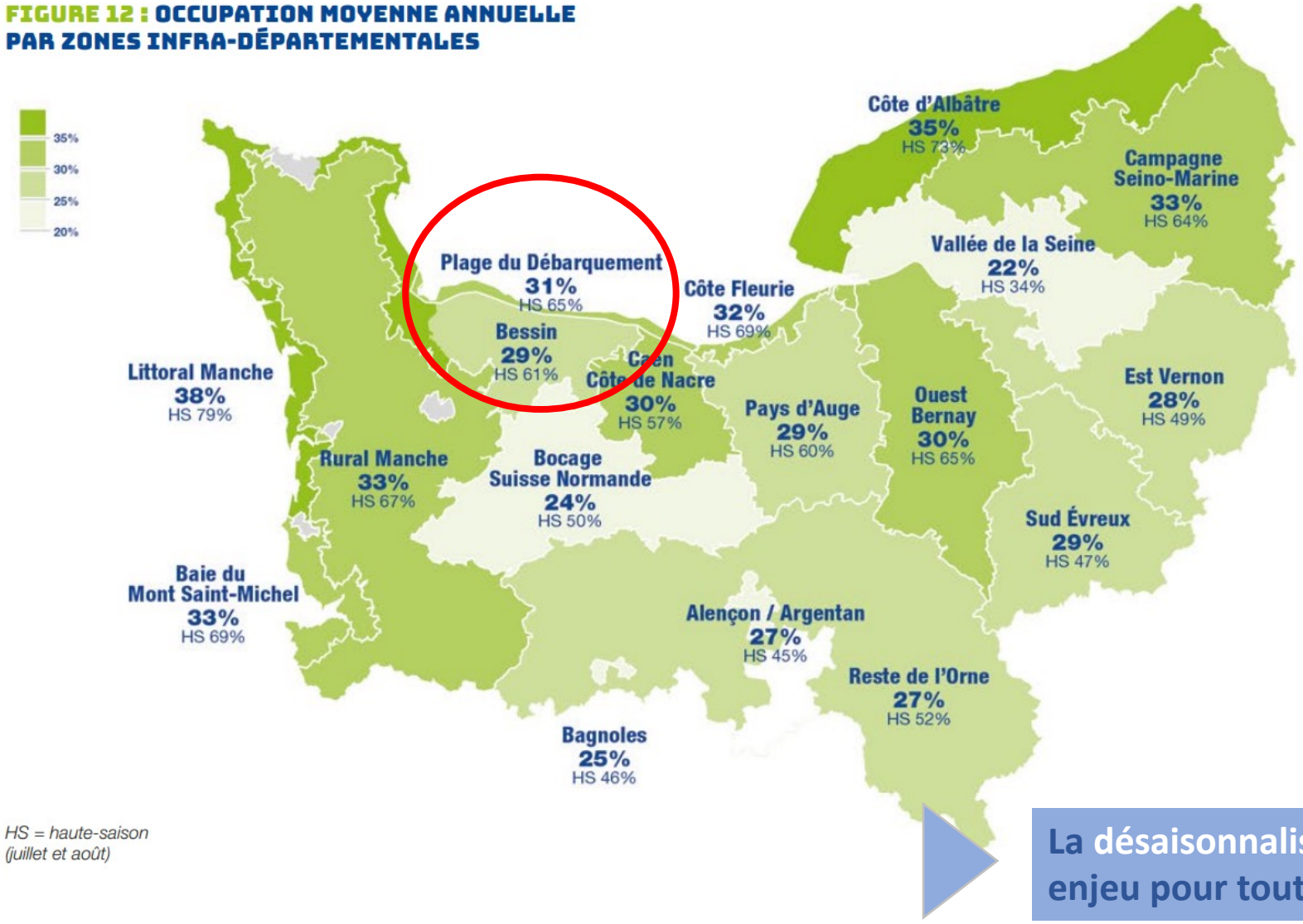

HS = haute-saison (juillet et août)

La désaisonnalisation touristique est un enjeu pour toute la Normandie

L'emploi touristique

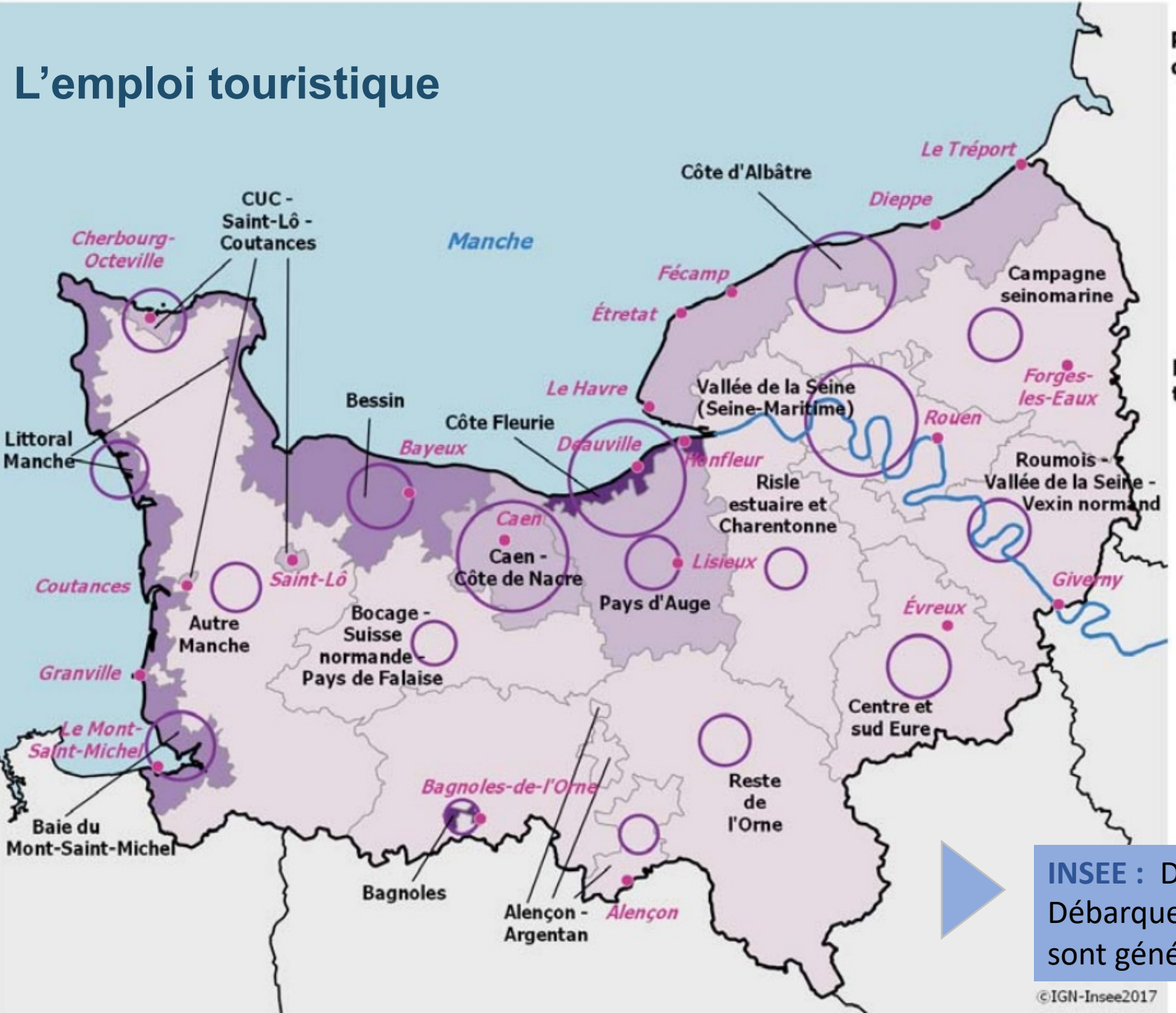

Part de l'emploi touristique dans l'emploi total (en %)

- de 10 à 34
- de 4 à moins de 10
- de 2,5 à moins de 4
- de 1,5 à moins de 2,5

Nombre d'emplois touristiques

6 000
2 000
500

INSEE : Dans la zone des Plages du Débarquement, **huit emplois sur cent** sont générés par le tourisme

Hébergement des visiteurs

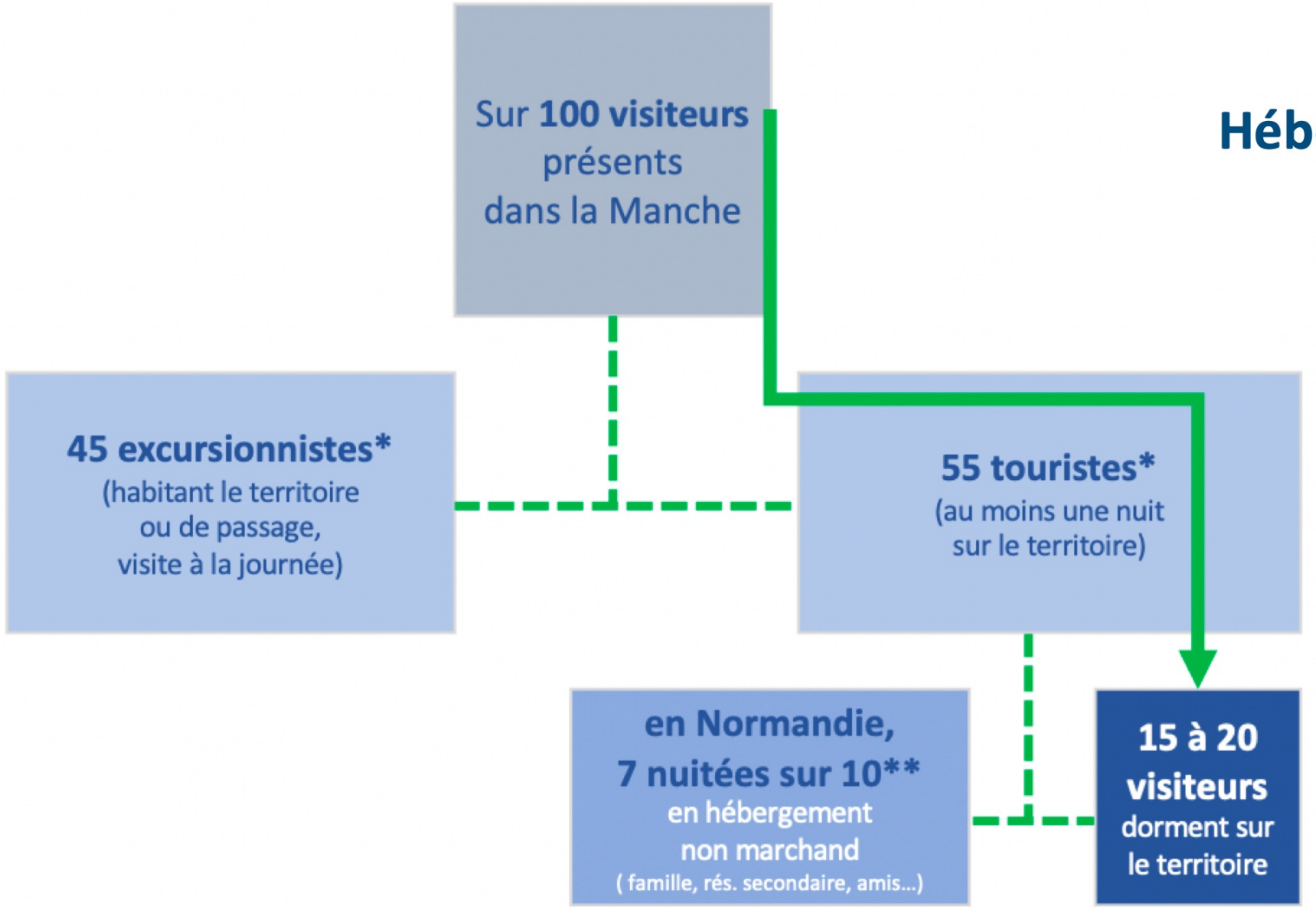

Taux d'occupation mensuel* des hébergements dans la Manche :**

Hôtellerie : entre 40 % (décembre) et 80 % (août)
Hébergements locatifs : de 26 % (janvier) à 73 % (août)
Campings : jusqu'à 60 % (août)

Détail & Sources :
** 40% pour les Français (représentant 53 % des visiteurs des sites de mémoire), 52 % pour les étrangers (47 % des visiteurs)*
Source études Flux Vision Tourisme, Attitude Manche
*** base visiteurs français*
Source étude Kantar-TNS – Suivi de la Demande Touristique des Français en 2020
**** Source Source : INSEE, enquête de fréquentation hôtelière 2019 + Attitude Manche + Liwango*

Recrutement & logement des collaborateurs

200 emplois* directs en ETP (équivalent temps plein annuel)
= 350 emplois en période d'exploitation

Priorité aux recrutements en local, chaque fois que possible = personnes déjà logées à proximité

Taux de chômage dans la Manche > 5,5 %
Nombre de **bénéficiaires du RSA** > 8500 personnes
(profil : 45 % entre 25 et 40 ans, 40 % avec enfants…)

➢ **objectif insertion**

+ Jobs étudiants l'été
(déjà logés à Caen, Cherbourg,…)

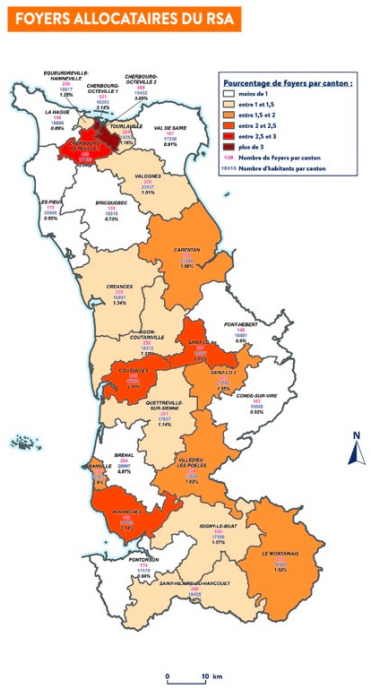

** De l'ordre de*
90 artistes et figurants,
40 techniciens du spectacle,
20 personnels de maintenance et administratif,
50 personnels accompagnants.

Et des recrutements à une échelle + large = des familles à accueillir dans la Manche

Emplois sur sept mois
= opportunité d'**attractivité résidentielle**
collaborateurs et leurs familles.

Chiffres 2021

Questions / Réponses

Conclusion du garant

HOMMAGE AUX HÉROS

Comment s’exprimer durant la concertation

- Le site internet du projet - www.concertation.hommageauxheros.fr
  - Les documents du projet
  - Un espace de contribution
  - La réalisation de cahiers d’acteurs

- En déposant un avis sur les registres de concertation papier
  - En mairie de Carentan- les-Marais (Boulevard de Verdun, 50500 Carentan les Marais),
  - À l’office de tourisme de la Baie du Cotentin (24 Place de la République, 50500 Carentan-les-Marais),
  - À la Préfecture de la Manche (place de la Préfecture, 50002 Saint-Lô)

Les prochains rendez-vous de la concertation

- **Jeudi 6 octobre** — **Réunion publique de pré-bilan de la concertation**
  Théâtre de Carentan-les-Marais - 18h30

Merci de votre participation

HOMMAGE AUX HÉROS

www.concertation.hommageauxheros.fr

HOMMAGE AUX HÉROS

HOMMAGE AUX HÉROS

Compte-rendu

Réunion Tourisme Et Enjeux Socio-Économiques du 22/09/22

1. CADRE DE LA REUNION

Horaires : 18h30 – 21h30

Lieu : Cité de la Mer, Cherbourg

Intervenants :

- Laurent DEMOLINS - Garant
- Stéphane GATEAU – Président de la société Hommage aux Héros
- Régis LEFEBVRE – Hommage aux Héros
- Richard LENORMAND – Hommage aux Héros
- Marc MARYNOWER – Consultant, expert en développement territorial
- Thierry COLTIER - Du bureau d'études Voltere

Animation / Modération :

- Luc ROUSSEL – Consultant Senior État d'Esprit Stratis

Nombre de participants : Une centaine de personnes

Note d'ambiance

La réunion s'est déroulée dans une ambiance relativement calme malgré des manifestations d'opposition ou de soutien exprimées tout au long de la réunion. L'expression des intervenants et des participants s'est faite dans une tonalité respectueuse malgré un petit nombre d'échanges plus vifs.

Le garant, laurent DEMOLINS, a tenu à indiquer que cette rencontre avait été plus apaisée que les précédentes.

2. INTRODUCTION

Ouverture par Luc ROUSSEL - Animateur

Après s'être présenté, l'animateur présente la 4e réunion de la concertation préalable portant sur la thématique spécifique du tourisme et des impacts socio-économiques du projet. Il donne la parole au président de la Cité de la Mer, Bernard Cauvin.

Mot d'introduction de Bernard CAUVIN - Président de la Cité de la Mer

Bernard Cauvin salue la salle et les participants. Il exprime que la Cité de la Mer constitue un lieu intéressant pour que se tienne le débat autour du projet Hommage aux Héros et qu'il a souhaité ne pas « fuir ses responsabilités » en acceptant l'organisation d'une réunion de cette concertation organisée sous le regard d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Bernard Cauvin exprime son attachement à une procédure de concertation véritable, ayant lui-même assisté au bâclage de telles procédures, et espère que la discussion va porter ses fruits, car ce projet, qu'il connait, est structurant pour le territoire et que remarques et propositions sont essentielles pour alimenter un projet complexe à construire comme celui-ci.

Bernard Cauvin explique qu'il a vu dans la presse des propos qu'il juge « discourtois ». Il se remémore comment, en 1992, le projet de préservation du bâtiment de la Cité de la Mer avait lui aussi fait couler beaucoup d'encre. Pourtant, le projet est aujourd'hui la fierté du Cotentin. Il rappelle que c'est en particulier grâce au maire de Cherbourg d'alors et de deux élus d'horizons politiques divers qu'il a pu faire exister la Cité de la Mer.

Comptabilisant aujourd'hui 6 millions de visiteurs, la Cité de la Mer tient à l'effort mené avec pour principe directeur l'attractivité du territoire. De même, pour Bernard Cauvin, le projet Hommage aux Héros constitue une source d'attractivité touristique et de dynamisme économique important. Il pense qu'il faut aller de l'avant « car les touristes n'ont pas de frontière » et que ce type de projet peut permettre le développement du Cotentin. Il souhaite une bonne soirée et invite chacun à s'exprimer avec conviction et dans le respect.

Mot d'introduction de Ralph LEJAMTEL - Adjoint à l'urbanisme de la ville de Cherbourg

Ralph Lejamtel excuse l'absence du maire de Cherbourg, Benoît Arrivé, qui n'a pas pu être présent. Il explique qu'il présentera par la suite la contribution de la Ville de Cherbourg, ainsi que les questions, remarques et problématiques que la Ville souhaite soulever sur le projet. L'intervention de la Ville a été jugée importante vu l'ampleur du projet, la conduite du débat sous égide de la CNDP et l'importance de la population représentée, puisque Cherbourg représente le plus grand ensemble urbain de la Manche avec ses 80 000 habitants. Il suggère que malgré l'intensité des débats, normale vu le projet et la nature du territoire, la position de la Ville de Cherbourg se veut une interrogation étayée plus qu'une prise de position. Il conclut en saluant les élus et les associations présentes.

Luc ROUSSEL - Animateur

L'animateur débute la réunion en présentant les intervenants sur scène en débutant par :

- Laurent DEMOLINS – Garant de la concertation préalable nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui présentera dans quelques instants le cadre dans le lequel il intervient.

- Le maitre d'ouvrage, porteurs du projet : Stéphane GATEAU, Régis LEFEBVRE et Richard LENORMAND, qui vont ensuite présenter le projet et répondre aux questions du public.

- Deux experts qui interviendront sur les aspects propres à la thématique de la réunion, Thierry COLTIER du bureau d'études Voltaire et Marc MARYNOWER, consultant en développement territorial.

Il présente également le déroulé de la réunion :

- Dans un premier temps, le garant rappellera son rôle et évoquera les enseignements qu'il tire ce cette concertation après un mois
- Ensuite, le maitre d'ouvrage présentera le projet Hommage aux Héros
- Enfin, un large temps de questions-réponses

Mot d'introduction de Stéphane GATEAU - Président de la société Hommage aux Héros

Stéphane GATEAU salue les participants et le président de la Cité de la Mer dont il félicite l'élection comme monument préféré des Français. Il remercie le public pour ses contributions et interventions, qui favorisent l'évolution du projet et le garant pour son travail. Il espère que la présente réunion permettra d'apporter des suggestions en matière d'attractivité touristique et socio-économique.

Rappel du cadre de la concertation

L'animateur rappelle le cadre de la concertation. Il explique que cette concertation préalable – préalable à l'enquête publique - s'inscrit dans le cadre du code de l'environnement et se déroule du 16 août au 7 octobre.

Luc ROUSSEL indique les différents moyens permettant de s'informer et échanger :

- 5 réunions publiques sont organisées durant les 8 semaines de concertation. La présente réunion constitue la 4ème rencontre de ce type et porte sur le tourisme et les enjeux socio-économiques du projet. La dernière réunion aura lieu le 6 octobre à Carentan-les-Marais.
- Le site internet – concertation.hommageauxheros.fr sur lequel on retrouve de nombreux documents : dossier de concertation, dépliant, vidéo de présentation du projet et un espace d'expression sur lequel le public peut déposer ses avis et observations sur le projet.
- Enfin des registres de concertation papier sont également disponibles en mairie de Carentan-les-Marais, à l'office de tourisme de la Baie du Cotentin à Carentan-les-Marais et à la Préfecture de la Manche à Saint-Lô.

3. LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Laurent DEMOLINS – Garant - Présentation du rôle du garant

Laurent DEMOLINS rappelle le rôle du Conseil National du Débat Public (CNDP), autorité administrative indépendante, de garantir le droit à l'information et à la participation, le droit de chacun à poser des questions et d'obtenir des réponses. La CNDP nomme un garant, en l'occurrence Laurent DEMOLINS nommé en avril, qui rédigera un bilan de la concertation avant le 7 novembre prochain.

Laurent DEMOLINS indique que le droit à l'information et à la participation passe par les réunions publiques et le site, qui compte à date plus de 260 contributions. Le maître d'ouvrage est tenu de répondre aux questions pendant les réunions publiques, mais aussi aux contributions postées sur le

site, auquel il répond au fil de l'eau. À terme de la concertation, le maître d'ouvrage devra expliquer sous deux mois après la fin de la concertation les choix d'évolutions ou d'absence de celles-ci. Il est donc nécessaire que la concertation serve à faire émerger des propositions rendant possible l'évolution du projet en fonction de celles-ci.

Laurent DEMOLINS énumère les grands principes qui régissent sa participation : l'indépendance du garant, sa neutralité sur le projet, l'argumentation des échanges et l'égalité des contributions. Il indique s'inscrire dans les commentaires précédents sur la qualité des débats. Les avis doivent pouvoir s'exprimer, mais doivent l'être dans une attitude posée favorisant l'évolution du projet. Faisant le point sur la concertation à date, il précise que la concertation permet d'affiner le projet au fur et à mesure, malgré les divergences de perception sur le projet et les réponses apportées aux interrogations.

Il indique que des questions se sont posées au sujet du comité du débarquement, et que son président, Jean QUETIER, pourra y répondre, étant présent dans la salle.

Pour écrire au garant : laurent.demolins@garant-cndp.fr

4. PRESENTATION DU PROJET

Les représentants du maitre d'ouvrage se répartissent les temps de présentation.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Richard LENORMAND se présente comme heureux d'être présent en tant que directeur général de la société Hommage aux Héros et Cherbourgeois lui-même. Il invite à regarder, dans un premier temps, une vidéo présentant ce qu'est le projet, mais également des témoignages de personnalités qui expriment les valeurs que la société Hommage aux Héros cherche à promouvoir au travers de ce projet.

Richard LENORMAND indique qu'il va présenter le projet en quelques diapositives. Tout d'abord, il présente les grands chiffres du projet :

- Un théâtre de 1000 places se déplaçant sur 400m en aller/retour. Le théâtre parcourt donc 800m et couvrira de nombreuses scènes et séquences de la bataille de Normandie, du débarquement et de sa préparation.
- L'Expérience sera ouverte d'avril à fin octobre, sur les « ailes de la saison » et pas uniquement lors de la saison touristique.
- L'Expérience sera ouverte en journée et en soirée. Il y aura un spectacle en soirée vers 19h-19h30, élément particulièrement apprécié par les autres professionnels du tourisme qui ont exprimé au maitre d'ouvrage le fait que les activités sont peu nombreuses le soir pendant les vacances, ce qui offrira donc de la complémentarité avec l'offre existante.
- La fréquentation annuelle attendue de 600.000 visiteurs.
- Le projet créera environ 200 emplois directs, ce qui sera développé ensuite.
- Des retombées économiques liées au tourisme local, visiteurs de passage dans la région amenés à y consommer, pourrait générer la création de 122 emplois indirects, ce qui sera également développé ensuite.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Régis LEFEBVRE explique que la rigueur historique est centrale dans le projet, que celui-ci doit permettre la transmission de l'histoire de façon innovante, doit favoriser le tourisme mémoriel ainsi que favoriser la pratique artistique et son développement local.

LE SITE DU PROJET

Le site du projet se trouve à proximité de l'échangeur de sortie de la RN13, près de Saint-Hilaire-Petitville. Bien qu'elle se situe au sein d'une zone non construite actuellement, cette parcelle s'inscrit dans la continuité urbanistique de la ville, mais à l'écart des zones habitées et proche d'un échangeur pour un accès facilité.

L'EXPERIENCE

Le maitre d'ouvrage précise que la parcelle de 32 hectares sera finalement assez peu construite (16 hectares maximum) et que les zones humides, indiquées en bleu sur le schéma ci-contre, seront préservées. Il détaille ensuite les bâtiments qui seront construits :

4 - le principal bâtiment est le théâtre qui va se déplacer sur 400m et l'esplanade, qui est devant le théâtre.

5 - les bâtiments annexes, comprenant les coulisses, les bâtiments techniques et administratifs. Ils sont regroupés pour éviter l'étalement des bâtiments.

3 - Le lobby qui est la salle d'embarquement des visiteurs pour leur permettre d'entrer et de sortir du théâtre.

2 - Le village des pavillons qui seront présentés par la suite

1 - Les parkings visiteurs (sur la gauche 800 places) et sur la droite, le parking personnes (200 à 250 places).

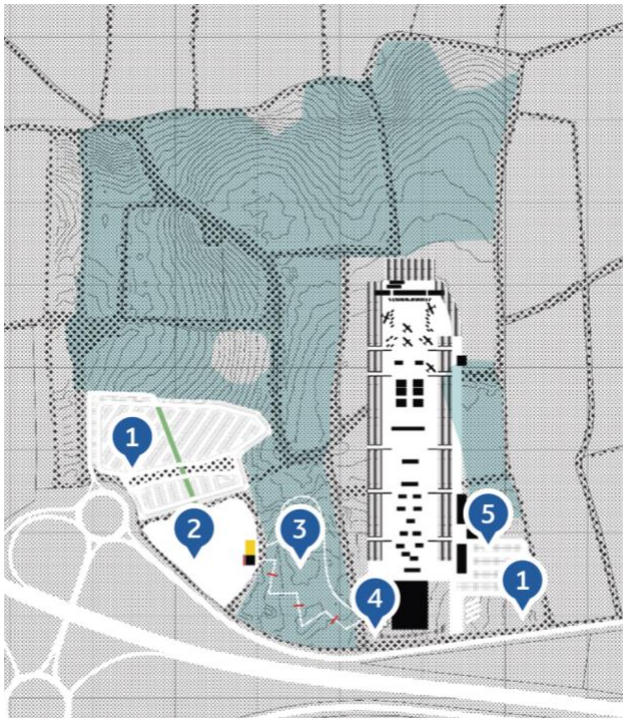

LE VILLAGE DES PAVILLONS

Régis LEFEBVRE présente le village des pavillons qui vient compléter l'expérience et la volonté de transmettre. L'ambition est de permettre aux visiteurs de continuer à apprendre au travers de 4 grands pavillons présentant le point de vue de 4 pays (Américain, Canadien, Allemand, Anglais), et potentiellement d'autres pavillons inspirés de la concertation comme un 5e pavillon normand et français. Ces espaces seront cogérés par des musées ou des grandes institutions de ces pays, afin que présenter et confronter les points de vue des différents pays face à l'évènement.

La représentation de ces pays au même endroit mettra en exergue les différents enseignements tirés de ce conflit dans une optique multilatéraliste et constitue un élément unique au monde.

D'autres pavillons seront créés :

- L'un pour la restauration ;
- Un second pour les savoir-faire normands pour être une vitrine pour la Normandie, mais également des autres sites touristiques de la région ;

- Un pavillon pour les événements qui permettra de recevoir des délégations étrangères (diplomatiques, militaires, mais aussi scolaires) avec un amphithéâtre et des salles de conférence ;

Régis LEFEBVRE précise que ceux-ci seront biosourcés, en bois et parfois sur pilotis pour réduire l'impact environnemental du projet.

LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Richard LENORMAND indique que la démarche environnementale était un prérequis du projet. Il explique qu'une approche respectueuse du paysage et agro-environnementale a été choisie, ce qui permettra potentiellement l'exploitation agricole des parcelles non-construites du terrain. Dans la mesure du possible, il a été évité au maximum l'artificialisation des sols, le respect et la protection des zones humides et de la biodiversité. Le maître d'ouvrage a aussi choisi des matériaux biosourcés, bois en particulier, avec des constructions légères afin de limiter les impacts du chantier et des constructions. Hommage aux Héros aura recours pour partie à des énergies renouvelables.

RÉFÉRENTS ET SOUTIENS DU PROJET

Régis LEFEBVRE cite les principaux référents et soutiens d'Hommage aux Héros :

- La commune de Carentan-les-Marais qui a souhaité accueillir le projet ;
- Le Mémorial de Caen, qui accompagne et conseille le maître d'ouvrage dans la conception de l'Expérience ;
- Le comité d'éthique, composé du Comité de Débarquement et du Souvenir Français. Régis LEFEBVRE rappelle que le comité d'éthique est pleinement indépendant de la société Hommage aux Héros et qu'il donnera la parole au président du comité du débarquement, Jean QUÉTIER, présent dans la salle :
- La Région Normandie. Régis LEFEBVRE salue David MARGUERITTE, Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et Vice-Président de la Région Normandie, et précise que la Région appuie le projet mais ne le finance pas, le projet restant intégralement privé.
- Le musée de la Nouvelle-Orléans, référence dans le monde entier pour son caractère à la fois rigoureux sur le plan historique et expérientiel sur le plan de la présentation de la deuxième guerre mondiale.
- Les musées de Carentan-les-Marais.
- Diverses personnalités comme le Général Baptiste qui a été entendu lors de la présentation vidéo.

CALENDRIER DU PROJET

Richard LENORMAND revient sur le calendrier du projet en indiquant les prochaines étapes :

- D'Aout à octobre, concertation préalable
- Novembre 2022, dépôt des dossiers réglementaires sur les autorisations d'aménager ;
- Printemps 2023, sur la base d'une étude d'impact complète une enquête publique sera menée ;
- Fin 2023, démarrage des travaux obtention, des autorisations, permettant de débuter les travaux de la phase 1 ;
- 1er semestre 2025, ouverture de l'expérience et des pavillons

FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'Expérience représente un investissement de 90 millions d'euros, dont 60 millions d'euros pour les infrastructures (bâtiments, voiries, parking). 30 millions d'euros sont consacrés aux études et aux coûts de production du spectacle. Ce financement, totalement privé, est porté par la société Hommage aux Héros, laquelle est financée par deux sociétés d'investissement françaises et par emprunts bancaires avec des banques régionales.

Le Village des Pavillons est un investissement maximum estimé à 20 millions d'euros porté par l'association Hommages aux Héros.

PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES

Richard LENORMAND propose un point sur les enseignements de la concertation à date :

- 70 prises de paroles ont eu lieu au cours des réunions et 269 observations ont été déposées sur le site internet.
- Les arguments de soutien au projet : le projet fait vivre la mémoire des évènements historiques de façon innovante, il est éducatif et moderne, il représente une opportunité pour la région ;
- Les arguments d'opposition au projet : le projet produit un impact environnemental, consomme des terres agricoles et produit de la pollution, il est mercantile et inutile, son sérieux historique est mis en doute.
- Les questions soulevées par le projet :
    - Les questions relatives à l'impact environnemental : ces impacts doivent faire l'objet d'études qui ne sont pas encore terminées ;
    - Le chiffre des 600 000 visiteurs annuels : son calcul sera expliqué pendant la présentation ;
    - La possibilité de déporter le parking hors du site pour limiter l'artificialisation : la possibilité d'un tel déport est en cours d'évaluation ;
    - La structure juridique de la société Hommage aux Héros : celle-ci est disponible sur le site internet de la concertation ;
    - La sélection des partenaires pour la réalisation de l'ouvrage : une convention est signée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie. Elle permet faciliter la mise en relation le maître d'ouvrage avec des entrepreneurs normands via un dispositif de type marketplace mis en place par la CCI Normandie ;
    - Le recrutement au sein du projet : il sera possible de candidater à partir du lancement des travaux ;
    - Le nom du projet : question complexe, le maître d'ouvrage propose que des suggestions lui soit faites et va essayer de le retravailler lui-même ;
    - Le comité d'éthique : le maître d'ouvrage renvoie à ce qui a été dit précédemment.
    - Le comité scientifique : le maître d'ouvrage renvoie aux institutions précitées. Sur le sujet de l'implication d'historiens précis et en leur nom propre, le maître d'ouvrage s'est posé la question, mais a renoncé à publier ces noms pour éviter des attaques sur les personnes. Qu'ils soient connus du public ou non, ce seront eux qui jugeront l'historicité du projet quoi qu'il en soit. De même, les associations de mémoire et d'histoire ne soutiendront pas le projet si l'histoire et la mémoire ne sont pas respectées.

Jean QUÉTIER – Président du comité du débarquement

Jean QUÉTIER rappelle être Président du Comité des débarquement depuis septembre 2021. Il confesse être heureux de l'existence du comité d'éthique étant donné qu'il a connu des « choses acrobatiques » au sein de projets de tourisme de mémoire. Il y a plusieurs années de cela, il rappelle les efforts qui ont été menés pour mettre en place des chartes et de travailler l'aspect éthique du tourisme de mémoire pour que « cela ne ressemble pas à une foire ». En guise d'exemple, il fait référence aux représentations du 50ème anniversaire et 60ème anniversaire du débarquement qui avaient des allures de confrontation « entre cowboys et indiens ». Il fait part que le comité éthique est composé de 6 personnes issues du comité de débarquement et 6 personnes issues du Souvenir Français. Récemment, il précise avoir échangé avec Serge BARCELLINI, président du Souvenir Français et déclare qu'ils vont probablement se réunir dans peu de temps par visioconférence et en présentiel à Bayeux ou à Caen. Il précise également que des auditions auront lieu et que des informations relatives à celles-ci seront disponibles dans la presse.

Aussi, il rappelle que les noms des membres du comité seront partagés début novembre. Il précise que cela sera diffusé à ce moment car il est souhaité que les remarques et les suggestions de la concertation soient prises en compte. Il tempère toutefois en rappelant que l'aspect environnemental ne sera pas traité par le comité éthique. Concernant le compte-rendu du comité éthique, il précise que la date de publication n'a pas encore été déterminée. A ce titre il mentionne qu'il est important de prendre en compte l'ensemble des questions posées avant de déterminer une date. Pour conclure, il réitère l'engagement du comité éthique dans « le respect des femmes et des hommes qui ont fait ces pages d'histoire ».

Reprise des questions soulevées par le projet par Richard LENORMAND :

- Le contenu du spectacle : le maître d'ouvrage précise les avancées de l'écriture du spectacle, il fait référence notamment à une note d'architecture qui a été remise entre autres au Mémorial de Caen et à l'inspection générale. Cette note d'architecture permet d'expliciter les références historiques du spectacle, ajoute-t-il. Dans cette continuité, les auteurs ont décidé de débuter lors de la Conférence Trident à Washington jusqu'à la libération de Paris. Il fait part du souci des auteurs à témoigner de l'importance logistique du débarquement, ce qui précise leur intérêt de montrer une scène dans le port de New-York. D'autres lieux et thèmes sont également évoqués par le maître d'ouvrage, comme la résistance normande, la vie parisienne, le débarquement et la bataille de Normandie sur différents aspects. Enfin il insiste sur le fait que tous personnages évoqués lors du spectacle seront des personnes réelles. L'intention des auteurs est de mettre en scène des faits réels.
- Le financement de l'association hommage aux héros : le maître d'ouvrage affirme que l'association est constituée par eux mais demeure indépendante. Prochainement un président sera nommé, un militaire de haut rang. Une fois les autorisations données par sa hiérarchie, il sera garant de l'indépendance de l'association.
- Le mur des morts : Il rappelle que ce fut une suggestion lors du premier débat et souligne et estime que c'est une bonne idée. Toutefois, il précise que pour réaliser ce projet il faut le faire avec l'accord des grandes associations de vétérans.

5. ASPECTS TOURISTIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

Thierry COLTIER et Marc MARYNOWER présentent les études menées sur la question des aspects touristiques et des enjeux socio-économiques.

Richard LENORMAND explique le contexte de réalisation de l'étude de marché. Celle-ci a été réalisée fin 2021 en trois mois avec le CRT de Normandie (Comité Régional du Tourisme) et a été structurée en trois grandes sections : l'analyse du marché, l'analyse qualitative du marché qui comporte des focus sur quatre pays (France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne) afin de sonder les réactions au projet et une analyse quantitative qui comporte un sondage auprès de 4000 personnes dans les mêmes pays. Entre autres, précise-t-il, les aspects suivants ont été soulevés par cette étude de marché :

- 20 millions de personnes pourraient potentiellement venir visiter cette expérience. Celle-ci comporte : la population locale située dans un rayon de 90 minutes, les touristes en Normandie, les scolaires, les consommateurs de loisirs, les touristes de mémoire et les touristes d'affaires.
- 86% des gens s'intéressent au débarquement, c'est un sujet qui « touche tout le monde ». 78% ont l'intention de visiter le projet de manière probable ou très probable. Pour 59% des sondés, le projet serait l'une des raisons de visiter la Normandie. 66% des sondés apprécient le projet pour « sa singularité » et « son caractère pédagogique et familial ».
- Estimation de fréquentation et du taux de pénétration pour chacun de ces marchés sur un marché cible de 21 millions
    - 9% des touristes de mémoire seraient susceptibles de visiter cette expérience soit 193 000 visiteurs ;
    - Pour le tourisme en Normandie, le taux estimé est de 2% soit 217 000 visiteurs ;
    - Pour le marché local, l'hypothèse de pénétration est de 5% soit une estimation de 66 000 visiteurs par an ;
    - 1% des consommateurs de loisirs pourrait visiter le site soit 103 000 visiteurs ;
    - Les scolaires représentent une clientèle spécifique avec une estimation de 18% soit 21 000 visiteurs par an.

Aucun pourcentage n'a été pris en compte pour le tourisme d'affaire. L'ensemble de ces chiffres représente un total de 600 000 personnes, avec une portion de 32% de touristes de mémoire. Le reste serait une clientèle peu habituée au tourisme de mémoire, ce qui permettrait d'initier de nombreuses personnes au thème du débarquement et à la bataille de Normandie.

Marc MARYNOWER poursuit :

- Ce projet doit participer à une dynamique positive avec les autres sites et doit contribuer à faire venir des nouveaux publics en Normandie. L'objectif est de proposer un nouveau site dédié au tourisme de mémoire « qui renouvelle le genre »
- Par exemple la Cité de la Mer devrait bénéficier de cette nouvelle attraction. L'objectif d'un projet comme Hommage au Héros est faire grandir le tourisme localement et permettre à chaque touriste de profiter des différentes activités que propose le territoire de la Normandie. L'objectif est de développer des produits multi-combinés comme des pass multisites afin de visiter plusieurs sites et inciter les tour-opérateurs à proposer des circuits mémoriels aux touristes. Le phénomène recherché est de pouvoir dynamiser le tourisme localement comme ce fut le cas avec l'ouverture du Mémorial de Caen il y a quelques années de cela.

Thierry COLTIER explique que Le cabinet Voltere est un cabinet d'ingénierie touristique et d'analyse touristique. Dans le cadre du projet Hommage aux héros, le cabinet a proposé une analyse des retombées économiques et d'images du projet. Thierry COLTIER détaille les aspects économiques liés au projet.

Se basant sur le plan d'affaires du Maître d'ouvrage et sur la méthodologie de l'INSEE, Thierry COLTIER met en avant que son cabinet a analysé les grandes étapes du projet tels qu'ils ont pu opérer pour le pont du Gard et la filière nautique de la Région Sud de France. Il met en avant que les entreprises régionales puissent apporter un savoir-faire artisanal concernant ce projet. Il précise que le territoire pourra profiter de 30 à 40% des dépenses engagées. Thierry COLTIER traduit le projet en emploi à hauteur de 220 emplois créés lors du chantier.
Concernant la phase d 'exploitation, il distingue les dépenses directes et les dépenses indirectes. Au sujet des dépenses directes, il prend en compte la masse salariale directe qui représente environ 200 emplois à temps plein ainsi que les dépenses envers les fournisseurs de biens et services qui généreraient environ 16 emplois. Au sujet des dépenses indirectes, cela impliquerait la création d'environ 122 emplois.
Il partage quelques données concernant le tourisme en Normandie ; le projet s'inscrit dans un écosystème de 50 sites de mémoire principalement localisés autour des plages du débarquement. Le site d'Hommage aux héros précise Thierry COLTIER s'insèrera dans cette continuité.
Concernant la fréquentation des sites, il souligne une forte progression depuis 1995 jusqu'à la pandémie de la Covid-19 où une diminution est notable. Il tempère néanmoins en indiquant que l'année 2022 reprend sur de très bonnes tendances de fréquentation. Il note également que l'anniversaire du débarquement provoque régulièrement un afflux de fréquentation.
Marc MARYNOWER souligne l'offre d'hébergement dense avec 1660 hébergements marchands situés sur la côte du débarquement et les quelques 16 000 résidences secondaires. Les statistiques de Normandie Tourisme que Marc MARYNOWER rapporte, mettent en avant un taux d'occupation de 31%. Selon lui, le projet Hommage aux héros permettrait d'offrir un taux supérieur d'occupation hors saison. La désaisonnalisation est un enjeu important déclare-t-il, car il permettrait de garantir des emplois à longueur d'année et il rappelle que 8 emplois sur 100 sont liés à l'activité touristique dans la région.

Marc MARYNOWER poursuit en présentant le contexte local autour du lieu d'hébergement des visiteurs. Sur la base des sources telles que les statistiques de l'INSEE et de l'observatoire du tourisme, il fait la distinction entre les touristes (au moins une nuit sur le territoire) et les excursionnistes (personnes de passage sans hébergement). Sur le territoire de la Normandie, 45 visiteurs sur 100 ne dorment pas en Normandie souligne-t-il, ce qui révèle la présence accrue des excursionnistes. Le spectacle, dont une partie se déroulera en soirée, permettra de capter une partie des touristes. Aussi, il met en avant que l'objectif est d'inciter les touristes à dormir davantage sur le territoire. Où dorment les touristes qui ne sont pas sur le territoire ? Il développe que sept nuitées sur dix sont des hébergements non marchands. Il précise que la plupart des visiteurs dorment chez des amis et dans des résidences secondaires. Il met en avant que 15 à 20% vont dormir sur place de manière marchande, les chiffres moyens sont entre 40% d'occupation en décembre jusqu'à 80% au mois d'août pour les hôtelleries et les logements locatifs. Il précise que l'objectif est de venir davantage sur le territoire et le projet permettra de générer des offres auprès des groupes afin de proposer une offre adaptée. Enfin il affirme que c'est un objectif important que cela soit vertueux.

Concernant les logements des employés et recrutements, il précise que 350 emplois seront établis en période forte d'exploitation. Il précise qu'il est souhaité avant tout de privilégier des recrutements locaux « à chaque fois que c'est possible ». L'attention est avant tout d'embaucher les personnes disposant déjà d'un logement localement comme pour les métiers de maintenance ou administratif par exemple. Il rappelle qu'il y a 5% de chômage sur le territoire avec un nombre important de personnes bénéficiant du RSA. Il met en avant que l'objectif est d'amener ces personnes éloignées

de l'emploi vers une meilleure insertion. Cette action sera faite conjointement avec la Chambre de Commerce. Par ailleurs, un travail est mené avec les universités afin de favoriser une insertion professionnelle aux étudiants hébergés à Caen ou à Cherbourg. Il en profite pour évoquer l'accessibilité du site qui favoriserait l'ensemble du territoire normand à y avoir accès.

Enfin, il souhaite insister sur les artistes et les figurants. Il met en avant que ces professionnels seraient présents pour une durée de 7 mois et que le souhait est de recruter des talents à l'échelle nationale voire internationale. Il met en avant que la région Normandie connaît un vieillissement de la population et qu'il est souhaité d'attirer de nouvelles familles dans le territoire afin de contribuer à son dynamisme économique et à sa mixité.

6. ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Avant d'ouvrir la séance de question/réponse, l'animateur rappelle quelques règles pour son bon déroulement :

- Il invite les participants à se présenter pour que les propos puissent leur être attribués dans le compte-rendu de la réunion ;
- Lever la main pour demander la parole.
- Faire des interventions courtes pour faire en sorte de laisser la parole au plus grand nombre. Il demande également au maitre d'ouvrage et aux intervenants de faire le même effort de concision.

Intervention 1 : Intervention anonyme

Le participant, normand d'origine anglaise, s'interroge sur le financement du projet. Il exprime avoir compris qu'Hommage aux Héros est financé à hauteur de 25% par une société nommée A Plus finance. Il évoque un prêt contracté pour ce projet à hauteur de 50 millions d'euros auprès du Crédit Agricole. Aussi il s'interroge comment les 40 millions d'euros restants seront financés.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il précise qu'une société d'investissement apportera les ressources manquantes.

⇨ **Le participant**

La société d'investissement percevra-t-elle des actions après avoir investi ?

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il confirme.

⇨ **Le participant**

Pour percevoir 40 millions de financement cela reviendrait pour le maître d'ouvrage à ne pas être majoritaire faute de ne pas avoir assez d'actions.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il confirme. Il précise que la gouvernance sera classique et sera composée d'un directoire et d'un conseil de surveillance. Il précise qu'ils garderont la main sur le directoire et que les actionnaires auront un droit de regard sur l'orientation stratégique mais pas la main sur le contenu du spectacle.

⇨ **Le participant**

Le participant fait part de l'inquiétude sur le contenu du parc d'attraction, il se demande comment il sera possible de la part des concepteurs de préserver « les bonnes intentions » sans qu'ils ne soient majoritaires.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il rappelle que les investisseurs sont au courant des règles de gouvernance imposées. Ils connaissent le contexte et l'objectif du projet, la présence d'une commission éthique et d'une commission scientifique dans ce projet et ils acceptent ce fonctionnement, car ils pensent que ce spectacle ne peut être un succès que s'il est d'une très grande qualité et irréprochable.

Intervention 2 : Aurélien MARION - Vice-président du Parc Naturel des Marais - Agriculteur

Le participant s'interroge sur les chiffres de l'étude de marché. Il aimerait avoir des informations précises concernant les possibilités d'extension, le business-plan. Il a cependant étudié les chiffres donnés par le maitre d'ouvrage dans les différents documents. Selon lui, la rentabilité serait de 6 à 7% par an, soit environ 3 millions d'euros par an, ce qui peut sembler important mais est finalement assez faible au regard de l'investissement de 40 millions. Il indique qu'Hommage aux Héros fait appel à un fonds d'investissement spécialisé qui va attendre un retour sur investissement minimum de 6%. Il aimerait donc savoir s'il y a la possibilité d'agrandir le projet et quelle est la capacité maximale du projet ? selon lui les études d'impacts sont basées sur 600 000 visiteurs et il interroge le garant pour savoir si dans une concertation de ce type, on doit indiquer les chiffres maximum ou minimum, les chiffres espérés dans 5 ans. En tant que vice-président du Parc, il indique qu'il recevra une étude d'impact et aimerait que les informations qui la composeront soient les plus précises possible.

⇨ **Réponse du garant**

Il évoque le dossier de demande d'autorisation environnementale, avec une étude d'impact, qui sera déposé par le Maître d'Ouvrage, selon le cadre de la loi et un certain nombre de règles à respecter. Il déclare ne pas avoir pour rôle de se prononcer sur les chiffres et rappelle que le garant n'a pas autorité concernant les autorisations environnementales étant donné que cela est du ressort des services de l'État.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il confirme qu'il existe plusieurs scénarios : le scénario dégradé, le scénario optimiste et le scénario intermédiaire. Il indique que le chiffre de 600 000 est le scénario intermédiaire. Il met en avant qu'il y a une limite d'accueil physique du site qui ne peut accueillir que 1000 personnes dans le théâtre avec un maximum de 6 séances par jour, d'avril à octobre.

⇨ **Aurélien MARION**

Il complète en pensant que l'inspiration du projet vient du Puy du Fou. Il cite le Théâtre des géants possédant une capacité d'accueil de 2400 personnes avec une tribune mobile. Il se pose la question sur la capacité d'accueil de la tribune d'Hommage au Héros qui sera plus grande et qui pourtant accueillera moins de personnes et estime que le théâtre pourra accueillir plus de 1000 personnes.

S'appuyant de nouveau sur l'exemple du Théâtre des géants, il insiste en retorquant qu'il n'y aura pas de rentabilité à 1000 places et avec 600 000 visiteurs par an et compare les 2 projets :

Théâtre des géants : 2400 places, 20m de hauteur, 20 millions d'euros d'investissement.

Hommage aux héros : 1000 places, 60 millions d'euros d'investissement et il pense donc que le projet pourrait se faire sur ½ de la surface du théâtre.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il répond que le plan d'affaires du Puy du Fou n'a pas servi d'inspiration. Il réitère que le maître d'ouvrage a défini 1000 places et invite à rester raisonnable vis-à-vis du projet.

Il souligne que le chiffre de 1000 places a été retenu après avoir fait des études. Cette capacité d'accueil sera inscrite dans le dossier d'enquête publique, dans les demandes d'autorisations auprès de la préfecture et c'est sur cette base que les autorisations de construction seront données. Des contrôles auront lieu et il n'est donc pas possible de déposer un dossier pour 1000 places, puis d'en construire 2000. Le projet ne pourrait pas exister si le seuil de 1000 personnes est dépassé. Il invite à ne pas comparer le parc d'attraction du Puy du Fou à ce projet.

Intervention 3 : Intervention de Pierre DUCLOS

Il estime qu'il manque un compte d'exploitation prévisionnelle. Il pense que le projet doit s'inscrire dans la durée et s'appuyer sur des comptes prévisionnels crédibles tout en comprenant différentes hypothèses. Il met en avant que si la situation économique n'est pas saine cela sera des investissements et des hectares mobilisés pour « rien ». Il demande un business plan pour donner plus de crédibilité au projet et il insiste sur la nécessité d'associer le compte d'exploitation afin de prouver la qualité de l'offre du projet.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il déclare que le document auquel il fait référence existe et que les investisseurs se basent dessus étant donné que c'est essentiel pour les investisseurs d'avoir une vision tangible du projet. Il précise toutefois que le document est confidentiel.

⇨ **Réponse du garant**

Il précise que c'est le sixième projet qu'il accompagne en tant que garant de la concertation après le projet du terminal 4 de l'aéroport Charles de Gaulles qui n'a pas eu lieu, la modernisation de l'aéroport de Lilles, un projet d'infrastructure électrique entre la France et l'Angleterre et un projet d'infrastructure cyclable pour les Jeux Olympiques de 2024 à Élancourt. De toutes les expériences qu'il a connues, il précise que jamais un maître d'ouvrage n'a présenté un tel document au public.

⇨ **Pierre DUCLOS**

Il met en avant qu'il y a une différence entre un projet public et un projet privé. A son sens, les comptes d'exploitation de projets publics doivent être visibles du public comme cela a été le cas pour la Cité de la Mer.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il rappelle que le projet est porté par une société privée et les financements viennent de sociétés d'investissements et d'un pool bancaire coordonnée par le Crédit Agricole de Normandie. Il rappelle que cette dernière est une banque mutualiste qui répond à des valeurs, ce qui implique d'avoir des garanties concernant les financements. Enfin il rappelle que cette banque ne s'engagerait pas à prêter de l'argent sans avoir pris connaissance des documents relatifs au business plan.

Intervention 4 : Question de Quentin LAGALLARDE - Conseiller régional

Il met en avant que ce projet est ambitieux pour l'emploi des étudiants. Il se demande comment les étudiants vont être accompagnés lors de leur embauche pour les emplois saisonniers. Il s'interroge également sur la rentabilité pour les étudiants concernant leur logement lors de leur travail de saison, ce qui constitue souvent un coût à la fois pour se loger et en coût de transport. Sera-t-il prévu de loger les étudiants dans des bâtiments prévus à cet effet ?

⇨ **Réponse de Marc MARYNOWER – Consultant, expert en développement territorial**

Il précise que les MO recherchent déjà des profils au sein du territoire comme des personnes percevant le RSA. Concernant, les étudiants, il précise qu'ils ont entrepris des démarches avec les universités afin de voir s'il est possible que les logements étudiants soit conservés par ceux-ci pendant l'été à

Cherbourg ou Caen. Enfin concernant la mobilité, il précise qu'il est souhaité de faciliter le transport express régional au sein de la région et de favoriser des moyens de transport respectueux de l'environnement tel que le car et le train. De plus une ligne de train est présente à proximité, le train étant le meilleur moyen de se déplacer de manière économique et écologique.

Intervention 5 : Intervention de Maxi KRAUSE – Habitante de Vers sur mer

Elle s'interroge sur les enquêtes de marché disponibles sur le site.

Elle évoque ensuite n'avoir pas eu de réponses à des questions posées précédemment. Des questions avaient été posées concernant les touristes allemands, l'un des groupes de touristes les plus importants en Normandie selon elle. La première question était de savoir ce que les familles dont l'un des membres était un soldat ressentaient par rapport à ce projet. La deuxième question est de savoir si le projet se situe à proximité des cimetières allemands comptabilisant 42 000 tombes. Le troisième sujet était les familles de soldats, elle s'interroge s'il est considéré que ce type de spectacle peut heurter et indigner ces familles. Elle déclare que personne n'a envie de revivre « cette boucherie » et invite à laisser la commémoration à d'autres formats tel que le cinéma.

Elle exprime son regret que le format propose des questions/réponses et elle souhaiterait que son avis soit écouté. Concernant les familles françaises et allemandes concernées par ce conflit, cela élude selon elle les efforts mis entre les familles. Elle souhaite que les liens de paix soient plus considérés dans ce projet et de mettre cet aspect en avant. Aussi, elle estime que ce type d'évènement met en scène les pires scènes de l'histoire de la relation franco-allemande, ce qui est contre-productif contrairement à des mesures comme les dispositifs de jumelage entre commune française et commune allemande. Enfin elle rappelle avoir donné une brochure bleue lors d'une précédente réunion, cette brochure contient les avis de vétérans concernant le conflit. Elle donne au maitre d'ouvrage une nouvelle brochure, blanche, concernant l'avis d'acteurs de la réconciliation franco-allemande.

⇨ **Réponse du garant**

Le garant incite les participants à être synthétiques dans leur prise de parole.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il exprime comprendre l'opposition de Mme KRAUSE au projet. Il dit comprendre les oppositions des personnes concernant le projet pour une question de prise en compte du point de vue Allemand. Il déclare que cette question a été posée. A ce titre, l'ambassade allemande les a reçus afin que le projet Hommage aux Héros leur soit présenté. L'ambassade allemande leur a adressé un courrier où il a été exprimé que la démarche les a touchés car elle était novatrice et notamment parce que de nombreux projets sont habituellement entrepris sans les Allemands. Elle recommande par ailleurs certains historiens allemands avec lesquels les porteurs du projet pourraient travailler.

Intervention 6 : Anonyme - Propriétaire d'une maison d'hôte à Carentan

Elle exprime les problèmes liés à la restauration locale car il est aujourd'hui difficile de nourrir l'ensemble des touristes dans la région de Carentan. Elle aimerait savoir quel type de restauration va être proposé sur le site et si celle-ci va proposer des produits locaux, une restauration rapide etc. Elle aimerait des précisions concernant ce sujet.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il précise que le type de restauration n'a pas été encore arrêté mais qu'il est souhaité de privilégier les produits locaux. L'offre de restauration comprendra probablement une offre rapide, une offre assise et une offre pour le format pique-nique.

Intervention 7 : Intervention de Patrick Berthaud - Restaurateur / Hôtelier

Il souhaiterait savoir quelle est la perspective de développement du projet. Il s'interroge pour savoir si le maitre d'ouvrage peut dépasser la limite de places et sur la capacité de développement du projet d'ici 5 à 10 ans. Il prend exemple sur les étapes de développement des parcs d'attraction Disney.

Concernant le recrutement des saisonniers, il met en avant la difficulté à recruter des saisonniers en France. Aussi il estime que l'ambition d'avoir 200 contrats équivalent temps plein lui paraît énorme. Concernant le recrutement des saisonniers sur la base de contrat de 7 mois, cela lui semble difficilement atteignable. Il souligne que les gens ne se déplacent pas pour travailler pour des contrats aussi courts.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il précise que le développement du projet fonctionne par étapes. Dans un premier temps, les équipes sont concentrées sur la mise en place du projet. Ensuite, il précise que les perspectives d'évolution pourraient prendre la forme de nouveaux spectacles historiques à l'étranger ou en France.

⇨ **Réponse de Marc MARYNOWER – Consultant, expert en développement territorial**

En matière de recrutement et concernant le logement, il répond que ce sont des emplois qui nécessitent d'entretenir le lieu sur l'ensemble de l'année ce qui constitue une garantie de conservation d'emploi. Il convient de la difficulté de faire venir du personnel. Concernant les professionnels du spectacle et les artistes, il précise que ce ne sont pas des professions qui sont en suremploi et que ce type de professionnels sont en recherche d'opportunités.

Enfin, il met en avant que beaucoup de travailleurs sont mobiles car les zones rurales sont attractives quand on cherche un nouveau cadre de vie, notamment depuis la pandémie. L'Ouest de la France est particulièrement attractif selon lui.

Intervention 8 : David MARGUERITE, Vice-Président de la Région Normandie

Il précise que la Région Normandie accompagne ce projet « qui fait sens » comme l'évoquait Hervé MORIN qu'il représente. Entre autres, il évoque un Forum mondial pour la paix qui se tient à Caen. A son sens, il est important que la Normandie « parle au monde » quand elle évoque ses valeurs. Il évoque des débats autour de projets comme la Cité de la Mer quand le projet avait été soumis à la concertation il y a 30 ans de cela. Aussi il met en avant qu'un consensus a fini par se dégager.
« Au nom du Cotentin », il estime également qu'il est intéressant de valoriser le tourisme mémoriel de cette manière comme cela est le cas à Verdun. Il évoque le potentiel du nord du Cotentin riche de nombreux sites historiques et suggère au Maitre d'Ouvrage de travailler de concert avec la collectivité du Cotentin afin d'anticiper certains sujets.
Le Cotentin est unique par nature. Par son authenticité, le tourisme est régulé à longueur d'année met-il en avant. Aussi il évoque que le territoire ne connaît pas un flux de tourisme non régulé et il souhaite que ce soit au cœur du projet d'éviter un tourisme qui serait uniquement industriel. A ce titre, il déclare travailler activement avec Jean-Claude COLOMBEL, président de la communauté de commune de la Baie du Cotentin.

Concernant la mobilité et la formation, il exhorte à « une révolution de la mobilité » dans le Cotentin. Entre autres, il évoque une mesure mise en place sur la ligne Cherbourg-Valognes pour un prix de ticket de 1 euro et souhaite que les connexions soient plus fortes. Concernant la formation et l'emploi, il cite le dispositif « Job students » qui forme les étudiants pendant les vacances scolaires afin qu'ils puissent travailler en tant que saisonniers dans le secteur du tourisme. Il souhaiterait étendre et dimensionner ce dispositif si ce projet aboutit, estimant que cela ne suffit pas et que cela doit se développer.

Enfin il évoque le développement touristique du Cotentin avec la SPL (société publique locale) du Cotentin et souhaite qu'elle puisse travailler avec le maitre d'ouvrage si le projet se fait.

Intervention du garant

Rebondissant sur une intervention précédente, il évoque la lettre concernant l'ambassade d'Allemagne datée du 1er Août 2022 et en lit un extrait :

« M. le Vice-Président, soyez une nouvelle fois vivement remercié pour votre entrevue avec notre ministre plénipotentiaire Martin Schäfer dans les locaux de l'ambassade. Nous avons vivement apprécié la présentation détaillée de votre projet et nous nous félicitons particulièrement que vous soyez enclin à tenir compte également des perspectives allemandes. Vous avez exprimé le souhait de faire appel pour cela à un conseil scientifique, nous nous permettons de vous soumettre les coordonnées de trois institutions allemandes de grande renommée susceptibles d'assurer le suivi scientifique de votre projet (Il évoque le nom d'un professeur de l'universitaire de Postdam, le centre d'histoire de la Wundezver et l'institut d'histoire contemporaine de Munich).

Intervention 9 : Question de Estelle LAURET

Concernant la constitution du comité d'éthique, est-ce qu'un philosophe et un historien en font partie ?

⇨ **Jean QUETIER – Président du comité du débarquement**

Il déclare que ces deux profils n'apportent pas de réponses sur l'aspect scientifique et n'y sont pas conviés. Il en profite pour rappeler le travail mené avec les historiens par les porteurs de projet. Il précise qu'il ne connaît pas la formation initiale de tous les participants et certains membres du souvenir français pourraient avoir un diplôme de philosophie ou d'histoire. Il déclare cependant avoir lui-même un diplôme de philosophie.

Intervention 10 : Marianne ROZET, Conseillère Régionale et Habitante de Cherbourg

Au regard du caractère saisonnier évoqué lors de la présentation, elle s'interroge sur le caractère durable des emplois proposés étant donné que même si les contrats durent une partie de l'année, ça ne reste pas des métiers couvrant toute l'année. Concernant le logement, elle confie avoir appelé une agence immobilière afin de savoir s'il y avait des locations dans le secteur et elle s'est confrontée à un refus, les seuls biens disponibles étant à vendre. Elle se demande si le maitre d'ouvrage a considéré l'impact que ça aurait sur l'accessibilité au logement ? Dans quelle mesure envisage t'il d'aider les personnes n'ayant pas les moyens d'acheter un logement dans un contexte où les locations sont rares ?

⇨ **Réponse de Sébastien LESNÉ – Premier adjoint au Maire de Carentan**

Représentant Jean-Pierre LHONNEUR, il confirme que les biens sont chers et rares et déclare que la Mairie porte un projet ambitieux. Pour répondre au manque de logement, il fait part d'un projet de réhabilitation d'un ancien site industriel. L'objectif de ce projet est d'aménager 85 logements qui seront situés au plein cœur de la ville de Carentan.

Concernant un autre projet, il fait part d'une étude en cours concernant le quartier de la gare de Carentan où des terrains sont disponibles. Il évoque également un projet à Saint-Hilaire avec des lotissements possédant des habitats individuels et collectifs. Enfin il fait part des réflexions autour de l'accession à la propriété afin d'aider les personnes qui ne peuvent pas bénéficier de prêt. L'ambition est d'apporter 400 logements dans le secteur précise-t-il.

Intervention 11 : Ralph LEJAMTEL - Adjoint à l'urbanisme de la ville de Cherbourg

Il souhaite soumettre aux discussions la thématique des ressources en eau. Concernant les ressources en eau, la Ville de Cherbourg n'est pas dans le SAGE Orge-Yvette et la ville ne participe pas à la communication du bassin versant présidé par le maire de Carentan, M. Lhonneur. M. Lhonneur est le seul à pouvoir faire une auto-saisine sur la communauté locale de l'eau et sur tous les sujets qui engagent les ressources en eau au niveau local selon lui. Il précise que la Ville de Cherbourg n'est pas concernée par Hommage aux Héros mais souhaite faire part de ses préoccupations à ce sujet. La Ville de Cherbourg possédait un laboratoire d'eau rattaché à l'agglomération du Cotentin et a mis en place des actions de gestion des cours d'eaux. Il met en avant l'implication d'un tel projet sur la gestion de l'eau et ce projet qui toucherait l'ensemble du Cotentin. Il évoque les épisodes de sécheresse récents et la nécessité d'avoir des infrastructures adéquates pour répondre à juste mesure aux besoins en eau de la région qu'impliquerait un tel projet. Aussi il s'interroge sur la manière de gérer l'influence et la fréquentation du site. Il souhaiterait savoir si une étude hydrologique menée par la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) sera réalisée. Quand aura-t-elle lieu ? Ses conclusions seront elles opposables au projet si les impacts sont perçus comme trop important ? Il fait référence au nouveau schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux a été mis en place le 22 mars 2022, pour une durée de 5 ans. En citant ce schéma, il met en avant l'une de ses orientations fondamentales autour de la thématique des sécheresses et des inondations. Il souligne que le projet Hommage aux héros nécessitera un système d'adduction d'eau, quelle est la capacité à mettre en place ce service ?

Ensuite, il s'appuie sur le SDAGE qui préconise d'éviter, réduire ou compenser la destruction des zones humides à hauteur de reconstitution de 150% à 200% des surfaces détruites. Certaines zones seront détruites lors de ce projet, il souhaiterait savoir comment il est envisagé de reconstituer de nouvelles zones humides. Il évoque que c'est la même règle pour la reperméabilisation des sols qui doit se faire à hauteur de 150% à 200% quand il y a destruction. Il fait part du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) de 2013 et le document sera réactualisé en 2023. Il met en avant que l'article 2 du règlement de la commission locale de l'eau met en lumière la protection des zones humides, trop souvent isolées et détruites. À ce titre, il lui semble essentiel de préserver le patrimoine des zones humides. Dans la lignée, il souligne l'importance des zones humides pour dépolluer et dénitrifier les sols. Pour le plan d'aménagement, l'un des objectifs qu'il met en avant est de réduire les apports liés à la plaisance et au tourisme déjà en 2013 afin de rendre le tourisme compatible avec les ressources présentes sur place qui ne sont pas illimités. En guise de conclusion, il lui semble important pour les communes de s'adresser au Préfet au regard du respect des besoins en eau, d'avoir un avis écologique éclairé et d'éviter un projet non viable en termes de ressources en eau.

- ⇨ **Marc BOINOT du cabinet EGIS**

Il précise que c'est un sujet pris en compte depuis longtemps dans le cadre d'études d'impact, entre autres le règlement de la loi sur l'eau est pris en compte et des sondages, des inventaires des réserves en eau ont été réalisés. En lien avec la DDTM et la DREAL, il convient qu'il est essentiel de travailler avec chacun des interlocuteurs dans le cadre d'un tel projet. Concernant les impacts, il précise qu'il n'y a pas de captage des eaux souterraines et des eaux superficielles et qu'aucun cours d'eau ne passe sur le terrain et enfin il indique qu'il y aura un traitement des eaux pluviales et usées. Aussi concernant les zones humides impactées par le projet, il confirme qu'il y aura une compensation conformément au règlement sur les SAGE, avec la logique de compensation comme il est inscrit dans le règlement.

Intervention 12 : Participant

Revenant sur le sujet du recrutement des techniciens du spectacle, il met en avant qu'il s'agit d'un marché en forte tension avec une pénurie nationale de main d'œuvre. Il affirme que la vision du maître d'ouvrage sur le sujet est déconnectée des réalités de ce secteur. Entre autres il met en avant

que le secteur du tourisme est en tension et que 600 000 visiteurs en plus ne fera que fragiliser le secteur à la fois sur le plan environnemental et économique. Il s'interroge sur la valeur ajoutée du projet dans un secteur géographique où l'offre mémorielle compte déjà 5 millions de visiteur par an. Il met en avant aussi de mettre ce type de projet dans d'autres lieux comme à Verdun.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il précise que ce type de projet existe déjà à Verdun. Il confirme avoir rencontré des artistes et des techniciens du spectacle quand ils ont tenu des permanences sur le marché de Carentan-les-Marais. Aussi il affirme connaître le marché du spectacle et avoir conscience du caractère complexe de trouver du personnel compétent. Des spectacles sont annulés faute de techniciens confirme-t-il. L'enjeu à son sens est d'attirer les talents et de leur proposer une situation professionnelle de qualité. Il précise travailler avec EuropaCorp et que ceux-ci ne sont jamais en manque de techniciens et que tout l'enjeu est de les attirer et les fidéliser avec un spectacle et une situation de qualité.

Intervention 13 : Andréa - étudiant

Andréa souhaite attirer l'attention sur le fait que peu d'étudiants veulent des emplois saisonniers, que souvent la pertinence de ces emplois est liée à leur qualité. Il s'interroge alors sur les conditions de travail et le salaire attribué. Pour la plupart des étudiants, il met en avant que ces emplois soient souvent aliénants. Autre sujet, il met en avant que 600 000 touristes doivent se déplacer par des transport « carbonés », il s'interroge sur les impacts d'un tel projet. A son sens le tourisme de masse est un problème, il met en avant que le tourisme de masse soit présenté comme positif alors qu'il est parfois rejeté par les habitants qui l'accuse de détruire les territoires locaux et de créer une pression sur l'accès au logement. Cela induit une perte de la qualité de la vie. Il appelle à abandonner le projet.

⇨ **Réponse de Thierry COLTIER**

Il attire l'attention sur le discours du surtourisme. À son sens, cela n'est pas le cas dans l'optique de ce projet, beaucoup de commerçants dans le Cotentin, souhaitent du développement touristique. Il met en avant que le tourisme sur les territoires permet de maintenir le tissu économique. Au même titre que de nombreux commerçants, il souhaite le développement économique du Cotentin.

Intervention 14 : Jean-Claude COLOMBEL, Président de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin

Il rejoint les propos de David MARGUERITTE, indiquant travailler sur ce projet depuis un an et il trouve l'approche sur le plan réglementaire « très bonne ». Il évoque les réunions mensuelles qui permettent de suivre le projet de manière précise concernant les règles urbaines. Il met en avant les intérêts touristiques et économiques de ce projet, au même titre, il souligne que les terrains seront utilisés de toute manière car ces terrains ont une vocation économique. Il évoque le vieillissement de la population. Pour lui, Hommage aux Héros possède une équipe remarquable et il semble important d'assumer l'ampleur du projet, par rapport aux zones humides dans le cadre la refonte du PLUI. Il ne veut pas de « réserve d'indien » sur le territoire du Cotentin.

Intervention 15 : Guillaume HEDOUIN, Conseiller Régional

Il indique s'être rendu compte, lors des précédentes réunions, qu'il n'y avait pas de comité scientifique. Il rappelle que la question a été posée sur les sources du projet et la réponse a été que l'iconographie était tirée de GETTY Image.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il précise que la source des images du film sont issues de GETTY image mais qu'il ne s'agit pas du fonds historique du projet.

⇨ **Guillaume HEDOUIN, Conseiller Régional**

Il met en avant qu'il n'y a pas d'étude d'impact avant l'enquête publique. Il dénonce que l'aspect économique positif concernant ce projet n'est pas aussi positif. Avec ses moins de 5% de chômeurs, il met en avant que le territoire du projet connaît un plein emploi. Cela contribuerait selon lui à provoquer des difficultés de recrutement et créerait une tension sur le logement pour ce type de catégorie socio-professionnelle et sur les secteurs économiques principaux à savoir l'agriculture et le tourisme de mémoire. Enfin il met en avant que le projet ne puisse être désaisonnalisé, cela va renforcer la concurrence en été entre les sites. Enfin il relève que le maitre d'ouvrage indique qu'il faut faire venir des jeunes sur le territoire, mais il estime que ce projet aura l'effet inverse et que le territoire deviendra un territoire de rentes avec de l'hébergement touristique. Il souhaite une étude d'ampleur sur la modification de ce territoire qui devient un territoire de rentiers vieillissants. Il propose plutôt de travailler sur les services, sur les logements, sur l'éducation. Il pense qu'un projet comme Hommage aux Héros, n'est pas vraiment un projet à privilégier.

⇨ **Réponse du garant**

Il réitère que le projet prend en compte un panel d'études complètes. Il affirme également que le projet est en phase de concertation préalable et que le maître d'ouvrage présente les études en cours et que certaines d'entre elles, comme l'étude d'impact n'est pas finalisée et ne peut donc pas être présentée.

Intervention 16 : Intervention de Monsieur Renaud

Il s'étonne que le spectacle qui se dit être « innovant » a pour prétention de résumer 5 ans d'histoire en 45 minutes. Il estime que d'autres lieux de mémoire font déjà un maximum pour commémorer dans la joie et la compassion. Il trouve également que le public est trop passif contrairement à d'autres lieux de commémoration, les amenant à être des consommateurs plus qu'à être acteur de la mémoire.

Intervention 17 : Arthur DELAPORTE - Député de Caen

A son sens, le projet entretient une confusion entre la sphère publique et la sphère privée sur la question de l'hommage. Il accuse le projet d'avoir des considérations uniquement privées dont l'objectif premier est uniquement pécunier. Il récuse ce projet qu'il juge hors sol car déconnecté des besoins pédagogiques mais aussi du territoire. Il souligne que les études sur l'emploi sont datées et que les modalités de logement ne sont pas adaptées. Cela contribuerait à des emplois précaires, l'exemple parlant selon lui est de faire appel aux emplois étudiants, ce qui ne fonctionne pas selon lui. Il évoque également le sujet des personnes en situation de précarité au RSA qui sont des personnes qui ne peuvent pas nécessairement prendre un emploi sur site. Il invite à prendre en compte les besoins réels du territoire.

Concernant les logements des travailleurs et à destination des touristes, il pointe du doigt que l'offre de logement n'est pas exceptionnelle et qu'il est souhaitable que l'offre se développe pour les personnes qui habitent déjà ici. Il attire l'attention également sur les externalités négatives de ce projet, sur les hausses des prix des logements, sur les difficultés pour les ménages de se loger, sur les conditions de travail des travailleurs, avec de l'emploi peu qualifié et instable, alors que l'on préfère tous des emplois durables en CDI. Ce sont des questions qui lui semblent sans réponse et indiquent que le projet est hors sol et pas bénéfique pour les habitants du territoire.

Intervention 18 : Retraitée ayant travaillé au comité régional du tourisme à Évreux, à l'office du tourisme de Caen et en tant que guide.

Alors qu'elle était, à l'origine, opposée au projet qui parlait de D-Day Land, elle exprime être désormais enthousiasmée par ce projet. Elle souhaite qu'il y ait un projet qui permette de transmettre aux générations les plus jeunes l'histoire du débarquement. Originaire de Carentan elle indique avoir vécu 16 ans aux Etats-Unis, et trouve que depuis son retour, les Français sont négatifs et elle aimerait qu'ils soient plus positifs.

⇨ **Réponse de Sébastien LESNÉ – Premier adjoint au Maire de Carentan**

Il met en avant que le fait d'exprimer de ne pas avoir besoin de projet apportant de l'emploi et permettant de se développer est un problème de riches. Il pense au contraire que le territoire a besoin de projets. Il exprime l'intérêt qui est porté en matière de dynamisme concernant le territoire au risque de mettre en péril la survie du territoire. Il met en avant que les emplois créés sont liés à des métiers de passionnés. Il interroge le député sur ses apports au territoire concernant le vieillissement de la population.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage souhaite revenir sur les emplois qui vont être créés en indiquant, au contraire de ce qui a été dit, que ce ne sont pas des métiers précarisés, mais des métiers de passionnés. Il indique travailler dans le monde du spectacle et voir tous les matins 400 ou 500 personnes qui sont des jeunes, sur des tournages à 6h du matin, car ils aiment les métiers du spectacle. Il conclut en indiquant qu'ils vont créer des métiers passionnants et que selon ces jeunes, ce ne sont pas des métiers précarisés, mais des métiers passionnants.

Intervention 19 : Antoine JEAN, Conseiller Régional - Habitant de Cherbourg

Il ne souhaite pas s'exprimer au nom du Conseil Régional mais souhaite faire passer un message pour la jeunesse qu'il qualifie de conquérante et exprime l'ambition du projet à la fois pour son apport économique et touristique. Cela sera un apport majeur pour le tourisme mémoriel souligne-t-il. A son sens, ce projet n'est pas simplement à vocation touristique et il récuse l'accusation que celui-ci amènerait du surtourisme. Il estime que le projet porte un héritage symbolique dans un territoire empreint d'histoire. Enfin, il fait référence au prix de Bayeux permettant aux jeunes de visionner des reportages de guerre et il souhaiterait savoir comment la jeunesse locale sera impliquée dans le projet ?

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il déclare que l'un des objectifs est de créer des emplois aspirationnels pour le plus grand nombre de personnes jeunes ou moins jeunes. Concernant les salaires, il indique que ce ne sont pas de mauvais salaires dans ce type de métiers. Il met en avant que la plupart des métiers d'artistes sont des métiers d'autodidacte qui s'apprennent par la transmission et l'apprentissage sur le terrain et sur les tournages. Il réitère la volonté des porteurs du projet d'attirer les jeunes. Le maitre d'ouvrage a d'ailleurs déjà rencontré la rectrice de l'Académie de Normandie qui lui a indiqué qu'il était un peu tôt pour y travailler. Cependant, ils doivent se revoir en mars 2023 pour réfléchir ensemble à l'élaboration d'offres de formation.

Intervention 20 : Louise AUBERT, membre d'une association d'habitants de Carentan

En réaction à l'intervention précédente, la participante affirme que la jeunesse est défenseuse avant d'être conquérante et à ce titre elle déclare ne pas vouloir un développement qui amènerait la jeunesse à vivre « dans une réserve d'indiens ». Par ailleurs, elle relève que le projet va représenter 32 hectares sur la réserve 100 hectares présents dans le SCOT jusqu'en 2045, et se demande si les

communes et les communautés de communes ont été concertées sur ce point de la consommation de 30% des espaces inscrits au SCOT. Elle indique qu'il est compliqué de trouver des solutions d'hébergement pour les jeunes qui n'arrivent pas à se loger aujourd'hui.

Elle s'étonne que l'on parle essentiellement de voitures et peu du train alors qu'elle pensait que ce critère était important. Elle se demande si le maitre d'ouvrage a été en contact avec la Région sur ce sujet. Elle s'interroge sur le fait de savoir si des solutions sont étudiées pour éviter que les touristes utilisent toujours leurs véhicules mais privilégient plutôt des moyens de transport décarbonés. Elle souhaiterait également avoir des informations concernant les projets de parking déportés et savoir si finalement, c'est 16ha utilisés auxquels il faut ajouter la surface des parking déportés, ce qui permet de noyer le poisson sur la surface du site utilisée.

Enfin, s'appuyant sur un article paru dans Ouest France, elle s'interroge sur le lien entre la vente des terres et le projet en induisant des possibles liens entre les porteurs du projet et la municipalité.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il précise que le projet fait 16ha et si des parkings sont déportés, alors le projet utilisera moins de surface sur le site (16ha auxquels il faudra ôter la surface des parkings déportés). Il évoque l'idée d'utiliser des zones déjà artificialisées afin de mettre en place ces parkings. Sur ce sujet le travail est en cours, mais sans assurance de réussite.

⇨ **Réponse de Sébastien LESNÉ – Premier adjoint au Maire de Carentan**

Il précise que les propriétaires de terrain sont des locaux et n'en connaît aucun. Il affirme qu'évidemment aucune enveloppe n'a été touchée par les membres du conseil municipal et ironise sur le fait que si c'était le cas, il serait passé à côté. Il s'agit simplement de transactions tout à fait classiques, en toute transparence avec la SAFER et les agriculteurs.

⇨ **Réponse de Ralph LEJAMTEL - Adjoint à l'urbanisme de la ville de Cherbourg**

Concernant le SCOT, il rappelle que 2 EPCI composent ce SCOT (EPCI du Cotentin et celui de la Baie du Cotentin) et que sur la question de l'utilisation de 32 ha sur les 100 hectares mis en réserve dans le SCOT ne sont ni territorialisés, ni périodisés et sont prévus pour les équipements et les infrastructures. Lorsque la question a été posée à Monsieur LHONNNEUR – Président du SCOT – il a été indiqué que l'existence d'un projet rendait légitime l'utilisation de ces surfaces, mais cela n'a pas donné lieu, à ce stade, à un consensus du comité SCOT et son président a vocation à mettre à l'ordre du jour du SCOT, cette question de la répartition de cette enveloppe de 100 ha qui n'est pas selon lui une mince affaire au même titre que la ressource en eau.

⇨ **Réponse de David MARGUERITTE**

Il indique qu'un projet commun sera présenté au SCOT et évoque l'objectif d'une répartition la plus juste sur le développement économique, en faisant en sorte que la répartition soit la plus juste possible. Elle valorisera un peu plus la Communauté d'Agglomération de la Baie du Cotentin au regard de sa population relative, ce qui est normal au regard de l'impact du projet. Il y a un accord qui a été trouvé entre les 2 EPCI et il doit maintenant être présenté aux 2 assemblées délibérantes.

Intervention 21 : Alban 26 ans, ostréiculteur

Il souhaite revenir sur le terme de développement qui a souvent été évoqué de nombreuses fois lors de la réunion. Il exprime que si le développement consiste à raser une surface vivante par un projet, même neutre en carbone, alors il est opposé à ce projet.

Il déplore l'exploitation excessive de la parcelle – 16 sur les 32ha – et indique que ce n'est pas une prouesse et que le maitre d'ouvrage aurait pu n'en exploiter que 25% par exemple.

Il ironise sur le fait que le projet indique favoriser les constructions légères alors qu'il y aura un théâtre de 3000 tonnes.

Il estime que le projet va contribuer au réchauffement climatique ou à son dérèglement et indique que l'on ne peut parler de socio-économie sans parler d'écologie – ce qui relève selon lui d'un concept vieux de 30 à 40 ans. Aujourd'hui, ces sujets ne peuvent être dissociés selon lui et il souligne que la sécheresse touche des métiers comme celui d'ostréiculteurs qui représente en Normandie 2 000 emplois directs et 10 500 emplois indirects et il se demande ce qui sera fait lorsqu'il y aura des sécheresses répétées.

Enfin, il évoque l'idée d'utiliser l'argent de ce type de projet pour la réhabilitation de certains cimetières qui bénéficient uniquement de la charité aujourd'hui.

Enfin, il relève le propos d'un porteur du projet qui indiquait que le prix d'entrée à Auschwitz est de 40 euros, et il indique trouver honteux de comparer un camp d'extermination qui est un lieu de mémoire à un spectacle immersif, et trouve cela indécent, simple et rapide de salir la mémoire de 17 millions de victimes de la shoah.

Intervention 22 : Une habitante de Carentan

Elle adresse sa question à l'adjoint au Maire de Carentan, M. LESNÉ. Elle souhaiterait savoir pourquoi beaucoup de logements sont en attente de construction sur une friche près de la piscine et se demande pourquoi c'est à l'arrêt. Elle souhaiterait savoir également où se trouvera le projet de lotissement à Saint-Hilaire ? Enfin, elle revient sur les terrains en friche derrière la gare pour savoir combien de logements y seront construits ?

- ⇨ **Sébastien LESNÉ – Premier adjoint au Maire de Carentan**

Les 85 logements prévus sur la friche Gloria ne seront pas nécessairement destinés aux personnes qui travailleront sur le projet. Ces logements n'occuperont que 52% du terrain, le reste étant aménagé. Il complète en indiquant que le projet est à l'arrêt car le permis est en cours d'étude mais l'aménagement du terrain pourrait débuter en fin d'année 2022 ou début 2023. Il relève que ce type de projet fait également l'objet de nombreuses études et que lorsque les autorisations seront données, les voiries seront réalisées pour ensuite faire appel à des promoteurs qui construiront sur ce site.

Il déplore que personne ne mette en avant que le projet de réhabilitation de la friche ne soit vertueux puisqu'il s'agit d'une friche industrielle totalement bétonnée sur laquelle il y aura un aménagement de type écoquartier, mais que l'on se limite à critiquer le projet Hommage aux Héros. Il conclut en indiquant que des projets vertueux existent aussi sur le territoire.

Intervention 23 : Chloé

Elle s'interroge sur l'avenir du projet car, selon elle, le tourisme n'est pas éternel. Elle relève que la présentation indiquait que le tourisme avait augmenté sur les plages du débarquement, mais cela ne va pas continuer éternellement selon elle. Elle se demande donc si le maitre d'ouvrage a pris en compte dans ses prévisions le fait qu'il puisse y avoir une chute brutale du tourisme ?

- ⇨ **Réponse de Thierry COLTIER**

Il exprime que cela fait 26 ans qu'il vient régulièrement en Normandie à Pirou et qu'il voit se dégrader l'activité commerciale et voit progresser la vacance des commerces dans les villages et indique que les accusations de surtourisme n'est pas du tout la réalité de la Normandie. Il prend l'exemple de certains commerces à Pirou Plage qui n'ouvrent que de juin à septembre et les 2/3 ne peuvent pas ouvrir faute de rentabilité sur cette période. Il insiste sur le fait que la notion de surtourisme est loin de la réalité en Normandie.

Intervention 24 : Arthur DELAPORTE, Député de Caen

Il met en avant sa vision de l'économie locale qui est de privilégier des emplois stables, salariés et non précaires. À son sens, le projet valorise une vision d'un projet du « temps d'avant ».

Il précise que 70% des touristes qui viennent dans la Manche viennent pour la qualité des espaces et par nécessairement pour ce projet qui pourrait se trouver n'importe où (Carentan, Cherbourg, Caen, Houston, Los Angeles ou le Sud de la France).

Il n'y a pas de nécessité de mettre le projet là plus qu'à un autre endroit, d'autant plus sur des zones humides qui sont à préserver.

Enfin, il précise également que le dernier train pour Caen est à 19h24 et que ce n'est donc pas possible de rentrer en train après le dernier spectacle et qu'il faudra donc travailler aussi sur ce point si le souhait est d'avoir un tourisme vertueux.

Pour conclure, il indique plaider pour un tourisme de proximité, local et vert, qui selon lui fait vivre l'activité des villages de manière diffuse et pas simplement avec des zones commerciales en sortie de ville.

Intervention 25 : Anne-Marie DUCHEMIN - Présidente de l'association « Cotentin Nature »

Elle indique avoir beaucoup travaillé sur le dossier de l'environnement et de l'eau qui lui semblent essentiels. Elle estime qu'il y a d'autre chose à laisser aux enfants que la glorification d'un passé triste et pénible. Elle estime également que le tourisme dans le Cotentin doit être un tourisme léger, proportionné aux paysages et à la taille des villages et non un tourisme de masse qui détruit la terre et les zones humides.

7. CONCLUSION

Laurent DEMOLINS – Garant – Conclusion

Il remercie le public pour la bonne tenue de la réunion.

Il rappelle que l'un des objectifs de ces réunions est d'amener le maitre d'ouvrage à compléter et à clarifier son projet. De ce point de vue, il estime que la réunion est réussie puisque qu'un certain nombre de précisions ont été apportés en matière de culture et de développement économique.

Il souhaite mettre en avant que des précisions arrivent au fur et à mesure que la concertation avance, ce que le maitre d'ouvrage l'a fait sur les 11 points indiqués lors de la présentation, notamment avec la composition du comité d'éthique annoncée par le président du Comité du Débarquement.

Il souligne que les réponses apportées pouvaient ne pas satisfaire le public et a bien identifié qu'il y avait des interrogations sur le logement et beaucoup de questions ont été posées sur l'environnement qui ont déjà été traitées lors des réunions précédentes, en particulier celle sur l'environnement.

Enfin, il invite le public à regarder le site de la concertation sur lequel il y a déjà 269 observations afin de prendre connaissance des contributions et des réponses du maitre d'ouvrage. Il rappelle que la prochaine réunion sera le 6 octobre.

L'animateur conclut en rappelant les moyens d'expression (site internet et registres) et la prochaine réunion de pré-bilan le 6 octobre à Carentan-les-Marais.

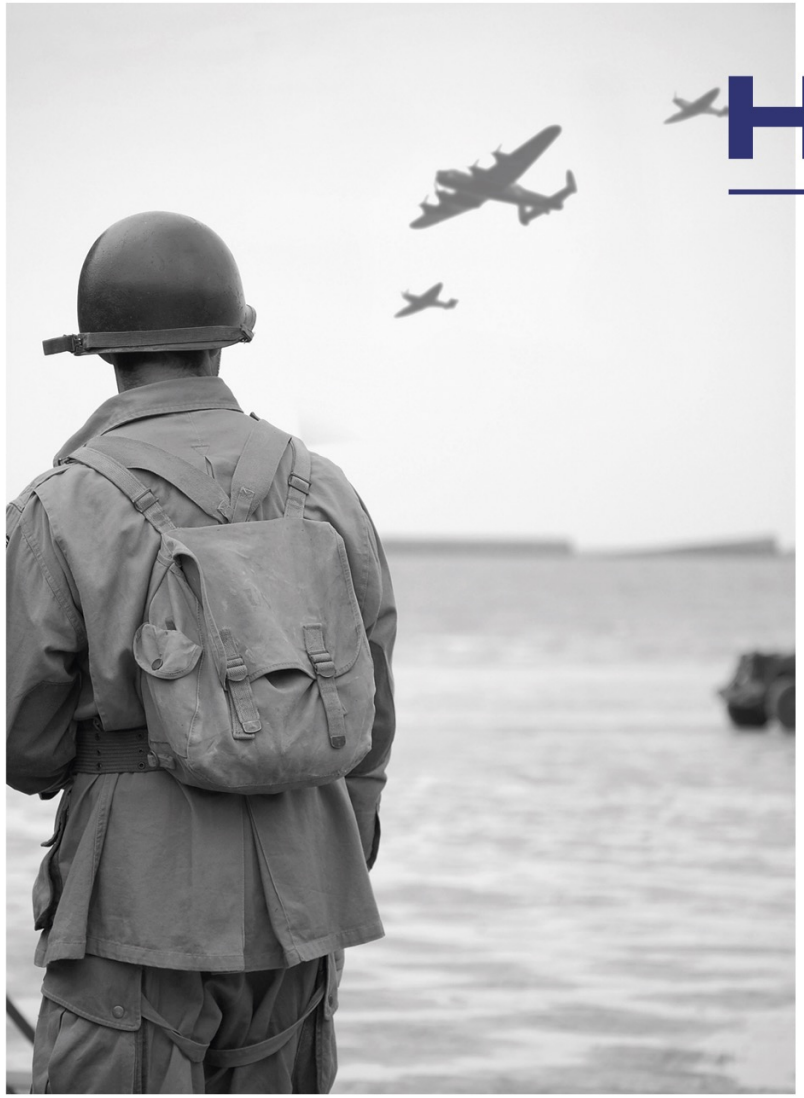

HOMMAGE AUX HÉROS

REUNION DE PRÉ-BILAN
CARENTAN LES MARAIS
JEUDI 6 OCTOBRE 2022 - 18H30-20H30

CONCERTATION PRÉALABLE
DU 16 AOÛT AU 7 OCTOBRE 2022

Grégoire MILOT

Animateur

Jean-Pierre LHONNEUR

Maire de Carentan les Marais

Laurent DEMOLINS

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Garant de la Concertation Préalable

HOMMAGE AUX HEROS

LA CNDP

Les porteurs du projet :

Stephane GATEAU

Richard LENORMAND

Roberto CIURLEO

Régis LEFEBVRE

Cadre de la concertation

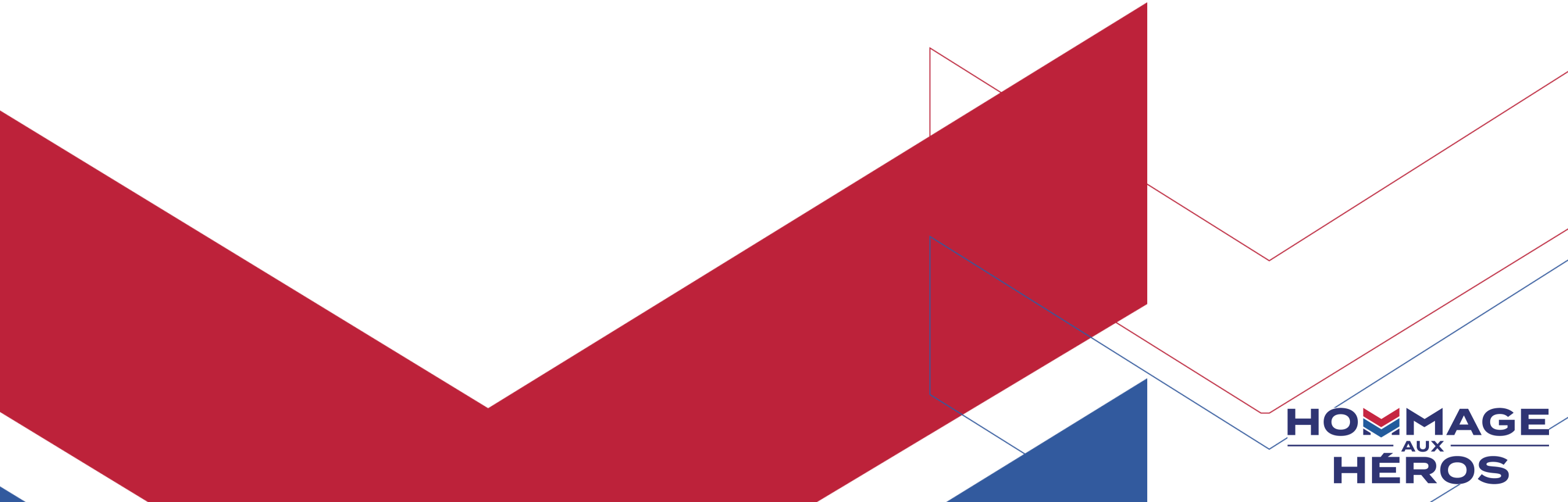

Quelques chiffres sur la concertation

HOMMAGE AUX HÉROS

8 semaines de concertation, du mardi 16 août 00h00 au vendredi 7 octobre 23h59.

Près de 310 contributions en ligne

Environ 4600 dépliants boités à Carentan-les-Marais.

5 réunions publiques (630 à 700 participants) et 2 présences sur le marché de Carentan-les-Marais

2 campagnes d'affichage sur la commune de Carentan-les-Marais.

3 registres mis à disposition (Mairie, office de tourisme de Carentan-les-Marais et Préfecture de la Manche à Saint-Lô (8 avis)

Les moyens d'information

- Un dossier de concertation
- Un dépliant boité et distribué
- Le site internet de la concertation www.concertation.hommageauxheros.fr
- Des annonces légales dans la presse et l'affichage légal sur le terrain
- Des affiches adressées aux mairies et 50 affiches posées dans les commerces de Carentan-les-Marais

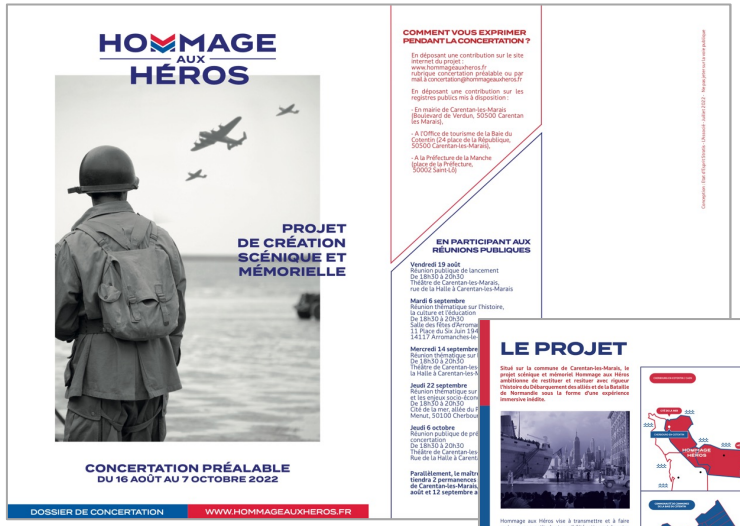

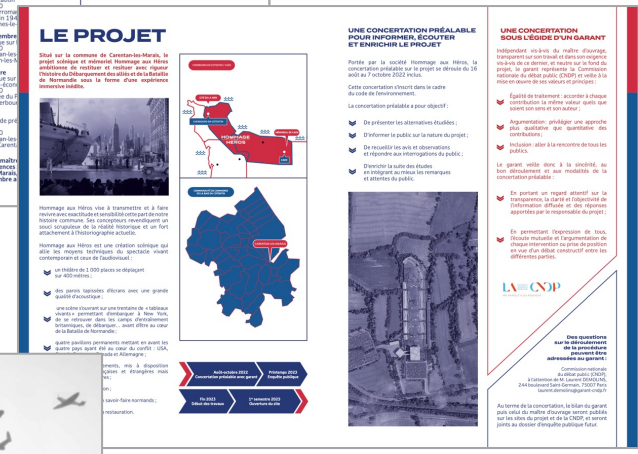

Les moyens d'expression

- Le site internet de la concertation www.concertation.hommageauxheros.fr
- Mail concertation@hommageauxheros.fr
- Les registres publics papier et dématérialisés
- Les réunions et permanence sur les marchés

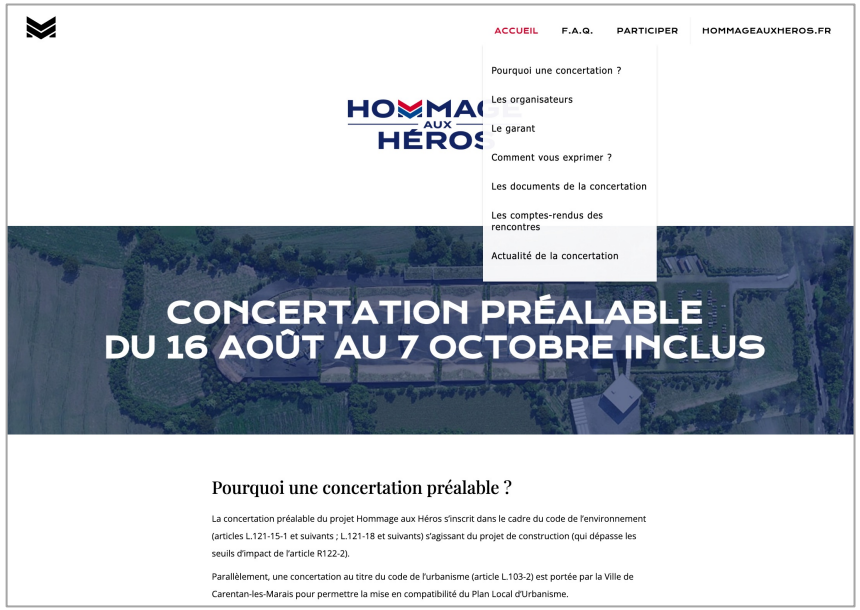

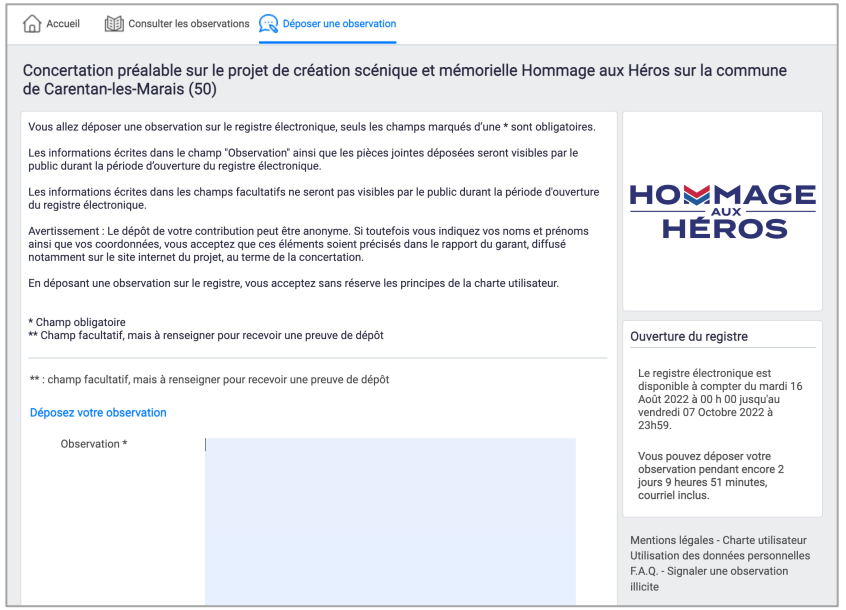

Les documents de la concertation

Les documents de la concertation

Téléchargez ici les différents documents :

- LE DOSSIER DE CONCERTATION
- LE DÉPLIANT SUR LA CONCERTATION
- L'AFFICHE SUR LA CONCERTATION

Les comptes rendus des rencontres

RÉUNION DE LANCEMENT DU VENDREDI 19 AOÛT 2022	TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION DE LA RÉUNION	TÉLÉCHARGER LE COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
RÉUNION THÉMATIQUE HISTOIRE, CULTURE, ÉDUCATION DU MARDI 6 SEPTEMBRE 2022	TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION DE LA RÉUNION	TÉLÉCHARGER LE COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
RÉUNION THÉMATIQUE ENVIRONNEMENT DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2022	TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION DE LA RÉUNION	TÉLÉCHARGER LE COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
RÉUNION THÉMATIQUE TOURISME ET ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022	TÉLÉCHARGER LA PRÉSENTATION DE LA RÉUNION	TÉLÉCHARGER LE COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Les cahiers d'acteurs

- CAHIER D'ACTEUR 1 - MRAP
- CAHIER D'ACTEUR 2 - MRAP

Actualités

Retrouvez l'ensemble des actualités de la concertation

- LA RÉPARTITION DU CAPITAL DE HAH SAS
- CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CCI NORMANDIE
- HAH-DONNÉES ENVIRONNEMENT - RÉUNION DU 12 SEPTEMBRE 2022
- HAH-DONNÉES TOURISME - RÉUNION DU 22 SEPTEMBRE 2022
- RELATION AVEC ALLEMAGNE
- ESTIMATION 600 000 VISITEURS
- CONVENTION SOCIÉTÉ HOMMAGE AUX HÉROS - CCI NORMANDIE
- CONTENU DU SPECTACLE
- COMITÉ D'ÉTHIQUE ET SCIENTIFIQUE
- CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ HOMMAGE AUX HÉROS
- ASSOCIATION HAH-PRÉSIDENCE ET STATUTS
- ALTERNATIVE CARENTAN LES MARAIS

Stéphane GATEAU

Président de la société
Hommage aux Héros

Laurent DEMOLINS
Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Garant de la Concertation Préalable

HOMMAGE AUX HEROS

Contact : laurent.demolins@garant-cndp.fr

LE PROJET HOMMAGE AUX HÉROS

HOMMAGE AUX HÉROS

Le projet Hommage aux Héros

- Vidéo de présentation du projet

Le projet Hommage aux Héros

- Un théâtre de 1000 places se déplaçant sur plus de 400m
- Une Expérience ouverte d'avril à octobre
- Une Expérience ouverte en journée et en soirée
- Une fréquentation annuelle attendue de 600.000 visiteurs
- Environ 200 emplois directs attendus (+ environ 50 pour le village des Pavillons)
- Environ 122 emplois indirects attendus

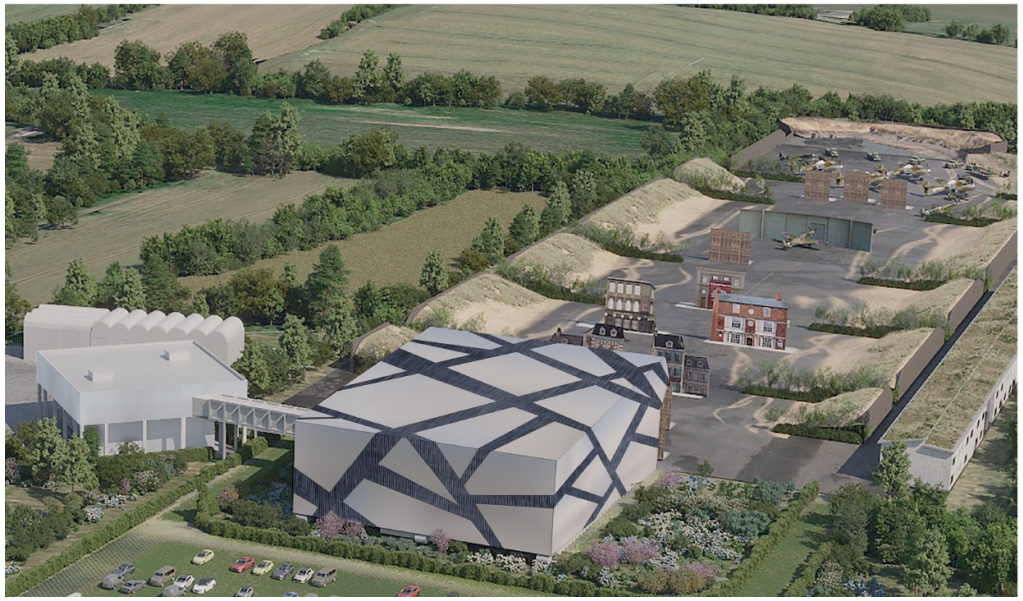

Les objectifs du projet

HOMMAGE AUX HÉROS

- Avec une très grande rigueur historique et avec une ambition populaire, faire revivre avec sensibilité et respect les grandes étapes du Débarquement et de la Bataille de Normandie

- Transmettre l'histoire de manière innovante
- Favoriser le tourisme mémoriel
- Valoriser la pratique artistique

Le site du projet

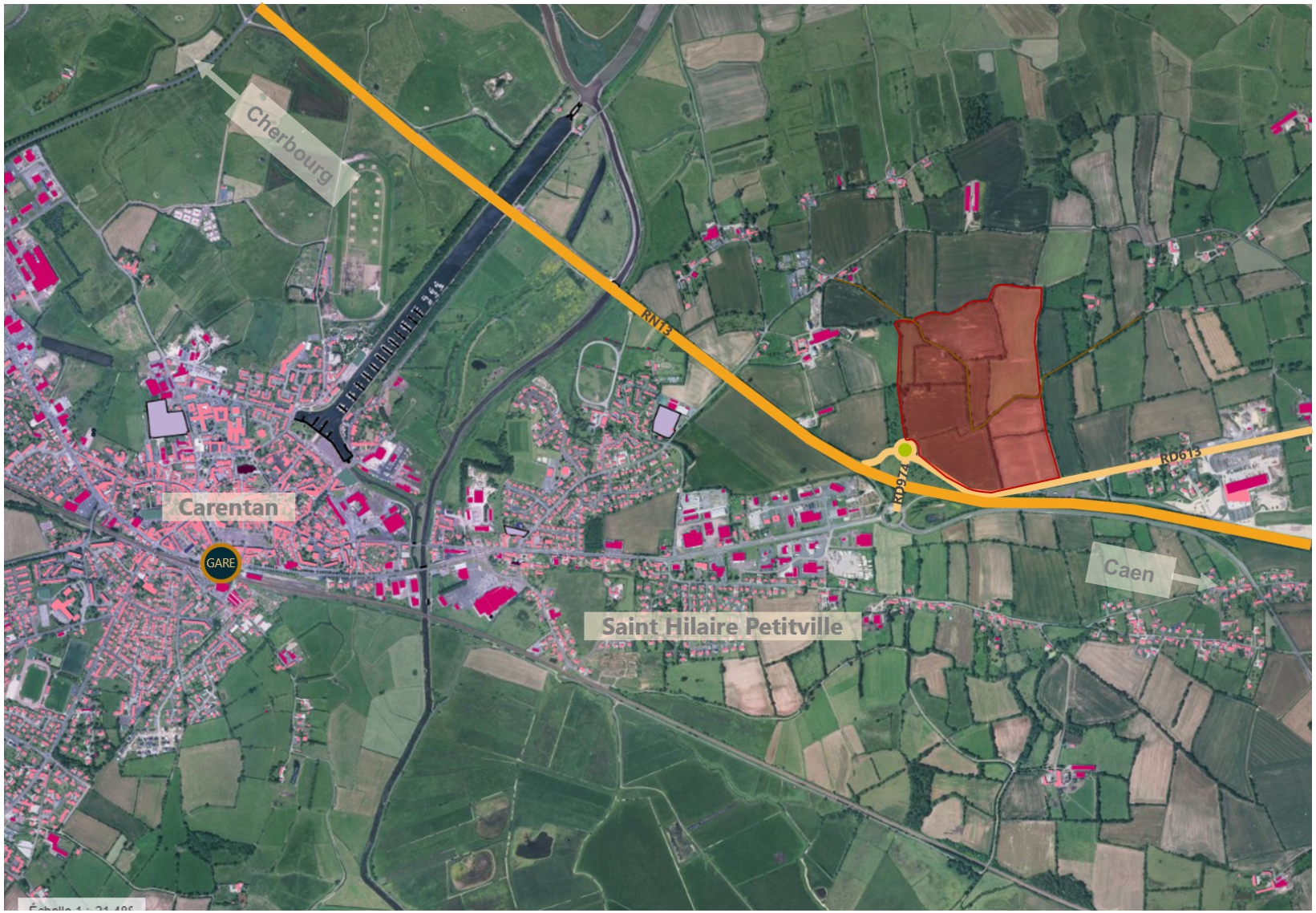

Vers CAEN

L'Expérience

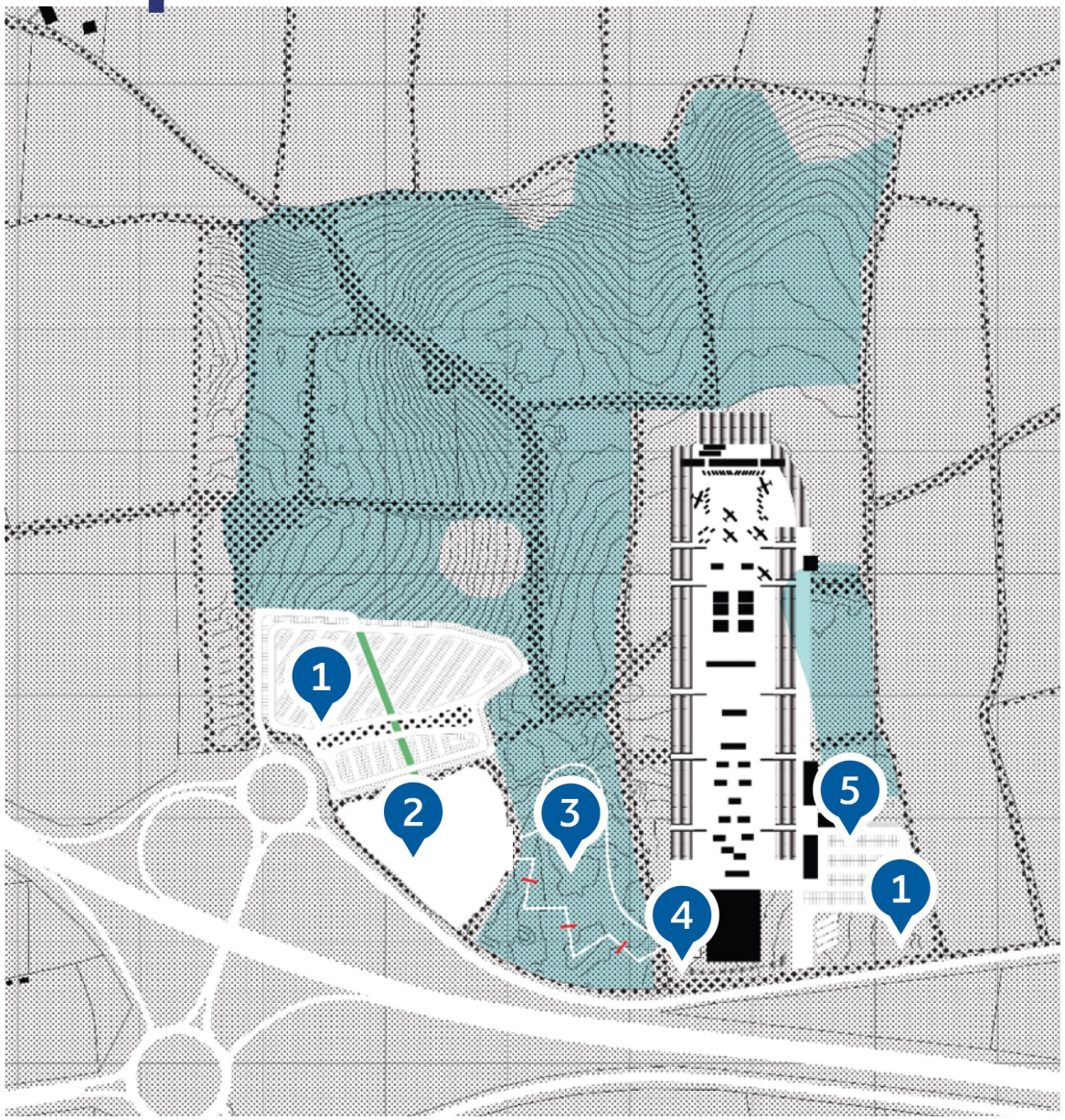

1. Deux parkings : public et personnels/artistes
2. Village des Pavillons
3. Le Lobby, hall d'accès au théatre
4. Le théâtre et l'esplanade des décors
5. Bâtiments annexes dédiés aux coulisses des acteurs, des figurants et aux personnels techniques

Le village des pavillons

- **Permettre aux visiteurs** de découvrir l'analyse des **principaux pays belligérants** sur ce conflit et comment les grandes démocraties ont depuis **construit l'Europe et la paix**

- **Maîtrise d'ouvrage : l'association Hommage aux Héros,** laquelle a pour missions :
  - de veiller au respect des aspects scientifiques, éthiques et mémoriels du projet
  - d'accompagner l'implantation du projet en Normandie

Le village des pavillons

HOMMAGE AUX HÉROS

- **Quatre pavillons** pour les 4 pays au cœur du conflit : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada et Allemagne.
- **Un pavillon événement** pour la réception des délégations françaises et étrangères, mais également des scolaires.
- **Un pavillon d'exposition**
- **Un pavillon des savoir-faire normands**
- **Un pavillon pour la restauration**

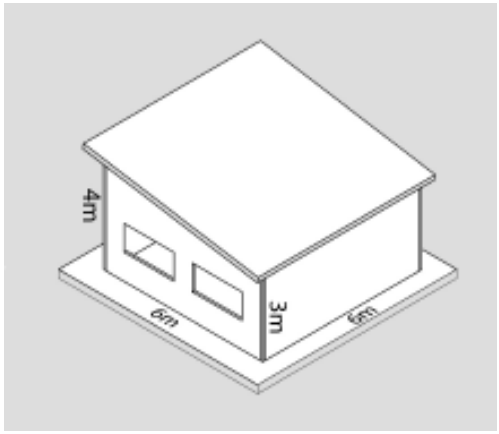

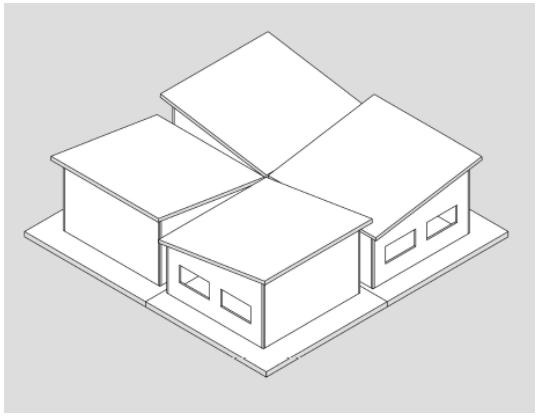

L’environnement

- Démarche éco-paysagère
- Approche agro-environnementale
- Limitation de l’emprise au sol et de l’artificialisation des sols
- Protection des zones humides
- Protection de la faune et de la flore
- Recours à des matérieux bio-sourcés
- Choix de constructions légères

Les retombées socio-économiques

- Les retombées liées à l'investissement
  - **Retombées en termes de chiffre d'affaires** pour les entreprises de la région estimé entre 22 et 32 millions d'euros HT
  - **Entre 180 et 260 emplois** équivalents temps plein (ETP) en phase de construction

- Les retombées directes et indirectes liées à l'exploitation
  - **L'Expérience => Création d'environ 350 emplois sur la période d'exploitation** (200 ETP annuels en emplois directs), et environ 16 ETP annuels chez les prestataires (emplois indirects)
  - **Le Village des Pavillons => environ 50 ETP annuels** (emplois directs)
  - **Les retombées touristiques indirectes** d'environ 20 M€ / an correspondant à environ 122 ETP annuels (hébergements (74), restauration (22), services, achats (26))

Les référents du projet

- Commune de Carentan-les-Marais
- Mémorial de Caen
- Comité du Débarquement
- Le Souvenir Français
- Région Normandie
- World War 2 Museum (Nouvelle Orléans)
- Musées de Carentan-les-Marais

Le calendrier du projet

HOMMAGE AUX HÉROS

2021
étude de programmation
pour l'expérience

Août-octobre 2022
concertation volontaire
avec garant

Novembre 2022
Dépôt des dossiers
réglementaires

Printemps 2023
enquête publique

Fin 2023
début des travaux
de la phase 1

1er semestre 2025
Ouverture de l'Expérience
et des pavillons thématiques

Le financement du projet

L'Expérience

Investissement de 90 millions d'euros *dont 60 pour les infrastructures*

Porté par la société Hommage aux Héros, laquelle est financée par deux sociétés d'investissement françaises et par emprunts bancaires

Le Village des pavillons

Investissement estimé à 20 millions d'euros

Porté par l'association Hommages aux Héros

COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES ETUDES EN COURS

HOMMAGE AUX HÉROS

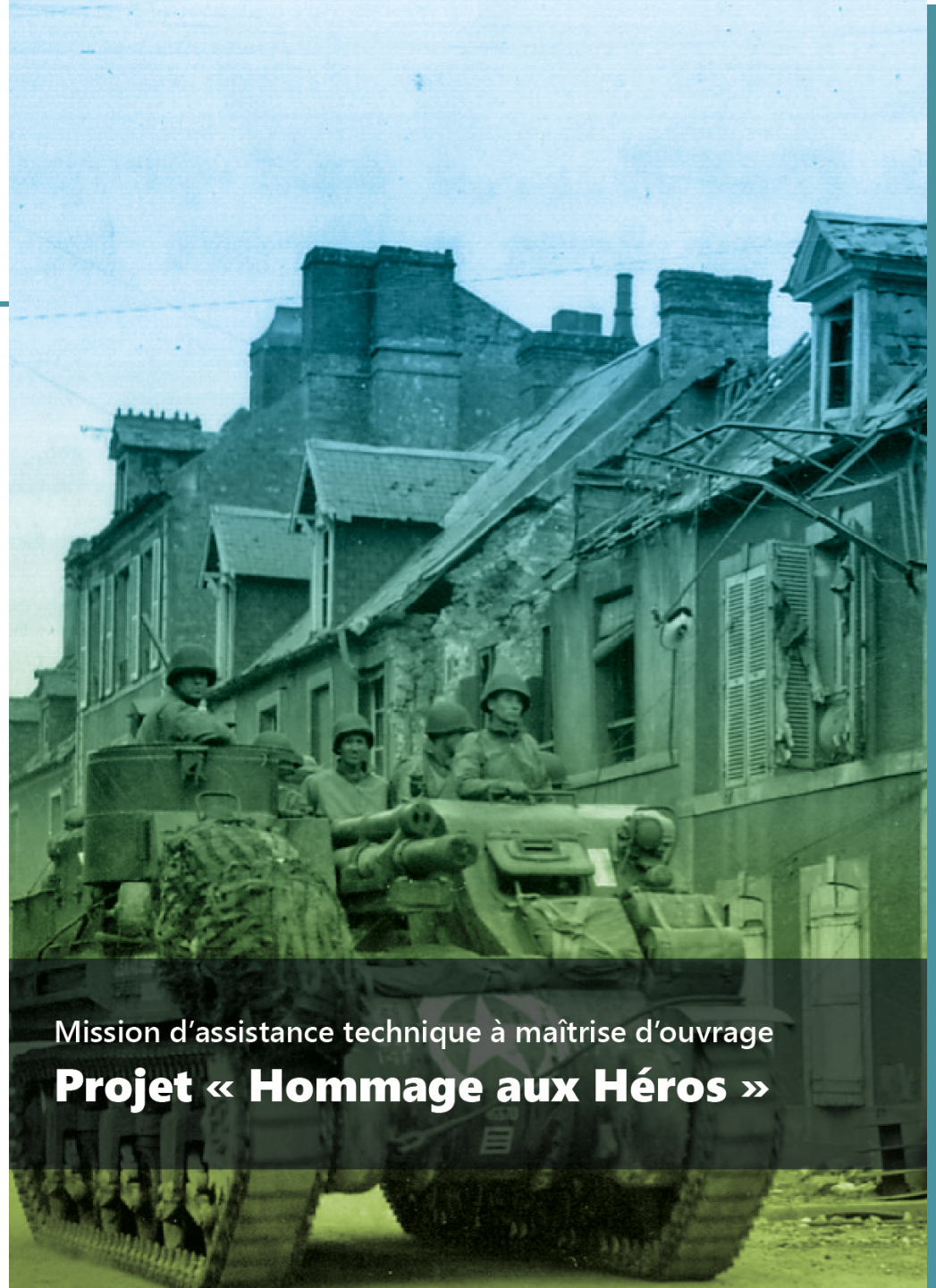

Mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage

Projet « Hommage aux Héros »

Réunion de concertation n°6

06 octobre 2022

egis

DUCKS scéno

clement blanchet architecture

SOMMAIRE

1. Étude de trafic
2. Étude acoustique
3. Étude faune / flore
4. Avancement des études
5. Bilan de la consommation énergétique
6. Évaluation carbone

Étude de trafic

PRÉAMBULE

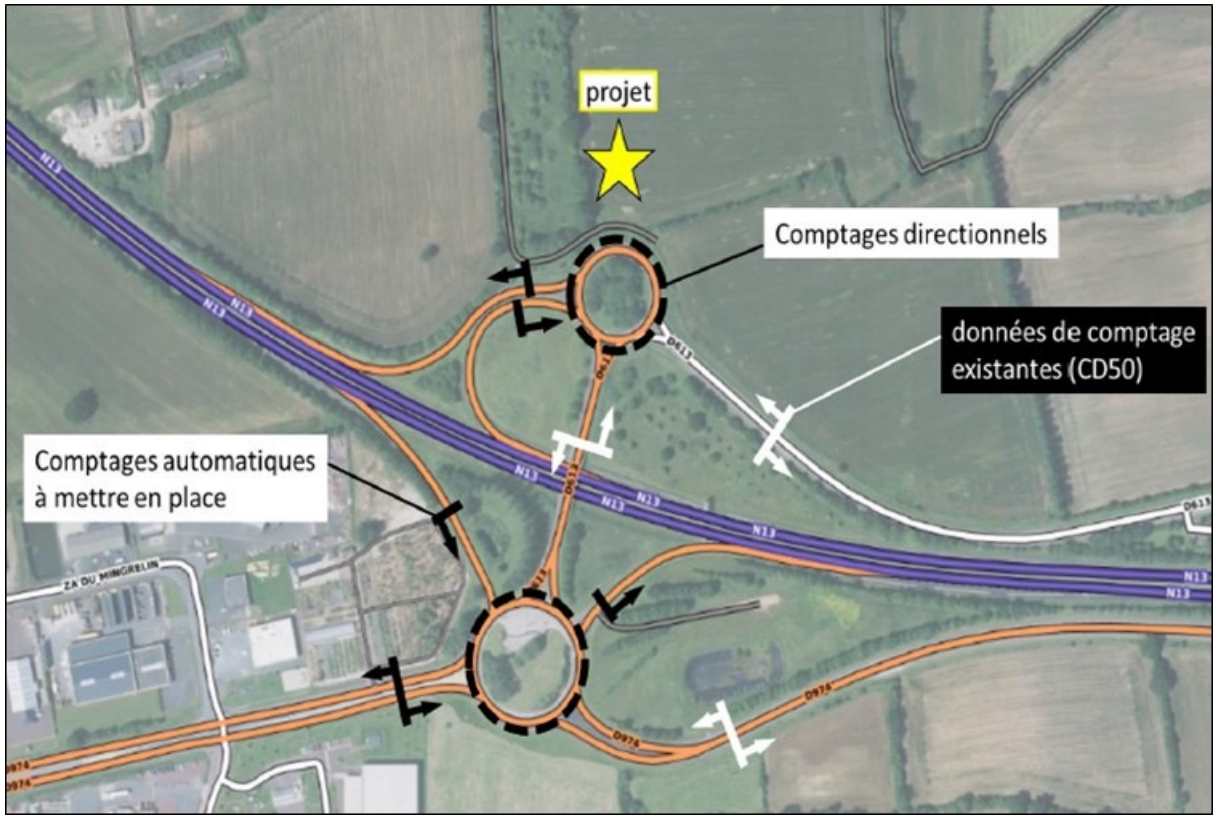

Plan de situation des postes de comptage

Provenance des données d'entrée :

- ❑ Conseil Départemental de la Manche en date de novembre 2021,
- ❑ 5 postes de comptage automatiques du 28/04/22 au 05/05/2022,
- ❑ 2 postes de comptages directionnels au niveau des deux giratoires.

RÉSULTAT DE L'ÉTUDE

La circulation est fluide sur l'ensemble de la zone d'étude en heure de pointe.

On ne constate aucune retenue de flux.

Pour le reste, les vitesses de circulation se situent globalement entre 40 et 60 km/h sur l'ensemble du secteur, ce qui est en relative adéquation avec les vitesses pratiquées habituellement sur le secteur.

Extrait de la simulation dynamique

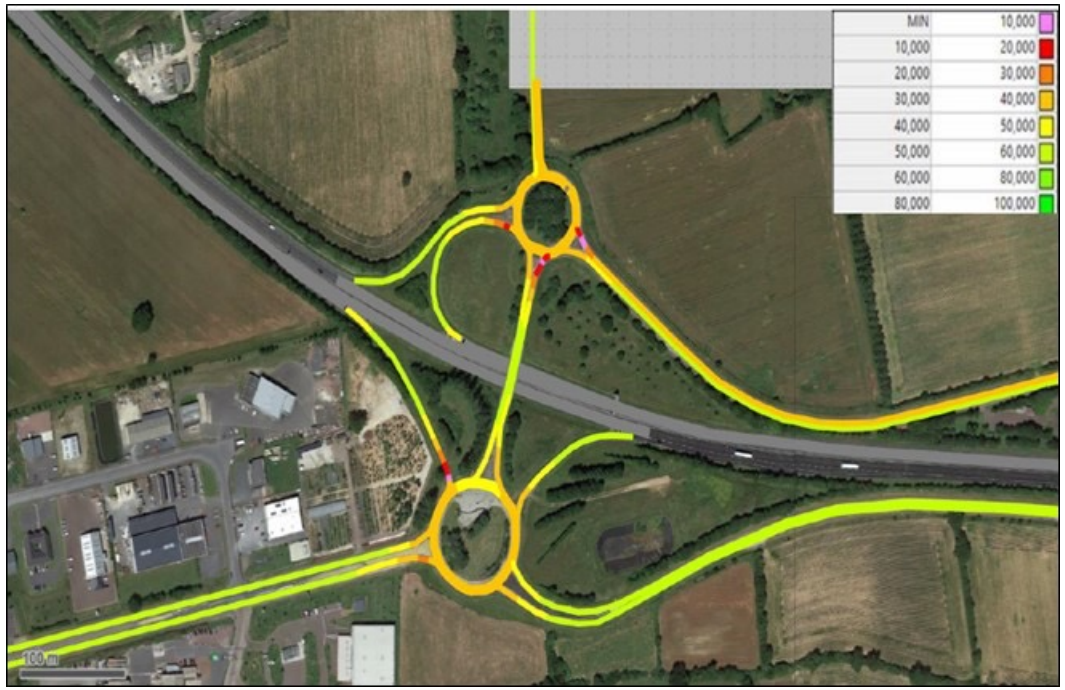

Illustration des vitesses de circulation autour du site projet
Issue de la simulation dynamique

ÉTAT DU TRAFIC EN JOUR DE POINTE

État actuel

Nord	1	2	3	4	TE
1	0		476	1292	1768
2					0
3	352		0	3046	3398
4	1605		1096	0	2701
TS	1957	0	1572	4338	7867

Sud	1	2	3	4	5	TE
1	0	78	423		1049	1550
2						
3	133	243	0		3962	4338
4	438	16	478		791	1723
5	1347	2741	1801		55	5943
TS	1918	3077	2701	0	5857	13554

Trafic total +59%

Trafic total +20%

2026 avec projet

Nord	1	2	3	4	TE
1	0	111	495	1318	1924
2	111	0	777	1332	2220
3	359	999	0	3107	4466
4	1637	1110	1118	0	3866
TS	2108	2220	2391	5757	12476

Sud	1	2	3	4	5	TE
1	0	80	591		1070	1742
2						0
3	191	513	0		5053	5757
4	447	16	811		807	2081
5	1374	2796	2464		56	6689
TS	2012	3405	3866	0	6986	16269

*En comparaison, pour une journée de **3 représentations**, le trafic global sur le giratoire nord augmente de **+30% sur la journée** ; et au sud de **+11%.***

Pour rappel, le trafic est étalé sur l'ensemble des heures de la journée

POSTES DE COMPTAGE

Facteurs d'évolution :

- **Le projet Hommage aux Héros** (+2220 véhicules en jour de pointe, soit pour 6 représentations).
- **Le scénario AME** (avec mesures existantes), tendanciel, qui considère la prolongation des tendances actuelles sur la même période, avec une petite hausse des trafics routiers de courte distance de +0,5%/an.

Étude acoustique

PRÉAMBULE

« L'oreille humaine a une sensibilité très élevée, puisque le rapport entre un son juste audible (2.10-5 Pascal), et un son douloureux (20 Pascal) est de l'ordre de 1 000 000.
L'échelle usuelle pour mesurer le bruit est une échelle logarithmique. Ainsi, on parle de niveaux de bruit exprimés en décibels A (dB(A)) où A est un filtre caractéristique des particularités fréquentielles de l'oreille. »

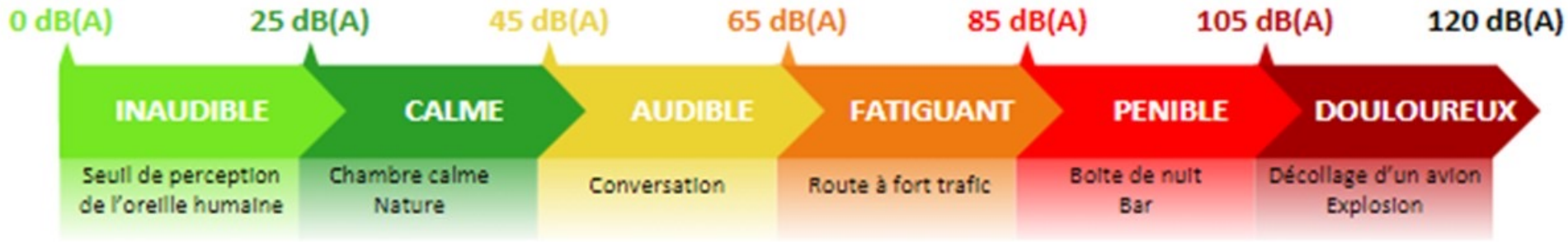

BRUITS DE VOISINAGE

Les émergences admissibles des futurs équipements, par rapport au bruit résiduel :

- **5 dB(A) en période diurne (de 7 h à 22 h),**
- **3 dB(A) en période nocturne (de 22 h à 7 h).**

*Articles R1334-30 à R1344-35 du Code de la Santé Publique reprenant le **Décret n° 2006-1099 du 31 août 2006** relatif à la lutte contre le bruit de voisinage*

BRUITS ET SONS AMPLIFIÉS

Des dispositions réglementaires sont prescrites pour :

- La protection de l'audition du public.
- La protection du voisinage contre les nuisances sonores.

POINTS DE MESURE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉTAT INITIAL

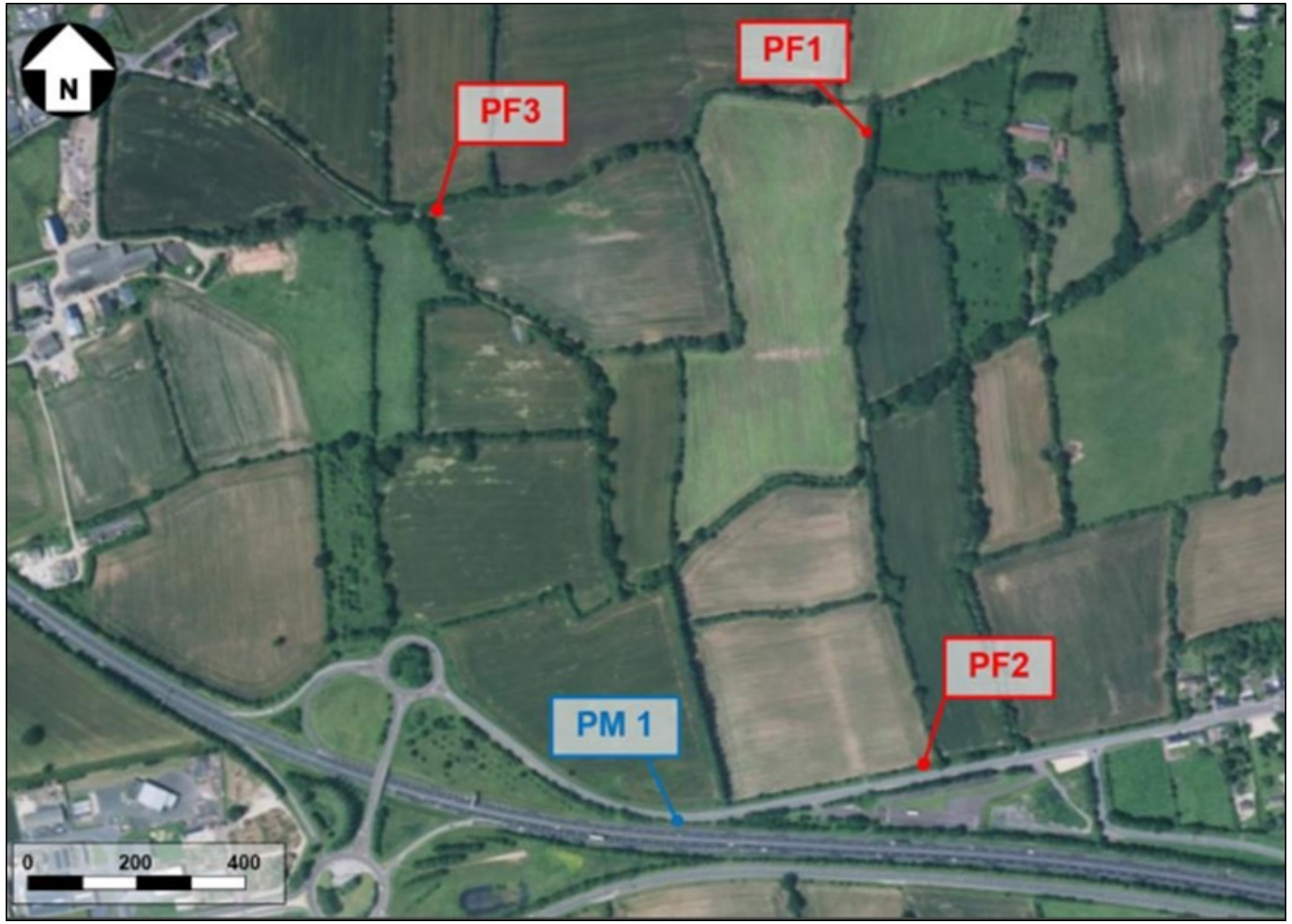

Plan de situation des points de mesures

CARTOGRAPHIE PRÉSENTANT LES NIVEAUX SONORES EN FONCTION DE LA POSITION DU THÉÂTRE

Nous avons réalisé une modélisation selon les règles de l'art, et selon la règlementation en vigueur.

- Nous avons travaillé sur les sources sonores et la maitrise de leur niveau d'émission.
- Nous avons travaillé sur l'enveloppe du bâtiment et sur les aménagements extérieurs (merlons)

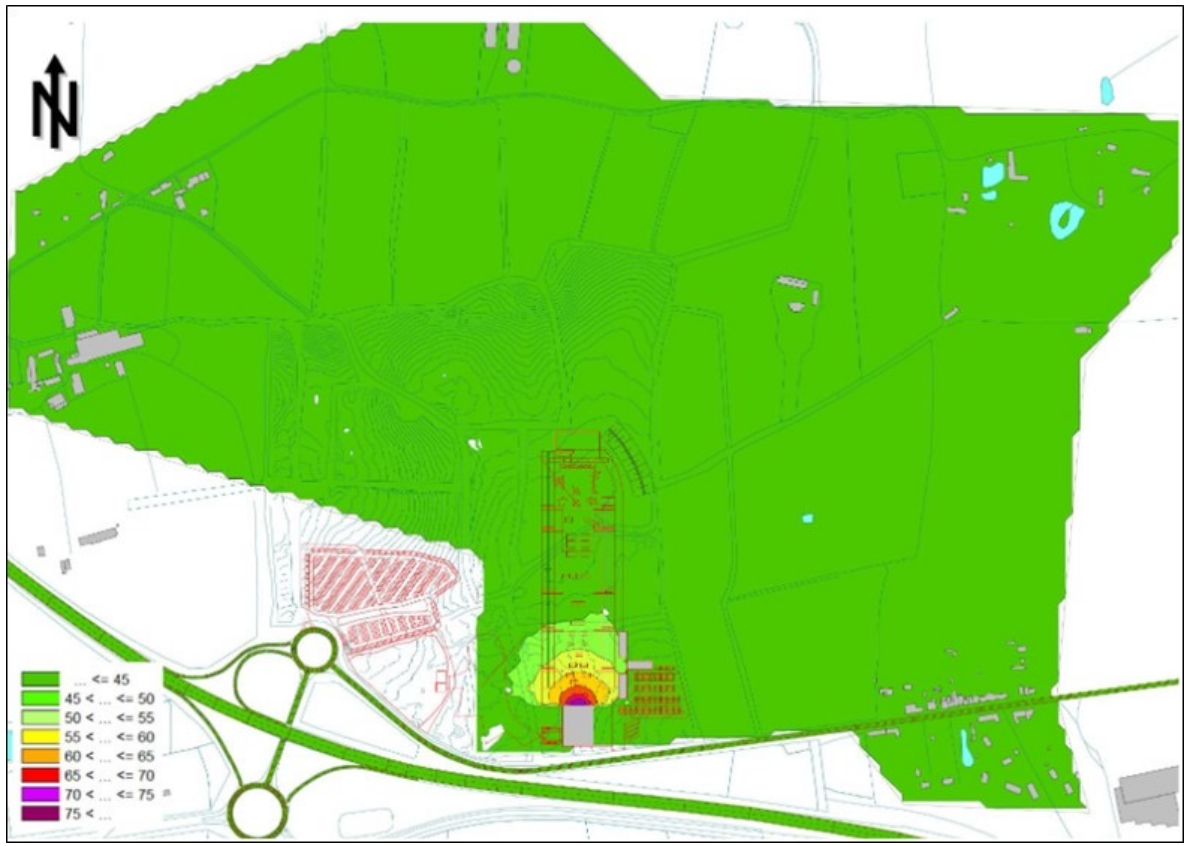

CARTOGRAPHIE PRÉSENTANT LES NIVEAUX SONORES EN FONCTION DE LA POSITION DU THÉÂTRE

Nous avons réalisé une modélisation selon les règles de l'art, et selon la règlementation en vigueur.

- Nous avons travaillé sur les sources sonores et la maitrise de leur niveau d'émission.
- Nous avons travaillé sur l'enveloppe du bâtiment et sur les aménagements extérieurs (merlons)

Étude faune / flore

AVANCEMENT ÉTUDE FAUNE / FLORE

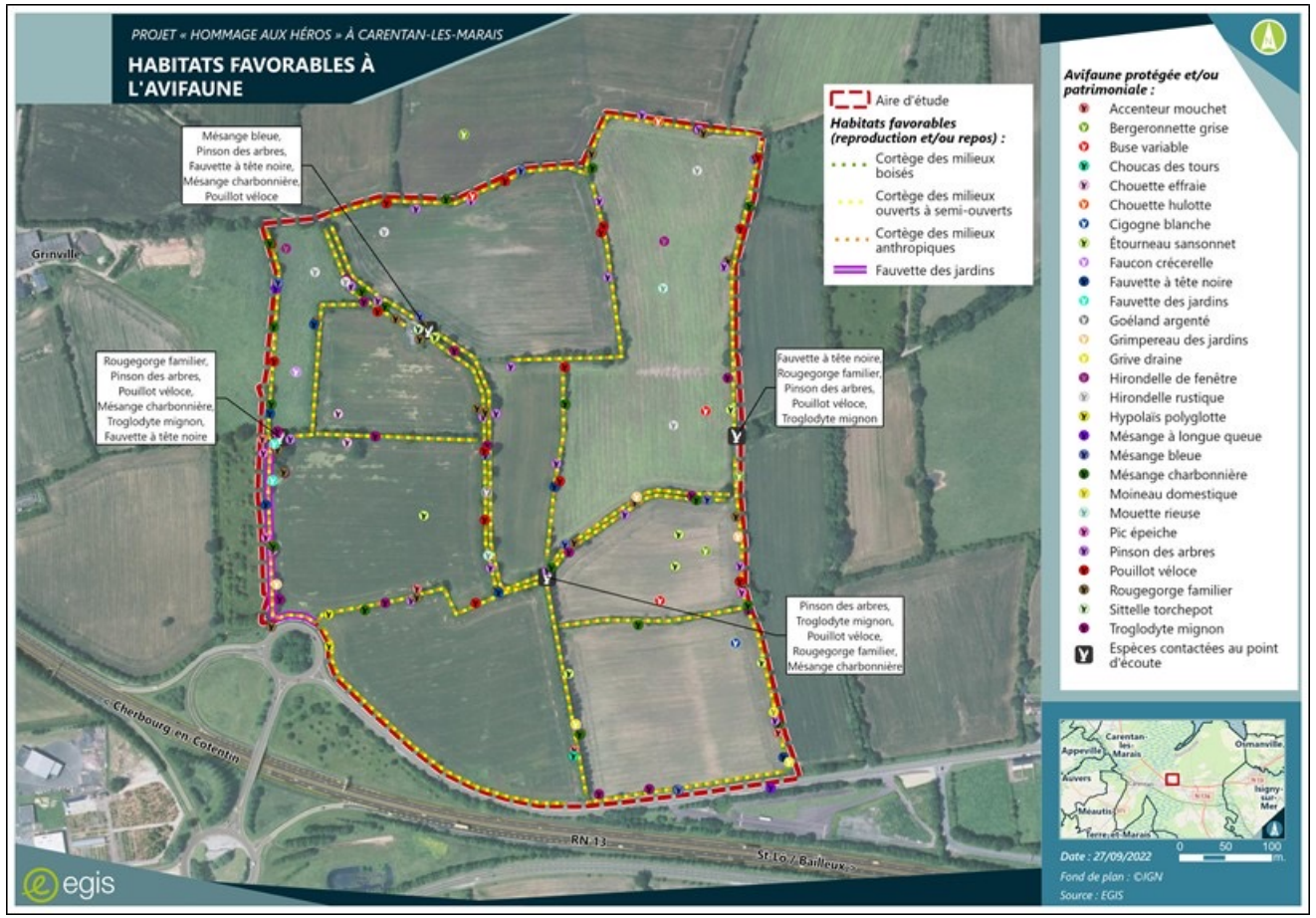

Cartographie des relevés faune à date du 17/09/2022

Avancement de l'étude faune/flore à date :

- En cours d'analyse de la dette écologique.
- Rédaction de l'Étude d'Impact : Juin -> Fin octobre 22.
- Diagnostic écologique en cours des sites compensatoires pressentis en dehors du site HAH.

En synthèse :

Proposition d'aménagement éco-paysager :

- Renforcement de haies,
- Choix d'essences locales,
- Création prairie humide,
- Restauration de mares,
- Installation de clôtures pour la protection de la faune, …

Avancement des études

ETUDES SPÉCIFIQUES EN COURS DE RÉALISATION

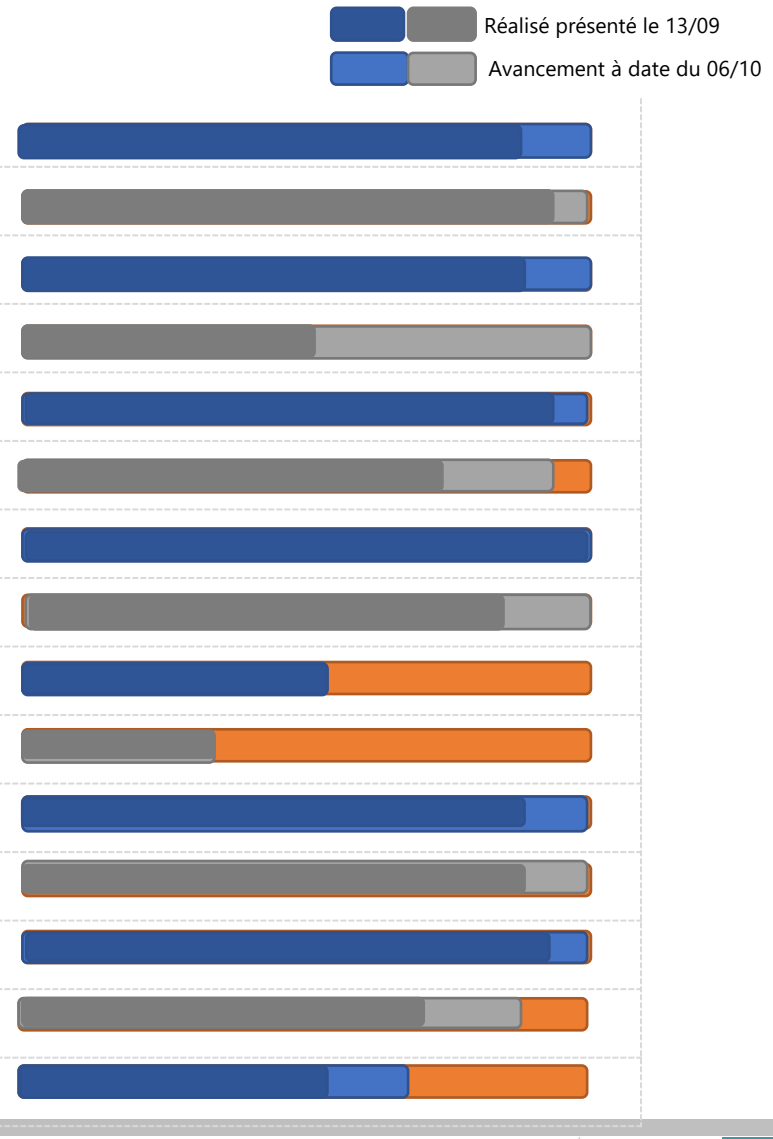

- Inventaires écologiques
- Inventaires Zones humides
- Étude agricole
- Étude foudre
- Étude sites et sols pollués
- Étude qualité de l'air niveau 3
- Étude sur l'effet des aménagements des ilots de chaleur
- Étude pollution lumineuse
- Étude risque pyrotechnique (diagnostic magnétique)
- Etudes archéologiques
- Étude trafic routier
- Études acoustiques
- Études ENR
- Étude cavités du sol
- Evaluation carbone

Bilan de la consommation énergétique

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU SITE HAH

Les principaux postes de consommation énergétique du site HAH :

- La scénographie – *éclairages, machineries, décors, audios, vidéos…*
- Multiwheeler.

Estimation de la consommation électrique pour une année : 2,5 GW.h

En cours de consolidation selon les cas d'usage

À titre de comparaison, cela équivaut à la consommation d'un centre commercial d'une surface de 10 000 m².

Pour rappel, aucune énergie thermique ni consommation de gaz n'est envisagée sur le site HAH.

Évaluation carbone

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION CARBONE

- Évaluation carbone toujours en cours et sera finalisée début novembre 2022,
- L'analyse est basée sur la méthode ADEME/CEREMA,
- L'évaluation carbone est un indicateur, et non pas une valeur absolue.

L'objectif est de mettre en évidence les postes fortement contributeurs et ainsi identifier les leviers d'action afin de réduire l'impact carbone.

D'ores et déjà, l'analyse est réalisée en deux phases avec les éléments identifiés ci-dessous :

Phase travaux
Production de matériaux
Transport de matériaux, matériels et équipements
Engins de chantier
L'artificialisation des sols.

Phase exploitation
Consommations énergétiques (électricité, carburant des véhicules thermiques
Eventuelles mesures de compensation environnementales (plantations, …)

LES ENSEIGNEMENTS DU MAITRE D'OUVRAGE

HOMMAGE AUX HÉROS

La concertation à date

- Des soutiens au projet
  - **Faire vivre la mémoire de manière innovante**
  - **Projet qui allie aspect éducatif et moderne**
  - **Opportunité pour la région** (tourisme, retombées économiques)

- Des oppositions au projet
  - **Impact environnemental** (terres agricoles, zones humides, bio-diversité, pollution)
  - **Projet mercantile et inutile**
  - **Interrogations sur le sérieux historique**

La concertation à date

- Des informations données
  - Comité d'éthique
  - Contenu du spectacle
  - Composition du capital de la société HAH
  - Estimation des 600.000 visiteurs
  - …
- Des propositions reçues
  - Association du territoire à la composition des Pavillons
  - Mur des Morts, structure dédiée aux vétérans
  - Déporter les parkings
  - Nom Hommage aux Héros : propositions bienvenues
- Quelques études à finaliser

Les enseignements du garant

HOMMAGE AUX HÉROS

Questions / Réponses

LES PROCHAINES ETAPES

HOMMAGE AUX HÉROS

PROCHAINES ÉTAPES

- Bilan du garant et réponses au bilan du garant
- Finalisation des études
- Demande d’autorisation environnementale et de permis d’aménager
- Enquête publique
- Permis d’aménager
- Lancement des travaux

POURSUITE DES RELATIONS AVEC LE TERRITOIRE

- Poursuite de l'information notamment via le site de la concertation
  - Mise en ligne de documents (bilan du garant, réponse du maitre d'ouvrage…)
  - Actualités du projet

- Maintien des contacts avec le territoire : élus, acteurs économiques, associatifs, éducation/formation,…

- Organisation de réunions d'échanges ponctuelles en fonction de l'avancée du projet

Les recommandations du garant en matière de concertation

HOMMAGE AUX HÉROS

Conclusion

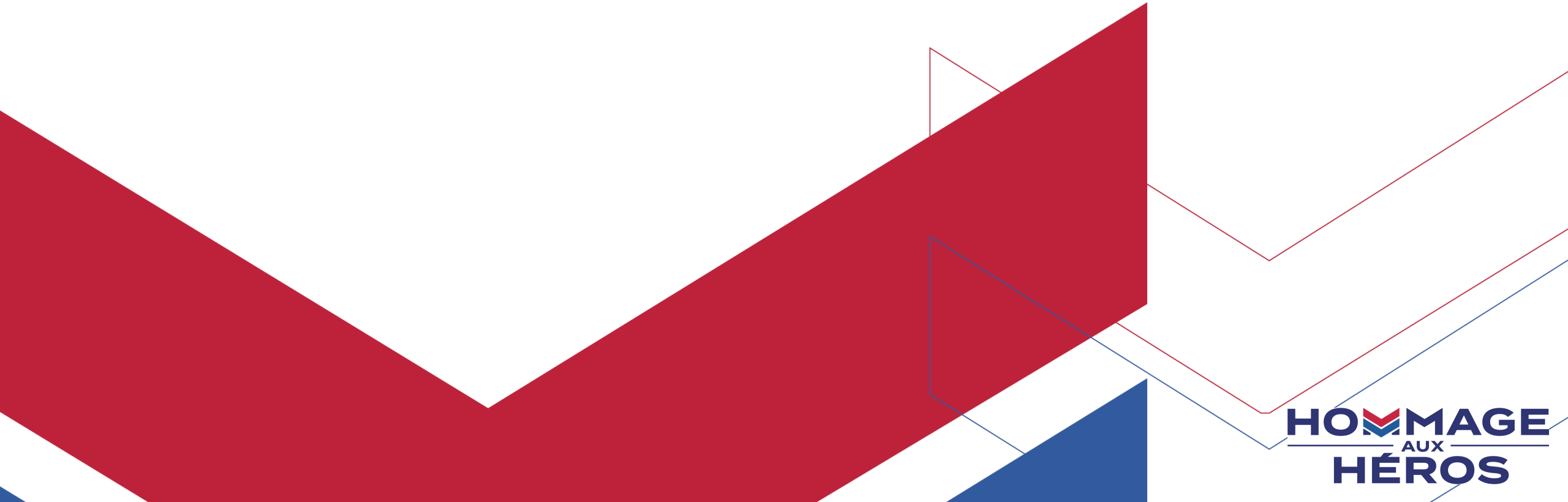

Merci de votre participation

HOMMAGE AUX HÉROS

www.concertation.hommageauxheros.fr

HOMMAGE AUX HÉROS

HOMMAGE AUX HÉROS

Compte-rendu

Réunion de pré-bilan du 06/10/22

1. CADRE DE LA REUNION

Horaires : 18h30 – 21h30

Lieu : Théâtre de Carentan-les-Marais

Intervenants :

- Laurent DEMOLINS - Garant
- Stéphane GATEAU – Président de la société Hommage aux Héros
- Régis LEFEBVRE – Hommage aux Héros
- Richard LENORMAND – Hommage aux Héros
- Roberto CIURLEO – Hommage aux Héros

Animation / Modération :

- Grégoire MILOT – Directeur État d'Esprit Stratis

Nombre de participants : environ 200 participants

Note d'ambiance :

La réunion s'est déroulée dans une ambiance tendue. Une manifestation des opposants à l'entrée de la salle a accueilli l'ensemble des participants à la réunion.

Parmi les participants 25 à 35% participaient à une réunion de concertation sur ce projet pour la 1ère fois.

Durant cette réunion, les prises de paroles se sont succédé, tant par les opposants que par les soutiens au projet. Quelques invectives et coupures de paroles ont eu lieu, par les participants, mais également par le maitre d'ouvrage a quelques reprises.

Le garant a régulièrement rappelé aux participants le cadre de la concertation en les invitant à ne pas rappeler à longueur de réunion ce qui a déjà été dit, mais de proposer ou questionner le maitre d'ouvrage pour permettre de faire évoluer le projet.

La réunion s'est conclue après 3h15 de réunion, dont 2h30 consacrés aux échanges avec la salle.

2. INTRODUCTION

Ouverture par Grégoire MILOT - Animateur

Après s'être présenté, l'animateur indique qu'il s'agit de la 5ème réunion dans le cadre de la concertation préalable sur le projet Hommage aux Héros. Il précise que cette réunion est importante puisqu'il s'agit de revenir sur ce qui a été dit lors de la concertation, ce qui a été retenu par le maitre d'ouvrage et d'indiquer les suites de ce projet. Il donne la parole à Jean-Pierre LHONNEUR, maire de Carentan-les-Marais pour introduire la réunion.

Mot d'introduction de Jean-Pierre LHONNEUR – Maire de Carentan-les-Marais

Jean-Pierre LHONNEUR remercie les participants d'être présent et souhaite que cette réunion se déroule dans une ambiance courtoise, que chacun se respecte et notamment les élus, qui ont été élus démocratiquement et pour lesquels il précise, en écho à des écrits, qu'ils ne sont ni vendus ni corrompus.

Grégoire MILOT - Animateur

L'animateur indique le déroulé de la réunion :

- Tout d'abord, une présentation des chiffres du débat
- Puis une présentation du projet par le maitre d'ouvrage et les enseignements qu'il en tire ;
- Puis les enseignements du garant
- Et enfin un large temps d'échange avec la salle.

Puis il présente les intervenants sur scène :

- Laurent DEMOLINS – Garant de la concertation préalable nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui présentera dans quelques instants le cadre dans le lequel il intervient.
- Le maitre d'ouvrage, porteur du projet : Roberto CIURLEO, Stéphane GATEAU, Régis LEFEBVRE et Richard LENORMAND, qui vont ensuite présenter le projet et répondre aux questions du public.

Mot d'introduction de Laurent DEMOLINS – Garant de la concertation.

Laurent DEMOLINS débute son propos en revenant sur la durée de la réunion et en indiquant que si elles étaient prévues pour durer 2 heures, elles ont effectivement duré 2h, 3h, 3h et 3h15 à Cherbourg. Cette réunion durera donc autant de temps que de besoin pour permettre à chacun de s'exprimer tant pour les questions que pour les réponses.

Il revient sur le rôle du garant en indiquant qu'il a pour mission d'écouter les questions et interrogations du public. Il écoute également les réponses du maitre d'ouvrage tout au long de la concertation, tant en réunion publique que sur les contributions publiées en ligne.

Il apprécie également si les informations apportées par le maitre d'ouvrage sont complètes, sincères et transparentes.

A l'issue, il dresse, dans le mois qui suit la concertation, un bilan qui est rendu public.

Mot d'introduction de Stéphane GATEAU – Président de la société Hommage aux Héros

Il remercie les participants d'être présents pour cette réunion, Laurent DEMOLINS de suivre cette concertation en tant que garant et tous les élus qui sont présents ce soir. Il remercie également pour toutes les contributions qui ont été déposées sur le site et indique qu'elles sont lues et étudiées avec intérêt et que des réponses y sont apportées.

Il indique que ce soir encore, il sera à l'écoute des participants et essaiera de répondre au mieux aux remarques, critiques et à toutes les interrogations du public.

Rappel du cadre de la concertation

- L'animateur revient sur principaux chiffres de la concertation :
- La concertation préalable – préalable à l'enquête publique – s'est déroulée sur 8 semaines, du mardi 16 août 00h00 au vendredi 7 octobre 23h59 ;
- Environ 4600 dépliants ont été boités à Carentan-les-Marais pour donner aux habitants les moyens de s'informer et de s'exprimer ;
- Près de 310 contributions en ligne ont été déposées à date et auxquelles des réponses ont été apportées ;
- 5 réunions publiques ont eu lieu et ont rassemblé entre 630 à 700 participants et environ 200 de plus ce soir et 2 présences ont eu lieu sur le marché de Carentan-les-Marais, tenues par le maitre d'ouvrage ;
- 2 campagnes d'affichage sur la commune de Carentan-les-Marais avec environ 50 affiches posées dans les commerces et lieux publics de la commune ;
- 3 registres mis à disposition (Mairie, office de tourisme de Carentan-les-Marais et Préfecture de la Manche à Saint-Lô qui ont cumulé à date 8 avis.

Il détaille ensuite les moyens d'information du public

- Un dossier de concertation diffusé lors des réunions publiques ;
- Un dépliant boité et distribué ;
- Le site internet de la concertation - www.concertation.hommageauxheros.fr ;
- Des annonces légales dans la presse et un affichage légal sur le terrain ;
- Des affiches adressées aux mairies et 50 affiches posées dans les commerces de Carentan-les-Marais.

Puis les moyens d'expression du public

- Le site internet de la concertation www.concertation.hommageauxheros.fr;
- Mail concertation@hommageauxheros.fr ;
- Les registres publics papier et dématérialisés ;
- Les réunions et permanence sur les marchés.

L'animateur insiste sur la forte mobilisation de la presse pour annoncer et suivre la concertation.

Enfin, il conclut sur les documents de la concertation

L'animateur indique que le maitre d'ouvrage a régulièrement enrichi le site internet de la concertation avec :

- Les présentations et les comptes-rendus de réunion qui ont été mis sous 1 semaine après les réunions publiques ;
- Des notes d'informations thématiques ;
- Les cahiers d'acteurs des participants.

3. PRESENTATION DU PROJET PAR LE MAITRE D'OUVRAGE ET ENSEIGNEMENTS

Les représentants du maitre d'ouvrage se répartissent les temps de présentation.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Le maitre d'ouvrage invite à regarder, dans un premier temps, une vidéo présentant ce qu'est le projet, mais également des témoignages de personnalités qui expriment les valeurs que la société Hommage aux Héros cherche à promouvoir au travers de ce projet.

Le maitre d'ouvrage indique qu'il va présenter le projet en quelques diapositives. Tout d'abord, il présente les grands chiffres du projet :

- Un théâtre de 1000 places se déplaçant sur 400m en aller/retour. Le théâtre parcourt donc 800m et couvrira de nombreuses scènes et séquences de la bataille de Normandie, du débarquement et de sa préparation.
- L'Expérience sera ouverte d'avril à fin octobre, sur les « ailes de la saison » et pas uniquement lors de la saison touristique.
- L'Expérience sera ouverte en journée et en soirée. Il y aura un spectacle en soirée vers 19h-19h30, élément particulièrement apprécié par les autres professionnels du tourisme qui ont exprimé au maitre d'ouvrage le fait que les activités sont peu nombreuses le soir pendant les vacances, ce qui offrira donc de la complémentarité avec l'offre existante.
- La fréquentation annuelle attendue de 600.000 visiteurs.
- Le projet créera environ 200 emplois directs, ce qui sera développé ensuite.
- Des retombées économiques liées au tourisme local, visiteurs de passage dans la région amenés à y consommer, pourrait générer la création de 122 emplois indirects, ce qui sera également développé ensuite.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le maitre d'ouvrage explique que la rigueur historique est centrale dans le projet, que celui-ci doit permettre la transmission de l'histoire de façon innovante, doit favoriser le tourisme mémoriel ainsi que favoriser la pratique artistique et son développement local.

LE SITE DU PROJET

Le site du projet se trouve à proximité de l'échangeur de sortie de la RN13, près de Saint-Hilaire-Petitville. Bien qu'elle se situe au sein d'une zone non construite actuellement, cette parcelle s'inscrit dans la continuité urbanistique de la ville, mais à l'écart des zones habitées et proche d'un échangeur pour un accès facilité.

L'EXPERIENCE

Le maitre d'ouvrage précise que la parcelle de 32 hectares sera finalement assez peu construite (16 hectares maximum) et que les zones humides, indiquées en bleu sur le schéma ci-contre, seront préservées. Il détaille ensuite les bâtiments qui seront construits :

4 - le principal bâtiment est le théâtre qui va se déplacer sur 400m et l'esplanade, qui est devant le théâtre.

5 - les bâtiments annexes, comprenant les coulisses, les bâtiments techniques et administratifs. Ils sont regroupés pour éviter l'étalement des bâtiments.

3 - Le lobby qui est la salle d'embarquement des visiteurs pour leur permettre d'entrer et de sortir du théâtre.

2 - Le village des pavillons qui seront présentés par la suite

1 - Les parkings visiteurs (sur la gauche 800 places) et sur la droite, le parking personnes (200 à 250 places).

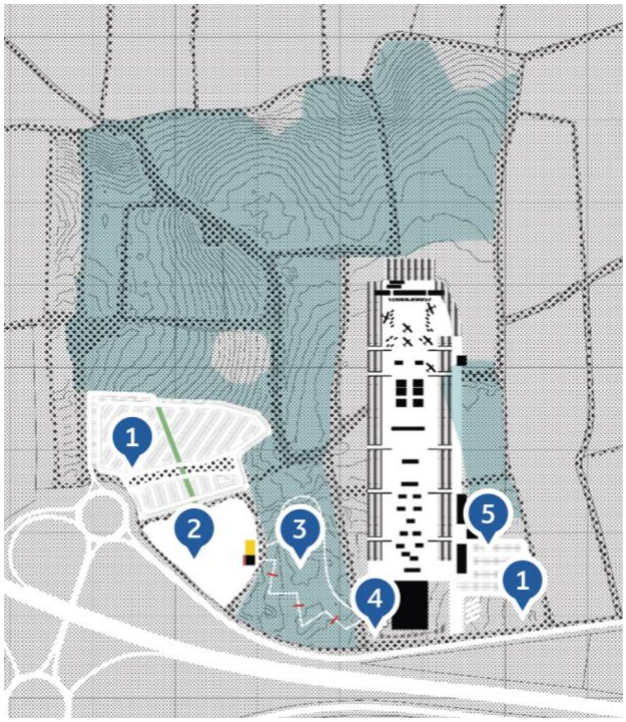

LE VILLAGE DES PAVILLONS

Le maitre d'ouvrage présente le village des pavillons avec deux types de pavillons :

Des pavillons pour la mémoire qui viennent compléter l'expérience et la volonté de transmettre. L'ambition est de permettre aux visiteurs de continuer à apprendre au travers de 4 grands pavillons présentant le point de vue de 4 pays (Américain, Canadien, Allemand, Anglais), et potentiellement d'autres pavillons inspirés de la concertation comme un 5e pavillon normand et français. Ces espaces seront cogérés par des musées ou des grandes institutions de ces pays, afin que présenter et confronter les points de vue des différents pays face à l'évènement.

La représentation de ces pays au même endroit mettra en exergue les différents enseignements tirés de ce conflit dans une optique multilatéraliste et constitue un élément unique au monde.

Des pavillons pour l'accueil du public seront créés :

- L'un pour la restauration ;
- Un second pour les savoir-faire normands pour être une vitrine pour la Normandie, mais également des autres sites touristiques de la région ;
- Un pavillon expositions / événements qui permettra de recevoir des délégations étrangères (diplomatiques, militaires, mais aussi scolaires) avec un amphithéâtre et des salles de conférence ;

Le maitre d'ouvrage précise que ceux-ci seront biosourcés, en bois et parfois sur pilotis pour réduire l'impact environnemental du projet.

LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Le maitre d'ouvrage indique que la démarche environnementale était un prérequis du projet sur lequel ils travaillent avec le plus grand sérieux. Il explique qu'une approche respectueuse du paysage et agro-environnementale a été choisie, ce qui permettra potentiellement l'exploitation agricole des parcelles non-construites du terrain. Dans la mesure du possible, il a été évité au maximum l'artificialisation des sols, le respect et la protection des zones humides et de la biodiversité. Le

maître d'ouvrage a aussi choisi des matériaux biosourcés, bois en particulier, avec des constructions légères afin de limiter les impacts du chantier et des constructions. Hommage aux Héros aura recours pour partie à des énergies renouvelables.

LES RETOMBEES SOCIO-ECONOMIQUES

Le maitre d'ouvrage indique que les retombées estimées liées à l'investissement représentent entre 22 et 32 millions d'euros HT de chiffre d'affaires pour les entreprises de la région soit entre 180 et 260 emplois équivalents temps plein (ETP) en phase de construction

Les retombées directes et indirectes liées à l'exploitation sont quant à elle estimée à :

- La création d'environ 350 emplois sur la période d'exploitation pour l'Expérience (200 ETP annuels en emplois directs), et environ 16 ETP annuels chez les prestataires
- Environ 50 ETP annuels pour le Village des Pavillons
- Environ 20 M€ / an de retombées touristiques indirectes correspondant à environ 122 ETP annuels (hébergements (74), restauration (22), services, achats (26))

RÉFÉRENTS ET SOUTIENS DU PROJET

Le maitre d'ouvrage cite les principaux référents et soutiens d'Hommage aux Héros qui aiguillonnent et conseillent et accompagnent le projet Hommage aux Héros :

- La commune de Carentan-les-Marais qui a souhaité accueillir le projet ;
- Le Mémorial de Caen, qui accompagne et conseille le maître d'ouvrage dans la conception de l'Expérience et des pavillons ;
- Le comité d'éthique, composé du Comité de Débarquement et du Souvenir Français. Le maitre d'ouvrage rappelle que le comité d'éthique est pleinement indépendant de la société Hommage aux Héros et qu'il donnera la parole au président du comité du débarquement, Jean QUÉTIER, présent dans la salle :
- La Région Normandie pour laquelle l'animateur précise que la Région appuie le projet mais ne le finance pas, le projet restant intégralement privé.
- Le musée de la Nouvelle-Orléans, référence dans le monde entier pour son caractère à la fois rigoureux sur le plan historique et expérientiel sur le plan de la présentation de la deuxième guerre mondiale.
- Les musées de Carentan-les-Marais.

CALENDRIER DU PROJET

Le maitre d'ouvrage revient sur le calendrier du projet en indiquant les prochaines étapes :

- D'Aout à octobre, concertation préalable
- Novembre 2022, dépôt des dossiers réglementaires sur les autorisations d'aménager ;
- Printemps 2023, sur la base d'une étude d'impact complète une enquête publique sera menée ;
- Fin 2023, démarrage des travaux obtention, des autorisations, permettant de débuter les travaux de la phase 1 ;
- 1er semestre 2025, ouverture de l'expérience et des pavillons

FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'Expérience représente un investissement de 90 millions d'euros, dont 60 millions d'euros pour les infrastructures (bâtiments, voiries, parking). 30 millions d'euros sont consacrés aux études et aux coûts de production du spectacle. Ce financement, totalement privé, est porté par la société Hommage aux Héros, laquelle est financée par deux sociétés d'investissement françaises et par emprunts bancaires avec des banques régionales.

Le Village des Pavillons est un investissement maximum estimé à 20 millions d'euros porté par l'association Hommages aux Héros.

Le maitre d'ouvrage indique ensuite avoir des compléments d'information à présenter sur les études. Elles étaient partielles au début du mois de septembre et certaines ont bien avancée depuis.

Ce sont Marc BOINOT, chef de projet et Alexia HAMMER Consultante, adjointe au Chef de Projet Conduite d'Opération du bureau d'études EGIS qui présentent les avancées dans les études.

Marc BOINOT débute en indiquant que ces études se retrouveront ensuite, dans leur intégralité, dans l'étude d'impact à laquelle le projet est soumis.

Il précise qu'il présentera régulièrement la notion d'état initial qui est la situation actuelle sans le projet et ensuite la vision avec l'impact du projet.

L'étude de trafic

Il précise que de nombreux comptages ont été réalisés par le Conseil Départemental et d'autres par le maitre d'ouvrage en plusieurs points à proximité de l'entrée du projet.

Sur la base de cette étude, une simulation dynamique a été réalisée et l'on constate qu'il y a peu d'évolutions sur la vitesse des véhicules en tenant compte du projet.

La voirie actuelle est assez largement dimensionnée, permettant l'accueil de flux supplémentaires. L'étude est faite avec les situations les plus défavorables en matière de circulation (jour de pointe, horaires de pointes).

Dans la situation initiale il y a environ 8000 véhicules qui passent au rond-point Nord et 13000 au rond-point sud, et en situation avec le projet, il y a une augmentation d'un peu plus de 50 % sur le rond-point Nord, qui est le rond-point le plus impacté car directement à proximité du site du projet et une augmentation de 20% sur le rond-point Sud.

Il rappelle que cette augmentation de trafic s'étalera sur l'ensemble de la journée et non pas uniquement sur les heures de pointes.

L'étude acoustique

Il débute en donnant quelques rappels de réglementation et en présentant une échelle de bruit avec les niveaux de bruit en décibels.

Il rappelle que le projet est soumis à 2 réglementations :

- Le bruit de voisinage qui ne permet pas d'augmenter les émissions sonores pour les voisins de plus de 3 à 5db en fonction des heures de la journée.
- Les bruits et sons amplifiés, qui sont les bruits au sein de l'enceinte du théâtre qui fixe des limites avec des déplacements qui ne peuvent pas dépasser 3db sur les habitations et les riverains les plus proches.

Les points d'analyse ont permis de fixer l'état initial. Ces relevés ont été faits à 2 périodes (novembre 2021 et aout 2022), avec des conditions météos différentes, ce qui donne des situations assez précises pour le bruit de fond et pour les sons déjà présents sur le site, le principal étant la circulation routière sur la RN 13.

Les simulations montrent qu'il n'y a qu'un seul axe sur lequel il y a une émission de bruit puisque le théâtre est fermé sur 3 côtés, le bruit ne sort que par le côté nord où les portes s'ouvrent. Le travail sur la conception a permis de limiter cette propagation sonore, à la fois sur l'intérieur du théâtre et sur l'extérieur, grâce à des merlons (buttes de terres qui seront le long de l'esplanade).

Enfin, comme il a déjà été indiqué par le maitre d'ouvrage, la pyrotechnie a été supprimée pour réduire les nuisances sonores.

L'étude faune / flore

Alexia HAMMER, présente l'avancement des études faune/flore et rappelle que si les inventaires sont terminés depuis quelques semaines, l'analyse des données et notamment pour les chiroptères sont encore en cours, mais s'achèvent prochainement.

La carte présentée indique l'ensemble des représentations avifaune protégée et patrimoniales qui sont sur le site. Ce qu'il en ressort, c'est qu'il s'agit majoritairement d'oiseaux qui se retrouvent dans les haies et assez peu dans les zones agricoles.

Il a été recensé environ 130 espèces animales et environ 80 espèces de flore, de l'arbre jusqu'au pissenlit.

Cette étude est encore en cours de consolidation pour analyser la dette écologique. La dette écologique est définie sur la base de l'impact brut du projet sur lequel il sera d'abord mis en place des mesures d'évitement, puis à le réduire et enfin à le compenser ce qui est en cours de définition. Dans un premier temps, on définit la compensation que l'on va faire sur les 16ha, puis en mesure compensatoire en recherchant d'autres terrains qui pourraient accueillir dans les mêmes conditions, cette faune et cette flore. Ce même travail est en cours sur les zones humides et sur la compensation agricole.

Cette analyse de la dette écologique est encore en cours. Elle a commencé en juin et se terminera fin octobre.

Des propositions d'aménagements éco-paysagers ont été faites notamment via par exemple le renforcement et l'amélioration des haies les moins qualitatives avec des choix d'essences locales ou par la création de prairies humides sur la zone agricole, ce qui améliore la dette écologique.

L'avancement des études

Le bureau d'études présente ensuite, sous la forme d'un schéma l'avancement des études, au regard de l'avancement présenté lors de la réunion dédiée à l'environnement.

Les études en cours de finalisation sont

- L'étude sur la qualité de l'air ;
- L'étude sur le risque pyrotechnique et notamment le diagnostic pyrotechnique sur le terrain ;
- L'étude archéologique ;
- L'étude sur les cavités de sol ;
- L'évaluation carbone.

Les autres études sont achevées et permettent au maitre d'ouvrage de travailler désormais sur les compensations éventuelles.

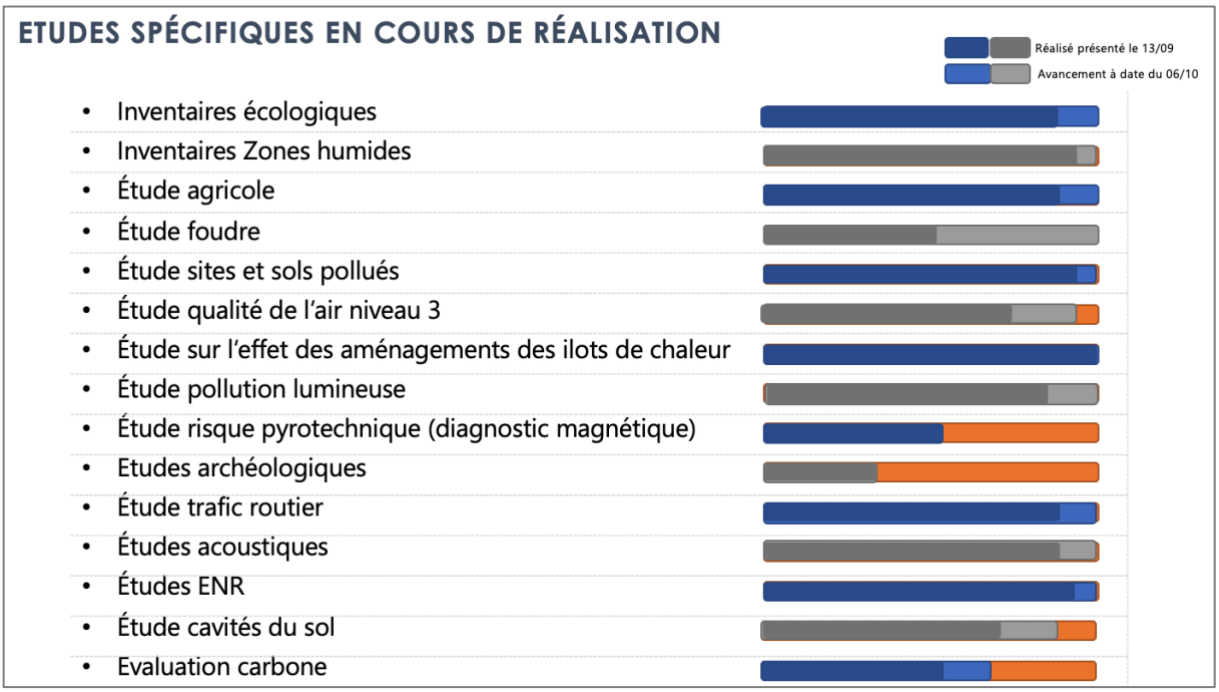

Le bilan de la consommation énergétique

Les études sont encore en cours sur ce sujet, mais ce qui est déjà identifié comme étant les plus gros postes de consommation d'énergie sont le multiwheeler, le système qui permet de déplacer le théâtre, qui consomme beaucoup mais uniquement lorsque le théâtre se déplace et le second est la scénographie, avec des décors qui se déplacent, avec des systèmes de machineries ou des éclairages, vidéos ou sonorisation.

L'estimation est de 2,5 GWh par an, ce qui représente la consommation d'un centre commercial de 10 000m2 environ.

Pour rappel, il s'agit de consommation électrique puisqu'aucune énergie thermique ne sera utilisée sur le site.

L'évaluation carbone

L'étude est encore en cours, mais le bureau d'étude et sera finalisée début novembre 2022. Elle est basée sur une méthode développée par l'ADEME et reprise par le CEREMA sur les sujets routiers. Cette évaluation est un indicateur qui met en évidence les postes les plus contributeurs et ainsi se rendre compte des actions sur lesquelles il est prioritaire d'agir.

Durant la phase travaux, les postes les plus contributeurs sont la production de matériaux, le transport de matériaux, matériels et équipements, les engins de chantier et l'artificialisation des sols.

En phase d'exploitation il s'agit des consommations énergétiques (électricité, carburant des véhicules thermiques) et des éventuelles mesures de compensation environnementales (plantations, …).

L'animateur rappelle que les concertations se mènent en amont de la finalisation des études, afin de pouvoir concerter sur des choses qui peuvent évoluer. Il indique que les questions posées ont incité le maitre d'ouvrage à mener de nouvelles études.

LES ENSEIGNEMENTS DU MAITRE D'OUVRAGE SUR LA CONCERTATION

Le maitre d'ouvrage revient sur ses premiers enseignements issus des contributions et des échanges lors des réunions publiques :

Il débute par les soutiens au projet qui mettent en avant :

- De faire vivre la mémoire de manière innovante
- Un projet qui allie aspect éducatif et moderne
- Une opportunité pour la région (tourisme, retombées économiques)

Il indique également qu'il y a des oppositions au projet, qui portent notamment sur

- Impact environnemental (terres agricoles, zones humides, bio-diversité, pollution)
- Un projet mercantile et inutile
- Et des interrogations sur le sérieux historique du projet

Durant la concertation, il rappelle qu'il a communiqué des informations sur plusieurs sujets, comme le Comité d'éthique, le contenu du spectacle, la composition du capital de la société HAH, l'estimation des 600.000 visiteurs, entre autres

Il signale également que des propositions ont été faites par le public pour une meilleure association du territoire à la composition des Pavillons, la création d'un Mur des Morts, structure dédiée aux vétérans, sur le déplacement des parkings ou sur le nom du projet sur lequel il reste ouvert.

Enfin, il rappelle que quelques études restent à finaliser.

L'animateur remercie le maitre d'ouvrage pour ces éléments et ouvre la séquence de questions/réponses.

4. ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Intervention 1 - Bertrand LEGENDRE

Il considère que la concertation n'a pas apporté de précision sur le volet éducatif. Il précise que le spectacle prévoit de faire circuler le public devant environ 30 scènes, rendant illusoire toute mémorisation au regard de la durée du spectacle.

Selon lui, il ne suffit pas de répéter que le projet a des qualités pédagogiques pour ce que soit le cas. Il insiste sur le fait qu'il n'est pas possible de transmettre sérieusement des connaissances historiques avec un dispositif dépourvu de médiation humaine. Il souligne que le maitre d'ouvrage a supprimé le comité scientifique, en pensant qu'il suffirait que les scénaristes lisent des livres et rencontrent des gens dont la liste est secrète. Il s'interroge sur une telle désinvolture qui se passe de l'avis des spécialistes et se demande si le maitre d'ouvrage n'a finalement pas trouvé de spécialistes qui cautionnent ce projet.

Il rappelle que des dizaines d'historiens se sont prononcés contre ce projet (tribune du Parisien).

Il souligne que le maitre d'ouvrage a mentionné des soutiens et partenariats dont celui du ministère de l'éducation nationale et s'étonne que plus de 3 ans après l'annonce du projet, le maitre d'ouvrage ne puisse pas être plus précis et il pense qu'en réalité, ce soutien ne doit pas exister. L'engagement d'un inspecteur général dans la promotion du projet ne signifie pas selon lui que le ministère aille dans le même sens.

Enfin, il évoque les éventuels accords avec l'université de Caen qui permettrait aux étudiants en arts du spectacle de bénéficier de stages ou de contrats étudiants et se demande pourquoi les responsables de ces formations ne sont pas au courant.

Il pense qu'il en va de même pour le soutien de certaines ambassades et estime que le maitre d'ouvrage fait état de simples contacts avec diverses personnes et institutions en les présentant comme des soutiens fermes et des partenariats et estime que cette manière d'agir est emblématique de tout le dossier : des études menées et inabouties, inachevées pour certaines qui ne peuvent donc faire office de résultats, des affirmations jamais démontrées, des réponses toutes faites sur la plateforme de concertation, une prise en compte minimaliste des observations.

Enfin, il s'indigne que le maitre d'ouvrage ne fasse aucun cas des 30000 signataires des pétitions, des 900 signataires de la lettre ouverte, de l'avis d'une centaine d'historiens, de l'indignation de proches de vétérans américains et britanniques.

Il conclut en indiquant que selon lui, la concertation a été très mal documentée et est une mascarade pédagogique et scientifique et que le maitre d'ouvrage rendrait service à la Normandie, à l'histoire et à la mémoire des victimes en le mettant définitivement au fond d'un placard.

- ⇨ **Réponse du maitre d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage répond en orientant la question vers M DEROSIER – opposant au projet – qui a posé la même question à la cheffe de l'inspection générale en 2020 qui lui a répondu en lui indiquant le rôle de l'inspection générale et en indiquant également quel est le rôle de l'inspecteur général.

Il ne souhaite pas laisser dire que l'inspection générale n'a pas été saisie auprès de la cheffe de l'inspection générale. Il invite à appeler le chef de Cabinet du ministre de l'Éducation nationale qui sera sans aucun doute heureux de le recevoir pour répondre à sa question.

Concernant la mise en cause de la véracité des contacts avec les institutions, il invite à prendre contact et à écouter les propositions du Mémorial de Caen dans les jours à venir pour se rendre compte que le maitre d'ouvrage dit la vérité. Il en est de même pour les ambassades. Le maitre d'ouvrage rappelle que la garant a lu lors de la dernière réunion le courrier de l'ambassadeur d'Allemagne qui se félicite que le maitre d'ouvrage les a rencontrés et l'invite à prendre contact avec des universités et universitaires allemands. Ce courrier est également disponible sur le site de la concertation.

- ⇨ **Complément de Bertrand LEGENDRE**

Il indique que si l'ambassade d'Allemagne oriente vers d'autres interlocuteurs, signifie, selon lui, que l'ambassade ne s'engage pas à soutenir le projet.

- ⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il insiste sur le fait que le projet est privé et non public et qu'à ce titre, le maitre d'ouvrage n'a pas demandé le soutien de l'inspection générale ou de l'ambassade d'Allemagne. En revanche, le maitre d'ouvrage a saisi l'inspection générale de l'éducation dont le rôle est d'accompagner, conseiller des projets éducatifs pour mener ces missions au côté du maitre d'ouvrage.

Le maitre d'ouvrage complète en évoquant la tribune signée par des historiens qui selon lui ne connaissent pas le projet. Il indique que le travail mené est extrêmement sérieux pour réaliser une œuvre inédite dont il est très fier, et qui est, selon lui, le lien entre le vétéran Charles Norman Shay et les jeunes.

Intervention 2 - Bernard ROUSSEAU – Cotentin nature

Il souhaite revenir sur l'utilisation à plusieurs reprises lors de la concertation de l'expression réserve d'indiens. Selon lui, lorsque l'on parle de réserve, on fait allusion à un territoire et à ses habitants, en l'occurrence habitants d'un territoire rural.

Il rappelle que les paysans dans la Manche sont morts en nombre lors des guerres 14-18 et en 1944.

Il s'interroge sur le fait que, sans le projet, la Normandie et la Manche seraient perdus. Selon lui, ce n'est pas vrai. Sur le territoire se trouvent des pôles d'innovation, d'excellence et industriel, mais aussi une industrie agro-alimentaire d'envergure nationale et internationale, ainsi que bon nombre d'initiatives. La Manche a un des taux de chômage parmi les plus bas de France et nécessite que l'on importe de la main d'œuvre spécialisée et la Manche s'organise pour cela.

Il souhaite donc rassurer le maitre d'ouvrage sur le fait que si le projet ne se fait pas, la région ne deviendrait pas une réserve.

Il conclut en indiquant qu'il préfère un mode de développement qui s'appuie sur les manchois et sur le bocage que beaucoup n'ont pas su préserver. Selon lui, on parle d'un territoire vert et bleu, d'un bocage accueillant et on parle de mode de tourisme intégré, doux, suscitant une forte activité hôtelière dans le territoire.

Intervention 3 - Maxi KRAUSE – Porte-parole du comité citoyen de Vers-sur-Mer et présidente de l'association PNPV (Association de Protection de la Nature et du Patrimoine)

Elle souhaite revenir sur le déroulement de cette concertation préalable. Elle souligne que la concertation doit permettre de débattre de l'opportunité, mais également des solutions alternatives, y compris son absence de mise en œuvre.

Selon elle, ce point a été traité comme une quantité négligeable, n'apparaissant jamais dans les propositions du maitre d'ouvrage. Par ailleurs, elle souhaiterait que le maitre d'ouvrage soit précis et concret sur des observations précises et concrètes.

Elle reprend des réponses régulièrement publiées par le maitre d'ouvrage aux contributions publiées sur le site internet de la concertation pour insister sur le fait que ce débat n'est pas un échange. Elle indique que les opposants, comme les soutiens ont proposé des développements très argumentés mais qu'on ne leur a pas laissé le temps de parler, surtout pour les opposants au projet.

Elle souligne que le maitre d'ouvrage fait fi des arguments des opposants en faisant des réponses standardisées qui ne répondent que par la forme, mais pas sur le fond et qui sont des éléments de langages repris en nombre dans les réponses.

Enfin, elle relève que le maitre d'ouvrage a indiqué à plusieurs reprises « avoir pleinement conscience du changement climatique, mais nous ne pensons pas que le monde doive s'arrêter pour autant. Il s'agit selon nous d'un problème quasi philosophique pour lequel nous n'avons pas la même lecture que vous » et souligne que si le maitre d'ouvrage arrêtait son projet, le monde ne s'arrêterait pas pour autant. Elle conclut en indiquant que le climat n'est pas un problème philosophique, mais très concret, physique, biologique, chimique, etc…

Selon elle, pour le maitre d'ouvrage, l'attitude est « causez toujours, nous on poursuit », côté opposants frustrés, mais plus décidés que jamais à arrêter ce projet.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage revient sur un propos de Maxi Krause qui leur donne toute leur motivation, lorsqu'elle a dit lors de la 1ère réunion qu'il ne fallait plus évoquer ces morts, ces jeunes et fermer cette cicatrice. Il soutient qu'il faut encore et toujours et plus que jamais, raconter cette histoire et

indique qu'il va poursuivre ce projet et souhaite qu'il se réalise pour celles et ceux qui ne sont plus là et celles et ceux qui racontent aujourd'hui et ne pourront plus raconter demain.

⇨ **Complément de Maxi KRAUSE**

Elle indique avoir remis 2 brochures au maitre d'ouvrage lors des précédentes réunions qui sont la preuve qu'elle ne se fiche absolument pas des morts et indique qu'elles sont sur le site ver-info. Ces brochures montrent que tous les vétérans contactés ont été informés qu'il y a eu une forte mobilisation contre le mémorial Britannique parce que la commune a vendu son stade et détruit son infrastructure.

Intervention 4 - Laurent DEMOLINS – Garant de la concertation

Il souhaite rappeler que la participation du public est active qu'il s'agisse des réunions publiques ou sur le site. Il indique à ce titre qu'une personne a déjà déposé 18 contributions, une autre 15, et qu'en terme d'interventions, ils sont intervenus 6 ou 7 fois en réunion, montrant bien que le public est intervenu et qu'il a largement la parole.

Par ailleurs, il précise que cette concertation a mis en présence des personnes favorables au projet, des personnes en attente de précisions et des personnes opposées au projet.

Il insiste sur le fait que le but de la concertation est d'écouter et entendre les avis du public, de laisser le public poser des questions et permettre au maitre d'ouvrage d'y répondre.

Le bilan du garant reprendra ce qui a été dit. Les mots du garant seront posés. L'avis du public - opposants ou favorable - figurera dans le bilan.

Il souhaite donc que pour cette dernière réunion, celle-ci soit constructive en évitant de relancer des arguments déjà donnés sur 4 réunions et dans les contributions. Sinon, cette réunion n'apportera rien dans un sens ou dans l'autre.

Enfin, il invite le public à consulter les documents que le maitre d'ouvrage a mis sur le site, comme le courrier de l'ambassade d'Allemagne.

Intervention 5 - Arnaud FOSSEY – Agriculteur Bio dans le canton de Carentan et Président de la Coopérative Isigny Sainte-Mère

Il souligne que la Coopérative Isigny Sainte-Mère est, au même titre que le Crédit Agricole, partenaire pour la promotion du projet Hommage aux Héros.

Il souhaite dans un premier temps féliciter l'organisation générale de la concertation qui a permis à chacun de s'exprimer et donner son avis.

Il souhaite tout d'abord indiquer que la Bataille de Normandie est un sujet sensible pour les normands, à ne pas prendre à la légère, ce que ce devoir de mémoire est prégnant pour les normands.

Il précise avoir rencontré le maitre d'ouvrage il y a 2 ans et demi et leur a posé beaucoup de questions et après avoir étudié le dossier, il leur fait confiance.

Il est certain que le récit historique ne sera pas romancé, galvaudé ou enjolivé. L'équipe du maitre d'ouvrage sait s'entourer des meilleurs spécialistes : historiens, experts en environnement.

Il poursuit en indiquant avoir échangé avec de nombreux habitants du canton et note une large majorité en faveur du projet, mais il est certain que cette majorité est plus silencieuse.

Pour conclure, il souhaite bon vent à ce projet ambitieux pour la Normandie, pour le territoire. C'est un projet innovant dans le récit mémoriel pour toute la Normandie et le monde entier.

Intervention 6 - Intervenant anonyme

Il souhaite revenir sur le nom du projet et précise qu'un héros en juin 1944, c'est un homme qui meurt.

Il doute du fait que le maitre d'ouvrage réalise un spectacle éducatif et précise que des gens qui meurent, c'est un spectacle terrifiant et pense que cela n'apprendra rien à personne. Il pense que si le maitre d'ouvrage veut faire un spectacle différent, alors il faudra montrer des gens qui meurent.

Il complète en précisant que dans la vidéo on voit des soldats canadiens, américains, anglais mais il ne croit pas avoir vu d'allemands, comme si, puisqu'ils ont été battus, ce ne sont pas aussi des héros alors qu'ils ont souffert de la même façon.

Il considère que le maitre d'ouvrage ne peut pas faire le travail éducatif en ne montrant que des gens qui se baladent dans un spectacle.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage estime qu'il ne faut pas opposer le spectacle et les autres formes d'arts et se demande notamment pourquoi il serait possible d'écrire des œuvres, faire des films, etc. et pourquoi pas un spectacle, que personne n'a encore vu. Il relève que l'intervenant ne parle que du Débarquement alors que la composante du spectacle est plus large. Le spectacle comprendra 3 parties :

- Comment le monde en est arrivé à être en guerre ?
- Le débarquement lui-même
- La bataille de Normandie qui n'est quasiment jamais évoquée dans les œuvres.

L'objectif est de ne pas se limiter au 6 juin, mais comprendre comment une partie du monde a été sacrifiée et détruite pour permettre la libération de la France, de l'Europe et du monde. Il ne pense pas que pour expliquer une situation, il faille à tout prix montrer des cadavres et des gens morts.

Il pense que le public sera étonné en 2025 en voyant comment cette histoire sera racontée et comment les enseignements de cette histoire donnent des clés pour comprendre le futur.

Le maitre d'ouvrage complète en précisant que les militaires qu'il a rencontrés confirment qu'il est impossible de raconter ce qu'est la réalité de la guerre, peu importe l'œuvre. Et cela le maitre d'ouvrage le sait bien. Les militaires indiquent bien que dans un premier temps, lors de combats, on se bat pour son bataillon, mais aussi pour des valeurs.

Il précise que l'ambition du projet n'est pas de faire revivre la guerre mais qu'il réalise un spectacle pour essayer de transmettre d'une certaine manière, une mémoire, qu'il espère être populaire.

Intervention 7 - Loïc DUCLOUET - Agriculteur bio - Membre de la Coopérative Isigny Sainte-Mère

En tant qu'agriculteur, il pense, au contraire d'Arnaud FOSSEY, qu'il faudrait garder des terres pour les paysans. Il estime que gaspiller 30ha, mais que la moitié sera plantée, sans que l'on sache vraiment. Il espère que le projet ne se fera pas, mais s'il se fait, il conseille au maitre d'ouvrage de mettre des animaux et des prairies, cela limitera l'impact carbone.

Il précise être consterné que les élus locaux (mairie et communauté de communes) aient donné leurs avals pour ce projet, puisque s'il peut se faire, c'est parce qu'un agriculteur a été sacrifié et qu'il ira sur une autre ferme achetée par la SAFER sur une autre commune.

Il pense que cette réserve foncière était une bonne idée puisqu'elle était pour les agriculteurs expropriés autour de Carentan pour des terres urbanisables. Il souligne qu'à chaque fois que des surfaces sont prises sur le bocage pour la construction d'usines, c'est de la terre en moins pour les agriculteurs.

Selon lui 30ha - 30 terrains de football - ce n'est pas rien et il pense que ces terres pourraient être réservées à des logements qui manquent à Carentan, pourquoi pas, mais il pense que ce projet n'est pas adapté pour Carentan. Il estime que beaucoup d'entreprises à Carentan utilisent moins d'un hectare et représentent entre 100 et 150 emplois, mettant en perspective le projet qui devrait créer 200 emplois sur des emprises beaucoup plus importantes et il ne pense pas que cela sauve le bassin d'emplois de Carentan.

⇨ **Réponse de Jean-Pierre LHONNEUR – Maire de Carentan-les-Marais**

Il rappelle qu'il y a un programme immobilier important sur le territoire avec la construction de 90 logements sur le site Gloria et que 5ha seront désartificialisés. Il y a également un programme global de 400 logements à Carentan, mais les démarches administratives sont très longues.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage indique que comme un paysan qui produit pour permettre aux personnes de se nourrir, il permet aussi aux personnes de se nourrir différemment, en lisant, en regardant la TV, mais il pense qu'il est aussi essentiel que les autres.

Intervention 8 - Joel BELLANFANT – Militant environnementaliste

Il s'interroge sur les diagnostics environnementaux qui ont été présentés précédemment en précisant qu'ils ne sont pas publics à la veille de la fin de la concertation et estime qu'il manque beaucoup d'éléments.

Il souhaite revenir sur le propos tenu par le maitre d'ouvrage qui était de dire que le projet se fera et dans ce cas, à quoi sert la concertation. Cela veut dire, selon lui que le maitre d'ouvrage ne tiendra pas compte de ce qui a été dit durant la concertation.

Il souligne qu'il reste encore de nombreuses épreuves à surmonter et qu'elles ne permettent pas ce soir que le projet se fera.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Il précise son propos en indiquant qu'il croit en son projet, le soutient, le défend et qu'évidemment il espère qu'il ira au bout, sinon, il ne serait pas présent durant cette concertation.

⇨ **Laurent DEMOLINS – Garant de la concertation**

Il rappelle que c'est le 6ème dossier de concertation qu'il suit et il reconnaît qu'à chaque fois, dans toutes les concertations, il y a des opposants qui ne veulent pas du projet et un maitre d'ouvrage qui veut qu'il se fasse.

Tous les maitres d'ouvrages croient en leurs projets et veulent qu'ils se fassent.

Il souhaite cependant préciser que les participants souhaitent accéder aux études en cours bien qu'elles ne soient pas terminées à ce stade de la procédure, ces participants font part de leur insatisfaction. Il rappelle que cette concertation répond à des règles de droit, au code de l'environnement. Elle prévoit qu'il y aura une étude d'impact et une demande d'autorisation environnementale dans laquelle le maitre d'ouvrage fournira toutes les études. Ce code de l'environnement prévoit également que la concertation préalable se fait en amont de ces études et de ce fait elles ne sont jamais abouties lors des concertations préalables.

En revanche, il est prévu que le maitre d'ouvrage, dans la concertation, présente les objectifs et les caractéristiques principales du projet ainsi qu'un aperçu des incidences potentielles sur l'environnement.

Compléments par Joel BELLANFANT – Militant environnementaliste

Il estime que le maitre d'ouvrage n'a pas la bonne lecture des textes juridiques et notamment concernant la notion d'évitement, qui est selon lui l'évitement du projet.

Il complète en précisant que le projet prévoit d'artificialiser 32ha de terres agricoles dont il y a besoin pour continuer à nourrir la population locale et nationale. Il pense qu'à l'heure actuelle, il n'est pas possible de gaspiller des terres agricoles et précise que des textes sont en cours de préparation sur les zones Zéro Artificialisation Nette.

Il conclut en précisant que ce projet est totalement inutile selon lui à l'heure actuelle.

Intervention 9 - Anonyme

Elle débute en estimant que phase de concertation, il peut y avoir des changements ou un abandon du projet si les avis sont contraires.

Elle espère que même si le maitre d'ouvrage croit en son projet, il pourra le faire évoluer ou l'arrêter s'il n'est pas pertinent au regard des commentaires et des études.

Elle questionne sur le fait que les résultats des études ne seront pas disponibles en ligne, ce qui avait été indiqué à la 1ère réunion pour la fin de l'été et se demande s'il est possible d'accéder aux études déjà terminées.

Habitante de Saint-Hilaire Petiville, elle n'a pas le souvenir d'avoir eu le dépliant dans sa boite aux lettres.

Elle questionne sur le fait que le terrain de 32ha est-il encore une terre agricole alors que le Maire a indiqué que ce terrain ne pouvait accueillir qu'un projet industriel et se dit surprise. Enfin, elle remarque qu'il y a bientôt une concertation sur le PLU de Saint-Hilaire Petiville. Elle suppose que c'est pour discuter si le terrain peut bien devenir une zone industrielle et se demande si la concertation va servir à quelque chose ?

Pourquoi n'y a-t-il pas eu un appel à projet public pour ce terrain ?

Concernant le financement, elle relève que le projet est 100% privé mais que le terrain est acheté par la communauté de communes pour 2 millions d'euros et ce sont des fonds publics ?

⇨ **Laurent DEMOLINS – Garant de la concertation**

Il confirme que les études environnementales seront intégrées dans le dossier de demande d'autorisation environnementale remis par le maitre d'ouvrage à la préfecture et aux services de l'État qui analyseront ces études et donneront leurs avis et prendront une décision en conséquence.

Il relève que le public peut regretter de ne pas accéder aux études achevées, mais le droit ne l'impose pas à ce stade.

⇨ **Grégoire MILOT – Animateur**

Il répond sur ce point en indiquant que le boitage a été fait par un prestataire et que ce type de remarques arrive malheureusement régulièrement mais qu'il n'est pas possible de contrôler la bonne réalisation et le boitage dans toutes les boites aux lettres.

⇨ **Réponse de Jean-Pierre LHONNEUR – Maire de Carentan-les-Marais**

M LHONNEUR rappelle que les terrains sont depuis longtemps ciblés pour accueillir une zone industrielle ou artisanale, comme il a été fait de l'autre côté du rond-point.

Lorsque les porteurs de projet ont cherché un site, la mairie a proposé ces terrains, qui ne sont pas encore classés en zone à urbaniser de manière industrielle, il faut lancer une procédure, avec dans un premier temps une concertation pour la modification du PLU.

Si ce n'était pas le projet Hommage aux Héros, un autre projet pourrait s'y implanter demain.

M LHONNEUR précise qu'en gestion de collectivités, il n'est pas de son ressort de faire un appel à projet pour proposer l'implantation d'une activité industrielle par exemple et cela se fait en fonction des opportunités qui viennent par les promoteurs qui, lorsqu'ils ont une idée, vont voir les collectivités pour trouver des terrains.

Sur l'achat du terrain, M LHONNEUR précise que les terrains sont achetés par la ville et seront loués à Hommage aux Héros à un prix qui couvrira le remboursement de l'emprunt, pour que ce soit indolore pour la collectivité.

Intervention 10 - Anonyme

Habitante de Carentan participe pour la 1ère fois à une réunion de ce type et indique tomber des nues. Elle est fille d'agriculteur et comprend donc le problème des terres agricoles mais estime que 30ha, cela la fait sourire et demande si entre Ouistreham et Sainte-Marie s'il y a beaucoup d'agriculteurs qui sont malheureux parce qu'il y a un musée qui attire les touristes.

Elle estime que tous les agriculteurs sont contents et profitent de ces musées et de l'affluence des touristes. Ils en profitent pour rénover leurs granges pour les louer, les commerçants en profitent également.

Elle pense qu'il s'agit d'un manque d'ouverture de la part des habitants.

Intervention 11 - Aurélien MARION – Agriculteur

Il revient sur le financement puisque le maitre d'ouvrage a indiqué qu'il sera minoritaire et que ce seront les fonds d'investissement qui seront majoritaires dans l'entreprise et regrette qu'il ne soit pas possible de les rencontrer puisque le maitre d'ouvrage parle beaucoup d'éthique, de respect et de l'histoire, mais l'évolution du projet dépendra des investisseurs puisque ce sont bien les actionnaires qui décident si le conseil d'administration reste en place ou pas et le maitre d'ouvrage devra donc être en phase avec les actionnaires majoritaires.

Comment le maitre d'ouvrage pense-t-il faire face à des fonds d'investissements qui eux auront des objectifs de rentabilité plus importants et dont l'objectif est de faire de l'argent, mais pour qui les notions d'éthique et de respect seront probablement secondaires ? À ce titre, il rappelle que le principal fonds d'investissement a été sanctionné par l'autorité des marchés financiers.

Il réinterroge sur la taille de la tribune de 2000m2 alors que pour accueillir 1000 personnes, il ne faut que 800m2 et le théâtre pourrait donc être plus petit. Selon lui l'autorisation de demande d'ouverture d'un établissement recevant du public est donné par le préfet lorsqu'elle est adossée à un permis de construire et c'est bien cela qui déclenche la réalisation d'une étude d'impact environnemental, mais si plus tard, les fonds d'investissement veulent rentabiliser le spectacle en augmentant la taille du projet, il n'y a pas dans ce cas d'étude environnementale. Il se demande quelle est la limite physique en places assises de la tribune.

⇨ **Réponse de Clément BLANCHET – Architecte du projet**

L'architecte précise que le théâtre ne pourra en aucun cas accueillir plus de places assises que le règlement ne l'autorise et ce qui sera décrit au permis de construire, c'est à dire 1000 places.

Il complète en indiquant que le théâtre comprendra des coursives, des locaux techniques, des toilettes, une scène, ce qui nécessite cette surface de 2000m2.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage confirme ce qui a déjà été dit, c'est à dire que les porteurs du projet seront effectivement dilués dans le capital, les fonds d'investissement seront majoritaires au capital. Il y aura un pacte d'actionnaires entre les investisseurs et les porteurs de projet. Les investisseurs

gèreront le conseil de surveillance et les porteurs du projet gèreront le directoire. Un accord très clair sur le contenu du spectacle et sur la présence d'un comité d'éthique et ces investisseurs sont persuadés que ce spectacle ne peut être une grande réussite que s'il est éthiquement irréprochable.

Intervention 12 - Laurent BEAUVAIS - Conseiller Régional

Il relève les propos d'une participante précédente en estimant qu'il y a probablement un choc culturel, voire un choc sociétal entre les participants.

Il interroge le maitre d'ouvrage sur l'association Hommage aux Héros qui semble avoir un rôle important pour le village des pavillons et qui gèrera une somme d'environ 20 millions pour des constructions qui semblent complémentaires et auront un rôle à jouer dans le projet, dont un pavillon des savoir-faire, soutenu par la Région, ce qui n'a jamais été annoncé aux conseillers régionaux par le Président de la Région Normandie. IL souhaiterait en savoir plus sur cette association et notamment sur son président dont il lui semblerait utile que son nom soit communiqué.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage rappelle que l'association sera de type loi de 1901 à but non lucratif. Cette association aura un président qui est un militaire de haut rang dont le nom ne peut pas être communiqué à ce stade puisqu'en tant que militaire, il faut que le chef d'État-Major des armées (CEMA) donne son autorisation, puis que le ministre donne son autorisation.

A ce stade, le CEMA a donné son autorisation, il ne manque que la validation du ministère qui est espérée rapidement. Bien évidemment, dès qu'il sera nommé, il prendra la parole et dira ce qu'il veut faire de cette association. Il rappelle que la société Hommage aux Héros sera minoritaire dans cette association qu'ils ne souhaitent pas diriger.

Il précise que s'il pouvait communiquer son nom, il le ferait de bon cœur, ce serait dans l'intérêt de tous de partager cette information, mais elle est soumise à des procédures militaires incontournables.

Intervention 13 - Anonyme

Elle indique avoir interrogé des élus du Sud Manche, dans le Calvados et ce qui l'a frappé, c'est que ces élus ont très peu d'informations sur ce projet. Elle reprend un propos entendu à Arromanches qui disait que la Normandie était baignée de lieu de souvenirs, et elle estime que faire un spectacle sur la guerre en cette période de guerre en Ukraine, cela lui pose un problème d'un point de vue éthique.

Enfin, il lui semble que ce spectacle qui se veut pour les jeunes leur tourne le dos complètement et qu'il s'agit d'un spectacle du monde d'hier.

Intervention 14 - Gilles DETERVILLE – Conseiller Régional

Il indique être très impatient de voir le rapport du garant qu'il suppose fidèle de tout ce qui a été entendu de façon contradictoire.

Il évoque les porteurs du projet, originaires du monde du spectacle et businessmen également, mais indique sentir que ce projet est là pour faire de l'argent.

Il évoque le fait que le projet est critiquable sur plusieurs aspects, l'environnement, les terres agricoles, la gestion de l'eau.

Il estime que ce projet est énergétivore et qu'il le sera également en matière de consommation d'eau.

Il pense que ce type de projet doit être un aménagement réversible, pour que si le projet ne fonctionne pas, il ne reste pas une friche inesthétique, ni un mauvais coup pour le parc naturel des marais du Cotentin.

Il ajoute que le territoire n'a pas attendu ce projet pour honorer la mémoire des combattants ayant perdu leurs vies, avec une quarantaine de musées de tailles différentes. Il estime qu'il pourra y avoir une perturbation de l'écosystème des musées avec ce nouvel arrivant et ses objectifs de 600 000 visiteurs. Il estime que le Mémorial de Caen, qui a évolué dans le temps, répond totalement aux besoins de parler à l'intelligence des jeunes et non pas à leur émotion, dont il se méfie. C'est une valeur noble, mais qui peut parfois faire passer à côté de l'essentiel.

Enfin, il relève que le maitre d'ouvrage indique faire ce projet pour les jeunes, mais il ne voit pas beaucoup de choses sur les aspects pédagogiques.

Intervention 15 - Danielle DUBOSC – Ancienne responsable de la promotion de la Normandie au Comité Régional du Tourisme à Évreux, directrice de l'office de tourisme de Caen pendant 10 ans, ayant fait la promotion du mémorial de Caen aux Etats-Unis avant son ouverture, puis au Pays de Falaise, puis à son compte en tant que guide sur les plages du débarquement.

Elle souhaite indiquer qu'en 15 ans comme guide sur les plages du débarquement, elle n'a accueilli que 2 allemands. Certes ils viennent voir les cimetières, mais ce n'est pas la clientèle principale de la Normandie, qui est plutôt composée des Américains et des Anglais.

Selon elle, c'est un projet formidable, d'autant que ce n'est pas de l'argent public et elle pense que ce projet est fabuleux et elle le soutient avec force.

Intervention 16 - Alban – Ostréiculteur

Il relève que l'activité humaine a supprimé 50% du vivant sur terre en 50 ans, qu'il s'agisse des poissons, la faune ou la flore. Il indique que l'homme est sédentarisé depuis 11 000 ans et qu'en 50 ans, il a supprimé 50% du vivant sur terre. Selon lui, c'est ce type de projet qui prétexte que la mémoire est en péril alors qu'elle ne l'est pas, qui fait que le vivant disparaît.

Il ironise en remerciant les élus qui soutiennent le projet de vouloir sauver l'argent, mais il pense qu'il faudra sauver le vivant en premier.

⇨ **Réponse du maître d'ouvrage**

Le maitre d'ouvrage réagit en indiquant trouver les débats passionnants et en prenant l'exemple de sa fille avec laquelle il peut avoir ce type de débat. Il s'étonne toujours que les avis soient aussi manichéens : pourquoi faut-il opposer la défense du vivant avec la défense du progrès. Il pense qu'effectivement des commentaires sont vrais, le passif n'est pas terrible, mais il se demande ce qui est proposé à la place. Il rappelle que la France est un grand pays de droit, avec des règles et des lois et qu'il n'est pas possible de faire un projet contre la loi et les règles. Et c'est d'ailleurs l'intérêt du projet de les respecter.

Intervention 17 - Anonyme

Elle indique être venue vivre dans le Cotentin pour bien vivre et pense que le Cotentin est une poubelle puisqu'il y a une centrale nucléaire et elle estime qu'il va se faire imposer un Puy du Fou.

Elle estime que l'on n'est pas au moyen âge, mais que l'on doit protéger cette région où il fait si bon vivre et indique être choquée par ce qu'elle a vu et entendu dans le comportement des intervenants, le manque d'objectivité dans les propos du garant et trouve que cette concertation est une parodie.

Intervention 18 - Louise AUBERT – Représentante du collectif Baie du cotentin, nature et mémoire préservées et de l'association baie vivante et solidaire

Elle précise que cette association s'est constituée pour interroger tous les projets qui peuvent voir le jour sur le territoire et ce projet Hommage aux Héros les inquiète et sur lequel ils ont peu d'informations.

Elle dresse son bilan de la concertation, tant sur le fond que la forme.

Sur la concertation, elle rappelle qu'elle n'a aucune valeur contraignante pour le maitre d'ouvrage, mais elle a au moins permis d'avoir un espace de discussion et d'échanges entre toutes les parties prenantes (maitre d'ouvrage, élus, habitants, …).

Elle estime que les réponses données, quand elles sont données, restent très évasives. Elle estime qu'il y a de la condescendance dans les réponses du maitre d'ouvrage et des élus et trouvent que les élus parlent parfois du projet comme s'ils en étaient les porteurs du projet.

Sur le projet, elle indique qu'il reste surdimensionné, une construction énorme pour un usage unique. Elle propose au maitre d'ouvrage d'utiliser le théâtre de Carentan pour faire son spectacle. Ce projet privé à but lucratif avec surtout une utilisation mercantile de la mémoire, ce qui est dit et répété.

Elle estime que ce n'est pas un hommage mais un outrage à tous ceux qui sont tombés pour libérer l'Europe du nazisme.

Elle pense également que les jeunes qui sont ciblés par ce projet ne sont pas nécessairement passifs, mais ils sont capables d'être actifs dans des projets sur le devoir de mémoire.

Sur les études, elle pensait qu'elles été faites à la légère, mais se rend compte que durant la concertation, elles ne sont pas finies, ce qui limite les informations.

Ce projet, selon elle, artificialise encore des terres agricoles alors que la montée des eaux en fera perdre et il faut donc prioriser les projets.

Elle aimerait avoir des informations sur le bail emphytéotique de 99 ans que la mairie va offrir au promoteur et se demande ce qu'il se passera sur le site après l'exploitation et quand ce sera une friche dans 10 ou 20 ans. Est-ce que ce sera la collectivité qui paiera la désartificialisation du terrain qui peut prendre du temps et couter cher ?

Ce projet va à l'encontre des enjeux de souveraineté alimentaire, de souveraineté énergétique, de ressource en eau, du maintien de la biodiversité, d'une économie locale et solidaire, d'un aménagement équilibré entre ville et campagne.

Enfin, elle pense que ce projet est loin d'être une priorité puisqu'il vient surcharger l'écosystème de musées sur le territoire.

Ce projet vient utiliser 30 hectares sur une réserve de 100 hectares voulue par le SCOT, dans les 25 prochaines années, ce qui implique que cela empêche d'autres projets qui pourraient être plus utiles.

Elle conclut en indiquant que les avis importent peu aux porteurs du projet. Elle s'adresse finalement aux élus locaux, plutôt qu'aux porteurs de projet, espérant qu'ils sauront prendre en compte les avis mitigés des habitants, des communes environnantes et également d'élus.

Elle rappelle que rien n'est joué sur le projet. Si cette concertation ne sert à rien, en revanche, les autorisations légales ne sont pas encore obtenues et il faudra approuver le PLU, le SCOT et le PLUI qui sont des documents de planification d'aménagement du territoire et que les élus et habitants ont un rôle à jouer.

Elle indique d'ailleurs que la concertation sur le PLU va débuter et qu'il faut que les gens se mobilisent.

Enfin, elle invite tous les opposants à se lever pour se faire entendre et se faire voir et dire non à ce projet.

Environ 40% de la salle se lève en opposition au projet

Intervention 19 - Anonyme

Elle indique connaître de nombreux maires des communes autour du projet et dans la Normandie et s'interroge pour savoir s'il serait possible de faire dialoguer les opposants, les soutiens et les maires des communes, notamment des petites communes et les porteurs du projet.

Selon elle, une idée importante concerne la résistance française qui a fait honneur aux femmes, enfants et résistants de France, sans laquelle le Débarquement aurait été retardé et la Bataille de Normandie aurait été très difficile.

Elle souhaite notamment que l'on mette de l'amour dans le projet.

Intervention 20 – Anonyme

Elle débute en indiquant faire partie de la majorité silencieuse. Selon elle, l'émotion est très importante, au contraire de ce qui a été dit. Selon elle, lorsqu'elle a interrogé ses enfants qui ont été au Mémorial de Caen en CM2, ils lui répondent qu'ils ont passé leur temps à répondre à un questionnaire car il y a finalement trop d'informations dans lesquelles ils se sentent noyés.

Elle précise croire fortement dans l'alchimie de l'image et du son, puisque lorsque l'on n'a pas les clés pour comprendre l'histoire lorsque l'on est enfant, ces supports sont intéressants.

Elle se souvient d'un professeur d'économie qui les marquera à vie : un voyage en Pologne à Auschwitz, lieu où selon le professeur tout commence et tout finit.

Ce voyage a touché à son émotion et elle croit en tout ce que peut véhiculer un spectacle et elle encourage les porteurs de projet à poursuivre le projet.

Intervention 21 - Anonyme

S'exprimant en tant que jeune, il estime que le projet est une attraction indécente qui n'est pas nécessaire pour comprendre l'histoire. Selon lui, les jeunes lisent des livres, écoutent des historiens, vont en cours… et s'instruisent et se politisent en connaissance de cause.

Il pense qu'il ne faut pas glorifier la guerre par un spectacle sur lequel le maitre d'ouvrage fait de l'argent.

Il revient sur le contexte actuel avec de probables coupures d'électricité durant l'hiver et s'étonne de la construction du projet qui consommera la même énergie qu'un centre commercial de 10 000 m2. Il relève qu'à une époque où tout le monde doit fournir des efforts, ce projet est donc hors sol.

Il poursuit en revenant sur l'été très chaud et sur la pénurie d'eau qui en a découlé, il évoque le GIEC Normand qui regroupe des scientifiques qui ont fait un travail de prospective sur la Normandie à l'horizon 2050, 2075, 2100, etc… les résultats montrent que la Normandie ne sera absolument pas épargnée par ces épisodes de chaleur.

Il souligne que l'on va sortir du climat qui a permis l'invention de l'agriculture, impliquant que les paysans vont avoir plus de mal à produire des denrées alors que le maitre d'ouvrage artificialisera 20ha de terres agricoles en supprimant la biodiversité du site.

Il conclut en indiquant que les jeunes générations auront de la détestation pour des porteurs de projets insouciants et égoïstes.

Selon lui, de nombreuses personnes présentes sont conscientes de ces enjeux mais il estime que ce projet privé est inutile, indécent, polluant, qu'il est imposé et cela traduit selon lui une illusion de démocratie et ironise sur le fait que durant ces réunions, les participants se limitent à écouter ou échanger de manière constructive !

Il regrette de ne pas avoir de pouvoir politique de décision alors que ce projet va impacter les populations locales. Il invite tous les opposants du projet à se rassembler et se concerter dans la contre-concertation organisée à l'extérieur de la salle.

Intervention 22 – Anonyme

Il remercie Charles Norman SHAY de sa présence mais surtout de s'être battu pour la France et pour des générations et il indique qu'une partie de sa génération demande que ce projet soit abandonné car selon lui, rendre hommage aux vétérans, c'est se rendre sur les tombes et comprendre leurs sacrifices.

Intervention 23 - Marie-Pascale LEGRAND – Logeuse de Charles NORMAN SHAY

Elle indique que l'intervention précédente est biaisée. Elle s'étonne du ton utilisé lors de cette réunion et s'étonne que personne n'a parlé des vétérans. Elle estime que ce projet a pour objectif de rendre hommage aux combattants décédés, mais également aux vétérans encore en vie. Elle regrette qu'aucune intervention n'ai eu pour objet de rendre réellement hommage à ces héros.

Selon elle, il est grand temps d'entendre leurs témoignages, et pour s'être occupée de beaucoup de vétérans depuis 1984, elle indique qu'ils ont vécu la guerre différemment et ont des ressentis différents.

Elle souligne que ce qui unit tous les vétérans qu'elle a rencontrés c'est que le sacrifice de leurs camarades ne soit jamais oublié et regrette que ce point n'ait jamais été évoqué lors des interventions.

Elle comprend et respecte toutes les opinions. Elle relève que ce projet va créer de l'activité économique sur le territoire. Elle est convaincue que ce projet sera irréprochable sur le plan historique et elle encourage le maitre d'ouvrage dans son projet et est persuadée du succès de ce projet.

Elle conclut en estimant que ce projet peut être dérangeant car il diffère de ce qui se qui se fait habituellement.

Elle pense qu'en regardant les choses de manière objective, ce projet ne va pas changer la planète, mais s'il permet de faire naitre chez les jeunes et les moins jeunes l'envie de découvrir et d'en apprendre plus sur les autres sites de la région, ce sera gagnant pour tout le monde.

Intervention 24 - Emmanuel ALLAIN – Propriétaire du musée D-Day Expérience

Il souhaite rebondir sur l'intervention précédente et s'étonne lorsqu'il voit dans la presse que les vétérans sont contre le projet et se demande « quels vétérans ? ». Il se demande si ceux qui tiennent ces propos connaissent vraiment des vétérans, au-delà de les avoir croisé et salué à une commémoration. Il prend l'exemple de Léon Gautier, mais en rappelant qu'à Arromanches il a dit qu'il était pour le projet.

Il rappelle qu'il n'est pas normand et qu'il est venu en Normandie par passion et pour honorer tous ces hommes. Dès son plus jeune âge, il a passé de nombreuses périodes aux USA, chez les vétérans avec qui il a passé du temps pour discuter, écrire des ouvrages sur l'histoire, etc.

Il confirme que les vétérans l'ont encouragé à écrire des ouvrages sur ce qu'il s'est passé, à ouvrir un musée pour ne pas oublier leurs camarades.

Il indique que le projet Hommage aux Héros lui fait penser au Mémorial de Caen qui a fait un tollé général lorsque ce projet est né, estimant qu'il allait cannibaliser les autres musées, alors que finalement, après son ouverture, il n'y a jamais eu autant de monde en Normandie. Il estime que c'est le même scénario avec Hommage aux Héros.

Il rappelle que lorsque son musée a ouvert en 2005, il y avait 2 musées (Musée du Débarquement à Utah Beach et musée Airborne de Sainte-Mère-Église) et il ne pense pas que ces musées aient fait moins d'entrées, au contraire. En effet, il pense que les gens ne se déplacent pas pour aller voir un musée à 100km, mais qu'ils peuvent faire 200km pour aller voir 5 ou 6. C'est selon lui le même principe que les zones commerciales ou les garagistes qui se regroupent au même endroit.

Il indique avoir toujours été favorable au projet depuis qu'il en a eu connaissance et a encouragé les élus locaux pour que ce projet voit le jour à Carentan.

Il souhaite également parler d'argent et indique qu'Hommage aux Héros est un projet privé, comme le sien et fait remarquer aux porteurs de projet qu'ils n'auront le droit à rien, aucune aide ou subvention, contrairement aux musées publics qui touchent des subventions. Il souhaite aux porteurs de projet de faire de l'argent pour rembourser l'investissement. Il compare avec le village d'Oradour sur Glane qui autrefois se visitait gratuitement et qui désormais a un visiteur center qui coute 7,80€ par entrée ou à Auschwitz où le prix d'entrée est de 85 euros.

Concernant la légitimité du projet, il indique qu'il faut prendre en compte que la concertation se fait en Normandie avec des normands qui ont été baignés dans l'histoire du Débarquement depuis leur enfance. Ce qui implique que pour les normands, le Débarquement et la Bataille de Normandie sont des évidences. Mais il se demande si les normands connaissent aussi bien la date de Waterloo ou qui connaît la bataille de Gettysburg de 1863, cela sera plus compliqué.

Il indique être dans le tourisme de mémoire depuis plusieurs années et rencontrer de nombreux visiteurs et s'étonne quand :

- Il interroge une classe de 5ème venant de Bordeaux sur qui commandait le Débarquement de Normandie, les réponses ont été le Caporal de Gaulle, le Général Obama ou Enzo Lower ;
- Un enfant de 15 ans se promenant dans le musée avec sa grand-mère, passant devant un drapeau nazi demande ce qu'est ce drapeau ;
- Quand parmi 2 dames se promenant l'une dit « Je ne savais pas qu'ils s'étaient battus après le 6 juin » ;
- Quand un touriste américain s'étonne qu'il y ait aussi des Canadiens qui ont débarqué le 6 juin et pas uniquement des Américains ;
- Quand une touriste allemande veut des informations sur le plus grand général allemand et qu'elle nomme le général Patton.

Tous ces exemples montrent, selon lui, qu'il y a beaucoup de travail à faire et qu'un projet comme Hommage aux Héros est tout à fait légitime.

Intervention 25 - Yves PILON - Architecte

Il trouve que la consommation d'électricité est considérable à une époque où le gouvernement appelle les citoyens, les organisations de spectacle et de culture à faire des économies d'énergie et où les prix de l'électricité sont extrêmement volatiles, il pense que le maitre d'ouvrage prend également un gros risque financier.

Concernant l'architecture, il relève que Clément Blanchet a évoqué plusieurs fois une « architecture qui vient se lover dans le paysage ». C'est selon lui séduisant, mais en voyant les dimensions du

théâtre, le circuit linéaire, les talus sur les côtés, il estime que cela ne vient pas, pour lui se lover dans le paysage.

Il revient sur les matériaux biosourcés et au regard des vues du projet, cela lui semble être en verre, métal, béton et donc pas tellement biosourcés.

Il indique avoir été sur le site internet de l'architecte et n'y avoir vu aucun matériau biosourcé dans ses projets, malgré leurs qualités.

Il estime que l'on devrait parler de greenwashing pour ce projet, puisque le projet ne s'intègre pas dans le paysage, les matériaux ne seront pas biosourcés, ni locaux.

⇨ **Réponse de Clément BLANCHET – Architecte du projet**

Il indique que toute l'opération, des lobbys d'accueil aux espaces servants seront construits en bois, filière sèche, sans colle avec assemblages simples, robustes, préfabriqués et démontables.

Par ailleurs, concernant l'ensemble des éléments servants sur les côtés, il réinterprète l'architecture simple dans des logiques de baraquement avec des procédés constructifs simples. Quand il évoque le fait que le théâtre et l'expérience viennent se lover dans le paysage, ce n'est pas pour lui une simple idée, mais bien le résultat de toutes les études environnementales, écologiques, faune/flore, sur les haies dont certaines vont être recréées pour retisser un paysage. L'objet architectural vient ensuite s'insérer dans ce paysage. Il indique que l'architecture du théâtre reprend les codes du camouflage et le projet cherche à coexister avec le territoire.

Intervention 26 – Guillaume HEDOUIN – Conseiller Régional

Il indique que dans la liste des enseignements du garant, il manque la problématique du logement qui a déjà été évoquée et qui doit être traitée.

Il évoque le programme « notre littoral pour demain » qui préconisait de faire des réserves foncières pour s'adapter aux changements sur le littoral. Il n'est pas question, pour lui, de mettre en concurrence un projet touristique avec la capacité à se loger ou déplacer des activités qui seront nécessaires et qui devront être déplacées depuis le littoral.

Concernant la mémoire, il évoque un sondage sur la mémoire de la Shoah, dans lequel 83% des jeunes sont au courant de ce qu'est la Shoah et ils l'ont appris par l'école qui est le premier vecteur d'enseignement.

Il estime qu'il ne faut pas dire que ce spectacle va éduquer les jeunes, selon lui, ce spectacle ne va pas éduquer grand monde, sur le nombre des élèves qui doivent apprendre chaque année ce qu'est la guerre ou la paix.

Il signale qu'il y a une opposition artificielle disant que si l'on est contre le projet, on serait contre les vétérans, ou contre la mémoire de la guerre, ce qu'il réfute. Il précise avoir vu l'évolution des commémorations depuis 1994 et la présence des vétérans qui a évolué vers les gens qui se déguisent en GI et il craint que l'on finisse par transmettre aux jeunes une image très artificielle des soldats.

Concernant l'utilisation de 30ha de réserves foncières, il se demande comment cela est possible d'utiliser une telle surface alors que l'on est contraint par les zones humides. Il comprend que quand le projet a été lancé il y a quelques années, cela n'était pas autant à l'ordre du jour, mais aujourd'hui, cela ne lui semble plus possible.

Enfin, il reconnaît que si rien n'oblige le maitre d'ouvrage à publier l'intégralité de ses études, rien ne l'empêche de publier les résultats et permettrait d'être à une égalité de traitement lors de cette concertation.

Intervention 27 – Pierre VOGT - Conseiller Régional

Il indique tout d'abord que l'assemblée régionale ne s'est pas exprimée, mais qu'il soutient le projet en tant qu'élu de la majorité. Il soulève que si les impacts sont un vrai sujet à traiter, il relève le propos des opposants qui disent que ce projet est de mauvais goût et à l'écoute des porteurs du projet, il se dit convaincu du contraire. Ce projet de spectacle aborde, selon lui, le sujet avec beaucoup de délicatesse et d'attention et il souhaite partager cette conviction.

Intervention 28 - Anonyme

Elle pense qu'un projet de ce type n'a pas d'impact sur la construction de la paix. Le sujet de la seconde guerre mondiale est le sujet le plus exploité dans les films, les jeux vidéo ou les bandes dessinées, etc. Or aujourd'hui, la guerre continue.

Elle indique que dans l'éducation nationale, des dispositifs sont mis en place depuis des années pour travailler sur ces sujets, comme le Conseil national de la résistance et de la déportation qui fait travailler des élèves partout en France. Elle rappelle qu'il y a partout en France des lieux de mémoire et de souvenir liés à la seconde guerre mondiale et elle pense qu'aucun français n'est épargné par ce qu'est la seconde guerre mondiale.

Pour conclure, elle estime que ce projet est financé par des fonds d'investissement privés en faisant le sacrifice de la terre lui paraît aberrant. Elle estime que les collectivités ont un rôle à jouer en matière d'éducation (Département pour les collèges, Région pour les lycées…) et c'est ce dont ont besoin les jeunes : avoir des collectivités qui s'engagent pour le maintien des classes et des établissements et non pour soutenir des projets de ce type qui sont d'énièmes formes de consommation.

5. LES SUITES DE LA CONCERTATION

Le maitre d'ouvrage indique les prochaines étapes de la concertation :

- Le garant va rédiger son bilan et le maitre d'ouvrage y apportera des réponses et ces documents seront publics et mis en ligne sur le site de la concertation ;
- Le maitre d'ouvrage va finaliser les études ;
- Il déposera ensuite sa demande d'autorisation environnementale et de permis d'aménager ;
- L'enquête publique aura lieu au printemps 2023 avec l'ensemble du dossier et l'ensemble des études ;
- Le permis d'aménager arrivant après l'enquête publique ;
- Et le lancement des travaux prévu à l'automne 2023.

Le maitre d'ouvrage s'engage également à maintenir les relations avec le territoire :

- En poursuivant l'information notamment via le site de la concertation ;
    - Par la mise en ligne de documents (bilan du garant, réponse du maitre d'ouvrage…) ;
    - Par la diffusion des actualités du projet ;
- En maintenant les contacts avec le territoire : élus, acteurs économiques, associatifs, éducation/formation… ;
- En organisant des réunions d'échanges ponctuelles en fonction de l'avancée du projet.

Le maitre d'ouvrage souhaite remercier les participants pour leur présence, même si les avis s'opposent. Il indique entendre et comprendre les inquiétudes et conclut en lisant une citation qui correspond bien, selon lui, au projet : « Un héros est une personne ordinaire qui trouve la force de supporter et de persévérer en dépit d'obstacles écrasants » et c'est bien de cela que le projet parlera.

6. CONCLUSION

Laurent DEMOLINS – Garant – Conclusion

Il indique qu'il aurait dû commencer la réunion en citant Talleyrand qui disait « tout ce qui est excessif est insignifiant ».

Il rappelle que le rôle du garant dans son bilan n'est pas de dire si le projet est bien ou pas et s'il doit se faire ou pas, mais il est de rapporter ce qui a été dit.

C'est selon lui un challenge puisqu'il y a eu de nombreux avis divergents, avec parfois du mal à accepter la contradiction ou de respecter les avis contraires.

Il observe que selon lui, une partie du public était à l'écoute quand une autre partie l'était beaucoup moins. Il regrette qu'une partie du public se soit souvent placée dans une situation de posture sans vouloir écouter les avis contraires.

Il remercie le maitre d'ouvrage pour sa patience, sa mesure, sa volonté d'informer, même s'il est conscient qu'il attend encore des informations et que celles-ci seront fournies d'ici quelques mois dans le dossier de demande d'autorisation environnementale.

Il rappelle que le rapport sera établi sous un mois, que le garant demandera des choses au maitre d'ouvrage et lui fera également quelques recommandations.

En effet, si le maitre d'ouvrage envisage de poursuivre son projet, il considère que les échanges avec le public devront être poursuivis pour que le porteur du projet, forts des éléments nouveaux et complémentaires qu'il pourra porter à la connaissance du public.

Le garant indique que, par exemple, il proposera qu'il y ait 1 ou 2 réunions par an pour continuer d'informer le public.

L'animateur conclut en remerciant l'ensemble des participants pour leur participation à cette dernière réunion.

Numéro	Observation	Réponse aux observations
1	Test de dépôt	/
2	Halte au projet pharaonique consommateur d'énergie et donc pollueur par sa conception, son fonctionnement son impact environnemental (fragilisation des éco systèmes, nuisances sonores et visuelles pour les riverains des voies d'accès, betonnisation)	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Comme nous avons pu l'indiquer dans notre dossier de concertation, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement en respectant les zones humides, les haies et la biodiversité. C'est en ce sens aussi que nous travaillons à réduire notre empreinte sur la surface totale du terrain et à limiter ainsi notre présence sur la seule moitié de celui-ci. La partie non utilisée sera rendue à la nature afin d'en améliorer la biodiversité. De même, nous allons privilégier des matériaux biosourcés autant que faire se peut pour l'édification e nos bâtiments et nous allons recourir quand c'est possible à des revêtements permettant l'infiltration des eaux. Cela traduit notre volonté d'un site très éco-responsable. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
3	La guerre et le débarquement ne peuvent faire l'objet de spectacles, de parc d'attraction ou de loisirs. De nombreux musées de qualité existent déjà en Normandie sur le sujet et nous permettent de faire de l'histoire et de rendre hommage. Inutile donc de sacrifier encore une fois des terres agricoles pour la construction de ce projet inutile. Surtout à l'heure où la sécheresse et le dérèglement climatique rendent ces terres agricoles d'autant plus précieuses, et la stérilisation des sols par des constructions désastreuse. Les cimetières militaires et mémoriaux divers que nous croisons dans notre quotidien de normand nous permettent déjà de penser aux héros, de nous recueillir et de leur rendre hommage. Les vétérans, leurs familles et les familles des victimes ne semblant par du tout favorables à ce projet, cela constitue en soi l'argument premier pour mettre fin à ce projet.	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire et de visiter les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
4	Une réelle inquiétude en ce qui concerne l'impact environnemental de ce projet (bétonisation de terres agricoles, atteinte à la biodiversité, pollution liée au mode de transport utilisé par les visiteurs...). Un bilan carbone prévisionnel de ce projet Hommage aux Héros permettrait d'anticiper les conséquences néfastes d'un tel projet, pour les éviter et construire dès à présent des solutions durables au maintien de ce site. La réalisation d'un tel bilan carbone ou la mesure des impacts environnementaux de ce projet ont-ils été intégrés ? Quelles sont les actions envisagées pour limiter, voire réduire les conséquences néfastes d'un tel projet sur notre environnement (travail avec les professionnels de la biodiversité, choix de matériaux de construction plus durables, anticipation des déplacements des visiteurs en vélo ou en transport en commun, utilisation d'énergie renouvelable...) ?	Madame, Monsieur, Comme nous avons pu l'indiquer dans une précédente réponse, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement, des zones humides et de la biodiversité. C'est en ce sens que nous travaillons en rendant à la nature une moitié des 32 hectares du site, en aménageant en utilisant des matériaux biosourcé et des revêtements permettant l'infiltration des eaux pluviales. Concernant les modes de déplacement, une étude de trafic est en cours, mais le site choisi permet de répondre à ces sujets de mobilité douce avec une relative proximité de la gare. Nous étudierons également la faisabilité de la mise en place de navettes entre la gare et le site du projet. Dans tous les cas, toutes les études techniques seront mises à disposition dans le dossier d'enquête publique qui sera disponible au printemps 2023. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

5	Bonjour je trouve que la localisation du projet est totalement non pertinente et inadapté. Il serait beaucoup mieux d'avoir l'implantation de ce projet vers le reste des sites du débarquement à savoir vers Bayeux / Arromanches-les-Bains / les batteries de longue sur mer / colleville & Omaha beach : cela serait beaucoup plus pertinent pour bénéficier des infrastructures existantes (routes, hôtels , transport bus / train / avion, proxiite Caen) et faire fonctionner l'offre de commerces avoisinantes, déjà implantés : restaurant, artisanat.... Aller faire ce projet sur une zone vierge de 40 ans est un non-sens écologique et un surcoût financier, alors que une implantation plus adaptée vers Bayeux serait moins impactante.	Madame, Monsieur, Le choix du site d'implantation du projet Hommage aux Héros a été défini par une analyse territoriale multicritères. La recherche d'un terrain a été guidée, dans un premier temps, par la nécessité de trouver un site disposant des prérequis suivants, indispensables pour la bonne réussite du projet : - un terrain disponible d'une surface de 25 ha environ ; - un terrain disposant d'une bonne qualité de desserte par la route et le train, participant au rayonnement extra-régional du site. Ainsi, il a été priorisé une localisation à proximité d'un axe de circulation structurant et d'une gare ferroviaire ; - un terrain situé à proximité des plages du Débarquement ; - un terrain présentant le moins d'impact environnemental. Sur cette base, trois lieux ont été envisagés, situés à Bayeux, Blosville et Carentan-les-Marais. Le site envisagé à Bayeux, bien que disposant d'une superficie globale suffisante, ne permettait pas la réalisation d'une esplanade de près de 500m, ce qui rendait le site incompatible au regard des contraintes techniques du théâtre. Par ailleurs, l'enjeu du projet n'est pas seulement de créer une nouvelle offre mais bien de s'insérer dans un réseau de sites, et de créer une nouvelle polarité dans ce réseau. Or, la répartition géographique de ces sites montre une densité forte sur le Département du Calvados (notamment Mémorial de Caen, musée de la Bataille de Normandie à Bayeux, musée du Débarquement à Arromanches). L'implantation sur le territoire du Département de la Manche pour le projet Hommage aux Héros a donc été privilégiée afin de permettre un rééquilibrage est-ouest des sites de tourisme mémoriel, écartant ainsi le site de Bayeux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
6	Un projet qui comblera surement les nouvelles générations qui eux n'ont pas eu les récits familiaux de nos anciens. Pour que nos enfants se souviennent et puissent garder nos héros en mémoire....et donc leur rendre hommage en revivant ces moments... De plus créer aussi de l'activité dans la région. Bon courage à vous pour cette superbe aventure !	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
7	Je suis très interrogatif sur la pertinence d'un tel projet. La mémoire de ces événements est déjà présente activement dans notre région dans de nombreux musées et lieux de souvenir. Pourquoi créer un "puy du fou" du débarquement quand on connaît la genèse de ce projet et l'argent public englouti ? En outre, la création d'emplois potentiels est un leurre qui ne durera que le temps de la construction... et encore. La suite ne sera faite que d'emplois saisonniers ou stagiairisés. Ne confondons pas mémoire et business. A ma connaissance, aucun projet de ce type n'a existé ni à Verdun ni à Guadalcanal...	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. Nous vous précisons également que ce projet est entièrement porté par le maitre d'ouvrage sans financement public des collectivités locales et régionales. Concernant les emplois, ceux-ci ont été estimés durant la phase d'exploitation du projet à 250 emplois équivalent temps plein pour l'expérience et le village des pavillons et 122 emplois ETP en retombées touristiques indirectes pour la région (hébergement, restauration, services, achats...). Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

8	Ce projet est bien trop grand et ressemble à un parc d'attraction... Ça ne va pas du tout... Il faudrait un simple musée , ce serait mieux et plus respectueux. Cordialement.	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
9	Bonsoir Malgré toutes les explications cohérentes des promoteurs, je reste persuadé que ce projet n'a pas lieu d'être. Je crains qu'au fil du temps, celà ne se résume qu'à un "Puy du Fou ww2". Je "monte" en Normandie pour le D-day depuis 2001 et je ne peux que constater le changement d'état d'esprit de ces commémos. Sur Ste Mére Église, on voit la grande roue de la fête foraine se rapprocher du musée et du camp Geronimo. C'est certainement l'occasion de défouler les enfants après une visite du superbe musée Airborne et de l'église mais je trouve ça très limite... De plus, aux environs du 6 juin, la place n'est plus qu'odeurs de grillades et de saucisses ! Où est le devoir de mémoire ? Nous sommes aux antipodes de la sobriété et de la solennité du "côté Britannique" de Pegasus, Merville, etc...(pardon de ne pas nommer les autres). Heureusement, certains passionnés, certaines associations, font revivre le Souvenir de l'Histoire avec ses drames et ces actes héroïques au travers de marches, expos, reconstitutions... Alors, je m'interroge : A-t-on consulté les associations de vétérans ? A-t-on consulté les vétérans eux-mêmes concernant ce "nouvel outil de mémoire" ? Moi, en tout cas, je m'y oppose. Bonne soirée	Madame, Monsieur, Comme nous avons déjà pu l'indiquer, il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. Des contacts nombreux ont été noués avec des acteurs de la mémoire de cette époque. A titre d'exemple nous soumettrons le projet finalisé à l'avis du Comité du Débarquement et au Souvenir Français afin que la mémoire et l'honneur des soldats soient bien respectés. Nous avons également rencontré Nick Muller, président historique du World War 2 Museum, musée de référence sur la seconde guerre mondiale avec qui nous travaillons en bonne intelligence. Sans oublier le Mémorial de Caen qui a été le premier à être rencontré après la Région. L'avis, les remarques et l'expérience de Stéphane Grimaldi (directeur du Mémorial de Caen) ont été importants dans la construction et l'imagination de ce projet. Le travail se fait en lien étroit avec les équipes du Mémorial pour s'assurer de la véracité historique du projet et pouvoir conclure avec lui un partenariat le moment venu. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
10	Un non sens absolu sur le plan environnemental : encore des constructions et des routes et artificialisation des sols dans une zone naturelle qui ne demande rien . Comment les 600 000 visiteurs vont se rendre sur les lieux ? sûrement pas à vélo ! Va-t-on enfin comprendre que ces projets sont d'un autre temps et que notre planète n'en peut plus ? Sur le plan mémoriel : il existe déjà des lieux consacrés à la mémoire et l'histoire du débarquement, comme à Colleville sur Mer, à Caen , ... d'une haute qualité historique et documentaire et qui ne sont pas dictés par des intérêts financiers et privés comme ce projet. On peut s'intéresser à l'Histoire sans avoir besoin d'effets spéciaux et d'attractions mercantiles.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

11	Merci pour la concertation et la publication du dossier. Cependant, il manque des informations : composition des conseils scientifiques et pédagogiques et autres... Surtout quel choix d'aménagement du territoire : la Normandie dispose de plus de 50 musées liés au DDAY et à la Bataille de Normandie : quel choix régional mener face à cette diversité : aider toutes les structures existantes à évoluer, progresser pour une médiation plus adaptée face aux questions qui se posent du lien avec les générations ? Ou construire des nouvelles structures répondant aux enjeux posés ? En résumé, la Normandie semble oublier un pan de son histoire, celle de sa mémoire de la bataille au travers des musées, sites et autres lieux. Quel dommage de ne pas avoir une vraie ambition politique régionale pour travailler dans cette voie et aider les structures en place à évoluer !! Alors ce nouveau site répondra t-il aux défis de transmission ? Pour cela, où est l'étude fine des attentes des publics ? Pour cela, où est l'enquête menée auprès des acteurs du tourisme mémoriel qui ne se résument pas au Mémorial de Caen qui attirent finalement que peu de touristes.... Dossier incomplet !	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Enfin, toutes les études techniques (environnement, trafic, nuisances acoustiques...) seront disponibles dans le dossier d'enquête publique qui sera disponible au printemps 2023. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement ---- Hommage aux Héros
12	Donc si on comprend bien vous allez rayer de la carte des hectars de bocage pour nous expliquer sur fond de spectacle, le débarquement, ce que font tres bien les dizaines de musées existants sans en faire un cirque Seuls les plus naïfs ne comprennent pas qu'il s'agit là d'une histoire de gros sous..ni plus ni moins. Il faudrait surtout une belle enquête pour savoir qui va s'enrichir. Bref un.projet a fric inutile . Il y a tout ce qu'il faut sur l'ensemble de la côte normande pour appre dre le débarquement...nul besoin d'un spectacle ou d un cirque...	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est un projet financièrement porté par la société Hommage aux Héros à hauteur de 90 millions d'euros HT financé par deux sociétés d'investissement françaises et par des emprunts bancaires qui seront contractualisés avec des banques régionales. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
13	Bonjour, Ce projet n'est pas pertinent. La guerre n'est pas un spectacle et beaucoup de musées retracent déjà notre histoire. Investissez dans l'entretien et l'amélioration des sites existants.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
14	Pendant plus de 50 ans Carentan n' a jamais rien fait pour célébrer les malheureux qui sont venus se faire tuer chez nous, et d'un seul coup on découvre qu'ils peuvent rapporter gros, alors	Madame, Monsieur,

	on se précipite, en n'hésitant pas une seule seconde à bousiller le paysage et ruiner l'habitat animalier. Je trouve cela scandaleux et je suis résolument CONTRE.	Il ne nous appartient pas de juger les actions menées par les collectivités locales en matière de mémoire ces dernières années. Indépendamment de cela, ce projet nous semble répondre à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Notre projet veille également à être le plus éco-responsable possible au travers des principes de constructions détaillés dans le dossier de concertation disponible sur le site www.concertation.hommageauxheros.fr. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
15	Comment peut-on faire du fric avec ces batailles qui ont tuées tant de personnes, n'existe-t'il pas assez de films ou de musées qui relatent ces faits. Transformer ça en spectacle type "Puy du fou" je trouve ça irrespectueux envers tous ceux qui y ont laissé leur vies, sans parler de l'impact environnemental... Je suis donc totalement contre ce projet.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement ---- Hommage aux Héros
16	Bonjour je suis favorable à un tel lieu de mémoire mais très défavorable à retenir un lieu submersible (marais, montée des mers d'ampleur inédite à notre échelle). Je suis favorable à la préservation de l'écosystème actuel aussi fragile et précaire soit il à ce jour. Merci de prévoir un lieu accessible en bus de tourisme mais à partir de terres déjà construites. sans davantage attaquer le vivant ! L'impact socio économique n'est pas mesurable au détriment du vivant. nous compris.	Madame, Monsieur, Le choix du site d'implantation du projet Hommage aux Héros a été défini par une analyse territoriale multicritères. Nous avons indiqué les critères qui ont menées au choix de ce site dans la réponse à l'observation N°5. Par ailleurs, nous veillons dans la conception du projet à être les plus éco-responsables possible dans les principes de construction, en limitant également, autant que possible, l'artificialisation des sols. Cependant, nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
17	Projet qui mérite de relire l'info principale que vous lisez sur le site de présentation de cette société privée : ----------	Madame, Monsieur, Ce projet Hommage aux Héros comporte 2 Phases : - l'Expérience liée au spectacle immersif dans le théâtre de 1000 places ;

	La société Hommage aux Héros est une société par actions simplifiée dont le siège social est situé 7, place Gardin à Caen (14000). Créée en juin 2021, la SAS Hommage aux Héros a pour mission de développer et animer le projet Hommage aux Héros, grand documentaire vivant et immersif racontant l'histoire du Débarquement, de sa préparation à sa réalisation, et la Bataille de Normandie en 1944. La SAS Hommage aux Héros est majoritairement détenue par la société SAS Legaci Normandie dont le capital est égalitairement réparti entre les quatre porteurs du projet qui sont Richard LENORMAND, Stéphane GATEAU, Roberto CIURLEO et Régis LEFEBVRE. --- Croyez vous que les pays qui ont participés au débarquement avec les morts Anglais, Américains, Canadiens etc et même Allemands ne vont pas réclamer leur part du gateau. C'est un projet à mes yeux purement scandaleux à tous niveaux . Je suis né le 12 Juin 1944, je ne regarde que les films-reportages réels de l'époque, ce n'est pas du cinéma ou du spectacle. De plus les musées sont nombreux, c'est la qu'est le véritable devoir de mémoire à activer pour nos descendants.	- un village des pavillons dans lequel seront représentés les pays que vous citez (Etats-Unis, Angleterre, Canada et Allemagne). Selon nous, ce projet répond à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque, ne s'opposant donc pas aux autres moyens de transmettre la mémoire (musées, documentaires...), mais en étant complémentaire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant, par exemple, dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
18	Comment le projet peut accueillir 600 000 personnes par an alors que les musées n'arrivent qu'à attirer 200-250 000 visiteurs ? Comment le projet peut attirer 600 000 personnes alors que l'offre d'hébergement est dérisoire sur le secteur ? Si le projet aboutit mais que le nombre de visiteurs n'est pas suffisant, le site fermera sûrement ses portes,alors dans ça cas que deviendront les terrains?	Madame, Monsieur, Nous avons estimé, grâce à une large étude de marché réalisée en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne, que nous pourrions être capables d'attirer un public autre que celui du tourisme de mémoire traditionnel. En élargissant la base et en amenant des personnes à s'intéresser à ce sujet différemment, nous pensons pouvoir toucher 600 000 visiteurs par an. Concernant l'hébergement, il apparaît que si l'offre locale est faible, l'offre régionale répond quant à elle à ce besoin. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
19	Simplement scandaleux. Un hommage se fait dans le silence ,pas dans l'exploitation commerciale sous cou ert d'hommages. Imaginez faire la meme chose dans un autre pays où se deroulent actuellemet des guerres. Les femmes et hommes tombés pour la liberté ne sont pas des attractuons. This project is disgusting.Money on tombs. Shame on you.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
20	Je suis totalement pour ce projet	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

21	bonjour favorable à tout ce qui permettra aux jeunes générations de mesurer combien la guerre c'est la barbarie, dont la violence meurtrière n'est pas virtuelle il ne s'agit pas de faire de la guerre un spectacle, du moins pas plus que les parachutages, défilés, reconstitutions, films, etc. la plupart des opposants qui se sont exprimés ici sont des locaux assez âgés pour bien connaitre ces événements mais hors Normandie et pour les plus jeunes ce sera instructif en espérant une explication historique sur la montée du fascisme et du nazisme, et sans occulter les victimes allemandes militaires et civiles	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
22	Bonjour, Je lis "Sur les 32,5 ha du site, 15 ont été identifiés comme comprenant des zones humides." Je lis également "Le terrain sur lequel va s'implanter le projet, situé au nord-est de la commune de Carentan-les-Marais, comprend effectivement 32,5 ha de terres agricoles exploitées à 100 %. Cependant, suite aux premières études réalisées par le maître d'ouvrage, le projet ne devrait occuper que 16 hectares maximum de ce site". C'est gigantesque ! A l'heure où les hypermarchés ne trouvent plus leur public, n'est il pas temps de se questionner sur un tel projet ? en plus saisonnier ... et sur des mois aux aléas climatiques à impact humain, impact matériel, sur toute la biodiversité ... Par exemple est il prévu sur pilotis ? avec toits blancs et espaces ombragés îlotiers etc. La région compte des espaces musées remarquables et déjà internationaux comme le Mémorial à Caen. Il existe maintenant un musée des populations civiles à Falaise, et tous les sites des 3 départements .. bas normands ! Est ce essentiel pour les nationaux et les internationaux d'envisager un tel projet à l'heure des nouveaux risques en matière de transport individuel, mais aussi en livraison de matériels durant les chantiers prévus et pour la maintenance ultérieure. Une ouverture en 2025 ?! après plusieurs années de pénuries d'eau, de matériels (y compris le sable pour le béton), êtes vous sérieux ? la priorité n'est elle pas aux essentiels (nourrir la population et la loger, en optimisant le bâti existant, certainement en détruisant de nouveaux éco systèmes). Le Débarquement n'est pas un spectacle (et ce n'est pas les films et documentaires qui manquent), se projeter en Normandie déjà à 10-15 ans c'est préservé les lieux mémoriels actuels en intégrant les nouveaux aléas (cf. les terres qui repartent à la mer comme une partie de la Pointe du Hoc récemment) et en imaginant nos conditions de vies de demain et non celles des années 1970-1980 !	Madame, Monsieur, Comme nous avons pu l'indiquer dans notre dossier de concertation, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement. C'est en ce sens que nous travaillons en rendant à la nature une bonne moitié des 32 hectares du site, en respectant les zones humides et la biodiversité, en utilisant autant que faire se peut des matériaux biosourcés et utilisant des revêtements permettant l'infiltration des eaux pluviales. Comme vous l'indiquez, nous prévoyons effectivement la construction des pavillons en bois, modulaires, préfabriqués, probablement sur pilotis pour respecter le sol. Cela traduit notre volonté d'un site très éco-responsable. Par ailleurs, ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Enfin, nous prévoyons effectivement une ouverture en 2025, en espérant ne pas être contraints par les aléas de construction que vous évoquez. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
23	Les sites sont suffisamment nombreux pour rendre hommage aux soldats, aux héros de cette guerre, autant les valoriser ss accroître l'artificialisation des sols. Investisdons plutôt ds l'apprentissage de la solidarité, plutôt que la compétition, la force, le pouvoir ! Apprenons comment un peuple peut en venir à être complice d'un génocide décidé par la folie d'un psychopathe, afin d'éviter que l'histoire ne se reproduise ! Apprenons du passé pour modifier le présent.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. La création du village des pavillons comprenant 4 espaces réservés aux pays belligérants, (Etats-Unis, Angleterre, Canada et Allemagne) ce qui leur permettra de présenter l'analyse actuelle des conséquences du conflit, c'est à dire quel regard contemporain ils portent sur cette période historique. Ce village des pavillons sera un élément unique au monde - avoir les 4 pays au même endroit - présentant les enseignements qu'ils ont tirés de ce conflit. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

24	Un peu de respect et de quiétude pour une jeunesse qui est venue défendre un sol et une cause qui n'étaient pas les leurs... Ce projet est une insulte à leur mémoire.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
25	Je viens de passer une semaine en Normandie a visiter certains lieux de mémoire qui je dois le dire sont variés et nombreux. J'ai pris connaissance de ce projet dans la presse locale. Je suis TOTALEMENT contre ce projet. Je trouve qu'il serait malvenu, déplacé de vouloir créer un sorte de parc à thème sur le debarquement. Ou est le respect des jeunes qui sont mort sur les differentes plages dans ce parc? De plus certains lieux mériteraient un investissement pour les mettre en valeur (la batterie de Longues sur Mer par exemple) avant d'investir dans un e sorte de Disneyland sur le D-Day!!!!!!!!! Les personnes qui sont derrière ce projet feraient mieux de faire une visite dans tous les cimetières dans la region et après vraiment réfléchir.	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
26	Je suis Normand et POUR ce projet a haut but éducatif. Le mémorial de Caen c'était bien il y a 20 ans mais c'est complètement dépassé aujourd'hui.il fait se mettre au goût du jour pour continuer à transmettre ce qui c'est passé ici au futur générations.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
27	Inutile Il y a suffisamment de sites et de musées pour se remémorer, pas besoin d'un "cirque" pour comprendre ce qu'il s'est passé, ce qui serait en plus indécent .	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un « cirque », mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
28	Je suis totalement pour votre projet, je souhaiterais que l on réalise un murs des morts et disparus comme au mémorial de la guerre du Vietnam dans la capitale des États Unis, mais qui reprend les soldats de tous les belligérants et ceci dès l entrée du site,	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Concernant votre idée de mur des morts, nous vous invitons à vous rapprocher de la Région Normandie pour lui suggérer l'idée.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
29	Je suis contre ce projet qui n à q un but commercial en justifiant la mémoire des libérateurs	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement ---- Hommage aux Héros
30	Ce parc va assécher la fréquentation des autres musées et autres lieux. Carentan veut se tailler la part de l'Ours et c'est honteux. Ce projet mange des terres et insulte la mémoire. Au nom de l'histoire de cette terre, c' est un projet immoral pour de l'argent. Le DDay c est un circuit de lieux de mémoire et non un lieu concentré d'attractions.	Madame, Monsieur, Ce projet ne va pas, selon nous, à l'encontre des autres musées du territoire. Il nous semble être complémentaire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
31	J'ai 28 ans, je suis normand, et je me réjouis de ce projet. Il ne s'est pas passé une seule année de ma scolarité où nous n'allions pas visiter un musée lié à la 2ème Guerre Mondiale. Il me paraît nécessaire aujourd'hui d'apporter une vision plus moderne aux nouvelles générations, sans quoi l'intérêt disparaîtra.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
32	Je lis les différentes observations et je me rends compte d'une chose : beaucoup d'avis négatifs de la part d'une seule et même génération qui est âgée. J'ai 26 ans et je trouve que le monde dans lequel nous vivons a besoin, plus que jamais, d'être raconté. Ma génération, ainsi que celles qui nous suivront, ont besoin de connaître l'histoire de nos héros. Il faut savoir se réinventer et continuer la transmission. À mes yeux, ce projet réunit ces deux objectifs.	Madame, Monsieur, La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
33	Quelle belle manière de raconter l'histoire aux générations actuelles et futures. Je suis absolument pour ce projet qui réunit trois grandes promesses : partage, transmission et hommage.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
34	Inquiet de l'impact sur l'environnement ainsi que de la pollution de notre territoire par la venue massive de touristes. Je suis contre	Madame, Monsieur, Comme nous avons pu l'indiquer dans notre dossier de concertation, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement. C'est en ce sens que nous travaillons en rendant à la nature une bonne moitié des 32 hectares du site, en respectant les zones humides et la biodiversité, en utilisant des matériaux biosourcés et des revêtements permettant l'infiltration des eaux pluviales. Autre exemple, pour la construction des pavillons pour lesquels nous privilégions, des constructions légères, en bois, modulaires, préfabriqués, probablement sur pilotis pour respecter le sol. Cela traduit notre volonté d'un site très éco-responsable. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
35	Si quelques guignolos ont besoin de sensations fortes ils peuvent s'engager pour lutter en Ukraine contre les soviets du moment. En revanche transformer ces lieux de souffrance en club Mickey est une insulte aux vrais vaillants. ces pantalonnades pour blaireaux virtuels est un crachat lancé à la mémoire de ces gamins morts pour que des crétins aillent se prendre pour des héros en prenant pour tout risque celui de payer leur billet qui engraissera des porcs.	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un « club Mickey », mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Par ailleurs, nous nous attachons à répondre avec sérieux et respect aux soutiens comme aux opposants au projet. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
36	Je suis contre. Projet inutile et qui risque de nuire à la compréhension historique. A nouveau, il est fait appel à l'émotion plutôt qu'à la réflexion. Il y a pléthore de sites sur le D-Day en Normandie, de qualité inégale. Ce nouveau projet paraît orienté vers un but lucratif. L'esthétique semble peu avenant. Un "Puy du Fou" de la Seconde Guerre mondiale n'est pas une bonne idée pour l'environnement de Carentan, ni pour l'Histoire qui n'est pas un prétexte à spectacle. Les Mémorial de Caen et de Falaise, ainsi que les cimetières militaires suffisent amplement. Et surtout, que l'on ne ressorte pas l'argument des emplois éventuels.	Madame, Monsieur, Ce projet ne va pas, selon nous, à l'encontre des autres musées du territoire. Il nous semble être complémentaire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
37	Hommage aux héros " et " spectacle ". Vous ne trouvez pas que ça sonne faux, factice, artificiel. Les héros comme vous les appelez étaient des hommes qui ont fait leur part de la guerre alors que d'autres ne faisaient rien. Ils ont été broyés. Et vous voulez en faire des personnages de fiction ? Brachetti et comédie musicale ou cirque du soleil...NON pas EUX, Mesdames et Messieurs les politiques ou élus. Denoncourt et Roy, professionnels de spectacles divertissants pourquoi pas ? Se divertir est important dans la vie de chacun. Mais pas avec des MORTS SVP. PAS de SPECTACLE donc avec des soldats pour la plupart morts au cours de combats atroces. C'est vraiment choquant car autour de moi sont encore présents des Anciens qui ont vécu cette période terrifiante. Rendre Hommage vous connaissez le sens de cette expression ? Faut-il donc se battre contre ce projet de la société du spectacle qui nous avilira tous ? Nous aurons honte de nous. Quant aux jeunes ils seront éblouis et fascinés. Car c'est bien cela le but recherché, non ? Provoquer l'excitation, en avoir plein les yeux et les oreilles comme si on y était. Un jeu vidéo grandeur nature. Avoir envie d'y participer pour de vrai. Avec aucun modérateur pour témoigner de la réalité vécue. Oui, nous devons à notre tour nous battre pour que ce projet monstrueux n'aboutisse pas. Annie Martin de Caen	Madame, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, innovante, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Les auteurs et scénographes de ce spectacle sont effectivement des références dans leurs domaines et sont régulièrement salués pour leurs rigueur et professionnalisme. Nous avons également mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
38	Qui s'est insurgé contre le tournage par un studio hollywoodien du film "Le Jour le plus long" qui a probablement le plus contribué à faire vivre la mémoire du Débarquement en Normandie ? Qui s'est insurgé de la série "Band of Brothers" co-produite par les deux stars hollywoodiennes Tom Hanks et Steven Spielberg et qui a été un succès mondial ? Pourquoi seuls les américains pourraient-ils s'exprimer sur ce sujet qui a profondément marqué la Normandie sans polémique ? Bravo à cette initiative normande de s'emparer de ce moment historique fondamental pour la vie de nos démocraties avec un regard résolument moderne.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
39	J'ai été rassuré de lire que les porteurs du projet travaillaient avec des historiens, il est important que l'histoire racontée soit juste. Les plus jeunes sont aujourd'hui abreuvés de jeux-vidéos qui bafouent complétement la réalité, c'est peut-être de ce côté qu'il faudrait chercher à rétablir la vérité, et non autour d'un projet encadré par des historiens et des vétérans.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. L'attachement à la véracité des faits est réel. Nous avons pour cela mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique pour présenter très exactement l'histoire du Débarquement et de la Bataille de Normandie.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
40	Les concepteurs du Parc "hommage aux héros" auront t-il l'honnêteté de traiter les questions suivantes ? Expliqueront-ils le sens du mot Overlord ? Evoqueront-ils le but du plan Marshall ? Evoqueront-ils le projet AMGOT ? Le Parc « Hommage aux héros », est présenté par Régis Lefebvre, l'un des initiateurs, comme un véritable « documentaire vivant » et une sorte de « rencontre avec des technologies immersives et des scènes, comme dans un théâtre ». Serge Denoncourt, concepteur et l'un des deux metteurs en scène, s'étendait plus largement sur le concept expliquant qu'il voulait mettre en avant la souffrance des normands... On serait tenté de dire « Enfin !!! » Quelques chiffres : - Au soir du fameux D-Day : 10 600 tués du côté des alliés - La Bataille de Normandie : 2 052 299 soldats ont été engagés dans la bataille de Normandie, on dénombre37 000 tués et 163 000 blessés. - Et côté civil, les chiffres oscillent entre 20 000 et 50 000 normands tués et d'innombrables villes rasées. Il était bien temps que l'on rende hommage aux normands martyrs: Pour en revenir à ce parc, il ne faudrait pas perdre de vue quelques éléments de base : Si l'on ne peut que rendre hommage au soldat qui est venu se faire tuer là, il ne faut pas non plus oublier que si les USA ont daigné s'engager dans ce combat, ce n'est pas par philanthropie désintéressée, ni pour lutter contre le nazisme dont ils ont su s'accommoder, comme nous le verrons plus loin, et dont il s'accommode encore dès lors que cela sert leurs intérêts. En effet, après avoir vu rasées nos capacités industrielles et portuaires (Le Havre en est le symbole), il ne nous restait plus qu'à apposer notre paraphe au contrat tout prêt dit Plan Marshall, reconstruction clé en mains ! ah business quand tu nous tiens ! Ce plan, ce sont des prêts, consentis aux états dévastés par les bombardements, assortis de la condition d'importer pour un montant équivalent d'équipements et de produits américains. En quatre ans, les États-Unis prêtent à l'Europe 16,5 milliards de dollars (l'équivalent de 173 milliards de dollars en 2020), soit plus de 10 % du PIB des pays concernés. L'arrière pensée de Truman est d'endiguer le communisme car, dans des pays où l'on a faim, on a tendance à se tourner... vers le communisme... et si en plus ça peut éviter une récession aux USA en permettant d'écouler la surproduction, pourquoi se gêner ? Les concepteurs de « Hommage aux héros » veulent présenter également la préparation de ce plan baptisé Overlord. Je rappellerai que Overlord signifie Suzerain en bon français, soit selon le Larousse : « Seigneur qui avait concédé un fief à un vassal. Le suzerain devait protection et justice à ses vassaux. Le vassal lui rendait foi et hommage et était soumis à diverses obligations. ». Voilà, voilà... Tout est dans l'intitulé, il n'y a même plus de suspens ! Y aura-t-il donc la volonté, pourtant nécessaire, de porter un regard critique et équilibré sur ce qui s'est réellement joué à cet instant T dans l'histoire mondiale, avec tous les tenants et tous les aboutissants ? Non le GI n'est pas venu se faire tuer pour nos beaux yeux, c'est bien plus complexe que cela. Les raisons fondamentales le dépassaient et dépassaient les normands et, dès lors, comment ne pas éluder cette vérité ? En effet, il ne faut pas oublier que cette bataille s'inscrit dans une guerre MONDIALE et ne	Madame, Monsieur, Comme vous l'évoquez les sujets liés à la seconde guerre mondiale sont nombreux : débarquement, front de l'est, destruction/reconstruction.... Notre approche se focalise effectivement sur l'histoire du Débarquement et de la bataille de Normandie en attachant une importance fondamentale à la véracité historique de notre création. Nous ne pouvons donc pas aborder tous les sujets et c'est le choix de notre projet. Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, innovante, l'histoire de la bataille de Normandie. S'il existe effectivement de nombreux sites de mémoire en Normandie, ce projet ne va pas, selon nous, à l'encontre des autres musées du territoire. Il nous semble être complémentaire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	trouve son sens que dans cette lecture globale. Par ailleurs, à l'heure actuelle où il est de très bon ton d'être profondément russophobe jusqu'à l'imbécilité crasse, d'aucuns n'hésitent même plus à nier l'importance fondamentale des batailles menées à l'Est par l'URSS, s'appuyant s'il le faut sur un film de cinéma romançant un duel de tireurs d'élite pour étayer ses arguments... Aussi la volonté de créer un tel site dans le climat de russophobie actuel risque d'aboutir à une semi-présentation des évènements occultant ce qui se passait simultanément sur le front de l'Est et accentuer cette vision qui glorifie les USA et nous place ad vitam æternam dans la dépendance admirative envers our liberators ! Nos libérateurs qui ne sont pas de blanches colombes : N'oublions pas non plus que c'est le Général de Gaulle obtenant de Staline la reconnaissance de l'Etat français comme état souverain et état vainqueur, qui nous a permis de ne pas sombrer dans l'AMGOT (Allied military government of occupied territories (gouvernement militaire allié des territoires occupés), soit le projet du suzerain US notamment pour son vassal français : ça casse un peu l'image du gentil sauveur, non ? Enfin, les concepteurs du (peut-être) futur parc d'attraction balaient d'un revers de main l'argument d'un Puy du Fou à la sauce normande. S'ils évitent cet écueil d'une vision simpliste et manichéenne, ce sera déjà beaucoup. Rapporter des faits sans inviter à une réflexion et en donner les moyens n'a aucun intérêt. Vouloir jouer sur ce thème du débarquement en Normandie revient à marcher sur des œufs avec des rangers. Le sujet est ardu. Reconnaître l'héroïsme individuel des combattants certes, mais sans généraliser à un culte idolâtrique des USA et du Royaume-Uni, parvenir à présenter des faits en n'occultant pas ceux qui nous dérangent (les cerveaux allemands et/ou nazis ont été un véritable vivier pour les USA qui les ont accueillis, employés et ont été jusqu'à protéger des personnalités comme Klaus Barbie par exemple) et au final inviter à une réflexion en renvoyant pourquoi pas vers des sites comme le Mémorial de Caen. Si ce parc doit voir le jour, - soit l'on crée un parc d'attraction pour que le visiteur/spectateur ressente des sensations à bon compte et s'amuse à vivre la guerre (en attendant la 3ème GM) mais cela est malsain, - soit on fait un réel travail historique et de mise en perspective qui risque de donner mal à la tête aux visiteurs peu habitués à voir plus loin que le bout de leur consommation. Il y a déjà beaucoup, voire même suffisamment, de lieux en Normandie qui invitent à la réflexion. Qui peut rester de marbre devant le cimetière militaire de Colleville sur Mer ? Pour finir, je ne suis pas sûr qu'il soit opportun d'envisager une troisième voie, un espèce d'entre deux car en voulant resserrer le focus sur la Normandie seule et sur quelques évènements isolés, on risque d'aboutir à ne voir d'un œil qu'un petit morceau de notre histoire normande millénaire à un moment de notre Histoire où il est urgent d'ouvrir les deux yeux. N'aurait-il pas été préférable de s'inspirer de ce qui se fait dans le Poitou au Château de Monts sur Guesnes, une sorte de tapisserie de Bayeux 2.0 selon les dires des concepteurs. Un historial immersif couvrant 1000 ans de Normandie aurait été plus utile et instructif, en premier lieu pour les normands qui peinent à connaître et à être fiers de leur identité.	
41	Quelle blague de lire les commentaires outragés des baby-boomers qui ont bétonné le pays, saccagé nos paysages et épuisé nos ressources depuis 50 ans et qui donnent subitement des leçons de vertu environnementale ! Leur nouveau credo : immobilisons le pays et vivons grassement de nos retraites.	Madame, Monsieur, La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

42	J’espère pouvoir travailler sur place, le marché de l’emploi est complétement saturé dans la région, vivement l’ouverture. Je suis amusé de voir que c’est toujours la génération retraitée du plein-emploi qui juge s’il est nécessaire ou pas d’en créer de nouveaux.	Madame, Monsieur, S’il est encore un peu tôt pour poser votre candidature, nous notons votre intérêt pour ce projet et pour y travailler et nous vous en remercions. La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
43	Ce projet est tout simplement un scandale, cette guerre a coûté la vie a plus de 66 millions soit la quasi totalité de la population française aujourd'hui mais à l'échelle mondiale.Si vous vouliez effectivement honorer la mémoire de ceux tombes ce jour là vous ne tenteriez pas de faire sur leur mort de l'argent. Quel déshonneur de voir un membre de sa famille,un ami,un frère, un père...tombe au champ d'honneur pour gagner un pauvre mètre de terrain et nous délivrer d'une barbarie sans précédent dans l'HIstoire.Je ne vois pas comment vous autres initiateurs du projet avez pu avoir une pareille idée. Par conséquent, Bien que mon avis a l'échelle de la nation de vale pas grand chose aux regards des décisions qui sont prises par notre démocratie, sachez que je m'oppose purement et simplement à cette parodie odieuse d'un jour qui restera gravé en lettre de sang dans les mémoires, les livres, les générations suivantes.Il me semble qu'en faire plus en theatralisant ce spectacle pour le grand public est une insulte à la mémoire des personnes mortes ce jour là et plus encore à tout les membres qui ont perdu quelqu'un ce jour là qu'il soit américain,français,canadien,britannique, allemand, autrichien, hongrois... Ces mots ne sont que ceux d'un humble étudiant d'Histoire mais quelque soit votre décision elle en dira long sur le respect et la relation que vous entretenez avec nos ancêtres et leurs proches.	Monsieur, Il ne s’agit en aucun cas de réaliser un parc d’attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l’histoire de la bataille de Normandie. C’est une forme inédite, certes, mais qui n’a qu’une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d’aujourd’hui et de demain du spectacle vivant. Nous avons bien noté votre opposition à ce projet, mais nous vous confirmons notre volonté de créer un spectacle, sérieux, rigoureux et respectueux de l’histoire de la Bataille de Normandie et de ses nombreux combattants. Un comité d’éthique et un comité scientifique sont mis en place pour veiller à la véracité historique des faits et pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
43	Ce projet est tout simplement un scandale, cette guerre a coûté la vie a plus de 66 millions soit la quasi totalité de la population française aujourd'hui mais à l'échelle mondiale.Si vous vouliez effectivement honorer la mémoire de ceux tombes ce jour là vous ne tenteriez pas de faire sur leur mort de l'argent. Quel déshonneur de voir un membre de sa famille,un ami,un frère, un père...tombe au champ d'honneur pour gagner un pauvre mètre de terrain et nous délivrer d'une barbarie sans précédent dans l'HIstoire.Je ne vois pas comment vous autres initiateurs du projet avez pu avoir une pareille idée. Par conséquent, Bien que mon avis a l'échelle de la nation de vale pas grand chose aux regards des décisions qui sont prises par notre démocratie, sachez que je m'oppose purement et simplement à cette parodie odieuse d'un jour qui restera gravé en lettre de sang dans les mémoires, les livres, les générations suivantes.Il me semble qu'en faire plus en theatralisant ce spectacle pour le grand public est une insulte à la mémoire des personnes mortes ce jour là et plus encore à tout les membres qui ont perdu quelqu'un ce jour là qu'il soit américain,français,canadien,britannique, allemand, autrichien, hongrois... Ces mots ne sont que ceux d'un humble étudiant d'Histoire mais quelque soit votre décision elle en dira long sur le respect et la relation que vous entretenez avec nos ancêtres et leurs proches.	Monsieur, Il ne s’agit en aucun cas de réaliser un parc d’attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l’histoire de la bataille de Normandie. C’est une forme inédite, certes, mais qui n’a qu’une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d’aujourd’hui et de demain du spectacle vivant. Nous avons bien noté votre opposition à ce projet, mais nous vous confirmons notre volonté de créer un spectacle, sérieux, rigoureux et respectueux de l’histoire de la Bataille de Normandie et de ses nombreux combattants. Un comité d’éthique et un comité scientifique sont mis en place pour veiller à la véracité historique des faits et pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
44	Ce projet fait en concertation avec des historiens peut être un bon moyen d'intéresser les nouvelles générations à l'histoire de cette période. Il faut savoir évoluer, cela ne signifie pas un manque de respect. Et puis c'est une véritable opportunité économique pour Carentan pourquoi s'en priver ?	Madame, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
45	J'habite dans la région depuis quelques années et je m'avoue assez surpris des commentaires négatifs dénonçant l'aspect « mercantile » du projet, sachant le nombre d'acteurs locaux portés par ce tourisme de mémoire essentiel. Il est important que les structures en place évoluent, au même titre que la transmission. Mes enfants attendent grandement ce projet.	Madame, Monsieur, Comme vous l'indiquez, le tourisme de mémoire est déjà présent sous d'autres formes sur le territoire, porté par des acteurs publics ou privés. Notre projet nous semble complémentaire aux sites déjà existants. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
46	Très bonne idée, je suis pour ce projet !	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
47	Contre cet ouvrage en raison du lieu sur lequel il doit être réalisé. Le devoir de mémoire est essentiel voir vital, mais la préservation d une zone humide aujourd hui l est tout autant si ce n est plus. Se souvenir d hier pour mieux avancer demain est quelque chose auquel je crois profondément, mais pas au prix de la destruction d une zone humide alors que nous venons de vivre un été qui a battu tous les records de chaleur.	Madame, Monsieur, Les zones humides sur la parcelle sont importantes puisqu'elles représentent près de la moitié des 32 hectares du site. La définition initiale du projet prévoyait que l'Expérience et son esplanade seraient en diagonale sur le site. Les relevés techniques, les recommandations des bureaux d'études et notre volonté d'être les plus éco-responsables nous ont poussé à reprendre notre projet d'implantation pour limiter l'impact sur les zones humides. Aujourd'hui, le projet, tel qu'envisagé, ne se situe quasiment plus sur les zones humides (exception faite de l'extrémité de l'esplanade, qui sera naturellement compensé dans le cadre de la méthode ERC). Les bâtiments, les parkings et le village sont positionnés en dehors des zones humides pour les respecter. Le cheminement entre le village des pavillons et l'expérience traverse quant à lui des zones humides. Pour répondre à cela, le cheminement sera fait soit sur pilotis, soit sur un matériau compatible avec l'infiltration des eux et la préservation des zones humides. Enfin, 16ha du site seront donc rendus à la nature et sur laquelle la naturalité sera augmentée. Concernant la gestion des eaux pluviales, les parkings ne seront pas artificialisés par le bitume, mais auront des structures qui laisseront pénétrer l'eau et il en sera de même sur les cheminements qui relieront l'accueil à l'expérience. Enfin, les eaux pluviales seront récupérées et réinfiltrée via des bassins de rétention sur le site.

		Comme vous le voyez, ce sujet des zones humides a été au cœur de la conception de notre projet. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
48	La mission première du puy du fou, voulue par son créateur, était de se servir de l'histoire de France pour faire connaitre et reconnaitre dans le monde contemporain, la Vendée et les vendéens. La mission du parc « Hommage aux héros » sera laquelle ? Faire connaitre et reconnaitre les héros britanniques, américains et cie qui nous ont libérés au risque de sombrer dans la propagande habituelle ? Faire connaitre et reconnaitre les normands comme victimes collatérales et la Normandie comme terre de résistance ? Il faut un parc qui raconte la Normandie dans son histoire globale riche de 1000 ans* et non sur quelques années d'histoire. *Quelques idées de thèmes: l'arrivée des vikings, la construction des grandes abbayes et cathédrales et des châteaux, l'épopée de Guillaume le Conquérant, le Mont St Michel, les premières stations balnéaires, nos grands écrivains, notre gastronomie, les traversées transatlantiques, la résistance normande et l'anéantissement de la région sous les bombes en 1944, les personnages célèbres, région d'excellence du cheval etc etc...	Madame, Monsieur, Nous vous remercions de votre proposition de contenus pour notre spectacle. Cependant, nous avons fait le choix de nous focaliser sur la période de la Bataille de Normandie pour notre spectacle. Cette période de l'histoire liée au Débarquement est mondialement connue et permet à la Normandie d'être également mondialement connue. C'est ce que nous souhaitons valoriser dans le cadre de notre projet. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
49	Je suis totalement contre ce projet d'une autre époque. Arrêtons de reproduire encore et toujours les mêmes erreurs ! - Accaparement de terres agricoles proches des marais (équivalent à près de la moitié de la superficie du centre-ville de Carentan !). Et ce n'est pas les pseudo-compensations (plantage arbres etc...) qui y changeront grand-chose, c'est du green washing, comme d'habitude -> des surfaces seront artificialisées et c'est impossible de "compenser". - Il existe déjà suffisamment de musées dans la région. - Le sujet de la guerre n'est pas un spectacle. Cela doit être un lieu mémoriel, de respect, de souvenir, de compréhension et d'explication de l'histoire. - Moyen de propagande américaine supplémentaire, comme depuis la fin de la 2nd guerre mondiale dans toute l'Europe. Les américains ont débarqués en Normandie uniquement dans leurs intérêts ! Même s'ils nous ont libérés du joug nazi, ils ne sont pas venus nous "sauver" et n'ont que faire des autres populations locales. - Projet pharaonique pour une commune de cette envergure afin de faire plaisir aux politiques : Morin, le maire de Carentan, aux industriels tels qu'Isigny Stm Mere etc.. aux banques (CA) et à des scénographes/artistes parisiens. Bref ce projet est inutile, contre productif, allant à l'encontre des besoins réels de la population locale. Ce n'est qu'une histoire de pognon, et comme d'hab on, nous fait croire n'importe quoi : projet écolo, bon pour l'économie local, les emplois, nouvelles technologies... On pourrait vraiment utiliser l'argent autrement... A vomir.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant le terme de Green Washing, nous le réfutons. Notre projet se veut le plus éco-responsable possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
50	Précision pour l'observation 49, je ne suis pas un boomer à la retraite mais un "jeune actif" de 27 ans et de la région, inquiet du changement climatique et de l'avenir...	Madame, Monsieur,

		La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges et invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
51	Bonjour, Ce message n'est pas une observation en tant que telle. J'attire votre attention sur le fait qu'après deux tentatives le 17/08, votre adresse courriel : concertation@hommageauxheros.fr ne fonctionne pas. Elle est considérée comme invalide. Je souhaitais connaître les modalités de participation aux réunions publiques dont celle d'Arromanches le 6 septembre. Cordialement, M. Chevreau	Monsieur, Nous n'avons pas répondu plus tôt publiquement à cette observation, mais vous avons répondu par mail dans la journée. Par ailleurs, la participation aux réunions publiques est libre, c'est également le cas pour la réunion prévue à la salle des fêtes d'Arromanches les Bains, le 6 septembre. La réunion se tiendra de 18h30 à 20h30. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
52	Bonjour Je suis contre cette initiative qui a mon sens serait un spectacle théâtrale en hommage aux soldats . Ils sont venus et mourrir sur nos plages pour la liberté de tous cette initiative serait un déshonneur pour eux ainsi que leurs familles. Cordialement	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement ---- Hommage aux Héros
53	Je trouve ce projet très intéressant et je suis totalement pour	Madame, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
54	Nous sommes très opposés à ce projet gigantesque pour plusieurs raisons : Nous considérons que l'offre des musées et lieux de mémoire sur notre territoire est diverse et importante. Elle remplit son rôle pédagogique et informatif auprès des touristes et de plusieurs générations. Les enseignants ont de bons outils dans notre région. Le côté spectaculaire, théâtral pour rendre "immersif" cet hommage aux héros, en déployant de gros moyens nous choque au plus haut point. Effectivement ; il fait penser un peu au Puy du Fou... Ces femmes et ces hommes qui étaient nos parents étaient humbles. Ils disaient avoir fait leur devoir.	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant.

	Utiliser une zone humide importante pour la biodiversité, artificialiser tant d'hectares est une aberration et va à contre sens des préconisations actuelles. Ce lieu doit être préservé du béton, du goudron et des voitures. Ce musée ne doit pas voir le jour.	Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant le volet environnemental et notamment les zones humides sur la parcelle. Elles sont importantes puisqu'elles représentent près de la moitié des 32 hectares du site. La définition initiale du projet prévoyait que l'Expérience et son esplanade seraient en diagonale sur le site. Les relevés techniques, les recommandations des bureaux d'études et notre volonté d'être les plus éco-responsables nous ont poussés à reprendre notre projet d'implantation pour limiter l'impact sur les zones humides. Aujourd'hui, le projet, tel qu'envisagé, ne se situe quasiment plus sur les zones humides (exception faite de l'extrémité de l'esplanade, qui sera naturellement compensé dans le cadre de la méthode ERC). Les bâtiments, les parkings et le village sont positionnés en dehors des zones humides pour les respecter. Le cheminement entre le village des pavillons et l'expérience traverse quant à lui des zones humides. Pour répondre à cela, le cheminement sera fait soit sur pilotis, soit sur un matériau compatible avec l'infiltration des eux et la préservation des zones humides. Enfin, 16ha du site seront donc rendus à la nature et sur laquelle la naturalité sera augmentée. Concernant la gestion des eaux pluviales, les parkings ne seront pas artificialisés par le bitume, mais auront des structures qui laisseront pénétrer l'eau et il en sera de même sur les cheminements qui relieront l'accueil à l'expérience. Enfin, les eaux pluviales seront récupérées et réinfiltrée via des bassins de rétention sur le site. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement ---- Hommage aux Héros
55	En qualité de journaliste j'ai couvert de nombreuses commémorations, réalisé beaucoup de reportages et de documentaires sur cette période de l'histoire en Normandie. je suis animé par la transmission et la durabilité et il me semble qu'en la matière " Hommage aux héros " est un projet porteur de sens. Notre territoire doit se doter d'un outil moderne pour capter l'attention des jeunes générations, compléter l'offre existante et pérenniser la mémoire commune. "Hommage aux héros" participera, sans nul doute, à l'attractivité Normande du 21° siècle !	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
56	ce projet est une ineptie sur tous les plans : la destruction du bocage, malgré la loi climat ne pas artificialiser les sols, sauf exception relevant de la sécurité du citoyen, la pollution et l'empreinte carbone, avec le tourisme de masse, les cars, les campings cars, les voitures, qui vont drainer 6000 personnes par jour et se déverser dans un périmètre réduit de saint hilaire petitville.et Carentan. je souhaite beaucoup de courage aux habitants de ces lieux quand ils subiront cela. A la lecture de ce projet, on ne peut que noter un déballage d'arguments spécieux ,sur l'hommage, la transmission de l'histoire, l'éthique ; qui n'est qu'un enrobage clinquant, fumeux et de mauvais goût, pour cacher le vrai enjeu : l'argent. Les gens qui sont pour ce projet ne réaliseront que trop tard, les effets délétères qui vont impacter leur environnement de vie : le bocage envolé, un écosystème détruit, la pollution, les	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour être le moins impactant possible. Les études se poursuivent avec comme ligne directrice d'être les plus éco-responsables possibles.

	petits musées, et associations diverses en lien avec le débarquement qui vont en pâtir : enfin tout ce que ce qui fait l'identité du cotentin préservée jusqu'à présent :	Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement ---- Hommage aux Héros
57	Ce projet est une opportunité incroyable pour notre région, cela permettra aux plus jeunes de découvrir et de s'intéresser à notre histoire d'une nouvelle manière. Il faut encourager cette initiative qui permettra entre autre de ne jamais oublier ce qui c'est passé dans notre région. Il faut vivre avec son temps et ce projet est à l'heure d'aujourd'hui porteur de sens.	Madame, Monsieur, Comme vous l'indiquez, ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
58	Je suis tout à fait opposé à ce genre de projet ubuesque et mercantile sur le dos de dizaines de milliers de morts pour la France. Un projet porteur d'aucunes valeurs sinon MERCANTILES encore une fois! , porté par des promoteurs style Canal plus qui ne croient qu'en la valeur du fric!	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Cordialement ---- Hommage aux Héros
59	Ce projet est un non sens en tous points de vue : historique, environnemental et financier. Si les concepteurs de ce projet tiennent vraiment à honorer la mémoire de nos Héros, pourquoi ne dépensent-ils pas les 110 millions d'euros dans la rénovation des quelque 50 musées actuels, des nombreux vestiges et matériels en état de délabrement (pontons, blockhaus, véhicules, sites naturels,...), des cimetières et autres lieux de mémoires ? A l'heure où la question environnementale est au coeur de toutes les préoccupations, pourquoi saccager quelque 37 hectares de terre pour construire un énième site dédié au Débarquement ? Comment les concepteurs ont-ils été choisis, pourquoi eux, quels critères ? Enfin, quelles sont les motivations des concepteurs pour faire de cette triste période historique un spectacle et comment peuvent-ils assurer qu'ils ne s'agit en rien de faire du business sur le dos de nos Héros ?	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Il est né d'expériences personnelles et professionnelles chez les porteurs de projet qui ont estimé nécessaire de transmettre l'histoire du Débarquement et de la Bataille de Normandie sous une nouvelle forme. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour être le moins impactant possible. Les études se poursuivent avec comme ligne directrice d'être les plus éco-responsables possibles. Enfin, c'est un projet financièrement porté par la société Hommage aux Héros à hauteur de 90 millions d'euros financé par deux sociétés d'investissement françaises et par des emprunts bancaires qui seront contractualisés avec des banques régionales. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
60	À Verdun nous avons payé (avec mon mari et mes enfants) 62 euros à cinq, pour une expérience immersive inoubliable, encore aujourd'hui mes enfants en parlent régulièrement, je ne suis pas certaine qu'une simple visite des tranchées les aurait autant touchés. La seule priorité devrait être l'enseignement auprès des plus jeunes. Pressée d'emmener ma famille !	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet et espérons pouvoir vous accueillir prochainement en famille. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
61	Projet inutile et dispendieux dont les objectifs mercantiles l'emportent sur le respect de la Mémoire de 44 LA Normandie est déjà richement dotée en lieux et musées sur JUIN 44 Le Mémorial de CAEN étant le plus prestigieux et le plus réussi. CE dernier projet n'apporte rien de décisif pour comprendre les faits et entretenir le devoir de mémoire De plus il serait implanté dans le Parc Régional des Marais protégé logiquement par la REGION NORMANDIE qui serait amputé de 32 hectares AU moment on incite les collectivités locales à économiser les sols notamment agricoles, ce projet vient totalement à l"encontre des ses principes De plus a terme situé là on il est prévu il risque d"être sous l'eau dans quelques décennies. Les arguments économiques et ceux visant l& création d'emplois sont peu de choses à coté de tous les arguments qui plaident contre ce projet.	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, innovante, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour être le moins impactant possible. Les études se poursuivent avec comme ligne directrice d'être les plus éco-responsables possibles. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
62	J'ai peur que nous tombions carrément dans le folklore pour de mauvaises raison. Pour qui s'y intéresse, la région propose déjà toutes sortes de musées, expositions, manifestations Une de plus ou une de trop...la marge est faible.	Madame, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Nous pensons également que ce projet ne va pas à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
63	Having just completed a moving tour of the D-day beaches - notably the american and british, as a citizen of both - i see a clear opportunity for an immersive experience that knits together all the various events. I heard about this project Hommages aux Hero's and believe this has significant potential to	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet et espérons pouvoir vous accueillir prochainement dans ce théâtre. Cordialement.

	provide a full and joined-up experience, that will allow us to remember what it was like in both our hearts and minds.	---- Hommage aux Héros
64	Bjr Pourquoi détruire des terres agricoles pour faire. Un hommage aux héros... Ça laisse songeur. Cette période de la guerre est présente sur de nombreux sites. Musées. Statues. Plaques commémoratives. Vestiges Nos héros ne sont pas une attraction. C est notre patrimoine. C est un site supplémentaire. Stop à ses édifices inutiles qui sont faits pour développer un commerce sur des hommes qui ont donnés leurs vies pour qu on soit libre Je suis opposée au projet.	Madame, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Nous pensons également que ce projet ne va pas à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
65	Peut-être très intéressant et éducatif pour tous et faire connaître notre histoire à tous ainsi qu'aux futures générations. Par contre point négatif beaucoup trop cher pour l'entrée.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet et notons votre réserve sur le tarif de l'entrée. Si Le tarif de base pour les adultes sera de 28,5 euros, des réductions seront possible pour les enfants, les groupes et les scolaires. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
66	Il y a une loi contre l'artificialisation des terres agricoles, qu'en faites-vous? Quelle sera la consommation d'énergie de ce projet alors qu'on nous demande de faire des économies? L'impact environnemental ce sera aussi le nombre de véhicules qui circuleront par jour, le bruit et les lumières pour la faune et la liste n'est pas exhaustive, notamment les travaux. Le but de ce projet est de faire de l'argent, rien d'autre, il y a déjà le Mémorial de Caen, de nombreux musées et sites sur ce thème. Le coût environnemental est trop élevé, je suppose que vous ne vous sentez pas concernés par les inondations, sècheresses et changement climatique; Avec tout ce qu'on sait maintenant, c'est un projet du siècle dernier. Quand prendra-t-on enfin conscience que l'argent ne peut plus justifier des projets avec un tel impact.	Madame, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, innovante, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour être le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
67	Je suis petit-fils de soldat québécois ayant fait le débarquement et j'appuie ce projet à 100%	Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
68	Bonjour, Si le devoir de mémoire est un impératif pour tous les citoyens, il existe déjà de nombreuses structures jouant ce rôle et l'artificialisation de sols cause trop de dégâts pour que l'on gaspille des hectares de terre. Les conflits d'utilisation des sols vont devenir un enjeu majeur dans les années à venir, il faut se priver de bétonner des terres lorsque ce n'est pas pour des motifs vitaux (alimentation ou résidence principale).	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
69	Je pense que ce projet est un non sens. Notre région est plutôt bien épargnée par ces grands complexes touristiques et d'ailleurs les touristes y viennent pour son calme et sa beauté préservée. Les musées existants sont très bien, ils rendent vraiment hommage à nos Héros et font déjà un bon travail pour le devoir de mémoire. Pourquoi vouloir faire un "parc d'attraction", qui à mes yeux ne rend pas du tout hommage aux Héros mais banalise le sacrifice que ces Hommes ont fait pour la Liberté. Je suis pour le devoir de mémoire car nous ne pouvons pas construire l'avenir sans regarder notre passé. Mais surtout pas sur le dos de nos Héros pour un but purement commercial. De plus, d'un point de vu environnemental c'est une hérésie de sacrifier des zones humides à l'heure où nous nous rendons bien compte que dans les années futures nous devrons avant toutes choses préserver la nature. Et justement, notre région et particulièrement notre département a su organiser le tourisme de façon réfléchie sans construction qui aurait pu défigurer le littoral (Natura 2000, conservatoire du littoral, parc naturel des marais...). Alors pourquoi commencer ? S'il vous plaît, ne faite pas n'importe quoi...	Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire et de visiter les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
70	Par respect pour les victimes et pour la conservation des sites intactes et vierges de toute construction ou gestion par une société privée, je m'oppose à ce projet,. Seul l'état et les communes sont neutres et garantes de la mémoire !	Monsieur, Nous notons votre opposition au projet. Si, comme vous l'évoquez, « seul l'État et les communes sont neutres et garantes de la mémoire », sachez que bon nombre de sites de mémoire en France sont des structures privées, non soutenues financièrement pas l'État ou les communes. Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque.

		Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
71	A ceux qui disent que cela est un bon projet pour faire comprendre aux nouvelles générations... Et nous? Comment faisions nous pour comprendre? Les nouvelles génération sont elles si bêtes pour qu il faille que tout soit transformé en spectacles pour comprendre?? Projet a rentabilité financière uniquement sous couvert de la mémoire. Triste..	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Il ne s'agit, dans notre projet, de dire que les jeunes ne peuvent pas comprendre l'histoire autrement qu'au travers d'un spectacle, mais bien de proposer une forme nouvelle, différente, pour raconter l'histoire de la bataille de Normandie. Par ailleurs, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
72	Bien que j'aie été initialement opposé à ce projet pour des raisons environnementales, j'en suis maintenant un fervent défenseur. Après avoir examiné les documents de concertation en détails, il me semble clair que toutes les mesures ont été prises pour minimiser l'impact du site, et ce qui me semble très important, préserver le paysage. En ce qui concerne la motivation du projet, il est clair qu'il s'agit d'une véritable initiative de mémoire, à des années lumières d'un parc d'attractions. Les préoccupations historiques autour du projet n'ont aucun sens selon moi.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre commentaire. Comme nous le répétons régulièrement, ce projet inédit, et innovant n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
73	Mais que s'est il donc passé à Carentan du 6 au 13 juin 1944 qui mérite une mise en scène de soldats allemands et américains aujourd'hui amis ? Avec mes 300 missions de guerre à titre individuel sur 5 conflits différents dont les Balkans, je pense ne pas avoir d'avis à donner sur ce sujet. Qui se fout de l'état des Hommes et des Femmes qui ont œuvré pour la paix dont chacun profite aujourd'hui ? Alors monument ou pas, j'attend patiemment l'extension du conflit actuel pour voir s'il y aura des applaudissements à 20:00 pour les militaires engagés dans leur mission de défense de la paix... je crois sincèrement qu'il faille rester à sa place, et ne pas mettre en scène de manière "romancée" ce qui s'est réellement passé, les souffrances des habitants qui ont vu s'étriper des soldats, qui ont subit les attaques et les outrances les pires au monde : la privation de leur liberté ! Montrez les images tournées ces 6 journées ! pas de mise en scène déplacée et décalée !	Madame, Monsieur, Tout d'abord, nous tenons à vous féliciter et vous remercier pour votre engagement dans la défense nationale. Il ne s'agit en aucun cas de romancer l'histoire, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
74	Non à la bétonnisation des terres agricoles et du littoral. Non à la marchandisation de la mémoire collective.	Madame, Monsieur,

		Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement ---- Hommage aux Héros
75	Mon histoire familiale est grandement liée aux différents conflits du siècle dernier (1ère et 2ème GM, Indochine, Algérie), je ne suis pas sûr que les personnes parlant au nom des morts puissent en dire autant, et pourtant ce projet me paraît non seulement légitime, mais nécessaire. La situation en Ukraine démontre bien qu'il est urgent de transmettre davantage.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
76	Beau projet, j'étais présent en octobre 2020 lors de la présentation publique à Carentan, les producteurs ont clarifié leurs ambitions, le projet sera sans doute une belle expérience qui complétera ce que la région propose.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
77	As an American, I can say that I am thoroughly excited for this project to take place. With today's political climate, we often lose sight of our country's shared history and how many bonds we share. This project will bring to life a huge victory for the Allied countries in both an educational and celebratory manner, as a reminder of the pain and power of our history for some, but also to engage a younger generation. By paying an homage to our shared heroes, we will not only give them the respect they deserve, but we will also celebrate and honor them and our common past. Additionally, it will bring beneficial attention to the area's many assets, only further extending our knowledge and understanding of the area and its role during World War II. Normandy still carries many scars, but it is up to us how we heal from those.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet et espérons pouvoir vous accueillir prochainement dans ce théâtre. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
78	Bonjour, Actuellement, toutes les observations déposées sur votre site sont anonymes. Or, il n'y a aunune raison valable pour faire disparaître tous les contributeurs, femmes et hommes, dans une grande masse anonyme. Que ceux qui souhaitent garder l'anonymat puissent le faire. Mais que ceux qui veulent signer sous leur nom, puissent le faire aussi et qu'on ne les cache pas. Je vous prie donc formellement de lever l'anonymat imposé par vos soins et pour les dépositions déjà faites, et pour les observations à venir. Je vous prie également de bien vouloir être explicite et de remplacer les symboles par des mots (p.e. par mail, ou : par lettre, ou : si déposé directement sur le site, en indiquant par exemple « déposé le x / mois / année à x heures ». C'est l'usage des enquêtes publiques et je ne vois pas pourquoi vous ne le feriez pas. Je vous joins un exemple (issu de l'enquête publique concernant le SCOT du Cotentin (2019) ; et on a laissé le lien activé: Ci-joint la suite (et fin) des pièces annexes complétant mes observations intitulées "Manque	Madame, Concernant l'anonymisation des contenus, c'est un choix fait par le développeur du registre, la société Publilégal dont le métier est d'accompagner les maitres d'ouvrages et collectivités dans les démarches de concertation et d'enquêtes publiques. Cependant, nous disposons des informations (nom/prénom) que nous publierons en annexe du bilan du maitre d'ouvrage, si les participants ne s'y sont pas opposés. Pour information sachez que la majorité des participants ont souhaité rester anonymes. Vous remerciant de votre participation à cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	d'ambition ...". Maxi Krause Annexe - Documentation ombrières photovolta?ques.pdf Annexe - OF 24-08-2021 Climat - La Science tape sur le PIB.pdf Annexe - OF 29 juin 2021 -Et la maison continue de br?ler - Europe.pdf Déposée le 12/10/2021 01:37:42 (Email) Par Maxi KRAUSE Aussi, si une personne souhaite indiquer son adresse ou le lieu d'où elle intervient, je vous prie formellement de ne pas le supprimer. Je vous en remercie par anticipation. Maxi Krause PS: Le fait de povoir cocher 'anonyme' fait croire à la possibilité de le faire sous son nom - ce qui n'est pas le cas jusqu'ici. Parreillement la remarque dans votre charte utilisateur, je cite: "Vous pouvez également laisser une observation de manière anonyme, seul le champ "Observation" est obligatoire."	
79	Bonjour A notre époque,avec les enjeux alimentaires et énergétiques de notre avenir proche, il est incohérent de condamner encore des surfaces agricoles! Laissons tranquille ces régions naturelles et agricoles. Sachez que si l'Europe n'est pas indépendante en énergie, elle ne l'ai pas non plus en alimentaire!!! Cordialement	Monsieur, Concernant la suppression de terres agricoles et les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
80	La Normandie est fière d'accueillir le projet "Hommage aux héros" sur son territoire. Notre région a été le siège de la plus large opération militaire de tous les temps qui a permis à l'Europe et au monde entier de vaincre le nazisme en 1944. La Normandie et les normands ont été terriblement marqués par ces opérations de débarquement des forces Alliées et n'ont jamais oublié le sacrifice de toutes ces femmes et ces hommes et le prix payé pour notre Liberté, à tous. La Normandie, est une terre sacrée qui se souvient et honore nos Libérateurs et de ce fait, elle est parfaitement légitime pour prendre part à la transmission de cette mémoire aux générations futures. Ce projet grandiose va utiliser tous les moyens techniques de notre temps pour communiquer avec un public exigeant en lui faisant découvrir les évènements qui se sont déroulés en terre normande durant l'été 1944. Il a aussi pour but d'irriguer le territoire et de contribuer au développement économique et au rayonnement de la Normandie. Ce projet est également cohérent par rapport au Prix Liberté créé et organisé désormais chaque année par la Région Normandie. Le contenu historique de "Hommage aux Héros" sera validé par les plus hautes autorités académiques françaises, garantissant ainsi le juste ton historique des séquences présentées. La mise en scène et la communication seront réalisées par des professionnels reconnus au niveau international. Le souhait le plus chers de nos vétérans est que l'Humanité n'oublie jamais le sacrifice de tous leurs camarades qui ont payé de leur vie. "God bless them all!" Je suis sincèrement convaincue que "Hommage aux Héros" va atteindre cet objectif et souhaite	Madame, Vous avez parfaitement résumé les ambitions de notre projet : - transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. - Avec une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Pour cela, nous avons mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement ---- Hommage aux Héros

	un plein succès à ce projet ambitieux pour ma région, la Normandie! Marie-Pascale Legrand	
81	Bonjour, J'ai quelques questions concernant la société 'Hommage aux héros' (HAH) Le projet doit coûter environ 90 millions. Quand on cherche à savoir d'où vient cet argent, on arrive (dans une première étape) aux informations données pous loin, qui soulèvent une question, à savoir : Que fait au juste le fonds professionnel spécialisé (= FPS) New Mercure qui se fait représenter par A PLUS FINANCE (voir ci-dessous)? Sauf erreur de ma part : Il n'ya aucune trace sur internet de New Mercure ... c'est curieux. Quelle est l'activité exacte de New Mercure ? Quand a-t-il été créé ? Qui est son président ? Où se trouve son siège ? Qui en sont les actionnaires ? Quel est son capital ? Qui en est le gérant ou directeur général ? Pourquoi se cache-t-il derrière une société de gestion (A PLUS FINANCE) ? (Si rien d'autre n'est indiqué, les informations données ci-dessus et ci-dessous sont basées sur ce qui est accessible sur - ou par - le site https://entreprises.lefigaro.fr et ou https://www.infogreffe.fr/) Le président de la société HOMMAGE AUX HEROS est la société LEGACI NORMANDIE (sise au 7, place Gardin, 14000 Caen), dont le président est Stéphane Gateau. LEGACI NORMANDIE a été créé le 20 janvier 2021, avec les trois souscripteurs SAS VIVA LA VIDA, créée le 1er juin 2021, président : Iglesias Galvan, José SARL EVIT LAUGUIREN, créée le 29 déc. 2016, gérant : Régis Lefebvre HOLDING JMCP créé le 8 juill. 2014, président : Roberto Ciurleo (file:///C:/Users/Maxi/Downloads/infos_803716380.pdf) La société SAS « Hommage aux héros » (= HAH, sise au 7, place Gardin 14000 Caen), président : LEGACI NORMANDIE (= Stéphane Gateau), a été immatriculée le 1er juin 2021 ; directeur général à partir du 3 sept. est 2021 : M. Richard Lenormand. Capital : 10 000 euros. Avec, après augmentation du capital le 9 juillet 2021, les actionnaires suivants : SAS AMB FINANCES, créée le 23 mai 2017, présidente : Anne-Marie BEZIAT FPS New Mercure qui se fait représenter par la société ci-dessous : SAS A PLUS FINANCE, créée le 30 sept. 1998. Selon https://www.aplusfinance.com/qui-sommes-nous/ consulté le 24 février 2022 : « [...] société de gestion de portefeuille indépendante, créée en 1998 par Niels Court-Payen et Frédéric Bayol, détenue par son management.Un comité exécutif composé de Niels Court Payen, Frédéric Bayol, Olivier Huon, Christophe Peyre et Fabrice Imbault, définit et pilote le plan stratégique d'A Plus Finance. » Quelle garantie la société HAH peut-elle donner de ne pas faire faillite ? Surtout dans un contexte d'inflation en Europe, voire au niveau mondial ? Pourquoi travaille-t-elle avec des souscripteurs qui cherchent à rester anonymes ? Merci par anticipation pour vos réponses. Maxi Krause	Madame, Ce projet est financièrement porté par la société Hommage aux Héros à hauteur de 90 millions d'euros HT financé par deux sociétés d'investissement françaises et par des emprunts bancaires qui seront contractualisés avec des banques régionales. Nous avons estimé, grâce à une large étude de marché réalisée en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne, que nous pourrions être capables d'attirer un public autre que celui du tourisme de mémoire traditionnel. En élargissant la base et en amenant des personnes à s'intéresser à ce sujet différemment, nous pensons pouvoir toucher 600 000 visiteurs par an. Concernant l'actionnariat de la société Hommage aux Héros, il est déclaré en toute transparence ainsi que vous avez pu le constater en consultant le greffe du tribunal de commerce. Un FPS, fonds professionnel spécialisé, est un outil d'épargne collective déclaré auprès de l'AMF. Il n'a pas de personnalité morale et n'existe donc qu'au travers de sa société de gestion. C'est pourquoi le FPS New Mercure n'a ni siège ni adresse et a pour seuls dirigeants ceux de sa société de gestion. Aucune société commerciale n'a la garantie de ne pas faire un jour faillite. Nous pensons que l'intérêt pour Hommage aux Héros est réel et notre ambition est d'en faire un succès. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
82	Ce projet est fascinant! Je retrouve là (et enfin) le souffle qui animait encore ceux de la 2° DB que j'ai eu le privilège de côtoyer.	Madame, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
83	Projet novateur et grandiose. Titre percutant et pertinent, belle concrétisation de notre devoir de Mémoire quant au Débarquement. Merci ! Gabrielle Boyadjian	Madame, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
84	Les soldats morts à la guerre et dont nous sommes les proches descendants, méritent autre chose que ce projet mercantile : - les chuchotements des parents aux enfants, plutôt que d'épaisses gesticulations, - le silence, plutôt que les « pan pan », - notre réflexion, plutôt que notre divertissement ; et sans parler du grand pied de nez qui serait fait à tous ceux-là qui œuvrent déjà ici où là pour perpétuer la Mémoire de ces défenseurs de notre liberté, ni même évoquer le pillage sauvage d'un bout de terre nourricière, rouge sang celle-là. N'aurions-nous rien compris aux grands maux qui rongent le monde ? Non, ne donnons pas aux petits êtres à naître, l'idée d'ajouter dans leur parc d'attraction un stand de chamboule-tout avec pour cibles les maltôtiers aux aguets et des élus en mal de caprices ou de notoriété. Ou alors gardons le sens des mots. L'Hommage est un « don qui exprime le respect, l'admiration, la reconnaissance de quelqu'un ». Alors si ce lieu doit exister, que l'entrée soit libre. Et pourquoi ce parc ne serait-il qu'à la gloire des « Héros » ? les soldats morts là-bas qui n'en étaient pas, même pas volontaires souvent, ou qui obéissaient seulement aux ordres des officiers, ne méritent-ils pas autant que les « Héros » notre respect et notre reconnaissance ?. « Hommage aux héros », un titre racoleur pour un projet marchand empreint d'ignominie.	Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Comme vous l'indiquez, il existe déjà de nombreux sites de mémoire. Selon nous, ce projet ne va pas à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
85	Bonjour, Permettez-moi d'exposer ici, une question d'ordre plutôt historique. Depuis de nombreuses années, j'observe un fait souvent commun dans les documentaires et les ouvrages dédiés à la Bataille de Normandie. Concernant les forces américaines, il est question du Débarquement, de la Bataille du Cotentin, la Bataille des Haies et l'Opération Cobra, la Percée d'Avranches et la Poche de Falaise. Seulement, il manque bien souvent un épisode incontournable entre ces deux derniers chapitres : La bataille de Mortain, l'ultime contre attaque de Panzer en Normandie. Elle est certainement l'une des plus cruciales du front de l'Ouest, mais elle est aussi l'une des plus méconnues. Pourtant considérée comme le début de la fin pour l'armée allemande, Mortain reste la grande oubliée de la Bataille de Normandie, perdue entre la Percée d'Avranches et la Poche de Falaise. L'opération Lüttich est déclenchée par Hitler contre l'avis de ses généraux. Elle vise à couper l'armée américaine en deux depuis Mortain jusqu'à Avranches, pour isoler l'armée Patton en Bretagne et ainsi rétablir le front allemand en Normandie. Pour ce faire, il fait appel à ses meilleures divisions blindées, dont la Das Reich, la 1. SS-Panzer-Division "Leibstandarte", la 2. Panzer-Division et la 116. Panzer-Division. Vous conviendrez qu'il ne nous est pas permis de passer à côté de toute une semaine de	Madame, Monsieur, Comme vous l'évoquez les sujets liés à la seconde guerre mondiale sont nombreux : débarquement, Bataille du Cotentin, Bataille des Haies… Notre approche se focalise effectivement sur l'histoire du Débarquement et de la bataille de Normandie en attachant une importance fondamentale à la véracité historique de notre création. Nous ne pouvons donc pas aborder tous les sujets et sommes encore en train de travailler au contenu du spectacle et je ne peux vous dire à l'heure actuelle si la bataille de Mortain sera effectivement abordée dans le spectacle. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	combats acharnés, estimée à 5 000 pertes américaines et 10 000 allemandes. Par ailleurs, l'armée américaine s'efforce toujours aujourd'hui de souligner l'importance de cette bataille. En effet, en mars 2020, la Maison Blanche décerne la Presidential Unit Citation à la 30th Infantry Division pour son action héroïque dans la défense de Mortain du 6 au 12 août 1944. Il s'agit là de la plus haute distinction militaire qui puisse être accordée à une unité. Le courage exemplaire de cette unité de garde nationale face à un ennemi déterminé, a permis au Général Bradley de sécuriser la Percée d'Avranches, et de mettre en œuvre son plan d'encerclement dans la poche de Falaise-Chambois. Ainsi, permettez-moi de vous demander si votre projet « Hommage aux héros » envisage se pencher sur ce chapitre incontournable de la Bataille de Normandie ?	
86	Bonjour, Je suis très sceptique sur la nécessité de créer un tel projet scénique et mémoriel. Cela semble démesuré, trop "spectacle" et surtout nos vétérans et les soldats, civils tués ont-ils besoin d'un tel lieu pour que l'on se souvienne, que l'on comprenne ? Les cimetières, les plages, les monuments, les musées, les sites, les vestiges d'armements entre autres ne sont-ils pas suffisants ? Certes, je comprends l'intérêt économique mais l'ampleur du projet, qui plus est, sur un site naturel particulier, m'interpelle.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Enfin, concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour être le moins impactant possible. Les études se poursuivent avec comme ligne directrice d'être les plus éco-responsables possibles. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
87	Je ne soutiens pas cette initiative que ne reflète que les intérêts économiques de certains et lego d'autres. Que des vétérans français s'y soient opposés devrait suffit à abandonner ce projet pharaonique qui ne serait qu'un spectacle. Le recours à un comité d'éthique bancale n'est qu'un rideau de fumée	Monsieur, Nous notons votre opposition au projet. Cependant, ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Le comité d'éthique et le comité scientifique qui sont mis en place n'ont rien de rideaux de fumées. Ils veilleront scrupuleusement à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
88	Bonjour, Premièrement, construire un énième "lieu de mémoire" me semble absolument aberrant. Mieux vaut compléter un lieu déjà en place. Deuxièmement, le côté immersif tourne ce "lieu de mémoire" en un parc d'attractions, ce que je considère comme une provocation vis-à-vis de chaque personne qui a eu à vivre réellement ces épreuves.	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre l'histoire de la bataille de Normandie, sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque.

	Troisièmement, les visiteurs sortant de ce "parc d'attractions" parleront d'abord des effets qu'ils ont vécus, et non de ce qu'ils en retirent en termes de compréhension des sacrifices passés, ainsi que des raisons internationales ayant permises ce conflit. Quatrièmement, y-a-t-il vraiment un endroit en Normandie qui ne sert à rien, afin de construire ce "parc d'attractions" qui drainerait du trafic, donc de la pollution sur une infrastructure routière qu'il faudrait modifier ? Ne peut-on pas plutôt penser à implanter en ce lieu des technologies de production d'énergie verte, des systèmes favorisant l'environnement afin de réduire l'érosion que la Normandie va subir, ou bien quelque chose dédié aux citoyens impactés par la perte des terres érodées que la Normandie va subir ? Cordialement,	C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour être le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
89	La création d'un lieu tourné plus vers le spectacle que vers la mémoire ne paraît pas opportun. Le caractère soit disant "immersif" de l'"expérience" (pour reprendre le langage issu du marketing) a peu d'intérêt en matière de mémoire. Le spectateur ne pourra (heureusement) jamais ressentir la douleur ou la peur de ceux qui ont réellement combattu, voire qui sont tombés. La réalité immersive se ressent plus face aux alignements de croix des cimetières. Rien n'est plus gênant que c'est enrobage marketing du titre du lieu ("hommage aux héros"). Le coût d'entrée est également assez rédhibitoire et ne permettra pas l'accès de nombreux publics (famille, scolaire, ...). En outre, le mémoriel ne devient qu'un prétexte économique qui se reflète par l'inflation de "musées" consacré au Débarquement.	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser une expérience immersive dans le sens marketing que vous présentez, mais bien de chercher à transmettre l'histoire de la bataille de Normandie, sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Par ailleurs, ce projet ne va pas, selon nous, à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Enfin, si le tarif de base pour les adultes sera de 28,5 euros, des réductions seront possible pour les enfants, les groupes et les scolaires. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
90	Bonjour Je viens de lire l'objet principal de la société hah paru sur les annonces légales le 5 juin 21. Pouvez vous me dire quel est le but ultime de toutes ces phrases ? Cela signifie t il que vous désirez prendre en charge, moyennant toutes les possibilités que vous décrivez, les structures existantes en rapport avec le débarquement : musées, boutiques militaria, sites remarquables dirigés par des privés (exemple les batteries de Crisbecq) etc ... et de les estampiller hah ? Merci	Madame, Monsieur, La société Hommage aux Héros a pour unique objet la création et l'exploitation du projet, objet de cette concertation. Il ne s'agit en aucun cas de racheter d'autres musées, ni même d'être exploitant de tous les autres sites de mémoire. Notre projet est bien de chercher à transmettre l'histoire de la bataille de Normandie, sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant.

		Par ailleurs, nous pensons être complémentaire aux autres musées et site de mémoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
91	La mairie de Carentan achèterait 32 ha de terres. Combien en louez vous ? La totalité des 32 ha passera t elle de zone A à zone U ou industrielle même si vous n'en louez qu'une partie ?	Madame, Monsieur, Les échanges sont en cours avec la mairie de Carentan-les-Marais concernant la mise à disposition du site de 32 hectares. Ce site sera exclusivement dédié au projet sans autre exploitation extérieure. La moitié de ce site sera rendu à la nature. Le contrat qui sera passé avec la mairie de Carentan-les-marais sera voté par le conseil municipal et à ce titre sera public. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
92	Vous affirmez avec mr Lecoq que votre projet sera infiniment pédagogique en raison des méthodes immersives utilisées. Qui y aura t il de plus pédagogique qu'au Mémorial, Arromanche DDay expérience ? Mr Lecoq affirme que c'est la nouvelle forme d'apprentissage de l'histoire. Envisage t il d'envoyer et de payer le voyage à Carentan de tous les élèves français de 3eme ou 1ere (y compris ceux de l'OM) via l'éducation nationale ?	Madame, Monsieur, Il ne s'agit d'opposer la forme de notre projet aux autres sites de mémoire. Nous pensons qu'il s'agit d'une forme différente, nouvelle, ancrée dans son époque qui permettra de transmettre l'histoire de la bataille de Normandie à un public plus large. Nous pensons être complémentaire aux autres musées et site de mémoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Enfin, concernant le déplacement des élèves de 3ème ou 1ère, il ne s'agira, ni plus ni moins que du même type de déplacement et donc de prise en charge par les établissements, que pour la visite d'autres sites de mémoire, comme le Mémorial de Caen ou pour le Mémorial de Verdun, par exemple. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
93	Je suis opposé à vôtre projet et mon collectif montois a publié nombreux communiqués, tribune, pétition et une lettre ouverte. Après une pétition de 27000 signataires au 1er semestre 20 initié par le GR45, notre pétition a recueilli 2300 signataires et plus de 800 signatures sur notre lettre ouverte. Parmi les signataires de la LO, on relève : 130 vétérans, descendants ou proches de vétérans dont 100 anglo américains, 25 élus députés, anciens députés, conseillers régionaux et maires, 43 représentants du monde associatif, 94 universitaires, enseignants ou chercheurs, dont une quarantaine d'historiens, 29 écrivains, 15 journalistes et plus de 500 citoyens français ou étrangers dont voici quelques noms : Gilles Perrault, Olivier Vieworka, JP Azema, JF Kahn, H Leclerc, JM Belorgey, H Nallet, M Riffaud, D Kieffer, L Gautier, JL Bagot, F Morel, Ph Toreton, S Tignieres, MA de Saint Pol association réseau alliance, Guy Reniaud de pronatura international etc etc	Madame, Monsieur, Nous avons bien noté votre opposition à ce projet, mais nous vous confirmons notre volonté de créer un spectacle, sérieux, rigoureux et respectueux de l'histoire de la Bataille de Normandie et de ses nombreux combattants. Comme vous avez pu le voir lors de la réunion de lancement ou sur les observations publiées sur ce site, des personnes soutiennent également ce projet fort de sens selon eux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

	Cette liste n'est elle pas suffisante pour vous faire comprendre que ce projet ne recueille pas la majorité ?	Cordialement. ---- Hommage aux Héros
94	Je ne suis pas sûre d'avoir bien compris : Hommage aux HÉROS ? ou Hommage aux EUROS ? Merci de m'éclairer.	Madame, Monsieur, Il s'agit bien d'un projet intitulé Hommage aux Héros qui a vocation qui répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
95	Participant a la premiere reunion d'information et de concertation j'ai ete surpris et quelque part agace par les prises de paroles repetees et les longueurs des discours d'opposants au projet qui en fait veulent en faire une Tribune politique plutot qu'un debat d'idees. La construction et ensuite le maintien de la Tour Eiffel a Paris avait son cortege d'opposants, et aujourd'hui c'est l'un des monuments les plus visites au monde ! Pourtant ce n'est qu'un amas de ferrailles. Ce projet est une chance pour Carentan double d'une vision d'avenir sur la maniere de transmettre aux jeunes generations. Les musees actuels sont un peu depasses, et d'autres comme Arromanches se sont lances dans des entreprises de modernisation d'envergure. On pourrait reprocher l'aspect commercial, mais que font ceux qui existent si ce n'est du commerce? A l'heure ou les derniers veterans ont presque tous disparus, il ne restera plus grand monde pour transmettre le souvenir et l'aspect pedagogique doit bien evidement etre pris en compte. Sur le plan economique, les retombees d'une telle realisation se feront sentir a tous les niveaux et amelioreront l'offre touristique locale qui en a bien besoin. Les nombreux Americains que j'ai pu recevoir a Carentan ont presque tous deplore le manque de restaurants et d'activites locales, et les plus jeunes se sont montres un peu blases par les musees conventionnels. Il existe en France toute une multitude de lois et de reglements pour ne pas pouvoir construire n'importe quoi n'importe ou, et une telle entreprise ne peut voir le jour et prosperer que dans un cadre legal, il n'y a donc pas lieu de hurler au loup, d'autant plus que certains ecolos locaux sont en fait des desastres ecologiques et economiques, plus preoccupes par le fait de dilapider les subventions genereusement accordees au grand mepris de toute entreprise ecologique que d'agir effectivement pour la preservation de la faune et de la flore. J'espere que ce projet aboutira et qu'il sera un succes, qui sera aussi celui de la Commune de Carentan et de la region ainsi que de ceux qui l'ont porte et soutenu.	Madame, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
96	Bonjour, je ne comprends pas pourquoi vous achetez 32,5 hectares de terrain pour un aménagement constructible sur la moitié d'après votre brochure. Quel en est l'intérêt si ce n'est pour agrandir par la suite ce parc d'attraction sur ces surfaces ? Vous engagez vous à ne jamais construire sur ces terrains ? Si oui alors pourquoi les avoir acheté ???	Madame, Monsieur, Notre projet concerne effectivement un site de 32ha dont la moitié sera rendu à la nature. Contrairement à ce que vous évoquez, l'utilisation de ce site par un seul exploitant, la société Hommage aux Héros, interdit, de fait, l'installation d'un autre projet industriel sur la seconde moitié du site. Nous n'avons aucun projet d'agrandissement sur la seconde moitié de ce site et travaillons actuellement à en faire un site naturel de bonne qualité. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
97	Bonjour enfin un projet d'envergure qui peut permettre éviter au prochaine génération l'oublie. Même cela peut choqué plus le temps passera plus le passé sera oublié. Alors la méthode peut choqué mais si il faut un parc à thème pour que le passé ne soit pas oublié et surtout intéresser les futur génération. Il faut le faire car l'oublie serait pires. Pour les terres agricoles je le comprend aussi. Mais malheureusement l'avenir de l'agriculture est compliqué. Alors si la vente de quelques terres a un bon prix peut permettre à des agriculteur d'améliorer leur exploitation sur leur terre restante voir leur retrouver des terre en échange. Du moment que personne n'est volé. Et que les agriculteur trouve avec les promoteur un accord ensemble. Je ne vois pas de raison au gens de sens mêlé.	Madame, Nous vous remercions pour votre soutien à ce projet. Cependant, contrairement à ce que vous évoquez, il ne s'agit pas de créer un parc à thème, mais bien un spectacle immersif qui répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
98	Projet mercantile, scandaleusement irrévérencieux envers les personnes qui ont vécu ce drame, ce n'est pas un hommage, c'est du mépris ! Que ceux qui aiment la guerre s'allient à ses victimes du monde entier. N'encouragez pas la férocité de l'humain en faisant jouer vos enfants à la guerre De plus, c'est un désastre écologique. Aucun lieu de culture intellectuelle (et pas que) n'est développé dans cette région, il y a un manque criant de logements et les bâtiments existant à Carentan sont dans un état pitoyable. Les villes de Carentan et Ste Mère Église ne savent rien faire d'autre que vendre la guerre. Manque de respect, manque d'imagination, manque de courage intellectuel	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Il ne nous appartient pas de commenter les actions des communes de Carentan et de Sainte-Mère-Église. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
99	Personnellement je pense que ce projet est une bonne idée et je suis pour à condition que cela soit bien fait. C'est-à-dire qu'il faut que le site, son concept et ses visiteurs respectent les victimes et surtout les témoins encore vivants. Il ne faut pas oublier que cela ne fait que 78 ans, à l'échelle de l'Histoire c'est un événement récent. Ce n'est pas comme s'il s'agissait d'un projet à propos de la Tapisserie de Bayeux dont l'histoire s'est déroulée au Moyen-Age. Par ailleurs je pense que c'est une excellente idée de développer le tourisme de mémoire dans le département de la Manche, beaucoup moins présent que dans le Calvados. Donc je suis pour ce projet mais l'argent et le profit ne doivent pas être les premières préoccupations des porteurs du projet. De plus, je ne suis pas sûr que le terme "hommage" soit bien utile ici, il s'agit plus d'une immersion dans la vie d'un soldat qu'autre chose et je trouve que le cinéma 360 d'Arromanches le fait déjà très bien, à vous de prouver la différence et démontrer que ce projet et nécessaire. Donc, je suis pour mais je pourrais devenir contre si les conditions de respect et d'humilité ne sont pas les priorités des porteurs de ce projet. PS : je ne suis pas sure que se plonger dans la peau d'un soldat à travers un écran énorme permette de comprendre leur souffrance qu'ils portent depuis plus de 78 ans.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Cette volonté de rigueur historique et de respect de la mémoire est au cœur de notre conception du projet depuis nos premières sessions de travail et le restera jusqu'à son terme. Nous nous attachons à le démontrer lors de toutes nos rencontres et poursuivrons en ce sens. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	Merci de respecter les hommes qui ont traversé les mers pour que la Normandie soit aujourd'hui une terre de paix.	
100	Bonjour,ce projet est un non sens en tous points de vue : historique, environnemental et financier. Si les concepteurs de ce projet tiennent vraiment à honorer la mémoire de nos Héros, pourquoi ne dépensent-ils pas les 110 millions d'euros dans la rénovation des quelque 50 musées actuels, des nombreux vestiges et matériels en état de délabrement (pontons, blockhaus, véhicules, sites naturels,...), des cimetières et autres lieux de mémoires ? A l'heure où la question environnementale est au coeur de toutes les préoccupations, pourquoi saccager quelque 37 hectares de terre pour construire un énième site dédié au Débarquement ? Plusieurs questions me viennent à l'esprit : Emprunte carbone de la communication pour cette concertation ? Au vu du nombre de brochures distribuées combien d'arbres abattus ? Quel financement pour cette communication ? Quel sera l'impact de ce projet sur la qualité de l'air ? Pendant la construction puis au stade exploitation ? Quelle étude sérieuse pourra être menée puisque il n'y a rien pour l'instant ? Même question pour l'emprunte carbone , la circulation ? A t il été étudié le nombre d'habitants qui fuieront Carentan par perte de la qualité de vie ?	Monsieur, Comme nous l'avons indiqué en réponse à la contribution 59 dont vous reprenez les propos dans votre contribution. Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Il est né d'expériences personnelles et professionnelles chez les porteurs de projet qui ont estimé nécessaire de transmettre l'histoire du Débarquement et de la Bataille de Normandie sous une nouvelle forme. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour être le moins impactant possible. Les études se poursuivent avec comme ligne directrice d'être les plus éco-responsables possibles. La commune de Carentan-les-Marais se positionne fortement pour l'accueil de ce projet ne craignant probablement pas une « fuite » des habitant(e)s de la commune. Enfin, concernant le bilan carbone de cette concertation, nous ne l'avons pas évalué. Cependant, son organisation répond à la nécessité d'informer et d'échanger le plus largement avec tous les publics. Nul doute que si nous l'avions réduit votre contribution porterait plutôt sur le manque de communication pour cette concertation préalable. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
101	Bonjour, après avoir consulté les informations sur le projet "hommage aux héros", je tiens à participer à la concertation sur ce projet. En tant qu'historienne, mais surtout en tant que citoyenne consciente des enjeux économiques, écologiques, climatiques actuels, je suis scandalisée qu'un projet de cette nature soit envisagé. La mise en spectacle "immersif" de cet évènement majeur dans l'Histoire mondiale, de la souffrance des combattants, de la souffrance des civils directement concernés, est scandaleuse. C'est transformer un épisode tragique et déterminant dans notre Histoire en divertissement. C'est abolir la distance entre l'émotion, le subjectif, et l'information historique, scientifique. C'est nuire à la nécessaire prise de conscience des enjeux de notre histoire, afin de comprendre et agir aujourd'hui dans le sens de la paix. A quand le show sur la guerre d'Ukraine ? Je ne développe pas les méfaits environnementaux de ce projet au niveau local car cela a été fait et bien fait par des spécialistes de ces questions. Au moment où on prend conscience des conséquences tragiques du tourisme de masse, de la dégradation des terres, etc... je trouve ahurissant qu'un tel projet, aux fins essentiellement commerciales et financières, soit possible à l'heure où nous pouvons en mesurer les conséquences catastrophiques.	Madame, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser uniquement un divertissement, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Un comité d'éthique et un comité scientifique est mis en place pour veiller à la véracité historique des faits et pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
102	Alors que les pays et régions touristiques développent actuellement une phase de réflexion autour de la question du tourisme de masse -Le Mont St Michel, Venise, Lourdes et bien d'autres sites dans le monde- il est totalement absurde d'envisager un tel projet dont l'objectif essentiel, dissimulé derrière tout un tas de concepts plus fallacieux les uns que les autres - devoir de mémoire, hommage aux alliés...- est d'abord la rentabilité. On verra bien entendu très rapidement des gestionnaires de fonds de pensions, ou des magnats des pays du Golfe y investir leurs dollars comme ils le font sur tous les projets de ce type.	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque.

	Dans un récent article de Ouest-France, daté du 20 août, le Directeur du Mémorial de Caen fait une mise au point en mettant un bémol sur la caution scientifique et historique du Musée dont les promoteurs se sont emparés pour valider leur démarche. Connaissant ses prises de positions publiques souvent courageuses il ne fait aucun doute qu'il se désengagera tôt ou tard de cette démarche. Par ailleurs quelle stupidité de l'appeler "Hommage à nos Héros" en ces temps où tout un chacun devient un héros à un moment ou à un autre de sa vie : les infirmières, les pompiers, les sauveteurs, les gendarmes et l'illustre inconnu qui a sorti de la noyade la personne qui souhaitait mettre fin à ses jours ! Ce mot ne veut absolument plus rien dire.	C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Concernant le Mémorial de Caen, son directeur, Stéphane Grimaldi a également indiqué dans la presse trouver ce projet intéressant. Comme nous l'indiquons depuis le lancement de notre projet nous sommes dans un processus sur le long terme et un partenariat ne pourra être signé avec le Mémorial de Caen qu'au terme de la démarche d'échanges avec eux. Si un partenariat doit être signé, un certain nombre d'exigences doivt être rempli avec le Mémorial de Caen, comme avec le Comité du Souvenir Français, comme avec le Comité du Débarquement, comme avec l'inspection générale de l'éducation nationale. Une convention ne pourra être signée qu'au terme de la démarche. À ce stade le maitre d'ouvrage indique avoir livré au Mémorial de Caen une note d'architecture historique. Nous ne signerons que lorsque le synopsis et l'intégralité des éléments leurs auront été transmis. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
103	Je me présente : Claude Guillemette, ancien instituteur et directeur de l'école des Hauts Champs à Carentan pendant 20 ans. J'ai été aussi directeur de nombreux centres de vacances pour enfants et adolescents. Je suis également auteur d'un ouvrage intitulé « L'école rend libre » sorti en 2020. Je considère donc, que j'ai quelques compétences en matière d'éducation . Je ne parlerai pas de l'impact environnemental du projet D Day Land, ni de son impact sur la qualité de vie de nos concitoyens, ni sur la désorganisation de notre économie. D'autres participants à ce débat sont beaucoup plus compétents que moi en la matière. Mon intervention sera donc uniquement axée sur le rôle de l'histoire dans l'éducation Lors du débat organisé par l'association intitulée « Place de la république » en novembre 2020, j'ai été profondément choqué par une intervention de l'un des concepteurs du projet D Day Land qui dit en substance : « Pour faire comprendre l'histoire aux jeunes il faut employer des moyens techniques modernes , vidéos, immersion en 3D, mises en scène … » Mais c'est vraiment prendre les jeunes pour des imbéciles incapables de comprendre l'histoire incapables de s'y intéresser autrement que par des artifices et des jeux de lumière ou par le désormais célèbre effet « Waouh » ! Nos jeunes de 2022 sont-ils plus bêtes que nous l'étions à leur âge ? Mais quel est cet argument fallacieux répandu chez la plupart des défenseurs du projet pour nous faire avaler la pilule ? C'est méprisant à l'égard des jeunes, c'est insultant vis-à-vis des éducateurs compétents qui tentent de faire honnêtement leur recherche de vérité historique. Je suis né en 1946 et je n'ai donc pas, comme notre président de région, pourtant plus jeune que moi, connu le débarquement allié sur les côtes normandes. Mais dès l'âge de 4 ou 5 ans j'ai été profondément marqué par les récits tragiques des témoins de la guerre et des bombardements. Mon père, prisonnier en Allemagne, a connu la faim et l'humiliation. Ma mère, blessée, soignée par un soldat allemand, s'était réfugiée dans les sous terrains de Saint-Lô pendant les bombardements qui ont rasé la ville. A cette époque, on parlait peu, on voulait effacer les malheurs qu'on venait de vivre, bombardements, exodes, maisons en ruine, restrictions, marché noir, dénonciations, collaborations…. Etant donné mon âge avancé, j'ai encore quelques amis qui ont vécu cette triste période. Ils sont offusqués par ce grand projet de spectacle et ne comprennent pas qu'on puisse faire de l'argent sur leurs amis morts, sur leur propre histoire tragique. Ils acceptent évidemment qu'on raconte objectivement ce qu'ils ont vécu mais s'indignent à la pensée que des investisseurs sans scrupules vont s'enrichir sur leurs malheurs et leurs souvenirs douloureux. Mais si cela contribuait à servir la paix dans le monde ? Car la grande question est bien là. Les conflits dans le monde ne vont pas disparaître, bien au contraire. Ils vont avoir tendance à s'amplifier. Tout le monde le sait. Avec le réchauffement climatique, l'appauvrissement des sols	Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un spectacle « Waouh », mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Un comité d'éthique et un comité scientifique est mis en place pour veiller à la véracité historique des faits et pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	qui produira le déplacement des populations affamées, la montée du racisme, des intégrismes, des dictatures et des régimes totalitaires, ce monstrueux projet va à l'encontre de ce qu'il faudrait faire. Exalter le culte du héros et faire défiler fièrement des engins de mort n'est pas la meilleure manière d'enseigner la culture de la paix. Jean Luc Leleu historien à l'Université de Caen écrit dans le Ouest France du 7 juillet 2022 : « Prétendre que ce spectacle fera œuvre de pédagogie et d'histoire est une duperie . Si tel était le cas il n'y aurait nul besoin d'une mise à niveau de 10 minutes… »Quelques lignes après : « le projet artistique ne consiste pas ici à parler à l'intelligence des individus mais se borne uniquement à susciter chez eux des émotions ». Plus loin notre historien parle « d'exploitation éhontée du souvenir » et s'offusque je cite « de transformer en valeur marchande la mémoire des soldats alliés sous prétexte de leur rendre hommage ». Ce qui me semble essentiel dans toutes les cérémonies de commémoration et sur les lieux de mémoire, c'est d'avoir constamment en ligne de mire le « plus jamais ça ». (que je préfère au fameux effet Waouh) Et pour se faire, il faut expliquer et expliquer encore les mécanismes qui conduisent à l'irréparable et aux horreurs de la guerre. Je n'en citerai que trois : 1- les intérêts économiques 2- la force de la propagande 3- le désir de puissance chez certains chefs d'état. Si un jour naissait un vrai musée de la paix à Carentan, il faudrait y ajouter les religions, la misère , l'ignorance, le racisme, les communautarismes et l'intolérance, mais en ne retenant que les trois premiers, l'argent, la propagande, et le pouvoir on retrouve sous d'autres termes ces trois vecteurs diaboliques dans le projet qui nous préoccupe aujourd'hui, à savoir : 1- les intérêts financiers 2- la force de la communication, le lobbying et l'utilisation intensive des médias 3- les dérives d'un pouvoir Sans transition, Je m'adresse maintenant aux élus locaux, de la commune de Carentan les marais et de ceux de la communauté de commune du bassin de Carentan : vous portez, Mesdames et Messieurs une lourde responsabilité dans ce projet monstrueux, démesuré, indécent : -Vous allez transformer l'image de note ville déjà écornée par le spectacle des reconstitueurs chaque année au mois de juin. J'ose parler pour ce D Day Land de déshonneur déshonneur d'avoir confié à de riches investisseurs sans scrupules la mémoire des victimes de la guerre ; -Vous n'aurez pas servi la paix en glorifiant l'action des armes et en jouant sur les émotions. - Vous allez à l'encontre du sens de l'histoire qui demande plus de sobriété, plus de respect de la nature et plus d'intelligence, plus d'anticipation sur l'avenir. Enfin j'aimerais pour finir, vous citer un article de Clémentine Godldszal paru le 24 juin 2022 dans le journal le Monde Elle parle de Roberto Ciurléo producteur de comédies musicales et fortement impliqué dans le D Day Land. Son opinion est intéressante et peut faire réfléchir les plus convaincus par le projet : « Ceux qui l'ont connu […] parlent en effet de ses engouements parfois peu suivis d'effet, d'une propension à s'engager puis à disparaître, laissant ses partenaires dans l'embarras et la frustration. » Je vous laisse méditer ces quelques paroles avant de commettre l'irréparable !	
104	Projet "hommage aux héros" de l'été 1944 en Normandie ou la première grande tentative institutionnelle de proposer en France une expérience d'"histoire publique". Avant que l'Histoire ne soit étudiée par des historiens, discutée et débattue dans des colloques universitaires, présentée dans des livres savants avec des notes en bas de page ou dans des musées avec des vitrines et des étiquettes, enseignée dans les écoles par des professeurs, l'Histoire se doit d'être racontée pour être transmise au plus grand nombre. La méthode de l'histoire publique (ou "public history") est pratiquée depuis longtemps dans les pays de culture anglo-saxonne, notamment en Amérique de Nord: issue des réflexions de l'archéologie expérimentale née dans les années 1910, portée par les expériences d'éducation populaire des années 1960-1970 de reconstitution historique, cette méthode consiste à apporter	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Selon nous, l'aspect différenciant de cette œuvre réside dans la focale mise sur la bataille de Normandie. Lors des premières réflexions, le projet était davantage focalisé sur le Débarquement en lui-même. Progressivement, les équipes ont réalisé que les œuvres les plus populaires (films,

	un savoir historique scientifiquement validé à un public large qui ne pourrait pas y avoir accès par les seuls moyens scolaires et académiques. L'objectif est celui d'une transmission qui soit aussi une appropriation en s'adressant à tous les sens de l'être humain: l'approche intellectuelle critique est, bien entendu, indispensable mais n'avoir que cette approche risque de détourner le public non spécialisé d'une culture historique pourtant indispensable à la cohésion sociale et politique la plus élémentaire... Pour résumer: la méthode d'histoire publique est une approche concrète et participative du savoir historique dans le but d'une éducation populaire à l'Histoire. Le Moyen-âge aperçu dans les manuels des classes de 5ème n'est pas très exaltant? La construction d'une réplique de château-fort avec les techniques de l'époque comme à Guédélon (Yonne) attire plus de 100000 personnes par an. Vous fader tous les volumes de la magistrale thèse d'Etienne Taillemitte sur l'histoire de la marine française au XVIIIe siècle? Bon courage! En revanche, la recréation à l'identique de la frégate qui embarqua Lafayette en Amérique a suscité des centaines de vocations de marins et d'historiens... L'histoire publique permet aussi d'imaginer avec les technologies numériques et visuels d'aujourd'hui des muséographies adaptées à tous les publics ou des univers immersifs complets permettant de véritables plongées dans les temps passés: dernier exemple en date avec l'univers immersif installé aux Bernardins à Paris ressuscitant l'ambiance visuelle et sonore du Paris médiéval à l'époque de la construction de la cathédrale Notre-Dame. Un colloque international a été organisé par le MUCEM de Marseille en octobre 2015 pour expliquer les méthodes et les enjeux de l'histoire publique: ce colloque devait lancer la reconnaissance officielle par les instances culturelles et universitaires de l'histoire publique en France... Mais, cette méthode d'histoire publique reste peu connue ou institutionnellement peu pratiquée dans notre pays et ce pour deux mauvaises raisons typiquement françaises: 1) L' expérience d'histoire publique la plus connue et la plus populaire est celle proposée par les tableaux scéniques historiques du parc du Puy-du-Fou, une initiative privée idéologiquement orientée mais qui a toute sa légitimité là où elle se trouve (mémoire vendéenne blessée par la Révolution française): comme un Puy-du-Fou de gauche n'est pas possible, cette expérience d'histoire publique qui a, désormais, une notoriété mondiale, continue d'avoir mauvaise presse en France. 2) Conséquence: les démarches d'histoire publique suscitent la prudence voire la méfiance (pour ne pas dire davantage) des institutions culturelles et universitaires a fortiori lorsque ces démarches viennent de la société civile, d'associations ou d'entreprises privées. Seul avantage à cette situation: une certaine liberté d'action des acteurs de l'histoire publique en France qui ont rarement accès aux financement publics. Dans le cadre du séminaire "Normandie" de l'université populaire de Caen, nous avions présenté les méthodes et les enjeux idéologiques, éthiques ou scientifiques de l'histoire publique notamment pour la Normandie qui dispose d'un patrimoine historique exceptionnel. Voir le lien suivant: http://normandie.canalblog.com/archives/2018/11/13/36864663.html Pour revenir au projet "Hommage aux héros" d'un spectacle vivant et immersif d'histoire publique pour transmettre aux nouvelles générations l'épopée tragique de la reconquête de la Liberté sur la terre normande durant l'été 1944, en tant qu'enseignant en charge de transmettre l'histoire et la géographie dans un lycée professionnel à Caen, je ne peux que	livres...), majoritairement Anglo-saxonne et Américaines, n'évoquaient que très peu le volet de la bataille de Normandie. Il en résulte un important manque de notoriété de cet aspect auprès des jeunes notamment, y compris les jeunes normands. Il nous a donc semblé évident d'expliquer que Paris n'a pas été libéré le lendemain du débarquement et de ce fait, 1/3 du spectacle sera consacré à la bataille de Normandie pour permettre aux visiteurs de toutes nationalités de comprendre ce qu'il s'est passé (la résistance, les villes et les vies sacrifiées...). Ce point sera donc particulièrement mis en avant. Pour cela, nous utiliserons beaucoup d'écrans et d'images d'archives inédites (souvent les archives utilisées sont des images américaines mises à disposition). Cette dernière partie va particulièrement toucher les Normands. La Normandie sera donc au cœur de cette œuvre. Précision supplémentaire : les auteurs n'ont pas encore écrit l'œuvre complète, mais ils ont écrit une note d'architecture historique. À ce stade, ils rentrent dans une précision importante avec par exemple « dans le seul département de la Manche, 87 000 maisons ont été détruites et des villes comme Coutances, Mortain, Montebourg ou Valognes ont été sinistrées. Cette réalité doit être au cœur de ce tableau ». Cela traduit bien, selon nous, que pour l'ensemble des faits qui seront dans le spectacle, il n'y aura pas d'interprétation, mais bel et bien des faits historiques. Par ailleurs, comme vous l'indiquez en conclusion, nous attachons une importance particulière à ancrer ce projet dans son territoire, dans la phase de construction pour laquelle nous espérons pouvoir mobiliser des entreprises normandes, puis lors de l'exploitation avec des emplois locaux et des retombées économiques pour le territoire. Le garant l'a effectivement rappelé lors de sa conclusion de la réunion publique de lancement et c'est effectivement un objectif que nous cherchons à atteindre. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	soutenir une telle initiative non sans dénoncer ici, hélas, la moraline déversée depuis le début de cette aventure (faute d'avoir été correctement présentée et expliquée) sur la base de préjugés idéologiques montés sur de fausses informations, et ce jusqu'à l'indécence! Ce projet n'a jamais eu pour objet de se substituer au pèlerinage laïc de piété pour tous les morts sur la terre normande pendant le tragique été 1944: pour moi, le Six juin est un jour solennel de gravité, de deuil et de recueillement dans les cimetières, devant les monuments, sur les sites historiques des plages du Débarquement et des batailles de l'été 1944 en Normandie. Le projet "Hommage aux Héros" est, à tout point de vue, complémentaire tant par sa géographie que par sa signification, de ce pèlerinage de piété qui doit se poursuivre dans le futur malgré la disparition progressive de tous les acteurs et témoins de cette épopée: Le théâtre immersif d'Hommage aux héros sera implanté à l'entrée de Carentan tout près de la RN 13 donc à plus de dix kilomètres des espaces sacrés de la Mémoire de l'été 1944: il faut dire que l'expression malheureuse de "D-Day Land" utilisée par notre Président de région agacé par la mauvaise foi des contempteurs de ce projet a, hélas, été réutilisée par ces derniers quitte à faire les choux gras d'un quotidien régional qui n'a, d'ordinaire, pas beaucoup de bienveillance pour les initiatives visant à valoriser la Normandie: notons, cependant, que depuis que le directeur du Mémorial a annoncé s'intéresser positivement à ce projet (puisqu'il s'agit d'une démarche d'histoire publique), ledit quotidien régional n'utilise plus cette dénomination malheureuse qui n'a jamais été celle du projet. Ras-le-bol donc de la moraline culpabilisante de certains militants idéologiques qui affirment que ce projet consiste à faire du fric sur le dos des morts. Ras-le-bol aussi de ces écologistes intégristes qui ne voient dans tout projet d'aménagement qu'une atteinte intolérable à une très sainte Nature qui pourrait bien se passer de notre Humanité... Ras-le-bol, enfin! de ces médiocres qui s'opposent à ce projet sous prétexte d'éventuelles nuisances sonores: dans la campagne et dans nos villes normandes, durant l'été 1944, il y eut soudain beaucoup de vacarme et c'était l'orage d'acier qui apportait le retour d'une Liberté qui permet, aujourd'hui, la vie confortable des pisse-froids de 2022! Mais je suis confiant: l'enthousiasme des Normands pour ce projet finira par arriver, moyennant deux conditions: 1) La Normandie n'a pas été qu'un théâtre d'opération, un simple décor et les Normands n'ont pas été que des spectateurs passifs du passage sur leur tête et dans leur chair de l'Histoire avec une grande hache (Georges Pérec): pour mener l'opération "Overlord" ("Suzerain" en français) la Normandie a été choisie par des Anglo-américains qui la connaissent beaucoup mieux que nous pour sa géographie particulière mais aussi pour son histoire (l'épopée de Guillaume le Conquérant mais dans l'autre sens). Et les Normands ont été souvent des acteurs courageux et héroïques de cet événement mondial: En juin 1945, lors du premier anniversaire de l'opération Overlord, le généralissime Eisenhower confia à un Général de Gaulle qui refusait de commémorer un débarquement "anglo-américain" dont l'un des objectifs était de mettre sous tutelle administrative alliée le territoire français métropolitain libéré du nazisme, que sans l'action décisive de la Résistance normande de la France Libre gaulliste (renseignement, sabotage systématique des communications militaires allemandes) les têtes-de-pont du débarquement n'auraient jamais pu tenir le coup au lendemain du six juin: En conséquence, nous demandons à la maîtrise d'ouvrage du projet la création d'un tableau scénique complet mettant en valeur la résistance normande de façon spécifique.	

	2) M. Demolins, le garant nommé par la CNDP a, fort justement, rappelé une évidence en conclusion de la première réunion d'information à Carentan, le 19 août 2022: Ce projet ne pourra réussir que si le territoire et ses habitants sont directement impliqués et associés à sa définition. En conséquence, nous estimons que le contenu annoncé par les porteurs du projet pour le futur pavillon de Normandie qui sera implanté sur le site n'est pas à la hauteur des enjeux: une vitrine des savoir-faire normands ne suffit pas. Il faudrait expliquer dans dans ce pavillon normand grâce à une exposition permanente pédagogique en quoi la Normandie a une histoire et une notoriété mondiales et en quoi des valeurs issues d'un héritage normand séculaire ont été le creuset de notre civilisation occidentale: ces valeurs normandes sont: La LIBERTE La PAIX Le DROIT Et ces valeurs sont présentes dans le droit coutumier normand fondateur de la common law anglaise et du droit américain contemporain: la coutume ancestrale normande demeure, d'ailleurs, toujours en vigueur dans les îles anglo-normandes... Il serait judicieux d'expliquer ces racines juridiques essentielles aux visiteurs du futur parc "Hommage aux héros" et pour ce faire, une coopération avec l'office universitaire d'études normandes de l'université de Caen serait à privilégier. 	
105	Précisions à ajouter suite à la contribution n°104: 1) Sur le colloque organisé par le MUCEM de Marseille en octobre 2015 pour définir les problèmes, enjeux et objectifs de l'histoire publique on suivra les liens suivants: https://muse.hypotheses.org/103 Voir aussi le lien pdf donné en pièce jointe pour en connaître l'argument. 2) Sur le rôle spécifique et particulier de la Normandie dans une histoire mondiale occidentale y	Monsieur, Merci pour ce complément de précision que nous intégrons dans nos réflexions auxquels nous avons globalement répondus dans la réponse précédente. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. --- Hommage aux Héros

	compris la plus contemporaine, on dira ceci: - Si la Normandie a été réunifiée lors de la réforme régionale de 2014-2015 et préservée dans son intégrité géographique au lieu d'être noyée comme d'autres régions dans un grand machin néo-régional sans histoire ni identité, c'est grâce aux commémorations solennelles du 70ème anniversaire du Débarquement le 6 juin 2014 devant 150 chefs d'états étrangers dont la Reine d'Angleterre toujours "duc de Normandie" pour les îles anglo-normandes. Voir ci-après le lien pour lire le discours de François Hollande sur l'esplanade du Mémorial de Caen le 6 juin 2014 au matin: http://www.normandie-heritage.com/spip.php?article982 -A l'occasion du conflit ukrainien, la Normandie a, de nouveau joué un rôle diplomatique international important: à l'occasion du repas officiel des chefs d'état au château de Bénouville pour le 70ème anniversaire du Débarquement, une discussion au plus haut niveau s'était engagée entre la France, l'Allemagne, la Russie et l'Ukraine. Les discussions du "format Normandie" aboutirent aux accords de Minsk dont le non respect par les parties prenantes explique en large partie le conflit actuel. Une fois encore, la paix à la normande était la solution. -Depuis 2015, la région Normandie organise avec succès le forum mondial "Normandie pour la Paix" à Caen pour échanger avec les meilleurs experts internationaux sur les problèmes de la sécurité mondiale: après plusieurs éditions, le forum de Caen est, désormais, inscrit à l'agenda des Nations Unies. https://normandiepourlapaix.fr/ Voilà des éléments complémentaires importants pour créer un "pavillon de la Normandie" digne de ce nom sur le futur site d'Hommage aux héros. Cordialement, M. Philippe CLERIS enseignant en histoire-géographie en lycée professionnel à Caen animateur depuis 2008 du séminaire "Normandie" de l'université populaire de Caen.	
106	Ma mère habitait au coeur des zones de parachutage américaines et fut témoin de nombreux morts de jeunes soldats. Elle aida deux parachutistes US au matin du 6 juin et fut pour cela personnellement remerciée par Eisenhower. Je fus bercé par ces histoires toute mon enfance. L'apport historique, culturel et éducatif du projet proposé est plus que douteux et il semble clair qu'il s'agit là d'utiliser de façon mercantile la mémoire commune. De nombreux sites - historiques eux- existent déjà, nul besoin de rajouter un nième projet, plus proche du parc d'attraction que d'un site historique ou culturel. Enfin, ce qui me choque le plus, c'est l'impact environnemental de tout cela. Au coeur d'un parc naturel, est-il besoin d'éliminer encore des terres et de bétonner toujours plus ? Pourquoi faut-il sacrifier encore et toujours la Nature pour des supposés gains économiques, alors que les forêts de Gironde brûlent et que les intempéries font toujours plus de dégâts. Faisons preuve de sagesse et refusons ce projet inutile et purement mercantile. Jean-Yves Legendre, Docteur en Pharmacie Docteur de l'Université Paris-Saclay Lauréat de l'Académie de Pharmacie	Monsieur, Il ne s’agit en aucun cas de réaliser un parc d’attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l’histoire de la bataille de Normandie. C’est une forme inédite, certes, mais qui n’a qu’une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d’aujourd’hui et de demain du spectacle vivant. Comme vous l’indiquez, le tourisme de mémoire est déjà présent sous d’autres formes sur le territoire, porté par des acteurs publics ou privés. Notre projet nous semble complémentaire aux sites déjà existants. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d’en savoir plus sur ce volet de l’histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l’évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d’ores et déjà modifié l’organisation du projet pour être le moins impactant possible. Les études se poursuivent avec comme ligne directrice d’être les plus éco-responsables possibles. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

107	La 1ére réunion nous a laissé un goût très amer : il y avait dans la salle les « pour » pratiquement tous aux premiers rangs autour du maire ; ils ont hué les « contre » lors de leurs interventions qui avaient surtout pour but de démontrer que dans ce titre il y a les mots hommage et héros, des mots pleins de sens, de respect, de liens avec l'histoire du débarquement et de la bataille de Normandie. On avait l'impression que les premiers étaient venus applaudir le futur spectacle de R Lefevre, le futur gros show de R Ciurleo ou le règlement de compte de S Denoncourt à la vision américano anglaise de cet épisode de guerre. Pour le coup, nous étions vraiment dans D Day Land voire le Puy du Fou normand que proclame R Lenormand. Alors que les second voulaient aborder l'opportunité du projet aux regards de l'humanité, de l'absurdité de la guerre à une époque où le monde est redevenu instable à l'est de l'Europe mais aussi en Chine, en Afrique ... et revenir aux valeurs de l'héroisme D'un côté le spectaculaire et ses retombées financières, de l'autre le respect et le retour aux vraies valeurs de l'Homme. A cela on a ajouté les arguments prétenduments pédagogiques. On a eu le droit à un cours sur l'histoire publique et on a tenté de démontré que l'immersif était la base de tout apprentissage aujourd'hui. Mais qu'y aura t il d'immersif à avancer vers des tableaux vivants sur fond de documentaires vidéos quand on sera le millième derrière ce merveilleux gradin mobile. Faites nous réver avec de la réalité virtuelle ! Brancher un casque de RV sur chacun de vos 6000 visiteurs journaliers, faites les pénétrer dans les discussions des généraux ou des politiques pour décider de l'avenir, voir et participer au débarquement, être entouré par les morts, les blessés, ressentir le désespoir, la lassitude et la dureté des combats.... cela prendra beaucoup moins de place et peut être fait dans des structures existantes qui ne détruiront pas les terres agricoles, les haies et ne chasseront pas leurs hôtes. Avec un casque de RV vous résolvez l'équation des pour et des contres. Qu'en pensez vous ?	Madame, Monsieur, Vous avez raison, la réunion de lancement de cette concertation a permis aux opposants et aux soutiens au projet de s'exprimer. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges et invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Concernant les casques de réalité virtuelle que vous évoquez, il s'agit d'un projet différent de celui que l'on porte. Il peut être complémentaire, mais n'est pas l'ambition de notre projet. Nous l'intégrons cependant dans nos réflexions. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
108	Bonjour Je suis contre ce projet à tous points de vue. Un financement privé et étranger s'arroge le droit de produire un spectacle que l'on peut qualifier de mercantile sur un énorme domaine de terres agricoles. Je rappelle aussi que nombre de vétérans ainsi que leurs familles sont contre ce projet dont Léon Gautier notre dernier témoin du débarquement coté Français. Respectons la mémoire et la paroles de ces personnes qui ont risqué leur vie pour nous libérer. Opposons nous à ce projet pharaonique qui va remplir les poches de quelques investisseurs et flatter l'ego de nos politiques !	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Comme vous avez pu le voir lors de la réunion de lancement ou sur les observations publiées sur ce site, des personnes soutiennent également ce projet fort de sens selon eux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
109	Votre Disney-Day Land me choque particulièrement, fond et forme. Spectaculariser et prostituer ainsi ce grave et complexe moment de l'histoire est lamentable. Pauvres soldats! Pauvres civils! Pauvres habitants de Carentan et de la région, escroqués à l'héroÏsme... Tandis que l'environnement trinque, les promoteurs boivent DOMMAGE	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
110	Réponse civilisée à la "contribution" n°107: Je crains de ne pouvoir vous convaincre et vous pouvez craindre (si d'aventure vous aviez cette générosité intellectuelle) que je ne sois pas convaincu par la caricature que vous nous proposez lorsque vous évoquez un cours sur l'histoire publique qui dans les multiples modalités que cette démarche propose ne se limite pas à se promener avec une banane numérique sur les yeux. La démarche d'histoire publique tout comme l'éducation populaire dont elle est historiquement issue est fondamentalement une démarche généreuse: il s'agit de faire vivre concrètement un savoir historique à des populations qui n'ont pas tous les codes de la haute culture académique... Alors permettez moi de vous dire, contradicteur anonyme que vous êtes, qu'il faudrait, avant de fouiller la moindre paille dans les yeux de ceux qui ont le courage de soutenir ce projet, que vous ôtiez la grosse poutre que vous avez dans l'oeil: la grosse poutre d'un mépris de classe que vous n'assumez pas. Je regrette pour finir que l'on trouve chez nombre d'opposants à ce projet qui croient professer des valeurs politiques classées plutôt à gauche (écologie, pacifisme...) un cruel manque de connaissance de l'histoire de la gauche car l'éducation populaire par des moyens non académiques (par exemple, le spectacle vivant) c'était, quand même, une belle idée de gauche! Ras-le-bol de votre "moraline" aurait dit Nietzsche qui disait aussi ceci: "Nul ne ment autant qu'un homme indigné." Philippe CLERIS Enseignant en histoire-géographie en lycée professionnel à Caen	Monsieur, Nous vous remercions de votre participation et de votre réponse à l'auteur d'une autre contribution. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges et invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
111	Ce projet m'enthousiasme car il faut un moyen contemporain pour faire comprendre à nos jeunes l'importance du Débarquement et de la Bataille de Normandie. Cette bataille a rendu sa liberté à la France et il n'y aura bientôt plus aucun ancien combattant pour en témoigner. Par ailleurs, beaucoup de jeunes ne fréquentent pas les musées. Ils seront en revanche attirés par un spectacle historique de qualité utilisant toutes les technologies modernes qui sont leur quotidien. Transmettre de façon contemporaine l'histoire qui a façonné notre région et modifié nos paysages de Normandie me paraît une chose essentielle et c'est pourquoi je soutiens entièrement ce projet.	Madame, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
112	Pour les raisons suivantes, je pense que ce projet demande à être remanié. Hommage aux héros - Je crains que ce projet d'« immersion » ne ressemble à une forme de parc d'« attraction » et que le visiteur soit envahi par ses émotions et à l'écoute de ses propres sensations mais reste éloigné des sentiments et émotions de ceux qui ont vécu et ressenti ces évènements tragiques (anciens combattants et civils). L'hommage ne serait pas réalisé. Environnement - 32,5 ha seraient soustraits à l'agriculture et à de potentiels agriculteurs et 16 ha à la nature, - dont 5 ha de zone humide supprimée. La sècheresse et les incendies de cette année ne montrent-ils pas qu'il est plus qu'urgent de préserver la nature, pour son bien et pour le nôtre ?	Madame, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Concernant l'environnement, et comme nous avons pu l'indiquer dans notre dossier de concertation, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement en respectant les zones humides, les haies et la biodiversité. C'est en ce sens aussi que nous travaillons à réduire notre empreinte sur la surface totale du terrain et à limiter ainsi notre présence sur la seule moitié de celui-ci. La partie non utilisée sera rendue à la nature afin d'en améliorer la biodiversité. De même, nous allons privilégier des matériaux biosourcés autant que faire se peut pour l'édification e nos bâtiments et nous allons recourir quand c'est possible à des revêtements permettant l'infiltration des eaux.

	- Haies supprimées mais compensées par la création de haies sur des parkings. 10 ans de protection contre les aléas climatiques perdus et pour obtenir une biodiversité probablement diminuée. - Construction de bâtiments à visée historique et touristique. Les marais et le bocage ne sont-ils pas tout aussi historique et touristique ? L'heure est à la protection de la nature sous toutes ses formes et à n'autoriser aucune dérogation. Economie - En cette période de pénurie de matériaux il y a probablement d'autres urgences qu'un projet touristique. Nul doute que votre créativité et vos moyens techniques vous permettent de créer un film d'histoire, avec images d'archives et reportages sur les personnes, anciens combattants, civils et leurs familles respectives, pour rappeler et faire comprendre le déroulement et les conséquences de la guerre sur les individus, leurs familles et leurs environnements. Un tel film pourrait avoir une diffusion plus étendue que le projet que vous proposez et pourrait être exploité dans des bâtiments existants.	Cela traduit notre volonté d'un site très éco-responsable. Concernant l'utilisation de bâtiments existants pour développer notre projet, nous avons étudié plusieurs sites sur le territoire qui pouvaient répondre à nos besoins et c'est ce site à Carentan-les-Marais qui a finalement été retenu. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
113	Madame, Monsieur Ce projet, dans le contexte politique, environnemental et économique actuel me semble couteux, polluant et loin des objectifs éducatifs de sensibilisation aux questions de la Paix. La guerre est toujours horrible pour les simples soldats comme pour les populations civiles; ceux sont eux les héros des guerres Nous avons de nombreux lieux de mémoire du débarquement. Faire réfléchir les citoyens sur comment éviter les guerres en Ukraine ou ailleurs est important mais il n'est nul besoin d'un nouveau lieu pour le faire. Le Crédit agricole qui soutient le projet, finance en même temps l'arme nucléaire...quelle logique ! De même la fromagerie d'Isigny sur mer est devenue une multinationale dont les profits quittent le pays. La bétonisation de la Normandie s'accélère avec votre bénédiction, les haies sont arrachées , les rivières polluées et vous voulez créer de nouveaux lieux de consommation.!! Que l'état français recrute de nouveau professeurs d'Histoire pour faire réfléchir les jeunes ; ce sera moins coûteux et plus efficace pour promouvoir la paix. Bien à vous Florence Quesney	Madame, Nous partageons avec vous l'effroi de la guerre, que ce soit celle de 1939-1945 ou celles plus actuelles. Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
114	C'est une imposture que d'appeler cela "hommage aux héros". Qu'elle hypocrisie ! Faire de l'argent avec du tourisme de guerre, je trouve cela juste honteux et scandaleux. Tout comme les commémorations du 6 juin qu'on peut appeler "carnaval du 6 juin". Je ne vois pas de gens désireux de respecter la mémoire des soldats quand je vois défiler ces véhicules militaires avec leur occupants deguises en soldats. Ce projet est indécent comme toutes les festivités autour du débarquement. A quand le tourisme en Ukraine ? Nous avons déjà trop de musées sur le débarquement. Enseignez l'histoire de France aux enfants pendant leur scolarité ! Je suis CONTRE ce projet immoral.	Madame, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire et de visiter les autres lieux de mémoire régionaux. Cela nous semble être complémentaire de l'apprentissage scolaire. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

115	En l'honneur de tous ces braves qui ont effectué au péril de leur vie ce débarquement et en mémoire d'un homme en particulier que j'ai eu la chance immense de côtoyer (Mr Tom PORCELLA (membre de la 82ème division aéroportée) qui sauta en parachute en juin 1944, je m'oppose fermement à ce projet honteux et immoral qui salit la mémoire de tous ces héros.	Monsieur, Nous avons bien noté votre opposition à ce projet qui répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
116	Pour être bref : >> Aujourd'hui, on sait avec certitude que notre sol est trop bétonné, que les terres agricoles sont cruciales, que les problèmes énergétiques ne sont plus un fantasme et vont affecter notre quotidien... Comment donc concevoir, aujourd'hui, un tel spectacle, gros consommateur d'énergie, en commençant par supprimer 30/40 hectares de terres agricoles (qui plus est situées dans un Parc Naturel Régional censé les préserver) pour les bétonner d'emblée ? >> Sur le fond du projet, faire un grand spectacle "waouh" sur un tel sujet est désolant. La guerre n'est pas un grand spectacle...Arpenter, à pied, les plages ou lieux de combats, ou encore les différentes batteries visitables (pour rester dans le sujet, et dans la région), découvrir le cimetière américain, le cimetière allemand où de nombreux jeunes se promènent en silence...est plus émouvant et parlant et percutant,. Même pour des jeunes "branchés"... >> Une famille de deux enfants, attirée par une publicité bling-bling, déboursera plus de cent euros pour assister à ce spectacle. Ira-t-elle dépenser plus d'argent pour voir les nombreux sites authentiques disséminés dans la région ? Et aussi, deux questions : >> Le projet présenté semble déjà très abouti...comment a-t-il été financé ? Et comment seront financées les nombreuses études nécessaires avant sa réalisation ? >> Les maires des communes environnantes ont certainement été associés à ce projet : comment appréhendent-ils les conséquences du projet sur leur commune et sur les habitants ? Je ne comprendrais pas, à tous les points de vue et sur tous les plans, qu'un tel projet puisse se réaliser !	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Comme nous avons pu l'indiquer dans notre dossier de concertation, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement. C'est en ce sens que nous travaillons en rendant à la nature une bonne moitié des 32 hectares du site, en respectant les zones humides et la biodiversité, en utilisant autant que faire se peut des matériaux biosourcés et utilisant des revêtements permettant l'infiltration des eaux pluviales. Par exemple, nous prévoyons la construction des pavillons en bois, modulaires, préfabriqués, probablement sur pilotis pour respecter le sol. Cela traduit notre volonté d'un site très éco-responsable. Ce projet est financièrement porté par la société Hommage aux Héros à hauteur de 90 millions d'euros financé par deux sociétés d'investissement françaises et par des emprunts bancaires qui seront contractualisés avec des banques régionales. Ce montant comprend l'ensemble des phases d'études, de développement et de construction du projet. Aucun financement public n'est prévu pour ce projet. Enfin, concernant l'implication des collectivités locales, il ne nous appartient pas de répondre à leur place sur leur appréhension des conséquences du projet sur leur commune et leurs habitants, mais leur soutien moral est important pour ce projet. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

117	J'ai été visité les musées du débarquement en Normandie avec mes parents et j'ai constaté que les musées ne retenaient pas beaucoup mon attention. Je pense que c'est parce que plus personne de proche de moi ne peux vraiment me raconter cette guerre, mes grands parents étaient enfants ou venaient de naître. J'aimerais bien pouvoir voir un spectacle avant de visiter les musées, je pense que cela m'aiderait m'approprier les histoires de ceux qui sont morts au combat. Par exemple nous avons vu la vie des autres en classe au moment d'étudier la guerre froide et plus particulièrement le bloc communiste et j'ai l'impression que cela nous a aidé à mieux comprendre ce qu'était la vie en RDA, surtout avec les précision de notre professeur à côté. J'ai l'impression d'apprendre mieux quand je peux m'attacher à l'histoire particulière d'hommes ou de femmes, même fictifs.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Vous décrivez parfaitement l'ambition de ce projet : donner envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
118	Le D Day Land est une insulte à toutes les victimes de la guerre, une insulte à tous les professeurs d'histoire qualifiés de ringards, aux jeunes générations " qui ont besoin de l'effet Waouh pour comprendre l'histoire" Je comprends que les promoteurs aient envie de gagner de l'argent, mais je ne comprends pas les élus qui apportent leur caution à ce projet monstrueux.	Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un spectacle « Waouh », mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
119	Le projet d'un espace scénique immersif dénommé « hommage aux héros » nous paraît à la fois démesuré au regard de l'impact écologique, et déplacé sur le plan des intentions et du concept. 1. Il s'agît tout d'abord d'un spectacle. Certes la guerre est « spectaculaire » et « photogénique » dans notre société de plus en plus avide d'images et de fracas comme en produisent les blockbuster et les séries au cinéma ou sur les plateforme. Faut-il en passer par un spectacle pour rendre hommage à ces jeunes gens morts par milliers pour défendre une certaine idée de la démocratie et de la liberté face à la dictature et à la brutalité des nazis ? 2. C'est une entreprise mercantile, destinée à fournir des revenus et un retour d'investissement à ses concepteurs. Faire du commerce sur les souffrances des populations et des combattants de l'époque, même si cela se fait déjà dans certains musées et espaces de souvenir ne nous semble pas répondre à l'exigence de conservation et de transmission de la mémoire aux générations présentes et futures. 3. L'hommage aux héros c'est immersif et cela joue sur les émotions, aux dires des concepteurs et défenseurs du projet. Jouer sur les émotions nous semble dangereux et même contre-productif, car cela tend à renforcer la simplification de l'approche au détriment de l'analyse et de la compréhension. Cette approche par la mise en scène et par l'émotion gomme la nuance et le recul nécessaires dans la transmission des connaissances et des faits. 4. Le site envisagé pour le projet est un terrain naturel, dans une zone de marais, qui va être artificialisé au détriment d'une nécessaire sauvegarde des espaces tant agricoles que naturels. En outre la fréquentation escomptée aura un impact fort sur l'environnement (eau, air, bruit, pollutions diverses) inévitable pour un tel projet. En conclusion, le projet présenté comme un « hommage aux héros » ressemble trop à une entreprise de spectacle dont la conception et la finalité laissent à l'écart une grande partie des acteurs ou de leurs descendants, qui pourraient effectivement contribuer à un projet innovant et éducatif de transmission de la mémoire liée à la libération de la Normandie en 1944. Toutes les parties prenantes pourraient réfléchir et travailler à un projet pour la mémoire et pour la paix intégrant les acteurs du monde de l'éducation, les médias, les historiens et écrivains, les collectivités, les lieux et sites de mémoire existants, sans nécessairement avoir comme but une salle de spectacle mobile ! Philippe Hamel, fils d'un ancien combattant de la 2e DB ayant participé aux combats de la libération	Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un spectacle de type « blockbuster » mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Comme vous l'indiquez, le tourisme de mémoire est déjà présent sous d'autres formes sur le territoire, porté par des acteurs publics ou privés. Notre projet nous semble complémentaire aux sites déjà existants. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Comme nous avons pu l'indiquer dans notre dossier de concertation, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement. C'est en ce sens que nous travaillons en rendant à la nature une bonne moitié des 32 hectares du site, en respectant les zones humides et la biodiversité, en utilisant autant que faire se peut des matériaux biosourcés et utilisant des revêtements permettant l'infiltration des eaux pluviales. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	jusqu'en Allemagne Carole Hamel, fille d'un résistant, ancien combattant engagé à 19 ans dans la 3ème armée américaine du général Patton 6, rue de la Roque 50560 Blainville-sur-Mer	
120	En réponse à l'observation N° 117... et à l'adresse aussi des promoteurs du spectacle : Bonjour, Vous dites que vous avez vu un film en classe et que cela vous a aidé à comprendre. Tout à fait d'accord. Cela peut être très utile. Je voudrais seulement vous faire remarquer que : Ce film (La vie des autres) très bien fait dure 137 minutes et permet de saisir des nuances (et non pas 50 minutes 'spectaculaires' et 'du jamais vu au monde' !) ; il nous raconte l'histoire de la vie d'un personnage principal ... ses problèmes dûs au système politique dans lequel il vit... et ce film ne consomme aucun mètre carré de nos précieuses terres agricoles. Dont nous avons besoin. Car : Exposés à des phénomènes de plus en plus extrêmes de météo (sécheresses, inondations... tempêtes...), il nous faudra être préparés à combler des déficits ou pertes de moisson, à pouvoir compenser les pertes de terres. Nous en aurons un besoin accru dans les années à venir, car une bonne partie de la Normandie risque de se trouver sous l'eau vers 2100 - donc quand vous, auteur de l'observation N° 117, jeune femme ou jeune homme, ... donc, quand vous serez peut-être père ou grand-père, mère ou grand-mère, mais quand la signataire de ces lignes ainsi que les promoteurs du spectacle seront morts et ne pourront plus assumer la responsabilité du gaspillage des terres qu'ils auront causé ou ne pas su empêcher. Mais dont ils vous auront fait un « cadeau » empoisonné. Cette menace est très bien décrite dans l'analyse N° 87 de l'INSEE, donc d'une institution publique, nationale. Cette analyse est intitulée : « Plus de 100 000 résidents, logements et emplois concernés par le risque de submersion marine en Normandie » et commence par le constat : « Avec sa longue façade maritime, un trentième de la superficie de la Normandie se trouve exposée au risque de submersion marine. Cet aléa concerne des espaces souvent urbanisés le long du littoral et autour de l'estuaire de la Seine, où la population et les activités économiques sont très présentes, notamment agricoles. » (https://www.insee.fr/fr/statistiques/4989506#graphique-figure4 ; ce document peut-être téléchargé gratuitement sous forme pdf. Il serait donc bête de sacrifier 32 hectares des terres agricoles non inondables à un spectacle non vraiment nécessaire, parkings nécessaires, bâtiments etc.... Par conséquent, voici donc ma suggestion au président des sociétés par actions simplifiées LEGACI NORMANDIE et HOMMAGE aux HEROS (M. Gateau), leurs mutiples souscripteurs, gérants, directeurs et actionnaires ....dont MM les promoteurs Ciurleo, Lefebvre et Lenormand : Allez dans un studio, si nécessaire : sur les plages (vous ne seriez pas les premiers à y tourner) ; faites le spectacle que vous voulez, faites-en un film, un DVD, soumettez à l'approbation d'historiens spécialistes de la question, à l'Education nationale, au Comité de Débarquement etc... et si l'approbation est donnée, vendez ce DVD aux musées, aux établissement scolaires, aux universités. Vous aurez alors fait oeuvre de pédagogie - qui vous semble tellement tenir à coeur - et preuve de sagesse qui veut que nous fassions pour le mieux pour laisser à nos enfants et petits-enfants un environnement vivable. Maxi Krause Ver-sur-mer PS : Voir carte INSEE en pièce jointe.	Madame, Nous vous remercions de votre participation et de votre réponse à l'auteur d'une autre contribution. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges et invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Concernant l'environnement, comme nous avons pu l'indiquer dans notre dossier de concertation, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement. C'est en ce sens que nous travaillons en rendant à la nature une bonne moitié des 32 hectares du site, en respectant les zones humides et la biodiversité, en utilisant autant que faire se peut des matériaux biosourcés et utilisant des revêtements permettant l'infiltration des eaux pluviales. Par ailleurs, les eaux pluviales seront récupérées et infiltrées via des bassins de rétention sur le site. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
121	Projet inutile. Il y a bon nombre de structures déjà existante sur le thème du débarquement et la guerre 39-45. D autre part la Normandie à d autres atouts à faire valoir.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant.

		Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
122	Projet commercial, inutile et inopportun. Les stuctures de mémoire existent déjà et sont de qualité. Prétendre rendre hommage aux héros quand il s'agit uniquement d'argent, cest triste. Le projet provoquera encore de l'artificialisation des sols. Les parcs d'attraction ont montré leurs limites. J'espère qu'aucun argent public ne sera mis dans ce projet.	Madame, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre l'histoire de la bataille de Normandie, sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour être le moins impactant possible, notamment en visant à réduire l'impact sur les zones humides et en limitant l'imperméabilisation des sols. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
123	En tant que québécoise je soutiens grandement le projet, le metteur en scène Monsieur Serge Denoncourt est un homme réputé chez nous, si ce dernier est de la partie, nous pouvons nous attendre à une rigueur historique sans faille.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
124	Je suis évidemment POUR ce projet qui rassemble beaucoup de valeurs aujourd'hui indispensables : TRANSMISSION, MÉMOIRE, RESPECT. Je suis davantage choqué par les propos contre que par l'idée d'un lieu de mémoire moderne, Je remarque que les détracteurs, dont on imagine assez bien le profil, sont pour le moment les seules personnes à parler au nom des morts. Je vous invite à regarder ce court extrait d'une interview de Philippe Kieffer : https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/i14143828/interview-du-commandant-kieffer-sur-le-tournage-du-film-le-jour-le-plus-long "Je pense que (le film Le Jour Le Plus Long) fera du bien, oui énormément de bien" Je pense que peu importe la nature du projet qui aurait été proposé, les mêmes personnes se seraient présentés contre afin d'exister au travers d'une cause. Je soutiens pleinement les projets ambitieux qui contribuent à enrichir la mémoire.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions de votre soutien à ce projet. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges et invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
125	Ce projet est tout simplement vital : à l'heure où chaque jeune (et même beaucoup d'adultes) est persuadé que nous devons la Libération aux américains et seulement aux américains (merci le cinéma US), il est temps d'enseigner la réalité et de rendre hommage aux britanniques, aux canadiens, et aux français tombés lors du Débarquement.	Madame, Monsieur,

	J'ai eu l'occasion de voir le film de présentation par le biais du Ouest France et je pense que ce qui revient le plus c'est la nécessité d'une grande rigueur historique, à partir de là, je ne peux que me prononcer en faveur du projet. N'en déplaise à ceux qui ne font, et ne feront, jamais rien.	Vous décrivez parfaitement l'ambition de ce projet : donner envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire, au travers de ce spectacle, puis en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
126	Je suis tout à fait favorable à ce projet très important pour donner accès à l'histoire. Ce projet est une formidable passerelle pour s'intéresser à ce conflit et donner envie d'en savoir plus en visitant les musées de qualités en Normandie ou regarder des documentaires ou lire les nombreux ouvrages qui existent sur le sujet. Hâte de découvrir ce magnifique projet !	Madame, Monsieur, Vous décrivez parfaitement l'ambition de ce projet : donner envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire, au travers de ce spectacle, puis en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
127	J'ai assisté à la première réunion de concertation. J'ai été affligé par le comportement de certains opposants (Maxi Krause et M. Guillemette). Ils ont adopté une attitude sectaire en lisant leurs grandes diatribes et en monopolisant la parole alors que beaucoup de personnes avaient des questions pertinentes sur le sujet. On peut être opposé à un projet mais le faire dans le respect des gens présents. Pour ma part, cette réunion n'a fait que me confirmer le bien-fondé de ce projet "Hommage aux Héros".	Madame, Monsieur, La réunion de lancement de cette concertation a permis aux opposants et aux soutiens au projet de s'exprimer. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
128	Précisions pour l'auteur de l'observation N° 124 et les promoteurs du projet Madame ou Monsieur X, Messieurs les promoteurs, Il vous manque des informations : La liste de ceux qui s'y opposent est longue et internationale. Je vous rappelle tout simplement le nom de Monsieur Léon GAUTIER, dernier survivant du Commando Kieffer, qui s'est ouvertement prononcé contre dès le 27 juin 2020 (cf. article dans La Manche libre en ligne du 27 juillet 2020), les descendants des commandos Kieffer, qui ont réagi très tôt par une lettre ouverte et ont été représentés par Jean-Loïc BAGOT, fils d' André BAGOT, lors de la présentation du projet le 16 octobre 2020 à Carentan, le vétéran britannique David MYLCHREEST (qui habite dans l'Eure), des associations de vétérans, les plus de 27 000 signataires d'une pétition organisé par le groupe national de recherche 1939-1945... sans détailler les signataires de la lettre ouverte initiée par le comité de Sainte-Marie-du-Mont ? mais ça vaut le coup de regarder : des historiens de renom dont p.e.	Madame, La réunion de lancement de cette concertation a permis aux opposants et aux soutiens au projet de s'exprimer. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges et invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous rappelons également que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

	Jean-Pierre Azéma, Jean-Luc Leleu et Olivier Wieviorka (tous spécialistes de la 2e guerre mondiale), des représentants d'amicales de vétérans comme p.e. Maurice Renaud, d'amicales de camps de concentration, de fédérations de résistants, des artisans, artistes, écrivains et comédiens comme p.e. Gilles Perrault, François Morel … femmes et hommes de télé et de spectacle, peintres…), à savoir: • Associations de vétérans et d'amis de vétérans, particuliers, personnalités politiques (en ordre chronologique): o L'écrivain Gilles PERRAULT https://www.lamanchelibre.fr/actualite-896816-calvados-gilles-perrault-soutient-l-association-veroise-contre-le-d-day-land o Le dernier surivant et les descendants des commandos Kieffer (lettre ouverte, tribune Le Monde) ; M. GAUTIER s'est exprimé contre dès juillet 2020 dans la presse locale). (voir sur site http://verinfo.fr/) o Le Cercle JEAN MOULIN (voir sur site http://verinfo.fr/ et voir leur site) o les plus de 27 000 signataires de la pétition « contre-creation-puy-fou-version-débarquement » organisé par le Groupe national de recherche 1939-1945 https://www.mesopinions.com/petition/social/contre-creation-puy-fou-version-debarquement/79363 et aussi https://www.mesopinions.com/petition/social/contre-creation-puy-fou-version-debarquement/79363/actualite/13518 o les membres des comités citoyens contre le projet (Ver sur mer, Sainte-Marie-du-Mont, Carentan-les Marais, Bayeux) o les principaux groupes de l'opposition du conseil régional (avant et après élections 2020) o Le président de l'association Mémoire et Patrimoine Le Havre 1939-1945 (par mail à MK) o L'association britannique Project 71 (voir brochure « Ce qu'en pensent les premiers concernés : Voix de vétérans… » sur site http://verinfo.fr/) o Les familles du N° 4 Commando (UK) représentées par Bill Harvey (par mail à MK et puis par la presse), voir brochure « Ce qu'en pensent les premiers concernés : Voix de vétérans… » sur site http://verinfo.fr/ o The Polar Bear Association (The British 49th West-Riding Infantry Division Association 'The Polar Bears'), voir dans la brochure « Ce qu'en pensent les premiers concernés : voix de vétérans… » (cf. http://verinfo.fr/) o Le vétéran britannique David MYCHREEST (qui vit en Normandie), voir dans la brochure « Ce qu'en pensent les premiers concernés : voix de vétérans… » (cf. http://verinfo.fr/) o Coastal Forces Veterans Association (London Branch) par lettre du président « à qui de droit » datée du 16 mars 2021, à voir dans la brochure « Ce qu'en pensent les premiers concernés : voix de vétérans… » (cf. http://verinfo.fr/) o La sénatrice Corinne FERET (La Manche libre 19-09-2020) o Jean-Michel JACQUES, député du Morbihan et vice-président de la commission de la défenses et des forces armées, cf. texte 'Contre la disnylandisation…' cf. Ouest France en ligne du 14 septembre et l'Opinion en ligne du 15 sept. 2020 https://www.lopinion.fr/edition/politique/non-a-disneylandisation-debarquement-tribune-jean-michel-jacques-lrem-223621 O La députée du Calvados Laurence DUMONT (publiquement) o Des particuliers qui se sont adressés au décideurs (présidents de région et de départements, maires de Bayeux et de Carentan), Français, Américains, Anglais et Allemands… o Les plus de 600 signataires (particuliers et associations) de la lettre ouverte de janvier 2021 (qui représentent des milliers de personnes vu le nombre des adhérents aux associations), voir « La lettre des 140… » sur le site http://verinfo.fr/ o Des particuliers britanniques, américains, belges, néérlandais, allemands (pour la plupart descendants ou amis de Vétérans, voir brochure du Comité citoyen de Ver « Ce qu'en pensent les premiers concernés… » sur le site), dont Nicolas Bertrand et sa lettre ouverte aux Normands à lire sur le site http://non.au.ddayland.free.fr/ et voir aussi le communiqué de presse de descendants de vétérans anglo-saxons (https://actu.fr/normandie/carentan-les-marais_50099/debarquement-manche-des-proches-de-veterans-se-revoltent-contre-le-projet-de-parc-d-day-land_51668194.html) o des acteurs de la réconciliation franco-allemande (voir brochure « Ce qu'en pensent les descendants des ennemis de 1944 des deux côtés, donc Français et Allemands », sur le site http://verinfo.fr/) o La commmune de Courseulles sur mer (par motion votée le 27 mars 2021, voir Le Bessin libre papier daté du 10 avril 2021) o Les Amis du Centre Juno Beach (par mail à MK)	Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	· associations humanitaires et syndicats o le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) par lettre au député Gosselin (Manche) à lire sur le site http://verinfo.fr/ o la cgt activités postales et télévisions de la Manche (fapt = fédération activité pos. et télévisions) o Confédération paysanne Normandie (par mail à comcit.ver et comit50480) o Le Mouvement de la paix (comité départemental de la Manche, comité départemental du Calvados) o Fédération Internationale des Résistants (FIR) (voir appel sur le site http://verinfo.fr/) · associations d'orientation écologique / protection nature o Alternatiba Caen / St. Lô o BayeuxBessinDemain (BBD) o CapBio o Protection Nature et Patrimoine – Ver sur mer (PNPV) o CREPAN (voir communiqué de presse commun avec les trois associations suivantes, sur le site http://verinfo.fr/) o Cotentin Nature qualité de vie o Manche Nature o France Nature Environnement – Normandie o écologie.normande liste non close et incomplète… Maxi Krause PS : Voir la brochure 'Ce qu'en pensent les premiers concernés, à savoir des vétérans et descendants de vétérants', disponible sur le sie http://verinfo.fr/)	
129	C'est un projet qui est d'un autre temps et cen'est pas l'empilage d'un bric à brac technologique qui le rendra moderne. Sa conception date du siècle dernier , des années 80. Alors que la planète est en feu ,concevoir un projet sur le tout "bagnole" et le sacrifice de précieuses terres agricoles est non seulement une erreur mais un crime . Pour valoriser la Normandie et rendre hommage aux combattants de la deuxième guerre mondiale il y avait mieux à trouver que cette opérette ridicule entre jeu vidéo et grand guignol.	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser une « opérette ridicule entre jeu vidéo et grand guignol », mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
130	Il est primordial que les générations futures aient accès à l'histoire, soient informés de l'histoire et surtout leur histoire . Aujourd'hui afin d'attirer cette générations futur il est aussi primordial de faire évoluer les supports de communication, les supports de diffusion afin de capter avec intelligence les jeunes et mêmes toutes les générations !	Madame, Monsieur, Vous décrivez parfaitement l'ambition de ce projet : donner envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire, au travers de ce spectacle, puis en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

131	Beau projet, Suite à la concertation publique de Carentan je suis convaincu, J'ai apprécié les explications des promoteurs, cependant j'aurai aimé qu'on limite un peu la parole des gens "contre" qui ont refusé plusieurs fois de rendre le micro et de réduire leurs interventions, finalement il y avait sans doute davantage de positif à entendre et ils nous en ont privé. Je serais présente aux prochaines réunions.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
132	Ce projet a besoin de voir le jour, autant pour son rayonnement, son impact et les valeurs qu'il diffuse. C'est essentiel pour la mémoire française et internationale . L'histoire ne doit pas s'éteindre .	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
133	Nous devrions tous soutenir ce projet. Au delà du devoir de mémoire, c'est une exploitation intelligente du territoire normand pour sa re dynamisation. Les porteurs de ce projet doivent travailler en bonne intelligence avec les acteurs du tourisme local qui voient une opportunité d'allier l'histoire et le rayonnement économique de la région.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
134	La lecture des très nombreuses observations sur le site de la concertation du projet semble opposer partisans enthousiastes d'une pédagogie de l'histoire, appuyée sur les nouvelles technologies et adversaires résolus d'une marchandisation de la mémoire. Ce clivage sert objectivement les intérêts des promoteurs d'autant que le ton monte entre les uns et les autres. L'une des manières de dépasser ce clivage est d'interroger la communauté scientifique, comme l'ont fait les projets similaires à l'image du Mémorial de Verdun. Il existe certes un comité d'éthique et un comité scientifique pour Hommage aux héros, mais leurs compositions, telle que présentée sur le site wikipédia (https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Hommage_aux_h%C3%A9ros) , est pour le moins floue (quelle est exactement la composition de ces comités ?), problématique (plusieurs noms cités ne sont pas des scientifiques de l'Université ou du CNRS) et incomplète. Le comité d'éthique met en avant la personnalité de Léon Gautier qui s'est exprimée contre le projet. Le comité scientifique ne comprend qu'un seul historien universitaire, professeur émérite de l'université de Caen et spécialiste reconnu de la Seconde guerre mondiale. Sur un sujet aussi sensible que la période concernée, il existe en France et à l'étranger un nombre très important de chercheurs et de chercheuses. Outre les forces de recherche propres à l'université de Caen (laboratoire Histémé), les sociétés savantes normandes (Société de l'Histoire de Normandie, Association Etudes normandes, ...), l'Institut d'histoire du temps présent et les très nombreux universitaires spécialistes des guerres contemporaines et de leurs commémorations devraient être sollicités pour contribuer au débat. Ceux qui l'ont déjà été ont dit leur rejet net du projet, notamment sous l'angle éthique et scientifique (Ouest France, 7 juillet 2022). Plusieurs historiens universitaires ont par ailleurs signé la pétition en ligne « Non au D-Day Land en Normandie ». Les historiens n'ont certes pas le monopole de la mémoire mais s'ils sont nombreux à critiquer le projet, il n'est pas inutile de prendre en considération leur point de vue. Un projet qui porte le nom « Hommage » ne peut pas reposer uniquement sur les scénographes mis en avant sur le site de présentation, quand bien même ils se présentent comme passionnés et respectueux de l'histoire.	Monsieur, Vous avez raison, la réunion de lancement de cette concertation, comme ce registre dématérialisé a permis et permet aux opposants et aux soutiens au projet de s'exprimer. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges et invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. La composition du comité éthique et du comité scientifique sera précisée au cours de cette concertation, particulièrement au cours de la réunion thématique consacrée à l'histoire, la culture et l 'éducation, le mardi 6 septembre à 18h30 à la salle des fêtes d'Arromanches. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
135	Il existe déjà sur le territoire normand de nombreux musées permettant de comprendre les évènements qui se sont déroulés pendant la Seconde Guerre Mondiale sur notre territoire et à une période qui est de plus en plus critique pour notre survie sur cette planète et où les décideurs politiques ne font rien, il est indécent de continuer à faire disparaître des terres agricoles, à bétonner et à gaspiller des ressources précieuses même au nom du devoir de mémoire.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque.

		C’est une forme inédite, certes, mais qui n’a qu’une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d’aujourd’hui et de demain du spectacle vivant. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l’évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d’ores et déjà modifié l’organisation du projet pour qu’il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l’environnement et il ne s’agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd’hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
136	En tant qu'habitante du Bessin, je m'insurge contre ce projet à plusieurs titres : -à l'heure où nous savons qu' une résilience alimentaire territoriale va devenir indispensable, tous ces hectares pour un projet purement financier, qui va enrichir des nantis en lieu et place de la population locale !! -aggravation par la bétonisation du dérèglement climatique. -encore plus de voitures et donc de pollution pour les habitants. -déséquilibre pour les structures touristiques existantes avec l'apparition de ce projet qui va mener à sa perte le maillage existant, fruit d'un labeur de parfois plusieurs générations. Ouvrons enfin les yeux sur l'avenir difficile qui attend les générations futures. Cessons le déni !!	Madame, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l’Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C’est une forme inédite, certes, mais qui n’a qu’une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d’aujourd’hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l’encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d’en savoir plus sur ce volet de l’histoire et de visiter les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l’évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d’ores et déjà modifié l’organisation du projet pour qu’il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l’environnement et il ne s’agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd’hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
137	Ma réponse à l'observation N°124 du 23/08,je m'appelle Jean Loïc BAGOT,Fils aîné de André BAGOT,un des officiers du Commando KIEFFER. Notre père qui commandait un dragueur de mines à Cherbourg,donc d'active,a commencé la guerre le 03/09/39 pour la terminer en Allemagne le 08/05/45. Il a été condamné à mort par PETAIN le 04/08/40,pour avoir désobéi aux ordres de reddition avoir "volé" un bateau de la Marine de Guerre et s'être rendu chez l'ennemi (Les Anglais). Il est arrivé le matin du 17/06/40 à Portsmouth.Ce qui en fait l'un des TOUT premiers engagés des FNFL.Les gendarmes français sont venus signifier à sa mère qu'il était un traître.Il a été déchu de sa citoyenneté française et de ses droit civiques,ce qui qu'il n'a pas pu voter en 46,car la FRANCE avait oubliée de le rétablir dans ses droits. J'ai vu que vous citiez Philippe KIEFFER dans votre commentaire,vous ne l'avez pas connu MOI SI.Vous êtes comme 99,99% des Français vous ne connaissez RIEN à l'histoire de ces 177 Français présents sur SWORD BEACH à 07H20. Mais vous vous permettez comme BEAUCOUP d'autres de donner votre avis.Savez vous que ces Français ont été ignorés par la FRANCE dès le 08/05/45 et ce jusqu'au 06/06/84 ?? CDG n'a jamais voulu célébrer le débarquement de Normandie,jusu'à sa mort,et	Monsieur, La réunion de lancement de cette concertation a permis aux opposants et aux soutiens au projet de s’exprimer. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d’échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges et invitons tout un chacun à s’exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses.

	ses successeurs ont fait de même. Il faudra attendre un président Ex Collabo et décoré de la Francisque pour que leur histoire soit exhumée des oubliettes de l'HISTOIRE. Moi Jean Loïc BAGOT je m'occupe de défendre L'HONNEUR et L'HISTOIRE de ces 177 Français,et JE DENIE à quiconque de pouvoir parler de ces 177 Français,et Si Léon GAUTIER est contre ce projet,il a ses raisons que vous ne connaissez NULLEMENT TOUS autant que vous êtes. Ce commentaire s'adresse au N°124 et à TOUS les autres,mais fort heureusement je serai amené à m'occuper personnellement de ce projet et mon but comme je l'ai écrit à Mr LHONNEUR,Mr MORIN,et TOUS les membres du C.M de CARENTAN,de TORPILLER ce projet. comme vous pouvez le lire je ne me cache pas derrière mon petit doigt et quelconque anonymat. Jean Loïc BAGOT Photo datant du 06/06/54 10 ème anniversaire,MONTGOMERY,moi,mon frère,notre père	Nous rappelons également que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
138	J'ai suivi avec intérêt toutes les étapes du projet "hommage aux héros" et je le soutiens avec conviction. Ce beau projet est unique par son ampleur, son originalité et sa volonté d'être précis sur les faits historiques. Ce projet évoque toute la bataille de Normandie bien moins connue que le débarquement. Gagner cette bataille fut décisif pour libérer l'Europe de la tyrannie nazie. Dans toute la Normandie trois millions de soldats se sont battus pendant trois mois pour vaincre la puissante armée allemande dans de multiples combats héroïques. C'est toute cette bataille que "hommage aux héros" entend restituer dans son ampleur et sa fureur. Il est essentiel que l'héroïsme de tous ces hommes ne soit pas oublié et surtout que les valeurs qui les animaient soient transmises aux générations actuelles ; la liberté, le courage, l'honneur sont et seront toujours à défendre.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
139	Une preuve de plus que tout est bon pour faire de l'argent. En quoi ce genre de site est un hommage ? je pense que la plupart des soldats qui ont débarqué doivent se retourner dans leur tombe. À quel prix êtes-vous prêt à sacrifier notre région ? Est-il pertinent à l'heure actuelle de construire des lieux pour le tourisme de masse ? N'y a-t-il pas déjà assez de lieu de mémoire dans la région ? Avons-nous vraiment besoin d'une telle démesure ? un hommage se doit être au contraire mesuré et respectueux A part aux bénéfices et à la rentabilité, pensez-vous aux impacts à long therme au niveau du territoire (urbanisation, infrastructure supplémentaire), de l'environnement (hectares sacrifiés, bétonisation, pollution liée au site et aux touristes), de la vie des locaux (tranquillité, cadre de vie) et des finances publiques (subventions, financement du dimensionnement des infrastructures) ? A notre époque, est-il pertinent de baser le développement économique d'une région uniquement sur le tourisme ? ne serait-il pas plus judicieux d'essayer de faire revenir ou fructifier des entreprises locales plutôt que d'enrichir des investisseurs (basé loin de la manche) sans scrupule ? D'un point vue politique, comment nos élus peuvent être d'accord avec un tel projet, c'est un aveu d'impuissance et d'incompétence ? n'y a-t-il rien d'autre à faire pour le développement de la région ? Bref pour toutes ces raisons, je suis totalement opposé à ce projet. Notre région est une région relativement épargnée jusqu'alors, personnellement je suis fier d'être Manchois, fier et amoureux de la Manche, un tel site est une honte, un affront à la mémoire des vétérans, à leurs descendants, aux gens de la région qui ont connu cette époque, aux locaux. Tous les arguments avancés pour vanter les bienfaits d'un tel site sont fallacieux, la finalité d'un tel projet étant uniquement de faire du profil et cela peu importe les dommages collatéraux, dégoutant.	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire et de visiter les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Enfin, il ne nous appartient pas de commenter les ambitions régionales de développement économique et touristique. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
140	Je soutiens pleinement le projet, Merci de faire avancer l'histoire, et la Région par la même occasion. Ma famille et moi-mêmes seront présents à l'ouverture.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet.

	Il est important de soutenir l'initiative, d'autant plus lorsque celle-ci présente un si grand intérêt. Un normand convaincu.	Cordialement. ---- Hommage aux Héros
141	Résolument opposé, qu'est-ce que cela va apporter de plus à la compréhension de l'Histoire avec un grand H ?. Les films à gros budgets sont fait pour ça laissons ces lieux et leurs fantômes en paix...	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
142	Le littoral du Calvados et de la Manche, comporte de nombreux sites consacrès à la deuxième guerre mondiale et plus particulièrement au débarquement. Certains, comme les cimetières militaires, la point'e du Hoc ou les batteries allemandes sont d'une grande sobriété, ils montrent l'Histoire vraie, les horreurs de la guerre, inspirnt le respect et le recueillement. Ce sont sans doute ceux qui frappent le plus les visiteurs. De très nombreux musées (trop peut-être) expliquent, racontent, insistent sur des points particuliers. Certains se sont laissés piéger par les performances techniques, ils perdent leur autenticité, deviennent des opérations commerciales. Faut-il en rajouter ? Des terrains agricoles sont rachetées, par'qui ? Avec l'autorisation de qui ? Payés avec l'argent de qui ? Qu'en pense le voisinage ? Ces terrains vont être bétonnés alors que l'on connait tous les inconvénients d'une telle opération. Aquoi sert un parc Naturel si ce n'esgt à préserver la nature ? Qui autorise à le dénaturer ? Pour la construction comme pour le fonctionnement, quelle sera la consommation d'énergie ? A l'aube d'une crise de l'énergie dont on ne connait pas encore les proportions. Quelle sera l'empreinte carbone, au moment ou on commence à prendre conscience de l'importance du réchauffement climatique ? Des études importantes, même si elles ne sont pas encore assez précises, ont été faites, beaucoup de travail a été fait, des voyages ont été effectués, tout cela a un coût. Qui l'a payé ? La construction et le fonctionnement auront un coût. Qui le paiera ? Non vraiment, ce projet ne présente que des inconvénients, sauf peut-être pour l'ego de quelques-uns.	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Comme nous avons pu l'indiquer dans notre dossier de concertation, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement. C'est en ce sens que nous travaillons en rendant à la nature une bonne moitié des 32 hectares du site, en respectant les zones humides et la biodiversité, en utilisant autant que faire se peut des matériaux biosourcés et utilisant des revêtements permettant l'infiltration des eaux pluviales. Par exemple, nous prévoyons la construction des pavillons en bois, modulaires, préfabriqués, probablement sur pilotis pour respecter le sol. Cela traduit notre volonté d'un site très éco-responsable. Concernant la consommation énergétique, sachez qu'aucune énergie thermique ne sera utilisée sur le site, mais uniquement de l'énergie électrique. Nous étudions actuellement la possibilité d'utiliser des énergies renouvelables avec des panneaux photovoltaïques placés sur les différents bâtiments, qui ne produiront pas toute l'énergie nécessaire, mais une quote-part de l'énergie nécessaire pour le site. Ce projet est financièrement porté par la société Hommage aux Héros à hauteur de 90 millions d'euros financé par deux sociétés d'investissement françaises et par des emprunts bancaires qui seront contractualisés avec des banques régionales. Ce montant comprend l'ensemble des phases d'études, de développement et de construction du projet. Aucun financement public n'est prévu pour ce projet. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
143	je trouve qu'il y a déjà pas mal de musées très bien. Est-ce utile de faire quelque chose d'aussi grandiose ? De plus risque de mettre peut-être les musées existants en danger.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
144	Comment des idées comme celle ci peuvent émerger de cerveaux et être soutenus par les gens chargés de décider de l'avenir de la planète et de nous ses habitants. Destruction de terres arables, déplacements de foules, constructions de structures à seule fins touristique, voies d'accès gigantesques, consommations d'énergie faramineuses pour quoi faire ? un spectacle de tous les morts tombés ce jour là, créer du frisson chez les spectateurs, l'effet Wahou, éphémère impression d'avoir vécu un moment fort, vite oublié car déconnecté de la réalité sensible de cet horrible moment ou des jeunes gens sont définitivement tombés... pour faire du fric....et servir d'image promotionnelle aux politiques locaux ? Et oui, hélas le tourisme de catastrophe existe et alimente les pulsions les plus basses de l'être humain. Alors en plus de l'aberration écologique qu'il porte, ce projet mercantile devrait faire de nous les voyeurs de la monstruosité de la guerre, NON, Qui d'entre vous a visité le mémorial de la Paix à Caen accompagné par un des dernier résistant normand qui évite de tout son être les salles où sont représentés les outils de la guerre.... insupportable pour quelqu'un qui l'a vécue dans sa chair... vers quoi souhaitez vous orienter l'être humain en ces périodes où la solidarité, l'entraide, l'accueil devrait être opposés à la violence, à la guerre, au rejet de l'étranger, aux discours de haine.....?	Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un spectacle « Waouh », mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
145	Bonjour Je suis enchantée de savoir que de nouveaux projets d'envergure émergent dans la région. Je suis passionnée par les musées déjà en place, nous sommes une région riche en lieu de mémoire. Cela ne nous empêche en rien de moderniser cette offre et de la compléter. J'étais inquiète d'un potentiel Puy du Fou, qui malgré sa qualité, peut poser quelques questions quant à la rigueur historique. Ayant constaté que des historiens et des comités de mémoire reconnus étaient sollicités je suis désormais rassurée. Merci de faire vivre la mémoire de toutes les victimes de ce conflit. J'espère que ce projet pourrait être étendu à d'autres conflits / causes.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
146	Excellente initiative. Parfait pour ne pas oublier	Madame,, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
147	Bonjour, J'aimerais savoir à partir de quel moment nous pourrons postuler pour travailler sur le site ? Y aura-t-il des séances d'échanges organisées pour présenter les possibilités futures d'emploi ? C'est une excellente nouvelle pour la commune, et pour la région qu'autant d'emplois soient en perspectives. Merci par avance	Madame, Monsieur, Les candidatures seront ouvertes à compter du lancement des travaux, soit au second semestre 2023. Nous notons votre intérêt pour ce projet et pour y travailler et nous vous en remercions. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
148	Je trouve cela très bien ce projet. Des jeunes sont venus mourir pour notre liberté. Ils n'avaient pas vingt ans. Ils ne cherchaient ni à être des héros ni à mourir en martyrs... pourtant cela est devenu leur destin. C'est une nécessité de faire vivre leur mémoire. Qui s'intéressera à eux sinon dans 10 ou 20 ans quand les derniers témoins auront disparu? Les arguments des opposants reposent sur de la haine ou de la peur. C'est honteux!	Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
149	Bonjour à tous D'accord avec l'avis 147 effectivement ce serait bien d'organiser des rencontres autour de l'emploi prévu sur site. Merci	Madame, Monsieur, Les candidatures seront ouvertes à compter du lancement des travaux, soit au second semestre 2023. Nous notons votre intérêt pour ce projet et pour y travailler et nous vous en remercions. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
150	Je reviens d'auswitch où j'ai vécu une expérience immersive de mémoire respectueuse de la vérité sans artifice en me déplaçant avec un guide au milieu des deux camps. Il est difficile de comprendre à travers votre vidéo de présentation comment vous allez pouvoir garder cette mémoire intacte en ajoutant des scénographies artificielles. Des images d'époques et des audios d'époques devraient suffire. Je ne comprends pas n'ont plus l'utilité d'un théâtre qui se déplace car consommateur d'énergie.	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
151	Je ne comprends pas l'utilité de ce projet. Il y a suffisamment de sites touristiques sur la deuxième guerre mondiale. A mon sens, il faut préserver la nature et les terres.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque.

		C’est une forme inédite, certes, mais qui n’a qu’une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d’aujourd’hui et de demain du spectacle vivant. Notre projet nous semble complémentaire aux sites déjà existants. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d’en savoir plus sur ce volet de l’histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
152	Je suis opposé à ce projet pour 4 raisons : La première tient à l'Histoire. Comment pouvez-vous nous expliquer en 45 minutes le débarquement et la bataille de Normandie ? Plusieurs films ont été tournés et durent plus longtemps que cela. Ce sera très certainement des images vues et revues lors de commémorations télévisuelles. La seconde tient au respect à manifester pour ceux et celles qui ont vécu ces moments difficiles. Combien de jeunes ont-ils été tués quand d'autres ont survécu en se demandant : "pourquoi je suis encore là alors que des camarades sont morts ?". Combien de normands et normandes ont perdu des êtres chers lors de bombardements. Est-ce que vous avez pensé à la façon de présenter ces détresses au public ? A moins que ce ne soit pas vendeur. La troisième tient à l'aspect financier du projet. Qui va payer ? Dans un premier temps, on fait appel à des fonds privés d'entreprises. Mais à terme, n'est-ce pas le visiteur qui paiera ? Quand on parle de l'aspect emploi, ce projet ne donnera que 6 mois d'activité / an. Alors quid du reste de l'année ? La quatrième tient à l'aspect écologique du projet. Vous dites limité l'impact des constructions, mais vous n'en êtes pas surs. De plus, vous vous installez dans un secteur où la mer n'est pas très loin et elle a tendance à reprendre ses droits. Je reste persuadé que ce projet est totalement inopportun.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l’Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C’est une forme inédite, certes, mais qui n’a qu’une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d’aujourd’hui et de demain du spectacle vivant. Par ailleurs, nous avons mis en place un comité d’éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Ce projet est financièrement porté par la société Hommage aux Héros à hauteur de 90 millions d’euros financé par deux sociétés d’investissement françaises et par des emprunts bancaires qui seront contractualisés avec des banques régionales. Ce montant comprend l’ensemble des phases d’études, de développement et de construction du projet. Aucun financement public n’est prévu pour ce projet. Par ailleurs, pour les visiteurs, le tarif de base pour les adultes sera de 28,5 euros, des réductions seront appliquées aux enfants, aux groupes et aux scolaires. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l’évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d’ores et déjà modifié l’organisation du projet pour être le moins impactant possible. Les études se poursuivent avec comme ligne directrice d’être les plus éco-responsables possibles. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
153	Bonjour, Très attentif dès l'annonce de ce projet, j'ai attendu un peu avant de me positionner sur le bien fondé ou non de sa création. Passionné d'histoire de la WW2 et notamment de celle du D-Day, il est difficile pour moi de ne pas penser à la mémoire de celles et ceux qui ont souffert durant cette terrible guerre toutefois nous avons vu évoluer (nous venons en Normandie depuis 20 ans et nous avons un pied à terre près de Carentan) les musées, les sites importants, se construire de nouvelles structures (Pointe du Hoc et récemment la Batterie de Longue sur Mer) sans entendre personne ne s'en offusquer. Certains musées se sont modernisés (Ste Mère Eglise) ou agrandis (St Come du Mont par ex), sans que cela ne déchaine me semble t-'il les foules. Les musées traditionnels qui jalonnent depuis des décennies le théâtre Normand des opérations d'Overlord avaient peut être finalement la même ambition que celle d'Hommage aux Héros, je veux dire par là que leur création reposait sur une volonté de ne pas oublier en utilisant le principe des	Madame, Monsieur, Comme vous l’indiquez, le tourisme de mémoire est déjà présent sous d’autres formes sur le territoire, porté par des acteurs publics ou privés. Notre projet nous semble complémentaire aux sites déjà existants. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d’en savoir plus sur ce volet de l’histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant une structure dédiée aux vétérans et à leurs familles, ce n’est pas prévu dans notre projet à ce stade. Nous l’intégrons cependant dans nos réflexions. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet.

	musées d'antan (je caricature - des objets placés dans des vitrines). On voit bien que les modernisations récentes de nos musées s'appuient elles aussi sur les nouvelles technologies pour capter l'attention des plus jeunes. Soyons attentifs au contenu de ce projet, respectons notre environnement, la mémoire de nos libérateurs et de la région qui a souffert pour les accueillir mais il me semble que le passé peut-être aussi une question d'avenir. On nous interpelle sur le fait de vouloir faire de l'argent sur le souvenir... les musées sont ils gratuits ? Le cinéma circulaire d'Arromanches est-il gratuit ? Etes vous déjà allé à Oradour sur Glane, l'entrée de son mémorial est elle gratuite? Fort heureusement non, il faut bien payer le personnel et l'entretien de ces structures.. Ce qui ne me gêne un peu dans les réflexions des uns et des autres c'est de voir les contres ou les pours l'être au profit de leur dogme. il manque à mon gout un peu de transversalité entre les pensées de tous. Pour conclure je vais vous confirmer qu'au départ du projet (notamment la notion de "D-Day Land") j'avais beaucoup de réticence, j'évolue petit à petit pour un soutien à ce projet, nos amis vétérans qui font encore l'effort de venir en Normandie semblent toujours heureux de nous croiser sur les camps de reconstitutions, dans les musées et dans les différentes cérémonies mémorielles ! Je suggère donc que le projet Hommage au Héros intègre une structure dédiée aux vétérans et à leur famille... la grande Histoire et faite de petits histoires individuelles, ne l'oublions pas !	Cordialement. ---- Hommage aux Héros
154	Petite réponse au 148 : quelle haine ? De quoi ? De qui ? Quelle peur ? De qui ? De quoi ? Revoyez vos arguments à l'emporte pièces ! Qu'est ce qu'il t aura donc dans 10 ou 20 ans : ce show théâtral ? Les musées,existants ? Les plages ? Les blockhaus ? Effectivement les ouvrages en fer auront peut étre disparu ! Mais pas les cimetières ni l'histoire Redevenez réaliste Christian Derosier	Monsieur, La réunion de lancement de cette concertation a permis aux opposants et aux soutiens au projet de s'exprimer. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges et invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses, tant aux soutiens qu'aux opposants. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
155	Tout à fait pour le projet « Hommage au héros », Je prend pour exemple le parc " Puy du fou " qui est exceptionnel pour l'histoire et qui peux ressembler à la même chose pour " Hommage au héros ".	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
156	Quant à l'opportunité du projet : La geurre est-elle loin ? Est-ce qu'elle risque d'être oubliée ? A-t-elle besoin d'un specacle pour rester vivante dans les mémoires ? Non, elle n'est pas loin, ni en Normandie, ni en France, ni en Europe, ni dans les pays impliqués. Elle ne risque pas d'être oubliée, ni ses combattants et victimes, car - par exemple: Sur les plages : Mercredi 17 juin à 7 h, j'étais sur la plage de Ver avec les démineurs de Cherbourg. Pour leur indiquer l'endroit où j'avais trouvé, le weekend précédent, un objet suspect... Dans le doute, on signale... et ils viennent. Et – le cas échéant, les démineurs risquent leur vie pour désamorcer un	Madame Krause, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Nous avons bien entendu votre propos lors de la réunion de lancement le 19 août à Carentan. Comme nous avons pu l'indiquer à de multiples reprises en réponses à ces contributions, ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant.

	projectile de la deuxième guerre mondiale, témoin muet du débarquement. Cette fois-ci, c'était – à des endroits différents de la plage – 3 obus… et un objet suspect pas retrouvé. On retrouve des bombes lors de chantiers…: En septembre 2018 à Caen, 2 bombes anglaises de 213 kg, 1200 habitants évacués. En octobre 2019, une bombe anglaise de 113 kg et une bombe américaine de 460 kg à Colombelles, près de Caen, désamorcées le 24 novmebre. En juin 2022, une bombe anglaise de 220 kg désamorcée au Havre. Une autre retrouvée à quelques kilomètres… Le 22 juillet 2022, près de Falaise, un groupe de jeunes trouve une bombe américaine de 250 kg…. Tous ces objets sont encore dangereux…. pour les passants, les habitants, les promeneurs, les enfants… mais aussi pour les démineurs. Tous ces objets nous rappellent la guerre et ses victimes. Et on en parle. Si ce n'étaient que des objets qu'on trouve, mais non : On retrouve des soldats morts…. parfois identifiables, parfois pas identifiables… Octobre 2020 (OF 9 oct. 2020): « La dépouille d'un soldat allemand a été retrouvé à Eterville dans le Calvados près de Caen, squelette complet […] près de la Cote 112, où des combats de la bataille de Normandie ont eu lieu à l'été 1944. […] » Cyrille Billard (de l'INRAP) , note que le soldat allemand a été enterré avec soin et dit : « Il y a aussi un intérêt mémoriel pour les familles, même plusieurs générations après : il avait sa plaque donc on pourra l'identifier » . Donc : une famille qui, au bout de presque 80 ans saura - et pourra enfin faire son deuil. Décembre 2020 Un squelette avait été retrouvé mardi 24 novembre 2020 dans un champ à Ouilly-le-Vicomte près de Lisieux (Calvados). Donc une famille qui jusque-là ignorait le sort de son proche – et l'ignore peut-être toujours… s'il ne peut pas être identifié. Septembre 2021 On a trouvé les restes de trois soldats britanniques, et celui d'un soldat allemand situé à 250m environ sur un site de la commune de Maltot (Calvados), Donc : 4 familles, 3 britanniques et une allemande, qui ignoraient le sort de leurs proches jusqu'en 2021 et peut-être toujours, car je ne sais pas si ces soldats ont pu être identifiés . Ce ne sont que quelques exemples… Pour répondre à la question initiale : Non, on n'a pas besoin de spectacle, d'immersion, du « jamais vu », du « unique qu monde », pour se souvenir de la guerre. Rendre hommage aux combattants, aux morts, militaires et civils, demande le recueillement, la sobriété, le silence. Il y a, en 2022, des familles qui n'ont toujours pas pu faire leur deuil. Je vous prie de bien vouloir respecter les sentiments de ceux qui se sentent heurtés par votre projet. Ils sont très très nombreux. Non seulement en France, mais en Europe et outre-mer. Maxi Krause (pour le Comité citoyen de Ver pour la défense de notre patrimoine) (Voilà en détail ce que certain(e)s n'ont pas voulu entendre le 19 juin 2022 à Carentan.)	Cordialement. ---- Hommage aux Héros
157	Je ne comprends pas le sens de ce projet qui a plus à voir avec un spectacle lucratif (qui ne dit pas son nom) qu'avec un véritable lieu de mémoire. Je partage complètement les arguments de Nicolas BERTRAND (non.au.ddayland@free.fr), dans sa lettre ouverte aux Normands du 13/06/2021, que je reprends ci-après car je ne saurai mieux que lui exprimer les raisons pour lesquelles ce projet m'inspire	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque.

	plus de dégoût que de fierté. J'ajouterai 2 arguments qui montrent que ce projet est à contretemps de notre actualité : - artificialiser 30 ha de bocage normand à l'heure où nous avons tant besoin de préserver ces espaces naturels qui sont nos meilleurs alliés pour atténuer les effets du changement climatique est à mon sens irresponsable - mener un projet d'une telle ampleur, à grand renfort d'outils numériques, qui sera probablement très gourmand en énergie, en cette période où nous risquons d'en manquer me parait totalement anachronique. Lettre ouverte aux Normands du 13/06/2021, Nicolas BERTRAND : "On ne peut pas se contenter de faire l'événement tous les cinq ans. L'objectif est de pouvoir retenir chaque année les touristes quelques jours de plus." Les propos du Président de région sont clairs : le projet D-Day-Land est un outil de développement touristique. Il s'agit de retenir les visiteurs quelques journées de plus en Normandie, afin qu'ils y dépensent un peu plus d'argent. Le projet a donc une vocation première mercantile, c'est le Président de région lui-même qui le dit. Le débarquement du 6 juin 1944 a marqué l'histoire, car il fut le début de la reconquête, en Europe de l'Ouest, du territoire occupé par l'ennemi, et donc le début de la libération tant attendue. Par tous les moyens mis en œuvre, par l'importance stratégique qu'il eut, mais aussi, et peut-être surtout, par les milliers de morts qu'il fit, l'histoire rendait la Normandie dépositaire d'une mission de mémoire. Une mission de mémoire n'est pas une mission de spectacle. Le Président de région nous promet un spectacle vivant, avec toutes les technologies modernes, pour en mettre plein la vue aux visiteurs, et aux jeunes générations. Le défi est de taille. Comment le spectacle va impressionner le jeune, habitué aux jeux vidéos, avec tout leur réalisme, dans les personnages comme dans les armes, y compris avec des têtes coupées, et du sang sans modération ? Quand j'ai évoqué ce sujet avec mon fils, c'est lui même qui m'a montré des vidéos de jeux guerriers tout à fait accessibles sur Internet. Les corps déchiquetés, l'odeur des cadavres retrouvés plusieurs jours après, les prisonniers massacrés, les populations dans les bombardements, ..., tout cela peut-il constituer un spectacle ? Non ! Exposer de beaux héros avec du matériel flambant neuf, sans décrire l'horreur qu'ils ont subie une fois débarqués sur la terre de Normandie, serait le pire des mensonges. Interrogez les élèves de collèges et lycées que l'on emmène visiter Auschwitz. Ils en sortent bouleversés par la simple vision des vestiges de ces camps. Non, ce n'est pas par des effets spéciaux que l'on impressionne les jeunes. Il faut juste trouver la chose simple, mais la chose dramatique, qui marque leurs consciences. Un spectacle à grand renfort d'effets spéciaux risque bien au contraire de ramener le débarquement, dans l'esprit des jeunes, au niveau d'un jeu vidéo. Cela serait la pire des choses. Les jeunes sont intelligents. A nous également de l'être. Il paraît incohérent qu'un projet soutenu par la région, avec une vocation régionale, le tourisme, soit entièrement financé, ce qui implique contrôlé, par des financiers privés sans lien avec la région. Quel cadre contractuel lie la région et le financement ? Rien n'apparaît sur le sujet. La surface aujourd'hui réservée placerait le parc créé à un niveau comparable à ceux du Puy du Fou et du Futuroscope. Ces grands parcs ont commencé petit, avec quelques animations, puis ont grandi. Ce projet est prévu avec des fonds privés. Gageons que le projet initial n'est, dans l'esprit des promoteurs, que l'embryon d'un parc aux dimensions XXL. Les grands principes, un grand parc avec un grand spectacle, ont été énoncés dès le début. Aujourd'hui, voyant l'opposition qui se lève, les chargés de communication le présentent maintenant sous couvert d'un "hommage au héros", avec tous les messages qui se voudraient rassurants. Y croit qui veut. Moi, j'ai passé l'âge. Que pensent les gouvernements et les peuples des pays qui ont envoyés des soldats libérer l'Europe du joug nazi, avec le coût humain que l'on sait, de voir cette expédition transformée en un spectacle, dont	C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant le financement, comme nous avons pu l'indiquer, il est entièrement porté par la société Hommage aux Héros, sans financement public, ce qui, nous n'en doutons pas, serait décrié si c'était le cas. Nous avons également mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	le but avoué est de promouvoir le tourisme d'une région ? Que pensent les Allemands d'un spectacle, fait pour promouvoir le tourisme en Normandie, qui raconte comment leurs soldats, qui n'ont jamais demandé à se trouver sur un champ de bataille, sont morts pour un régime nazi ? A l'inverse, que penserait la France s'il venait à l'idée d'Allemands de faire de la bataille de Sedan, un spectacle, dans lequel chaque spectateur pourrait se mettre dans la peau des soldats germaniques qui ont fait prisonnier l'Empereur des français ? Et plus loin, qu'elle serait la réaction de la France s'il venait à l'idée des Vietnamiens d'aujourd'hui de faire de leur victoire de Dien Bien Phu, un spectacle, dans lequel les enfants vietnamiens d'aujourd'hui pourraient conduire des colonnes de prisonniers Français ? Que dirait la France, s'il venait à l'idée de l'Algérie d'aujourd'hui de faire de leur guerre d'indépendance, un spectacle ? Que penseraient les acteurs de cette époque, maintenant décédés, les soldats alliés, les soldats allemands, les résistants qui ont agi au péril de leurs vies, les civils bombardés, les secouristes qui ont dégagé les corps des décombres, ..., s'ils apprenaient que cet évènement historique, avec l'horreur qu'ils ont vécue, est le support d'un spectacle pour la promotion touristique d'une région ? Moi, je ne suis pas d'accord. Et vous ? J'invite tous les Normands à affirmer haut et fort qu'ils ne veulent pas voir leur région faire d'une bataille aussi coûteuse en vies humaines, le support d'une opération mercantile. J'invite les responsables politiques de notre pays, à commencer par Mr le Président de la République, à nous expliquer la stratégie à adopter pour expliquer aux pays étrangers, ceux alliés de toujours, ceux ennemis d'hier mais amis d'aujourd'hui, qu'il existe en France un projet d'utiliser un évènement dramatique de l'histoire, par le nombre de morts, pour promouvoir le tourisme. Le débarquement du 6 juin 1944 est une victoire pour la paix, mais c'est aussi un drame dans l'histoire, pour des milliers de personnes. La Normandie, et la France, ne doivent pas passer, aux yeux du monde, pour des exploitants mercantiles d'une victoire pour la paix, avec un coût humain d'une telle ampleur."	
158	Projet sans rapport avec l'hommage du aux héros juste avec l'argent. Vrai problème de sincérité de la démarche. Encore de l'artificialisation des sols avec des parkings et du bétonnage. La guerre n'est pas un spectacle.	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
159	Je m'oppose à ce projet pour trois raisons principales : 1) même avec les meilleures intentions, un financement par des fonds privés suivra inéluctablement une logique de rendement. Tous les autres aspects - vérité historique, environnement, transports, flux....- seront soumis à cette logique. Et ce n'est pas une opinion, c'est un fait. 2) d'un point de vue gestionnaire, ce projet est anachronique. Nous sommes confrontés à l'évidence du changement climatique. Un projet qui occupe des terres agricoles, qui plus est dans les marais, qui provoque des déplacements en masse de personnes et de marchandises, avec ce que cela représente en CO2, est à l'opposé d'un projet d'avenir. Rien que pour cette raison il ne doit pas être réalisé. 3) avec d'éventuelles nouvelles réglementations a venir sur les sols, l'eau, la mobilité, l'empreinte carbone....ce projet peut se voir en difficultés economiques rapidement. Et qui va payer suite au chantage à la sauvegarde de l'emploi ? Comme d'habitude, ce sera au contribuable de mettre la main	Monsieur, Ce projet est financièrement porté par la société Hommage aux Héros à hauteur de 90 millions d'euros HT financé par deux sociétés d'investissement françaises et par des emprunts bancaires qui seront contractualisés avec des banques régionales. Le risque est entièrement pris par la société sans que le contribuable n'ai à participer au titre d'éventuels impôts. Aucune société commerciale n'a la garantie de ne pas faire un jour faillite. Nous pensons cependant que l'intérêt pour Hommage aux Héros est réel et notre ambition est d'en faire un succès.

	à la poche. Sans même m'exprimer sur bien-fondé culturel et artistique, je ne comprendrai pas qu'on laissera faire une telle stupidité économique.	Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
160	Réponse à la contribution n° 157 reprenant l'argumentaire moralisant et émotionnel de la lettre aux Normands contre le "Dday land" de M. Bertrand 1) Une fois encore de fausses informations circulent: il ne s'agit pas de substituer par un spectacle mercantile, la transmission de la mémoire qui se fait dans la piété d'un pèlerinage laïc sur les sites historiques et devant les monuments chaque six juin: il s'agit de raconter l'Histoire. 2) C'est un projet qui expérimente la démarche et les méthodes de l'histoire publique: c'est encore peu connu en France et c'est mal vu idéologiquement notamment à gauche car le parc d'attractions d'Histoire du Puy-du-Fou occupe ce créneau depuis des années non sans un grand succès populaire: je ne comprends pas tous ces pisses-froids moralisateurs soi-disant de gauche qui se méfient d'une démarche d'éducation populaire: Ras-le-bol de cette gauche idéologique qui n'aime pas ce que le peuple peut aimer! 3) Ce projet se présente comme complémentaire à l'instar du forum mondial "Normandie pour la Paix" de Caen: il s'agit de prolonger le pèlerinage laïc au-delà de la transmission des derniers témoins et acteurs directs de l'Histoire de l'été 1944. 4) Ce qui me paraît le plus important et essentiel serait de débattre et de préciser les choix historiques et mémoriels qui doivent être faits pour que l'Histoire des héros de l'été 1944 en Normandie puisse être racontée authentiquement avec intégrité et honnêteté dans le but d'être comprise et appropriée par le public le plus large: tel est le vrai enjeu de cette consultation publique organisée autour de ce projet. Débattre de ces éléments serait plus intéressant que d'organiser ici un concours de... MORALINE! Philippe CLERIS, enseignant en lycée professionnel à Caen.	Monsieur, Nous vous remercions de votre participation et de votre réponse à l'auteur d'une autre contribution. La réunion de lancement de cette concertation a permis aux opposants et aux soutiens au projet de s'exprimer. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges et invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous rappelons également que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
161	Réponse au 160 Si vous en avez mare de la gauche c'est votre problème mais dites vous bien que l'on a ras le douglas de l'extrême droite. Arrêtez de vouloir politiser ce débat. Vos leçons de morale à 2 balles gardez les pour vous et vos débats internes Christian Derosier	Monsieur, Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. La réunion de lancement a montré que les soutiens comme les oppositions sont de tous âges et invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
162	Je suis opposée à ce projet, pour plusieurs raisons évoquées et partagées par de nombreux commentaires 1. L'aspect sensationnel et lucratif du projet qui ne parait ni éthique ni respectueux des victimes (décédées ou non. Il n'y a pas eu que les morts du jour J, il y a des familles entières qui trainent le poids culpabilisateur de ce qu'ils ont dû faire pour survivre, soit dans les combats, soit dans la misère dans laquelle la Normandie a été laissée durant des décennies suite à ce débarquement.) Certains disent que les jeunes se sont sacrifiés, sont venus mourir pour nous. C'est occulter des réalités historiquement étudiées: le non-choix dans lequel ils se trouvaient, la volonté de ne pas tout leur expliquer sur ce qu'ils allaient traverser, l'influence des drogues pour ne pas se rendre compte de l'horreur... La guerre n'est pas un spectacle. On ne pourra jamais se mettre à la place des acteurs de l'histoire "et comprendre ce qu'ils ont vécu". C'est un tort de le faire croire. La guerre ne doit pas (plus) générer de l'argent pour être commémorée. 2. La banalisation ambiante et constante des appels à la violence. les porteurs du projet sont des hommes du spectacle et de la télé. Ne sommes nous pas justement en train de mesurer et déplorer les conséquences des très nombreux show violents (séries, films, jeux de téléréalité) sur les enfants ? Squid game et les répercussions du 1,2,3 soleil, les images quotidiennes de guerres actuelles au JT, devraient nous faire prendre le chemin inverse : ne plus insérer de la violence "ludique" dans notre vie ! 3. La Normandie, ce n'est pas que la guerre. De nombreux touristes recherchent autre chose dans notre département de la Manche. La Manche c'est un environnement naturel, des traditions et des savoirs-faires ancestraux, des personnes méritantes aujourd'hui ! De nombreux musées, cimetières, monuments et panneaux commémoratifs sont déjà consacrés à cet épisode (très court, finalement) de notre histoire. Pourquoi en rajouter ? Pour résumer l'histoire de ce pays toujours à ce jour-là ? Les touristes s'en lassent (je travaille dans un musée où les gens s'extasient de voir de la peinture, du mobilier, et "pas toujours la guerre". D'autres sont largement chamboulés par les traces, purement inanimées, du passé 39-45. Les quelque photos, les récits écrits, les archives suffisent à leur rappeler l'horreur des situations de vie connues alors, ils n'ont pas besoin de plus.) 4. L'écologie : rien que cette raison devrait suffire : cessons de nous accaparer les sols pour du loisir en y engendrant que de la destruction : biodiversité animale et végétale, lecture des paysages naturels ne pourront être que détruits par ces nouveaux bâtiments et parkings. Ce sont en plus zones naturelles d'exception. Nos agriculteurs se battent tous les jours avec les terrains qu'ils possèdent et les obligations de repenser leur métier, et on viendrait les narguer avec une belle installation qui générera afflux de visiteurs, réfrigération alimentaire, bétonnisation ? Par ailleurs, d'aucuns annoncent que la montée des océans pourrait faire du Cotentin, une île, des marais, un bras de mer. Est-ce judicieux de construire quelque chose voué à l'immersion ? Vous voulez sauver la mémoire, œuvrez plutôt à préserver les cimetières, les plages concernées, des conséquences de notre bêtise humaine. 5. L'emploi, constant argument que l'on fait miroiter ! Mais le taux de chômage est très bas, dans la Manche. Au point que des agences d'attraction se battent pour faire venir des gens. La restauration n'attire plus. Des parcs comme Andilly se plaignent des exigences des jeunes saisonniers qui ne veulent plus se tuer à la tâche pour le profit d'autrui. Alors, ce parc, est-il construit sur un business plan et rh cohérent ? Ou va-t-on se rendre compte, une fois toutes les installations faites, qu'on a personne pour le faire tourner, ou pas au SMIC qu'on essaiera de leur faire accepter pour que l'entreprise soit rentable ? Le monde de demain a besoin d'autres projets, les historiens devraient mener d'autres combats que la commémoration de quelque chose déjà largement rappelée, par respect pour les vivants qui ne se réduisent pas à cet épisode de l'histoire, et par respect pour les zones naturelles à sauvegarder.	Madame, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous avons également mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Enfin, concernant l'emploi, ce sujet sera abordé plus en détail le 22 septembre lors de la réunion thématique dédiée au tourisme et aux enjeux socio-économiques qui aura lieu à la cité de la mer à Cherbourg. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

163	Je suis opposée au projet pour de nombreuses raisons en particulier celui de la mercantilisation de la mémoire, en tant que fille d'ancien déporté. Une lettre ouverte, que j'ai signée, a été rédigée dès janvier 2021 et mise à jour régulièrement. On peut y accéder par le Contact : comit50480@orange.fr La liste des 700 premiers signataires de la lettre ouverte contre le projet D-dayland (première appellation) comprend les représentants des comités d'opposition de Bayeux, Carentan, Courseulles-sur-Mer, Sainte-Marie-du-Mont et Ver-sur-Mer, des représentants, d'associations mémorielles françaises et étrangères, d'associations d'action citoyenne et de protection de l'environnement, des élus, des universitaires parmi lesquels de nombreux historiens, et des représentants de la société civile. Cette lettre est également signée par de nombreux membres des familles d'anciens combattants ainsi que par Messieurs Léon Gautier et Hubert Faure, membres du commando Kieffer, et par Madame Dominique Kieffer, fille du Commandant Kieffer. J'en cite juste un extrait: "Quant à la prétendue dimension éducative, elle est triplement suspecte. Le principe d'un spectacle et de son « effet waouh », jouant de surcroît fortement sur l'émotion, est intolérable eu égard aux drames qui se sont déroulés pendant le Débarquement et la bataille de Normandie. L'argument selon lequel seules les technologies de pointe permettraient de retenir l'attention des nouvelles générations est aussi révélateur d'un certain mépris de la jeunesse chez qui la visite des musées et des sites liés au Débarquement ne susciterait ni réflexions ni sentiments. Enfin, l'ambition de faire tenir toute cette période de l'histoire en 45 minutes est un non–sens pédagogique. En fait, plutôt que la transmission aux jeunes générations, il semble bien que tout ce projet vise surtout les tour operators, supposés être en mesure de fournir, par bus entiers, les centaines de visiteurs qui rempliront la tribune mobile 6 à 10 fois par jour. Si le tourisme mémoriel est d'abord du tourisme, avec tout ce que cela implique sur le plan commercial et économique, il touche aussi au sacré. Un spectacle qui ne dit pas son nom, mais qui se sert de la mort de 140 000 soldats et civils pour produire du cash, déshonorerait ses promoteurs et la Normandie tout entière et traduirait un complet manque de respect pour les victimes et leurs familles."	Madame, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un spectacle « Waouh », mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Un comité d'éthique et un comité scientifique est mis en place pour veiller à la véracité historique des faits et pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
164	En réponse au 148 et au point 4) du 160 En effet, comment faire un récit historique honnête ? Raconter l'histoire est toujours, ou encore bien trop souvent, choisir ses héros, faire l'apologie d'un sacrifice, choisir un camp. Étudiera-t-on toutes les motivations des Américains ? Celle de libérer l'Europe du Nazisme, comme celle d'y asseoir une emprise par "redevabilité" ? Parlera-t-on des iles anglaises, Gunernesey, Auriginy, qui ont abrité des camps de concentration et de travail, dont les habitants attendaient d'être sauvés, non par les Alliés, mais par leur propre couronne. Elles ont attendu 1945 pour être libérées, complétement laissées pour compte par Churchill. Racontera-t-on juste le jour J, ou étendra-t-on le récit jusqu'à la Bataille de Normandie, et les comportements des Américains, alcoolisés, violents avec les populations (surtout les femmes) ? Est-ce qu'on utilisera les travaux de l'historienne Mary Louise Roberts et d'autres qui ont rassemblé des documents montrant que la libération de l'Europe était présentée comme " une aventure érotique dans un pays peuplé de femmes insatiables ". Que les maires ne savaient plus comment s'y prendre avec les GI's. Cf. https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/2013/09/15/1944-viols-et-crimes-le-dossier-noirs-des-soldats-americains-en-normandie-318763.html Si l'on veut être honnête et transparent sur tous les jeunes venus nous libérer en martyr, sur les stratèges politiques à l'initiative de cette manœuvre de guerre du D-Day, aux Allemands qui ne portaient pas les convictions de leur dictateur et obligés de mourir pour des causes qu'ils rejetaient...	Monsieur, Comme vous l'évoquez les sujets liés à la seconde guerre mondiale sont nombreux. Notre approche se focalise effectivement sur l'histoire du Débarquement et de la bataille de Normandie en attachant une importance fondamentale à la véracité historique de notre création. Nous ne pouvons donc pas aborder tous les sujets et c'est le choix de notre projet. Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
165	Réponse à l'observation N° 160 Son auteur dit : «il ne s'agit pas de substituer par un spectacle mercantile la transmission de la mémoire [qui] se fait dans la piété d'un pèlerinage laïc sur les sites historiques et devant les monuments chaque six juin ». Son auteur oublie de dire qu'elle se fait aussi dans la piété d'une visite de cimetières civils et que, dans	Madame, Concernant les propos que vous évoquez, tant ceux de M Cléris, auteur de la contribution 160 que ceux de M Morin, Président de la Région Normandie, ces propos n'engagent que leurs auteurs.

	cette histoire, il n'y avait pas que des « héros ». J'ose même dire que la majorité des morts étaient des victimes et ne présenter que le côté 'héorïque' de l'histoire est une présentation bien partielle (et quelque peu moyennageuse). Donc, « piété d'un pèlerinage » : Tout à fait d'accord avec N° 160 ! Mais : Dans le document de la société Hommage aux héros, table des matières, on lit : 5.2 Les objectifs du projet La transmission de l'Histoire Le tourisme mémoriel et page 17, sous 5.2.2 on lit : « Le projet Hommage aux Héros est un vecteur de transmission de l'Histoire et de la mémoire » – donc, je reprends : « transmission de la mémoire » ! C'est le maître d'ouvrage qui le dit, d'ailleurs aussi lors de la présentation du projet à Carentan, le 16 oct. 2022 : « Et notre objectif est de transmettre la mémoire aux jeunes générations » (Régis Lefèbvre, cité par la Presse de la Manche du 18 oct. 2022). (Rappelons: La commémoration à besion de recueillement, de silence, et de sobriété) Et plus loin, page 19 du document de la société HAH : 5.2.2 Le tourisme mémoriel Avec plus d'une cinquantaine de lieux à explorer pour se souvenir, comprendre et commémorer la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté, la Normandie enregistre chaque année 6 millions de visites sur ses sites de mémoire. Le projet Hommage aux Héros s'inscrit dans cette continuité. Le tourisme mémoriel est une richesse pour la région. Il participe à sa notoriété et à son attractivité. Cette nouvelle étape sur la « route t touristique » allant de Caen à Cherbourg permettra de renforcer l'offre sur l'ensemble du territoire tout en étirant les périodes de visites, sur les ailes de saison touristique, d'avril à octobre. Voilà le véritable but, par les paroles mêmes du maître d'ouvrage. Qui rejoignent parfaitement celles prononcées par le président de région, Monsieur Hervé Morin, dans l'interview donnée le 11 janvier à la chaîne LCI : « .... et j'ai sur cette idée un travail que nous menons avec une équipe cinéastes qui serait celui de réaliser un événement qui serait un événement pérenne durant l'été pour en quelque sorte maintenir et retenir un peu plus les touristes.. . autour de ce ... des plages de débarquement ... En clair, on a cinq million de visteurs par an – beaucoup d'étrangers - et je me faisais cette observation.. c'est que lors des céremonies du six juin l'année dernière, c'est en clair qu'on attend en quelque sorte tous les cinq ans un événement pour se dire on va avoir une augmentation de l'affluence, de la fréquentation de nos sites touristiques et cetera. Donc je trouvais qu'il nous manquait un événement qui permettait en quelque sorte chaque année de pouvoir retenir une journée ou deux de plus ces visiteurs si nombreux qui viennent sur les plages de débarquement sur nos sites. Et donc pour cela j'ai eu cette idée de proposer à des cinéastes qui étaient immédiatement enthousiastes de bâtir un événement digne ... heum... qui soit bien entendu - qui fasse appel aux technologies les plus récentes donc qui soit une immense cinéscénie autour de cette période si singulière de l'histoire .... heum... et donc, on y travaille... [...] c'est clair que ce doit être quelque chose de ...d'exceptionnel... ce doit être un... un... un événement dont on parle dans le monde entier... puisque on s'adresse à une clientèle qui vient du monde entier. [...] c'est ...un investissement qu'ils estiment autour de cent millions d'euros qui serait un investissement privé – donc, bien entendu, c'est ...une équation qui ... qui se construit, où il faut trouver des capitaux privés, il faut que cet événement trouve son équation économique, sa rentabilité ... donc, il y a beaucoup d'équations, il y a beaucoup d'enthousiasme pour celles et ceux qui travaillent sur le dossier de façon très discrète ... et il le resteront aussi longtemps que nécessaire." (Interview avec La Chaîne Normande (11 janv. 2020, transcrit par MK)	Cependant, comme nous l'avons indiqué, notre projet nous semble complémentaire des autres sites de mémoire de la région. Nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux, augmentant, de fait, la durée de leur présence dans la région. Pour rappel, si besoin en est, ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	https://www.lachainenormande.tv/Replay/informations/Invite-du-jour/Herve-Morin-Voeux-presse-Tour-France-en-Normandie-un-Puy-Fou-Normande-!-OBLwjVF4l6.html Le site semble être désactivé depuis peu. L'essentiel est heureusement fixé par l'hébdomadaire La Renaissance (version imprimée) du 17 janvier 2020, et version numérique datée du 18 janvier, et aussi par l'article numérique de France3 régions, https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/normandie-day-land-2024-pres-plages-du-debarquement-1772511.html, reconsulté le 28 août 2022, qui utilise, soit dit en passant, le nom de D-Day-land). Le '"Non à la marchandisation de la mémoire" peut donc être maintenu. Maxi Krause PS 1 : L'opposition au projet est parfaitement apolitique dans le sens de « indépendante de toute appartenance à un parti X ou Y ». Ce qui se manifeste aussi dans son caractère international. PS 2 : Monsieur Morin, d'ailleurs, est une exception parmi les défenseurs du projet : Il a eu la correction de répondre aux courriers, en 2020 !	
166	Le nom "hommage aux héros" est une escroquerie. L'objet réel de cette opération n'est pas de rendre hommage aux soldats qui on débarqué en juin 1944 sur les côtes normandes ou aux nations engagées dans cet évènement déjà parfaitement connu et amplement expliqué aux touristes grâce aux très nombreux musées déjà ouverts dans les deux départements concernés mais bien de réaliser une opération commerciale de grande ampleur. En effet, les porteurs du projet ne sont pas disposés à investir plusieurs dizaines de millions d'euros pour "rendre hommage" à qui que ce soit ou faire progresser la recherche historique (ils ne sont d'ailleurs pas qualifiés pour cela) mais seulement pour développer encore plus le tourisme, à leur seul profit, tourisme déjà essentiellement accès sur le Débarquement dans le CALVADOS et dans la MANCHE. L'impact économique positif d'un tel projet n'est pas démontré, non seulement parce que les chiffres de l'emploi connaissent actuellement une évolution favorable mais également par ce que les activités touristiques sont par définition saisonnières, donc en sommeil durant une grande partie de l'année. En outre, le paysage de CARENTAN doit être respecté et la réalisation du projet et des infrastructures qu'il impliquerait ne pourraient que le dégrader définitivement. Encore une fois, le plus choquant est le mensonge sur l'objectif: on parle d'hommage pour laisser penser que les investisseurs agissent de manière désintéressée mais, en réalité, en terme de valeur, ils ne connaissent que celle des profits qu'ils espèrent. Pour l'ensemble de ces raisons, j'espère que CARENTAN ne deviendra pas le barnum du Débarquement, que ce projet ne se réalisera jamais et que les autorités locales, à commencer par la Région, sauront rapidement ouvrir les yeux sur une réalité qui devrait déjà être une évidence pour elles.	Madame, Monsieur, Comme vous vous en doutez, nous ne pouvons être en accord avec votre propos. En effet, notre ambition, au travers de ce projet est de répondre selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Pour cela, nous portons un projet sur fond privé, pour créer un spectacle nouveau, moderne, dont nous assumons les risques financiers … et donc les bénéfices éventuels également. Par ailleurs, concernant l'impact sur le développement économique, les porteurs du projet se sont rapprochés des chambres consulaires régionales afin de travailler en amont sur son intégration dans le tissu local. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
167	Projet honteux et inadmissible alors qu'il existe déjà tant de lieux dits "mémoriels" et que l'histoire de cette douloureuse période est déjà plus qu'abondamment documentée. On va bétonner et défigurer un environnement uniquement pour faire du fric. Et, cerise sur le gâteau, ce projet est approuvé et soutenu par M. Hervé MORIN, ancien Ministre de la Défense, Président du Conseil Régional de Normandie, né en 1961 et qui, le dimanche 22 janvier 2012, à Nice et devant un millier de personnes, déclarait, droit dans les yeux, avoir assisté au débarquement	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant.

	des Alliés en Normandie en 1944 ! Quel parrainage, impossible de faire pire ! Honte à lui et à tous ceux qui ont osé le requérir pour soutenir cet absurde projet !	Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
168	Pourquoi un site de mémoire supplémentaire en Normandie ? N'y a-t-il pas suffisamment de musées, de monuments, de films à grands spectacles ?... Les hommes et les femmes qui ont souffert pendant ce débarquement, ainsi que leurs familles, n'ont pas besoin d'un nouvel endroit presque 80 ans plus tard... Le "'Business" et le Tourisme sont des conséquences indirectes du devoir de mémoire. Ils ne doivent pas en devenir les objectifs principaux même s'ils avancent masqués...	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
169	Conclusion d'un article du GUARDIAN, mis en ligne ce jour. No comment... Gen Richard Dannatt, the British memorial chairman, said: "There are a lot of commemoration sites in Normandy, which is right and proper. Those where people go to pay their respects, like the British memorial, are free of charge and we note that this proposed site will charge a fee, which makes it very different. We will wait with interest to see what the French planning authorities decide." Mark Worthington, the curator of a museum at Pegasus Bridge, where the first allied gliders led by Maj John Howard landed in the early hours of 6 June 1944, said local museums were concerned that the new attraction would "cannibalise" visitors from them. "A lot of people who have spoken to me about it are not very enthusiastic and some are dead against it. I suppose we have to see how it is done and hope it is not distasteful," he said. Penny Howard Bates, Howard's daughter, said she thought the Hommage aux Héros idea was in poor taste. "To seek to exploit this momentous event in history along with all the tragedy and suffering – not least by the French themselves – would be considered an outrage by those who seek to honour relatives who died to liberate France and then Europe from the Nazis," she said. https://www.theguardian.com/world/2022/aug/29/d-day-tribute-or-theme-park-battle-rages-over-normandy-plan	Monsieur, Nous avons bien noté votre contribution présentant l'extrait d'un article du Guardian. Comme nous avons pu l'indiquer, ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
170	Je suis une Américaine vivant en France depuis plusieurs décennies. Mon grand-père, le lieutenant-colonel Robert L. Sprinkel, Jr, faisait partie de l'opération de Normandie, débarquant sur Utah Beach. Je trouve extrêmement irrespectueux envers sa mémoire de développer un "Normandy Landing Show" de ce genre, qui coûterait, selon le Guardian, citant l'un des promoteurs du projet, 28€ par personne ! Choquant. Mon grand-père a participé au parrainage du Mémorial de Caen et nous avons visité les plages, les cimetières militaires et le Mémorial avec lui en 1993. Il n'y a absolument aucun besoin d'un projet voyant et coûteux comme celui-ci, et l'argent serait mieux consacré au Mémorial, que mon grand-père a soutenu, aux monuments et musée existants et l'entretien des tombes des morts. I'm an American living in France for several decades.	Madame, Nous avons bien noté votre opposition à ce projet. Comme nous avons pu l'indiquer, ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Concernant le tarif, d'entrée, celui-ci sera effectivement de 28,5 euros pour, le tarif de base. Des réductions seront possibles pour les enfants, les groupes et les scolaires. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

	My grandfather, Lt Col Robert L. Sprinkel, Jr, was part of the Normandy operation, landing on Utah Beach. I find it extremely disrespectful to his memory to develop a "Normandy Landing Show" of this sort, that would, according to the Guardian, quoting one of the developers of the project cost 28€ per person! Shocking. My grandfather helped sponsor the Memorial at Caen, and we visited the beaches, the military cemetaries and the Memorial with him in 1993. There is absolutely no need for a showy, costly project like this, and the money would be better spent on the Memorial, which my grandfather supported, the existing monuments and museums and caring for the graves of the fallen.	Cordialement. ---- Hommage aux Héros
171	La création du Musée d'Utah Beach dans les années 60 a fait l'objet d'une polémique. La création du Memorial de Caen dans les années 80 a été copieusement décriée. La création du D Day Experience dans les années 2000 a été tout aussi villipendée. Encore plus récemment, la création du Normandy Victory Musuem a été dénigrée. Aujourd'hui, le public plébiscite ces musées. Il en ira de même de Hommage aux Héros. Je soutiens fortement ce projet.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
172	Bravo pour ce projet exceptionnel à destination de la jeunesse !	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
173	I am totally against this project,it cheapens the memories i have of the veterans like my father who landed on Gold beach and was badly injured fighting the SS at Fontenay le Pesnel 27/6/44.He spent the rest of his life as a War disabled pensioner until his death on 18/6/93.This is not the way these men should be remembered,there is a tinge of showbiz about the whole thing. ALISTAIR PAYNE,son of 5886344 L/cpl JACK B PAYNE 49th Recce Regt,49th West Riding division.	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire de la bataille de Normandie aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous avons mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
174	Je suis particulièrement enthousiaste à l'idée de ce beau projet, tâchons d'entretenir respectueusement la mémoire pour les générations futures.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
175	je viens de visionner le film de présentation du projet Hommage aux Héros. Je suis une personne très attachée au devoir de mémoire et à la transmission, à l'heure où les derniers témoins nous quittent. Mais je n'ai pas été convaincue !!! Amenez les jeunes générations dans des lieux tels que le cimetière de Colleville et il ne sera nullement besoin d'effets spéciaux pour qu'ils comprennent le prix qui a été payé pour notre Liberté. Notre territoire est riche de lieux commémoratifs où la mémoire des soldats de toute nationalité , des résistants, de la population civile...me semblent bien plus respecté !	Madame, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire de la bataille de Normandie aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous avons mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Enfin, ce projet nous semble complémentaire aux autres lieux de mémoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
176	Apprendre en se divertissant, ou se divertir en apprenant? telle n'est pas la question, puisque depuis des décennies (siècles?), de Corneille avec son Cid à Abel Gance et son Napoléon, John Ford ou Spielberg l'Histoire se raconte, se narre, se dépeint en s'appuyant sur le génie créatif humain, de la littérature au théâtre, cinema, musée scène ou autre ciné scénie. « Hommage aux Héros » s'inscrit dans cet esprit culturel, raconter avec minutie, soucis pédagogique, respect des acteurs vivants ou décédés, cette épopée dramatique de la seconde Guerre mondiale. Et chacun, du plus féru des historiens au simple curieux de s'en réjouir, puisque c'est d'une approche originale de la mise en situation que l'on nous propose, un concept nouveau destiné à capter des publics devenus, hélas, hermétiques aux formes traditionnelles de l'apprentissage des matières de base à toute éducation, histoire et géographie en tête. Oui "Hommage aux Héros", création artistique tout aussi noble que toute oeuvre cinématographique, théâtrale ou muséographique, ouvrira les portes de la connaissance et de la reconnaissance à tous les publics, du plus curieux au plus blasé. Que ce projet échoit à Carentan les Marais n'est pas un hasard. La Ville dispose de terrains destinés à son développement, pour permettre à sa jeunesse de « travailler et vivre au pays ». Elle a aussi démontré depuis longtemps son attachement à la Mémoire, au souvenir, à la gloire des héros à qui elle doit sa liberté et sa prospérité. Qu' »Hommage aux héros » y élise domicile, plutôt qu'une grande surface ou tout autre activité économique, vient renforcer sa vocation à honorer l'Histoire, à célébrer les héros de sa libération. Il s'agit d'un investissement destiné à produire des dividendes. Corneille, Spielberg ou Dumas travaillaient ils gratuitement? La vraie question, puisque ce sujet semble destiné à lever des interrogations, serait plutôt relative aux contenus qui seront proposés ; l'Histoire, et toute l'Histoire sera elle narrée par le menu avec partialité et absolue rigueur? Réponse au fur et à mesure que les concepteurs lèveront le voile sur leur projet. Alors, et seulement alors l'homme de bon sens fera entendre sa voix.	Madame, Monsieur Vous avez parfaitement résumé les ambitions de notre projet : - transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. - Avec une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Pour cela, nous avons mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Les auteurs et scénographes de ce spectacle sont effectivement des références dans leurs domaines et sont régulièrement salués pour leur rigueur et professionnalisme. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
177	Il serait dommage de deplacer le debat sur le plan politique et d'en faire une entite gauche/droite, pour ou contre le Maire et son conseil municipal. Soyons serieux. Je me suis rendu il y a peu dans un musee tres local ou j'ai, en compagnie de touristes Americains, paye 9 Euros par personne pour regarder un film de 20 minutes, film tres approximatif, tourne avec des images d'archives et beaucoup d'effets speciaux. Tout le monde a ete plutot decu de la prestation et, a la sortie, en allant faire un tour dans la boutique dediee au	Madame, Monsieur, La réunion de lancement, comme les contributions publiées sur ce registre dématérialisé montrent que les soutiens comme les oppositions sont nombreux et nous invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses.

	Musee, le mercantilisme le plus vil avec des articles a des prix ahurissants. Alors quand on parle d'operation commerciale, il faudait commencer par balayer dans son propre jardin. Sur le plan ecologique, dans la region nous avons (helas) la Maison du Parc. C'est bien beau de precher l'ecologie, mais ce serait encore mieux de l'appliquer. Les sommes englouties par cette cohorte de fonctionnaires bien retranches derriere leur statut d'employes a vie donnent le tournis. Combien de millions partis en fumee depuis sa creation? Quel est l'empreinte carbone de chaque employe? Et surtout a quoi ils servent? Beaucoup de questions sans reponses. Les elus s'y achetent une conduite en s'affichant derriere leur vitrine, mais l'ecologie n'en sort pas grandie. Enfin, la bonne vieille gauche des dinausores est toujours la. L'ancien instit devenu directeur d'ecole qui croit parler au nom du peuple ou l'illuminee qui vient de s'apercevoir que l'on trouve encore des bombes sur les plages, sont contre parce que le Maire est apparente a droite et pour. Si il votait a gauche, ils seraient avec la meme conviction pour ! Je suis personnellement heureux que ce projet soit initie, j'espere qu'il verra le jour, je suis content que ce soit de l'argent prive et non public qui le finance car il y aura moins de gachis. Je suis convaincu que la ville et la region en seront grandies, mieux connues et reconnues. Le Maire de Carentan n'a comme but que le developpement et l'harmonie de sa ville. Il ne poursuit aucun but materiel et il a mon respect. L'avenir lui donnera raison et les anti devront se faire une raison et trouver une autre cause a harceler.	Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous vous remercions cependant de votre contribution et de de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
178	Bonjour Je suis né en 47 et aucun des membres de ma famille n'a été tué ou blessé pendant cette guerre. Un oncle a été prisonné 5 ans un autre s'est engagé dans la 2 ème DB. Ils auraient été scandalisés car ils avaient la modestie de leurs actions et n'aimaient pas en parler. Moi-même je sais ce que je dois à tous ces jeunes du D DAY et après dont le sacrifice nous a permis de retrouver la liberté. Les ukrainiens qui se battent en ce-moment pour la liberté de leur pays et la notre méritent que cette initiative particulièrement déplacée soit abandonnée. Les nombreux films sur ces événements me semblent suffisants sans qu'un nouveau projet "éventuellement teinté de mercantilisme" vienne polluer cette mémoire.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire de la bataille de Normandie aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous avons mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Enfin, ce projet nous semble complémentaire aux autres lieux de mémoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
179	A quoi cela sert-il de faire preuve de tant d'agressivité voire de haine pour critiquer un projet et donner son point de vue ? Il est attristant de constater combien les esprits s'échauffent vite et sont incapables d'accepter que d'autres personnes puissent avoir un avis différent. La critique constructive est positive mais la polémique agressive et violente est vraiment stérile. En ce qui me concerne, je suis très favorable à ce projet et me réjouis qu'il y ait encore des créateurs, des innovateurs et des investisseurs privés qui osent se lancer dans cette belle aventure. Bravo à eux et tous mes voeux pour que cet Hommage aux Héros soit un succès et honore la mémoire de tous ceux qui ont vécu cette page de notre histoire !	Madame, Monsieur, La réunion de lancement, comme les contributions publiées sur ce registre dématérialisé montrent que les soutiens comme les oppositions sont nombreux et nous invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous vous remercions pour votre contribution et de de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

180	Evidemment, l'argument portant sur la création d'emplois fait mouche, il suffit de lire certains commentaires hors-sujet. Il faut en tout premier lieu, et plus que tout, s'attacher à la raison d'être de ce projet qui pose question. Il est à noter que les quatre porteurs du projet seront à la fois juge et partie, étant à la tête de la société Hommage aux Héros mais également de l'association Hommage aux Héros ! Peut-on compter sur l'impartialité de toutes les instances impliquées dans l'analyse et le conseil de ce projet ? L'impact écologique est admis d'emblée : « leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ». Outre les divers arguments écologiques incontestables, puisque nous sommes touchés par des pénuries alimentaires et énergétiques de surcroît, je suis préoccupée par la nature profonde de ce projet aux accents hollywoodiens. Sachant que « les quatre associés ont en commun une forte expertise dans le domaine du spectacle vivant », je ne peux qu'être inquiète quant au contenu dudit « spectacle vivant » … Ultimement, la mort de milliers de jeunes hommes, et femmes, dans des conditions trop souvent atroces, peut-elle donner lieu à un spectacle ? Jusqu'où iront-ils dans la vulgarisation et le sensationnalisme ? Quelle image de la guerre et quel contenu vont-ils donner au public en 45 minutes ? Quels enseignements en tirera ce public ? Qu'adviendra-t-il des autres musées, les authentiques, lorsque ce grand village avec boutiques, au prix d'entrée prohibitif et à finalité commerciale et touristique, sera ouvert ? La Normandie n'a pas besoin d'une telle attraction car notre région aux terres sacrées déborde de lieux de Mémoire, respectant parfaitement le souvenir de ces jeunes hommes, dans la quiétude qui s'impose. Il semble bien indécent de consacrer des millions d'euros (d'abord 25, puis 90, puis 110 hors taxes !) à un projet qui s'inscrira dans un « circuit du tourisme mémoriel » alors que les musées existants peinent depuis les confinements, et que les rares associations qui ramènent les Vétérans et leurs familles aux commémorations depuis des années ont bien du mal à rassembler quelques dizaines de milliers d'euros pour ce faire… Ceux qui connaissent les Vétérans depuis longtemps, qui ont entendu leurs récits dramatiques, déchirants et éprouvants, et qui ont été témoins de leur émoi lors des commémorations, comprendront ces arguments. D'ailleurs, la grande majorité d'entre eux, ainsi que leurs familles et les associations régimentaires, ne veulent pas de ce projet démesuré L'histoire avec un grand 'H' n'est pas un spectacle et l'on se doit d'aborder le devoir de Mémoire de façon pure et désintéressée, avec le plus grand respect et la plus grande considération, en connaissant les histoires personnelles des hommes et des femmes qui ont écrit l'Histoire et qui y ont laissé la vie ou qui en sont meurtris et marqués à jamais dans leur corps et dans leur âme.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas, selon nous, à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire et de visiter les autres lieux de mémoire régionaux. Le comité d'éthique et le comité scientifique que nous mettons en place veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
181	Bonjour monsieur le MOA. Nous nous posons quelques questions sur le financement, non pas à venir, mais présent. Nous voudrions savoir comment vous payez : - les réalisateurs Denoncourt et Roy et leurs équipes depuis 2 ans où le projet est lancé - les études en cours sur l'environnement, les sondages de terrain etc etc - Votre voyage aux USA -la campagne de publicité Quels sont les acteurs (tous) de ces paiements alors que le projet n'a même pas d'existence légale ?	Monsieur, Comme tout projet, le financement des études préalables, du développement du projet, de la concertation et de toutes les actions que nous menons sont financés par la société Hommage aux Héros, sur ses fonds propres et avec le soutien de ses actionnaires. C'est donc la société Hommage aux Héros qui supporte le risque du coût de ces développements. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

	Je vous remercie Christian Derosier	Cordialement. ---- Hommage aux Héros
182	Tentative de conciliation avec le contributeur 179 : où voyez vous de la haine dans les propos tenus par les uns et les autres ? Je vois parfois des accrochages verbaux qui portent essentiellement sur des attaques de type politique. Ce débat ne doit pas être politisé et doit rester un débat citoyen. Et ce serait bien que chacun se nomme cela permettrait sans doute plus de courtoisie Christian Derosier	Monsieur, Nous partageons votre souhait de conserver à ce débat un caractère citoyen et de veiller à ne pas le politiser. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous vous remercions de votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
183	Bonjour, Habitant proche du potentiel site "hommage aux heros". Je m'inquiete des potentielles nuisances sonores. Vous dites contruire des buttes de 4 metres de haut autour d' un theatre de 19 mètres de haut. cela me paaraît loin d'être suffisant. Sachant que votre théatre est ouvert sur un côté, avec l'effet caisse de resonance j'ai bien peur d'avoir l'impression d'etre en ukraine dès que j'ouvre ma fenetre. La sonorisation d'un théatre de 1000 places doit être assez bruyantes. Pensez-vous fermer votre theatre si le son s'averer dérangeant?	Madame, Monsieur, Concernant les nuisances sonores, l'objectif est d'avoir l'intégralité des sons au sein même du théâtre pour qu'ils ne soient pas perceptibles à l'extérieur. Par ailleurs, des effets de pyrotechnie, initialement envisagés ont été supprimés du projet et des talus seront effectivement positionnés autour de l'esplanade pour limiter les nuisances sonores. Les études acoustiques sont toujours en cours, elles devraient être terminées fin septembre et seront dans l'étude d'impact. L'étude sera disponible dans le dossier d'enquête publique. Enfin des relevés acoustiques ont été faits et seront complétés en phase d'exploitation pour s'assurer du strict respect de la réglementation en ce domaine et des mesures correctives pourront être mises en place si nécessaire. Nous vous remercions de votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
184	Ce projet me paraît aussi inutile que déplaisant. Inutile, car il existe de très beaux musées et lieux de mémoire du débarquement et de la libération. Les développer, les embellir, les faire mieux connaître et les moderniser au besoin me semble préférable à la création d'un nouveau lieu. Déplaisant, car les commémorations de juin 44 demandent, en plus de la rigueur historique, pudeur, recueillement et respect, notions qui me semblent difficilement compatibles avec des impératifs ouvertement commerciaux. Enfin, après un été pénible, qui a démontré l'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique, le gigantisme de ce projet et son établissement sur des terres agricoles est aussi stupide qu'anachronique. Il y a certainement bien d'autres emplois à créer par des actions de développement durable.	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous avons également mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
185	Tentative de conciliation avec le contributeur 179 : où voyez vous de la haine dans les propos tenus par les uns et les autres ? Je vois parfois des accrochages verbaux qui portent essentiellement sur des attaques de type politique. Ce débat ne doit pas être politisé et doit rester un débat citoyen. Et ce serait bien que chacun se nomme cela permettrait sans doute plus de courtoisie Christian Derosier	Monsieur, Nous partageons votre souhait de conserver à ce débat un caractère citoyen et de veiller à ne pas le politiser. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous vous remercions de votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
186	Bonjour, Vous répondez à ma contribution 90 avec cette 1ère phrase : "Madame, Monsieur, La société Hommage aux Héros a pour unique objet la création et l'exploitation du projet, objet de cette concertation. Il ne s'agit en aucun cas de racheter d'autres musées, ni même d'être exploitant de tous les autres sites de mémoire." Je trouve cette réponse curieuse par rapport à la lecture de l'objet principal de votre société HAH et notamment les 2ème et 4ème § que j'ai détaché ci-dessous : Objet social : en France ou à l'étranger, l'exploitation, la promotion et l'animation des sites en Normandie présentant le projet à dimension culturelle et commerciale « Hommage aux Héros », grand documentaire vivant et immersif racontant l'histoire du Débarquement, de sa préparation à sa réalisation, et la bataille de Normandie en 1944 ; .....> la participation, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes entreprises concourant à la réalisation de l'objet ci-dessus, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titre ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de pris en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements .... l'initiative et la mise en œuvre de tous partenariats commerciaux et de toutes démarches de communication tendant, directement ou indirectement, à la réalisation et à la promotion du projet « Hommage aux Héros » conformément à l'esprit dudit projet, tel qu'il est notamment défini par l'objet de l'Association de Concertation du Projet « Hommage aux Héros » ; .....> et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. Confirmez vous votre réponse citée plus haut ? Ou désirez vous donnez plus d'éclairage sur vos intentions que nous soupçonions dans notre contribution 90 ? Christian Derosier	Monsieur, Nous confirmons nos propos énoncés en réponse à la contribution N°90. L'objet de la société Hommage aux Héros est de développer puis exploiter ce projet objet de la présente concertation. Nous n'avons aucune autre ambition vis à vis des autres sites de mémoire, si ce n'est de développer l'offre de tourisme mémoriel, qui nous n'en doutons pas, bénéficiera à tous les sites de mémoires du territoire. Nous vous remercions de votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

187	Bonjour Bonjour Sans revenir sur le nom « D day land » qui n'a pas été inventé par les détracteurs, mais par les promoteurs (Monsieur Lefranc, alors président du Comité du Débarquement en a fait usage dès janvier 2020), le titre employé aujourd'hui, « Hommage aux héros » pose problème. Rendre hommage, quelle que soit la ou les personnes concernées, est un acte non tarifé, un geste dépourvu de toute dimension marchande, associé au recueillement et au silence. On ne peut pas rendre hommage parmi mille autres spectateurs, pendant 45 minutes, sur une tribune mobile, fut-elle portée par des multiwheelers, dans le bruit et le fracas d'un spectacle plus vrai que nature. Rendre hommage est un acte qui engage intimement chaque individu, au fond de lui-même. Ceci n'est absolument pas compatible avec un dispositif qui est conçu pour solliciter l'attention jusqu'à la saturation (acteurs, vidéo, bande son, multi-écrans et odeurs). On ne rend pas hommage dans ces conditions: éventuellement on s'extasie, on est épaté par « l'effet waouh », on est distrait par les moyens technologiques mis en oeuvre pour assurer le « gros show », on est fasciné par le spectacle. Tout le contraire, en fait, de ce qu'annonce le titre. La vérité, c'est que plus on fait étalage de moyens, plus la dimension financière est présente, moins l'hommage est sincère. « Hommage aux héros » est un titre qui cherche à faire passer le projet pour ce qu'il n'est pas. Bertrand Legendre	Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un spectacle « Waouh », mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Un comité d'éthique et un comité scientifique est mis en place pour veiller à la véracité historique des faits et pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
188	Bonjour, Je me manifeste comme voix opposante à ce projet qui ne fait pas sens à l'époque où nous nous trouvons. La Normandie est pour le moment protégée du tourisme irrespectueux et de consommation qui détruit beaucoup de lieux. Nous avons une région qui continue d'être sauvage et peu polluée et malgré tout arrive à conserver une économie touristique en forme, en témoignent les nombreux musées et toutes les options de logements chez l'habitant, B&B, airbnb et hôtels qui existent déjà. Il ne tient qu'à nous de la conserver tel quel et de protéger ses espaces ainsi que la qualité de vie des riverains. De plus le tourisme actuel existe déjà, fonctionne bien et profite aux petites entreprises et aux locaux. Le tourisme crée à travers ce parc sera de grande envergure et une fois de plus profitera surtout aux investisseurs privés aux dépend de tout le reste. Les grandes structures ne brillent pas pour attirer un tourisme intelligent. La consommation sera en chaîne et les détritus se multiplieront, c'est un fait. Sans parler de la terre agricole détruite et des émanations de gaz à effet de serre de toutes ces installations énergivores. Sans parler que d'ici quelques décennies à peine, une grande partie de la manche sera sous l'eau. Toit ça pourquoi ? L'économie et le profit ne doivent pas être les valeurs qui doivent être défendues lorsque c'est la vie de nos écosystèmes et un tissu social équilibré qui nous permettent de maintenir une société à flot. Quant au devoir de mémoire, c'est une grande responsabilité et la Normandie n'a pas attendu la venue de ce projet pour prendre ses responsabilités. Cordialement, Lisa Bertot	Madame, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Un comité d'éthique et un comité scientifique est mis en place pour veiller à la véracité historique des faits et pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
189	L'association Cotentin Nature qualité de vie s'oppose au projet pour un ensemble de raisons détaillées dans les PJ suivantes.	Madame la présidente,

	https://drive.google.com/file/d/1RE92eXvNnQtxp7cxSvoe_Kv3SWpAQ-eF/view?usp=sharing https://drive.google.com/file/d/1RNdPdPPQ85BELN52waXJC1KEl9Z0tbZv/view?usp=sharing https://drive.google.com/file/d/1FCs-_Sd9HRU1rimowPbdi7QnCYAvWCGQ/view?usp=sharing https://drive.google.com/file/d/1BXU8WcopTDH1QE4kcni-QRRu73E5uvaE/view?usp=sharing	Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement ... et ne se limite pas à la notion d'évitement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour vos éléments d'étude sur l'ensemble bocager que nous transmettons à notre bureau d'étude en charge de ces aspects. Ces éléments seront discutés le 13 septembre lors de la réunion dédiée à l'environnement. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
190	Je suis tout à fait favorable à ce projet. Les détracteurs nous parlent souvent d'un parc d'attraction. Un théâtre de 1 000 places qui se déplacent n'est pas une attraction mais un moyen tout simplement moderne d'intéresser les visiteurs à notre histoire. Il faut simplement vivre avec son temps et avec les moyens techniques d'aujourd'hui. Bravo aux porteurs de projet pour cette brillante idée que j'ai hâte de découvrir en famille. Inutile de dire que nos enfants seront ravis de découvrir l'histoire autrement.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
191	En premier lieu il convient que je me présente. Je suis Jean-Marc LEFRANC, né en 1947 dans le secteur américain d'Omaha Beach, à quelques pas de la célèbre Pointe du Hoc. Toute mon enfance a été bercée des récits du débarquement de juin 1944. J'ai exercé les fonctions de Maire de Grandcamp-Maisy de 1989 à 2001, de Conseiller régional de 1998 à 2017, de conseiller général du Canton d'Isigny sur Mer de 2001 à 2002, de député du Calvados de 2002 à 2012. Je suis membre du comité du débarquement depuis 1989, vice président de 2001 à 2015 puis président jusqu'en 2020 année au cours de laquelle j'ai été réélu maire de Grandcamp-Maisy et vice président de la communauté de commune Isigny/Omaha. Pour raisons de santé, en 2020 j'ai été contraint de démissionner de tous mes mandats en cours. Toutes ces années au contact des vétérans m'ont inculqué nombre de valeurs pour lesquelles tant d'hommes et de femmes se sont sacrifiés. J'en ai connu un grand nombre de toutes nationalités et je ne voudrais en aucune manière trahir leur mémoire, ce serait un déshonneur. En qualité de président du Comité du Débarquement j'avais été sollicité pour co-présider avec Serge Barcellini, président du Souvenir Français le comité d'éthique afin de s'assurer que ce projet "Hommage aux Héros" serait réalisé avec dignité et respecterait la vérité historique. Je pense que l'un et l'autre, de par notre passé, nos expériences et l'attachement, le respect et la gratitude que nous portons et que nous devons à toutes celles et ceux qui ont fait cette histoire du milieu du 20ème siècle nos avis peuvent être considérés comme fiables. Pour en venir au fait, ce procès en sorcellerie qui est fait à ce projet est indigne car les arguments employés sont indécents. Il serait trop long de les énumérer mais il convient de rectifier certains écrits voire de rétablir certaines vérités et sortir des mensonges utilisés par certains. Le 01/09:2022, Mr Bertrand LEGENDRE écrivait: l'appellation D-Day Land	Monsieur Lefranc, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Votre soutien et l'engagement du Comité du Débarquement dans notre comité d'éthique nous semblait incontournable et vous y avez répondu favorablement. Nul doute que votre connaissance en la matière, votre regard et votre analyse seront précieux pour garantir la véracité historique des faits et pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	a été employée en 2020 par Mr LEFRANC. C'est un mensonge éhonté. Je n'ai jamais prononcé cette phrase ou alors que ce Monsieur veuille bien me dire où et quand et en fournir la preuve. Ce ne sont que mensonges et à sa place, j'aurais honte. Les arguments des opposants vont dans tous les sens, qu'il s'agisse d'environnement, de mercantilisme, d'instrumentalisation des vétérans et marchandisation des combattants ou de leur mémoire. Enfin de faire du commerce sur un objet sacré, le sacrifice d'hommes et de femmes courageux. Il est fait mention des boutiques susceptibles de vendre des articles n'ayant aucun lien avec les évènements. Mon âge et mon vécu me permettent de rappeler qu'un certain nombre de projet ont fait l'objet d'attaques incessantes lors de leur création pour des motifs divers et variés. Un seul exemple, le Mémorial de Caen n'a t'il pas en son temps, subit les foudres d'opposants. Qui oserait aujourd'hui contester cet élément essentiel à la compréhension de notre histoire contemporaine. Le cinéma circulaire d'Arromanches a subit les mêmes foudres. Il en est de même pour le mémorial de Ver Sur Mer. Quant aux boutiques: tous les musées en ont une et il serait bien d'en faire le tour pour recenser les produits qui ont un lien avec l'objet des présentations et du contenu muséographique.... Les hypothétiques profits. Je n'ai pas lu une seule contribution qui parle des films à grand spectacle. Ce sont des fresques historiques et qui ont généré de réels profits: LE JOUR LE PLUS LONG, LE SOLDAT RYAN, BAND OF BROTHERS pour ne citer que ces quelques exemples. Ils ont fait connaître l'histoire. Le tourisme mémoriel est une des facettes que nous devons impérativement préserver. Les cimetières militaires disséminés ici et là en sont les grands témoins et rappellent que la paix reste fragile. Nous devons préserver l'héritage que nous ont transmis les combattants de 1944. Opposer respect et mémoire avec connaissance des faits est un non sens. Nos enfants, nos petits enfants sont férus de technologies modernes et si nous souhaitons les intéresser à notre histoire, nous devons le faire de manière didactique. Cela n'empêche pas de le faire avec respect et en prenant en compte la vérité historique. C'est dans cet esprit que, sous mon impulsion, le Comité du Débarquement s'est associé à cette entreprise car nous en sommes quelque part le garant. Je ne peux répondre à toutes ces critiques pour la plupart injustifiées mais qu'on me permette de souligner les liens indéfectibles que j'entretiens avec les combattants survivants ou leurs descendants. Celles et ceux qui critiquent sans connaître les tenants et aboutissants de ce projet feraient bien de se renseigner. J'ai encore de nombreux contacts avec ceux de la Plus grande des Générations. J'ai un immense respect pour Léon GAUTIER, ami et dernier survivant du commando Kieffer (qui est inhumé dans ma commune et dont la sépulture est entretenue par notre municipalité). C'est le moins que nous puissions faire. Je n'irai pas plus loin dans mes écrits et je ne répondrai à rien. Je souhaite ardemment que ce projet se réalise dans cet esprit qui nous animait toutes et tous à son origine. Jean-Marc LEFRANC	
192	Pour éviter l'enlisement du débat dans la fange de l'injure ou dans une querelle morale ou idéologique totalement stérile, voici quelques propositions: 1) Constituer de façon transparente avec la caution des autorités intellectuelles, scientifiques, institutionnelles ou académiques compétentes un conseil scientifique pour établir le schéma narratif du spectacle "hommage aux héros" de l'été 1944 qui a pour but de raconter l'Histoire à toutes les générations d'aujourd'hui et de demain: il faut faire des choix et dire clairement quelle Histoire il faut raconter et transmettre. Cela signifie qu'il faudra faire la pédagogie de la complexité morale de cette Histoire pour éviter toute présentation manichéenne simpliste. La mémoire transmise par les vétérans et leurs familles doit servir de fil rouge pour définir le projet de chaque tableau scénique non sans rappeler l'évidence: les descendants des vétérans ne sont pas les propriétaires de la Mémoire et de l'Histoire qu'il faut raconter. 2) Il faut associer d'urgence le territoire normand et ses populations au projet ne serait-ce qu'en faisant des Normands de l'été 1944 (résistance gaulliste et population civile) les acteurs majeurs de cette tragédie au même titre que les acteurs militaires quelle que soit la couleur des uniformes. Les Normands n'ont pas été que des figurants passifs et souffrants des événements: ils ont contribué à la réussite opérationnelle du débarquement de l'été 1944 malgré des	Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Nous vous remercions de ces propositions qui sont effectivement au cœur des enjeux de ce projet et sur lesquelles nous travaillons ardemment. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	souffrances à la fois terribles et inutiles (le bombardement des villes de l'opération "Blockroad"). 3) Il faut un lien symbolique et moral entre le spectacle d'histoire publique "hommage aux héros" et le pèlerinage laïc qui s'effectue chaque six juin sur les sites historiques, devant les monuments, dans les cimetières. Une partie des bénéfices de ce spectacle pourrait être reversée à l'entretien des monuments et des cimetières de l'été 1944. 4) Le futur pavillon "Normandie" qui doit être établi sur le site du spectacle "hommage aux héros" ne saurait être une simple boutique de présentation des savoir-faire régionaux comme on en trouve sur les aires d'autoroutes... Il faut être ambitieux pour être à la hauteur de l'enjeu: ce pavillon normand doit raconter le lien de civilisation et de valeurs qui lient la Normandie avec le monde anglo-saxon d'où sont venus la plupart des soldats de la Libération de l'été 1944: ce lien n'est pas seulement limité à l'été 1944, il remonte à 1066 et il est séculaire. Il s'agit de la coutume juridique de Normandie racine de la common law anglaise et du droit américain contemporain avec les valeurs fondamentales suivantes: La PAIX, le DROIT et la LIBERTE. Nos valeurs normandes. Philippe CLERIS, enseignant en lycée professionnel à Caen. PS: je serai présent à la réunion publique d'Arromanches, le 6 septembre prochain pour essayer de présenter plus clairement les enjeux de la démarche d'histoire publique qui sont ici caricaturés...	
193	Bonjour Ma précédente contribution (N° 187) ayant suscité une réponse insultante (N° 191) de la part de Monsieur Lefranc, j'apporte ici pour la connaissance de chacun et pour faire suite à sa propre demande, la preuve de mon affirmation. Le journal La Renaissance - Le Bessin du 17 janvier 2020 (page 4 colonne de gauche, biffé en rouge sur la pièce jointe), cite ainsi Monsieur Lefranc : « Ce D-day land serait créé sur la côte... » La lecture de cette même page donne aussi l'occasion de voir que Le Puy du fou constituerait pour Monsieur Lefranc un modèle inspirant. Les esprits soucieux d'exactitude historique apprécieront ! Bien cordialement Bertrand Legendre	Monsieur, La réunion de lancement, comme les contributions publiées sur ce registre dématérialisé montrent que les soutiens comme les oppositions sont nombreux et nous invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous rappelons également que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
194	Bonjour J'ai aujourd'hui 48 ans, père de trois enfants, je suis né à Carentan, j'y ai fait toute ma scolarité et après des études supérieures à Caen, j'y suis revenu pour y travailler et n'en suis jamais reparti! Je donc très attaché à ce territoire. Quand j'étais enfant je ne me souviens pas qu'il y avait autant d'effervescence que maintenant autour des cérémonies du 6 juin. Il y avait bien quelques musées et des parachutages à la fière le jour J qui attiraient les locaux mais on pouvait pas parler à l'époque de tourisme de mémoire. Aujourd'hui c'est assez incroyable, il y a énormément de personnes qui viennent du monde entier pour tenter d'imaginer ce que nos anciens ont vécu. Les communes telles que Carentan ou Ste Mère ont fait de gros efforts pour accueillir comme il se doit ces touristes, les musées se sont modernisés et on sent que toute la population est investie pour que la mémoire vive. Maintenant il faut bien aller de l'avant et faire en sorte que les futures générations n'oublient pas notre passé! Et il est évident que le projet d'hommage aux héros qui allie histoire, pédagogie et nouvelle technologie sera un plus pour que les jeunes continuent de s'intéresser à notre histoire. Je me suis permis d'écrire ces quelques lignes car j'ai l'impression que la population de	Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	Carentan et sa région est plutôt enthousiaste à l'idée que vive ce projet mais que l'on entend surtout les « antis ».	
195	Tout d'abord je me présente, je suis le maire de Carentan les Marais. J'ai été élu en 2008, très largement réélu en 2014 et en 2020 (74 % des voix). Je n'ai qu'une ambition, avec l'équipe que j'anime, c'est de développer notre territoire, diversifier les activités et apporter toujours plus de services aux habitants. Lorsque Mr Hervé Morin m'a contacté pour ce projet, je lui ai immédiatement fait part de mon enthousiasme car je considérais que c'était un atout majeur pour notre territoire de la Baie des Veys pour actualiser le tourisme de mémoire et améliorer de surcroît la qualité et la quantité de l'offre locale en hébergement et restauration. Je me permets d'intervenir dans cette concertation afin d'essayer d'apporter, d'une part, des éclairages aux personnes qui lisent les différentes contributions et, d'autre part, des contradictions à ceux qui avancent des arguments fantaisistes. Je le ferai à la manière d'un feuilleton comme se plaisent à le faire certains opposants pour la plupart inconnus sur le territoire ou n'ayant exercé aucune fonction localement. Affirmation N° 1 : L'Hommage aux Héros va vider les musées existants. Je réponds par une expérience vécue en tant que Président de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin. Entre le 70ème et le 75ème anniversaire du débarquement (2014 et 2019), les entrées dans les quatre musées du territoire ont progressé de 54 % pour atteindre 690 000 entrées payantes en 2019 et ce malgré la création du Normandy Victory Museum et l'extension du DDay Experience. Le même reproche avait été fait à Mr Girault, maire de Caen, lorsqu'il a initié le projet du Mémorial. A ceux qui prétendent que nous allons avoir des embouteillages, des afflux inconsidérés de touristes, je peux affirmer que nous avons déjà sur le secteur du débarquement plusieurs millions de visiteurs chaque année. Par ailleurs, il y a plusieurs autres projets d'implantation de musées dont un tout près de Sainte Mère Eglise. Certains opposants très actifs contre le projet HAH n'en disent pas un mot et le relayent même sur Face Book (ils se reconnaîtront). A suivre … Jean-Pierre Lhonneur Maire de Carentan les Marais	Monsieur le Maire, Nous vous remercions de cette mise en lumière factuelle sur les chiffres du tourisme de mémoire sur le territoire ces dernières années. Nous avons la même lecture sur l'effet bénéfique pour les autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
196	Mr Lhonneur nous ne sommes pas opposés aux musées mais au spectacle vivant censé honorer les alliés qui ont débarqué d'une part et à la gabegie d'autre part à la fois pour un projet de 90 millions et à la fois par la destruction de 16 à 32 ha de terres agricoles dans un contexte de restriction énergétique et alimentaire où les ressources sont à conserver au maximum (je ne vous ferais pas l'injure de vous rappeler les paroles de notre première ministre il y a quelques jours). C Derosier	Monsieur, Il nous semble avoir déjà largement répondu à cette remarque dans les précédentes contributions. Concernant les impacts environnementaux, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Par ailleurs, nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous rappelons également que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
197	Un simple fait valant parfois mieux qu'un long discours, voici une information relevée récemment dans la presse, à propos du Puy-du-Fou, modèle de spectacle "immersif" et de "public history". Depuis trois ans, un avion MD-312 Flamant fait le trajet entre l'aérodrome de Cholet et le Puy-	Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

	du-Fou, pour survoler pendant une dizaine de secondes la fameuse Cinéscénie au moment où il est question de la Seconde Guerre mondiale. Durée totale du vol : une heure. Encore plus éclairante est la réponse des responsables du parc aux riverains excédés : « Dans un spectacle, LA LOGIQUE DE L'ÉMOTION DOMINE TOUT LE RESTE. Cette émotion répond à des règles de rythme et de mise en scène qui exigent parfois que l'irruption d'un effet ne dure que quelques secondes, précisément pour le rendre plus réaliste, plus fort, plus spectaculaire et plus émouvant. Le passage de l'avion, qui ne représente effectivement qu'un moment du spectacle, n'est donc en rien anecdotique. » Marie-Odile ALLINE https://www.lepoint.fr/societe/puy-du-fou-petition-contre-le-passage-d-un-avion-lors-du-spectacle-03-09-2022-2488366_23.php https://www.francebleu.fr/infos/societe/l-avion-de-trop-a-la-cinescenie-du-puy-du-fou-1661955735 https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/vendee/herbiers/une-petition-contre-l-avion-du-puy-du-fou-qui-survole-les-habitations-en-pleine-nuit-2602396.html	Nous n'aurons pas dans notre spectacle de passage d'avions. Par ailleurs, des effets de pyrotechnie, initialement envisagés ont été supprimée du projet et des talus seront effectivement positionnés autour de l'esplanade pour limiter les nuisances sonores vis à vis des riverains. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
198	Malgré le fait que je ne souhaitais répondre à aucune contribution, je vais néanmoins faire une exception pour Mr Bertrand LEGENDRE (n°187) concernant des propos que j'aurais tenus en 2020. Pour ce faire il cite un article de presse dans lequel il est écrit: - S'inspirer de ce qui se fait au Puy du Fou en l'adaptant sur le thème du débarquement. Pour être totalement honnête il convenait de citer cette phrase en totalité et ajouter : Le concept demande vraiment à être creusé pour arriver à un résultat parfait. Le comité du Débarquement est tout à fait disposé à apporter son soutien à la région dans ce projet. Nous sommes en 2020, c'est à dire au début de cette histoire. Entre temps le projet a évolué dans le sens que nous souhaitions d'où la création du Comité d'éthique. Ce D-Day Land serait créé sur la côte..... Je n'ai jamais prononcé cette formule de D-Day Land qui à ma connaissance est une interprétation et une formule journalistique, certainement en analogie au D-Day Festival. Je maintiens mes propos à savoir que je ne suis pas à l'origine de cette appellation qui n'engage que le rédacteur. Enfin mes propos sont insultants. Pas du tout. J'ai fait part de mon ressenti concernant des propos que j'aurais tenus mais que je récuse. Je n'avais auparavant jamais entendu parlé de cette appellation. J'aimerais par contre si ce n'est trop demander que Mr LEGENDRE nous parle de lui et des actions qu'il à menées pour perpétuer la mémoire des combattants ou civils de 1944. Je ne doute pas que, par souci de transparence il le fera. Clap de fin Jean-Marc LEFRANC	Monsieur Lefranc, Merci pour ces précisions. Comme nous le rappelons dans de nombreuses contributions, nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous rappelons également que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion. Nous vous remercions pour votre contribution et pour votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
199	Catherine Guitton-Cohen Adad , Médecin Psychiatre des Hôpitaux , retraitée , Auditeure de l'Institut des Hautes Etudes de Sécurité Intérieure . Je m'insurge vigoureusement contre ce projet qui défie le bon sens de façon magistrale et machiavélique. Atteintes au naturel du paysage, dégradations irréversibles de l'écosystème local et du Patrimoine, décisions contraires aux objectifs des PLU précédents, laissant dans le flou des questions graves type écoulement des eaux usées majorées de par l'usage de tourisme de masse bien orchestré, organisations des voies de circulation et des parkings inhérents , augmentation des gaz à effets de serre dans un lieu dit « Protégé » car classé comme Parc Naturel Régional , destruction de haies et de la biodiversité , reconnue maintenant indispensable à notre survie... On se demande à quoi servent toutes ces lois gouvernementales qui sont reniées par les élus locaux en toute impunité. Sans compter que les retombées de ce montage seront de nuire aux installations touristiques, culturelles et hôtelières locales , déjà fragiles. Enfin, cette manipulation de la mémoire, prostituée et exhibée en spectacle sous la nomination	Madame, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire de la bataille de Normandie aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous avons mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Concernant les impacts environnementaux, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement

	perverse d'hommage, au milieu de tous nos cimetières est une injure ignoble. Suivant depuis 2 ans les épisodes de cette belle idée, je peux témoigner de l'opacité rigoureusement entretenue par tous ses inventeurs pour empêcher de comprendre leur financement et leurs réels enjeux. Si ce n'est que le profit aux dépens des locaux, des touristes et des citoyens. A contrario leur communication hyperbolique et poudre aux yeux a bien occupé la presse et stimulé les élus. Dans cette ambiance, maintenant , de prise de décision, vu l'urgence de la transition climatique et de la décroissance, je refuse de laisser ces individus poursuivre des lubies délirantes dédiées au seul profit.	et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
200	My response to the American woman living in France since many decades Whose Grand Father is Robert L SPRINKEL Please try to do your BEST for coming in ARROMANCHES Tuesday September 06th at 18H30. Read my contribution N° 137,Chapter 13.	Monsieur, Les réunions publiques sont ouvertes à tous. La réunion du 6 septembre traitera particulièrement de l'histoire, de la culture et de l'éducation. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
201	J'apporte mon total soutien à la publication de Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, maire de Carentan les Marais. Celui-ci a toujours travailler avec ses différentes équipes municipales pour le bien de Carentan et de ses habitants. Ma famille habite à Carentan depuis plusieurs génération et nous avons vu l'évolution positive de notre ville au plan économique, culturel, sportif. La ville s'est embellie et nous sommes très heureux de vivre dans cette belle ville qui permet à tous les habitants de s'épanouir. Ce projet permettra aux jeunes générations de trouver des emplois dans des domaines nouveaux et nous avons hâte de pouvoir découvrir en vrai ce beau projet Hommage aux Héros.	Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
202	Je viens de prendre connaissance de la plupart des observations et j'observe que ce sont, comme pendant la première réunion de concertation, les mêmes qui "tapissent" de messages ce site de concertation avec leurs longues diatribes stériles et qui ne cherchent surtout pas à comprendre si ce projet est intéressant car ils ont tout simplement décidé d'être contre... La ville de Carentan les Marais a toujours été très respectueuse de ses enfants morts pour la France et de ses libérateurs. On découvre des personnes qui se disent très attachées au respect de la mémoire mais que l'on ne voit jamais lors de nos cérémonies... Comme l'a très bien indiqué, Jean-Pierre LHONNEUR, Maire de Carentan les Marais, ce projet n'est en aucun cas incompatible avec le respect de la mémoire et avec le respect de l'écologie. Nous n'avons pas attendu les observations de Madame KRAUSE et Monsieur DEROSIER pour prendre conscience de la mémoire et de l'environnement. Je ne citerai en exemple que le cas de l'aménagement du site Gloria qui est salué par toutes les instances comme étant exemplaire en terme d'aménagement et d'environnement. Pourtant, 85 logements y seront construit. Pourquoi le projet Hommage aux Héros ne pourrait-il pas être lui aussi exemplaire et vertueux ? Sébastien Lesné 1er Adjoint au Maire Carentan les Marais	Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Comme vous l'indiquez, les contributions sur ce registre dématérialisé montrent que les soutiens comme les oppositions sont nombreux et nous invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous rappelons également que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
203	Hommage aux héros : un projet « hors sol »	Madame, Monsieur,

	L'engagement du président de Région en faveur d'« Hommage aux héros », même sans implication financière de la collectivité régionale à ce stade, nous pousse aujourd'hui à réaffirmer notre opposition à ce projet. La première raison réside dans le sens-même de ce projet qui ne répond pas aux enjeux de la problématique mémorielle. Les derniers témoins et acteurs directs vont bientôt nous quitter. La transmission aux nouvelles générations serait mieux assurée par des voies pédagogiques distinctes d'un tourisme « spectacle » (tel qu'au Puy du Fou), jugé hollywoodien par certains, et d'une marchandisation qui ne paraît pas à d'autres être le meilleur chemin culturel de la modernité affichée par les partisans du projet. Des raisons économiques doivent par ailleurs être mises en avant. Le paysage mémoriel est très diversifié voire « saturé » avec près de 40 musées en complément du désormais célèbre et réussi Mémorial de Caen. Aussi, avec des tarifs commençant à 28,5 euros pour seulement 45 minutes, et une ouverture sur seulement la moitié de l'année, le modèle économique de cet « Hommage aux héros » est loin d'être établi. Ce projet ne ferait alors que cannibaliser les autres sites et nous faire avancer à marche forcée vers une industrialisation du tourisme de mémoire ; ce n'est pas pour nous une option désirable pour l'avenir. Le rôle de la Région serait à l'évidence plutôt d'être le « chef de file » d'une coordination, à caractère pédagogique notamment, des acteurs de ces lieux en prévision du 80ème anniversaire du débarquement des troupes alliées. En outre, une raison liée aux problématiques environnementales et à la gestion du foncier à l'heure du « zéro artificialisation nette » doit être abordée. Si le SCoT peut a priori permettre la neutralisation de 30 hectares sur un espace territorial qui concerne entre autres la communauté d'agglomération de Cherbourg, nous pensons que d'autres priorités pour l'usage d'un foncier de plus en plus rare peuvent être mises en débat par les collectivités locales concernées. Signalons aussi que le SRADDET de la Région est en cours de révision au moment de l'adoption du nouveau « SCoT Cotentin ». Nous n'oublions pas enfin que le classement des plages au patrimoine de l'UNESCO qui tarde à intervenir, reste pour nous la priorité majeure pour le devenir de ces lieux de mémoire que la Normandie doit chérir et protéger. Les dimensions environnementales, historiques et citoyennes sont les fondements de ce classement. Cet « Hommage aux héros » nous paraît dissonant de ce point de vue.	Nous avons bien noté votre opposition à ce projet. Cependant, nous pensons que ce projet répond à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Comme nous avons pu l'indiquer, ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant les aspects environnementaux, ils sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Enfin, comme vous, nous soutenons la volonté de classement des plages au patrimoine de l'UNESCO. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
204	Réponse à la contribution 202 : Sans aucun doute ce projet est intéressant si on aime les spectacles vivants façon cirque du soleil (spécialité du metteur en scène) avec un brin de mégalomanie. Mais vous passez vite nos motifs d'opposition évoqués et développés depuis 2 ans par chacun. Vous avez le droit d'être pour ce projet et nous le droit d'être contre. Comment savez-vous que nous n'allons pas aux cérémonies ? Je ne vous ai pas vu à celles de Sainte Marie. Pensez vous que ce soit le seul moyen de rendre hommage aux alliés de 44 ? Certains peuvent préférer l'hommage dans les cimetières ou sur les sites historiques. Vous ne nous avez pas attendu pour prendre conscience de la mémoire et de l'environnement dites vous. Vous citez en exemple la construction de 85 logements sur un site réhabilité : très bien ! mais quel rapport avec ddayland ? Le fait qu'il soit exemplaire et vertueux ? Et bien maintenant, c'est Nous qui vous attendons pour nous démontrer qu'il est vertueux de vouloir transformer 32 ha de terres agricoles en terre à urbaniser dans le contexte climatique, agricole et européen encore rappelé tout récemment par Madame Borne. Christian Derosier	Monsieur, Les contributions sur ce registre dématérialisé montrent que les soutiens comme les oppositions sont nombreux et nous invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous rappelons également que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
205	Réponse à la contribution 198 On refait quand même un petit coup de clap car il y a 2 scènes à revoir. Vous validez bien la comparaison avec le Puy du fou et vous n'êtes pas le seul.	Monsieur, Comme indiqué dans notre réponse à votre contribution précédente, nous vous rappelons que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion entre les contributeurs.

	Par contre parler d'un comité d'éthique pour protéger un projet qui partait dans cette direction, nous interroge. Un comité d'éthique réduit à ce jour et à notre connaissance à 2 personnes complètement acquises au projet, nous semble très loin de l'idée que chacun d'entre nous se fait de l'éthique. La 2eme scène concerne mr Legendre. Depuis quand veut-on connaître les qualités de chacun et ses rapports à 44 ? Serions nous revenus au temps de la dénonciation par ce que ses propos ne plaisent pas ? Fin de clap Christian Derosier	Les contributions sur ce registre dématérialisé montrent que les soutiens comme les oppositions sont nombreux et nous invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
206	Je suis très étonné de voir que Messieurs Derosier et Legendre attaquent le projet Hommage aux Héros alors que des spectacles vivants se déroulent sur le territoire de Ste-Marie-du-Mont... Des spectacles composés de reconstitueurs américains et allemands avec moult pétards et pyrotechnie. Je doute que la véracité des faits historiques ont été vérifié par un collège d'historiens. 2 poids, 2 mesures ? Sébastien Lesné	Monsieur, Comme indiqué dans les réponses aux contributions précédentes, nous vous rappelons que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion entre les contributeurs. Les contributions sur ce registre dématérialisé montrent que les soutiens comme les oppositions sont nombreux et nous invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous vous remercions cependant de votre contribution et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
207	Pour ma part, je pense qu il y a suffisamment de musées en Normandie chacun ayant leur spécificité pour le tourisme de mémoire. L histoire du débarquement en Normandie est encore très présente dans le cœur des Normands qui ont traverse cette période et dont la cicatrice n est pas encore refermée. Certe il faut continuer à rendre hommage à tous ces peuples qui nous ont libérés mais il faut rester humble et respectueux vis à vis des gens qui ont perdu un des leurs. J ai eu l occasion de converser avec des vétérans et ils ne se considèrent pas comment des héros,ils ont fait simplement leur devoir. En parlant environnemental, alors que le PLUI de la communauté de commune de la baie du Cotentin est en cours et que le leitmotiv est de préserver les terres agricoles et gérer au mieux l espace à urbaniser ce projet me paraît contradictoire. Comment faire comprendre à une entreprise que son projet sera rejeté car il consommera de la terre agricole ' bon courage aux élus. Il y a bien d autres projets notamment autour du tourisme vert qui devraient être pris en compte , je pense à la réhabilitation des tourbières de Gorges et Baupte où il y a un intérêt certain pour la nature .	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire de la bataille de Normandie aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Comme nous avons pu l'indiquer, ce projet ne va pas à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Concernant les aspects environnementaux, ils sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour qu'il soit le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

208	Une guerre peut-elle devenir un spectacle ???	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire de la bataille de Normandie aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Il ne s'agit donc pas de dire que la guerre peut être un spectacle, mais de présenter, au travers d'un spectacle une période clé de notre histoire qui est celle de la Bataille de Normandie. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
209	"Morituri te salutant", comme disaient les romains: Personnellement je n'aime pas du tout les projets qui consistent à mettre en spectacle de loisirs les pires cruautés et souffrances de l'humanité: il y a quelque chose de pervers et malsain dans cette idée. Les personnes qui commémorent aujourd'hui de manière désinvolte le débarquement trouveraient certainement cela beaucoup moins drôle si elles l'avaient vécu réellement avec un déluge de bombes leur tombant dessus et des tas de cadavres un peu partout. Encore une fois, on veut nous représenter la guerre comme quelque chose de folklorique, en évitant toujours de nous montrer les vraies horreurs et souffrances qu'elle véhicule. Malheureusement, je pense que ce projet est tout à fait dans cette lignée, en voulant insister sur le côté "spectaculaire" voire "ludique", soi-disant pour mieux capter l'attention de la jeunesse. Il sera ainsi facile de caresser les goûts épiques de la jeunesse dans le sens du poil, avec le discours bien rôdé et simpliste du bien (les alliés) contre le mal (les allemands). Sans évoquer et expliquer les causes économiques et politiques qui ont mené à une telle apocalypse, ce projet sera à mon avis au mieux inutile, et au pire malsain voire contre-productif. Je préfère de loin visiter le cimetière américain (où l'on voit la mort en face si l'on peut dire) ou le mémorial de Caen, qui lui explique bien le contexte historique, et n'essaie pas de faire "jeune et branché". Si on ajoute à cela l'artificialisation de terres agricoles et le financement privé de ce projet, on ne peut qu'être contre. Je pense qu'on nous prend pour des billes en nous vendant ça comme un projet mémoriel, alors que de toute évidence il s'agit encore une fois de faire de l'argent sur le dos des pauvres gars de vingt ans venus se faire tuer en Normandie pour une guerre qu'ils ne comprenaient sans doute pas bien. C'est tout bonnement indécent et vulgaire !" Je suis prêt à parier qu'il y aura un Mac'do à la sortie, car il n'y a pas de petits profits ! Cordialement	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire de la bataille de Normandie aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous avons mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. La mise en place des pavillons en complément du projet permettra d'exposer les points de vue des différents acteurs de cette histoire, qu'l s'agisse des Etats-Unis, du Canada, de la Grande-Bretagne mais également de l'Allemagne. Comme nous avons pu l'indiquer, ce projet ne va pas à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
210	My name is Thomas M. Rice. I was a paratrooper in Charlie Company, 501st Parachute Infantry, 101st Airborne during WWII.The City of Carentan and its Mayor Jean Pierre Lhonneur have proven over and over their love, their connection with my fellow veterans and their deepest respect for my fallen comrades. I am proud to call myself a friend of Carentan, and I have full confidence that the project « Tribute to heroes » will help to keep the memory of all the heroes of the liberation of Europe alive. It will be a tremendous asset for all future generations to better understand world conflicts, and hopefully avoid them. Je m'appelle Thomas M. Rice. J'étais parachutiste au sein de la Compagnie C du 501ème régiment Parachutiste de la 101ème Division aéroportée. J'ai sauté dans la nuit du 6 juin en bordure de Carentan. Cette ville, et son Maire Jean Pierre Lhonneur n'ont de cesse d'oeuvrer pour la mémoire des sacrifices tant civils que militaires consentis pour la Libération. Je suis fier de me considérer comme un ami de Carentan. Je suis convaincu que le projet « Hommage aux	Monsieur, Tout d'abord, nous tenons à vous exprimer notre extrême gratitude et respect pour votre rôle dans cet épisode du 6 juin.. Comme vous l'indiquez, notre but est bien de transmettre l'Histoire de la bataille de Normandie aux jeunes générations mais sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Nous vous remercions pour votre contribution et de votre soutien dans le cadre de cette concertation.

	Héros » sera déterminant pour préserver le souvenir des événements tragique du dernier conflit mondial. Il sera un soutien important pour aider les futures générations à ne pas oublier, et à mieux comprendre notre monde.	Cordialement. ---- Hommage aux Héros
211	L'implication de la Ville de Carentan et de son Maire Jean Pierre Lhonneur dans la préservation de la Mémoire, dans le souvenir des événements de la Libération, dans le respect des vétérans et des victimes du second conflit mondial est considérable et force le respect. Je l'ai mesurée ces dernières années à travers les nombreuses manifestations commémoratives en juin à Carentan mais aussi aux Etats Unis où la Ville de Carentan est connue et respectée. Un projet de l'envergure de "Hommage aux Héros" vient renforcer cette formidable implication, dans le plus grand respect de l'Histoire et de la Mémoire des hommes, pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la connaissance.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution et de votre soutien dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
212	Carentan, thanks to its Mayor Jean Pierre Lhonneur, has been honoring American veterans for years in the most respectful way. The City commemorates every year in style and dignity the Allied forces, the veterans and all the victims of the battle that led to its liberation in June 1944. Carentan preserves the memory! The project "A tribute to heroes" follows precisely this tradition. It is a project meant to support and preserve the memory of all who died for freedom during the second World War. It is a great project for the new generation to learn and never forget.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution et de votre soutien dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
213	206 Vous êtes consternant ! CD	Monsieur, Comme indiqué dans notre réponse à votre précédente contribution, nous vous rappelons que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion entre les contributeurs. Les contributions sur ce registre dématérialisé montrent que les soutiens comme les oppositions sont nombreux et nous invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
214	En quoi ce spectacle mémoriel, qui occupe de l'espace, gagne de l'argent, traite de la guerre et des combattants par le show, serait acceptable et pas" Hommage aux Héros"? Merci de m'éclairer. PS la réponse est : mauvaise foi politique.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution et de votre soutien dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
215	https://www.danslanuitliberte.fr	/
216	Objet : avis d'un passionné... Madame Monsieur, à jamais unique comme la Bataille de Normandie,le Débarquement doit demeurer un évènement absolument exceptionnel depuis sa conception puis sa réalisation jusqu'à son déroulé dans le respect infini des belligérants mais aussi des civils. Évitons de déguiser l'histoire,de vendre l'âme de ce patrimoine vivant vers des projets mercantiles, bâtir un hypermarché du 6 Juin risquerait de perturber la quiétude des lieux où le cadre de vie agréable de paisibles normands me tient particulièrement à cœur, sans oublier l'attrait authentique de la région, qui conservera mieux ainsi son charme. Les nombreux cimetières militaires, le destin de ces femmes et de ces hommes pour la délivrance de la France, les stèles, les communes pavoisées ou encore la campagne normande suffisent à	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire de la bataille de Normandie aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant.

	témoigner de la réalité de l'affrontement durant l'été 1944. Imaginons par nous-mêmes, laissons nos pensées rejoindre celles des acteurs de cette période déraisonnable, regardons l'air malicieux des Vétérans qui nous offrent des souvenirs inestimables éternellement, d'ailleurs à quoi songent-ils parfois ? Peut-être à une bonne rasade de Vieux-Calva en mémoire de leurs Chers Camarades tombés au front parmi une famille bienveillante ? Nous marcherons toujours dans leurs pas...	Nous avons mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
217	Pour ceux qui s'offusquent de la création de spectacles autour de l'Histoire, Steven Spielberg a votre réponse... https://www.youtube.com/watch?v=1HKTYYX50hQ Lest we forget!	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution et de votre soutien dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
218	Ce spectacle à Trans sur Erdre (44) n'a pas eu à subir les critiques comme le projet Hommage aux Héros. https://www.danslanuitliberte.fr Peut-être que ce sujet n'est pas devenu politique tout simplement... Sébastien Lesné 1er Adjoint au Maire CARENTAN LES MARAIS	Monsieur, Nous vous rappelons que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion entre les contributeurs. Les contributions sur ce registre dématérialisé montrent que les soutiens comme les oppositions sont nombreux et nous invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
219	Bonjour, Vous écrivez : nous rappelons également que ce registre dématérialisé permet de poser des questions et présenter des points de vue. Il ne s'agit pas d'un forum de discussion. J'en suis d'accord mais comment faire quand on est attaqué personnellement ? on tend l'autre joue et on se tait ? Ainsi va la vie chez les humains ! CD	Monsieur, Effectivement, ce registre dématérialisé n'est pas un forum de discussion où les attaques personnelles sont les bienvenues. Comme vous l'avez probablement vu, ce message n'est pas destiné qu'à vous et nous tenons à rappeler à nouveau que **nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet.** Nous vous remercions de votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
220	Bonjour Vous avez dit à la séance d'Arromanches que le scénar de votre pièce de théâtre n'était pas écrit Pour autant mr Quetier veut une réunion pour le comité d'éthique Questions : quelles sont les membres du comité scientifique ? Et du comité d'éthique ? Pensez vous sérieusement que mm Quetier et Barcelini, favorables au projet en raison des propos qu'ils tiennent dans votre documentation, sont ceux qui sont le mieux placés pour être au comité d'éthique ?	Madame, Monsieur, Nous avons en effet dit que le scénario du spectacle n'est pas écrit, ce qui est vrai, même si naturellement les auteurs commencent à en avoir une idée juste, notamment dans son architecture historique. Le comité d'éthique déterminera sa manière de travailler et nous nous y conformerons. Comme pour une œuvre cinématographique ou littéraire, certains éléments se doivent de rester confidentiels jusqu'à leur présentation publique. Pour autant, soyez certain que nous donnerons

	Pour juger complètement du projet il faudrait connaître le scénario dans le détail. Manifestement ce ne sera pas le cas pour cette concertation. Quand donc ces comités auront la capacité de faire leur travail ? Si vous persistez dans votre volonté de faire passer le projet, ce n'est pas au moment de l'enquête publique qui portera essentiellement sur l'étude d'impact, que ces comités pourront agir : LEUR ACTION C'EST MAINTENANT Question : ces comités seront ils en mesure de juger d'ici le 7 octobre un scénario précis inexistant à ce jour ? Merci de vos réponses Christian Derosier	tous les moyens au comité pour juger, au fur et à mesure de l'avancée du projet, si l'architecture historique, le choix des personnages, puis le script sont au service de leur raison d'être. Il va donc de soi que le comité d'éthique ne rendra pas un avis avant le 7 octobre. Pour vous donner une indication, nous considérons que le script sera achevé dans l'année qui précédera l'ouverture de ce spectacle historique et immersif. Sachez d'ailleurs qu'Il en est ainsi pour toutes les créations théâtrales. En ce qui concerne les membres du comité d'éthique, il nous est impossible de vous le dire. Le comité est indépendant et nous respectons scrupuleusement son indépendance. En ce qui concerne, ce qui a été appelé le comité scientifique, nous préférons parlé d'un « centre » de ressources que nous efforçons de mettre à disposition de nos auteurs. C'est ainsi qu'ils peuvent s'appuyer sur différentes « institutions » tant aux États Unis, qu'au Canada, ou en France. Pour protéger celles-ci des courriers agressifs, des mises en demeure de certains, nous faisons le choix de ne pas les rendre publiques. Vous pouvez néanmoins être certain du sérieux de l'ensemble de ces « institutions » avec lesquelles nos auteurs échangent. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
221	Bonjour, Les différents points que je vais aborder ci-dessous concernent principalement l'environnement, sujet de la prochaine concertation du 13/09/2022. Premièrement, vous évoquez sur votre site internet différents critères en matière de préservation de l'environnement, ci-dessous pour rappel: - Maintenir au maximum les haies, et d'en recréer le maximum, - Gérer intelligemment la consommation d'eau - Limiter et minimiser l'artificialisation des sols - Opter pour des solutions de matériaux bio-sourcés ou locaux, - Proposer des solutions intégrant des énergies renouvelables participant à la consommation énergétique de l'opération - Limiter l'empreinte carbone de ce projet tant en phase chantier que lors de son exploitation. A la lecture de ces engagements, qui, tel un programme présidentiel, sont somme toute des promesses à caractère démagogique, plusieurs questions me viennent à l'esprit: - Des études ont-elles été menées sur les bruits émis par le projet? Tant en matière de conservation de la faune et la flore, qu'au niveau des habitations à proximité. - Quels sont concrètement les énergies renouvelables envisagées pour ce projet? - En matière de parking, envisagez-vous de maintenir au maximum des espaces verts? Je pense notamment aux places herbées et non bitumées - Vous dites vouloir conserver les haies au maximum, difficile à croire dans le sens où le projet englobera 9 parcelles existantes si on se réfère à la carte du site, pour autant de haies détruites, avec au passage un chemin, emprunté par de nombreux animaux. Peut-on avoir plus de détails à ce niveau? - Votre projet se trouve à proximité des zones Natura 2000, et dans un environnement peu urbanisé. Pourquoi ne pas avoir choisi un site basé dans une zone moins sensible, je pense notamment à la ville de Caen, où de nombreux espaces sont déjà urbanisés. - En terme de transport, ne croyez-vous pas que sur certaines périodes, cela va entrainer des difficultés de circulation et une gène pour les riverains aux alentours? Une dernière question me vient à l'esprit, celle-ci beaucoup moins portée sur l'environnement?	Madame, Monsieur, Comme nous avons déjà pu l'indiquer, il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction selon votre terme de DDay Land, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. Sur le nom du projet, le terme de DDay Land n'a jamais été envisagé ni utilisé par les porteurs du projet et ne correspond en rien à notre volonté de créer un spectacle historique, rigoureux, avec le plus grand respect de l'historiographie. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour être le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. A titre d'exemple, les zones humides sur la parcelle sont importantes puisqu'elles représentent près de la moitié des 32 hectares du site. La définition initiale du projet prévoyait que l'Expérience et son esplanade seraient en diagonale sur le site. Les relevés techniques, les recommandations des bureaux d'études et notre volonté d'être les plus éco-responsables nous ont poussé à reprendre notre projet d'implantation pour limiter l'impact sur les zones humides. Aujourd'hui, le projet, tel qu'envisagé, ne se situe quasiment plus sur les zones humides (exception faite de l'extrémité de l'esplanade, qui sera naturellement compensée dans le cadre de la méthode ERC). Les bâtiments, les parkings et le village sont positionnés en dehors des zones humides pour les respecter. Le cheminement entre le village des pavillons et l'expérience traverse quant à lui des zones humides. Pour répondre à cela, le cheminement sera fait soit sur pilotis, soit sur un matériau compatible avec l'infiltration des eaux et la préservation des zones humides. Enfin, 16ha du site seront donc rendus à la nature et sur laquelle la naturalité sera augmentée. Concernant la gestion des eaux pluviales, les parkings ne seront pas artificialisés par le bitume, mais auront des structures qui laisseront pénétrer l'eau et il en sera de même sur les

	- Aux premiers jours du projet, on entendait parler de "d-day land". Comme on a pu le voir dans certains articles (La Manche libre notamment), Monsieur Jean-Pierre l'HONNEUR lui même utilisait ce terme. Aujourd'hui, on parle "d'Hommage aux héros", pourquoi ce virage à 90°? Il s'agit là en réalité d'une question rhétorique, ce changement n'a pour seul but de faire de la démagogie comme j'ai déjà pu l'exprimer au dessus. En effet, le terme "D-day Land" n'était pas politiquement correcte, et montrait bien l'ambition exclusivement économique des investisseurs ainsi que les autres parties prenantes au projet. "Hommage aux Héros" semble donc bien plus correcte aux yeux du grand public, mais ne nous y trompons pas, ce projet n'a que pour seul but de trouver une rentabilité économique, sans prise en compte de l'aspect environnemental, car il serait naïf de croire qu'il sera sans impact. Comme a dit Elisabeth Borne, "La protection de l'environnement oui, mais pas au détriment de la croissance". Ce projet en est une nouvelle preuve.	cheminements qui relieront l'accueil à l'expérience. Enfin, les eaux pluviales seront récupérées et réinfiltrées via des bassins de rétention sur le site. Comme vous le voyez, ces aspects environnementaux sont au cœur de la conception de ce projet et respecterons, c'est une évidence, la réglementation en vigueur. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
222	J'ai assisté à la réunion d'information sur le D Day Land qui s'est tenue à Arromanches le 6 septembre. Les promoteurs avaient bien verrouillé le débat en prolongeant la présentation et en s'offrant les services de « hautes personnalités » : un inspecteur général de l'Education nationale, un ancien gradé de l'armée, un écrivain breton, un président du comité du débarquement, le maire de Carentan-les-marais.... à qui on a généreusement offert le micro. Dans ces conditions il fut encore très difficile pour les opposants d'exprimer leur point de vue. Cependant, historiens, enseignants, étudiants, agriculteurs... ont réussi à démontrer l'indécence de ce D. Day Land appelé aussi ironiquement : "hommage aux euros". Ils ont brillamment dénoncé : - un spectacle dont la seule véritable motivation est le profit. - un mépris pour les jeunes qui ne seraient plus en mesure de s'intéresser et de comprendre l'histoire - une déconsidération des professeurs d'histoire - une offense à toutes les victimes de guerres - le poids du lobbying auprès des élus - la complicité de la presse Face à cet énorme rouleau compresseur, la résistance doit s'organiser. Les défenseurs de l'environnement et du climat sont fortement invités à participer à la prochaine réunion qui aura lieu à Carentan le 13 septembre à 18h30 à Carentan (salle des fêtes) car ce projet est en totale contradiction avec les objectifs fixés par le gouvernement : sobriété énergétique, protection de la biodiversité et conservation des terres agricoles.	Madame, Monsieur, Comme nous avons déjà pu l'indiquer, il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction selon votre terme de DDay Land, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. Sur le nom du projet, le terme de DDay Land a été créé par la presse mais ne correspond en rien à notre volonté de créer un spectacle historique, rigoureux, avec le plus respect de l'historiographie. Le déroulé de la réunion du 6 septembre a été préparé puis validé avec le garant. Nous avons estimé qu'il était intéressant de présenter les points de vue de partenaires impliqués dans ce projet, notamment au regard de leurs expertises et de leur rôle dans la conception du projet. Nous vous remercions pour votre avis dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
223	Bonjour à tous, J'étais présent à la réunion publique d'Arromanches le 7 septembre dernier dont le thème était central pour le projet puisqu'il s'agissait de présenter et de débattre du contenu même et non pas seulement de la meilleur façon de poser le contenant dans notre bocage... Il y avait du beau monde à la réunion et le meilleur monde qui soit car Léon Gautier, ultime survivant du commando Kieffer ayant débarqué le 6 juin à Ouistreham et Charles Norman Shay ayant débarqué le 6 juin sur la plage de Saint-Laurent, étaient présents en personne et ont pris brièvement, dignement, la parole pour rappeler l'essentiel: Il est bon que tout soit fait aujourd'hui pour transmettre le flambeau de la mémoire de les copains morts ou qui ont souffert en juin 1944 pour notre Liberté d'aujourd'hui (et notre actuel droit constitutionnel et démocratique à la liberté d'expression jusqu'à la bêtise) pour éviter qu'ils ne soient morts pour rien s'ils devaient disparaître dans l'oubli des nouvelles générations. Il y avait, présent dans la salle, Stéphane Grimaldi, le directeur du Mémorial qui n'a pas souhaité intervenir (et c'est dommage), mais aussi Tristan Lecocq, inspecteur général de l'Education Nationale qui a peut-être trop parlé de sa fonction et n'a pas pu assez parler du fond. Il y avait Jean-Luc leleu, prof d'histoire contemporaine à l'université de Caen et auteur de l'excellent bouquin "combattre la dictature" qui, hélas, a fait naufrage en faisant le cuistre de service en tant qu'opposé au projet: j'attendais pourtant beaucoup de sa prise de parole... Il y avait l'écrivain breton Yann Queffélec qui a chaleureusement salué le courage normand de l'été 1944 en évoquant les souvenirs de sa famille et qui soutient le projet. Il y avait aussi un général d'armée, seconde section, qui a expliqué l'utilité du projet	Monsieur, Nous vous remercions pour vos propos. Comme vous l'avez noté, nous nous refusons à toutes les querelles politiciennes mais si certaines et certains ne nous épargnent pas. Sur le fond de votre propos, car c'est ce qui est le plus important. Votre proposition d'organiser un colloque sur "l'histoire publique" retient toute notre attention et nous vous donnons d'ores et déjà un accord de principe. Nous sommes donc à votre disposition pour réfléchir à ce que pourrait être les contours de notre intervention et comment celle-ci s'intégrerait dans un tel colloque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	pour le maintien d'une cohésion nationale en transmettant aux générations futures les actes essentiels des acteurs de l'été 1944 et les valeurs qui vont avec (autrefois, on parlait de la vertu...) Mais il y avait aussi tous les autres, 200 à 300 personnes présentes avec les opposants au projet et une qualité d'écoute et de respect de la parole qui ne fut pas toujours à la hauteur de la qualité des personnes présentes dans la salle: En effet, cette soirée fut assez frustrante et irritante... Je pensais avoir une explication claire de la démarche d'histoire publique et de ses méthodes consistant à renouveler avec des moyens modernes ou innovants (par exemple un spectacle multi-médias immersif) la belle et généreuse idée d'éducation populaire, une idée venue de la gauche, précisons-le! J'aurais aimé en savoir plus sur la façon dont le schéma narratif du spectacle est mis en oeuvre: la doctrine scientifique suivie pour l'inévitable discrimination dans la complexité des faits, la complexité morale, politique, stratégique, tactique, logistique, psychologique, sociale ou culturelle des faits. Quelle histoire, en effet, raconter? Celle des vainqueurs, bien entendu, car il s'agissait de vaincre l'enfer du Nazisme mais il faudra, tout de même, évoquer le point de vue, tragique, des vaincus... Et les Normands qui furent autant acteurs que spectateurs et victimes de cet immense opéra tragique de la Liberté: dira-t-on la vérité toute nue? A savoir que la résistance normande gaulliste de la France Libre a commencé l'opération "OVERLORD" en sabotant, avec succès, les communications militaires allemandes ce qui a permis le maintien vital des têtes- de- pont établies par nos braves héros venus d'outre la mer et que la résistance normande gaulliste de la France Libre a fini l'opération "OVERLORD" en sabotant, avec succès, le plan militaire américain de mise sous tutelle de la France Libérée (du 14 au 27 juin, de Bayeux à Cherbourg avec François Coulet et Raymond Triboulet et tous les résistants des comités départementaux de Libération de la Manche et du Calvados)... C'est en Normandie et grâce au courage des résistants normands que la France a recouvré sa souveraineté sur sa propre terre, par elle-même: De Gaulle le sachant et sachant quels étaient les plans initiaux voulus par Roosevelt pour la France, a toujours refusé de commémorer la date du 6 juin, la date d'un "débarquement anglo-américain" dont le nom de code signifie SUZERAIN en français... Il faudrait raconter aussi cette histoire- là... Quel fil rouge suivre ? A la rigueur, c'est le point le plus simple: la Liberté a cheminé depuis les plages normandes jusqu'à Paris et Berlin, mais à quel prix! et en faisant bien des détours absurdes, inutiles, sournois, stupides: ainsi sont les hommes qui ne deviennent grands lorsque, face à la Mort, ils font ce qu'ils estiment être leur devoir. Dans mon intervention, j'ai dit vouloir espérer que l'on nous épargne, par pitié, un nouveau concours de moraline, que l'on nous épargne une querelle de boutiquiers de la Mémoire, qu'on laisse en paix les morts, qu'on ne les fasse pas parler ou pis, qu'un escamoteur n'instrumentalise pas la puissance morale d'un vétéran survivant présent pour défendre telle ou telle position à l'égard des maîtres d'ouvrage: je n'ai, hélas, pas été déçu de ce côté et je ne parle même pas de l'inévitable querelle politicienne enclenchée par quelques professionnels partisans (des "politichiens" pour reprendre le mot du Général de Gaulle) qui ont cru devoir mener une guerre de proxy contre Hervé Morin, président de la région Normandie, absent à la réunion mais soutenant le projet. Les maîtres d'ouvrage ont bien eu du mérite de ne pas perdre patience, de prendre le temps de répondre à toutes les questions et les interpellations y compris en honorant la mauvaise foi la plus monumentale avec la dernière des courtoisies. Et malgré quelques remarques, à la fois critiques et pertinentes, nous avons tous collectivement perdu un temps précieux.	

	Laurent Beauvais, l'ancien président de région de Basse-Normandie qui s'oppose au projet mais dont j'apprécie la sagesse et la mesure lorsqu'il s'exprime en public a dit, néanmoins, quelque chose d'important: Le consensus manque sur ce projet alors qu'il porte sur un sujet essentiel d'intérêt général pour la Normandie, les Normands mais aussi pour la France. Le faire-savoir du projet n'a pas été bon et la position officielle de la région à l'égard de cette initiative privée n'est pas clair. En disant cela, Laurent Beauvais ciblait, évidemment, Hervé Morin. Mais ce n'était pas l'objet de la réunion... Pour toutes ces raisons, je fais la proposition suivante: Organiser un colloque, séminaire avec débat public à l'université de Caen ou au Mémorial sur le thème de l'histoire publique appliquée à la transmission des mémoires du débarquement de juin 1944 en Normandie: les maîtres d'ouvrage du projet "Hommage Aux Héros" seraient les invités d'honneur de ce colloque destiné à établir un consensus scientifique rigoureux qui permettra enfin de convaincre ou de rassurer ceux qui, sincèrement, ne sont pas encore convaincus par l'évidence de renouveler avec des approches innovantes et contemporaines, la transmission de l'Histoire et de ses mémoires. Cordialement à tous, Philippe CLERIS, enseignant en histoire-géographie en lycée professionnel à Caen. PS: à ceux qui pensent maladroitement que l'émotion n'a rien à voir avec l'intelligence, Saint Thomas d'Aquin disait: "Rien d'intelligent n'existe dans la raison qui n'ait d'abord séjourné dans le coeur."	
224	J’ai 54 ans et j’ai grandi avec mes parents et mon frère à Grandcamp-Maisy, au cœur même des plages du débarquement. Nos grands-parents ont vécu l’occupation dans ce petit port de pêche et nous parlaient très souvent de cette période, de cette partie de leur jeunesse sous le joug du nazisme. Chez nous, nous recevions très régulièrement des Rangers qui avaient débarqué à la pointe du hoc. Ils étaient devenus des amis de nos parents qui partaient très souvent aux Etats-Unis les visiter. Notre père était très investi dans le devoir de mémoire et nous cotoyons encore aujourd’hui certains de leurs descendants. Ils sont d’ailleurs toujours très heureux des différents hommages rendus à leurs parents. Je me souviens parfaitement de ces hommes qui, dans les années 80 étaient finalement encore jeunes, dans la soixantaine (même si pour la jeune fille que j’étais ils paraissaient âgés...) Ils formaient une seule et grande famille, l’horreur de la guerre les avait unis pour toujours. Ils étaient des frères et le lien qui les unissait était indéfectible. Je me rappelle de leur émotion lors des hommages, des cérémonies en leur honneur, relatant leur héroisme car OUI, ils étaient des HEROS ! Nos HEROS ! Nos libérateurs ! Les larmes coulaient sur leurs visages et c’en était bouleversant pour nous, adolescents. Ils avaient escaladé cette falaise, mené une des batailles les plus difficiles du débarquement. Ils étaient plus de 200 et moins de 100 en sont revenus. C’est une grande chance pour nous de les avoir connus. Nous avons donc été sensibilisés dès l’enfance à cette période de la seconde guerre mondiale comme beaucoup d’enfants de la région. Aujourd’hui, j’habite avec ma famille à Carentan les marais, depuis 24 ans, et au fil du temps, j’ai appris à aimer cette ville à l’écoute de ses habitants, belle, vivante, dynamique, en perpétuelle évolution et où les projets se succèdent pour le bien vivre de ses habitants et de ses nombreux touristes. Nous avons la mer, les rivières, la campagne, les marais, nous sommes au milieu de tout, géographiquement et stratégiquement bien situés. Aussi, notre territoire est plus que prêt à accueillir ce fabuleux projet. Du jamais vu, avec des technologies nouvelles, adaptées à tous les âges, une nouvelle façon de présenter l’histoire et qui donnera l’envie d’en connaître davantage et ainsi diriger les visiteurs vers des offres déjà existantes comme les musées. C’est ainsi que perdurera la mémoire afin que les futures générations n’oublient jamais le sacrifice de ces jeunes soldats venus nous libérer. Il faut semer pour récolter, alors sachons semer intelligemment et que récolterons-nous ? L’envie de voir, d’apprendre, et donc de transmettre. Construisons l’avenir, soyons ambitieux pour notre territoire. Le projet HOMMAGE AUX HEROS ?	Madame, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Vous décrivez parfaitement l’ambition de ce projet : donner envie aux visiteurs d’en savoir plus sur ce volet de l’histoire en présentant avec la plus grande rigueur historique les événements du Débarquement et de la Bataille de Normandie. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	Eh bien OUI, c'est OUI et encore OUI et c'est à Carentan les Marais qu'il doit se réaliser ! (Je précise que nous habitons à 1km du projet et que cela ne nous pose aucun problème)	
225	Suite à la contribution N° 195 du Maire de Carentan les Marais : Affirmation n° 2 : "Le sujet n'est pas politique". Cela prête à sourire... Force est de constater que la quasi-totalité des opposants sont marqués politiquement et plutôt de sensibilité de gauche. Il semble y avoir une réelle convergence voire une orchestration de leur part pour faire en sorte que ce projet important pour notre territoire n'aboutisse pas. Quelques exemples : - Hier soir 6 septembre lors de la réunion à Arromanches, en dehors des différences d'appréciation entre les professeurs d'histoire, nous avons surtout pu noter les longues interventions de Mr Beauvais Conseiller Régional PS et ancien Président de la Région Basse- Normandie, du Député NUPES Delaporte et du Conseiller Régional NUPES Hédouin. Ils ont tous les trois, avec leurs arguments, démontré leur vive opposition. - Ce matin, une association (l'Association Départementale des Elus Communistes et Républicains) s'exprime à son tour contre le projet dans Ouest France. - Il y a quelques jours les opposants de Gauche au Conseil Régional ont publié un communiqué pour exprimer leur réprobation. - Il y a quelques mois, le collectif Baie du Cotentin, Mémoire et Nature préservées, s'est constitué. Les quatre porte-parole en photo dans les journaux ont été (ou leurs conjoints) candidats aux récentes élections municipales, départementales ou nationales sous les couleurs du PS, LFI ou EELV. Pour info, Ils ont tous été très nettement battus par des candidats qui supportent le projet. Une dernière petite réflexion, je suis persuadé que la plupart des élus ci-dessus évoqués hésiteraient probablement à dire non à ce projet... s'ils étaient à ma place ! A suivre... Jean-Pierre Lhonneur Maire de Carentan les Marais	Monsieur le Maire, Nous vous remercions de votre contribution sur ce registre dématérialisé. Si le sujet peut prendre un tournant politique au regard des interventions lors des réunions publiques, nous ne souhaitons pas, de notre côté, rentrer dans ce débat. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
226	Aïe aïe aïe ! Si un simple appel à l'exactitude d'une date et à la précision d'une citation de Churchill vaut à son auteur un procès en cuistrerie (observation 223), la tâche de la cohorte d'historiens chargés de veiller à la rigueur scientifique du projet risque d'être bien ardue. Au fait, quelqu'un pourrait-il me rappeler leurs noms ? Bien qu'ayant assisté hier à la réunion d'Arromanches, je n'ai pas réussi à les noter. J'ai sûrement été distraite, désolée ! Marie-Odile ALLINE	Madame, Concernant le comité d'éthique, comme nous l'avons indiqué lors de la réunion d'Arromanches, nous souhaitons qu'il soit totalement indépendant. Il est en cours de composition sous la co-présidence de Jean Quetier et de Serge Barcellini, respectivement Président du Comité du Débarquement et du Président Souvenir Français. Il leur appartiendra de communiquer, s'ils le souhaitent, sur sa composition. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
227	La Reine Elizabeth II d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande du Nord est morte. Elle entretenait un lien intime avec notre Normandie et portait encore le titre ducal pour Jersey, Guernesey, Aurigny... La souveraine britannique est venue très souvent en Normandie et n'a manqué aucune des grandes commémorations décennales du débarquement de juin 1944. Elle vint la dernière fois pour le 70ème anniversaire en 2014. Deux jours avant cette commémoration internationale à Ouistreham, François Hollande, le président de la République de l'époque annonçait la réunification officielle de la Normandie: il fallait rétablir l'unité territoriale du mémorial normand en présence de sa Gracieuse	Madame, Monsieur, Nous partageons la peine liée au décès de la Reine Elizabeth II, qui avait effectivement assistée à de nombreuses commémorations en Normandie. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

	Majesté. http://siredesei.canalblog.com/archives/2022/09/08/39623487.html	Cordialement. ---- Hommage aux Héros
228	Questons à Monsieur Gateau Monsieur, le 4 avril, je vous ai adressé la lettre reproduite ci-dessous. Par recommandé avec avis de réception signé le 6 avril 2022. Vous ne m'avez pas répondu. Donc: 1. Pourquoi n'avez-vous pas répondu? 2. Pourriez répondre aux questions soulevées dans la lettre, s'il vous plaît? Cela fait presque deux ans que vous éviter de répondre à ces réflexions qui ont déjà, pour le principe, été évoquées lors de la réunion du 16 octobre 2020 à Carentan. Merci d'avance pour vos réponses. Voici le texte de la lettre: Monsieur Stéphane Gateau Président de la SAS LEGACI NORMANDIE (et à travers celle-ci aussi Président de la SAS HOMMAGE AU HEROS) 7, place Gardin 14000 Caen Objet : Projet 'Hommage aux héros' AR Ver sur mer, le 4 avril 2022 Monsieur, Vu que la guerre réelle existe tout près de chez nous, en Europe, et qu'elle menace de s'étendre à la fois géographiquement et dans le choix des armes (chimiques, nucléaires), Vu que la souffrance de ceux qui ont perdu un être cher, qu'ils soient Ukrainiens, Russes, ou d'ailleurs : Syriens, Kurdes, Yéménites, Afghans, Français (Mali !), Soudanais... ou plus loin dans le temps : Français, Anglais, Américains, Canadiens, Polonais, Allemands, Italiens, Serbes, Croates, Japonais, Vietnamiens,... et que cette souffrance est insoutenable, incommensurable... Vu que toute guerre appporte et/ou a apporté des destructions massives – que ce soit par l'agression ou pour libérer d'un agresseur ? Vu que la souffrance des survivants et des traumatisés est la même, partout, qu'elle est universelle... Vu que la guerre actuelle contribue déjà, au bout de seulement 5 semaines, à augmenter la faim dans le monde et des pénuries de toutes sortes, y compris de terres arables, Nous souhaiterions savoir si vous maintenez votre projet ou si vous y mettez fin... peut-être en destinant vos fonds plutôt vers le soutien de réfugiés, par exemple... ? Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.	Madame, Pour répondre à votre courrier, je vous confirme que notre intention est bien de poursuivre ce projet, malgré vos remarques. Celles-ci ne sont pas ignorées et il s'agit principalement d'une lecture différente de vos remarques. Nous pensons que ce projet répond à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant, ce qui ne nous apparaît pas être un manque de respect ni aux morts du Débarquement, de la seconde guerre mondiale, ou de tout autre conflit armé. Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour être le moins impactant possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Aujourd'hui, les études se poursuivent avec comme ligne directrice de limiter les impacts et de privilégier des aménagements écoresponsables. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	Maxi Krause (Pour le Comité citoyen de Ver sur mer pour la défense de notre patrimoine)	
229	Bonjour Mr T Lecoq étant un pur produit de l'Administration, nous demandons à voir sa lettre de mission ou tout courrier l'autorisant à être votre conseiller. Merci C Derosier	Monsieur, Nous transmettons votre demande à M Lecoq a qui nous laissons la liberté de vous répondre ou non. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
230	Complément géographique et historique aux remarques de Monsieur le maire de Carentan qui a, bien évidemment, noté l'agitation politicienne d'une certaine gauche menant une guerre de proxy contre Hervé Morin, le président de région soutenant le projet, plutôt que de s'intéresser à l'idée d'actualiser et de moderniser une belle idée de gauche, à savoir: l'éducation populaire... Ajoutons, en effet, une dimension géo-historique à cette opposition politicienne opiniâtre et farouche car il se pourrait, bien évidemment, que certains opposants ne le seraient pas autant si le projet ne devait pas être implanté à Carentan mais ailleurs... Où? Sur la face cachée de la lune? N'allons pas si loin et la carte des diocèses de l'ancienne province ecclésiastique de Rouen donnera une très intéressante clef de compréhension pour découvrir la présence d'une sorte d'atavisme local dans la posture des opposants de "gauche" laïcards à ce projet... Question: De quelles communes viennent le gros des troupes de l'opposition à ce projet établi dans le "Bapais" de Carentan? Réponse: Sainte-Mère-Eglise, Sainte-Marie-du- Mont... Deux anciennes paroisses de l'exemption du diocèse de Bayeux implantée sur la rive gauche de la baie des Veys, donc, dans le territoire du diocèse de Coutances... Moralité: l'opposition dite de "gauche" n'est peut-être pas si de gauche que cela...	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cependant, comme nous avons déjà pu l'évoquer, les contributions sur ce registre dématérialisé montrent que le projet a ses soutiens et ses opposants et nous invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
231	Bonjour Plusieurs contributions sur cette plateforme, ainsi qu'une ou deux interventions lors de la réunion du 6 septembre à Arromanches, qualifient l'opposition au projet de « politique » : en gros, la gauche seule mènerait la fronde. C'est évidemment une schématisation commode, voire un peu simpliste, qui cache une réalité autrement plus intéressante. D'une part, nul ne peut savoir si les quelque 2500 signataires de la pétition en ligne « Non au D day land en Normandie » sont de droite ou de gauche; même chose pour les centaines de signataires de la lettre ouverte "D-Day Land, un projet qui ne dit pas son nom ». Plus encore, cette schématisation est totalement dépourvue de sens si l'on veut bien faire attention au fait que ces listes d'opposants comprennent de nombreux signataires américains et britanniques pour lesquels le positionnement à droite ou à gauche de l'échiquier politique local n'est pas même le début d'une question. Enfin, il serait naïf de penser que chacun peut se positionner en toute indépendance dans un paysage où se jouent carrières politiques, investitures et subventionnements; il serait donc tout aussi caricatural de considérer que la majorité politique locale, comme un seul homme, est favorable au projet. En réalité, cette schématisation assez maladroite cherche plutôt à masquer le fait que l'opposition au projet est très diverse, dépasse les clivages politiques, et couvre un très large spectre de catégories	Monsieur, Nous partageons votre propos quant aux oppositions qui sont plus larges qu'uniquement des personnalités politiques positionnées à gauche.... Cela vaut également pour les soutiens au projet qui sont aussi nombreux, tant dans la sphère politique que publique. Nous entendons l'opposition, mais également les soutiens qui nous confortent dans notre volonté de mener à bien ce projet. Enfin nous insistons pour que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	sociales et professionnelles. L'ignorer, c'est refuser d'entendre qu'il y a un socle commun d'opposition au D day land fondé sur des valeurs éthiques, sur des préoccupations environnementales, sur une exigence scientifique et éducative auxquelles ce D day land ne répond pas. Bertrand Legendre	
232	6000 visiteurs par jour : cela me semble énorme. 600000 visiteurs sur quelques mois par an, j'ai franchement des doutes. Et si ce chiffre n'est pas atteint, il se passe quoi ? vous buvez le bouillon ? qui paiera ? Le prix d'entrée : 28 euros par adulte pour 1 heure de "spectacle"! certes un tarif enfants. A titre de comparaison : - Musée Utah Beach : entrée adulte 8 €, enfant 6 à 15 ans 5 €. Durée de visite conseillée 1 h 30 à 2 h. Musée fort intéressant, pas ennuyeux. - Mémorial de Caen : Plein tarif 19,80 €, Tarif 10/15 ans, 65 ans et plus 17,50 €, tarif famille attractif. Et on peut y passer la journée ! Musée passionnant. Des classes entières viennent de toute la France avec leurs professeurs. Et à priori, ils ont l'air de comprendre de quoi on leur parle. Pas besoin pour ça d'un "spectacle" réducteur, d'un saupoudré d'Histoire, où l'émotion primera. Et, au bout d'une heure, chacun sortira satisfait, en disant "on s'est bien amusé", puis passera par les boutiques acheter un calvados pour Tonton, un camembert pour Mamie et des produits bien de chez nous ! Quelle honte ! quel mépris pour tous ces soldats et civils qui ont disparu dans cette guerre ! Et puis on réenfournera illico 1000 autres visiteurs multiplié par 28 euros (tarif réduit pour les enfants)	Madame, Monsieur, Nous avons estimé sur la base d'une large étude de marché réalisée en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne, que nous pourrions être capables d'attirer un public autre que celui du tourisme de mémoire traditionnel. En élargissant la base et en amenant des personnes à s'intéresser à ce sujet différemment, nous pensons pouvoir toucher 600 000 visiteurs par an. Le tarif a également été estimé sur la base de cette étude de marché. Il est justifié par la nature et l'ambition du projet. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
233	Monsieur, Le projet de D-Day Land prétend "transmettre l'histoire" à partir de technologies nouvelles et de spectacle. Comme si l'histoire était un spectacle ! Le fondement même du projet me semble perverti. C'est mettre en avant l'émotion et l'amusement au détriment de la raison et de la culture. On est dans le registre d'images dignes de jeux vidéo, s'appuyant sur des effets spéciaux, contre la rigueur historique et l'approche pédagogique. On ne transmet pas de l'histoire en en mettant plein la vue sur un mode ludique. C'est mépriser le travail des historiens et réduire le public à des spectateurs - au lieu de chercher à étoffer sa culture historique. En outre, à l'heure où on appelle à faire des économies de toutes sortes, à laisser des terres à l'agriculture, à être plus vigilant sur l'environnement, on se précipite sur ce qu'il ne faut surtout pas faire. Même si le projet affiche son éco-responsabilité (une formule creuse de communication politique et d'auto-justification), il est une aberration environnementale. Sans compter qu'il risque d'être économiquement un flop : à 28 euros l'entrée, le D-Day ne va pas attirer les foules. C'est l'exemple même d'un projet inutile, coûteux, an-historique.	Madame, Monsieur, Nous n'avons pas la même vision de ce projet que vous. Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Tout cela dans le plus grand respect de l'histoire et de la mémoire des combattants. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
234	Bonjour, sur la base des 600 000 visiteurs, pourrait on savoir combien les taxes locales rapporterons a la commune de Carentan,au département et a la région? Merci	Bonjour, Comme nous avons pu l'indiquer dans le dossier de concertation, les retombées fiscales et contributions sont estimées ainsi : - La TVA, supportée par le consommateur final (de l'ordre de 900K€ sur la base de 600.000 visiteurs) ; - La taxe sur les spectacles, supportée par le consommateur final et au bénéfice du Centre national de la musique (de l'ordre de 550K€ sur la base de 600.000 visiteurs) ; - Les contributions Sécurité Sociale (Chômage, Retraite, ...) ; - Des taxes locales : la contribution économique territoriale (commune, département, région), la taxe de séjour (commune). Par ailleurs, un bail emphytéotique sera conclu entre la Ville de Carentan-les-Marais et le maître d'ouvrage au titre de la location du terrain dans des conditions qui sont en cours de discussion entre les parties. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
235	le D.DAY Land prétend être une mise en valeur de l'histoire tragique de la 2è guerre mondiale et du débarquement de Normande, mais ses promoteurs ne peuvent plus se cacher derrière les masques de la comedia del arte que font tomber ses opposants. En effet, de tous pays y compris l'Allemagne, de toutes nationalités, de tous âges et générations, de toutes origines, professions et conditions sociales, et de tous partis politiques, ceux-ci ne s'y trompent pas. Il suffit de voir cette belle unanimité dans l'extrême diversité recouvrant cette opposition parmi les milliers de signataires de la pétition et de la lettre ouverte. Ce D.DAY LAND n'offre d'autres avantages que de servir les intérêts de ses promoteurs, financiers, politiques, etc...Au détriment de l'intérêt général des citoyens qui seront appelées en renfort quand les caisses seront vides, (ce projet de parc d'attraction n'apporte pas la preuve de sa rentabilité pérenne, et après les subventions, on fera appel à l'impôt du contribuable). De plus, ce projet est dépassé par l'urgence écologique (bétonnage de terres agricoles), n'a pas de valeur historique (effet Waouh), patrimoniale, et ne créera pas davantage d'emplois pérennes, contrairement aux nombreux sites existants. Poursuivre ce projet de D.DAY LAND, c'est ne pas respecter des valeurs éthiques minimales, et nier l'opposition unanime des citoyens de tous pays, de toutes générations, du monde combattant ou non de la 2ème guerre mondiale et NIER le sacrifice des soldats morts pour défendre NOTRE LIBERTE, au seul profit...du profit justement bien compris par des intérêts financiers, politiques divers, locaux et autres à court-terme. Pourtant les actuels événements d'UKRAINE devraient rafraîchir la mémoire de ses promoteurs qui, comme leurs opposants, ne sont pas à l'abri de revivre ces tragiques événements. "Ne pas se souvenir de l'histoire, c'est se condamner à la revivre..."Rappelons enfin que la NORMANDIE REGORGE de manifestations en tous genres, sites, expositions didactiques, musées remarquables et très pédagogiques sans qu'il soit besoin d'un D.DAY LAND A EFFET WAOUH ! Pour transmettre aux générations futures toute la portée historique et actuelle de ces tragiques événements en respectant leur intelligence et leurs capacités de compréhension, de sorte qu'elles retiennent cette leçon de l'histoire sans "LES JEUX DU CIRQUE" Enfin, pour les amateurs d'effets WAOUH, l'UKRAINE accueille volontiers et gratuitement les amateurs d'émotions fortes....Qui pour une immersion totale au plus près de la réalité, peuvent même participer aux combats !!!	Madame, Monsieur, Comme nous avons déjà pu l'indiquer, il ne s'agit en aucun cas de réaliser un spectacle « Waouh », mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Un comité d'éthique et un comité scientifique est mis en place pour veiller à la véracité historique des faits et pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Comme les contributions sur ce registre l'ont montré et comme les expressions en réunion publique le montrent aussi, les oppositions, comme les soutiens sont divers, de tous âges, et de tous profils. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
236	Ce matin du 6 juin 1944, quand les portes d'étraves des péniches de débarquement s'ouvrirent, les soldats sautèrent dans l'eau et se mirent à courir de toutes leurs forces sur la plage. Alors ce fut l'enfer. sifflement des balles qui pénètrent les corps, éclats d'obus déchirant les chaires, cranes qui éclatent,corps lacérés, viscères et bouillie sanglante étalés partout sur le sable. Cadavres décapités, démembrés. Et tout de suite le hurlement des blessés ; tout de suite la plainte des mourants baignant dans leur sang, leur urine leurs déjections. Partout l'horreur, la peur, la folie. Et en face? Chez l'ennemi il y avait aussi des héros. Ceux la il faudra les honorer également ; égorgés en silence dans la nuit, pulvérisés par les grenades qu'on glissait par l'ouverture des casemates, carbonisés au lance flammes . Là aussi la douleur, la terreur, la mort dans l'acre fumée des incendies. Voilà comment mouraient les héros sur les plages de Normandie ce matin là et c'est cela qu'il faudrait montrer pour que l'hommage puisse espérer être à la hauteur du sacrifice consenti. Alors, ma question est la suivante. Aux touristes qui viendrons entre deux bains de mer, aux écolier qui désireront savoir, aux rares vétérans qui peuvent encore témoigner, serez vous capables de montrer ça ? Parce que c'est ça la vérité des combats guerriers et rien d'autre; et que c'est seulement une fois que vous êtes mort qu'on vous fait héro.	Madame, Monsieur, Comme nous avons déjà pu l'indiquer, ce projet a pour ambition de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. La mise en place des pavillons en complément du projet permettra d'exposer les points de vue des différents acteurs de cette histoire, qu'l s'agisse des Etats-Unis, du Canada, de la Grande-Bretagne mais également de l'Allemagne, comme vous l'évoquez dans votre contribution. Enfin, nous ne partageons pas totalement votre point de vue sur le fait que ce n'est « *qu'une fois que vous êtes mort qu'on vous fait héro* ». Nous pensons que les héros sont plus nombreux et que, par exemple, les vétérans encore en vie, sont tout autant des héros que leurs camarades morts au combat. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
237	Le vrai défi pédagogique de nos jours, c'est : - Bien former les futurs enseignants de toutes les disciplines - pour qu'il soient en mesure d'apprendre aux enfants et aux jeunes comment faire pour régler des	Madame, Monsieur,

	conflits sans avoir recours à la violence, entre eux, puis à plus grande échelle... Le défi de nos jours, c'est : - Comment faire pour que nos jeunes deviennent des citoyens responsables, intéressés par la cause publique, prêts à s'engager, ne serait-ce qu'en allant voter pour commmencer; des citoyens critiques... ouverts à autrui, regardant au delà de l'horizon, sachant peser le pour et le contre ? - Comment faire pour qu'ils ne tombent pas dans les pièges du complotisme ou des extrémismes ? - Comment faire pour qu'ils prennent la devise 'liberté, égalité, fraternité' au sérieux ? Que cela ne reste pas une devise creuse qui n'engage à rien? N'oublions pas que beaucoup de jeunes vont dans ce sens : Soit en s'engageant dans des rencontres internationales, soit dans des actions de véritable recherche historique, d'engagement mémoriel (p.e. mémorial de la Shoah, Cherbourg, Sentiers de la mémoire à Coutances animés par des professeurs d'histoire), soit dans l'engagement pour la protection de l'environnement et du climat... Ce n'est pas un passage de 45 minutes dans le passé « plus vrai que nature » qui leur apprend tout cela ! Un inspecteur général de l'Education nationale qui a si peu confiance dans les capacités des professeurs d'histoire qu'il croit nécessaire de défendre un spectacle cherchant l'effet « waouh » pour intéresser le jeunes ... c'est pour le moins surprenant ! Maxi Krause (Voilà ce que j'aurais souhaité dire à Arromanches, si l'on m'avait laissée terminer)	Comme nous avons déjà pu l'indiquer, il ne s'agit en aucun cas de réaliser un spectacle « Waouh », mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Tristan Lecoq a indiqué ses missions lors de la réunion d'Arromanches : - Son premier rôle est de vérifier la rigueur historique et la convergence entre le programme et les contenus du projet et celui de l'enseignement académique. - Son second rôle dans le cadre du projet est d'intervenir pour insérer le projet dans le cadre documentaire d'accompagnement du Ministère (constitué d'une bibliographie, de cartes, etc.). - Il a également pour rôle de faire éclore des approches nouvelles de l'enseignement. En la matière, il recommande une ouverture intellectuelle, mais aussi que la maître d'ouvrage sache au besoin reconsidérer le projet afin de l'adapter à différentes exigences, comme l'aspect immersif du projet, l'adaptation du spectacle aux méthodes d'enseignement classique ou encore l'insertion du projet avec l'enseignement classique des professeurs de l'Éducation Nationale. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
238	En cette période de crise énergétique et de consommations contrôlées, comment pensez-vous mettre en œuvre ces demandes. Quelle est la source d'énergie prévue ? Avez-vous le moyen d'être auto-suffisant ? Comment répercuterez-vous ces hausses qui vont s'imposer à nous ? L'impact climatologique vous importe-t-il et comment pensez-vous compenser toutes les nuisances environnementales que ce projet génèrera s'il se réalise ? Que vous faut-il pour dire : "STOP", cessons d'aller trop loin ? N'y a-t-il pas déjà ailleurs tout ce qu'il faut ? Il n'y a pas de honte à renoncer quand il est encore temps. Marie-Ange BAZIN	Madame, Concernant la consommation énergétique, sachez qu'aucune énergie thermique ne sera utilisée sur le site, mais uniquement de l'énergie électrique. Nous étudions actuellement la possibilité d'utiliser des énergies renouvelables avec des panneaux photovoltaïques placés sur les différents bâtiments, qui ne produiront pas toute l'énergie nécessaire, mais une quote-part de l'énergie nécessaire pour le site. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
239	La création d'un parc à thème sur le débarquement de juin 1944 n'est pas souhaitable car l'exploitation touristique et commerciale de cet événement qui existe actuellement est déjà suffisante. Les nostalgiques de la guerre qui se promènent dans la région avec des vêtements et des véhicules militaires sont déjà en nombre suffisant et il ne faut pas en attirer davantage. La mémoire des jeunes soldats morts pour la libération de l'Europe est déjà suffisamment présente et il faut la perpétuer sans offenser cette mémoire par une exploitation commerciale et touristique cynique.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas selon nous à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
240	Suite à la contribution N° 195 du Maire de Carentan les Marais : Affirmation n°3 : Le projet est consommateur d'espaces agricoles !! Je souhaite rappeler un projet que j'ai piloté il y a seulement quelques années (7 ans). Pour ce faire, nous avons acheté 71 hectares de terres agricoles et modifié le PLU pour en rendre 20 constructibles. Il y a eu une enquête publique et l'obtention d'un permis de construire. Résultat : pas un mot dans la presse, pas de comité Théodule contre ce projet et une unité industrielle d'un coût de 115 millions d'Euros a pu s'implanter. Elle emploie aujourd'hui plus de 140 personnes et verse plusieurs centaines de milliers d'Euros de recettes fiscales aux collectivités (Commune de Méautis et Communauté de Communes). Il y a donc véritablement deux poids, deux mesures. Il est aussi nécessaire de préciser que les terrains où doit s'implanter le projet HAH ont été ciblés dans le SCOT et dans le PLUI pour accueillir des activités artisanales, industrielles ou touristiques. Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler qu'avec l'équipe que je dirige, nous ne sommes pas reconnus comme des bétonneurs à tout va. Nous sommes même cités en exemple pour la réhabilitation d'immeubles anciens en centre-ville ou la résorption de friches industrielles pour éviter de consommer de nouveaux terrains. Il faut toujours raison garder et ne pas passer d'un extrême à l'autre. Jean-Pierre Lhonneur Maire de Carentan les Marais	Monsieur le Maire, Nous vous remercions de votre contribution sur ce registre dématérialisé et pour cet exemple factuel. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
241	Réponse à la contribution 240 qui ne comporte aucune question. Il y a 7 ans .... on parlait déjà climat et environnement mais beaucoup moins que maintenant 2eme point il s'agissait de réaliser un ensemble au profit de l'agriculture et de l'alimentation. Personnellement je pense que c'est une bonne raison pour faire ce genre d'actions. On est très très loin de la mise sur pied d'un projet de construction d'un théâtre à visée historique. Il ne faut pas aujourd'hui rejeter d'un revers de main les difficultés liées au climat, les problèmes énergétiques et la nécessité de conserver une agriculture adaptée à l'économie locale. Les problèmes des zones humides et les hectares à artificialiser sont en partie au cœur de nouveau scot. Ces zones doivent être protégées et la pollution engendrée par ce projet va encore saper la conservation des réserves d'eau déjà atteintes par le biseau salé. Il est prévu par les études des submersions dans Carentan. La conservation des hectares du haut de Saint Hilaire sera peut être la bienvenue dans les années à venir. Il y a dans ce sujet un problème politique réel (au sens noble du terme) et tout le monde doit prendre ses responsabilités. L'ironie ou la négation des difficultés ne sont plus de mises.	Madame, Monsieur, Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le projet mené il y a 7 ans. Cependant, nous pouvons vous indiquer que nous souhaitons mener ce projet dans le plus grand respect de l'environnement. Les deux ne sont pas incompatibles de notre point de vue et nous y attachons une importance toute particulière. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
242	bonjour un projet qui a l'air d'évoluer dans le bon sens... pour le souvenir, l'apprentissage des jeunes et des moins jeunes, déplacer du monde vers le souvenir, c est un complèment logique de ce qui est proposé aujourd hui.... un regret : lorsque je vois comment certains politisent ou sont contre pour être contre... mais il faut de tout pour faire un monde... je suis à 100% "derrière le projet "HOMMAGE AUX HEROS" mais je garde un oeil pour tenter d'avoir des questions constructives.....	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
243	Madame, Monsieur, Lors de nos vacances en Normandie, nous avons par hasard découvert le projet « Hommage aux héros ». Les événements du 6 juin 1944 me concernant toujours personnellement, je ne peux que rejeter ce type de présentation. Cela tient aussi à mon histoire familiale : Mon grand-père (1887-1917) est mort en France, probablement près de Verdun (je ne connais pas plus de détails.)	Madame, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant.

	Mon père (1914 – 1987) n'a jamais connu son père. Sa mère est décédée en 1920, il est donc devenu orphelin très tôt. Il a lui-même été soldat en France de 1940 jusqu'à qu'en 1944. Il est revenu de la guerre gravement blessé et traumatisé. Il y a perdu une jambe. Il n'a jamais parlé de ce qu'il a vécu. Malgré tout cela, dès 1958, il a emmené notre famille passer les vacances en France, en faisant du camping, souvent en Bretagne. Cela a suscité très tôt mon intérêt pour ce pays et la langue française. Plus tard, j'ai (née en 1949) passé les vacances d'été dans une famille française dans le cadre d'un programme d'échange, où je me suis fait des ami(e)s avec lesquels je suis toujours en contact aujourd'hui. Je venais aussi souvent en France pour le travail : En tant que professeure de français dans un collège/lycée de Lauffen/Neckar, j'ai organisé et accompagné l'échange scolaire avec notre ville jumelée de La Ferté-Bernard/Sarthe, ceci de 1981 jusqu'à mon départ à la retraite en 2014. Passons maintenant au projet 'D-Day-land' (le nom me semble plus honnête que 'Hommage aux Héros'): Lors d'une réunion d'information à Arromanches le 6 septembre 2022, il m'est apparu clairement que ce projet ne pouvait en aucun cas être une représentation appropriée des événements du 6 juin 1944, mais devait servir d'attraction touristique pour "faire de l'argent". Je vois cela comme un manque de respect pour les victimes, quelle que soit leur nation. Je ne sais pas si ces jeunes hommes voulaient être des "héros" - mais ils voulaient à coup sûr retourner dans leurs familles. Les cimetières montrent que pour des milliers de jeunes cela ne s'est pas réalisé ? et que tout autant de familles ont dû faire face à la perte d'un des leurs, qui, encore de nos jours, est associée à la douleur pour beaucoup. Il existe de très bons mémoriaux et musées dans la région, dans lesquels tous les aspects de l'histoire de cette époque sont très bien présentés et ceci d'une manière très accessible pour les jeunes (par exemple le Mémorial de Caen, le Mémorial de Falaise - La Guerre des civils) etc. A mon avis, on devrait absolument renoncer à ce projet. Dorothee Friedel	Un comité d'éthique et un comité scientifique sont mis en place et veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
244	Bonjour à tous, Il me semble que la réunion de ce soir, 13 septembre va porter sur le volet environnemental. Ce projet se situe dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Une zone protégée, une réserve naturelle pour la faune, la flore et les paysages. C'est un espace naturel sensible, une escale pour les oiseaux reconnue internationalement. Pourquoi avoir choisi cet endroit superbe à préserver absolument ? Nous avons suffisamment de lieux mémoriels bien faits dans la région. C et P Hamel Fille et fils d'anciens combattants.	Madame, Monsieur, Concernant les impacts environnementaux, comme nous avons pu l'évoquer dans nos précédentes réponses, elles sont au cœur de la conception de ce projet et ont d'ores et déjà modifié l'organisation du projet pour être le moins impactant possible. Les études se poursuivent avec comme ligne directrice d'être les plus éco-responsables possibles. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
245	je suis farouchement opposé à ce projet qui n'a qu'un but mercantile la mémoire des morts se fait dans le silence . il existe déjà le mémorial à Caen qui est super et différents lieux où se sont passés ces évènement historiques nous ne sommes plus dans un tourisme de masse dans dans un tourisme d écologie verte je ferai tout pour que ce projet soit renvoyé dans les profondeurs de la mer et nous gagnerons !	Madame, Monsieur, Nous notons votre opposition à ce projet. Cependant, comme nous l'avons déjà indiqué, ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

	je reste anonyme ..... pour l'instant	Cordialement. ---- Hommage aux Héros
246	J'ai étudié attentivement et sans préjugé le projet « Hommage aux héros». Comme beaucoup de nos concitoyens, je n'ai pas voulu me prononcer sans inventaire. Il me semblait tout à fait essentiel que la conception même du projet s'inscrive dans une démarche non seulement respectueuse des combattants et des victimes civiles et militaires de la Libération, mais aussi qu'elle contribue dignement et utilement à perpétuer auprès d'un public familial la mémoire des héros et les souffrances endurées pendant ces journées historiques du Débarquement allié du 6 juin 1944, en faisant aussi sa place à l'apport décisif de la Résistance française placée sous l'autorité du Général de Gaulle. L'ampleur du projet peut impressionner et susciter des craintes légitimes, mais son contenu, inspiré par un travail sérieux et collégial d'historiens dans lequel les associations mémorielles et les élus du territoire ont toute leur place, me paraît de nature à amplifier l'effort de transmission vers les générations nouvelles pour faire œuvre de paix dans les esprits. La société change. Nous savons bien que la pédagogie doit s'adapter aux évolutions des mentalités. Certes, la nouveauté peut surprendre mais je crois qu'un travail en commun conduit de bonne foi avec une exigence de vérité et de responsabilité avec les organisateurs de ce projet mémoriel vaut mieux qu'un rejet de principe et permettra d'aboutir à une réalisation dont nous puissions tous être fiers et qui servira l'histoire et la paix. Philippe Bas Sénateur de la Manche Ancien Ministre Ancien Président du Conseil Départemental de la Manche	Monsieur le Sénateur, Monsieur le Ministre, Vous avez parfaitement résumé les ambitions de notre projet : - transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. - Avec une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Pour cela, nous avons mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement ---- Hommage aux Héros
247	Alors monsieur Lhonneur ? La gauche menace le projet ? Les propos sont politiques et pas citoyens ? Et là tout d'un coup le sénateur Bas se manifeste ... la droite à l'attaque ! A quand le message du député Gosselin ? A part ça toute la droite est d'accord pour dézoner 32ha de terre agricole au mépris des demandes gouvernementales depuis plusieurs années... ah oui j'oubliais : ce sont les macronistes qui demandent pas les LR. Et H Morin fait le beau avec Greta Thunberg. Quelle hypocrisie ! CD	Monsieur, Comme nous avons déjà pu l'indiquer dans plusieurs réponses, nous souhaitons que cette concertation conserve un caractère citoyen en veillant à ne pas le politiser. Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
248	Une soirée passionnante sur l'environnement ce soir 13 septembre à Carentan (même si il y avait des prises de paroles politiques). On ne fera pas de commentaires sur les prises de parole de l'ancien président du comité du débarquement ... Néanmoins on n'a toujours pas été jusqu'au bout des choses concernant les comités. On suppose qu'ils devraient être actifs pour contrôler le travail de Denoncourt. Question 1 : quand donneront ils le feu vert ? La veille de la 1ère ? Plusieurs jours avant afin qu'un public y assiste et valide définitivement ? Question 2 : que deviennent ils après cette 1ere ? Question 3 : dans le temps (6 mois, 1 an +), y aura t il évolution possible du scénario ? Si oui qui contrôlera : un comité scientifique et éthique ? Le même ? Un autre ? Question 4 : est ce que les investisseurs auront leur mot à dire sur le scénario surtout si celui ci n'est pas assez spectaculaire pour attirer toujours plus de visiteurs ? Et auront ils gain de cause sur les comités ? Question 5 : comment sont rémunérés les membres des comités : scientifique ? Éthique ? Question 6 : comment être assuré que dans le temps il n'y aura aucune dérive de programmation historique, cad pas de fonctionnement à la façon Puy du fou (je n'ai rien contre l'histoire mise en spectacle) mais dans le cas de hah on ne peut pas dévier de la vérité. CD	Monsieur, Comme nous avons pu l'indiquer lors de la réunion du 13 septembre lors des questions/réponses, le comité éthique se penchera sur la nature du spectacle et remettra un avis essentiel. Le spectacle n'existera pas tant qu'il n'y aura pas un avis favorable du comité d'éthique. Il n'est donc pas dans notre intérêt de ne pas garantir la vérité historique du spectacle, ni d'être respectueux de l'histoire et des Hommes. Le projet pourra ensuite évoluer dans le temps, mais toujours dans le plus grand respect de l'histoire et de la mémoire et sous le regard et le contrôle du comité d'éthique. Les membres du comité d'éthique et du comité scientifique effectuent cette mission à titre bénévole, au regard de leur rôle dans la préservation et la transmission de l'histoire de cette période. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

249	Pour répondre à l'observation N° 246 du 13/06 de Mr BAS,en lisant votre "observation" il est CLAIR que vous avez des infos que je n'ai pas ??? Vous avez donc tout bien étudié,pour vous c'est clair ce projet remplit toutes les cases.... J'attends donc de votre part sur mon mail jlbagot@hotmail.fr toutes les infos que vous avez et que nous n'avons pas. Jean Loïc BAGOT Fils aîné de André BAGOT un des officiers du Cdo KIEFFER Ancien condamné à mort par Contumace du régime de Vichy Ancien officier de Marine à qui la Marine a demandé de faire valoir ses droits à la reraite (à 30 ans) en Décembre 46).... Ancienne "victime" du plus jeune ministre de la IV république en 1953 (François MITTERRAND) qui déjà montait ses réseaux en Afrique. Et comme chacun Ancien grand Collabo avant de devenir un grand Résistant.....	Monsieur, Comme nous avons déjà pu l'indiquer dans plusieurs réponses, nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Votre message peut être vu par Mr Bas à qui nous laissons le soin de vous répondre ou pas. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
250	Je ne vois pas l'utilité d'un tel projet,démesuré,qui va utiliser des terres agricoles,bétonner à outrance alors que l'on parle d'écologie,de réchauffement climatique.Cela s"apparente plus à mon sens à un Disney-Land qu'a un soi-disant "Hommage aux Héros". Dans une contribution que j'ai lue quelqu'un a parlé d'hommage aux Euros.C'est tout à fait ça ! Il y a déjà suffisamment de musées autour de nous sans en créer un autre de cette importance. Malheureusement je crains fort que la soi-disant concertation ne soit qu'une mascarade et le projet aboutira quoique qu'on dise !	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
251	Ce mardi 13/09/2022, nous avons assisté à une réunion de concertation avec une vision très pessimiste de notre futur vue par les détracteurs écologistes quant à notre avenir. Notre territoire, selon Guillaume Hedouin, notre Conseiller Régional NUPES et ses disciples, n'a pas besoin de nouveaux projets car nous sommes en situation de quasi plein emploi et de toute façon, notre territoire va être prochainement rayé de la carte à cause du dérèglement climatique... Courage ! Fuyez ! A quoi ça sert que l'on se décarcasse ! En clair, rien ne sert d'investir, il faut courir plus loin... Voici la vision qui nous est servie ce soir. On oublie juste que notre territoire a été façonné par la main de l'homme pour devenir ce qu'il est aujourd'hui... Quel manque d'ambition ! Fort heureusement, leur pessimisme n'est pas contagieux et au contraire il nous stimule à créer un avenir pour tous les habitants ! Sébastien Lesné 1er Adjoint au Maire CARENTAN LES MARAIS	Monsieur, Comme nous avons déjà pu l'indiquer dans plusieurs réponses, nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous vous remercions cependant pour votre contribution et votre soutien dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

252	Mesdames et Messieurs, Les contributeurs précédents ont mentionné des complications écologiques liées au projet proposé. J'ai le même souci mais comme ce point a déjà été clairement présenté, je n'en dirai pas plus. Les contributeurs précédents ont également déjà mentionné que le projet étant proposé par des intérêts privés, la véritable motivation derrière cette entreprise est claire. Mais même si l'objectif est clairement mercantile, peut-être serait-il utile. Alors la question devient : ce projet est-il vraiment nécessaire ? C'est d'autant plus vrai qu'il existe déjà de nombreux musées et mémoriaux tout le long des sites du Débarquement... et beaucoup d'habitants de cette région estiment qu'il y en a déjà trop. Certains contributeurs, dépassant l'argument « mercantile », ont affirmé que ces marqueurs actuels ne parlent pas à la jeune génération et qu'il faut un « show » pour retenir leur intérêt. J'ai parlé à un certain nombre de jeunes - en particulier de jeunes Américains qui ont visité les sites actuels - et aucun d'entre eux n'a dit que les sites déjà existants manquaient de clarté historique ou d'impact émotionnel. Lorsqu'on leur dit qu'un site de spectacle est actuellement envisagé car on craint que, sans spectacle, leur génération ne soit pas capable de saisir la profondeur du débarquement, ils expriment indignation et horreur. Et, je dois préciser que j'ai également évoqué ce projet à douze adultes américains (certains vivant en France, d'autres aux USA) et chacun d'entre eux s'est scandalisé, demandant comment des intérêts privés oseraient monter des spectacles « sur la terre sacrée de Normandie"... et aussi demander pourquoi les autorités locales françaises envisageraient même une telle chose. Il est intéressant de noter que certaines personnes pensent que ce projet apportera des emplois dans la région. Oui, par nécessité, des emplois seront créés mais précisément combien de ces emplois seront occupés par les Normands et pour combien de temps ? Les emplois sont vraiment un argument valable en faveur du projet ? De combien de personnes parle-t-on ? Le site serait-il construit par des entreprises locales ? Les acteurs seraient-ils locaux ? Le personnel de maintenance serait-il local ? Toutes ces personnes auraient-elles des emplois à l'année ou toucheraient-elles des allocations de chômage hors saison ? Je soupçonne que le site serait construit par des multinationales, que la plupart des emplois seront saisonniers et qu'ils iront à des professionnels venant de l'extérieur de la région. Ma dernière observation est personnelle : mon père, qui a combattu pendant la Seconde Guerre mondiale mais sur le théâtre du Pacifique Sud, avait un ami très proche qui est mort lors du débarquement d'Utah Beach. Mon père est mort maintenant - je suis heureuse qu'il n'ait pas été au courant de ce projet. Mme GayLee Tischbirek Citoyenne franco américaine, vivant à Paris avec une résidence secondaire sur les plages du Débarquement	Madame, Tous les sujets que vous évoquez ont déjà fait l'objet de réponses de notre part, que ce soit sur l'écologie, l'investissement privé ou le concept de « show » que nous rejetons. Vous avez interrogé des jeunes et des adultes qui vous ont fait part de leurs refus de ce projet. Les échanges lors des réunions publiques et sur ce registre de contribution montrent bien que les opposants comme les soutiens sont nombreux. Enfin, concernant l'emploi, nous souhaitons que les retombées profitent au maximum aux entreprises locales et régionales. C'est en ce sens que nous avons signé une convention avec la CCI Normandie pour promouvoir auprès des entreprises normandes les différents lots prévus dans le cadre de ce projet : théâtre, scénographie, lobby/Hall/Annexes, voieries/viabilisation, études... dont le montant des retombées en termes de chiffre d'affaires pour les entreprises de la région est estimé entre 22 et 32 millions d'euros HT. Cette convention comprend également un volet formation FIM CCI Formation, le service formation de la CCI Ouest Normandie avec 4 objectifs : - Former les futurs collaborateurs sur les métiers de l'accueil, la maintenance et la sécurité ; - Rechercher des partenaires pédagogiques hors territoire pour former localement des techniciens du spectacle (son, image et éclairage) ; - Mobiliser les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion pour assurer le sourcing de candidats à former ; - Assurer l'interface avec la Région Normandie pour le financement des actions de formation destinées aux demandeurs d'emploi. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
253	Les précédentes réunions de concertation sur le dossier « Hommage aux héros » ne m'ont pas convaincue de l'opportunité de ce projet. Je respecte complètement le devoir mémoriel, le sacrifice de tous ces hommes, femmes et enfants n'était pas vain puisqu'il nous permet aujourd'hui de vivre en liberté et nous en sommes tous conscients et reconnaissants ici. Certes toutes les réglementations et la législation actuelle semblent respectées , toutefois dans le contexte écologique que nous vivons il est essentiel de se poser cette question n'est-il pas superflu et destructeur du patrimoine écologique ? L'ECOLOGIE n'est pas un vain mot elle doit être la principale ligne de réflexion de tout citoyen , et d'autant plus des décideurs . Les terres agricoles se raréfient chaque jour pour des aménagements indispensables à l'évolution économique, technologique, ou pour faciliter ou apporter une amélioration aux conditions de vie de l'humain c'est le rôle des élus de répondre à ces besoins.	Madame, Monsieur, Concernant l'environnement, et comme nous avons pu l'indiquer dans notre dossier de concertation, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement en respectant les zones humides, les haies et la biodiversité. C'est en ce sens aussi que nous travaillons à réduire notre empreinte sur la surface totale du terrain et à limiter ainsi notre présence sur la seule moitié de celui-ci. La partie non utilisée sera rendue à la nature afin d'en améliorer la biodiversité. De même, nous allons privilégier des matériaux biosourcés autant que faire se peut pour l'édification de nos bâtiments et nous allons recourir au maximum à des revêtements permettant l'infiltration des eaux. Par exemple, nous prévoyons la construction des pavillons en bois, modulaires, préfabriqués, probablement sur pilotis pour respecter le sol. Cela traduit notre volonté d'un site très éco-responsable.

	Aujourd'hui toutes les études nous alertent sur l'urgence à réagir à ce réchauffement climatique (particulièrement la montée des eaux) et la situation du département de la Manche n'est pas sans inquiétude sur ce sujet. L'impact environnemental induit par le chantier et la circulation des visiteurs est sous-évalué dans l'étude actuelle (bruit, lumières, émission CO2 etc. ...). Les textes de loi sont une référence. mais ce n'est pas parce-que la loi le permet (encore) que l'on peut faire n'importe quoi sans s'interroger sur les conséquences. J'affirme mon opposition à ce projet, pour que je n'ai pas a me reprocher, dans un avenir proche, d'avoir gâché la vie (voire risqué la survie) de mes petits-enfants.	Comme vous le relevez, ce projet respectera les lois et la règlementation en matière d'environnement. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
254	Au sujet de l'oppportunité du projet Etant donné qu'il s'agit d'un projet non absolument nécessaire, il est aux antipodes d'une gestion responsable des sols puisqu'il diminue la surface de terres agricoles. Titres de journaux du passé très récent – essentiellement Ouest France (OF), qui n'est pas connu pour être un journal d'un extrême quelconque (et ce ne sont que quelques titres pris au hasard): « L'urgence de préserver les terres agricoles » (OF 22 févr. 22) « Menaces sur la souveraineté alimentaire » (OF 17 mars 2022) « Il faut lutter contre l'artificialisation des sols » (OF 24 mars 22) « L'urgence climatique oubliée des débats » (OF 10 avril 22) « Erosion côtière : des communes sous pression » (OF 5 mai 22) « Il ne faut plus dissocier biodiversité et climat » (OF 6 mai 22) « Submersion marine : l'alerte rouge » (Liberté 26 mai 2022) « La mer monte, il faut organiser le repli » (Le Bessin libre, 11 juin 2022) « Le département de la Manche placé en vigilence sécheresse » (Bessin libre 16 juillet 22) « Au 3 septembre 2022, au moins 62 010 hectares ont brûlé dans des incendies en France. [extrait d'un article] » (Le Monde numérique du 22 août 2022) « Ruptures de stock en cascade dans les magasins » (OF 6 sept. 2022) ...et ailleurs dans le monde: « Inondations : 33 millions de Pakistanais touchés » (OF 2 sept. 2022) « La sécheresse menace l'économie chinoise » (OF 30 août 2022) « Dans la Corne de l'Afrique, la pire sécheresse depuis quarante ans : Il n'a pas plu depuis trois saisons dans l'est africain. Cette sécheresse, combinée aux conflits armés et aux invasions de criquets à répétition, fait craindre une famine pour vingt millions de personnes, selon l'Onu. » (OF en ligne 17 mai 2022) ... et retour en France : OF, le 15 septembre 2022 (dans l'annonce d'une émission de télé FR2) : « En multipliant les constructions dans leur territoire, les communes dévorent aussi la nature. Tous les dix ans, en France, un département d'espaces naturels disparaît sous le béton... » OF, le 13 septembre 2022, OF, à la une : « Près de la moitié des surfaces agricoles ont été affectées par les vagues de sécheresse qui ont frappé l'Europe [...] Cet épisode [...] s'inscrit dans une continuité. Les pertes de récoltes liées aux canicules ont triplé ces cinquante dernières années en Europe, selon une étude publiée en 2021 dans Environnemental Research Letters. Le réchauffement climatique s'accélère : Cet été marque une prise de conscience pour une majorité de citoyens. » Question à Messieurs les promoteurs et le Monsieur le maire de la commune de Carentan: J'en conclus que vous ne faites pas partie de la majorité de citoyens (voir ci-dessus) et que vous refusez de voir la gravité de la situation, ceci aussi bien sur le plan de la consommation d'espace que sur le plan du climat, les deux étant étroitement liés. D'où ma question :	Madame, Vous nous avez effectivement présenté ces éléments lors de la réunion du 13 septembre dédiée à l'environnement. Comme nous vous l'avons indiqué en réponse, nous avons pleinement conscience du changement climatique, mais nous ne pensons pas que le monde doive s'arrêter pour autant. Lorsque nous avons lancé ce projet, nous étions en plein Covid et toutes les salles de spectacle étaient fermées. Est-ce que la réaction a été de dire qu'il fallait arrêter tous les spectacles, parce que le public ne retournera plus jamais au théâtre, la réponse est non. Il s'agit selon nous d'un problème quasi philosophique, pour lequel nous n'avons pas la même lecture que vous. Nous souhaitons que ce projet soit le plus respectueux de l'environnement, c'est notre ligne directrice dans la conception de ce projet, mais nous ne souhaitons pas nous inscrire dans une logique de décroissance absolue. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	Que vous faut-il de plus, quelles catastrophes supplémentaires, pour vous faire prendre conscience de votre responsabilité vis-à-vis des générations futures ? Vous et moi, nous seront probablement morts quand il fera régulièrement 42 à 52 degrés ou plus lors d'étés caniculaires. Quand il n'y aura plus d'eau potable pour tous. Ni de nourriture... Morts, donc tranquilles. Mais coupables. Vous, de n'avoir pas pris conscience à temps ? moi et d'autres de mon âge, de n'avoir pas réussi à convaincre de la nécessité de prendre conscience. Ce sont vos enfants et petits-enfants et des jeunes comme ceux présents dans la salle du théâtre de Carentan le 13 septembre qui devront faire face. *** Voir aussi un dernier article (OF 27-29 août 2022) : « Le risque climatique, on est en plein dedans », Valérie Masson-Delmotte* , qui est aussi citée en sous-titre : « L'ensemble des discours qui justifie le statu quo me frappe » *co-présidente du groupe d'étude N° 1 du GIEC, qui évalue les aspects scientifiques du sytème climatique et de l'évolution du climat. Aussi : membre du Haut conseil pour le climat (GIEC = Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) Effectivement, cela est frappant ! Maxi Krause (qui, pour l'instant, ose encore espérer)	
255	Je suis totalement contre ce projet qui me parait totalement indécent. Il est inconcevable qu'une société privée utilise le drame qu'a été la seconde guerre mondiale et les centaines de milliers de morts qu'elle a causées en France pour faire des profits. Je ne comprends pas non plus que des élus normands utilisent l'argument économique pour promouvoir ce projet comme si la commémoration du débarquement n'était plus qu'un bon moyen pour développer l'industrie touristique. Non, les milliers de soldats et de civils morts pendant la bataille de Normandie ne sont pas morts pour ça! S'il est nécessaire de transmettre aux plus jeunes le message de ce qu'a été cette bataille dans l'histoire de l'Europe et du monde, il faut le faire en fournissant les moyens nécessaires à l'entretien et à la modernisation des nombreux sites et musées existants. Il faut surtout leur faire comprendre que ces héros qui ont débarqués sur les cotes normandes n'auraient jamais du exister car cette guerre n'aurait jamais du avoir lieu. Pour cela, une visite au mémorial de Caen restera toujours beaucoup plus juste et instructive qu'un spectacle de 45 minutes où quoi qu'on en dise les combats seront nécessairement esthétisés et largement décontextualisés. Non, tout n'est pas bon pour faire du commerce, il y a un minimum de dignité et de respect à avoir! Sylvain Bouteloup (né dans la Manche et petit-fils de sinistrés durant la bataille de Normandie)	Madame, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas à l'encontre des autres musées du territoire, mais nous semble complémentaire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux comme le mémorial de Caen que vous évoquez. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
256	Suite à la réunion du 13 septembre, je souhaite revenir sur quelques points : 1) Tout d'abord, je suis abasourdi par les propos tenus par certains élus. Questionner la pertinence d'un projet ne signifie pas souhaiter une "réserve d'Indiens", propos limite raciste nous faisant remonter à l'époque coloniale. Une grande partie de la salle souhaitait simplement rappeler les enjeux du 21ème siècle et non du 15ème, ainsi que certaines lois récentes. 2) Un parc n'empêche pas l'activité économique, nous sommes d'accord. Mais face aux enjeux concernant l'objectif zéro artificialisation, il est important de sélectionner collectivement les projets les plus pertinents et utiles à la communauté.	Monsieur, Nous avons bien entendu vos remarques et questions lors de la réunion du 13 septembre, auxquelles nous avons répondu et dont nous vous rappelons l'essentiel. Tout d'abord, il nous semble que vous forcez le trait sur le terme « réserve d'indiens » en voulant le raccrocher à l'époque coloniale. Ce projet, auquel vous vous opposez, est également attendu et souhaité, tant par les élus que par nombre de citoyens.

	3) Concernant cette pertinence, nous avons pu voir lors des 3 premières réunions que les interrogations sont nombreuses, non seulement sur l'environnement, mais aussi sur l'éthique et le respect de l'histoire. Un comité d'éthique, un comité scientifique, des études environnementales nous sont présentés par les porteurs de projets. Mais je m'interroge sur leur pertinence. Sachant qu'une entreprise, un spectacle évoluent dans le temps (il suffit de regarder du côté du puits du fou), tous ces comités et bureaux d'études n'ont pas grandes valeurs étant donné qu'aucun d'entre eux ne possède de voix au conseil d'administration HaH. Ainsi l'évolution du contenu du spectacle et des nuisances engendrées dépend uniquement des actionnaires. 4) Sachant que HaH est détenu aussi par 2 fonds d'investissements, "AMB finance" et "A plus Finance", il me semblerait pertinent que l'on puisse rencontrer leur représentant lors de cette concertation. "A Plus finance" possède tout de même plus de parts que chacun des 4 porteurs de projet. Il serait donc intéressant d'avoir leurs opinions sur le respect historique et le potentiel developpement economique de HaH. 5) J'ai posé une question le 13 septembre sans avoir de réponse : je souhaitai savoir s'il avait été difficile de lever des fonds pour ce projet ? Car le choix de "A plus finance" m'inquiète. En 2018, l'AMF (Autorité des Marché Financier) à sanctionné cette société de gestion de fonds pour avoir (je cite.) "présenté ses investissements de façon avantageuse, tout en minimisant ses risques." En est-il de même pour HaH? Personne ne souhaite artificialiser des terres pour un projet qui risque de tomber à l'eau. Dans ce cas, ce sera bien la collectivité qui paiera les pots cassés. Aurélien MARION Vice President du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin	Le comité d'éthique est indépendant et se penchera sur la nature du spectacle. Il remettra un avis essentiel. Le spectacle n'existera pas tant qu'il n'y aura pas un avis favorable du comité d'éthique. Il n'est donc pas dans notre intérêt de ne pas garantir la vérité historique du spectacle, ni d'être respectueux de l'histoire et des Hommes. Le projet pourra ensuite évoluer dans le temps, mais toujours dans le plus grand respect de l'histoire et de la mémoire et sous le regard et le contrôle du comité d'éthique. Enfin, concernant les fonds d'investissements, comme nous vous l'avons indiqué, les seuls décisionnaires du contenu du spectacle HAH sont les représentants du maitre d'ouvrage ((Stéphane Gateau, Richard Lenormand, Régis Lefebvre et Roberto Ciurleo). Nous cherchons à faire le plus beau projet possible pour la région, sur ce sujet qui nous est cher. Nous travaillons sérieusement en écoutant et répondant avec respect lors des réunions publiques. Enfin, la société A plus finance existe depuis 23 ans, preuve, ne vous en déplaise, de leur sérieux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
257	Je souhaite intervenir sur un sujet semble t-il très peu évoqué, comportant pourtant des enjeux très important notamment sur les émissions de gaz à effet de serre : la mobilité et les flux supplémentaires de voitures induits par ce projet. Extrait de votre site : "Nos études ont montré que le tourisme dans la région Normandie était principalement automobile. La part de personnes empruntant les trains ou les bus est extrêmement limitée par rapport au nombre de touristes usant d'une voiture". Il est vrai que si on continue cette spirale infernale de construire des sites touristiques, commerciaux, à des nœuds routiers ou autoroutiers, loin des gares et de toute desserte en transports collectif, les déplacements motorisés continueront leur progression. C'est malheureusement exactement ce qui se produit pour le D Day Land ou Hommage aux Héros ! Alors que de nombreux documents, comme le SRADDET voté par la Région Normandie, se donnent pour ambition de réduire le trafic automobile, au profit du rail, des transports collectifs et du vélo, de promouvoir un tourisme bas carbone, le projet ignore complètement cet aspect. Cela donne le sentiment que Carentan est une sorte de monde à part, où les vieux schémas du passé persistent : le tout voiture est l'avenir pour les promoteurs de l'Hommage aux héros ! Pourtant de nombreux sites touristiques de France et d'Europe pensent alternative à la bagnole ! Bref, comme pour l'artificialisation des sols, c'est le grand écart entre les discours et la réalité. L'urgence écologique et climatique, on ne connaît pas à Carentan visiblement ! Un site plus réduit sur friche industrielle proche d'une gare SNCF n'était il pas envisageable, pour éviter de sacrifier plusieurs dizaines d'hectares de terres agricoles ? Pourquoi pas près de Chef du Pont, qui bénéficie d'une gare actuellement fermée qu'il aurait été possible de réactiver pour faire venir les visiteurs en train ? Un service de navettes gratuites, roulant à l'électricité ou au GNV, en correspondance immédiate avec	Monsieur, L'accessibilité du site par les voitures, mais également par les autres moyens de transports était un critère important. Un site a été écarté pour cette raison. Le site du projet se situe à une distance raisonnable de la gare de Carentan-les-Marais. Nous envisageons la mise en place de navettes en bus depuis la gare, pour lesquelles le type d'énergie n'est pas encore défini. Enfin, nous envisageons également la mise en place de voies pour les déplacements doux. Cependant, même si comme tout le monde, nous aimerions réduire l'usage de la voiture, il apparaît que les dessertes en transport sont encore insuffisantes et ne facilitent pas toujours les déplacements. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	les trains, a t-il été étudié ? Quid du vélo, une piste cyclable en site propre, reliant la gare SNCF de Carentan au projet est -elle prévue ? Le texte que vous mettez sur votre site sur la majorité de touristes venant en voiture n'est pas une fatalité, si on y met un peu de bonne volonté politique. Mais décidément pour l'instant ce n'est pas le cas, ce projet n'est vraiment pas un modèle de parc éco-responsable... Marc LE ROCHAIS, militant de Bayeux Bessin Demain	
258	Bonjour, S'il vous plaît: Au dos de la brochure format paysage, est écrit « Normandy Memory, 7 place Garin, 14000 Caen ». Donc la même adresse que pour LEGACI Normandie (société fondée en janvier 2021 avec pour président M. Stéphane Gateau) et pour la société 'Hommage aux héros' (société fondée en juin 2021 ayant pour président LEGACI Normandie, donc aussi M. Gateau). Normandy Memory : Est-ce une société ou une association ? Fondé quand, par qui? Quel est son statut exact ? Son activité ? Ses statuts? Sa structure (qui est son président, gérant, directeur...) ? Son financement ? Merci par anticipation pour vos réponses. Maxi Krause	Madame, Normandy Memory est une marque commerciale qui appartient à la société Hommage aux Héros, société anonyme simplifiée dont l'adresse est bien le 7 place Gardin à Caen. La société Hommage aux Héros est donc propriétaire de cette marque. En tant que marque, elle n'a pas de structure juridique. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
259	J'affirme mon opposition résolue au projet de DDAY Land. Ce projet n'a, à l'évidence, aucun intérêt, sur le plan de la pédagogie historique, qui est très bien servie par le musée mémorial de Caen. Il ne servira aucune économie durable du territoire, mais aggravera au contraire les atteintes au climat et à l'environnement, par les afflux touristiques et saisonniers qu'il génèrera. Il ne remplit certainement aucun devoir de mémoire, à moins de bafouer ladite mémoire. Car la mémoire des soldats morts sur cette terre pour défendre notre liberté et la démocratie mérite mieux que le saccage d'une terre agricole pour y installer une mise en scène « people » et tape à l'œil de ce qui s'est passé le 6 juin 1944 et les jours suivants. La grandeur de l'événement et le sacrifice de leur vie de dizaines de milliers de jeunes gens anglo-américains et français ne peut, ne doit jamais être objet de calculs et de profits financiers. Seuls le silence, le respect et la beauté de ces lieux rendus à la vie et à leurs habitants par leur sacrifice peuvent rendre cet hommage.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet nous semble également complémentaire aux autres sites de mémoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux comme le mémorial de Caen que vous évoquez. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
260	Nos élus locaux se laissent flatter par les mirages, lubies des initiateurs de ce projet inadapté. Il est dommages à aujourd'hui que certaines personnes se laissent emporter par de potentielles rencontres, opportunités financières basées sur la mémoire de la seconde guerre mondiale. De nombreux outils, supports, musées existent déjà, il n'y a pas besoin d'un spectacle sur ce thème, ce terme employé par les instigateurs eux-mêmes lorsque ils se laissent emporter et ne maitrisent plus leur langage. Mais nous savons déjà que ce type de projets destructeurs de terre, de nature n'est plus d'actualité, cf Europacity – Center Parc cet pour ne pas citer l'aéroport de Nantes. Mais le rêve de 600 000 visiteurs est fâcheusement fous à ignorer pour certains aveuglés, pour rappel la Cité de la Mer annonce seulement 101 000 visiteurs, donc rêve fou doux rêve, mais rêve qui va détruire la nature pour rien	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant.

		Les exemples que vous citez - Europacity, center parc ou Aéroport Nantes Notre Dame des Landes - étaient des projets sans comparaison avec le projet Hommage aux Héros à de nombreux points de vue, à commencer par les surfaces utilisées qui étaient au minimum de 80ha. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
261	en réponse à M. Bas (contribution 246) : Il est piquant qu'il ait "étudié attentivement et sans préjugé le projet" puisqu'il était au cœur même de sa création, parmi ces politiques qui croient servir leur territoire en créant, avec contribution des collectivités, des usines sans marché, des grandes surfaces et leurs parkings, en concurrence avec le tissu économique existant. Non, l'ampleur du projet n'est pas une réponse pédagogique adaptée, c'est même exactement le contraire : je remarque que dans les "référents" du projet, sous le chapeau "musées de la région" les 2 seuls qui sont nommés sont privés et épris de cette même "pédagogie" du blingbling des "experiences" sensorielles" et de la mythologie guerrière. Peut-être le travail intense muséographique et historique fourni depuis des décennies par les musées de votre territoire, par leurs historiens, conservateurs, muséologues n'a-t-il trouvé aucun écho dans votre "pédagogie". En revanche, le projet, loin de favoriser l'essaimage des visiteurs vers les ressources des profondeurs du territoire, risque de favoriser l'AR de bus au départ de Bayeux ou Caen, au détriment des autres propositions muséales. Non, ce n'est pas un projet pédagogique pour la paix : sa conception de l'histoire est archaïque : c'est celle de l'Histoire qui construit les nations au gré de grandes batailles (qui font les grands spectacles) menées par des généraux talentueux et des soldats de cinéma. La paix est le fruit du courage de dire non, de s'engager même si on est pacifiste comme de nombreux GI et beaucoup des vétérans que vous n'avez pas rencontrés, de tous les actes anonymes que produisent des consciences éveillées. On n'éveille pas les consciences par des tableaux épiques mais par une pédagogie subtile comme la propose les musées de Caen, de Sainte Mère Eglise et de Sainte Marie du Mont, les expositions de Cherbourg pour n'en citer que peu. Je m'oppose fermement à ce projet, qui s'inscrit tout à fait, vous avez commercialement raison, dans le grand retour des amateurs de déguisements guerriers et la tolérance honteuse des autorités locales pour le port d'armes factices ou (peut-être, puisque non contrôlées) neutralisées. Oui, nous avons besoin de pédagogie, soutenez les chercheurs, les muséologues et les enseignants	Madame, Monsieur, Nous notons votre opposition à ce projet et aux autres musées que sont le Normandy Victory Museum et DDay Experience. Nous pensons que les formes de sensibilisation et d'apprentissages peuvent être différentes en fonction des personnes et c'est pour cela, que nous pensons que ce projet répond à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous avons mis en place un comité d'éthique qui veillera à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
262	Qu'est-ce qu'un héros ? D'après le dictionnaire, un héros est "une personne qui se distingue par son courage, par des qualités ou des actions exceptionnelles" (Petit Larousse). (Je passe sur les autres définitions qui sortent de notre contexte) Tout le monde est unanime pour dire que les soldats qui ont débarqué le 6 juin 1944 sont des héros. Mais qu'est-ce exactement un héros ? Dans une interview au journal Paris Match en 2014, Léon GAUTIER nous dit "Moi, je ne me considère pas comme un héros". Il le répétait dans un journal télévisé de France 3 en 2019 : "On n'est pas des héros. On a fait notre devoir." A supposer que l'on trouve un adjectif, que je vais nommer ****, avec lequel il soit d'accord pour qualifier sa présence le 6 juin 1944, se sent-il plus **** d'avoir débarquer le 6 juin 1944, ou plus **** de son admirable accolade publique avec son voisin et grand ami Johannes Börner, ennemi en 1944, lors des cérémonies du 6 juin en 2014. Nous aurions pu poser la même question à David Silva, soldat américain qui a débarqué à Omaha Beach, au sujet de sa célèbre accolade, en 2004, avec Heinrich Severloh, le mitrailleur allemand qui a tué des centaines de soldats américains sur cette même plage. Dans les deux cas, personne ne contredira qu'aussi bien français, américain ou allemand, la réconciliation dont ils ont fait la démonstration relève d'une qualité exceptionnelle. Ne serait-ce pas là l'héroïsme dont il faut rendre hommage ? Tous les alliés qui ont combattu l'Allemagne nazie sont-ils des héros ? Oui bien sur. Alors pourquoi aussi	Monsieur, Nous attachons comme vous un intérêt pour la sémantique, mais ne souhaitons pas que le projet ne soit réduit qu'à un mot. Il y a quelques mois, les héros du quotidien étaient tout autres. Par ailleurs, nous pensons que Léon Gautier est un héros de son époque. Certes, à l'époque il n'a, selon ses propos, « fait que son devoir », mais nous nous rendons compte encore 76 ans après que c'était plus que cela. Concernant le nom du projet, comme nous l'avons dit en réunion publique, nous sommes ouverts à le faire évoluer sous réserve d'en trouver un meilleur. Comme vous l'évoquez les sujets liés à la seconde guerre mondiale sont nombreux et notre approche se focalise effectivement sur l'histoire du Débarquement et de la bataille de Normandie en attachant une importance fondamentale à la véracité historique de notre création. Nous ne pouvons donc pas aborder tous les sujets et c'est le choix de notre projet. Cependant, en parallèle, nous mettons en place plusieurs pavillons parmi lesquels • Quatre pavillons pour les 4 pays au cœur du conflit : Etats-Unis, Grande- Bretagne, Canada et Allemagne. • Un pavillon événement pour la réception des délégations françaises et étrangères, mais également des scolaires. • Un pavillon d'exposition tournant pouvant laisser la place à d'autres pays pour présenter leur point de vue sur ce conflit.

	peu de place aux troupes russes qui ont pourtant mis l'armée allemande à genou, dans le froid glacial hivernal ? Je ne les ai pas vu dans la bande annonce du spectacle "Hommage aux héros". Est-ce un oubli ? Curieux oubli pour des gens qui prétendent vouloir nous apprendre plein de choses. Même Hervé Morin, Président de la région Normandie, nous dit que "c'est à l'aube du mardi 6 juin 1944 qu'a été initié le dénouement de la seconde guerre mondiale". Mr Morin aurait été un bien mauvais professeur d'histoire, car il oublie qu'ont eu lieu avant ce 6 juin 1944, la bataille de l'Atlantique, le débarquement allié en Afrique du Nord, les batailles de Bir Hakeim et d'El Alamein ("le commencement de la fin" - Churchill - 10 novembre 1942) , les débarquements alliés en Sicile puis en Italie, la bataille de Stalingrad, la bataille de Koursk, ... Peut-on dire que l'on est un héros quand on a combattu le régime nazi. Oui bien sur. Alors qu'en est-il des premiers allemands qui se sont opposés au régime nazi avant même le début de la guerre, et qui ont fini dans les camps de concentration ? Ils se sont bien distingués par leur courage. Seraient-ils exclus d'être héros parce qu'allemands ? Revenons aux anglo-américains : Les aviateurs qui ont affronté la DCA allemande sont des héros. Ceux qui ont largué les parachutistes sont des héros. Mais ces mêmes aviateurs étaient-ils héros quand ils ont largué des tonnes de bombes sur des populations civiles, pour détruire des villes entières, en Normandie ou en Allemagne ? Pour Alan Turing, le mathématicien britannique inventeur du concept d' "ordinateur", et pilier du décodage des messages de la machine allemande Enigma, il a fallu attendre 2013 pour que la reine Elisabeth II le reconnaisse héros, alors qu'il n'était certainement pas question de parler d'un héros quand il a été poursuivi en justice en 1952 pour son homosexualité. La population normande n'a pas eu en face d'elle que des héros. "Des scènes de sauvagerie et de bestialité désolent nos campagnes. On pille, on viole, on assassine, toute sécurité a disparu aussi bien à domicile que par nos chemins. C'est une véritable terreur qui sème l'épouvante. L'exaspération des populations est à son comble." écrivait le journal "La Presse cherbourgeoise" le 17 octobre 1944. "L'enthousiasme des Normands pour les forces anglo-américaines risque de s'inverser proportionnellement à la durée de notre séjour en Normandie", écrit la 1re armée américaine dans un rapport en été 1944. L'armée américaine, qui voulait imposer à la France une administration américaine, l'AMGOT, avec même sa propre monnaie, le billet drapeau, ..., est-elle héroïque ? Si oui, alors pourquoi De Gaulle a-t-il déployé autant d'effort, avec succès, pour la contrer dans cet objectif ? De Gaulle justement. En en juger par l'accueil que lui ont réservé les bayeusains lors de sa visite le 14 juin 1944, ou le défilé sur les Champs Elysées le 26 aout 1944, De Gaulle doit être considéré comme un héros. La France l'a bien célébré pour cela, n'est-ce pas, lui qui n'est pourtant jamais venu en Normandie commémorer le débarquement. Demandez donc aux français d'Algérie, qu'il avait pourtant bien "compris", si De Gaulle est un héros. Quand les soldats américains ont découverts les camps d'extermination, lesquels étaient le plus "héros", les soldats avec toute la logistique d'une armée derrière eux, où ceux qui ont survécu à l'enfer ? Le mot "Humilité" n'est-il pas plus approprié ? "Humilité", le mot qui caractérise justement les soldats comme Léon Gautier quand ils disent qu'ils ne sont pas un héros. Et comment se positionne le spectacle par rapport à cet écrit de Voltaire, dans une lettre du 15 juillet 1735 à Mr THIERIOT : "Vous savez que chez moi les grands hommes vont les premiers, et les héros les derniers. J'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable. Les saccageurs de provinces ne sont que héros." Oui, Voltaire, figure emblématique du siècle des Lumières, considéré comme Grand Homme par la patrie, puisque reposant au Panthéon, a écrit cela.	Enfin, comme vous l'avez probablement vu, nous avons mis en place un comité d'éthique qui veillera à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	Alors c'est quoi un héros ? Oui, les soldats qui ont débarqué le 6 juin 1944, puis tous ceux qui ont combattu jusqu'à la capitulation de l'Allemagne, sont des personnages en qui nous devons le plus grand respect. Mais la guerre est complexe, son histoire tout autant, et répondre à une telle question n'est pas simple. La bande annonce d' "Hommage aux Héros", révèle le spectacle : C'est une fresque héroïque (qui chante les exploits des héros (Petit Larousse)), mais en oubliant les tabous et la complexité de l'histoire, comme toutes les fresques héroïques d'ailleurs, de tous les temps. Alors vendre aux visiteurs (28,5 euros l'entrée) une fresque héroïque, qui oublie les tabous et la complexité de l'histoire, tout en la présentant comme un témoignage de l'histoire, relève tout simplement de la véritable imposture. Nicolas BERTRAND http://non.au.ddayland.free.fr/	
263	Bonjour, Je suis déçue que ce projet novateur génère autant de haine. Pour ma part je pense qu'il est important d'ouvrir nos esprits à la nouveauté. L'actualité est suffisamment parlante pour en tirer des leçons. Laissons la Mémoire se diffuser. Annie.	Madame, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
264	Après avoir assisté aux deux concertations de Carentan je trouve les promoteurs honnêtes dans leur démarche. Par contre je trouve que les "contre" ne sont pas dans le dialogue, ils se ridiculisent eux-mêmes, et c'est, à mon sens, fort regrettable, car l'opposition pourrait s'avérer constructive si elle était étayée. J'aimerai pour la suite des évènements que le dialogue se fasse plus sereinement, et non de manière frontale, ainsi pourrions-nous peut-être échanger réellement autour du projet. À titre personnel je soutiens la création d'emploi, le développement économique, l'attractivité locale, la mémoire, mais également une démarche responsable écologiquement, toutes ces valeurs ne sont pas indissociables, c'est pour cela qu'un dialogue dans la durée est nécessaire, et non pas des scènes d'hystérie. Continuons !	Madame, Monsieur, Nous partageons votre point de vue et comme nous avons déjà pu l’indiquer dans plusieurs réponses, nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d’échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous ne manquons pas de le rappeler régulièrement, tant en réunion qu’en réponses aux contributions sur ce registre. Nous vous remercions pour votre contribution et votre soutien dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
265	Bonjour à tous , Je ne suis pas normand d'origine mais certain pourrait dire sue je suis normand d'adoption car voila plus de 35 ans que je me rend en Normandie plusieurs fois dans l'année et ce à toutes périodes de celle ci Bien sur vous vous en doutez , je m’intéresse de très prés à l'histoire du débarquement et de la bataille de Normandie .J'ai eu la chance d'assister à de nombreuses cérémonies commémoratives , importantes ou petites lors des différents années anniversaires J'ai eu la chance de rencontrer de nombreux vétérans de toutes nationalités , de tous bords (même allemands) La vie est ainsi faite et les plus anciens s'en vont . Voici maintenant l'heure ou les vétérans ne sont pratiquement plus la .	Monsieur, Nous ne partageons pas votre point de vue. Il nous semble que le fait de rendre hommage peut se faire de multiples façons et que c’est plutôt le fond que la forme qui permet de rendre hommage. Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l’Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C’est une forme inédite, certes, mais qui n’a qu’une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d’aujourd’hui et de demain du spectacle vivant.

	De ce projet on en parle comme un hommage, mais lorsque l'on regarde de plus prés , on y voit un spectacle (c'est la définition même d'un événement sur une scène avec des personnes qui joue un rôle) Cependant la période de 1944 n'avait rien d'un spectacle et qu'est ce que ce projet va amener de plus sur le plan de l'hommage Voila 78 ans que la Normandie rend hommage à ses libérateurs par des cérémonies en tous genre , les monuments , les musées etc .... Est ce que les personnes instigateurs de ce projet se sont rendus une seul fois lors de ces 78 années de cérémonies écoutés un vétéran racontés son histoire ou voir l'un d'eux aller voir un de ses camarades restés en Normandie sous une croix blanche. L'hommage continuera si les cérémonies continuent et si nous tous (et je précise bien NOUS TOUS) nous arrivons à amener les nouvelles générations un peu partout en Normandie sur le champ de bataille , dans les musées devant les monuments et au cérémonies Il aurait été plus sage de travailler sur les films d'archives , d'y insérer des témoignages de vétérans filmés et de les projetés par divers moyens sur les lieux même des combats (grâce pourquoi pas au moyen moderne qui est le téléphone ou la tablette) L'hommage se fait dans le recueillement et pas devant une scène de spectacle Sur un tout autre plan , la Normandie est une région belle par sa diversité de paysage .Et à l'heure ou l'on parle de préserver la bio diversité à grand cris , il est totalement fou alors de détruire 30 hectares de nature pour réaliser un tel projet qui n'apportera rien de plus à l'hommage aux héros de 1944 Vous noterez que je ne parle pas d'argent car ne connaissant pas suffisamment les chiffres , je ne veux pas m'égarer L' HOMMAGE est quelque chose de noble et il n'y a pas de multiple façon de le faire Voila 78 ans que la Normandie le fait très bien par tous ce qui est mis en place et il n'y a pas besoin de le changer Merci à vous tous de m'avoir lu	Ce projet nous semble également complémentaire aux autres sites de mémoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
266	D-Day Land Un petit mot pour exprimer toute ma rage et mon incompréhension depuis le début de la présentation du projet pour cette « monstruosité » absolument honteux pour la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie et leur jeunesse pour nous libérer du joug de l'envahisseur nazi ! Ce parc d'attractions (car on ne peut pas le nommer autrement !) verra certainement le jour malgré les cris et les protestations qui s'élèvent un peu partout et à tous les niveaux, y compris aux states même d'ailleurs ! Dont acte ! Régis Lefèbvre, rhéteur de l'opération et un des porteurs de l'opération, a annoncé à l'AFP « 600.000 visiteurs par an » ! Il est à rappeler ici que ce plan mobilisera (à priori !) 90 millions d'euros ! (à qui profite le crime ???). Une espèce de mascarade débilitante, menée par un producteur de comédies musicales et un producteur de télévision, animée par des comédiens et autres intermittents du spectacle... une version théâtralisée qui n'a pas sa place dans notre région qui a toujours été à tous les moments et tous les lieux respectueux de la mémoire de tous ces frères d'armes venus d'outre atlantique d'outre-Manche et des quatre coins du vieux continent pour sa liberté. [Sur mes cahiers d'écolier Sur mon pupitre et les arbres Sur le sable de neige J'écris ton nom Sur toutes les pages lues Sur toutes les pages blanches Pierre sang papier ou cendre Liberté J'écris ton nom.] Extrait du poème éponyme de Paul Eluard (poème publié le 3 avril 1942).	Madame, Monsieur, Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Comme vous l'indiquez, ce projet est entièrement financé par les porteurs de projet privés sans recours à des financements publics. Comme vous le voyez en réunion, mais également sur les contributions sur ce registre, les opposants comme les soutiens au projet sont nombreux, de toutes origines, de tous âges, mais également parmi les vétérans. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	Il y aurait tant à dire sur cette ignominie irrévérencieuse que je préfère m'arrêter là sinon je vais vous enquiquiner et les libres penseurs et autres vont me prêter des intentions conspirationnistes et délétères ! Il est à rappeler ici que des proches et descendants de vétérans anglo-saxons avaient au qualifié ce programme circassien d'injure ce soi-disant Hommage aux héros. Leur communiqué était signé par une centaine de personnes. Le vétéran français Léon Gautier, alors âgé de 97 ans, avait aussi indiqué à l'AFP être "contre le projet" en 2020. Également, entre autres, l'historien, Jean-Pierre Azéma, dénonçait une intention "mercantile", un projet "intolérable eu égard aux drames qui se sont déroulés pendant le débarquement". En septembre 2020, dans le Monde, les descendants du commando Kieffer (seuls Français du débarquement de Normandie) avaient également vivement critiqué le projet. Bref, en conclusion, j'ose espérer que ce grand barnum offrira aux visiteurs habitués des zoos et autres parcs de jeux, une grande roue, des stands de saucisses frites et des effigies de héros en plastique (recyclé bien sûr !) et des répliqua des mitrailleuses Thompson en vrai plastoc fabriquées en Asie ! Portez-vous bien tous(tes) et serons-nous les coudes pour faire avorter cet embryon mort-né !	
267	Tant de moyens déployés alors que nous avons déjà le mémorial de Caen, le musée de la pointe du Hoc, le centre Juno Beach, ... https://www.normandie-tourisme.fr/decouverte/histoire/d-day-et-bataille-de-normandie/les-incontournables-du-d-day/ Aberration économique, social et écologique (Carentan sera sous les eaux dans quelques dizaines d'années : https://coastal.climatecentral.org/map/11/-1.2475/49.337/?theme=sea_level_rise&map_type=year&basemap=roadmap&contiguous=true&elevation_model=best_available&forecast_year=2040&pathway=rcp45&percentile=p50&refresh=true&return_level=return_level_0&rl_model=gtsr&slr_model=kopp_2014). Nous savons où investir l'argent pour construire une société résiliente socialement et écologiquement et ce n'est probablement pas dans ce projet, qui pourrait sembler novateur (dans les années 2000). A quel prix ? Pour servir les intérêts de qui exactement ?	Madame, Monsieur, Ce projet répond selon nous à un nouveau besoin, celui de transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet nous semble complémentaire aux autres sites de mémoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
268	Honte aux profiteurs de guerre ! Lettre ouverte aux porteurs du projet « Hommage aux héros » - La guerre n'est pas une « aventure fantastique » comme vous le prétendez dans votre film de présentation mais une sanglante boucherie. A l'heure où l'opinion publique s'émeut de l'abattage des animaux, vous entreprenez de glorifier l'abattage des êtres humains. Vous n'avez rien compris à notre temps. - Les soldats morts au combat ne sont pas « nos héros » (« our heroes » dit un vétéran) . Ce sont de pitoyables victimes qu'ont pleurées et que pleurent encore parfois leurs familles. Vous n'avez aucun titre à confisquer leur mémoire. Vous ignorez ce que signifient les mots « dignité » et « respect » . - Transformer la guerre en grand spectacle, c'est la déréaliser. Allez-vous montrer les membres déchiquetés, les entrailles ouvertes, les visages mutilés ? Allez-vous faire sentir l'odeur du sang et celle des excréments ? Non. Vous ferez entendre le bruit des balles et des explosions, vous ferez sentir la fumée des incendies. Vous susciterez l'émotion, exalterez les esprits, vanterez les sacrifiés. Vous allez fabriquer une génération de gamins prêts à aller se battre en Syrie, en Ukraine, partout dans le monde, parce que vous leur aurez fait croire qu'ils seront des « héros ». Vous êtes des propagandistes de guerre. - Vous allez artificialiser 30ha de terres et faire venir 600 000 touristes par an à l'heure où la famine menace de nombreuses régions du globe, à l'heure où de plus en plus de communes se demandent comment limiter les ravages induits par le tourisme de masse. Vous n'avez rien compris à notre temps.	Madame, Nous ne partageons pas totalement votre point de vue. Il nous semble que le fait de rendre hommage peut se faire de multiples façons et que c'est plutôt le fond que la forme qui permet de rendre hommage. Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Enfin, nous vous informons que tous les avis sont publiés sur ce registre de concertation, dans la mesure où ils respectent la charte utilisateur de tous les registres de ce type. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	- Vous allez déployer une débauche de moyens techniques (quel est l'intérêt de faire se déplacer sur 400 mètres un théâtre de 1000 places?) et donc consommer une énergie folle à l'heure où l'on nous demande de baisser notre chauffage de 1, 2 ou 3 degrés. Vous n'avez rien compris à notre temps - Tout ça pour quoi ? Pour vous mettre de l'argent plein les poches avec la complicité ouverte de politiques et sans doute d'institutions. Honte aux profiteurs de guerre ! - Le modérateur refusera peut-être de publier ma contribution sur le registre électronique parce qu'il la jugera offensante pour vous. Sachez que mon propos n'est pas de vous offenser, mais d'essayer de vous faire comprendre les motifs de mon indignation. Je vous en conjure, renoncez à votre projet. Françoise Rey, agrégée de l'Université, retraitée de l'Education Nationale	
269	Après le mot "Héros", prenons maintenant le mot "Hommage". D'après le dictionnaire, un hommage est un "don qui exprime le respect, l'admiration, la reconnaissance de quelqu'un ; marque de respect" (Petit Larousse). (Je passe sur les autres définitions qui sortent de notre contexte) L'hommage peut se présenter de manières très diverses. La plus simple est une phrase, écrite ou parlée, adressée à ce quelqu'un, ou prononcée devant une assistance. Mais nous pouvons avoir une cérémonie grandiose, un livre, donner le nom d'une personne à une avenue, ... (la liste est infinie),... ou une œuvre artistique, une statue, une peinture, ..., ou un spectacle. Oui, un spectacle peut rendre hommage. Les cérémonies du 6 juin 1944 incluent maintenant des chorégraphies, et la patrouille de France y fait son show. Le spectacle "Des flammes à la lumière - Le spectacle de Verdun" est organisé par l'association loi 1901, donc sans but lucratif, "Connaissance de la Meuse", avec le participation de 550 bénévoles. Il rend hommage aux combattants de la 1ère guerre mondiale, français et allemands, en insistant sur toutes les souffrances de la guerre, et se termine par la réconciliation franco-allemande, autrefois une utopie, aujourd'hui une réalité. Rendre un hommage peut couter de l'argent. Pour une statue, il faut payer le matériau, le sculpteur, le transporteur, ... Pour un spectacle, il faut du matériel, des costumes, ... Bref, il faut de l'argent. Cet argent est apporté par une collectivité, des mécènes, une souscription, ... Mais une fois financée, la statue est exposée à la vue de tout ceux qui veulent s'associer à cet hommage, qu'ils aient participé ou non à son financement. Pour un spectacle, peuvent s'y ajouter la contribution des billets d'entrée, mais les bénévoles de la Meuse, dans notre exemple, n'en font pas de bénéfices. Revenons à nos moutons, me direz-vous. Qu'est-ce que "Hommage aux Héros" : un spectacle pour rendre hommage aux soldats du 6 juin 1944, et de la bataille de Normandie, nous disent-ils. (On a vu précédemment qu'ils oublient tout le reste). On voit avec la bande annonce que c'est avant tout une fresque héroïque (qui chante les exploits des héros (Petit Larousse)), beaucoup plus dans l'esprit 'Va-t-en-guerre' que dans l'esprit des souffrances de la guerre, et à l'intérêt historique et pédagogique plus que douteux. Par qui est financé ce spectacle ? Il suffit d'aller voir dans les informations légales du site Internet de présentation du spectacle : Nous pouvons y lire, je cite : "HOMMAGE AUX HÉROS est une création scénique développée par NORMANDY MEMORY, marque commerciale qui appartient à la société HOMMAGE AUX HÉROS, société anonyme simplifiée enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 900 403 353. Cette société est majoritairement détenue par la SAS LEGACI NORMANDIE qui rassemble les 4 porteurs du projet Stéphane GATEAU, Roberto CIURLEO, Régis LEFEBVRE et Richard LENORMAND." Pour le financement, nous pouvons lire, je cite : "HOMMAGE AUX HÉROS est financièrement soutenu	Monsieur, Comme nous avons pu vous l'indiquer en réponse à votre contribution N°162, nous ne souhaitons pas que le projet ne soit réduit qu'à un mot. Et comme nous vous l'avons également indiqué, les sujets liés à la seconde guerre mondiale sont nombreux et notre approche se focalise effectivement sur l'histoire du Débarquement et de la bataille de Normandie en attachant une importance fondamentale à la véracité historique de notre création. Nous ne pouvons donc pas aborder tous les sujets et c'est le choix de notre projet. Comparer notre projet au spectacle de Verdun est bienvenu. C'est en voyant ce spectacle et fort de nos histoires personnelles que nous avons eu l'ambition de ce projet, qu'aucune association ou collectivité n'a envisagé. Notre démarche est ambitieuse. Elle est effectivement portée par des fonds privés, dont les retombées bénéficieront également au territoire. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	par deux sociétés d'investissement françaises". Investissement : En économie (sociétés commerciales), un investissement est une dépense immédiate destinée à augmenter, à long terme, la richesse de celui qui l'engage Et voilà : Ce qui est présenté comme un hommage est en fait un investissement. Et qui dit investissement dit "Retour sur investissement", et .... bénéfices. Alors là je dis : Utiliser la mémoire des soldats du 6 juin 1944 pour réaliser un investissement financier, par un montage de sociétés commerciales, cela n'est plus de l'imposture, c'est tout simplement abject ! Abject : Qui inspire le dégoût, le mépris, par sa bassesse, sa dégradation morale ; ignoble (Petit Larousse). Nicolas BERTRAND http://non.au.ddayland.free.fr/	
270	Bonjour, C'est une bonne journée pour partir aux champignons mais je me sens malheureusement obligé de me reclure dans l'informatique afin de partager mon opinion. Pas facile facile de choisir sur les thèmes proposés dans le menu déroulant, ils sont nombreux à porter réflexion. Commençons par l'éthique. Il y a un comité éthique ce qui est une bonne chose . La pertinence du choix du comité à t il été pris en compte ? Nous vendre un "projet éducatif", "un hommage", "une experience",... quand on fait un spectacle immersif me pose problème. Un spectacle est un spectacle pourquoi vouloir l'appeler autrement ? N'ayons pas peur des mots. C 'est d' une prétention hors norme que de vouloir "éduquer la jeune génération" sur les 4 ans de guerre en un spectacle d'une heure. Un spectacle est il le meilleur moyen de transmettre la mémoire ? Un spectacle voulant s'approcher au mieux de la réalité est il sain ? Si tel est le cas reproduisons la souffrance physique et psychologique, lançons des corps démembrés, reproduisons l'odeur (N.B : se mettre en lien avec un abattoir), restituons les explosions qui assourdissent, projetons à grande vitesse des éclats d'acier (N.B : se mettre en lien avec des artificiers), perdons le public dans le dédale du bocage. Ressortirons nous traumatisés de ce spectacle ? Bombardons le parking pour démunir les spectateurs d'une partie de leur possession. Ce spectacle ne ferra que distordre la mémoire en faveur de ce qui est cautionnable par la société, il ne pourra être qu'un spectacle et ne doit être considéré qu'en tant que tel. Ce n'est pas un projet éducatif. Autre réflexion Serait il correct de vouloir créer un spectacle en hommage aux victimes de la Shoah ? Un wagon 40 hommes / 8 chevaux, un trajet avec des râles, des cris, des gémissement, l'odeur, le bruit continue du wagon ,le froid et une arrivé avec les chiens nous guidant vers une chambre à gaz :	Madame, Monsieur, Nous ne le cachons pas, ce projet consiste en la réalisation d'un spectacle qui a pour ambition de transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. Nous n'imaginons pas, dans ce spectacle, présenter l'ensemble de la seconde guerre mondiale, ni répondre à toutes les questions que pourront se poser les visiteurs. Cependant, nous pensons que ce spectacle pourra leur donner envie d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. D'autres œuvres cinématographiques ont largement traité de la déportation en recréant des images que vous ne souhaitez pas aujourd'hui. A titre d'exemple, le film « La liste de Schindler » a mis en avant ce fait historique et a été largement récompensé pour la qualité de sa production. Enfin, comme nous vous l'avons indiqué à plusieurs reprises, nous avons pleinement conscience du changement climatique, mais nous ne pensons pas que le monde doive s'arrêter pour autant. Lorsque nous avons lancé ce projet, nous étions en période de Covid et toutes les salles de spectacle étaient fermées. Est-ce que la réaction a été de dire qu'il fallait arrêter tous les spectacles, parce que le public ne retournera plus jamais au théâtre, la réponse est non. Il s'agit selon nous d'un problème quasi philosophique, pour lequel nous n'avons pas la même lecture que vous. Nous souhaitons que ce projet soit le plus respectueux de l'environnement, c'est notre ligne directrice dans la conception de ce projet, mais nous ne souhaitons pas nous inscrire dans une logique de décroissance absolue. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	reproduction des cris, présence de figurants griffant les murs, odeur, nudité, j'en passe. Et même à échelle réduite, serait ce acceptable ? Ces interrogations sont réelles et nécessitent la présence combinée et l'éclairage d'un philosophe, d'un historien éventuellement d'un archéologue. Il est très regrettable qu'aucune des professions cité ne soit dans le comité éthique. Leur absence signe une légèreté qui n'a pas sa place dans le devoir de transmission. Un argument parfois entendu nous dit que l'entrée d'Auschwitz et d'Oradour sur Glane est payante, grosso modo pourquoi pas payer pour un spectacle. (l'entrée dans le village d'Oradour n'est pas payante) Inacceptable. La comparaison entre un camp d'extermination ou un village martyr et un spectacle "immersif" et sans doute la façon la plus rapide d'offenser la mémoire des victimes de cette période. Je mets au défi quiconque de restituer ces propos devant le portail d'un camp ou devant l'église d'un village martyr. PS : La Normandie est elle en péril de transmission de mémoire ? J'en doute fortement Passons à l'environnement. GRAND SCOOP ! : -Nous humains sommes des êtres vivants. Nous ne somme en vie que parce que ce qui reste du vivant respire encore. Nous ne pouvons pas vivre seuls entre humain sur cette Terre. A l'heure actuelle l'impact de notre activité est largement démontrée. Ce n'est pas une projection pour les décennies à venir , c'est une urgence présente et actuelle de cesser toute forme d'artificialisation pour que nous puissions survivre dans les années à venir. Pour le coup c'est un poil plus sérieux que la commission éthique , ce sont de vrais scientifique qui nous le disent. C'est une honorable cause que de vouloir transmettre la mémoire mais encore faudrait il que l'on soit en vie. Aujourd'hui vouloir l'artificialisation de 16 hectares (et pourquoi pas 30 dans les années à venir) est la plus grande irresponsabilité qui soit. Petit bonus, 4 hectares de zones humides, d'après le cabinet de conseil environnemental, "sans enjeux majeurs". Nous amputons des espaces vitaux considéré sans enjeux majeurs. J 'espérait que ça soit de l'ironie mais quand on entend ensuite que seront bouchées "juste 3 /4 petites mares" et ben merde c'était pas une blague. Je vous parle pas de l'architecte qui veut "lover" le projet dans le paysage et qui veut "créer de la nature." Si on veut la créer, on lui fout la paix. Alors merci pour la conscience écologique. A l'heure ou la sobriété est la seule clé pour nous sortir du carnage écologique en cours voila qu'arrive un projet étant fier de nous présenter l'action de déplacer un théâtre de 3000 tonnes. Pour le cours de sobriété on repassera. Le problème n'est pas le rejet de Co2 mais la consommation hallucinante et	

	inutile d'énergie. A l'heure ou de nombreux foyer se demandent comment se chauffer cet hiver j'écrase une larme pour eux. Depuis 7000 ans qu'existe le théâtre, on s'est plutôt arrangé pour bouger les décors que les 1000 personnes qui sont assises dedans. Le projet aussi "lové" soit-il ne rendra la vie possible, (au mieux suffisamment inconfortable pour les faires fuir) pour aucun animal et végétal alors que c'est bien grâce à cette faunes et à cette flore en péril que nous devons notre vie. 16 hectares d'artificialisation sont évitables et il est primordial de les conserver. Un autre point consiste à vanter la présence de 600 000 visiteurs sur la période avril/octobre. La construction et l'exploitation de ce site vont contribuer à l'accélération du dérèglement climatique en cours.(Emmission de Co2 non négligeable).Ces dérèglements auront un impacts de plus en plus majeur sur tout les emplois directs et indirects liée à la Nature et à l'environnement. Paysans, boulangers, maraichers, forestiers, conchyliculteurs, éleveurs, paysagistes, pépiniéristes, pécheurs,... Ne serait ce qu'en Normandie la quantité générée par ces emplois est très conséquentes. L'ostréiculture en Normandie représente à elle seule 8500 emplois directs + indirects. Je vous laisse imaginer si on ajoute les agriculteurs. Ce projet contribuera à leur péril voir leur disparition. Ne serait ce qu'une sécheresse (dont l'être humain à largement sa part de responsabilité en 2022) a des conséquences non négligeable sur les professions cités. Alors pour la création des 500 emplois prévu par le projet (et je suis large) MERCI, MERCI, MERCI !!! (la c'est de l'ironie). Quand de nombreux citoyens font des efforts onéreux pour préserver l'environnement une autre parti choisie le déni avec des projets écocides et pharaonesque. Désormais socio-économie doit rimer avec écologie. A ce niveau nous avons la sensation que le projet à 50 ans de retard, heureusement qu'il souhaite utiliser les dernières technologies immersive pour "se rattraper". NB : La création et l'utilisation des nouvelles technologies sont également un carnage écologique. Complexité suivant mes connaissances de faire le tour de toute les réflexions quand à l'écologie, il n'en m'en faut pas plus pour comprendre que ce projet doit être stoppé. Pour conclure c'est un projet qui m'effraie tant sur le plan éthique que sur le plan écologique. Le projet en lui-même va à l'inverse de toute les valeurs prônés. Je le vois comme la réincarnation de l'hypocrisie. Ce projet mettant en avant, la mémoire, respect , l'hommage, la transmission, l'éco-conception, ...il parait difficile de s'y opposer cependant il s'agit simplement créer une machine à fric pour actionnaires en utilisant le tourisme. Pourquoi mentir ? En espérant être lu et mes avis pris en compte. Signé : Un indien fâché qui vous prie de bien vouloir excuser ses fautes d'orthographe.	
289	Lettre ouverte aux promoteurs du projet D-Day-land	Madame,

	Messieurs les promoteurs, Dans votre film de présentation (qui d'ailleurs ne présente qu'une partie de ce qui est prévu et est donc une désinformation permanente), le vétéran Charles Norman Shay dit : « Tell our story for all who have died, so that others will not have to die tomorrow.“ Paroles confirmées par deux Américains. Littéralement traduit, cela veut dire: « Racontez notre histoire, pour que d'autres n'aient pas à mourir demain. » Mais le sous-titrage, sous votre responsabilité, donne : « Racontez notre histoire pour tous ceux qui sont morts et afin que ces derniers ne meurent pas à nouveau demain. » Pourquoi cette traduction qui n'en est pas une ? Apparemment, elle est censée correspondre à la page 31 de la brochure « Hommage aux héros » (version papier, format paysage), distribuée à la sortie de la réunion publique de Carentan du 19 août et ensuite à Arromanches, Carentan et Cherbourg: S'y trouvent (d'ailleurs sans indication de sources !) une photo et une 'citation' de Elie Wiesel. Elie Wiesel était juif. Il a survécu au camp d'Auschwitz où il a perdu sa mère et une soeur, et à celui de Buchenwald, où il a perdu son père. Libéré en avril 1945. Ecrivain, philosophe, professeur d'université... Prix Nobel de de la paix en 1986 (pour ne citer que la plus prestigieuse de ses nombreuses distinctions dont aussi la Légion d'honneur). Le comité Nobel a précisé à l'époque: « Elie Wiesel est devenu l'un des leaders et guides spirituels les plus importants à une époque où la violence, la répression et le racisme continuent de caractériser le monde. » Cela est, hélas, toujours le cas. La 'citation' donnée est: « Le bourreau tue toujours deux fois. La seconde fois par l'oubli. » Cette phrase n'a pas beaucoup de sens. L'original - car le récit de sa captivité a été publié en français avant de l'être en anglais -, intitulé LA NUIT - dit : "Oublier les morts serait les tuer une seconde fois" aussi rendu parfois par « Oublier l'Holocauste, ce serait tuer une seconde fois » (https://www.coe.int/fr/web/portal/holocaust-remembrance) Ceci tient la route, a une logique. (Source: LA NUIT, Paris, Editions de Minuit, 2007, Préface d'Elie Wiesel à cette nouvelle édition, p.23) Elie Wiesel ne peut plus s'exprimer, car il est décédé en 2016. Il n'est pas garanti qu'il eût apprécié votre projet.	Vous avez raison, la traduction n'est pas mot pour mot identique. Cependant, nous avons longuement échangé avec Charles Norman SHAY lors de cette interview et avons retranscrit son message même s'il n'est pas mot pour mot celui de la vidéo. Concernant la citation d'Elie Wiesel, nous ne revendiquons pas son soutien au projet par cette citation mais nous pensons qu'elle illustre bien l'ambition de ce projet qui est de poursuivre le travail de mémoire de cette période au travers de ce spectacle. Aussi, nous assumons l'utilisation de ces propos tant dans la vidéo que dans le document de présentation du projet. Nous vous remercions de votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement --- Hommage aux Héros

	Il n'a pas fondé de sociétés par actions simplifiées pour créer une attraction touristique à but lucratif, mais une fondation humanitaire, « The Elie Wiesel Foundation ». Qui a pour mission de « combattre l'indifférence, l'intolérance et l'injustice par le dialogue international et des programmes pour les jeunes qui favorisent l'acceptation de l'autre, la compréhension et l'égalité. » [selon la présentation sur le site de la fondation] Instrumentaliser le nom d'une victime de la Shoah pour insinuer que votre projet s'inscrit dans la droite ligne de la pensée et de l'action d'Elie Wiesel ... Cela s'appelle imposture. Nous vous demandons de bien vouloir retirer le film de présentation dans sa version actuelle et de ne plus distribuer la brochure format paysage (qui, page 3, donne une version française acceptable des paroles de M. Shay). Maxi Krause (Pour le Comité citoyen de Ver pour la défense de notre patrimoine) Pièce jointe: Photo de la brochure et capture d'écran du film de présentation	
290	Héros, mais oublié ! Les 177 héros français qui ont débarqué, la France les a bien vite oubliés, laissant les survivants seuls avec leur destin, allant même jusqu'au SDF ou la tombe anonyme. Il a tout de même fallu attendre 2004 pour que ces 177 héros soient reconnus. Et c'est pour un héros, Georges ROPERT, l'un des premiers volontaires à rejoindre la France Libre, et membre des 177, qu'il a fallu lancer une souscription en 2020 pour lui donner une sépulture respectueuse. A la question "C'est revenu quand qu'on s'occupe de vous ?", la réponse de Léon GAUTIER est claire : "Jamais". (Film documentaire "Les héros Français du Jour J" de Romain CLÉMENT, diffusé sur RMC Découverte le 26 avril 2019). Pensez-vous vraiment que les deux millions de soldats américains ont reçu le traitement que l'on réserve à des héros quand il sont rentrés chez eux ? Comme nos 177, ils ont du reprendre une vie comme si rien ne s'était passé. Il a fallu attendre Reagan pour que le débarquement ressurgisse dans la mémoire américaine. Stéphane GATEAU, Roberto CIURLEO, Régis LEFEBVRE et Richard LENORMAND ont-ils participé à cette souscription pour la sépulture de Georges ROPERT ? Mr MORIN, dans sa fonction de Président de la Région Normandie, a-t-il eu l'idée d'apporter une subvention, même modeste, pour cette souscription ? De nombreux monuments aux morts mériteraient de sérieuses réparations. Les tombes des poilus morts pour la France, ou décédés après une vie bien chargée, rentrent aujourd'hui dans la période de l'oubli. Tous les anciens combattants de la France n'ont pas eu des sépultures dignes des efforts qu'ils ont faits pour la patrie. Si Mr Stéphane GATEAU, ou Mr Roberto CIURLEO, ou Mr Régis LEFEBVRE, ou Mr Richard LENORMAND, ou Mr Hervé MORIN, avaient eu l'idée que même une partie des bénéfices de ce spectacle serve à l'entretien ou la réparation de cette mémoire funéraire, ils n'auraient pas manquer de la mettre en avant. Je cherche dans toutes les paroles dites, dans tous les écrits : RIEN, je ne trouve RIEN. Ces messieurs ne se servent de la mémoire des soldats que pour réaliser un spectacle dans le seul but de faire un retour sur investissement C'est tout simplement abject. Nicolas BERTRAND http://non.au.ddayland.free.fr/	Monsieur, Nous partageons le début de votre propos en regrettant que ces héros n'aient pas reçu un traitement à la hauteur de leur rôle dans l'histoire. C'est justement pour s'assurer qu'ils ne seront pas oubliés, notamment par les plus jeunes n'ont plus de parents ayant connus cette époque que nous souhaitons mener ce projet. Nous vous remercions de votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement --- Hommage aux Héros
291	En premier point, imaginer une entreprise commerciale de spectacle à propos d'un des pires épisodes de l'Histoire de l'Humanité n'est pas décent. Pour moi, comme pour d'autres y compris des spécialistes	Madame,

	de l'histoire et des vétérans encore vivants, ce spectacle ne peut constituer un "hommage aux héros". En tant qu'enseignante en lycée, je côtoie de nombreux jeunes désorientés par les choix de notre société qui se font à l'encontre de leur avenir et de celui des générations futures. Ce projet s'inscrit totalement dans une logique rétrograde correspondant à une manière de penser du siècle dernier. On sait maintenant qu'il n'en est rien (je ne détaille pas GIEC et déclaration du secrétaire général de l'ONU). Ainsi, ce projet va impacter la moitié (seulement disent les promoteurs du projet) de 32 hectares d'une zone actuellement laissée à son état naturel (ou quasi). Une zone particulièrement bénéfique pour les services éco-systémiques rendus par la nature? En voici quelques uns: puits de carbone, épuration de l'eau, dénitrification, préservation des habitats naturels pour préserver la biodiversité, drainage naturel des eaux de pluie et lutte contre les inondations. La loi stipule d'ailleurs que le principe éviter-réduire-compenser doit être mis en œuvre dans tout nouveau projet. Ici, il est tellement facile d'éviter. Pourquoi la loi n'est-elle pas appliquée ? Les promoteurs du projet parlent de compensation à 150% alors qu'il est plus simple d'implanter ce projet (si il doit finalement voir le jour) dans un espace déjà imperméabilisé, les friches industrielles à réhabiliter ne manquent pas. Lors de la réunion publique du 22 septembre, les promoteurs présentent le projet en expliquant avoir revu à la baisse leur consommation d'espace, ne pas impacter la zone humide de la parcelle. Puis au cours de la réunion, on apprend qu'en fait 4 à 5 Ha de Zone Humide sont quand même dans le périmètre de zone utilisée, qu'ils envisagent de délocaliser la zone de parking voiture, sans plus de précision. Comment les croire ? A l'heure où les jeunes font des grèves pour le climat, où les scientifiques prônent la désobéissance civile, il semble urgent d'empêcher la destruction de la nature pour un projet non considéré d'utilité publique par une large part de la population. Enfin, ayant assisté à la réunion du 22 septembre à Cherbourg, je souhaiterais faire des remarques sur la forme. De manière générale, organiser un débat qui se veut impartial avec à la tribune les promoteurs du projet me paraît être un principe qui ne peut pas atteindre cet objectif. Pour moi ce dispositif n'est pas un débat contradictoire mais une présentation publique avec questions-réponses. Les promoteurs, souvent des industriels ou des sociétés commerciales, présentent leur projet grâce à des moyens financiers importants, ce qui n'est pas le cas des opposants souvent associatifs ou collectif de citoyen?nes?s. Aussi, les promoteurs ont un temps d'exposé forcément en faveur du projet plus long que celui des opposants éventuels, là encore disproportion entre les parties. De plus, lors de la séance à laquelle j'ai assisté, j'estime que le garant a manqué à ses obligations d'impartialité. Il a, à deux reprises, interrompus des intervenants opposés au projet en leur reprochant un temps de parole trop long, ce qui n'a pas été le cas pour d'autres participants prenant la parole au delà des 3 minutes recommandées mais en faveur du projet. Le garant a même haussé le ton lors d'une intervention et a émis un avis sur le contenu de l'intervention. Il me semble que la neutralité n'a pas été respectée lors de cette séquence. Pour conclure, j'imagine que ce n'est pas un critère pris un compte, mais la non parité (totale dans cette réunion à la tribune) est très choquante, un autre sujet qu'il est urgent de questionner à tous les niveaux de notre vie publique.	La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) que vous évoquez et qui s'applique bien évidemment à notre projet permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Nous travaillons depuis la mise en œuvre de notre projet à être les plus respectueux possible de l'environnement et ce projet a ainsi déjà évoluer, tant dans son positionnement pour éviter d'impacter les zones humides, que dans l'usage d'effets pyrotechniques pour éviter les nuisances sonores. Vous le voyez, le principe d'évitement est bien pris en compte dans notre projet. Concernant la démarche de concertation préalable, nous avons sollicité la Commission Nationale du Débat Public pour qu'elle nomme un garant pour cette concertation qui a pour mission, comme il l'a indiqué à toutes les réunions, de s'assurer du bon déroulement de la concertation, sans prendre parti sur le fond du projet. Comme pour tout projet, pour en débattre, il faut le connaître et le temps de présentation en réunion publique est évidemment nécessaire, d'autant qu'à chaque réunion il y a eu de nouveaux participants. Par ailleurs, il nous semble que les temps d'échanges durant les réunions publiques ont été très nombreux (entre 1h30 et 2h à chaque réunion publique), ce qui a permis à toutes les parties d'exprimer leurs points de vue. Nous nous satisfaisons quant à nous que ce type de démarche existe. Elle permet à tout le monde d'en apprendre plus sur un projet, mais également de pouvoir s'exprimer avant l'enquête publique. Nous vous remercions de votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement --- Hommage aux Héros
292	Le projet nous promet un spectacle vivant, avec toutes les technologies modernes, pour en mettre plein la vue aux visiteurs, et aux jeunes générations. Le défi est de taille. Comment le spectacle va impressionner le jeune, habitué aux jeux vidéos, avec tout leur réalisme, dans les personnages comme dans les armes, y compris avec des têtes coupées, et du sang sans modération. Quand j'ai évoqué ce sujet avec mon fils, c'est lui même qui m'a montré des vidéos de jeux guerriers tout à fait accessibles sur Internet, vidéos dont je ne soupçonnais pas l'existence. Père d'un adolescent, je peux affirmer que ce n'est pas par des effets spéciaux que vous allez l'impressionner. Un jour que nous visitions ensemble le musée de Bayeux, nous avons traversé la rue, et je l'ai emmené dans le cimetière militaire britannique situé en face. Je lui ai demandé de lire attentivement les âges des soldats ici enterrés. 18 ans, 19 ans, 20 ans... Dans toute sa jeunesse, il venait de comprendre que les soldats morts en cette année 1944 étaient des jeunes qui sortaient tout juste de leur enfance, et qui s'apprêtaient à vivre leur jeunesse adulte à plein poumon. Et c'est cela qui l'a impressionné. Interrogez les élèves de collèges et lycées que l'on emmène visiter Auschwitz. Ils en sortent bouleversés. Ils sont bouleversés par la vision de baraquements, de petits bâtiments en béton	Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Nous n'ambitionnons pas d'être le seul moyen d'intéresser les jeunes à cette période de l'histoire, mais nous pensons, malgré tout, que ce format saura intéresser de nombreux publics et les inciter à en savoir plus. Sur ce point, nous pensons être complémentaires avec les autres sites de mémoire du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

	qu'étaient les chambres à gaz, et des constructions en briques qu'étaient les fours crématoires. Non, ce n'est pas par des effets spéciaux que l'on impressionne les jeunes. Il faut juste trouver la chose simple, mais la chose dramatique, qui marque leurs consciences. Un spectacle à grand renfort d'effets spéciaux risque bien au contraire de ramener le débarquement, dans l'esprit des jeunes, au niveau d'un jeu vidéo, ce qui serait la pire des choses. Cela n'est pas uniquement mon avis, c'est aussi celui de mon fils. Je vois régulièrement sur Internet, et mon fils m'en présente parfois, des sites et des documentaires sur l'une et l'autre des 2 guerres mondiales, réalisés par de jeunes historiens. Des jeunes également décryptent l'actualité contemporaine par des vidéos fort bien faites. Tout ceci est fait par des jeunes, avec le style des jeunes, pour des jeunes. Ils n'ont pas attendu les anciens pour maitriser les techniques modernes. Et cet esprit qu'il faut encourager. Les jeunes sont intelligents. A nous également de l'être. Nicolas BERTRAND http://non.au.ddayland.free.fr/	Cordialement ---- Hommage aux Héros
293	L'Europe est en guerre. En Ukraine, des gens meurent tous les jours, c'est bien réel. Des soldats et des civils. Des hommes, des femmes et des enfants. Ce n'est ni un jeu ni un théâtre. C'est réel. S'il vous plaît, ne faites pas de la souffrance un spectacle. Rendez hommage aux héros d'hier. L'hommage n'a pas besoin de théâtre. Le souvenir a besoin de silence.	Madame, Monsieur, Nous ne partageons pas votre point de vue. Il nous semble que le fait de rendre hommage peut se faire de multiples façons et que c'est plutôt le fond que la forme qui permet de rendre hommage. Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
294	Comment sont choisis les hypothèses de pénétration des marché cibles? Ne toucher que 1 % des consommateurs de loisirs est une hypothèse ridicule. Vous réussirai bien à atteindre 8-10%. Êtes vous des personnes pessimiste ou essayez vous de minimiser le nombre de visiteurs ?	Madame, Monsieur, Les hypothèses de pénétration des marchés sont définies sur la base de constatation de l'origine des clientèles identifiées fournis par de grands sites touristiques disposant d'un observatoire des publics. Nous travaillons sur une base réaliste (mais nous avons également des scénarios pessimiste et optimiste). En tout état de cause, l'ensemble de notre projet est bâti sur une perspective de 600 000 visiteurs par an, avec la décomposition par cible disponible sur le site. Cependant, comme vous vous en doutez, une bonne partie de la réussite de ce projet repose sur la qualité de l'offre proposée à laquelle nous sommes très attachés. Dans le domaine culturel et scénographique – par exemple pour un film – l'accueil par le public dépend de sa qualité et les échecs ou succès ne dépendent pas du budget consacré, mais bien de la qualité de la production. Notre ambition est bien d'avoir un spectacle sérieux, rigoureux et respectueux de l'histoire de la Bataille de Normandie et de ses nombreux combattants et nous pensons que cela permettra de réussir ce projet. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
295	En ce qui concerne l'etude de marché. Ne toucher que 9% des visiteurs de mémoire me paraît très peu.	Madame, Monsieur, Nous vous invitons à lire notre réponse à la contribution précédente qui répond à votre question.

		Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
296	Que pensent les gouvernements et les peuples des pays qui ont envoyés des soldats libérer l'Europe du joug nazi, avec le cout humain que l'on sait (37 000 morts coté alliés, 80 000 morts coté allemand, entre 20 000 et 50 000 morts civils selon les sources d'historiens), de voir cette expédition transformée en un spectacle, dont le but avoué est de promouvoir le tourisme d'une région ? Après ce formidable travail de réconciliation, qui a pris plusieurs décennies, que pensent les allemands d'un spectacle, fait pour promouvoir le tourisme en Normandie, qui raconte comment leurs soldats, qui n'ont jamais demandé à se trouver sur un champ de bataille, sont morts pour un régime nazi ? A l'inverse, que penserait la France s'il venait à l'idée d'allemands de faire de la bataille de Sedan, un spectacle, dans lequel chaque spectateur pourrait se mettre dans la peau des soldats germaniques qui ont fait prisonnier l'Empereur des français ? Et plus loin, qu'elle serait la réaction de la France s'il venait à l'idée des vietnamiens d'aujourd'hui de faire de leur victoire de Dien Bien Phu, un spectacle, dans lequel les enfants vietnamiens d'aujourd'hui s'extasier devant des colonnes de prisonniers français ? Que dirait la France, s'il venait à l'idée de l'Algérie d'aujourd'hui de faire de leur guerre d'indépendance, un spectacle ? J'invite les responsables politiques de notre pays, à commencer par Mr le Président de la République, à nous expliquer la stratégie à adopter pour expliquer aux pays étrangers, ceux alliés de toujours, ceux ennemis d'hier mais amis d'aujourd'hui, qu'il existe en France un projet d'utiliser un évènement dramatique de l'histoire, par le nombre de morts, pour promouvoir le tourisme. La Normandie, et la France, ne doivent pas passer, aux yeux du monde, pour des exploitants mercantiles d'une victoire pour la paix, avec un cout humain d'une telle ampleur. Nicolas BERTRAND http://non.au.ddayland.free.fr/	Monsieur, Nous comprenons que ce projet puisse faire l'objet d'oppositions au regard de la prise en compte du point de vue Allemand. A ce titre, nous avons rencontré l'ambassade d'Allemagne a qui nous avons présenté ce projet Hommage aux Héros. Celle-ci nous a remercié de la prise de contact. L'ambassade d'Allemagne nous a adressé un courrier que vous pouvez retrouver sur le site de la concertation dans la rubrique actualités. Elle nous a notamment recommandé certains historiens allemands avec lesquels nous allons échanger et travailler pour notre spectacle. Nous ne souhaitons pas rentrer dans les comparaisons avec les autres faits d'histoire que vous évoquez. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
297	Question concernanat les pages 35s de votre document numérique intitulé hah-ppt-reunion-tourisme-220922.pdf (qu'on trouve à côté de l'encadré blanc « RÉUNION THÉMATIQUE TOURISME ET ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 » dans l'encadré fond bleu intitulé « Télécharger la présentation de la réunion »). S'il vous plaît : Pour chaque pays cible de l'enquête de marché, donc France, Royaume Uni, Etats-Unis, Allemagne, quel est le questionnaire exact, quelles sont les questions exactes utilisés (dans la langue du pays cible!) est soumis aux personnes interrogées dans le cadre des études de marché ? Les questions étaient-elles soumises par écrit ou oralement ? S'il vous plaît, mettez-les sur votre site, dans la langue respective des pays concernés. Mieux encore : Mettez les 4 enquêtes meneées avec descriptif de la méthode, questions et réponses, nombre des personnes interrogés par pays et interprétation etc. sur votre site. Au nom de la transparence. Merci par anticipation. Maxi Krause	Madame, La société HABO qui a mené cette étude de marché a été créée par un Français et est spécialisée dans ce domaine. L'analyse du marché a été réalisée en lien avec le Comité Régional du Tourisme. La méthodologie appliquée pour cette étude de marché est relativement classique, les conclusions ne peuvent être connues à l'avance et l'intérêt n'est pas de pousser des porteurs de projet à faire un projet non pertinent. Ces données font partie d'une étude marché stratégique et donc confidentielle réalisée au 3ème trimestre 2021. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
298	J'entends, je lis ici et là, que les oppositions à ce projet seraient simplement l'expression d'une opposition politique, donc d'une lutte de pouvoir entre différentes factions. Ce n'est pas ce que je ressens. Ce qui se joue ici est bien une lutte, mais il s'agit de celle qui a lieu actuellement entre deux visions du monde qui s'opposent.	Madame, Comme nous avons déjà pu l'indiquer en réponse à d'autres contributions, nous avons pleinement conscience du changement climatique, mais nous ne pensons pas que le monde doive s'arrêter

	Habitante de Hiesville, travaillant à Carentan, je suis contre ce projet car il va à l'encontre de mes convictions de citoyenne et d'être humain. À l'heure où l'on commence à parler de « débitumiser », ou la nécessité d'une autonomie alimentaire se fait criante, où les ressources vont se raréfier, ou l'énergie va continuer à augmenter, un tel projet me parait décalé, absurde, hors sujet et je comprends qu'il puisse être vécu comme une provocation. Nos espaces naturels sont un trésor qui, si préservé, prendra de plus en plus de valeur. J'aurais aimé qu'autant d'énergie et d'argent soient investis dans la promotion d'un tourisme écologique, dans un travail pédagogique de sensibilisation à l'absolue nécessité de préserver les ressources naturelles. Je comprends bien le désir de faire rayonner Carentan et sa communauté de communes, j'aurais souhaité que cette aura se bâtisse autour des questions écologiques et sociales, plutôt que sur un parc d'animation/théâtre géant dédié au débarquement, sujet qui me semble déjà assez représenté et défendu dans la région. Quant à l'aspect pédagogique du projet, je laisse cette question aux professionnels de l'éducation et aux historiens. Le développement économique a déjà bien prouvé ses limites, il ne rend pas nécessairement les gens plus heureux, ni plus pacifiques. L'argent qui ruissellera peut-être de ce lieu ne résoudra pas tous les problèmes. Je pense que nous sommes à un tournant. Il s'agit bien de deux visions du monde qui s'opposent. Lidwine de Royer Dupré	pour autant. Lorsque nous avons lancé ce projet, nous étions en plein Covid et toutes les salles de spectacle étaient fermées. Est-ce que la réaction a été de dire qu'il fallait arrêter tous les spectacles, parce que le public ne retournera plus jamais au théâtre, la réponse est non. Il s'agit selon nous d'un problème quasi philosophique, pour lequel nous n'avons pas la même lecture que vous. Nous souhaitons que ce projet soit le plus respectueux de l'environnement, c'est notre ligne directrice dans la conception de ce projet, mais nous ne souhaitons pas nous inscrire dans une logique de décroissance absolue. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
299	Ce projet est démentiel (>600 000 spectateurs, artificialisation de 160 000m² de terre cultivées) pour seulement 45 min de spectacle. Il impactera négativement le territoire (construction d'hôtels privés sur des réserves foncières qui étaient prévus pour des bâtiments d'habitation ou publiques=tension sur l'immobilier local, augmentation du trafic des véhicules motorisés=plus de bruit, d'émission et pollution, sur-tension sur l'emploi local déjà problématique avec le manque de personnel dans les usines locales). Et Les terres agricoles identifiées pour le projet sont au 3/4 classées en zone humide donc à éviter d'artificialiser. Un projet partagé plus raisonnable et d'intérêt général, (Représentation dans un théâtre de 1 000 places fixe avec mutualisation des infrastructures lors des périodes de fermeture), mené en partenariat avec les collectivités locales, Les universités, les jeunes lycéens et jeunes scolaires garants de la mémoire, aurait été beaucoup plus pertinent.	Madame, Monsieur, Nous notons vos remarques sur le projet, mais nous souhaitons relever 2 ou 3 éléments. Tout d'abord, nous n'avons pas vocation à construire un hôtel privé. Notre projet est la création d'un spectacle au travers d'un théâtre de 1000 places se déplaçant sur une esplanade de 400m pour retracer l'histoire du débarquement de la Bataille de Normandie. Par ailleurs, nous travaillons depuis la mise en œuvre de notre projet à être les plus respectueux possible de l'environnement et ce projet a ainsi déjà évoluer, tant dans son positionnement pour éviter d'impacter les zones humides, que dans l'usage d'effets pyrotechniques pour éviter les nuisances sonores. Enfin, notre projet est entièrement porté par la société Hommage aux Héros, sans financement public, ce qui à n'en pas douter, aurait également été l'objet de critiques Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
300	Nous sommes en démocratie et c'est heureux que tout le monde ait le droit de s'exprimer. Je me fais l'écho d'une très grande partie des habitants de Carentan les Marais qui n'ont pas l'habitude de ce type de consultation et qui n'ont pas rédigé de contribution car c'est une première sur notre secteur. Ils me disent à chacune de nos rencontres « Tenez bon, ne lâchez rien à tous les opposants à ce beau projet ». C'est pourquoi, je m'adresse à toutes les personnes qui ont déposé un message et qui, pour la plupart, ne connaissent pas notre territoire et je me permets de leur poser les questions suivantes : - En dehors de toute considération politique, historique ou pseudo-écologique, avez-vous pensé aux retombées économiques d'un tel projet en termes de solutions d'hébergement ou de restauration ? Savez-vous que nous avons, sur l'ensemble de la baie des Veys, une carence criante dans ce domaine ? Savez-vous que les nombreux visiteurs de nos entreprises agro-alimentaires sont obligés parfois d'aller à Bayeux ou à Caen pour se loger ?	Monsieur le Maire, Nous vous remercions de votre contribution sur ce registre dématérialisé et pour ces éléments de réflexion. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	- Avez-vous pensé aux retombées fiscales d'un tel projet pour la collectivité ? Savez-vous que c'est majoritairement grâce aux recettes versées par les entreprises que les investissements pour améliorer les services à la population sont financés ? Jean Pierre Lhonneur Maire de Carentan les Marais	
301	Bonjour, Je souhaite partager mes remarques et mes interrogations au sujet du projet intitulé par les promoteurs « Hommage aux Héros ». L'échéance de la concertation préalable est à 4 jours. Je n'ai pas eu le temps de regarder sur le site internet s'il a déjà été apporté des réponses aux questions que je formule. Mon approche consiste : 1) à lire les documents mis à disposition du public sur le site internet et à indiquer, au fur et à mesure de leur lecture, mes remarques et questionnements. Certains thèmes seront plus ou moins abordés pour réduire le nombre de redites, selon la fréquence de leur récurrence. 2) Puis, à résumer en une phrase, mon espoir. Remarques et questions sur certaines réponses de la foire aux questions (FAQ) : 1) FAQ 3 : « La réalisation d'un spectacle sur le Débarquement est-elle adaptée pour transmettre la mémoire ? Le docu-live servira une exigence : raconter avec sincérité et respect l'héroïsme des hommes et des femmes qui se sont organisés, ont résisté et se sont engagés pour la bataille suprême. » Le fait de réaliser un spectacle est-il compatible avec la thématique de la guerre ? Le recours à la notion de « docu-live » est-il décent ? Quelle approche réservez-vous aux hommes et aux femmes qui ne font pas parties « de celles et ceux qui se sont organisés, ont résisté et se sont engagés pour la bataille suprême » ? Combien d'énergie sera consommé pour l' usage de technologies innovantes ? Quelles seront les répercussions sur le long terme de l' usage de technologies innovantes ? 2) FAQ 6 : L'impact économique du projet 6. Comment le projet est-il financé ? Des fonds publics sont-ils engagés ? La 1ère phase du projet prévoit un montant prévisionnel de 90 millions d'euros HT, dont 60 millions d'euros pour les infrastructures. A quoi seront consacrés les 30 millions d'euros restants ? Comment le montant prévisionnel a-t-il été estimé ? Etes-vous sûrs d'obtenir pour les 2 phases du projet l'argent requis ? Que se passe-t-il si ce ne sera pas le cas ? Ce que l'on peut constater, c'est qu'il y a de fortes sommes d'argent en jeu.	Monsieur, Nous répondons en quelques mots à votre lecture attentive de la FAQ sur le site et du dossier de concertation : Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Nous n'ambitionnons pas d'être le seul moyen d'intéresser les jeunes à cette période de l'histoire, mais nous pensons, malgré tout, que ce format saura intéresser de nombreux publics et les inciter à en savoir plus. Sur ce point, nous pensons être complémentaire avec les autres sites de mémoire du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Ce projet est entièrement financé par les porteurs de projet privés sans recours à des financements publics. Sur le montant de 90 millions d'euros, 60 sont pour les infrastructures (bâtiment, théâtre ou expérience, parkings…) et le reste concerne les études, le scénario et par exemple, l'organisation de cette concertation. La concertation préalable intervient en amont de l'enquête publique à un moment où le projet fait encore l'objet d'étude et où il peut encore évoluer, c'est pourquoi, nombre d'études sont en cours et ne seront achevées que dans les semaines à venir. Si nous vous présentions un projet totalement ficelé, ne pouvant plus évoluer, la concertation n'en aurait que le nom. Nous travaillons depuis la mise en œuvre de notre projet à être les plus respectueux possible de l'environnement et ce projet a ainsi déjà évoluer, tant dans son positionnement pour éviter d'impacter les zones humides, que dans l'usage d'effets pyrotechniques pour éviter les nuisances sonores. Concernant les autres aspects environnementaux, ils ont été assez largement détaillés lors de la réunion dédiée à ce thème et nous vous invitons à lire le compte-rendu de cette réunion qui vous donnera de nombreuses réponses. Sur le nombre de visiteurs, il est limité de fait à 6000 par jour. En effet, le spectacle n'aura lieu que 6 fois par jour au maximum avec une capacité maximale de 1000 places. Sur la révision du PLU de Carentan, cela a également fait l'objet de précision de la part de la mairie. Ces terrains ont été ciblés dans le SCOT et dans le PLUI pour accueillir des activités artisanales, industrielles ou touristiques. Concernant la durée de la concertation, celle-ci a été validée après des échanges avec le garant lors de la préparation de la concertation. Nous avons mis en place un comité d'éthique qui veillera à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Le village des pavillons accueillera notamment quatre pavillons pour les 4 pays au cœur du conflit : Etats-Unis, Grande- Bretagne, Canada et Allemagne, un pavillon événement pour la réception des délégations françaises et étrangères, mais également des scolaires, un pavillon d'exposition tournant pouvant laisser la place à d'autres pays pour présenter leur point de vue sur ce conflit. De nombreuses personnes partagent votre point de vue sur la présence d'un pavillon français. Nous intégrons cela à nos réflexions.

	3) FAQ 7 :Quelles sont les retombées économiques du projet pour le territoire ? « Le développement d'une nouvelle offre permettra tout à la fois : de soutenir l'économie locale à travers des activités variées comme l'hôtellerie, la restauration ou les blanchisseries par exemple ; » Ces activités variées dont vous parlez sont-elles celle du site ? « Enfin, le territoire bénéficiera de retombées dites « indirectes ». Il s'agit des dépenses que les visiteurs de l'Expérience vont réaliser à l'extérieur du site, lors de leurs déplacements dans la Région (hébergement, restauration, visites...). » Quelles sortes de dépenses les visiteurs de l'Expérience à l'intérieur du site vont-ils réaliser ? Qu'entendez-vous par « l'Expérience » ? Pourquoi l'intituler ainsi ? 4) FAQ 8 : L'impact écologique du projet Le projet aura-t-il des impacts sur l'environnement ? Pourquoi l'étude d'impact n'est-elle réalisée qu'en 2023 ? et non pas en amont de la réflexion sur le projet ? Pourquoi seulement « chercher à limiter au mieux ces impacts » ? « La connaissance fine de l'ensemble des enjeux environnementaux, qui sera complète avec l'étude d'impact, permettra de prendre des mesures afin d'éviter, réduire ou compenser les effets négatifs du projet. » Sous quels délais seraient prises ces types de mesures ? Ne pensez-vous pas que le compte à rebours des bouleversements climatiques est déjà enclenché ? Et que la nature ne supporte plus le moindre dégât supplémentaire ? Ne pensez-vous pas que les effets négatifs de votre projet contribuent à dégrader davantage le contexte ? 5) FAQ 10 . Le projet s'implante sur une surface de 32,5 ha de terres agricoles. Seront-elles toutes consommées ? Pourquoi prélever 32,5 ha de terres agricoles alors que votre projet ne devrait occuper, selon vous, que 16 hectares maximum du site ? 6) FAQ 11 :Le site comprend de nombreuses zones humides. Seront-elles préservées avec le projet ? « De plus, la partie non exploitée par le maître d'ouvrage, qui comprend au moins 15 ha, sera rendue à la nature avec une prise en compte améliorée de la biodiversité et de la richesse environnementale de la zone. » Que signifie l'expression « une prise en compte améliorée de la biodiversité et de la richesse environnementale » ?	Vous trouverez dans les différents comptes-rendus des réunions publiques, dans les présentations diffusées lors des réunions publiques et dans les réponses aux contributions des réponses plus précises à toutes vos questions. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	Le fait de détruire les 16 autres hectares améliore-t-il l'état de la Nature ? 7) FAQ 12. Sur le site du projet vivent des animaux qu'il convient de protéger. Les avez-vous identifiés ? Les animaux, quels qu'ils soient, apprécient-ils, supportent-ils la présence de l'Homme et les nuisances de tout ordre, inhérentes ? 8) FAQ 14. Le spectacle va être un festival de son et de lumière. Ne sera-t-il pas trop bruyant pour les personnes vivant aux alentours ? Pas trop lumineux pour le respect de la faune locale, notamment nocturne ? « Un talus de 4m sera également aménagé autour de l'esplanade afin de réduire ces nuisances. » Il est toujours question de réduire les nuisances. Croyez-vous que cela sera suffisant ? Ces études seront finalisées au dernier trimestre 2022 et seront portées à la connaissance du public dès qu'elles seront disponibles, et au plus tard dans le dossier d'enquête publique. Pourquoi ces études n'ont-elles pas été réalisées suffisamment à l'avance pour qu'elles soient disponibles dans le cadre de la concertation publique ? 9) FAQ 15. Le projet est très imposant. Qu'en est-il de son insertion dans le paysage ? « Par ailleurs, le maître d'ouvrage recherche en continu les techniques constructives et d'aménagement les moins impactantes. » Il est encore question d'approche « les moins impactantes. » et non pas : non impactantes . 10) L'impact régional du projet FAQ 16. Le projet prévoit une fréquentation de 600 000 visiteurs par an, donc une augmentation de la circulation aux abords du site. Comment comptez-vous la gérer ? « Afin de réguler la fréquentation, le nombre de places dans le théâtre sera limité à 1000 places. L'étalement des séances sur l'ensemble de la journée permettra de limiter la fréquentation du site à environ 2000 personnes au maximum au même moment. » Combien de personnes cela représente-t-il par jour de la période ouvrable ? Combien de jours par semaine est-ce ouvert pendant la période ouvrable ? 11) FAQ 18. Le PLU de la commune de Carentan-les-Marais autorise-t-il la réalisation de ce projet ? « Le site d'étude concerné est actuellement occupé par des parcelles agricoles et se trouve donc en zone agricole (A) référencée au PLU de la commune. Afin de permettre la réalisation du projet Hommage aux héros, il est nécessaire de procéder à la mise en comptabilité du PLU. » Pourquoi, dans un contexte de réchauffement climatique, une parcelle agricole ne reste pas à usage agricole ? Se nourrir et nourrir entre autres, les habitants des autres pays, ne répond-il pas aux premiers des besoins vitaux ?	

	Remarques et questions sur le dossier de concertation préalable : Page 5 : LE PROJET EN BREF : « Grâce à l'alliance des technologies audiovisuelles les plus immersives et à la magie du spectacle vivant, Hommage aux Héros ambitionne de restituer et resituer avec une rigueur incontestable l'histoire du Débarquement des alliés et de la Bataille de Normandie. » « un souci scrupuleux de la réalité historique, » « théâtre de 1 000 places se déplaçant sur 400 mètres » « Un théâtre aux murs tapissés d'écrans et à l'acoustique plus vraie que nature » Comment pouvoir associer la guerre à un spectacle ? Comment pouvoir « restituer et resituer avec une rigueur incontestable l'histoire du Débarquement des alliés et de la Bataille de Normandie. », de manière immersive ? Jusqu'où la rigueur de la restitution de l'histoire et l'immersion peuvent-elle aller ? Le fait de recevoir des éclats de cervelles d'un proche sur soi, le sang qui rougit le sable, l'odeur du sang, de la putréfaction, des intestins éclatés encore pleins d'excréments d'un blessé hurlant épouvantablement implorant les secours de venir… des mouches pondant leurs œufs dans les orbites de ceux de tout âge, de toute nationalité qui sont morts ? Il ne s'agit pas forcément de belles morts, apaisées, d'un Dormeur du val, souriant comme sourirait un enfant malade. Jusqu'où ira votre rigueur incontestable de la reconstitution de la guerre et de l'expérience immersive ? Y mettrez-vous des limites ? Comment ? Pourquoi ? S'il n'y en a pas, cela ne sera-t-il pas indécent ? S'il y en a, cela ne reflétera pas ce qu'est la guerre. « théâtre de 1 000 places se déplaçant sur 400 mètres » Est-il judicieux de prévoir autant de places et qui plus est, mouvant ? Comment valoriser le fait de prévoir « Un théâtre aux murs tapissés d'écrans » ? Est-ce votre conception de la sobriété ? Ces écrans zoomeront-ils l'agonie en temps réel d'une personne, toujours consciente, amputée par une mine de ses membres inférieurs et se vidant lentement mais inexorablement de son sang chaud et visqueux, avec comme seul espoir, celui que l'on retrouve son cadavre et qu'il soit respecté à tout jamais ? Comment vanter les mérites d'une « acoustique plus vraie que nature » ? N'est-il pas indélicat de recourir à la notion polysémique « plus vraie que nature » pour l'acoustique qui se rapprocherait du vacarme des armes et des hurlements des blessés alors même que ce projet contribue à dégrader la Nature ? Page 8 : 4.1. LE CADRE DE LA DÉMARCHE « Sur le fondement des articles du code de l'environnement, la concertation préalable permet d'associer le public, sur une durée minimale de quinze jours et maximale de trois mois, à l'élaboration d'un projet, plan ou programme. »	

	La période de concertation de ce projet s'étend du 16 août au 7 octobre 2022, soit moins de 2 mois, alors que la durée maximale peut être de 3 mois (même si le minimum est de 15 jours). Ce projet ne méritait-t-il pas la période maximale de concertation ? Page 16 : 5.1 CONTEXTE ET HISTORIQUE DU PROJET « Face à ce constat, le maître d'ouvrage s'est engagé depuis 2021 dans la réalisation d'un nouveau projet » Le projet date de 2021, soit après la première apparition du Covid et de l'arrêt du fonctionnement ordinaire du mode actuel de la société. Pensez-vous que cela ne risque pas de se reproduire si les enseignements ne sont pas retenus ? « l'alliance des technologies audiovisuelles et de la force du spectacle vivant grandeur nature. » Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment. « À travers cette expérience, l'ambition est de transmettre aux générations actuelles et futures ce moment essentiel de la Seconde Guerre mondiale. » Ne considérez-vous pas les nombreux musées déjà existants et les cimetières suffisamment parlant en eux-mêmes pour prendre soin de la transmission aux générations actuelles et futures de ce moment essentiel de la Seconde Guerre mondiale ? « volonté de promouvoir la paix, partout et toujours » Qui peut être contre un tel dessein ? Ne pensez-vous pas que la paix est d'autant mieux préservée que les habitants de la planète unique voient leurs besoins vitaux non mis en danger par le réchauffement climatique ? Page 17 : 5.2 LES OBJECTIFS DU PROJET « Il vise à transmettre et faire revivre avec sensibilité et justesse l'épopée du Débarquement allié. Avec un souci scrupuleux de la réalité historique, ainsi qu'un attachement revendiqué à l'historiographie actuelle, cette création sera une expérience immersive unique. » Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment. « Pionnier dans ce domaine, le docu-live servira une exigence?: raconter avec sincérité et respect l'héroïsme des hommes et des femmes qui se sont organisés, ont résisté et se sont engagés pour la bataille suprême. » Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment. « Les spectateurs seront plongés dans des situations concrètes et des lieux physiques pour revivre l'Histoire au plus près et au plus juste de son déroulement. » Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment.	

Page 17 et 18 : Liens avec l'Éducation nationale pour la transmission vers les jeunes générations

« L'ambition d'Hommage aux Héros est double vis à vis de l'Education nationale?: - Participer au travail de l'historien en lien avec les enseignements d'histoire - Valoriser la pratique artistique pour les sections art du spectacle »

Ne considérez-vous pas les nombreux musées déjà existants et les cimetières suffisamment parlant en eux-mêmes pour prendre soin de la transmission aux générations actuelles et futures de ce moment essentiel de la Seconde Guerre mondiale ?

Les enseignants ne peuvent-ils pas déjà prévoir des sorties pédagogiques vers de tels sites déjà existants ?

Est-ce que tous les enseignants et les élèves ont été contactés pour connaître leurs opinions vis-à-vis de votre projet ?

PARTICIPER AU TRAVAIL DE L'HISTORIEN EN LIEN AVEC LES ENSEIGNEMENTS D'HISTOIRE

Suffit-il qu'une thématique soit inscrite dans le programme scolaire pour que cela garantisse automatiquement le bien fondé d'un projet, après que tous ses réels avantages et tous ses réels inconvénients aient été objectivement déterminés ?

VALORISER LA PRATIQUE ARTISTIQUE POUR LES SECTIONS ART DU SPECTACLE

Pourquoi n'est-il pas prévu de valoriser la pratique du respect de la Nature pour les sections Environnement ?

Page 19 5.2.2 Le tourisme mémoriel

« Avec plus d'une cinquantaine de lieux à explorer pour se souvenir, comprendre et commémorer la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté »

N'est-ce pas altérer la réalité de la guerre que de ne l'envisager qu'à travers le sort de ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté. Certain(e)s n'étaient pas des combattants et pourtant, ils elles ont été directement ou indirectement touché(e)s par la guerre.
Comment éviter qu'une guerre ne se reproduise si ce qu'elle est effectivement est tronquée par une approche orientée et non exhaustive ?

« Cette nouvelle étape sur la « route touristique?» allant de Caen à Cherbourg permettra de renforcer l'offre sur l'ensemble du territoire tout en étirant les périodes de visites »

Qu'est-ce qui vous permet d'affirmer le fait que votre projet va renforcer l'offre et non pas se substituer à long terme à ceux qui existent déjà ?

Page 22 : 5.3.3 Les caractéristiques du projet

« La création de l'Expérience?; »

	Pourquoi utiliser l'expression « l'Expérience » ? Quels enseignements tirer de la série télévisée anglaise Black Mirror ? Page 24 : L'Esplanade et le théâtre « Le théâtre mobile est le cœur du spectacle immersif. D'une capacité de 1 000 places (longueur 50 m, largeur 40 m, hauteur 19 m environ) et d'aspect sobre, il plongera le spectateur dans les années de guerre, des situations concrètes, les lieux physiques des événements. » Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment. « les visiteurs profiteront du plus grand confort au sein de cette expérience » Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment. Y aura-t-il des climatiseurs pour assurer le confort de 1000 spectateurs à la fois ? Pensez-vous que les étés caniculaires ne vont plus se reproduire ? Est-ce une situation confortable que de s'enfermer dans un bâtiment climatisé alors que la sécheresse continuera à sévir tout autour ? Page 26 : « Avec des parois intérieures tapissées d'écrans, une acoustique plus vraie que nature et une scène s'ouvrant sur l'extérieur , le théâtre » Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment. « De nombreux effets spéciaux rendront l'aventure réelle?: pluie et brume, fumée, odeurs et fragrances, effets d'impacts de balles et d'explosions, mouvements d'eau dans le bassin, etc » Qu'entendez-vous par l'expression « aventure réelle » ? Est-ce que les spectateurs se sentiront comme des héros après avoir vécu ce que vous considérez comme « l'Expérience » ? Comment pouvoir « restituer et resituer avec une rigueur incontestable l'histoire du Débarquement des alliés et de la Bataille de Normandie. », de manière immersive ? Jusqu'où la rigueur de la restitution de l'histoire et l'immersion peuvent-elle aller ? Le fait de recevoir des éclats de cervelles d'un proche sur soi, le sang qui rougit le sable, l'odeur du sang, de la putréfaction, des intestins éclatés encore pleins d'excréments d'un blessé hurlant épouvantablement implorant les secours de venir... des mouches pondant leurs œufs dans les orbites de ceux de tout âge, de toute nationalité qui sont morts ? Il ne s'agit pas forcément de belles morts, apaisées, d'un Dormeur du val, souriant comme sourirait un enfant malade. Jusqu'où ira votre rigueur incontestable de la reconstitution de la guerre et de l'expérience immersive ? Y mettrez-vous des limites ? Comment ? Pourquoi ? S'il n'y en a pas, cela ne sera-t-il pas indécent ? S'il y en a, cela ne reflétera pas ce qu'est la guerre. Si les technologies le permettent, pourquoi ne pas aussi créer dans chaque commune des monuments aux morts technologiques où, en cliquant sur le nom et prénom du soldat mort, on pourrait devenir le témoin oculaire de la manière dont il est mort ? Où commence la décence et où s'arrête l'usage de la technologie pour perpétrer la mémoire de ceux morts pendant la guerre ?	

	Page 27 : Le lobby « Hall d'accueil et d'attente pour le public avant les séances, il permettra d'accéder au théâtre » Que feront les touristes qui ne sont pas dans le théâtre ? Y aura t-il des boutiques commerciales ? Comment les touristes seront-ils accueillis ? De quelle manière ? Sur réservation ou en libre visite ? Que se passe-t-il s'il y a plus de touristes que de places de parkings initialement prévues ? Page 28 : - Quatre pavillons permanents, avec pour objectif de mettre en avant les quatre pays ayant été au cœur du conflit?: USA, GrandeBretagne, Canada et Allemagne. Quelle place réservez-vous à la France ? Et de quelle manière ? Page 29 : « Ce Village, pour lequel des échanges ont été initiés entre l'association Hommage aux Héros et les autorités militaires et de la mémoire aux Etats-Unis, au Canada et en Allemagne, bénéficie d'un accueil très favorable » Un accueil très favorable, de la part de qui ? Est-ce que les membres du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) ou de la Convention Citoyenne pour le Climat ont été consultés, juste pour information ? Si oui, que vous ont-ils répondu ? Page 30 : « Le financement de cette seconde phase du projet sera assuré par les ressources collectées par l'association Hommage aux Héros, par des fonds privés et par des emprunts. » Quels sont ces fonds privés ? « En synthèse?: Le projet présente les principaux bénéfices suivants?: » Pourquoi n'y a-t-il pas en synthèse la liste des principaux inconvénients ? « Il revêt aussi un caractère tout particulier, celui de s'inscrire dans la pérennité. » Avez-vous oublié la crise du Covid et les rapports du GIEC et de la Convention Citoyenne pour le Climat ? « Il contribue à la passation de l'Histoire et prend le relais des témoins de l'époque?; » Pensez-vous être exhaustif ?	

	« touristiques et économiques?: l'Expérience génère en elle-même des emplois directs et induits, sur le bassin local comme régional?; » Quelles seront les conditions de travail ? Ne risque-t-il pas d'avoir des emplois supprimés ailleurs ? Page 31 : 5.4 LES RETOMBÉES DU PROJET ET LA MAÎTRISE DES IMPACTS Que se passe-t-il s'il y a moins de 600 000 visiteurs par an ? Que se passe-t-il s'il y a plus de 600 000 visiteurs par an ? Que se passe-t-il s'il y a 600 000 visiteurs par an ? « - prendre en compte l'expertise de l'équipe du CRT dans le développement des guides de discussion des panels de prospects et du questionnaire du sondage. » « et la réalisation d'un sondage auprès de 4000 personnes dans 4 pays (France, Etats-Unis, Royaume-uni, Allemagne). » Les questionnaires des sondage sont-ils disponibles ainsi que les catégories des personnes sondées et leurs réponses ? Page 33 : Les retombées directes « Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement impactant également les fournisseurs directs du projet sont évaluées à 1,6 millions d'euros soit environ 16 personnes (blanchisserie, restauration, maintenance…) en équivalent temps plein annuel » Qui s'occupera de la blanchisserie, restauration, maintenance… ? Vos salariés ou des salariés de sociétés prestataires ? Ce sera toujours ainsi ? « les différentes cibles de visiteurs représentaient un montant de dépenses estimées à environ 20 millions d'euros. » Est-ce de cette façon commerciale que sont assimilées les personnes à qui vous souhaitez transmettre l'Histoire ? Page 37 : L'étude d'impact au cœur du processus d'évaluation environnementale des projet Qui paye la prestation de réalisation de l'étude d'impact ? Page 39 : Les terres agricoles « pour ne pas empiéter sur les zones humides au nord, le maître d'ouvrage souhaite réduire la largeur de l'emprise de la Loi Barnier au Sud. »	

	Que signifie « réduire la largeur de l'emprise de la Loi Barnier au Sud. »? « Ces terrains, aujourd'hui exploités à 100% par des exploitations agricoles, seront demain rendus à la nature pour moitié environ de la surface » Ces terrains rendus à la nature le sont de manière définitive ou sous réserve d'éventuels futurs projets ? « Au-delà des études en cours, le maître d'ouvrage souhaite mener des échanges avec les associations de protection de l'environnement pour assurer la meilleure gestion de ces espaces » Quelles seront les associations contactées ? Page 41 : IMPACTS SUR ENVIRONNEMENT « Quelques amphibiens ont également été identifiés lors des premières observations tels que : - La salamandre tachetée, espèce protégée au niveau national (ses sites de reproduction et ses aires de repos ne sont pas protégés) qui n'est pas patrimoniale. - Le triton palmé dont l'espèce est protégée au niveau national (ses sites de reproduction et ses aires de repos ne sont pas protégés). - La grenouille commune, dont l'enjeu patrimonial est faible, mais l'espèce est partiellement protégée (ses sites de reproduction et ses aires de repos ne sont pas protégés). » Pourquoi des animaux considérés comme étant une espèce protégée n'ont pas leurs sites de reproduction et leurs aires de repos protégés ? Page 47 : 5.5 LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME « Un Plan local d'urbanisme est un document de planification qui traduit le projet politique d'une commune et définit l'avenir de son territoire ». « Le Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville a été approuvé le 29 juin 2012 ». C'est désormais le maire de Carentan-les-Marais qui porte juridiquement la responsabilité sur le PLU. Il convient de se rappeler que le taux d'abstention s'est élevé à 59,17 % lors des dernières élections municipales pour la commune de Carentan-les-Marais. Ce taux élevé d'abstention a touché la majorité des communes de France. Page 52 : Quels sont les points de vue des différents comités par rapport à ce que vous appelez « l'Expérience » ? et le projet en général ? Avez-vous contacté le ministre des Affaires étrangères de l'archipel des Tuvalu (un archipel polynésien) , Simon Kofe, qui n'a pas hésité, en novembre 2021, à faire son discours les pieds dans l'eau pour attirer l'attention du monde entier et marquer les esprits ? Imaginez-vous qu'un de ces comités doive, à l'instar de ce ministre, établir un rapport les pieds dans l'eau. Quelles seraient alors leurs réactions ?	

	ESPOIR N'est-il pas préférable, plutôt que d'aborder le thème du Débarquement et de la Bataille de Normandie, d' expliquer de quelles manières un génocidaire raciste est parvenu à se faire élire démocratiquement, déclenchant ainsi la Seconde Guerre Mondiale ? Et d'apporter ces explications, sans construire de site. Plutôt prévenir que guérir. Quel monde souhaitons-nous léguer, transmettre aux générations futures ? Avec quelles valeurs ? Et dans quel état ? Quelles leçons retenir de la crise sanitaire, symptôme de l'insoutenabilité économique du modèle actuel des sociétés ? Il peut arriver que de bonnes idées, en projet, s'avèrent désastreuses dans leur concrétisation tout comme des projets mal appropriés dès le départ. Pensez que mettre en place des projets visant à protéger la planète ne peut pas être porteur de créations d'emplois montre qu'une juste considération n'est pas accordée aux avertissements climatiques. Pensez-vous que les conséquences de votre projet s'arrêteront aux frontières de Carentan-les-Marais et que le site, s'il est construit, sera préservé des effets du dérèglement climatique ? Puissions-nous tirer les leçons de la chanson « Qui a tué Davy Moore » de Bob Dylan, traduite par Gream Allwright ? Puissions-nous écouter le proverbe amérindien de Alanis Obomsawin : « Lorsque le dernier arbre aura été coupé, le dernier poisson pêché et la dernière rivière polluée ; quand respirer l'air sera écoeurant, vous vous rendrez compte, trop tard que la richesse n'est pas dans les comptes bancaires et que vous ne pouvez pas manger de l'argent. » Pour ma part, mon souhait, mon espoir se formulent de la manière suivante, en m'inspirant d'une chanson d'époque, « I don't want to set the world on fire », Je ne veux pas que le monde se réchauffe.« I don't want to let the world on fire » Rémy Lavallard	
302	Hâte de voir ce beau projet prendre vie et perpétuer la mémoire . Cela redynamisera Carentan qui en a bien besoin. Une offre de logement serait agacement un plus pour accueillir au mieux les visiteurs .	Madame, Monsieur Nous vous remercions de votre contribution sur ce registre dématérialisé et pour votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
303	Pour répondre à la contribution n°300 de Monsieur le Maire de Carentan,	Madame, Monsieur,

	Si le territoire manque d'hébergement touristique, le projet HaH ne fera qu'aggraver la situation. Il serait plus judicieux de lancer un appel à projet en collaboration avec le Parc des Marais, la Région et la commune de Carentan pour faire émerger une offre d'hébergement et de tourisme nature. Le Parc des Marais propose d'ailleurs des formations aux hébergeurs existants pour leurs permettre de mieux accueillir les touristes ornithologiques. Cela permet aux hébergeurs existants de diversifier leur clientèle car ce type de tourisme s'étend sur toute la saison hivernale, ce qui est complémentaire au tourisme de mémoire. Le projet HàH, ne fera donc qu'amplifier le pic du tourisme de mémoire. L'offre hôtelière et les Airbnb se développeront sur Carentan. Mais tout cela ayant une limite physique et légale avec les zones humides et le SCOT, c'est bien l'offre de logement pour les travailleurs et les jeunes souhaitant s'installer sur le territoire qui sera encore plus en tension. Possédant moi-même une maison à louer, je peux vous affirmer qu'une annonce postée sur Le Bon Coin reçoit plus de 10 demandes en seulement 1h... Attirer autant de touristes ne fera qu'aggraver la situation. Je comprend votre désir de développer notre territoire, et je suis tout à fait en accord avec vous. Mais il est préférable de développer un tourisme diffus et aux mains des habitants locaux, qu'à une super structure aggravant la saisonnalité du tourisme et n'enrichissant que des fonds d'investissements inconnus.	Votre contribution étant destinée au maire, elle n'implique pas de réponse de notre part. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
304	Bonjour, Je souhaite revenir sur le périmètre 'élargi'choisi pour la concertation préalable et les façons d'informer le public sur les réunions. Lors da la première réunion, j'avais posé la question suivante : « C'est un projet qui devrait concerner toute la Normandie, ne serait-ce que par l'engagement d'Hervé Morin, et même toute la France. Il y va de la façon dont la région et la nation traitent les morts et leurs descendants qui sont répartis sur toute la France et à l'étranger. Pourquoi par exemple avoir exclu le bombardement du Havre et donc les Havrais de cette concertation ? » La réponse donnée dans le compte rendu de la première réunion à Carentan n'est pas satisfaisante : Le comptre rendu retient : « L'animateur indique que selon son expérience, il y a rarement autant eu d'articles qui sont parus dans la presse nationale sur le projet et sur la concertation en indiquant par exemple le site internet de la concertation » Et ensuite, sous « Réponse du garant » : « Le garant indique que le périmètre lui a paru cohérent, car lorsqu'on parle du Débarquement et des plages du Débarquement, qui partent de Ouistreham jusqu'au Nord Cotentin, de ce point de vue, l'implantation des 5 réunions semblait cohérente avec la volonté de diffuser l'information et de sensibiliser le public. Il ajoute également qu'au-delà des réunions publiques, il y a le site internet sur lequel chacun peut donner son avis Au regard de son expérience, ce périmètre lui apparaît cohérent, mais également important. Il conclut en indiquant que du point de vue du garant, il n'a rien à redire sur ce périmètre. » Du point de vue de la population, il y a pourtant beaucoup à redire : Les promoteurs disent et redisent depuis de début de leur projet qu'ils souhaitent traiter aussi - voire surtout - la bataille de Normandie. Il n'est donc absolument pas logique d'exclure de la concertation St. Lô, Vire et Falaise d'une part, ni l'Orne de l'autre, ni Le Havre ni Lisieux pour ne donner que quelques exemples... Aussi, j'ai constaté que l'affichage pour les réunions publiques était plus que 'sobre' : Pour Arromanches, c'était juste une affichette dans une vitrine de la mairie. Rien dans les vitrines de l'office de tourisme, rien sur les portes de la salle des fêtes. Seulement un petit papier le soir même de la	Madame, Comme vous le relevez dans les propos du garant, le dispositif d'information et de communication sur la concertation mis en place a été jugé satisfaisant de son point de vue. La présence aux réunions (au minimum 120 personnes) montre que l'information et les relais par la presse ont fonctionné. Les nombreuses contributions sur le registre montrent également que le projet a largement mobilisé. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	réunion, sur le trottoir devant la salle des fêtes. Pas vraiment efficace pour attirer un maximum de personnes… Maxi Krause En pièce jointe la carte du périmètre, suivi d'un extrait du compte rendu	
305	Il s'agit là d'un projet amoral à visée mercantile, qui sous couvert de devoir de mémoire va divertir le plus grand nombre à défaut de l'éduquer. Ce n'est aucunement un hommage indigne du sacrifice consenti par une génération de jeunes hommes. Ce projet pourra à la rigueur satisfaire quelques égos d'élus en décalage avec la réalité au quotidien, puisque la ville de Carentan n'est même pas dotée de points d'entrée & de sortie adéquats. Il réduira encore les terres agricoles & bétonnera toujours plus à l'heure de l'urgence climatique, au mépris de riverains installés de longue date & attachés à leur quiétude. Et cette pseudo concertation masque mal enfin une politique du fait accompli. En bref, hypocrisie, irresponsabilité & irrespect semblent les maîtres mots!!!	Madame, Monsieur, Nous ne pouvons partager vos propos et notamment votre conclusion. Nous avons la volonté de mener cette concertation en transparence (même si toutes les études ne sont pas finalisées) avec les informations dont nous disposions à date, avec la volonté de présenter le projet de façon complète, de l'expliquer, et d'écouter avec respect tous les avis et tous les participants. Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
306	Bonjour, Telle une simple citoyenne mère d'une enfant de 6 ans à qui j'enseigne l'histoire de la guerre de notre région il ne me semble pas utile d'accepter un tel projet incohérent tant sur le plan écologique, pédagogique et financier. Pour avoir participé aux différentes concertations il me semble que l'orchestration des promoteurs et des politiques locales nous cache des détails sur l'évolution de ce projet !! Pourquoi la ville de Carentan a acheté 32 hectares pour un projet de 16 hectares ?? Pourquoi ce projet né de personnes ne vivant pas sur le territoire alors que plein d'initiatives locales ont tant de mal à voir le jour ?? Pourquoi les promoteurs refusent de voir qu'ils ne sont pas les bienvenus après autant d'arguments donné lors des concertations ? Pourquoi créer un énième musée au lieu de revaloriser le potentiel que nous avons déjà ?? Comment est ce possible de croire encore en ce projet alors qu'il va faire beaucoup d'ombre aux musées et commerces déjà en place sur sainte mère et ses alentours ?? Avons nous vraiment les moyens financiers et écologique de passer ces terres agricoles en terres industrialisées ?? Et pourquoi comparer les personnes de l'opposition, je vous site, à une réserve d'indiens ou à des gens du cru ?! Est ce de la condescendance sur notre capacité à avoir une opinion sur ce qui est bon pour nous et les générations futures ou juste du mépris ? N'oubliez pas chers promoteurs que nous vivons ici et que vous avez un comportement de colonisateurs bien démodé !!	Madame, Nous avons bien noté votre opposition à ce projet, mais nous vous confirmons notre volonté de créer un spectacle, sérieux, rigoureux et respectueux de l'histoire de la Bataille de Normandie et de ses nombreux combattants. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous entendons effectivement les oppositions à ce projet, mais également les nombreux soutiens à ce projet, peut-être plus discrets en réunion, mais que nous avons rencontré, par exemple, lors de nos présences sur le marché de Carentan-les-Marais. Comme nous avons pu l'indiquer dans notre dossier de concertation, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement. C'est en ce sens que nous travaillons en rendant à la nature une bonne moitié des 32 hectares du site, en respectant les zones humides et la biodiversité, en utilisant autant que faire se peut des matériaux biosourcés et utilisant des revêtements permettant l'infiltration des eaux pluviales. Enfin, contrairement à ce que vous évoquez, l'un des associés est originaire du Cotentin, vit sur le territoire à 20km de Carentan-les-Marais et connaît donc à la fois le territoire et son histoire.

	Cordialement bien sûr, Louise	Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
307	A la veille de clore les contributions pour la "concertation préalable" de ddayland, le constat est navrant. Quelques rares échanges entre défenseurs et opposants, auraient tendance à vouloir démontrer que les opposants sont niais, idiots, manipulés et que sais--je encore. Exagérer le trait pour tenter d'abaisser l'opposant a été un peu la règle : on ne connaît pas la région, on ne sait pas comment fonctionne une cité, il faudrait interdire les musées privés, les boutiques qui gagnent de l'argent grâce au tourisme, nous ne sommes pas une réserve d'indiens etc etc ... tout autant de balivernes pour cacher les vrais problèmes notamment ceux de l'environnement avec suppression de 32ha de terres agricoles, artificialisation de 16ha, pollution air, eau, perte en biodiversité ... Qu'une société privée veuille faire de l'argent avec le tourisme n'est pas anormal mais nous nous opposons essentiellement sur les arguments utilisés pour s'attirer les bonnes grâces des élus afin de réaliser un projet mégalomaniaque par la mise en avant de sentiments très nobles comme le respect, l'hommage, le héros auxquels on ajoute de vagues notions pédagogiques comme si la manne des 600.000 visiteurs attendus étaient encore au collège ou au lycée. Ces procédés ne sont pas admissibles et il n'y a aucun intérêt général qui force à réaliser un tel projet notamment aujourd'hui où les évolutions du climat et la guerre à nos portes nous contraignent plus à la sobriété qu'à des dépenses excessives. Nous aurions pu discuter sereinement de ces arguments, un peu philosophiques parfois ; au lieu de cela, nous avons assisté à une mascarade de concertation. Bien triste spectacle ! mais qui a au moins démontré l'existence d'une opposition vive débordant les frontières. A côté des 2300 pétitionnaires, nous comptons aujourd'hui plus de 900 signatures de notre lettre ouverte dont plus de 100 familles de vétérans et plus de 100 professeurs d'histoire. Entre 70 et 75 % de Non au projet se sont exprimés dans l'enquête Ouest France et votre enquête publique. Ce Puy du fou normand, que nous devinons à la lecture des objets de la société Hah et à son projet de budget, n'a pas l'approbation complète des citoyens et vous devriez y renoncer. CD	Monsieur, Nous ne pouvons vous laisser indiquer que nous avons cherché à faire passer les opposants pour des « niais, idiots, manipulés » comme vous l'indiquez. Nous avons la volonté de mener cette concertation en transparence (même si toutes les études ne sont pas finalisées à ce jour) avec les informations dont nous disposions à date, avec la volonté de présenter le projet de façon complète, de l'expliquer, et d'écouter avec respect tous les avis et tous les participants. Nous avons continuellement rappelé que vous souhaitions que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, sans polémiques inutiles et sans querelles excessives entre les soutiens et les opposants au projet. Nous invitons tout un chacun à s'exprimer dans le plus grand respect, ce que nous ne manquons pas de rappeler dans nos réponses. Nous notons votre opposition à ce projet et entendons effectivement les oppositions à ce projet, mais également les nombreux soutiens à ce projet, peut-être plus discrets en réunion, mais que nous avons rencontré, par exemple, lors de nos présences sur le marché de Carentan-les-Marais. Concernant le sondage auquel vous faites allusion, nous constatons que les résultats sont exactement inverses puisque 71% des répondant se déclarent favorables, 27% contre et 3% sans opinion. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
308	Messieurs les porteurs de projet bonjour. Vous notifiez sur votre site internet consacré au projet Hommage aux Héros, je cite, qu'une concertation publique s'impose "s'agissant du projet de construction (qui dépasse les seuils d'impact de l'article R122-2)." Est-il donc judicieux, en pleine crise du vivant que nous subissons actuellement, de légitimer ce projet ? Est-il vraiment sérieux d'envisager l'artificialisation de 16 hectares de terres (à proximité d'une zone humide) pour ce projet qui ne tient la route ni sur le plan social, ni sur le plan éthique, et pas même sur le plan économique ? Ne pensez-vous pas que les préoccupations sont ailleurs ? Que la population locale, que vous semblez tellement soutenir, à besoin d'autre chose pour vivre pleinement et agréablement sur son territoire ?	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Comme nous vous l'avons indiqué en réponse, nous avons pleinement conscience du changement climatique, mais nous ne pensons pas que le monde doive s'arrêter pour autant. Il s'agit selon nous d'un problème quasi philosophique, pour lequel nous n'avons pas la même lecture que vous. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

	Retenez bien ceci : ce genre de projet contribue grandement à la destruction du vivant et non à son épanouissement. Si vous souhaitez réellement faire un travail de mémoire, parlez plutôt aux jeunes générations des centaines d'espèces que vous avez contribué à faire disparaître.	Cordialement. ---- Hommage aux Héros
309	Comment peut-on vouloir être dans la « véracité » de la guerre en proposant un spectacle aux enfants… à partir de quel âge ??? Vous comptez donc les traumatiser moyennant effets spéciaux ? « De nombreux effets spéciaux rendront l'aventure réelle?: pluie et brume, fumée, odeurs et fragrances, effets d'impacts de balles et d'explosions, mouvements d'eau dans le bassin, etc. » (p. 26 du dossier pdf sur votre site) A partir de trois ans, de six, de dix, de douze ans ? Cf. votre réponse à l'observations N° 65 : « Si Le tarif de base pour les adultes sera de 28,5 euros, des réductions seront possible pour les enfants, les groupes et les scolaires. » Et vous leur expliquez que la guerre est une « aventure » ? Qu'on peut visiter et quitter à volonté ? Et vous allez les consoler à la sortie, « c'est rien, mon petit, ce n'est que du théâtre » ? Maxi Krause	Madame, Nous avons bien noté votre opposition à ce projet. Concernant l'âge minimum, celui-ci est évidemment situé autour de 10-12 ans, comme de nombreux sites de mémoire, dont le mémorial de Caen par exemple. Cet âge de 12 ans est celui auquel, au collège, débute l'apprentissage de cette période de l'histoire. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
310	Je m'oppose fermement à ce projet qui est une aberration historique sans nom. La dimension mercantile évidente de votre projet le rend totalement vide de sens et ne rendra en aucun cas hommage aux soldats que vous louez. De plus, ce spectacle digne de la plus grandiose propagande militaire ne pourra jamais rendre compte de la réalité beaucoup plus trouble de la guerre. Il n'y a pas de gentils ni de méchants, tout comme il n'y a pas de héros, seulement des hommes morts pour des idées qui n'étaient pas les leurs. N'oublions pas non plus le non-sens de votre prétendue ambition éco-responsable ! Une salle de spectacle avec sièges mobiles et écrans géants à 360° n'est en aucun cas énergétiquement "frugale et sobre" comme vous le dites si bien. Vous vantez également l'impact socio-économique de votre projet, sachant que la création de votre parc d'attraction n'apportera en aucun cas de la visibilité aux structures existantes mais camouflera leurs actions pédagogiques avec votre communication qui sera à n'en pas douter aussi exubérante que votre site internet. Le risque est donc de faire disparaitre des emplois déjà existants et qui ne seront pas compensé dans votre parc puisque vous ferez forcement appel à des personnes peu qualifiés pour des missions d'accueil plutôt que des postes de guide ou conservateur de musée. Enfin, vos profils de communiquant et marketeux sont le fléau qui guettent le tourisme mémoriel de demain si nous n'y prenons pas garde. Avec des personnes aussi peu intéressées par l'Histoire que vous, il y a fort à parier que nous oublierons très vite la vérité des événements qu'ont connu nos ancêtres.	Madame, Monsieur Nous notons votre opposition à ce projet, mais contrairement à vous, nous pensons que ce projet répond à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Par ailleurs, nous pensons être complémentaire aux autres musées et site de mémoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Par ailleurs, comme nous l'avons indiqué lors de la réunion du 22 septembre l'objectif d'un projet comme Hommage au Héros est faire grandir le tourisme localement et permettre à chaque touriste de profiter des différentes activités que propose le territoire de la Normandie. L'objectif est de développer des produits multi-combinés comme des pass multisites afin de visiter plusieurs sites de tourisme régionaux. Le phénomène recherché est de pouvoir dynamiser le tourisme localement comme ce fut le cas avec l'ouverture du Mémorial de Caen il y a quelques années de cela. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
311	Préambule Après bien des tergiversations et refus, c'est la commune nouvelle de CARENTAN LES MARAIS qui a été retenue pour accueillir les promoteurs de ce projet faramineux et mercantile au prétexte de rendre hommage aux héros du débarquement de Normandie.Pourquoi concertation préalable, car le dossier y	Monsieur, Nous prenons bonne note de votre plaidoyer contre notre projet et le regrettons.

	compris le bilan qui sera rédigé par le garant de la concertation nommé par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) sera joint au dossier de l'enquête publique qui suivra le dépôt de permis de construire ou d'aménager par les promoteurs du projet, si toutefois la modification du Plan Local d'Urbanisme de St Hilaire Petitville est validée. Sur l'aspect historique et mémoriel : A ce niveau ce projet est une mascarade honteuse, immonde, et surtout irrespectueuse tant vis à vis des combattants qui sont tombés lors de cette opération, que de la population marquée par nombre de morts et de blessés, auxquels il faut ajouter une destruction quasi totale de certains villages ou villes, ainsi que la campagne normande. Il faut ajouter les conséquences collatérales subies par la population après le département, dont certains dépôts sur le site ont fait mention. Alors non ce ne sont pas des héros, donc le titre « hommage aux héros » est par trop fallacieux. Là encore Monsieur Nicolas Bertrand sur le site a redéfini la notion d'Hommage et de Héros. De plus limiter ce spectacle immersif, sans parler de tous les acteurs de cet évènement, sans quoi il n'aurait été possible à commencer par les actions de la résistance normande, est aussi fallacieux. Dans ce contexte aussi pourquoi quatre pavillons (anglais, canadien, américain et allemand) mais pas français, voir russe, là encore c'est fallacieux. Dommage il aurait été intéressant d'y développer ce que collatéralement les USA ont débarqué avec eux à savoir les chewing gum, le coca cola, et ensuite le plan mansholt, les bases de l'armée américaine que De Gaulle a fait évacuer en 1962, amenant la France à singer l'amérique et encore maintenant. L'Allemagne nazie était prise en étau à l'Est par l'Armée rouge sur un front de près de 3000km et à l'Ouest par les troupes alliées Je ne reviendrai pas sur les excellents dépôts de Claude Guillemette ou Maxi Krause, entre autres. Sur l'aspect environnemental : Ce projet est une ineptie totale dans le contexte actuel ou la triste réalité des conséquences du réchauffement climatique (canicule, donc sécheresse, pluviométrie quasi nulle depuis l'hiver dernier, incendies de forêts, fonte des glaciers, effondrement de blocs de montagne ...) pourquoi ? Parce qu'il porte sur 32 ha de terres agricoles dont les deux tiers sont en zone humide comme le signalent les promoteurs du projet, toujours cultivées à ce jour. Ce tènement immobilier comprend de nombreuses haies bocagères avec des arbres centenaires, des mares et une biodiversité abondante et vraisemblablement des espèces protégées. Ceux-ci se targuent de n'utiliser pour leur projet que 16 ha (hors zones humides) mais ce seront 16 ha artificialisés et en grande partie imperméabilisés, alors que les incendies de l'été semblent avoir fait prendre conscience à l'État qu'une campagne importante de « dé imperméabilisation » doit être menée d'urgence ainsi qu'une restriction stricte dans les documents d'urbanisme. Certes ils promettent d'édifier leur théâtre (mobile puisque ce sont les spectateurs qui se déplaceront sur 400 m sur une plate forme de 2000 m² sur pneus mue à l'électricité, d'environ 3000 tonnes) ceci occupant 11 ha, avec principalement du bois ou des matériaux sourcés et écologiques ! La cerise sur le gâteau c'est le maintien et l'entretien des zones humides et des haies, dont une partie va quand même être arasée, reconstituée ailleurs, mais il faut entre 40 et 100 ans pour retrouver la richesse de biodiversité. Il n'empêche qu'il y aurait une atteinte grave à la biodiversité en artificialisant ces 16 ha, provoquant une rupture et une destruction de biodiversité sur l'ensemble du tènement. De plus insérer ce théâtre mobile au milieu des 32 ha et des zones humides, n'augure rien de bon pour l'avenir de ce paysage bocager. Sur l'aspect agricole, ces 32 ha d'un seul tenant sont actuellement cultivés même si ils ont déjà été	Nous avons la volonté de mener cette concertation en transparence (même si toutes les études ne sont pas finalisées à ce jour) avec les informations dont nous disposions à date, avec la volonté de présenter le projet de façon complète, de l'expliquer, et d'écouter avec respect tous les avis et tous les participants. Ce projet nous tient particulièrement à cœur et nous y travaillons dans le plus grand respect, tant de l'environnement, que de la mémoire des combattants de cette époque. Il répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	acquises par la SAFER qui a signé une promesse de vente avec la commune de Carentan les Marais sous conditions suspensives d'obtenir la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de St Hilaire Petitville, commune déléguée de Carentan les Marais, où celles-ci se trouvent en zone A, comme agricole. Nous reviendrons ultérieurement sur cette modification du PLU dans le cadre de la Dpmec qui doit démarrer le 10 octobre 2022. La guerre en Ukraine déclenchée par la Russie a provoqué un tsunami agricole et alimentaire bien exploité d'ailleurs par les spéculateurs de l'agro alimentaire ou certains ont découvert les effets pervers du commerce international, de l'incapacité des Etats à avoir assurer d'abord la souveraineté alimentaire de leur pays, laissant par exemple en France les lobbys de l'agro alimentaire effectuer leur sale besogne spéculative faisant gonfler les prix au détriment des populations déjà en grande précarité. De ce fait il apparaît évident (GIEC oblige) de changer nos habitudes de consommation énergétique et aussi alimentaire, mais d'envisager d'autres modes de production agricole (agriculture biologique, agroforesterie, permaculture etc) donc pourquoi diantre artificialiser 32 ha de terres agricoles ? Cela relève du bon sens ! Lors de la première réunion de concertation la question a été posée aux promoteurs justement sur cette notion d'artificialisation de terres agricoles d'autant que la tendance est, depuis la première loi de biodiversité en France de 2016 jusqu'à la loi climat et résilience d'août 2021 dont les premiers décrets d'application sortent enfin, de parvenir à une artificialisation nette ZERO en 2050, mais déjà réduite de 25 % à l'aune de 2030, c'est à dire demain ! Dans leur document de présentation du projet ils évoquent la « séquence » ERC (Eviter – réduire – compenser) au demeurant obligatoire, mais avec une lecture pour le moins surréaliste, se limitant selon eux « à veiller à éviter les atteintes à l'environnement » point sur lequel ils se sont fait tacler par un environnementaliste lors de la réunion, car EVITER, c'est EVITER, donc ne pas réaliser. Ceux-ci sont passés directement à la deuxième phase à savoir « réduire » en utilisant que 16 ha sur 32, bien vu mais c'est NON. A propos de la concertation sur le thème de l'environnement Dans le cadre de l'inutile et indécent projet de projet de spectacle immersif pompeusement appelé « Hommage aux Héros » La troisième réunion de concertation dans le cadre de la CNDP sur le projet a eu lieu à Carentan les Marais le 13 septembre 2022 sur le thème de l'environnement. Il faut dire que les promoteurs ont tenté d'impressionner le public en invitant et en faisant présenter ce thème par : - Emilie CUESTA, juriste en ingénierie réglementaire. - Alexia HAMMER, adjointe au chef de projet. - Eric MEYER, Chef de projet sénior, environnementaliste. Ils ont commencé par revenir sur la démarche ERC (EVITER RÉDUIRE COMPENSER) issue de la loi de 1976 et modifié par la loi de biodiversité de 2016 et la loi climat et résilience de 2022 pour être sans cesse rappelée dans les procédures d'élaboration des documents d'urbanisme. Bien évidemment les intervenants juriste en tête nous ont rappelé certes le code de l'environnement notamment l'article L 110-1 (modifié par la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 connue sous le nom de loi Climat et résilience). Force est de constater que la lecture qu'ils en ont faite a due être rapide, mais qu'ils n'en ont pas compris le sens et les termes.	

	En effet le principe ERC est énoncé à l'article L 110-1, II-2° «Ce principe implique d'éviter les atteintes à la biodiversité et aux services qu'elle fournit ; à défaut, d'en réduire la portée ; enfin, en dernier lieu, de compenser les atteintes qui n'ont pu être évitées ni réduites, en tenant compte des espèces, des habitats naturels et des fonctions écologiques affectées; » A la page 44 de la présentation le 13 09 22, pompeusement appelée « Axes de réponse à la démarche ERC » il est question de réduction et de compensation, mais pas d'évitement. Déjà lors de la première concertation je suis intervenu pour signaler la non compréhension du principe ERC, et lors de la réunion du 13 09 22, nous avons été 4 dans la salle à remettre le sujet au débat. Nous avons eu les mêmes non réponses notamment sur l'évitement, qu'ils limitent aux atteintes à l'environnement, qui prouvent que manifestement ils n'ont compris ni la lettre ni l'esprit de la loi. Dans un guide de l'Evitement rédigé par le Ministère de la transition écologique en mai 2021, voilà ce que déclarait en substance la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique chargée de la biodiversité, Bérengère ABBA : « L'évitement c'est – ne pas faire – faire moins – faire ailleurs – ou faire autrement -. Ce guide opérationnel doit nous aider à atteindre les objectifs de zéro perte nette de biodiversité et de zéro artificialisation nette. » Donc à aucun moment ils ne se sont posé la question « NE PAS FAIRE » ? Bien évidemment j'ai rappelé également qu'artificialiser 16 ha de terres agricoles sur les 32 ha était un non sens dans la situation globale actuelle sur au moins ces deux points : - Les effets du réchauffement climatique au niveau mondial qui posent le problème d'un changement de mode de production agricole vers la bio, l'agroforesterie, la permaculture, la biodynamie etc. - Les conséquences de la guerre en Ukraine provoquant une crise alimentaire mondiale et remettant urgemment au goût du jour la notion de souveraineté alimentaire et relocalisant ou en re développant des productions agricoles laissées de côté, uniquement sur l'aspect financier afin d'améliorer la rentabilité des exploitations agricoles productivistes axées principalement sur l'exportation, au détriment des productions vivrières de base au niveau national. Cela remet en cause bien évidemment l'OMC et la fixation des prix, uniquement sur des marchés financiers spéculatifs. Il est bon de rappeler : Sur l'artificialisation des terres : C'est environ 30000 ha de terres naturelles agricoles et forestières qui disparaissent par an en France, soit la surface d'un département moyen tous les 7 ans, soit encore 4 fois plus vite que l'augmentation de la population. Sur la perte de biodiversité : 1 m² de terrain artificialisé (et trop souvent imperméabilisé) c'est une atteinte et une perte de biodiversité. Sur le réchauffement climatique : Les sols agricoles absorbent du CO2, chaque perte diminue cette absorption. Sur les risques d'inondation : Tout sol artificialisé et imperméabilisé diminue la capacité d'infiltration dans le sol des eaux de pluie. De plus le terrain est situé dans la baie des Veys, et une partie seulement de celui-ci est selon les courbes de niveau entre 21 et 27 m au dessus du niveau de la mer. D'après les cartes officielles et les prévisions une grosse partie de ce territoire sera repris par la mer au risque à ce que le Cotentin devienne une île. Concernant la protection bocagère, des haies, de la faune et de la flore, le discours est récurrent et nous l'avions déjà indiqué précédemment : fournissez nous dès maintenant les études que vous faites réaliser par des cabinets privés, et ce sans attendre l'enquête publique de vos demandes de permis d'aménager ou de construire car celles-ci ne pourront avoir lieu que si la mise en compatibilité du PLU de St Hilaire Petitville est réalisée ? Ensuite ils ont présenté des plans initiaux d'aménagement et de gestion des linéaires de haies, qui ne sont inscrits que dans la réduction ou la compensation, c'est un peu léger ! D'autant que la plate forme de 400 m de long devant recevoir les panneaux scéniques et la tribune mobile, devrait être lourdement encaissée (et même relevée dans le bout vers nord) donc artificialisée et imperméabilisée pour recevoir notamment la tribune mobile devant supporter 1000 spectateurs, sachant de plus que celle-ci est mue à l'électricité !	

	Cette plate forme malgré leurs réponses non fondées et encore moins justifiées provoquera une rupture de biodiversité importante, entre deux zones humides que vous prétendez protéger, ainsi que les mares. De grâce ne touchez pas à ce tènement immobilier de 32 ha, qui doit rester agricole et uniquement à usage agricole ! C'est ce qui vous a été répété tout au long du débat le 13 septembre 2022. Cela dit vous avez été soutenus par les élus. A commencer par le régional de l'étape Monsieur Lhonneur, maire de Carentan les Marais, qui s'est embarqué sur une explication vaseuse sur l'implantation à Méautis il y a 6 ans d'une structure nouvelle des Maitres Laitiers du Cotentin, sur des surfaces qui demandent à être vérifiées d'une part et qui d'autre part n'a rien à voir avec ce projet purement récréatif, alors qu'il s'agissait de produire du lait en poudre pour le marché asiatique, lequel s'est un peu effondré depuis ! Il a affirmé que ceci était prévu par le SCOT du Cotentin, encore faux, puisque ce document ancien ou révisé en attente d'approbation, ne prévoit que des surfaces globales par territoire et non sectorisées. Voilà d'ailleurs ce qui figure sur le rapport des commissaires enquêteurs pour la révision du SCOT : « Registre du sie`ge du SCOT, Obs. n°1 Registre Baie du Cotentin : Obs. n° 3 Re´sume´ fait par le syndicat mixte du SCoT du Cotentin : Les observations ci-dessus sont relatives au projet touristique d'initiative privée, intitulé « Hommage aux Héros »en projet sur le territoire de la C.C. de la baie du Cotentin, au regard de la consommation de terres agricoles engendre´es par la re´alisation du projet et de sa compatibilite´ avec les objectifs de réduction de la consommation d'espaces agricoles et naturels. Sur ce point, le syndicat mixte re´pond: - En raison notamment de l'état d'avancement du projet « Hommage aux Héros » celui-ci n'a pas été directement ciblé ni spécialisé dans le projet de SCOT, d'autant plus qu'il s'agit d'un projet d'initiative privée. Sa réalisation éventuelle s'inscrira dans le respect des enveloppes foncie`res de´finies dans le SCOT, et notamment celle destine´e aux grands e´quipements. La re´alisation du projet n'engendrera pas de consommation de foncier supplémentaires à celles autorisées dans le SCOT qui s'inscrivent déjà dans une démarche de diminution par deux conformes aux objectifs nationaux. » Ensuite ce fut l'intervention musclée du député local Monsieur Philippe Gosselin, affirmant « son soutien total à un projet qui va dynamiser le territoire, afin qu'il prospère, » tout cela dans la croissance exponentielle du monde capitaliste, alors que l'heure est à la sobriété et à la fin de l'abondance dixit Macron. Les réactions dans la salle n'ont pas tardé, et reprenant la parole il a déclaré « qu'il ne voulait pas que le Cotentin devienne une réserve d'indiens ». Boudu, rien que cela, ces propos sont extrêmement blessants, méprisants, discriminatoires, voir racistes, tant vis à vis des opposants présents dans la salle, que des indiens que vous semblez ne pas connaître et encore moins leur histoire. Au fait nous notons que dans votre présentation vous indiquez avoir le soutien et la participation du mémorial de Caen ce qui est faux et qu'on vous avait signalé lors de la première concertation, il serait bon de rectifier vos documents. Cette troisième réunion thématique n'a pu que conforter l'inutilité et l'indécence de ce projet. Enfin avant d'envisager ce grand projet inutile, il aurait été bon que les promoteurs lisent lentement et intégralement, l'article L-110-1 du Code de l'Environnement ils auraient économiser du temps et de l'argent : Article L110-1 (Modifié par LOI n°2021-1104 du 22 août 2021 - art. 48) I. - Les espaces, ressources et milieux naturels terrestres et marins, les sons et odeurs qui les caractérisent, les sites, les paysages diurnes et nocturnes, la qualité de l'air, la qualité de l'eau, les êtres vivants et la biodiversité font partie du patrimoine commun de la nation. Ce patrimoine génère des services écosystémiques et des valeurs d'usage. Les processus biologiques, les sols et la géodiversité concourent à la constitution de ce patrimoine. On entend par biodiversité, ou diversité biologique, la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques, ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie. Elle comprend la diversité au sein des espèces et entre	

	espèces, la diversité des écosystèmes ainsi que les interactions entre les organismes vivants. On entend par géodiversité la diversité géologique, géomorphologique, hydrologique et pédologique ainsi que l'ensemble des processus dynamiques qui les régissent, y compris dans leurs interactions avec la faune, la flore et le climat. II. - Leur connaissance, leur protection, leur mise en valeur, leur restauration, leur remise en état, leur gestion, la préservation de leur capacité à évoluer et la sauvegarde des services qu'ils fournissent sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable qui vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Elles s'inspirent, dans le cadre des lois qui en définissent la portée, des principes suivants : 1° Le principe de précaution, selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable ; 2° Le principe d'action préventive et de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable. Ce principe implique d'éviter les atteintes à la biodiversité et aux services qu'elle fournit ; à défaut, d'en réduire la portée ; enfin, en dernier lieu, de compenser les atteintes qui n'ont pu être évitées ni réduites, en tenant compte des espèces, des habitats naturels et des fonctions écologiques affectées ; Ce principe doit viser un objectif d'absence de perte nette de biodiversité, voire tendre vers un gain de biodiversité ; 3° Le principe pollueur-payeur, selon lequel les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur ; 4° Le principe selon lequel toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques ; 5° Le principe de participation en vertu duquel toute personne est informée des projets de décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement dans des conditions lui permettant de formuler ses observations, qui sont prises en considération par l'autorité compétente ; 6° Le principe de solidarité écologique, qui appelle à prendre en compte, dans toute prise de décision publique ayant une incidence notable sur l'environnement des territoires concernés, les interactions des écosystèmes, des êtres vivants et des milieux naturels ou aménagés ; 7° Le principe de l'utilisation durable, selon lequel la pratique des usages peut être un instrument qui contribue à la biodiversité ; 8° Le principe de complémentarité entre l'environnement, l'agriculture, l'aquaculture et la gestion durable des forêts, selon lequel les surfaces agricoles, aquacoles et forestières sont porteuses d'une biodiversité spécifique et variée et les activités agricoles, aquacoles et forestières peuvent être vecteurs d'interactions écosystémiques garantissant, d'une part, la préservation des continuités écologiques et, d'autre part, des services environnementaux qui utilisent les fonctions écologiques d'un écosystème pour restaurer, maintenir ou créer de la biodiversité ; 9° Le principe de non-régression, selon lequel la protection de l'environnement, assurée par les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'environnement, ne peut faire l'objet que d'une amélioration constante, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment. III. - L'objectif de développement durable, tel qu'indiqué au II est recherché, de façon concomitante et cohérente, grâce aux cinq engagements suivants : 1° La lutte contre le changement climatique ; 2° La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ; 3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ; 4° L'épanouissement de tous les êtres humains ; 5° La transition vers une économie circulaire. IV. - L'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable. En conséquence : Ce projet inutile n'a aucune justification, la seule solution est son retrait total pour le plus grand bien de la nature et de la biodiversité. Fait le 5 octobre 2022	

	Joël Bellenfant	
312	Bonjour, Je trouve ce projet formidable !! il est de notre devoir de rendre hommage à toutes ces personnes qui se sont battues pour notre liberté, il est de notre devoir de tout faire pour ne jamais les oublier, Bravo !!!	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre commentaire. Comme nous le répétons régulièrement, ce projet inédit, et innovant n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
313	Bonjour, Je souhaitez préciser que les soldats qu'il sont morts lors du débarquements se sont sacrifiés pour que leurs enfants puissent être libres. S'ils seraient en vie aujourd'hui, je suis certain que la majorité d'entre eux serait offusqués que l'on souhaite artificialiser des 10aine d'hectares pour le simple profit. Le défis d'aujourd'hui n'est pas défendre l'American dream face au nazis et aux russes mais bien de protéger nos terres pour nourrir nos enfants. Leur rendre hommage serait de préserver notre terre en refusant ce parc d'attraction.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous avons mis en place un comité d'éthique qui veillera à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
314	Bonjour, notre territoire compte déjà de nombreux lieux de témoignages sur l'histoire du débarquement. Ils sont pour certains bien faits et incitent au recueillement et à la réflexion sur notre passé. Le projet "hommage aux héros" ne me semble pas aller dans ce sens. Il est fort possible qu'il draine du public par l'effet "spectacle" qu'il annonce et le détourne des lieux déjà existants. En outre, il est de notre devoir à tous, en particulier des collectivités (qui en ont le pouvoir), de préserver nos terres contre l'artificialisation : pour éviter l'érosion, pour lutter contre le dérèglement climatique. Ces surfaces agricoles doivent à mon sens impérativement être maintenues pour un usage agricole.	Madame, Monsieur, Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet nous semble également complémentaire aux autres sites de mémoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
315	Bonjour, Je trouve que ce projet a toute ça place pour l'avenir de notre fréquentation touristique et culturelle. Il y a encore beaucoup à faire dans ce secteur sur notre territoire, c'est tout simplement formidable !! il est de notre devoir de pérenniser ce qui nous a permis d'être libres aujourd'hui et rendre hommage à toutes ces personnes	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre commentaire.

	qui se sont battues pour notre liberté, L'actualité nous confirme qu'il ne faut pas oublier cette période. Vivement que ce projet voit le jour !!!	Comme nous le répétons régulièrement, ce projet inédit, et innovant n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
316	Il ne s'agit pas de vivre dans une réserve d'indiens ou sous globe mais de vivre dans le monde de maintenant et donc de demain. Ce type de projet dès sa sortie est has been, hors jeu pour le respect de l'Homme, de la nature et pour le respect à la mémoire des personnes qui meurent toujours au nom de la liberté partout dans le monde ... et même en Europe à deux pas de ce "futur" projet en total décalage.	Madame, Monsieur, Nous ne pensons pas, comme vous l'évoquez que ce propos soit has been. Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Comme nous vous l'avons indiqué en réponse, nous avons pleinement conscience des enjeux climatiques, mais nous ne pensons pas que le monde doive s'arrêter pour autant. Il s'agit selon nous d'un problème quasi philosophique, pour lequel nous n'avons pas la même lecture que vous. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
317	Je suis surpris d'entendre parler de concertation préalable alors que le projet nous est présenté dans sa version quasiment finale ! N'aurait' il pas été plus opportun de concerter au minimum les populations locales, celles de la région Normandie et pourquoi pas au-delà sur ce projet revendiqué éco-responsable avant qu'il soit décidé ? En ce qui me concerne, je pense avoir également un projet éco-responsable intéressant sur ce site de 32 hectares (320000m2 qui correspondent à la superficie du Campus 1 de la FAC de Caen). Je suggère que cet espace reste dans son état actuel voire qu'il soit augmenté de haies pour remplir un rôle assurément encore plus protecteur de l'environnement que le futur complexe scénique et que ces hectares de terres arables soient proposées à la vente ou à la location à nos jeunes qui rêvent de devenir paysans-producteurs d'alimentation locale dans leur Normandie qu'ils aiment tant. Ce qui représente aussi des possibilités d'emplois bien en phase avec la vocation agricole du département de la Manche. Aidons-les dans ce sens. Nos héros, j'en suis sûr, ne s'en offusqueront pas. Bien au contraire, ils seront satisfaits de voir cette terre libérée par eux, restée en l'état pour servir ce noble dessein, ce noble souhait de nos jeunes. Dans ce sens, ces 320 000 m2 de terres nourricières seraient assurément d'un plus grand intérêt écologique que le complexe précité dont le but avoué des porteurs du projet, sous l'appellation pudique de « Hommage aux Héros » n'est ni plus ni moins qu'une machine destinée à entretenir le fonctionnement du système capitaliste que nous savons tous destructeur de l'environnement et des ressources planétaires. Les curriculum vitae et chiffres présentés par les porteurs du projet, tout trois issus du monde des affaires, parlent d'eux même. Sur le plan éthique, l'euphémisme qui consiste à qualifier de « Hommage aux Héros » ce projet destructeur de l'environnement est irrespectueux. Un tel ouvrage est-il nécessaire pour faire perdurer le souvenir et continuer à enseigner cet épisode de l'histoire contemporaine ? Très honnêtement, je ne	Madame, Monsieur, Il nous semble que pour pouvoir débattre et échanger sur un projet, il faut qu'il y ait un projet. Ce projet, à ce stade, peut encore faire l'objet d'évolutions, tant au regard des études que des échanges et contributions issues de la concertation. Nous comprenons votre attachement aux terres agricoles et nous ne pensons pas qu'il faille opposer la défense du vivant avec la défense du progrès. Notre projet est mené dans le respect du droit de l'environnement et du droit de l'urbanisme avec notamment la séquence Éviter, Réduire, Compenser que nous avons déjà largement détaillée. Concernant votre projet, je vous invite à le proposer aux collectivités qui pourront, ou non, y donner suite. Nous pensons que ce projet répond à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

	le pense pas. Une telle croyance me parait bien naïve. En histoire, c'est l'étude et la réflexion sur les événements qui la fabriquent qui en permettent l'analyse et la compréhension. Pour cela, il faut dans la mesure du possible et en complément de l'enseignement classique, précis des événements, se rendre sur les sites concernés et non assister à 45 minutes que l'on pourrait qualifier de spectacle dont la vocation sera plus de divertir que d'enseigner. L'analyse et la réflexion sont sans doute plus complexes à mettre en œuvre mais nous avons de très bons historiens et enseignants qui peuvent aider à celles-ci avec, de surcroît, des vertus pédagogiques réelles. Aidons nos jeunes à conserver la volonté de l'effort intellectuel. Quant à l'émotion à ressentir et l'hommage qui en découle, elle s'éprouve et il se fait lorsque vous vous trouvez sur les lieux marquants des événements dans leurs environnements naturels préservés en l'état, ici en l'occurrence les sites des opérations menées en juin 44. Le recueillement s'impose à vous dans le plus grand respect du silence. C'est le plus bel hommage que l'on puisse rendre à tous ces soldats blessés ou tombés sur notre sol. Le spectacle du débarquement sur le territoire Normand est fini depuis l'été 44. Nous avons eu la chance de ne pas y être invités. Pour les raisons évoquées plus haut il ne semble pas opportun, même avec l'effort de la réalité historique, d'en créer un autre qui ne sera en rien équivalent à ce que nos héros ont vécu. Cela ressemblera plus à un pastiche dans un mauvais décor qu'à un réel enseignement de cette période de l'histoire contemporaine que le projet s'efforce de mettre en avant à travers un maladroit langage « marketing ». Notre avenir doit se faire dans l'intérêt général et non, comme c'est trop souvent le cas, au profit d'intérêts privés. Les idées et remarques des citoyens ne sont que trop peu souvent entendues par les élus même si elles paraissent être écoutées ! La principale préoccupation de l'intérêt général aujourd'hui est de se préparer à affronter au mieux le dérèglement climatique et faire les choix qui maintenant s'imposent à nous à défaut de les avoirs anticipés, sinon, ce sera bientôt la fin de la partie. Eh oui, la voici la réalité, ce n'est plus la réalité politique aux réflexions malheureusement trop souvent en décalage avec les réelles nécessités de protéger l'avenir de tous ; un avenir sinon de qualité, au moins préservé. Et cela implique la préservation des ressources naturelles, quelles qu'elles soient ainsi que le respect de nos anciens. Au travers de ce projet, nous ne pouvons nous associer à faire perdurer la guerre contre le vivant et contre l'intérêt général.	Cordialement. ---- Hommage aux Héros
318	Les promoteurs et les soutiens de ce projet ont-ils conscience du monde dans lequel nous vivons ? Des changements, des bouleversements que nous sommes en train de vivre ? Ce projet me semble présenter uniquement qu'un intérêt mercantile pour ses investisseurs. Aucun intérêt historique à mon sens. Il existe déjà suffisamment de musés en tous genres et les sites naturels sont les endroits les plus propices pour rendre hommage à ceux qu'on a ou qui se sont sacrifiés. Enfin sur le projet en lui-même, la sècheresse que nous venons de vivre, la disparition dramatique des surfaces d'absorption de l'eau de pluie et des surfaces cultivables devrait faire réfléchir. Il est temps d'arrêter le massacre. Sans compter l'incertitude sur l'énergie. Combien tout cela va-t-il consommer ? Alors qu'on nous demande de faire des efforts ? On marche sur la tête. Projet à ranger dans la même catégorie que la coupe du monde de football au Qatar et les sports d'hiver en Arabie Saoudite. Quand vont-ils comprendre que le béton ça ne se mange pas et que l'argent ne se boit pas ? Quand aux emplois et aux retombées économiques, eh bien investissez cet argent pour replanter des haies, cultiver de manière plus saine et raisonnable et sauver la nature. Investissez pour l'avenir, pas pour le passé. Ce n'est pas le travail qui manque pour cela. Cordialement,	Madame, Monsieur, Nous ne reviendrons pas sur vos premiers propos auxquels nous avons déjà répondu de nombreuses fois. Concernant la consommation énergétique, l'estimation faite par notre bureau d'étude est une consommation de 2,5 GWh par an, ce qui représente la consommation d'un centre commercial de 10 000m2 environ. Cette énergie sera en partie produite par des énergies renouvelables sur le site. Nous vous rappelons par ailleurs qu'aucune énergie fossile ne sera utilisée. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
319	Ce projet, qui sera détenu à 90% par des fonds d'investissements, ne fera qu'enrichir des actionnaires qui n'ont probablement jamais mis les pieds dans un musée sur la 2nd guerre mondiale. Tout les bénéfices engendré par cette machine commerciale, c'est autant d'argent qui n'iront pas dans les poches des musées locaux travaillant sérieusement (et ne gagnant pas des millions d'euros). Mais bon, apparemment on appelle ça ruissellement... La seule chose qui ruisselera c'est la pluie sur le béton que vous mettrez sur les 16 hectares. Laisser donc la pluie s'infiltrer dans des terres agricoles, et laisser les musées locaux continuer de transmettre l'Histoire au lieu de venir leur faire concurrence avec vos millions d'euros.	Madame, Monsieur, Nous ne pensons pas que ce projet va à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire et de visiter les autres lieux de mémoire régionaux. L'expérience montre, qu'après avoir été très décrié, le Mémorial de Caen fait désormais l'unanimité et que la fréquentation des sites de mémoire n'a jamais été aussi importante. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
320	Manche-Nature : Le projet « Hommage aux Héros » est une aberration écologique. Contribution de Manche-Nature à la CNDP « D Day Land ». Environnement : Éviter, Réduire, Compenser (?) Nous pouvons lire dans le projet présenté par les promoteurs de cette scénographie, sous ce sous-titre, ces engagements : « Sur le plan environnemental, les démarches sont conduites pour définir un projet avec le moindre impact, notamment avec une très forte optimisation de l'occupation foncière, pour minimiser l'impact au sol de l'opération ». 35 hectares seront artificialisés !!! « Sur le plan de la conception, c'est un principe d'éco-conception qui est appliqué. Cela se traduit notamment par des orientations de conception (frugale et sobre, notamment sur les plans énergétiques et techniques) » : · « Qui visent à maintenir au maximum les haies, et d'en créer le maximum. » La meilleure protection pour les haies est d'éviter ces aménagements qui n'ont pour d'autre but qu'un développement touristique qui pose question. · « Qui visent à gérer intelligemment la consommation d'eau », Une fréquentation annuelle de 600 000 visiteurs prévue par les promoteurs, conduira à une surconsommation de la ressource en eau potable et à des rejets massifs d'eaux usées sans solution d'évacuation convaincante. · Qui visent, à limiter et minimiser l'artificialisation de sols, Au moment où chacun s'accorde à atteindre un bilan net d'artificialisation de sols proches de zéro à l'horizon 2050, les élu.e.s considèrent-ils que ce projet est prioritaire dans l'utilisation des sols ? · Qui visent, au maximum, à opter pour des solutions des matériaux biosourcés ou locaux, Au vu du descriptif des espaces scéniques, cet engagement est une tartuferie. · Qui visent à proposer des solutions intégrant des énergies renouvelables participant à la consommation énergétique de l'opération, L'économie énergétique nécessaire et imposée par les évènements amène à réguler les déplacements. Est-ce utile de créer les conditions pour attirer des milliers de visiteurs vers un parc d'attraction aux visées peu éthiques ? · Qui visent à limiter l'empreinte carbone de ce projet tant en phase chantier que lors de son exploitation. Destruction ou « déplacements » de haies, artificialisation de terres agricoles, impact sur les zones humides, le bilan carbone sera particulièrement négatif de la construction à l'exploitation. · Le maître d'ouvrage s'inscrit ainsi dans une démarche vertueuse dans le cadre d'une démarche d'évaluation environnementale, veillant à intégrer l'ensemble des impacts issus de diagnostics environnementaux ». Par essence, ce projet ne s'inscrit pas dans une démarche vertueuse d'évaluation environnementale, encore moins dans une démarche environnementale vertueuse. Lorsque les promoteurs disent s'engager dans une stratégie ERC (Éviter, Réduire, Compenser) en ce qui concerne les impacts environnementaux et climatiques, ils leurrent le public et les élu.e.s dans leur présentation. Ce projet est inutile ; il doit donc être évité. Manche-Nature souscrit totalement à la contribution déposée le 26 août 2022 par l'association Cotentin Nature-qualité de Vie tant dans sa démonstration que dans ses conclusions. Comme elle, Manche-Nature demande que « ce projet inutile et dommageable soit purement et simplement retiré ». Le 05 octobre 2022, La Présidente, Laura TOUVET.	Madame, Vous n'avez pas relevé les éléments avec précision. Si le site du projet est de 32 ha (et non 35), nous n'en utiliserons qu'une moitié (16 et non 35) pour notre projet, le reste étant rendu à la nature. Sur cette moitié, l'ensemble ne sera pas artificialisé puisque les parkings, par exemple, ne seront pas artificialisés par le bitume, mais auront des structures qui laisseront pénétrer l'eau et il en sera de même sur les cheminements qui relieront l'accueil à l'expérience. Sur les autres éléments que vous évoquez, création des haies, fréquentation du site, matériaux utilisés, nous y avons assez largement répondu. Cependant concernant les matériaux, nous ne prétendons pas que tous les aménagements soient en matériaux biosourcés. En effet, le théâtre répond à des caractéristiques techniques qui le rendent difficilement compatible avec une ossature bois par exemple. Néanmoins, pour tous les bâtiments annexe (accueil, pavillons, locaux techniques…) c'est bien l'orientation que nous donnons à nos concepteurs : privilégier les matériaux biosourcés et locaux. Notre projet est mené dans le respect du droit de l'environnement et du droit de l'urbanisme avec notamment la séquence Éviter, Réduire, Compenser que nous avons déjà largement détaillée. Nous travaillons depuis la mise en œuvre de notre projet à être les plus respectueux possible de l'environnement et ce projet a ainsi déjà évoluer, tant dans son positionnement pour éviter d'impacter les zones humides, que dans l'usage d'effets pyrotechniques pour éviter les nuisances sonores. Vous le voyez, le principe d'évitement est bien pris en compte dans notre projet et la notion d'Évitement dans le code de l'environnement n'est pas nécessairement d'éviter un projet. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
321	Bonjour,	Madame, Monsieur,

	avant toute critique sur le projet lui-même, je souhaiterais que l'opportunité même de celui-ci soit débattue ce qui n'a quasiment pas été le cas lors des concertations publiques. Je regrette aussi la main-mise des élus et des porteurs du projet lors des échanges ce qui a empêché la plupart des personnes de prendre la parole. De concertation, il n'en a jamais en fait été question. Je regrette que la Normandie soit réduite au tourisme de guerre. Et montrer et faire comprendre la guerre, ce n'est pas montré des blindés, des fusils et des obus, c'est montrer les millions de morts et la désolation qu'elle apporte. En notre période de tensions internationales violentes, évoquer ce genre de projet qui magnifie le militarisme et la guerre est une absurdité. Les "héros" auxquels ce projet prétend rendre un "hommage", ce sont des milliers de jeunes (i faut voir l'âge des personnes tuées, c'est édifiant) du côté américain, envoyés se faire tuer à des milliers de km de chez eux. Ce sont les soldats et résistants français eux aussi tués, ce sont les centaines de milliers de famille détruites. Ce sont les bombardements américains qui détruisent Coutances et rasent Saint-Lô et tant d'autres villes et bourgs. Je pense que tous ces héros auraient bien préféré une vie tranquille auprès de ceux qu'ils aimaient et qui les aimaient. Encore à notre époque, le 14 juillet ne célèbre pas la paix. On ne célèbre pas la paix avec un défilé militaire. On glorifie la guerre. Afin que la prochaine fournée de jeunes pauvres acceptent sans rechigner de se joindre à la prochaine boucherie .(et oui, l'essentiel des armées, ce sont des jeunes pauvres qui n'avaient pas d'autres choix que d'aller se faire tuer pour pouvoir manger). Tout cela n'est que de la propagande militariste... et ce sont toujours les mêmes qui en font les frais... Voilà pour l'opportunité du projet... quant à son impact sur les terres agricoles, quand nous aurons bientôt à choisir entre manger du maïs ou en faire de l'essence, détruire encore des terres vivrières est une absurdité. quant à son impact sur les terres humides, avons-nous déjà oublié la sécheresse historique de cet été ? Rassurons nous, la sécheresse de 2023 sera pire... quant à son impact sur la population locale, quand tous les habitants de Carentan seront déguisés en anciens combattants pour aller faire le théâtre, peut-être nous sentirons nous bien ridicules quand le tourisme sera mort quand nous n'aurons même plus d'essence ou d'électricité pour aller nous chercher à manger. Oui, toutes mes paroles sont provocatrices, je l'assume... Mais la première provocation revient à ce projet...	Comme il a été rappelé lors de la réunion de clôture, les réunions publiques ont laissé une très large place pour les échanges entre le public et le maitre d'ouvrage, avec environ 2h d'échanges par réunion. Nous n'avons pas cherché à éviter la concertation et avons pleinement répondu aux questions, remarques, attaques et soutiens durant ces réunions. Le tourisme de guerre, les milliers de jeunes morts que vous évoquez, sont plutôt selon nous un tourisme de mémoire dans la lignée des attentes répétées des vétérans qui souhaitent que cette période ne soit jamais oubliée, notamment pour ne pas oublier ces jeunes qui ont donné leurs vies. Nous travaillons depuis la mise en œuvre de notre projet à être les plus respectueux possible de l'environnement et ce projet a ainsi déjà évolué, tant dans son positionnement pour éviter d'impacter les zones humides, que dans l'usage d'effets pyrotechniques, que nous avons supprimé, pour éviter les nuisances sonores. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
322	Pour ce projet incongru et inconséquent, je vous invite à lire, sinon à relire l'article paru dans le journal LE MONDE du 27 septembre 2022 intitulé : « Sur les plages du Débarquement, la mémoire biaisée ». Il résume une prise de position qui je l'espère sera entendue par les décideurs, qu'ils nous montrent qu'une fois ,l'éthique peut l'emporter sur le mercantilisme.	Madame, Monsieur, Nous avons lu avec attention l'article que vous évoquez et dont nous ne partageons pas l'analyse. Nous nous étonnons par ailleurs que ses auteurs affirment que certains éléments seront absents de notre spectacle alors même qu'ils n'en connaissent pas le contenu. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
323	C'est un projet tape à l'oeil qui ne respecte pas la mémoire et ne peut rendre ainsi hommage au héros.	Madame, Monsieur Nous pensons que ce projet répond à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant.

		Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
324	Ce projet est une aberration, une insulte à la mémoire de la seconde guerre mondiale. Nous glissons doucement du devoir de mémoire vers un argument purement mercantile, une célébration de la guerre. Alors que dans tous les cas, la guerre c'est avant tout des morts, et en faire un parc à thème est une insulte aux victimes, tant aux soldats qui ont sacrifié leur vie par devoir moral que les civils. C'est totalement indécent. La prochaine étape sera quoi ? "revivez les conditions des rafles ? Des camps de concentration ?" Je trouve que le lieu actuel, un musée et des lieux de commémoration sont bien suffisants, et des arguments comme l'objectif d'augmenter le nombre de visiteurs et de participants aux événements est obsolète, à l'image de cette sacro-sainte croissance infinie, qui a clairement montré ses faiblesses. Il faut savoir dire stop. Par ailleurs, du point de vue de la protection de l'environnement, des littoraux déjà fragiles, ce projet est un contre-sens total. Sans parler de la "fin de l'abondance", on doit couper le Wi-Fi et baisser le chauffage, mais toutes le dépenses en énergie, en matières premières qui viendront des quatre coins du monde pour un projet capitaliste et insultant envers la dignité humaine, on crie hourra et vive le sensationnel ? Pour ma part, non.	Madame, Monsieur, Nous pensons que ce projet répond à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous avons mis en place un comité d'éthique qui veillera à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Comme nous avons pu l'indiquer dans une précédente réponse, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement, des zones humides et de la biodiversité. C'est en ce sens que nous travaillons en rendant à la nature une moitié des 32 hectares du site, en aménageant en utilisant des matériaux biosourcé et des revêtements permettant l'infiltration des eaux pluviales. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
325	En réponse à ma contribution 307 vous me traitez de menteur concernant le résultat de l'enquête Ouest France. Veuillez trouver ci joint copie de la page résumé de cette enquête (photo faite début aout). Vous devez confondre avec un torchon qui donne effectivement le résultat inverse mais il est très difficile de lire les observations qui prouvent la véracité de leurs dires. Je considère, nous considérons que seule l'enquête dont je donne photo est la bonne ; de plus ces chiffres correspondent à ce que nous retrouvons dans votre enquête. Alors arrêtez de me traiter de menteur, reconnaissez que ceux qui s'expriment sont contre en majorité et renoncez à votre projet CD	Monsieur, Nous vous remercions pour votre message et capture d'écran. Nous ne faisons effectivement pas référence à la même enquête mais nous pensions à celle de Ouest France / Courrier de l'Ouest qui se trouve sur le lien ci-dessous. https://www.ouest-france.fr/d-day/la-question-du-jour-un-spectacle-sur-le-debarquement-du-6-juin-1944-etes-vous-pour-ou-contre-3f9e3d6c-2091-11ed-a4c9-32d097646896 Cette enquête qui a eu près de 1400 réponses présente des résultats totalement opposés. Nous vous laissons considérer que seule l'enquête que vous évoquez est fiable, même si elle n'a recueilli que 130 réponses et qu'elle a été réalisée avant la concertation et donc avant toute présentation du projet. Concernant l'opposition, la dernière réunion a montré qu'elle n'était pas majoritaire en salle. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
326	je trouve que ce projet prenant de plus des terres agricoles n'a pas de raison d'être. De nombreuses manifestations dont des reconstitutions annuelles entretiennent la mémoire des soldats morts . Le récit est important mais il peut se faire par les livres, les films existants déjà et même des documentaires.L'emprise sur des terres agricoles augmentant l'artificialisation est de plus quelque chose que tous devrions chercher à éviter de nos jours. c'est déjà ce que l'on demande aux mairies pour le bâti neuf .L'idée d'attirer dans un lieu une masse de touristes n'est pas non plus très intéressante pour la vie quotidienne des habitants et d'un point de vue écologique, c'est incompréhensible de nos jours.. De nombreuses villes et plages de Normandie témoignent rien que par leur nom de ce qui s'y est passé.	Madame, Monsieur, Il ne s'agit d'opposer la forme de notre projet aux autres sites de mémoire, ni autres formes d'expressions comme les livres ou les films. Nous pensons qu'il s'agit d'une forme différente, nouvelle, ancrée dans son époque qui permettra de transmettre l'histoire de la bataille de Normandie à un public plus large.

		Nous pensons être complémentaire aux autres musées et site de mémoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Comme nous avons pu l'indiquer dans une précédente réponse, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement, des zones humides et de la biodiversité. C'est en ce sens que nous travaillons en rendant à la nature une moitié des 32 hectares du site, en aménageant en utilisant des matériaux biosourcé et des revêtements permettant l'infiltration des eaux pluviales. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
327	Ne pas oublier le passé pour ne pas à avoir à le revivre : Oui, c'est d'une importance capitale. Et les musées présents en Normandie sont là pour expliquer et transmettre. Cependant, vouloir faire de cette période de l'histoire un spectacle dans lequel le spectateur "s'immerge" dans la réalité de l'occupation et de la guerre est tout simplement indécent. Indécent pour ceux qui sont morts lors de cette guerre, pour ceux qui ont vécu l'occupation, pour ceux qui meurent aujourd'hui de la guerre. Le devoir de mémoire ne permet pas de tout faire, et surtout pas de couvrir mercantilisme et sensationnalisme ! A quand un parc sur le thème de la SHOAH ou sur l'enfer des tranchés de la 1ère guerre mondiale... ! Et on nous expliquera que c'est au nom du devoir de mémoire. Ce parc est à l'image de notre société qui, ayant la chance incroyable de vivre en paix, est en mal de sensations fortes, à la recherche de frisson sans à en vivre réellement les risques. Enfin, ce parc se nommera « l'hommage aux héros ». Fera-t-il une présentation très binaire, simpliste de l'histoire avec d'un coté les héros incarnés par les alliés et de l'autre les salauds incarnés par les Allemands tel un remake du « Jour le plus long ». Ou sera-t-il un vrai témoin de ce qu'il s'est véritablement passé que cela soit en acte courageux ou en acte abominable part les deux camps comme les viols commis par des soldats alliés ou les soins prodigués à des civils ou à des soldats alliés par des médecins de la Wehrmacht. Alors, Mesdames, Messieurs responsables de ce projet, soyez dignes, ne mettez pas sur une scène de théâtre cette période de l'histoire. Enfin, compte tenu de la situation environnementale, comment imaginer d'artificialiser encore des espaces naturels (32 ha !!!), surtout en plein cœur des marais du Cotentin. Comment, en 2022, des élus peuvent-ils donner leur soutien à ce type de projet ?? Alors, là aussi, Mesdames et Messieurs les élus, soyez courageux, ayez à cœur de préserver ce qui n'a pas encore été abimé ou détruit. Adeline.	Madame, Nous ne pensons pas que le spectacle que nous souhaitons réaliser soit indécent. Il nous semble que le fait de rendre hommage peut se faire de multiples façons et que c'est plutôt le fond que la forme qui permet de rendre hommage. Les sujets liés à la seconde guerre mondiale sont nombreux et notre approche se focalise effectivement sur l'histoire du Débarquement et de la bataille de Normandie en attachant une importance fondamentale à la véracité historique de notre création. Nous avons mis en place un comité d'éthique qui veillera à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Enfin, concernant l'artificialisation des sols, nous indiquons depuis le début de la concertation que si le site du projet est de 32 hectares, nous n'en utiliserons qu'une moitié (16 et non 32) pour notre projet, le reste étant rendu à la nature. Sur cette moitié, l'ensemble ne sera pas artificialisé puisque les parkings, par exemple, ne seront pas artificialisés par le bitume, mais auront des structures qui laisseront pénétrer l'eau et il en sera de même sur les cheminements qui relieront l'accueil à l'expérience. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
328	Bonjour Les emplois proposés sont à majorité saisonniers. Quelles solutions durables pour ces emplois locaux en dehors de ces contrats courts, le risque est-il ou non un aller retour vers pôle emploi en période hivernale ? Bien cordialement.	Madame, Monsieur, La période d'activité pour ce projet s'étend plutôt de mars/avril à octobre/novembre en intégrant les périodes de préparation et de fin de saison. Les contrats pourront avoir plusieurs formes : CDI annualisés, intermittents du spectacle, contrats saisonniers, les solutions sont multiples et s'adapteront à la typologie des métiers nécessaires pour le bon fonctionnement du spectacle. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
329	Je souhaite apporter mon soutien aux nombreuses contributions qui s'opposent à ce projet de Disney DLand. C'est une aberration historique et environnementale. Nous avons déjà le musée de Saint-	Madame, Monsieur,

	Côme-du-Mont qui fait dans le spectacle immersif (extrait du site internet : "Bonjour, je suis le Colonel Wolverton, un parachutiste américain à la destinée tragique. Je serai votre guide version immersive 3D tout au long de ces 2000 m2 de superproduction muséale au cœur du débarquement de Normandie." Voilà l'argument de vente : la superproduction. C'est ce que nous promet ce projet mercantile et destructeur de terres qui devraient être exploitées pour l'agriculture plutôt que d'être bétonnées. Ce projet s'inscrit aussi dans la guéguerre que se livrent les communes de Carentan et Sainte-Mère-Eglise, depuis plusieurs années pour savoir qui aura la plus grosse...commémoration du débarquement. C'est assez pitoyable et digne d'enfants de 10 ans. Le tourisme local ne se résume pas au Débarquement, et à ce carnaval et défilé de mode chaque mois de juin. Les participants, qui arborent leur plus beau sourire dans cette soi-disant reconstitution de l'exode savent-ils ce que nos parents et grands-parents ont vécu ? C'est d'une indécence. Ne voient-ils pas, tous les jours à la télévision le "vrai" exode de toutes ces populations contraintes de fuir leur pays en guerre ? Il y a bien d'autres choses à découvrir, notamment cet immense et beau patrimoine de marais peut-être pas encore assez mis en valeur. Une visite à l'office de tourisme confirme que nos élus ne jurent que pas le tourisme de la guerre. Et justement, avec ce qui se passe en Ukraine mais aussi dans de nombreux autres pays en guerre, ne faut-il pas œuvrer pour éviter une nouvelle catastrophe ? A l'heure aussi où on nous demande de la sobriété, engager de l'argent public pour permettre à des intérêts privés de réaliser une telle monstruosité est aussi indécent que le projet lui-même. Les collectivités locales sont en manque de ressources, leurs charges augmentent régulièrement. La ville de Carentan-les-Marais serait épargnée ? Je refuse que ma part d'impôt foncier serve à permettre à ce Disney DLand de se faire.	Nous partageons votre propos sur les nombreuses richesses touristiques de la Normandie, qui ne se limitent pas, effectivement, au tourisme de mémoire. Cependant, nous ne pouvons nier que celui-ci est particulièrement présent le long des fameuses plages du débarquement. Enfin nous tenons à vous rassurer, vos impôts fonciers ne serviront pas à ce projet. Il est entièrement privé et financé par le maitre d'ouvrage et des banques régionales. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
330	Bonjour, Malgré toute la bonne volonté affichée nous sommes face à un projet démesuré et inacceptable sur de multiples aspects. Un mensonge sur l'ambition historique noyé dans des enjeux politiques et socio-économiques pour une vision du territoire qui a 50ans de retard... Les sommes engagées dans cette usine touristico-historique sont scandaleuses et pourraient être mises dans beaucoup d'autres postes en souffrance sur le territoire. L'impact environnemental est colossale par l'artificialisation des sols concernés, le meurtre de la biodiversité présente ainsi que les émissions du chantier et celles générées ensuite pour le nombre de visiteurs et de travailleurs attendus ! Et le coût énergétique dans la situation où nous sommes actuellement, on en parle?! Développer cette activité totalement et uniquement pensée pour le bien des sociétés concernées et l'activité touristique du territoire sont au détriment de la qualité de vie des habitants ... Avec un minimum de bon sens ce projet est juste inconcevable... Réveillez vous !!!	Madame, Monsieur, Vous évoquez des sujets qui ont déjà largement été abordés, tant lors des réunions publiques que sur ce registre de concertation. Nous pensons que ce projet répond à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Comme nous avons pu l'indiquer dans une précédente réponse, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement, des zones humides et de la biodiversité. C'est en ce sens que nous travaillons en rendant à la nature une moitié des 32 hectares du site, en aménageant en utilisant des matériaux biosourcé et des revêtements permettant l'infiltration des eaux pluviales. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
331	Projet indécent pour les civils et soldats tués pendant la guerre, les milliers de femmes violées à la libération, mangeur d'espaces naturels et defendant la pratique d'un tourisme de masse d'un autre temps. Comment peut il être défendu ?	Madame, Monsieur, Nous ne pensons pas que le spectacle que nous souhaitons réaliser soit indécent. Il nous semble que le fait de rendre hommage peut se faire de multiples façons et que c'est plutôt le fond que la forme qui permet de rendre hommage. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
332	Contribution de MME Anna PIC, MM. Arthur DELAPORTE, Gérard LESEUL, Philippe BRUN, députés. Les députés Anna PIC, Arthur DELAPORTE, Gérard LESEUL et Philippe BRUN souhaitent apporter leur contribution au débat public sur le projet actuellement mal nommé « Hommage aux Héros ». Leur	Madame, Messieurs, Nous prenons bonne note de votre contribution que vous avez pu partager lors des réunions publiques.

	questionnement quant à l'utilité et l'impact de ce projet porte sur trois aspects essentiels pour le territoire, pour la population et pour l'avenir : quelle nécessité mémorielle, historique ou pédagogique ? quels utilité et impact écologiques ? quels utilité et impact économiques ? Comment ne pas prendre en considération les éléments portés par les historiens émérites que sont Annette Becker, professeure émérite d'histoire contemporaine à Paris-Nanterre, membre de l'Institut universitaire de France ; Julian Jackson, professeur d'histoire à Queen Mary University (Londres), membre de la British Academy et de la Royal Historical Society ; Jean-Luc Leleu, historien au CNRS, université de Caen Normandie ; Olivier Wieviorka, professeur à l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay ? La guerre, son souvenir encore très présent et sans cesse renouvelé et honoré, méritent davantage qu'un « show » qui estompe la violence et la douleur, ou encore l'impact de la guerre sur les populations civiles que l'historiographie récente met en évidence. Notre territoire n'a pas vocation à faire de cette mémoire locale et internationale un commerce au profit de quelques investisseurs. S'il peut sembler utile de penser la manière dont l'histoire public (public history) peut amener à s'intéresser au débarquement de nouvelles générations, ce projet qui prétexte l'histoire et la mémoire pour développer un spectacle présenté comme "pédagogique", nous nous interrogeons sur la portée simplificatrice et manichéenne que cela peut produire. Les soutiens ou "cautions" du projet présentés par les porteurs de projet dans les différentes réunions se sont avérés parfois fragiles. On peut par exemple citer l'inspecteur général qui a confirmé intervenir en tant que "conseil" et non comme soutien du projet, ce qui permet de relativiser le soutien étatique que les promoteurs de l'opération mettent en avant ("Lefebvre has the backing of the former defence minister Hervé Morin, the president of the Normandy regional council, and says the education inspectorate, the local mayor and the official French memorial association also support the project, which is funded by private investment")[1]. Les propos de l'écrivain Yann Queffélec, lors de la réunion à Arromanches-les-Bains, indiquant que la jeunesse ne faisait pas la différence entre le bien et le mal témoignent des dérives potentielles d'un tel projet. La guerre n'a pas à être "ressentie" (et encore, comment faire sentir l'odeur de la mort ?), mais comprise. Il subsiste par ailleurs une autre confusion entre l'intérêt public d'un projet mémoriel et la création d'un domaine attractif, devant être profitable et soumis aux intérêts privés. La question même de "l'hommage", acte républicain habituellement inscrit dans le cadre de lieux, cérémonies et moments officiels gratuits et publics, pose questions. Ici il s'agirait de payer 28,50€ pour aller "rendre hommage" ? On voit bien la difficulté qui se pose. Enfin, nous devons souligner la confusion entretenue entre le spectacle et l'histoire. Il s'agit d'un projet "artistique" afin de divertir un public et non d'un musée. Les concepteurs ne sont pas assez clairs sur ce volet du projet. Par ailleurs, le projet « Hommage aux Héros » pose la question de son coût et de ses conséquences pour l'environnement. Nous ne pouvons ignorer cet aspect, pour quelque entreprise que ce soit. Héritiers de notre histoire nous sommes aussi les obligés des générations futures et nous devons protéger notre biodiversité. Les crises climatiques que nous traversons (feux de forêt, sécheresses répétées, crues…) démontrent combien tous les territoires sont soumis aux conséquences des actions humaines. La Manche a vu sa ressource en eau tarie, le Calvados, la Seine Maritime, l'Orne et l'Eure sont également touchés par ces épisodes qui se répèteront nécessairement. Alors même que le projet vise la venue de 600 000 touristes par an, ce qui risque de conduire à une forte augmentation de la consommation d'eau sur des réseaux déjà sur-sollicités, il est fondamental de préserver toutes nos ressources en eau. La ville de Cherbourg-en-Cotentin a d'ailleurs interrogé les porteurs de projet au sujet de la ressource en eau et rappelé que le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux adopté en mars 2022 exprime la nécessité d'une « Meilleure anticipation des déséquilibres quantitatifs, qu'il s'agisse des sécheresses ou des inondations ». Or, le document de présentation et de concertation indique bien que le « réseau d'eau potable actuel ne permet pas l'alimentation directe du site. » Outre cette complication majeure, les députés rappellent que les marais du Cotentin et du Bessin sont qualifiés de zones humides d'importance internationale au titre de la convention de Ramsar par le Ministère de la transition écologique. Ils soulignent que la compensation des zones humides détruites par la construction du site n'est pas possible. Les zones humides sont essentielles : elles absorbent et stockent l'eau, elles retardent les effets de sécheresse et préservent la ressource entre autres mais surtout, les zones humides captent de très grandes quantités de carbone et représentent des îlots de biodiversité. Le projet, artificialisant une surface non négligeable de marais est donc particulièrement à contre-temps des enjeux du XXIe siècle. Ce projet ne sera pas non plus sans générer une sur-consommation importante d'énergie alors-même qu'il repose sur un dispositif scénique mobile énergivore dans une période où la sobriété est mise à l'agenda par la crise de l'énergie et par la crise	Comme nous avons pu l'évoquer, ce projet est porté par un maitre d'ouvrage privé et non public et qu'à ce titre, le maitre d'ouvrage n'a pas demandé le soutien de l'inspection générale ou de l'ambassade d'Allemagne, par exemple. En revanche, le maitre d'ouvrage a saisi l'inspection générale de l'éducation dont le rôle est d'accompagner, conseiller des projets éducatifs pour mener ces missions au côté du maitre d'ouvrage. Concernant le spectacle, les sujets liés à la seconde guerre mondiale sont nombreux et notre approche se focalise effectivement sur l'histoire du Débarquement et de la bataille de Normandie en attachant une importance fondamentale à la véracité historique de notre création. Nous avons mis en place un comité d'éthique qui veillera à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Comme nous avons pu l'indiquer dans notre dossier de concertation et lors des réunions publiques, ce projet se veut le plus respectueux de l'environnement en respectant les zones humides, les haies et la biodiversité. C'est en ce sens aussi que nous travaillons à réduire notre empreinte sur la surface totale du terrain et à limiter ainsi notre présence sur la seule moitié de celui-ci. La partie non utilisée sera rendue à la nature afin d'en améliorer la biodiversité. De même, nous allons privilégier des matériaux biosourcés autant que faire se peut pour l'édification de nos bâtiments et nous allons recourir quand c'est possible à des revêtements permettant l'infiltration des eaux. Cela traduit notre volonté d'un projet très éco-responsable qui, d'ailleurs, a déjà évolué, tant dans son positionnement pour éviter d'impacter les zones humides, que dans l'usage d'effets pyrotechniques, que nous avons supprimé, pour éviter les nuisances sonores. Concernant les emplois, nous l'avons indiqué à plusieurs reprises : nous souhaitons que les retombées profitent au maximum aux entreprises locales et régionales. C'est en ce sens que nous avons signé une convention avec la CCI Normandie pour promouvoir auprès des entreprises normandes les différents lots prévus dans le cadre de ce projet : théâtre, scénographie, lobby/Hall/Annexes, voieries/viabilisation, études… dont le montant des retombées en termes de chiffre d'affaires pour les entreprises de la région est estimé entre 22 et 32 millions d'euros HT. Cette convention comprend également un volet formation FIM CCI Formation, le service formation de la CCI Ouest Normandie avec 4 objectifs : - Former les futurs collaborateurs sur les métiers de l'accueil, la maintenance et la sécurité ; - Rechercher des partenaires pédagogiques hors territoire pour former localement des techniciens du spectacle (son, image et éclairage) ; - Mobiliser les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion pour assurer le sourcing de candidats à former ; - Assurer l'interface avec la Région Normandie pour le financement des actions de formation destinées aux demandeurs d'emploi. Sur le sujet du logement, nous n'avons pas pour vocation de devenir des hôteliers, qui définiront s'ils ont besoin d'augmenter ou pas leurs capacités d'accueil sur le territoire. Enfin, concernant le nombre de visiteurs sur le site, nous pensons accueillir en pic 6000 spectateurs (6 séances par jour avec 1000 places dans le théâtre) et nous pensons que le nombre maximum en permanence sur le site devrait être autour de 2000 personnes. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	climatique. De plus, les parlementaires interrogent la réversibilité du projet « Hommage aux Héros ». En matière d'aménagement, il en va de même qu'en matière de restauration d'œuvre d'art : il faut garantir la possibilité de revenir en arrière sans impact et garantir aux générations futures qu'elles pourront se défaire d'objets obsolètes sans perte de chances. Les projets monumentaux n'ont plus de raison d'être, un par un ils sont abandonnés pour cause de coût et d'inadéquation avec les enjeux environnementaux. Il apparaît donc que « Hommage aux Héros » tel qu'il est présenté est un projet anachronique et une ineptie écologique. Les promoteurs ont souhaité discuter lors de la réunion de concertation à Cherbourg-en-Cotentin, la portée économique du projet. À cette occasion, ils ont mis en avant des chiffres en désaccord profond avec la réalité actuelle du territoire. Contrairement à ce qu'indique la présentation, le chômage dans le département est fixé par l'INSEE en juillet 2022 à 5%, Carentan-les-marais présente le même taux et certaines zones comme celles de St-Lô se situent en-deçà de ce chiffre. La Manche est donc, statistiquement, en situation de plein emploi. Les porteurs de projet « Hommage aux Héros » envisagent de recruter les personnels saisonniers dans le bassin de vie de Carentan-les-marais, et même de Caen ou Cherbourg (étudiants qui n'auraient, disent-ils, aucun besoin de logement sur place) sans annoncer de plan de formation et ni d'accompagnement, pour des populations en l'espèce très éloignées de l'emploi. Par ailleurs, ceux qui connaissent le territoire savent qu'à ce jour, il n'existe pas de plan de mobilité sur la zone. L'indication de la gare SNCF ne garantit pas la capacité d'acheminement sur site des milliers de visiteurs et les centaines de collaborateurs prévus. Le nombre de trains est largement insuffisant et incompatible avec les horaires annoncés des spectacles (en soirée notamment). Ce point d'achoppement est renforcé par le fait qu'il sera sans doute impossible de mettre à disposition un circuit reliant musées et sites historiques en transports collectifs. Entre les temps de déplacements et les temps sur site, « Hommage aux Héros » n'offrira pas de fréquentation supplémentaire des lieux mémoriels et touristiques actuels. L'impact économique du projet ne présente que peu d'intérêt pour le territoire normand. Mettant en avant le rôle positif de cette entreprise sur le secteur touristique, les porteurs du spectacle marquent leur méconnaissance de la situation actuelle. Avec des chiffres anciens, ils semblent ignorer que la capacité hôtelière de la Manche est déjà atteinte à 90% pendant la pleine saison et jouxte les 80% en demi-saison. Le bassin de Carentan-les-marais n'a pas vocation à devenir une zone de location saisonnière géante, excluant par là-même l'installation d'habitants dans de bonnes conditions, financières entre autres. Enfin, les porteurs ne présentent pas de plan de financement stable et de perspective de rentabilité assurée en accord avec la capacité d'accueil de 1000 personnes dans le théâtre. Arguant de ce nombre de places, ils refusent d'annoncer le nombre de visiteurs total attendus sur site. Comment se fier à des chiffres soit erronés, soit inexistants ? Ainsi, la dimension économique ne semble ni sérieusement fondée, ni souhaitable par les conséquences et corrélations négatives que le projet pourrait provoquer (déstabilisation du tissu de l'économie muséale, pression foncière, emplois précaires). Ces différents éléments nous amènent donc à manifester par la présente notre opposition au projet. Les députés espèrent, par ce texte ramassé, contribuer au débat public concernant le projet « Hommage aux Héros ». [1] https://www.theguardian.com/world/2022/aug/29/d-day-tribute-or-theme-park-battle-rages-over-normandy-plan	
333	Je suis de cette région. Ma famille a fait et subit cette guerre. Mon père y a gagné la Médaille militaire et le Mérite national. Ma famille a été réfugiée et sinistrée. C'est pour moi à 72 ans encore douloureux. Dans les villes bombardées et reconstruites, je ressens encore la mort et le malheur. Chez moi, on avait	Madame, Monsieur,

	tourné la page et pratiqué le "plus jamais ça". J'ai vu avec peine apparaître un folklore de guerre : voitures, costumes, armes… Pour moi, ce sont des déguisements pathétiques portés par des gens inquiétants. Je fuis toutes les fêtes et manifestations faussement historiques sur la dernière guerre. Oui aux commémorations et travaux historiques, non à la fête, au folklore et aux amateurs de guerre. Si le parc d'attraction se construit, j'éviterai Carantan pour fuir cette ambiance malsaine. Cette guerre est encore douloureuse pour les normands âgés. Pitié ! Epargnez-nous ! Respectez-nous ! Si vous voulez entendre les bombes et les balles siffler, si vous aimez la guerre, allumez la télévision ou mieux, allez en Ukraine… En Normandie la guerre est finie. Quant aux élus et promoteurs se spectacles, faites le sur les vikings par exemple, là il y a prescription, amusez-vous et faites vos profits.	Nous n'avons pas pour objectif de vous remémorer de mauvais souvenir de votre vie. Cependant, nous pensons que de nombreuses personnes moins sensibles à ce sujet pourraient y trouver un moyen de découvrir cette période de l'histoire. Nous pensons que ce projet répond à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
334	Un parc d'attraction sur une montagne de cadavres… Il y a des lieux bien plus émouvants pour se souvenir de l'héroïsme et de la souffrance.	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
335	J'interviens sur le volet dit éducatif du projet sur lequel la concertation n'a apporté aucun élément solide. Vous prévoyez de faire défiler les spectateurs devant une trentaine de scènes à un rythme qui rend illusoire toute mémorisation. Il ne suffit pas de répéter que ce projet a des qualités pédagogiques pour que ce soit le cas. Vous ne pouvez pas prétendre transmettre sérieusement des connaissances historiques avec un tel dispositif, par ailleurs dépourvu de toute médiation humaine. Vous aviez annoncé la mise en place d'un comité scientifique chargé de garantir ce que vous avez appelé la véracité des contenus et la rigueur historique du projet. Il n'en est rien puisque vous avez supprimé ce comité, pensant qu'il suffirait que les scénaristes lisent des livres et rencontrent des gens dont la liste est tenue secrète. Comment peut-on avec une telle désinvolture se passer de l'avis des spécialistes ? ou n'en avez-vous pas trouvé pour cautionner ce projet ? Il faut dire que plusieurs dizaines d'historiens se sont prononcés contre, et je vous renvoie à la tribune parue dans le Monde il y a quelques jours. Vous avez aussi mentionné un certain nombre de partenariats ou de soutiens, dont un avec le MEN. Il est quand même étonnant que, bientôt 3 ans après l'annonce du projet, vous ne soyez pas en mesure d'être plus précis ; la réalité est que ce soutien n'existe pas. L'engagement d'un inspecteur général dans la promotion du projet ne signifie aucunement que le ministère aille dans le même sens. De même vous faites état de possibles accords avec l'université de Caen, qui permettraient aux étudiants en Arts du spectacle de bénéficier de stages et de contrats étudiants. Comment se fait-il que les responsables de ces formations ne soient aucunement au courant ? Nous avons de bonnes raisons de penser qu'il en va de même du soutien de certaines ambassades … En fait, votre manière de procéder consiste à faire état de simples contacts avec diverses personnes ou institutions en les présentant comme des soutiens fermes, des partenariats ou des référents. Cette manière d'agir est emblématique de tout ce dossier : des études évoquées, mais jamais fournies, inachevées pour certaines, des affirmations jamais démontrées, des réponses toutes faites, paresseusement copiées - collées sur la plateforme de « concertation », une prise en compte très minimaliste des observations déposées sur cette plateforme… De la même manière, vous semblez ne faire aucun cas des 30 000 signataires des pétitions, des 900 signataires de la lettre ouverte, de l'avis d'une centaine d'historiens, de l'indignation de proches de vétérans américains et britanniques. Une concertation très mal documentée et une mascarade scientifique et pédagogique Votre dossier est faible, sur ce plan comme sur les autres, et vous rendriez service à la Normandie, à l'Histoire et à la mémoire des victimes en le mettant définitivement au fond d'un tiroir. Bertrand Legendre	Monsieur, Vous nous avez posé ces questions lors de la réunion de pré-bilan du 6 octobre dernier et nous vous y avons répondu. Comme nous l'avons indiqué, un autre participant a posé cette question en 2020 par courrier à la cheffe de l'inspection générale sur le rôle de l'inspection générale. Celle-ci lui a répondu en lui indiquant son rôle et en indiquant également quel est le rôle de l'inspecteur général. Nous ne pouvons vous laisser dire que l'inspection générale n'a pas été saisie auprès de la cheffe de l'inspection générale. Comme nous vous l'avons indiqué lors de la réunion, nous vous invitons à appeler le chef de Cabinet du ministre de l'Éducation nationale qui sera sans aucun doute heureux de répondre à votre question. Concernant la mise en cause de la véracité des contacts avec les institutions nous vous rappelons que la garant a lu lors de la réunion à Cherbourg, le courrier de l'ambassade d'Allemagne qui se félicite que le maitre d'ouvrage les a rencontrés et l'invite à prendre contact avec des universités et universitaires allemands. Ce courrier est également disponible sur le site de la concertation. Concernant les études, elles sont en partie encore en cours. La période de la concertation préalable se mène effectivement au moment des études lorsque le projet peut encore évoluer. Si elles avaient été achevées et le projet figé, nous n'aurions effectivement pas été en période de concertation. Sur le copié/collé des réponses sur ce registre, je pense que vous reconnaitrez que les contributions et objections portent sur des sujets récurrents pour lesquels les réponses sont, de fait, récurrentes. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

336	A l'intention de Monsieur Roberto Ciurleo et Monsieur le garant au sujet de la réunion du 6 octobre 2022 à Carentan Prière de regarder la ièce jointe. Maxi Krause	Madame Krause, Nous avons transmis votre message à M CIURLEO pour sa bonne information. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
337	Bonjour Mesdames, Messieurs Ce projet est disproportionné dans son ensemble : - écologiquement en artificialisant des parcelles agricoles et avec une machinerie qui sera probablement très energivore sans compter l'impact sur le plan de circulation si le succès est au RDV - en terme de capacité d'accueil : y aura t il vraiment suffisamment de public tout au long de l'annee pour rentabiliser la capacité d'accueil par spectacle ? Pour remplir la salle ne faudra t il pas aller vers toujours plus de spectacles « à sensation » au fil des ans ? - le côté histoire spectacle/ show de ce projet mémoriel ne peut être occulté quand on voit que + de 35% du public attendu et donc du public ciblé est un public de « loisirs ». - cela risque de détourner les visiteurs des autres musées locaux sur le débarquement et la bataille de Normandie. C'est pour cela que je suis contre ce projet. Cordialement	Madame, Monsieur, Concernant la consommation énergétique, l'estimation faite par notre bureau d'étude est une consommation de 2,5 GWh par an, ce qui représente la consommation d'un centre commercial de 10 000m2 environ. Cette énergie sera en partie produite par des énergies renouvelables sur le site. Nous vous rappelons qu'aucune énergie thermique ne sera utilisée sur le site. Nous n'envisageons pas l'ouverture du spectacle pendant toute l'année, mais uniquement d'avril à octobre avec un rythme de spectacle allant de 2 ou 3 par jour à 6 en pic durant l'été. Nous pensons que le public de loisirs est un public qui peut être intéressé pour en savoir plus, par la suite sur cette période de l'histoire. En ce sens, nous pensons être complémentaire des autres musées et pensons que les publics que nous attirerons chercheront à en savoir plus dans les autres sites de mémoire. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
338	Bonjour, 2ème contributions pour ma part et j'espère ne pas encombrer le registre avec tant de remarque. Le 1er point consisterait à vouloir apporter des légères rectifications aux derniers compte rendu du garant quand à mes interventions orales. Mais aujourd'hui je n'en n'ai pas le cœur. Choqué et offusqué. C'est l'état d'esprit avec lequel je suis sorti de la dernière réunion de concertation le 6/10/2022 à Carentan. Je souhaiterais aborder avant le commentaire d'un élu démocratique, je cite: -"En dehors de toute considération politique, historique ou pseudo-écologique, avez-vous pensé aux retombées économiques d'un tel projet en termes de solutions d'hébergement ou de restauration ?" Le terme "pseudo-écologique" est fortement déplacé. Pourquoi "pseudo écologie" ? N'y a t il pas eu un seul argument écologique concret au cours de ces concertations ??? Et pourquoi ne pas considérer l'écologie ??? Il semblerais que l'économie prenne le dessus au point que l'écologie soit insignifiante. C'est bel et bien cette considération de l'ancien monde qui nous mène dans le carnage écologique que nous vivons. Alors de grâce vivez à votre époque et considérez que l'écologie est la raison de votre vie sur Terre. Le moderne d'hier et déjà l'ancien d'aujourd'hui. Ceci étant dit cette note de déni ne m'offusque plus.	Madame, Monsieur, Nous ne pouvons répondre sur les propos que vous évoquez, tant de l'élu, que du directeur de musée ou de l'intervenante évoquant l'émotion. Nous pensons qu'aucun des trois intervenants n'avait de mauvaises intentions ou d'envie de choquer dans leurs propos. Ce que nous retenons cependant, c'est que la portée d'un mot est bien différente entre chacun, en fonction de son histoire, sa vie, et ses ressentis. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	2 interventions m'ont profondément marquées hier. Celle d'un directeur de musée. L'une des lignes du discours consistait à souligner que l'entrée dans le camp d'Auschwitz était de 85 euros et que "personne ne rechignait" (terme exact). A QUEL MOMENT peut on se permettre de comparer, au niveau de la portée mémoriel (puisqu'il en était le sujet), qu'un spectacle immersif et un cimetière international se valent ? Avez vous une seule seconde pensé à la portée que pourrait avoir ces propos envers un ancien déporté ? Ce sont des propos honteux. Cette même personne s'offusquait de l'ignorance de certains groupes d'adolescents au sujet de la seconde guerre. Mais n'est ce pas notre rôle que de leur apprendre plutôt que s'indigner ? Des propos comme ceux entendu mettant dans la balance un cimetière international et un spectacle immersif mettent en DANGER la mémoire. RIEN ne pourra égaler des lieux de mémoire comme ceux ci. Autre remarque de la part d'une citoyenne. Les propos auprès desquelles je m'accorde et que l'émotion est utile à la transmission et au souvenir. Elle dit se souvenir d'une visite en Pologne que son professeur d'économie bien que ça ne soit pas sa spécialité lui assure qu'elle s'en souviendra. Mais le therme même d'émotion est bien trop vaste. Les émotions que vous ressentirez dans ce spectacle provoqueront elle le même malaise que le camp que vous avez visité ? Pensez vous que les émotions que vous ressentirez pendant le spectacle seront nécessaires pour la transmission ? En quoi seront t'elles comparables à celle d'un camp de concentration ? 20 ou même 10 ans après avoir assisté à un spectacle vous en souvenez vous encore avec autant de vivacité que la visite d'un lieu de mémoire ? J'entend par lieu de mémoire un lieu ou des faits se sont déroulés, la reproduction d'un lieu de mémoire ne fait pas un lieu de mémoire pour autant. Je suis réellement triste et en colère de voir que des propos aussi offensant pour la mémoire des victimes puissent ensuite être applaudi par les élus et les porteurs de projets (porteurs qui eux mêmes sont capables de tenir des propos identiques). Et dire que la prétention de ce projet se veut de transmettre la mémoire. En voyant les porteurs et élus soutenir des propos comme ceux-ci je suis très inquiet de voir ce que peut contenir ce projet. Anecdotiquement on soulignera le mépris, la condescendance et parfois même l'agressivité verbale qui signe leurs réponses aux opposants...mais ça...ce n'est rien. Je vous pries lectrices/lecteurs de bien vouloir excuser mes multiples fautes écrites.	
339	Bonjour, J'ai grandi au cœur du parc régional du marais du Cotentin et j'ai toujours apprécié la faune et la flore	Madame,

	qui en fait toute sa richesse. Je ne suis pas favorable au projet de D-Dayland et je trouve cette idée grotesque et scandaleuse. Nous allons devoir faire face à des défis environnementaux de grandes ampleurs, et ce n'est pas en construisant ce genre d'infrastructures que nous arriverons à les relever. Aujourd'hui, nous devons plus que jamais préserver nos terres agricoles et protéger la biodiversité. De plus, plusieurs questions restent en suspens. D'où viennent ces financements ? D'investisseurs privés ? À qui vont profiter les bénéfices ? Et quel sera l'impact sur les autres musées régionaux ? Pour finir, je suis horifiée de constater que certains investisseurs puissent se faire de l'argent sur la mort des soldats et des citoyens. Quelle honte ! Ne laissez pas ce genre de projet dégoûtant voir le jour. Je compte sur vous. Cordialement, Corinne	Nous travaillons depuis la mise en œuvre de notre projet à être les plus respectueux possible de l'environnement et ce projet a ainsi déjà évolué, tant dans son positionnement pour éviter d'impacter les zones humides, que dans l'usage d'effets pyrotechniques, que nous avons supprimé, pour éviter les nuisances sonores. Ce projet est financièrement porté par la société Hommage aux Héros à hauteur de 90 millions d'euros financé par deux sociétés d'investissement françaises et par des emprunts bancaires qui seront contractualisés avec des banques régionales. Ce montant comprend l'ensemble des phases d'études, de développement et de construction du projet. Ce projet nous semble également complémentaire aux autres sites de mémoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
340	Bilan de la concertation préalable (très séléctif, pas eu le temps de tout lire) I. Options possibles : Sur votre site, sous la rubrique « Concertation préalable », il est dit : La concertation préalable au titre du code de l'environnement permet de débattre : · de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet ; · [...] · des solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre, · [...] donc, y compris la non réalisation du projet. Mais ce point-là a été traité comme quantité négligeable et occulté: Au début de chaque phase 'la parole est au public', l'écran n'affichait que "Questions/réponses", mais pas "avis".... Et les animateurs et le garant ne parlaient que de "questions"... Ceux qui, au lieu de s'arrêter à un simpple NON, on cherché à approfondir, se sont fait couper la parole.... et n'ont pas eu le temps de développer des arguments. Or, si la non-réalisation du projet est officiellement une option, il faut accepter les argumentations – apppuyant les différentes raisons pour le NON. Ceci, trop fréquemment, n'a pas été le cas et on a entendu de la part du garant et des promoteurs des phrases du tye « On sait que vous êtes contre ! ». Messieurs les porteurs de projet, vous refusez dans vos réponses d'être précis et concrets justement là où les observations sont précises et concrètes. *** II Nature du débat, richesse et pauvreté: Vous avez exprimé x fois dans vos réponses : « Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, [...]» (entre les obs. N° 107 et 251 exactement 30 fois dans vos réponses) Mais ce débat n'était justement pas un échange : Du côté des opposants, et aussi du côté de quelques très rares défenseurs du projet, on a eu des	Madame, Si le cadre de la concertation permet de débattre de l'opportunité du projet, ne pas faire le projet n'est évidemment pas ce que nous envisageons et nous pensons que ce projet a un réel intérêt. Comme nous l'avons cependant évoqué si le projet ne se faisait pas à Carentan, nous chercherons alors un autre terrain pour mettre en œuvre le projet avec une orientation qui serait probablement plutôt vers le Calvados. Nous ne pouvons partager votre point de vue sur les temps d'échanges durant les réunions publiques. Ils ont pris une très large place avec environ 2h d'échanges par réunion. Cependant, comme vous avez pu vous en rendre compte, les demandes d'interventions étaient nombreuses, les prises de paroles souvent longues et pour éviter de conclure les réunions à minuit, il était nécessaire, parfois de les raccourcir. Nous n'avons pas cherché à éviter la concertation et avons pleinement répondu aux questions, remarques, attaques et soutiens durant ces réunions. Concernant le copié/collé des réponses sur ce registre, je pense que vous reconnaitrez que les contributions et objections portent sur des sujets récurrents pour lesquels les réponses sont, de fait, récurrentes. Enfin, concernant l'environnement, comme nous avons déjà pu l'évoquer, là encore, nous souhaitons que ce projet soit le plus respectueux de l'environnement, c'est notre ligne directrice dans la conception de ce projet, mais nous ne souhaitons pas nous inscrire dans une logique de décroissance absolue. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	développements très argumentés.... , très nuancés, très riches... mais on ne voulait pas leur laisser le temps de développer, surtout quand ils parlaient contre le projet. Donc : Vous souhaitez... mais ne respectez pas ce que vous souhaitez... curieux. Bilan de la concertation préalable(très séléctif, pas eu le temps de tout lire) de Maxi Krause (porte-parole du Comité citoyen de Ver et présidente de PNPV): I. Options possibles : Sur votre site, sous la rubrique « Concertation préalable », il est dit : La concertation préalable au titre du code de l'environnement permet de débattre : · de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet ; · [...] · des solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre, · [...] donc, y compris la non réalisation du projet. Mais ce point-là a été traité comme quantité négligeable : Ceux qui, au lieu de s'arrêter à un simpple NON, se sont fait couper la parole.... et n'ont pas eu le temps de développer des arguments. Or, si la non-réalisation du projet est officiellement une option, il faut accepter les argumentations – apppuyant les différentes raisons pour le NON. Ceci, trop fréquemment, n'a pas été le cas et on a entendu de la part du garant et des promoteurs des phrases du tye « On sait que vous êtes contre ! ». Messieurs les porteurs de projet, vous refusez dans vos réponses d'être précis et concrets justement là où les observations sont précises et concrètes. *** II Nature du débat, richesse et pauvreté: Vous avez exprimé x fois dans vos réponses : « Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, [...]» (entre les obs. N° 107 et 251 exactement 30 fois dans vos réponses) Mais ce débat n'était justement pas un échange : Du côté des opposants, et aussi du côté de quelques très rares défenseurs du projet, on a eu des développements très argumentés.... , très nuancés, très riches... mais on ne voulait pas leur laisser le temps de développer, surtout quand ils parlaient contre le projet. Donc : Vous souhaitez... mais ne respectez pas ce que vous souhaitez... curieux. Autrement dit : Promesse non tenue. Et vous ne vouliez pas que les gens débattent entre deux, car vous dites à plusieurs reprises « Il ne s'agit pas d'un forum de discussion entre les contributeurs » (p.e. dans la réponse à l'observation N° 205) Et pourquoi pas si cela permet d'enrichir le débat ???? C'est quoi alors, un débat public ? Où le public n'a pas le droit de débattre comme il le veut ? III Vous faites fi des arguments principaux des opposants : Vos réponses sont, pour la plupart, des réponses standardisées qui ne répondent que par la forme, mais pas sur le fond – et pour cela vous sortez des éléments de langage préfabriqués, à titre d'exemple : (cela concerne les observations et réponses du N° 1 à 261, je n'ai pas eu le temps de finir) : « ...mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. » .... à lire 40 fois	

	« ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. » ..... à lire 80 fois « C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. » ..... à lire 96 fois « Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire.] En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. » ..... à lire 52 fois Cette suite (en entier ou en partie) est souvent le seul contenu de vos réponses. **** IV Enfin, je constate une légère surestimation de votre part de l'importance de votre projet et un déni de la gravité de la situation climatique / environnemental actuelle: Dans votre réponse à l'obs. N° 254 qui parlait des menaces climatiques avec tout ce que cela entraîne, vous écrivez : « [...] nous avons pleinement conscience du changement climatique, mais nous ne pensons pas que le monde doive s'arrêter pour autant. » Messieurs, si vous retirez votre projet, le monde ne va pas s'arrêter, soyez tranquille là-dessus. ...et vous poursuivez plus loin, toujours au sujet du climat : « Il s'agit selon nous d'un problème quasi philosophique, pour lequel nous n'avons pas la même lecture que vous. » Messieurs, le climat n'est pas un problème philosophique mais très concret, physique, biologique, chimiqe etc. ... et ce n'est pas la philosophie qui va nourrir ceux qui ont faim, mais les terres agricoles et l'eau potable. Donc, bilan (je n'ai pas eu les réponses à partir de 289) : Coté promoteurs, c'est l'attitude : Causez toujours..... nous on poursuit... (Cela a été très bien illustré par ll'intervention de M. Ciurleo, très sûr de lui : « Le rojet se fera... » lors de la rréunion du 6 oct.) Côté opposants : Frustrés, mais plus décidés que jamais d'arrêter ce projet. Maxi Krause Porte-parole du comité citoyen de Ver pour la défense de notre paatrimoine et présidente de l'assocation Protection Nature et environnement - Ver sur mer, qui a fixé dans ses status la possibilité d'agir hors de limietes de la commune de Ver. I	
341	Bonjour, Sans trop m'étendre car beaucoup de choses auxquelles je souscris ont été dites ou écrites concernant	Madame, Monsieur,

	l'invraisemblance de ce projet spectacle, je souhaite ici m'adresser aux élus. Tous les acteurs de ce projet, y compris les politiques du sénateur au maire en passant par le président de région, le député mettent en bannière dans leurs propos la nécessité de transmettre aux générations futures. A tous les élus, une question : n'y a t-il pas une autre manière moins coûteuse et plus constructive que ce projet de spectacle pour favoriser cette transmission aux générations futures ? Je propose que tous les musées de Cherbourg à Caen rendent gratuite l'entrée aux jeunes de moins de 18 ans (entrée qui souvent est payante dès 6 ans !!!). Voilà qui rapidement aurait un impact auprès de nos jeunes générations. L'argent que les collectivités s'apprêtent apporter pour soutenir la réalisation de ce spectacle pourrait être économisé avec l'abandon de ce projet et permettrait à la région, au départements, aux collectivités locales etc...de compenser la perte de recettes des musées. L'accès à la mémoire de l'histoire pour les jeunes générations doit être LIBRE et GRATUIT. De plus quand je lis que le prix d'entrée envisagé est de 28,50 euros, je vacille !!! D'autre part , je pense que nombre de musées ont besoin régulièrement de travaux d'amélioration, de réfection, de rénovation , d'agrandissement.....que les communes ou communautés de communes qui les hébergent ont besoin d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs . Je propose une grande table ronde réunissant les communes de Cherbourg à Caen , le président de région, les sénateurs, députés , conseillers et maires locaux pour initier un grand plan de développement du tourisme de mémoire dans la région normande. Pourquoi faire appel à une société de spectacles extérieurs alors qu'un vivier de riches idées portées par tant de personnes, d'associations, de comités, de citoyens actifs et remarquables existe localement ? Mesdames, Messieurs les élu-e-s , cessez de répondre aux sirènes de « la société du spectacle », reprenez pied sur le sol normand et allez au devant des normandes et des normands du cru (élues et élus locaux, responsables de musées et du Mémorial, comités, associations mémorielles et autres, historiens, citoyennes et citoyens de bonne volonté...) et proposez une grande réflexion sur le thème : Comment améliorer et amplifier notre offre mémorielle auprès des visiteurs de la Normandie et plus particulièrement des jeunes générations ? Je suis convaincu du résultat riche et constructif d'un tel projet local alors que j'ai les plus grandes craintes quant à la réussite du projet HAH. Et pour clore, à l'instar des grands supermarchés qui avec l'assentiment de tous nos élus ont depuis longtemps asséché nombre de commerces de nos centres-villes, je pense que ce super spectacle réduira la fréquentation des autres lieux de mémoire. Merci.	Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Cependant, concernant les conditions tarifaires des autres sites de mémoire, nous vous laissons demander à leurs propriétaires ou gérant la gratuité pour les mineurs. Enfin nous tenons à vous rassurer, aucun argent public ne servira pas à ce projet. Il est entièrement privé et financé par le maitre d'ouvrage et ses banques. Nous souhaitons en revanche, comme vous l 'évoquez, nous appuyer sur le territoire pour mener ce projet et sommes ouvert à échanger avec toutes les associations, les comités ou citoyens actifs. Enfin, comme nous l'avons indiqué, notre projet nous semble complémentaire des autres sites de mémoire de la région. Nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux, augmentant, de fait, la durée de leur présence dans la région. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
342	Prière d'excuser les erreurs de copier/coller de l'observation N° 340. voici la version épurée. Maxi Krause Bilan de la concertation préalable (très séléctif, pas eu le temps de tout lire) I. Options possibles : Sur votre site, sous la rubrique « Concertation préalable », il est dit : La concertation préalable au titre du code de l'environnement permet de débattre :	Madame, Nous remarquons, que comme nous, vous avez recours au copier/coller. Concernant ce message, nous y avons répondu, malgré les coquilles dans la réponse à votre observation N°340. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	· de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet ; · […] · des solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre, · […] donc, y compris la non réalisation du projet. Mais ce point-là a été traité comme quantité négligeable et occulté: Au début de chaque phase 'la parole est au public', l'écran n'affichait que "Questions/réponses", mais pas "avis".... Et les animateurs et le garant ne parlaient que de "questions"... Ceux qui, au lieu de s'arrêter à un simpple NON, on cherché à approfondir, se sont fait couper la parole.... et n'ont pas eu le temps de développer des arguments. Or, si la non-réalisation du projet est officiellement une option, il faut accepter les argumentations – apppuyant les différentes raisons pour le NON. Ceci, trop fréquemment, n'a pas été le cas et on a entendu de la part du garant et des promoteurs des phrases du tye « On sait que vous êtes contre ! ». Messieurs les porteurs de projet, vous refusez dans vos réponses d'être précis et concrets justement là où les observations sont précises et concrètes. *** II Nature du débat, richesse et pauvreté: Vous avez exprimé x fois dans vos réponses : « Nous souhaitons que cette concertation préalable soit le cadre d'échanges riches, argumentés, […]» (entre les obs. N° 107 et 251 exactement 30 fois dans vos réponses) Mais ce débat n'était justement pas un échange : Du côté des opposants, et aussi du côté de quelques très rares défenseurs du projet, on a eu des développements très argumentés.... , très nuancés, très riches... mais on ne voulait pas leur laisser le temps de développer, surtout quand ils parlaient contre le projet. Donc : Vous souhaitez... mais ne respectez pas ce que vous souhaitez... curieux. Et vous ne vouliez pas que les gens débattent entre deux, car vous dites à plusieurs reprises « Il ne s'agit pas d'un forum de discussion entre les contributeurs » (p.e. dans la réponse à l'observation N° 205) Et pourquoi pas si cela permet d'enrichir le débat ???? C'est quoi alors, un débat public ? Où le public n'a pas le droit de débattre comme il le veut ? III Vous faites fi des arguments principaux des opposants : Vos réponses sont, pour la plupart, des réponses standardisées qui ne répondent que par la forme, mais pas sur le fond – et pour cela vous sortez des éléments de langage préfabriqués, à titre d'exemple : (cela concerne les observations et réponses du N° 1 à 261, je n'ai pas eu le temps de finir) : « ...mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. » .... à lire 40 fois « ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. » ..... à lire 80 fois	

	« C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. » ..... à lire 96 fois « Ce projet ne va pas non plus à l'encontre des autres musées du territoire.] En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant dans les autres lieux de mémoire régionaux. » ..... à lire 52 fois Cette suite (en entier ou en partie) est souvent le seul contenu de vos réponses. **** IV Enfin, je constate une légère surestimation de votre part de l'importance de votre projet et un déni permanent de la gravité de la situation climatique / environnemental actuelle: Dans votre réponse à l'obs. N° 254 qui parlait des menaces climatiques avec tout ce que cela entraîne, vous écrivez : « [...] nous avons pleinement conscience du changement climatique, mais nous ne pensons pas que le monde doive s'arrêter pour autant. » Messieurs, si vous retirez votre projet, le monde ne va pas s'arrêter, soyez tranquille là-dessus. ...et vous poursuivez plus loin, toujours au sujet du climat : « Il s'agit selon nous d'un problème quasi philosophique, pour lequel nous n'avons pas la même lecture que vous. » Messieurs, le climat n'est pas un problème philosophique mais très concret, physique, biologique, chimiqe etc. ... et ce n'est pas la philosophie qui va nourrir ceux qui ont faim, mais les terres agricoles et l'eau potable. Donc, bilan (je n'ai pas eu les réponses à partir de 289) : Coté promoteurs, c'est l'attitude : Causez toujours..... nous on poursuit... (Cela a été très bien illustré par ll'intervention de M. Ciurleo, très sûr de lui : « Le rojet se fera... » lors de la réunion du 6 oct.) Côté opposants : Frustrés, mais plus décidés que jamais d'arrêter ce projet. Maxi Krause Porte-parole du comité citoyen de Ver pour la défense de notre patrimoine et présidente de l'assocation Protection Nature et environnement - Ver sur mer, qui a fixé dans ses status la possibilité d'agir hors de limites de la commune de Ver.	
343	Bonjour, Prière de consulter le document joint portant sur le compte rendu de la réunion de Cherbourg. Merci Maxi Krause	Madame, Nous avons bien lu votre document et nous vous indiquons que nous ne réalisons pas un verbatim (transcription intégrale en mot à mot), mais un compte-rendu et nous pensons que vos propos n'ont pas été déformés. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
344	Il semblerait que le projet soit devenu un débat politique, on est de gauche on est contre, de droite pour. Certains essaient de manière assez peu intelligente de rejouer au travers de leurs prises de positions des élections qu'ils ont pourtant perdu haut la main. Ceci est d'autant plus affligeant que nous avons à Carentan un Maire qui n'a comme toute ambition que celle de servir sa ville et ses habitants, qui n'est anime par aucune considération électoraliste, et qui ne tire même aucun avantage de sa fonction ayant renonce en faveur de la commune a sa pourtant « juste » rémunération. Je voudrais juste pour un instant revenir a un peu de bon sens. Si l'on est contre, alors on est également contre tous les musées existants ? Ce serait logique ? D'autant plus de dans le périmètre immédiat, nous avons, un musée qui a ouvert en s'affranchissant de toutes les autorisations nécessaires pour ce faire, un autre dont l'objet commercial semble être le seul motif d'existence, et, les boutiques de tous les autres qui tournent à plein régime au moment des célébrations. Bref, donner accès a un moment d'histoire est payant, plus ou moins, mais ce sont les consommateurs qui finalement feront leur choix et auront le dernier mot. Si c'est une catastrophe ce le sera aussi sur le plan économique, et au moins cela n'aura pas couté d'argent public. Lorsque le projet du Mémorial de Caen a été élaboré, les voix contre étaient nombreuses. Ce sont les mêmes voix qui aujourd'hui encensent ce même musée, comme quoi il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Quant à la mémoire de ces héros, difficile de leur demander leur avis, puisque la quasi-totalité d'entre eux ne sont plus parmi nous, mais il me semble que tout ce qui permet de ne pas oublier leur sacrifice leur importe, de manière a ne pas tomber dans l'oubli. Aux USA j'ai visite un musée Cherokee se trouvant au milieu de nulle part (Tahlequah, OK). C'est un petit musée excessivement bien fait, qui est l'un des seuls à reconstituer en détail la longue route des Indiens chasses des terres prospères de l'Est Américains (trail of tears) par l'arme fédérale, avec finalement une toute partie de ces gens a même de survivre. Sans ce musée, je n'aurais sans doute jamais su quoi que ce soit à propos de cette période peu glorieuse de l'histoire des USA. Le devoir de Mémoire est important. Ce qui devrait primer au lieu du pour et contre est l'encadrement et le contenu de celui-ci. Il y a aussi les exaltés socialo/écolo/demago qui hurlent à la préservation de terres agricoles. J'ai envie de leur dire de jeter un œil sur leurs propres actions. Combien d'hectares de bonnes terres agricoles le Département de la Manche a sacrifie pour l'aménagement de l'aire de Cantepie ? Une cinquantaine environ, qui aujourd'hui servent de parkings et de lieux de rencontres libertines éphémères a des âmes masculines esseulées. Croyez-moi, beaucoup auraient préféré voir un musée a la place de ce navrant ballet de véhicules. La construction récente de plusieurs sites industriels n'a donne lieu à aucun débat public, curieusement il aura fallu que ce soit un projet de musée qui réveille les consciences des bobos écolos ? Nous avons affaire a un projet d'envergure, porteur d'avenir pour la ville de Carentan, pour le Département de la Manche et pour la région. C'est un devoir d'être informe de l'évolution, mais c'est aussi une honte de déformer la réalité pour tenter de la faire coller a des fantasmes et/ou des idées reçues. J'ose espérer que ce projet prendra toute la place qu'il mérite au sein de notre région et que les voix qu'elles soient pour ou contre, deviennent enfin constructives au lieu de n'être que destructives. Nous avons une porte ouverte sur l'avenir, ce serait dommage de la refermer avant d'avoir su ce qu'il y avait derrière. Bien cordialement Phil Garner	Monsieur, Nous vous remercions pour votre commentaire. Comme nous le répétons régulièrement, ce projet inédit, et innovant n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
345	Observation quant à la solidité des déclarations faites par les promoteurs et leur collaborateurs: 1. « Waouh » ou pas « waouh » ?	Madame,

	En 2020, M. Lefebvre est cité dans la Presse de la Manche du 18 octobre : « Nous voulons qu'il y ait un effet 'waouh'. Sinon, on n'intéresse plus. » Interview avec le metteur en scène Serge Denancourt : « Mon but, c'est de créer de l'émotion [...] » (Liberté (édition papier, datée 17 septembre 2020) : [page 12, Titre : « Hommage au héros » : ce projet qui indigne et divise]) Mais dans les réponses aux observations N° 103, 118, 144, 163, 187, 235 et 237 on lit : « Il ne s'agit en aucun cas de réaliser un spectacle ' Waouh ', [...] » 2. « Spectacle » ou pas « spectacle » ? En 2020, on apprend : : "L'idée est de faire comprendre aux spectateurs à quoi ressemblait la France de l'époque, de manière spectaculaire oui, mais ce n'est pas un spectacle", précise Régis Lefebvre, l'un des producteurs. Il y aura des images d'archives exceptionnelles projetées et des comédiens oui, mais "pas de dialogues, pas de chansons". [...] (France INTER (13-08-2020, 6 h 50 / version écrite) « Certains disent que notre projet est un spectacle, un parc. Cela nous choque. » (Régis Lefebvre dans La Presse de la Manche du 18 oct. 2020) Mais dans les réponses aux cinquante premières observations, on lit 21 fois 'spectacle' ou même 'notre spectacle', et même de la volonté de céer un spectacle, ce qui apparemment n'a plus rien de choquant... Réponses aux observations N° 3, 10, 11, 13, 15, 19, 22 [sous obs. N° 21], 25, 29, 30, 36, 40, 45, 49 : « En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs » ou Réponse au N° 17 « - l'Expérience liée au spectacle immersif dans le théâtre de 1000 places » ou Réponse au N° 37 : « Les auteurs et scénographes de ce spectacle sont effectivement des références dans leurs domaines et sont régulièrement salués pour leurs rigueur et professionnalisme. » ou Réponse au N° 43 : « Nous avons bien noté votre opposition à ce projet, mais nous vous confirmons notre volonté de créer un spectacle [...] » ou Répose au N° 48 : « Nous vous remercions de votre proposition de contenus pour notre spectacle [...] » 3. Comité scientifique ou pas ? Mission du comité d'éthique ? Réponses aux obs. n° 209, 216, Nous avons mis en place un comité d'éthique et un comité scientifique qui veilleront à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Réponse à l'obs. n° 220 En ce qui concerne, ce qui a été appelé le comité scientifique, nous préférons parlé d'un « centre » de ressources que nous efforçons de mettre à disposition de nos auteurs. [...] C'est ainsi qu'ils peuvent s'appuyer sur différentes « institutions » tant aux États Unis, qu'au Canada, ou en France. Pour protéger celles-ci des courriers agressifs, des mises en demeure de certains, nous	Nous vous remercions pour votre lecture attentive de l'ensemble des contributions et votre contribution dans le cadre de cette concertation, qui n'appelle pas de réponse de notre part. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	faisons le choix de ne pas les rendre publiques. Vous pouvez néanmoins être certain du sérieux de l'ensemble de ces « institutions » avec lesquelles nos auteurs échangent. Réponse à l'obs. n° 235, 243, 246 Un comité d'éthique et un comité scientifique est mis en place pour veiller à la véracité historique des faits et pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. ...en contradiction avec n° 220 Réponse à l'ob. n° 248 Les membres du comité d'éthique et du comité scientifique effectuent cette mission à titre bénévole, au regard de leur rôle dans la préservation et la transmission de l'histoire de cette période. ... contredit n° 220 Réponse à l'obs. n° 256 Le comité d'éthique est indépendant et se penchera sur la nature du spectacle. Il remettra un avis essentiel. Le spectacle n'existera pas tant qu'il n'y aura pas un avis favorable du comité d'éthique. Il n'est donc pas dans notre intérêt de ne pas garantir la vérité historique du spectacle, ni d'être respectueux de l'histoire et des Hommes. ...un peu nébuleux ;.. ... nouvelle disparition du comité scientifique... Réponse à l'obs. n° 261 Nous avons mis en place un comité d'éthique qui veillera à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. .. . nouvelle mission pour le comité d'éthqiue ? Réponse à l'obs. n° 275 Nous avons souhaité la mise en place d'un comité d'éthique, qui est sous la co-présidence de Jean QUETIER et de Serge BARCELLINI, respectivement Président du Comité du Débarquement et du Président Souvenir Français. La mission du comité d'éthique est de veiller à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. .... donc le comité d'éthique aurait maintenant les compétences scientifiques nécessaires pour juger de la véracité des faits? Réponses aux obs. n° 301, 307, 313 Nous avons mis en place un comité d'éthique qui veillera à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité. ??? Sans commentaire. Maxi Krause	
346	Il y a aussi un grand nombre de de personnes qui sont opposées au projet et qui n'ont pas participé à la présente concertation et dont je pourrais m'en faire l'écho en dehors de toute considération historique, politique ou écologique mais plutôt avec la considération d'un bon sens dont nous devrions faire preuve au regard des dysfonctionnements environnementaux de plus en plus fréquents constatés ; particulièrement ces derniers mois. Sans parler de l'autre bouleversement planétaire provoqué par l'invasion de l'Ukraine. Le discourt de Monsieur Jean-Pierre Lhonneur, Maire de Carentan emprunte malheureusement le traditionnel schéma classique et habituel de l'argumentaire de la majorité des élus laissant imaginer une augmentation salutaire du budget des communes dont ils ont la charge et de faire sans cesse référence, dans ce registre, à des retombées fiscales et des investissements nécessaires.	Monsieur, Nous laissons à Jean-Pierre LHONNEUR le soin de vous expliquer pourquoi ce projet peut être intéressant pour Carentan-les-Marais. Les exemples de communes que vous citez - center parc à Roybon ou Aéroport de Nantes à Notre Dame des Landes - étaient des projets sans comparaisons avec le projet Hommage aux Héros à de nombreux points de vue, à commencer par les surfaces utilisées qui étaient au minimum de 80ha.

	Une question se pose : avant l'arrivée de ce projet sur la table, la commune de Carentan n'arrivait elle pas à vivre correctement ? J'ai pu y apprécier à 2 reprises (seulement) en 2016 une belle qualité de vie et aucune difficulté pour y trouver un hébergement. Je conçois cependant qu'en 6 ans la situation a pu changer. Si, par la raison gardée, le projet ne voyait pas le jour, Carentan et ses services cesseraient-ils pour autant de fonctionner ? L'argent économisé le permettra assurément. Les visiteurs d'entreprises agro-alimentaires doivent- ils vraiment aller à Bayeux ou Caen pour se loger ? Cela me parait excessif compte tenu compte tenu de la grande diversité d'offres d'hébergement encore proposée actuellement en chambre d'hôtes sur le secteur et non interdites à la clientèle dans un cadre professionnel. Ne s'agirait-il pas là de considérations erronées laissant imaginer que sans ce projet nous ne pourrions plus vivre à Carentan ? La commune de Notre Dames des Landes, celle de Roybon et combien d'autres vivent toujours et plutôt bien malgré l'abandon des projets qui y étaient envisagés. Visons l'investissement dans le bonheur des citoyens et non dans le béton. Souvenons-nous de ce proverbe Amérindien tout à fait d'actualité : « Quand le dernier arbre aura été abattu, quand la dernière rivière aura été empoisonnée, quand le dernier poisson aura été pêché (nous pourrions ajouter : « quand les derniers hectares de terres arables auront été bétonnées »), alors enfin nous saurons (nous comprendrons ?) que l'argent ne se mange pas. » Ayons le courage de voir plus juste au lieu de continuer à alimenter une économie du capital désuète et, n'ayons pas peur des mots, mortifère. L'enseignement de l'histoire ne passe pas par le spectacle mais par les historiens, les enseignants et le recueillement. J'en appelle à la responsabilité de chacun afin d'assurer l'avenir de tous. François MICHEL	Comme nous avons pu l'indiquer ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
347	Mise à jour de la participation des APNE normandes à la concertation préalable D day Land Le 4 octobre 2022 Les associations environnementales suivantes ont ensemble exprimé dès la fin juillet 2021, leur désaveu concernant le projet devenu « Hommage aux héros » Il s'agit de Cotentin Nature Qualité de vie, Manche nature, et Crepan, toutes trois en lien avec la fédération régionale actuelle France Nature Environnement- Normandie. Nous avions alors dans un bref communiqué de presse exprimé notre total désaccord avec le projet qui a pris consistance depuis. A l'occasion de la fin de la concertation préalable sous l'égide de Monsieur Laurent Demolins garant, nous tenons à revenir sur cette position pour l'affirmer fortement. Quelles que soient les « améliorations » proposées par les promoteurs, nous persistons à dire que la seule bonne décision aujourd'hui est d'éviter ce projet. La règle de base en matière d'aménagement du territoire fondée sur les principes : Eviter, Réduire, Compenser, doit être respectée et en la circonstance, seule la première proposition doit être retenue. et alimentaire, situation internationale très tendue, difficultés de logement pour les familles et même pour les célibataires, nous imposent le respect et l'amélioration de l'existant. L'existant nourrit notre quotidien. La terre et l'eau ne se remplacent pas, ne se créent pas et nous avons	Madame, Nous notons votre opposition à ce projet, malgré les évolutions de celui-ci que vous semblez reconnaître. Notre projet est mené dans le respect du droit de l'environnement et du droit de l'urbanisme avec notamment la séquence Éviter, Réduire, Compenser que nous avons déjà largement détaillée. Nous travaillons depuis la mise en œuvre de notre projet à être les plus respectueux possible de l'environnement et ce projet a ainsi déjà évoluer, tant dans son positionnement pour éviter d'impacter les zones humides, que dans l'usage d'effets pyrotechniques pour éviter les nuisances sonores. Vous le voyez, le principe d'évitement est bien pris en compte dans notre projet et la notion d'Évitement dans le code de l'environnement n'est pas nécessairement d'éviter un projet. Les sujets liés à la seconde guerre mondiale sont nombreux et notre approche se focalise effectivement sur l'histoire du Débarquement et de la bataille de Normandie en attachant une importance fondamentale à la véracité historique de notre création. Nous avons mis en place un comité d'éthique qui veillera à la véracité historique des faits pour que ce spectacle soit fidèle à la réalité et respecte la mémoire des combattants de cette époque. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

	l'obligation morale de respecter ce que nous avons en dépôt. Notre responsabilité envers les générations suivantes est là et pas ailleurs. Au sujet de la mémoire du débarquement allié en Normandie, les lieux de commémoration sont nombreux et pertinents dans l'ensemble. Nous le disons encore une fois, il n'y a pas de héros, seulement des victimes dont la mémoire doit être honorée en silence et par un travail d'enseignement respectueux. N'oublions pas les exactions commises par certains éléments des troupes de libération : les jeunes femmes de cette époque redoutaient davantage les soldats américains que les troupes d'occupation allemande qui dans leur grande majorité ont été correctes avec les femmes pendant les années1940-1944. Témoignage de ma mère disparue aujourd'hui. Née en 1944, j'ai eu connaissance à mots couverts de ces faits dans mon enfance. Voilà toutes les raisons qui nous font dire non à ce projet mercantile et méprisant des populations locales et des jeunes générations, quoiqu'il soit dit par ses promoteurs. Anne-Marie Duchemin, présidente de Cotentin Nature Qualité de vie.	Cordialement. ---- Hommage aux Héros
348	En Normandie, les lieux de mémoire sont nombreux. Les musées, les cimetières sont là, et nous rappellent ce qui s'est passé dans notre région, notre pays et le monde dans ces années 39-45. Pas de spectacle, c'est vrai...D'un point de vue humain, faire du sensationnel avec l'atrocité d'une guerre me choque! D'un point de vue écologique,l'implantation d'un tel dispositif dans les marais est une aberration. Pas sûr que l'éco système en sorte indemne... En cette période où on demande à chacun d'entre nous de faire des économies d'électricité „un projet d'une telle envergure énergivore à souhait est indécent. J'ai des doutes aussi sur le fait que ce spectacle incitera les visiteurs à fréquenter les musées. De plus, pour avoir assisté hier pour la 1 ère fois à la réunion de Carentan, j'ai été surprise de constater comment les porteurs de projet pouvaient faire preuve de condescendance , voire de mépris vis à vis des opposants dont ils n'ont que faire des remarques. C'est , du moins, mon ressenti.. Et les interventions de Mr le Garant n'ont pas montré non plus la neutralité qui devrait être la sienne. Je ne suis pas la seule à avoir remarqué son penchant favorable . il en a été question à la sortie de la salle avec des personnes que je ne connaissais pas... Il est encore temps d'abandonner !!!!! et ce serait tout à votre honneur!	Madame, Monsieur, Comme nous avons pu l'indiquer ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. Durant les réunions de concertation, une large place a été accordée aux échanges avec le public, avec environ 2h d'échanges par réunion. Nous n'avons pas cherché à éviter la concertation et avons pleinement répondu aux questions, remarques, attaques et soutiens durant ces réunions. Nous avons pu, parfois, nous emporter, tout comme bon nombre d'opposants, mais c'est bien parce que nous sommes convaincus que notre projet a son rôle à jouer dans la transmission de la mémoire. Nous ne cherchons pas à faire un spectacle sensationnel, mais un spectacle qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
349	Je m'oppose à ce projet, non pas par le fait que sa soit une représentation théâtrale de la bataille de Normandie mais parce-que les porteurs du projet ressentent le besoin de devoir l'orchestré dans un monument surdimensionnés autant qu'écrasant a l'image de leurs égos... Je suis moi même centre manchois et particulièrement concerné par le devoir de mémoire aussi je m'implique depuis de nombreuses années dans ce dernier. Toutefois j'estime qu'il est d'autant plus respectueux lorsqu'il et réalisé avec humilité surtout lorsque qu'il s'agit de cette période de chaos et de souffrances pour toute l'humanité. J'invite, messieurs les porteurs du projet a réfléchir à un spectacle plus modeste de troupe de théâtre itinérante qui pourraient transmettre plus sobrement leurs représentations artistique de la guerre et qui pourrait s'inscrire dans une continuité honorable du de devoir mémoire sans en faire une machine à touristes. Louis Campain	Monsieur, Nous notons votre opposition et votre proposition d'un théâtre plus modeste. Cependant ce n'est pas le projet que nous portons et dont nous pensons qu'il a sa place dans la transmission de la mémoire. Il nous semble que le fait de rendre hommage peut se faire de multiples façons et que c'est plutôt le fond que la forme qui permet de rendre hommage. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
350	Je souhaite reprendre ici par écrit les questions et remarques que j'ai formulées lors des réunions de concertation des 13 septembre et 6 octobre. RIGUEUR HISTORIQUE :	Madame, Monsieur,

	Dans les plaquettes distribuées, vous mettez en avant la rigueur historique qui sous-tend votre projet Ors, je constate que les plaquettes distribuées ne mentionnent aucun crédit photographique. D'où viennent ces photos, s'agit-il de photos d'archives et de quelles archives, ou de montages, nous n'en savons rien. Il m'a été répondu par les porteurs du projet qu'ils avaient obtenu les autorisations. Cependant, la rigueur historique exige que les sources soient citées. TITRE « HOMMAGE AUX HEROS » : Le titre même, énoncé comme un postulat ne reflète pas une démarche historique. C'est ce qui est présenté dans la scénographie qui doit faire conclure -éventuellement- au spectateur que ces acteurs des évènements présentés ont été des héros. BILAN CO2 : L'urgence climatique n'est aujourd'hui plus contestable, ce projet prévoit 600.000 visiteurs par an. L'impact CO2 de la construction et de l'exploitation est en cours d'évaluation mais il n'est pas prévu d'estimer les tonnes de CO2 générées par les déplacements des visiteurs pour se rendre sur le site. Est-il prévu de faire cette estimation et qu'est-il prévu par les porteurs de projet pour réduire cet impact ? Il est important de préciser que les scientifiques qui travaillent sur les effets du changement climatique estiment que chaque tonne de CO2 non émise constitue une victoire si minime soit-elle. ENERGIE : La sobriété énergétique est plus que d'actualité et est présentée aujourd'hui comme incontournable, y compris au plus haut niveau de l'Etat. Elle concerne aussi les lieux culturels et de spectacle. La consommation électrique de la tribune mobile et de la motorisation des décors (hors bâtiments et aménagements du site) a été annoncée lors de la dernière réunion de concertation pour 2,5 Gwh (soit 2,5 millions de Kwh, la consommation de 520 maisons RT 2012) consommés sur les six mois d'exploitation ! Les panneaux solaires photovoltaïques évoqués sur les zones de parking seront notoirement insuffisants pour produire cette énergie. Pensez vous que cette dépense d'énergie, incompressible sans remettre en cause le fondement même du projet, soit encore soutenable aujourd'hui et dans les années à venir ? D'autre part, la production de cette énergie n'est pas neutre et nécessitera un investissement public pour sa production. ARCHITECTURE : Lors de la présentation du 13 septembre, l'architecte du projet a évoqué à plusieurs reprises « une architecture qui vient se lover dans le paysage » et une construction en matériaux bio-sourcés et de provenance locale. Les documents présentés dans les plaquettes distribuées montrent tout le contraire : - Une tribune imposante (19m de haut) - Un dispositif très linéaire - des bâtiments annexes qui semblent eux aussi assez hauts. - l'architecture présentée dans la plaquette semble faite de métal, verre et béton qui ne sont ni bio-sourcés ni locaux. Les réalisations présentées sur site internet de Clément Blanchet Architecte ne présente pas non plus de réalisation en matériaux bio-sourcés. Il est fort à craindre que ces déclarations soient effectivement du green-washing. Clément Blanchet, architecte du projet, présent à la dernière réunion a soutenu son projet disant qu'il serait réalisé en bois, démontable, et que le site gagnerait en qualité après la réalisation du projet. Dont acte, mais cependant les documents présentés ne peuvent le laisser penser.	Nous avons bien entendu vos remarques, objections et questions lors des réunions que vous évoquez. Nous y avons répondu avec la plus grande sincérité. Des accords ont été passés avec Getty images pour l'utilisation d'images dans le développement de notre projet. Nous vous avons apporté des réponses, et vous le relevez, par exemple sur la consommation énergétique, même si nous nous doutons que cette réponse puisse vous déplaire. Concernant l'architecte, comme il vous l'a indiqué le 6 octobre « toute l'opération, des lobbys d'accueil aux espaces servants seront construits en bois, filière sèche, sans colle avec assemblages simples, robustes, préfabriqués et démontables. Par ailleurs, concernant l'ensemble des éléments servants sur les côtés, ils réinterprètent l'architecture simple dans des logiques de baraquement avec des procédés constructifs simples. Quand il évoque le fait que le théâtre et l'expérience viennent se lover dans le paysage, ce n'est pas pour lui une simple idée, mais bien le résultat de toutes les études environnementales, écologiques, faune/flore, sur les haies dont certaines vont être recréées pour retisser un paysage. L'objet architectural vient ensuite s'insérer dans ce paysage. Il indique que l'architecture du théâtre reprend les codes du camouflage et le projet cherche à coexister avec le territoire. » Concernant le terme de Green Washing, nous le réfutons. Notre projet se veut le plus éco-responsable possible. La méthode ERC (éviter, réduire, compenser) permet de répondre aux impacts que notre projet pourrait avoir sur son environnement. Cette méthode est imposée par le code de l'environnement et il ne s'agit en aucun cas de ne pas la respecter. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
351	« Enfin, le projet tentera d'expliquer comment les génocides ont pu se produire, en les replaçant dans leurs contextes respectifs. » (page 17 du dossier sur le site) J'ai maintenant 74 ans dont environ 62 ou 63 ans de vie 'consciente'. Je n'ai toujours pas vraiment 'compris' comment des humains, collectivement, peuvent se transformer en assassins. 'Hommage aux héros' se propose de régler ce petit problème d'enseignement en 45 minutes, avec	Madame, Nous notons votre remarque. Nous n'ambitionnons pas, dans le spectacle de répondre à toutes les questions. Cependant, comme nous l'indiquons, le projet (spectacle et pavillons) peut tenter de répondre à cette question en la replaçant dans une époque, un contexte et en l'accompagnement d'échanges et de réflexion dans le cadre de l'enseignement.

	tout le reste autour, Londres, New York, Débarquement et bataille de Normandie... Fabuleux ! Maxi Krause	Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
352	A propos du reproche de mentir fait par M. Lefebvre à M. Derosieur lors de la réunion publique du 6 octobre à Carentan. Ou: Sur la nécessisté de publier les études de marché avec leurs questionnaires exacts. Prière de regarder la pièce jointe. Maxi Krause	Madame, Nous avons répondu à la contribution de M Derosier N°325 et vous partageons donc la réponse. « Nous ne faisons effectivement pas référence à la même enquête mais nous pensions à celle de Ouest France qui se trouve sur le lien ci-dessous. https://www.ouest-france.fr/d-day/la-question-du-jour-un-spectacle-sur-le-debarquement-du-6-juin-1944-etes-vous-pour-ou-contre-3f9e3d6c-2091-11ed-a4c9-32d097646896 Cette enquête qui a eu près de 1400 réponses présente des résultats totalement opposé. Nous vous laissons considérer que seule l'enquête que vous évoquez, même si elle n'a recueilli que 130 réponses, est la seule fiable alors même qu'elle a été réalisée avant la concertation et donc avant toute présentation du projet. » Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
353	Bonjour, Cette concertation préalable offre la possibilité de débattre sur l'opportunité du projet "Hommage aux héros" et notamment de son éventuelle absence de mise en oeuvre, et c'est bien cette possibilité qui me semble la plus juste. Si celui-ci devait effectivement voir le jour, cela signerait la défaite de toute prétention de Carentan-les-Maris et de sa région à être au delà du Débarquement, à affirmer son identité propre au mépris des considérations purement mercantiles, à affirmer son attachement à son patrimoine naturel et non pas à le réduire à des surfaces constructibles. La région compte nombre d'initiatives privées aux objectifs discutables, frôlant souvent la marchandisation de l'Histoire, et ce projet ne fait pas exception. Mais il s'agit, à mon sens et surtout au vu de son ampleur, de la goutte de trop. Beaucoup de contributions ont porté sur l'impact environnemental d'HAH, je ne ferai que rappeler que quelques arguments qui me semble être les plus importants : - Non, il n'est pas normal, en 2022, de livrer 32 hectares de terres agricoles en zone humide à un projet de tourisme de masse qui par ailleurs prévoit à demi-mot de s'agrandir. Le comparer à une usine laitière qui valorise la matière première locale et nourrit des humains ne le rend pas plus acceptable. Ce qui est sûr, c'est que les "jeunes" générations sauront se souvenir de ces décisions façon Trente Glorieuses lourdes de conséquences. - L'achat de ces terres par la commune de Carentan a été réalisé il y a des années. Le marteler ne change rien à ce coût passé, dire qu'il n'y a "plus qu'à" vendre n'est pas un raisonnement honnête. - Expliquer que l'artificialisation devait concerner initialement l'ensemble des 32Ha et que les porteurs de projets ont réussi à faire baisser la surface nécessaire n'est pas un argument. Cela revient simplement à dire que "ça aurait pu être pire". Peu convaincant. - Accepter HAH revient à léguer la quasi totalité de la réserve foncière de la Communauté de Communes. Pour un unique projet dont l'intérêt économique, social et environnemental reste à prouver. Je ne vois par ailleurs pas trop comment il serait possible pour Carentan les Marais de réussir à faire passer d'autres projets avant ceux des autres communes si HAH venait à être voté : est-ce réellement une bonne stratégie ? - Comme le rappelle le GIEC, comme nous le voyons tous de nos propres yeux, la mer avance partout dans le département. Il va falloir choisir entre conserver l'existant, déplacer des populations, garder des	Madame, Concernant l'emprise et l'artificialisation des sols, comme nous l'avons toujours indiqué, nous n'avons jamais envisagé d'artificialiser les 32 hectares du site du projet. Lors de la réunion du 13 septembre sur l'environnement, nous avons indiqué que le projet avait en effet évolué puisque nous évitons les zones humides et puisque que nous avons également réduit les emprises du projet pour passer de 20 à 16ha. Parmi ces 16ha l'ensemble ne sera pas artificialisé puisque les parkings, par exemple, ne seront pas artificialisés par le bitume, mais auront des structures qui laisseront pénétrer l'eau et il en sera de même sur les cheminements qui relieront l'accueil à l'expérience. Finalement la moitié du site sera rendu à la nature. Concernant les zones humides elles représentent près de la moitié des 32 hectares du site. La définition initiale du projet prévoyait que l'Expérience et son esplanade seraient en diagonale sur le site. Les relevés techniques, les recommandations des bureaux d'études et notre volonté d'être les plus éco-responsables nous ont poussé à reprendre notre projet d'implantation pour limiter l'impact sur les zones humides. Aujourd'hui, le projet, tel qu'envisagé, ne se situe quasiment plus sur les zones humides (exception faite de l'extrémité de l'esplanade, qui sera naturellement compensé dans le cadre de la méthode ERC). Les bâtiments, les parkings et le village sont positionnés en dehors des zones humides pour les respecter. Le cheminement entre le village des pavillons et l'expérience traverse quant à lui des zones humides. Pour répondre à cela, le cheminement sera fait soit sur pilotis, soit sur un matériau compatible avec l'infiltration des eux et la préservation des zones humides. Enfin, 16ha du site seront donc rendus à la nature et sur laquelle la naturalité sera augmentée. Concernant la gestion des eaux pluviales, les parkings ne seront pas artificialisés par le bitume, mais auront des structures qui laisseront pénétrer l'eau et il en sera de même sur les cheminements qui relieront l'accueil à l'expérience. Enfin, les eaux pluviales seront récupérées et réinfiltrée via des bassins de rétention sur le site.

	surfaces agricoles. Les terres seront de plus en plus rares, usons les avec parcimonie. Il est cependant vrai que tout projet nécessitant une implantation en zone humide a des conséquences majeures sur l'environnement. C'est pourquoi il est primordial de ne conserver que ceux qui présentent un delta positif pour l'intérêt général. Or, ce n'est pas le cas d'HAH : - La mémoire est instrumentalisée à des fins de loisirs par des financiers habitués aux méga productions et aux retours sur investissements qui vont avec. Ce serait trop généreux de leur part de verser 90 millions d'euros uniquement pour apporter une culture historique aux jeunes. C'est un projet économique comme un autre qui se cache sous des bons sentiments. Cela n'est pas par défaut nécessairement grave, mais dans notre cas on nous prend pour des idiots. Idiots car on sous-entend dans les discours qu'HAH vient de façon désintéressée, tout comme les fonds d'investissements associés. Que l'association et l'entreprise qui portent le même nom seront tout à fait indépendantes (curieuse de connaître les montants qui seront défiscalisés de l'une vers l'autre). Que les retombées seront mirobolantes, sans fournir le détail des études. - Ce projet est obnubilé par la guerre, par l'opération spéciale, la stratégie, l'ampleur de la logistique de l'opération. Cela est bien sûr compréhensible, le Débarquement est un événement d'ampleur, mais HAH n'est orienté que dans ce sens (modulo un petit laïus sur "la vie sous l'occupation à Paris" probablement façon béret-bretelles ?). Pas de mots sur la réalité des destructions, des déplacements de population, des crimes de guerre, de la chair à canon, du sang versé ? HAH présente l'Histoire comme un film dont on a oublié la réalité, pourtant pas si éloignée. Ce n'est pas en se déguisant qu'on fait revivre l'Histoire, ni en glorifiant les soldats. C'est seulement en prenant intimement conscience que la guerre est une atrocité qu'il est alors possible de mesurer la douleur des combats. Or, quel sentiment va rester au spectateur à l'issue des représentations ? L'exaltation ? Le courage ? Le désir de conquête ? Il me semble qu'à la fin, il ne faut qu'il ne perdure en réalité qu'une douleur profonde, qu'un estomac qui se serre, tel le silence assourdissant de la butte de Douaumont où tous les villages ont disparus, où la terre n'est toujours pas redevenue fertile, où toutes les nations sont ensembles dans l'ossuaire. Où est le pavillon des civils normands qui ont tout perdu dans les bombardements ? Celui des traumatisés de tout bord qui n'ont jamais eu de cellule psychologique ? Celui de la difficile construction de la paix, toujours fragile ? La vision proposée par les porteurs de projets, tous des hommes par ailleurs (et aucune femme citée dans les potentiels membres des commissions en tout genre), est profondément viriliste, dans le sens où elle exacerbe des représentations viriles, guerrières, et occulte le reste. Elle contribue à banaliser la violence sans faire prendre conscience de l'horreur qu'elle représente, elle sert un récit et non pas une mémoire. - La rigueur historique, malgré un futur comité dédié, est remise en cause par de nombreux historiens. Le mémoriel de Caen a rappelé n'avoir rien signé avec vous. Ayez l'honnêteté intellectuelle de ne pas prétendre faire consensus là-dessus. Et l'inflation mémorielle n'est pas gage de qualité ! (Si vous avez de l'argent à dépenser : quid de l'ensablement annoncé du musée d'Utah Beach ?) - Enfin, je vous supplie d'arrêter de prétendre penser à la place "des jeunes". Placer un "projet novateur pour attirer les jeunes" dans un discours signifie que vous êtes ringards. Vous choisissez de penser selon vos préjugés, estimez mieux savoir ce qui convient aux autres que les intéressés eux-mêmes en les englobant dans une catégorie unique. Mais vous auriez pu également regarder autre chose, à tout hasard les membres des marches pour le climat par exemple ? Pour conclure, faire de notre territoire, c'est à dire grosso-modo la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, le Disneyland du Débarquement, le mailler de musées de toute sorte à tous les ronds points n'est pas rendre justice aux combats qui s'y sont déroulés. Ils ont eu lieu pour faire revenir la paix, pour permettre aux générations d'après de construire quelque chose. L'Histoire de la Normandie ne se limite pas au Débarquement, faisons en sorte que cela ne soit pas le cas de son futur. Choisissons en bonne intelligence que faire avec nos hectares pour léguer quelque chose de positif à ceux qui nous suivront. Vraiment, il n'y a qu'une seule question : est-ce que ce projet fait réellement avancer l'intérêt général, une fois les différentes catégories rassemblées ? Les impôts locaux ne suffisent pas à faire pencher la balance pour moi, et, au vu de la teneur des contributions, je suis loin d'être la seule. Bien cordialement, Une citoyenne attristée par les événements	Comme vous le voyez, ce sujet des zones humides a été au cœur de la conception de notre projet. Nous avons toujours été clairs sur les financements de notre projet et, comme tout projet privé, celui-ci doit atteindre un équilibre pour rembourser les investissements consentis. Nous vous confirmons, même si vous ne souhaitez l'accepter, que l'association et l'entreprise seront effectivement tout à fait indépendants l'une de l'autre. Comme vous l'évoquez les sujets liés à la seconde guerre mondiale sont nombreux : débarquement, déplacement des populations, crimes de guerre… Notre approche se focalise effectivement sur l'histoire du Débarquement et de la bataille de Normandie en attachant une importance fondamentale à la véracité historique de notre création. Concernant le Mémorial de Caen, son directeur, Stéphane Grimaldi a également indiqué dans la presse trouver ce projet intéressant. Comme nous l'indiquons depuis le lancement de notre projet nous sommes dans un processus sur le long terme et un partenariat ne pourra être signé avec le Mémorial de Caen qu'au terme de la démarche d'échanges avec eux. Si un partenariat doit être signé, un certain nombre d'exigences doivent être remplies avec le Mémorial de Caen, comme avec le Comité du Souvenir Français, le Comité du Débarquement ou encore avec l'inspection générale de l'éducation nationale. Une convention ne pourra être signée qu'au terme de la démarche. À ce stade nous avons livré au Mémorial de Caen une note d'architecture historique. Nous ne signerons que lorsque le synopsis et l'intégralité des éléments leurs auront été transmis. Enfin, nous n'avons pas l'ambition de parler pour tous les jeunes, mais force est de constater que nombre d'entre eux (dans les études menées, dans nos entourages…) ne sont pas attirés par les musées et nous pensons donc que notre projet a toute sa place. Enfin, nous n'avons pas pour ambition de réaliser un parc d'attraction, mais bien de chercher à transmettre, sous une forme nouvelle, différente, l'histoire de la bataille de Normandie. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

354	Hier soir a eu lieu la dernière réunion de concertation sur le projet Hommage aux Héros. J'ai assisté à 4 réunions sur 5 et je me disais déjà que la démocratie exercée dans ce processus était toute relative avec notamment des traitements inégaux dans la distribution des prises de paroles entre les pro et les "anti projet". Mais surtout, j'ai trouvé tout au long de cette concertation que les jeunes étaient particulièrement "maltraités"... la parole ne leur était que difficilement donnée, quand il la prenaient enfin, ils recevaient mépris et condescendance de la part des porteurs de projet et même de la part de certaines personnes du public favorables aux projet. Certes les jeunes avaient parfois le verbe haut et virulent mais ne sont-ils pas les premiers concernés par toutes les questions qui ont été soulevées durant les réunions? Comment ne pas comprendre leur colère, car oui, de la colère il y en a! Il vous parlaient d'avenir, de préservation du vivant, de préservations de ressources vitales que sont le sol, l'eau... Ils vous parlaient de construire un nouveau modèle de vie résilient, d'adaptation à un changement climatique que nous savons désormais inévitable... Ils vous parlaient de la préservation des conditions pour la vie humaine tout simplement... Excusez du peu! Pourtant, ces jeunes opposant.e.s au projet ont raison: Ce projet est un non-sens! il va à l'encontre de tout ce que nous nous devons mettre en place pour atténuer et préparer notre territoire au changement qui va s'imposer à nous! Le rapport du GIEC et celui du GIEC Normand sont formels! Je trouvais que la démocratie exercée dans le processus de concertation était toute relative... mais hier soir, quand j'ai entendu l'un des porteurs du projet affirmer haut et fort que "de toute façon le projet se ferait", j'ai compris à quel point cette concertation était une mascarade!	Madame, Monsieur, Nous ne pouvons partager votre point de vue sur les temps d'échanges durant les réunions publiques. Ils ont pris une très large place avec environ 2h d'échanges par réunion. Les pro, comme les anti-projets, les jeunes comme leurs ainés ont pu largement s'exprimer et les animateurs ont laissé la parole à tous les participants. Cependant, comme vous avez pu vous en rendre compte, les demandes d'interventions étaient nombreuses, les prises de paroles souvent longues et pour éviter de conclure les réunions à minuit, il était nécessaire, parfois de les raccourcir. Nous n'avons pas cherché à éviter la concertation et avons pleinement répondu aux questions, remarques, attaques et soutiens durant ces réunions. La vision que vous évoquez de certains jeunes est tout à fait louable mais nous ne pensons pas qu'il faille opposer la défense du vivant avec la défense du progrès. Enfin, concernant la phrase citée disant « que le projet se fera », c'est l'ambition que nous avons, mais nous avons bien conscience que, pour cela, d'autres étapes administratives, légales et d'expression comme l'enquête publique doivent avoir lieu. Nous ne brulons pas les étapes, mais avons la conviction que ce projet a un intérêt et nous travaillons pour le développer et le mener à bien. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
355	Bonsoir , J'ai assisté à la réunion d'hier soir et je suis quand même bien surprise que sur l'étude d'impact du trafic routier la conclusion est que cela ne changera pas "grand chose" ???? Bref comment étudier ou projeter sur quelques choses dont on ne connais rien finalement. Serait ce possible d'avoir en ligne la réponse faite à la contribution 301 ?? Merci par avance.	Madame, Monsieur, Le bureau d'étude a précisé pourquoi l'augmentation de trafic n'aurait pas un impact significatif sur le trafic : - Tout d'abord parce que les voiries actuelles sont très largement dimensionnées ; - Ensuite parce que les flux sont étalés sur la journée et ne font pas l'objet d'arrivées massives le matin et de départ en fin de journée ; - Et enfin parce que ceux-ci n'ont pas lieu aux heures de pointes de la journée. Nous espérons ainsi répondre à votre interrogation. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
356	En réponse à 355 Elle y est. Si vous ne trouvez pas, maill à comcit.ver@orange.fr	Madame, Nous vous remercions de la réponse apportée. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
357	Un projet complet que j'aurais aimé voir déja exister lorsque j'étais enfant et que l'ont visitaient la normandie avec ma classe d'apprentie en lycée professionel sur les terre du débarquement qui aurait permis à ma classe de s'intéresser à cet important sujet.Et aujourd'hui créerait de l'emploie dans une région ou les gens partent chercher des emplois loins de notre régions dans ce secteur.	Madame, Monsieur Nous vous remercions de votre contribution sur ce registre dématérialisé et pour votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

358	La concertation autour du projet « Hommage aux Héros » se clôt ce vendredi à minuit, après une dernière réunion publique jeudi soir. Durant celle-ci, les promoteurs et le garant n'ont pas caché leur exaspération à chaque remarque d'opposants au projet, reprenant ou coupant régulièrement la parole à la salle dans une démonstration de fébrilité. Les porteurs de projet ont de nouveau affirmé que le projet se ferait de toutes façons, en dépit de cette concertation qui avait toute légitimité pour étudier l'intérêt même de sa réalisation, pour le territoire normand et celui de la Baie du Cotentin. Aucune réponse n'a été apportée sur la capacité à loger les visiteurs et les travailleurs saisonniers lors des périodes de spectacle. Celles-ci coïncident pourtant avec la pleine saison touristique, promettant de rendre le marché immobilier encore plus inaccessible dans un secteur déjà en tension. Nous ne nous satisferons jamais de voir un territoire qui sacrifie la qualité de vie de ses habitants et les activités économiques locales pour les mettre en concurrence avec un spectacle à la durée de vie incertaine. Ce choix est d'autant plus regrettable que la Baie du Cotentin doit utiliser judicieusement les réserves foncières pour anticiper la montée des eaux et s'y adapter, comme elle a commencé à y travailler dans le programme « Notre Littoral Demain » (https://www.ccbdc.fr/environnement/). En cette période de guerre aux frontières de l'Europe, nous honorons plus que jamais la mémoire de celles et ceux qui ont été victimes de la bataille de Normandie : en préservant la capacité pour les générations futures à travailler cette terre, s'y loger, y vivre. Guillaume Hédouin - conseiller régional de Normandie - travaillant à Carentan-les-Marais	Monsieur, Nous ne pouvons partager votre point de vue sur les temps d'échanges durant les réunions publiques. Ils ont pris une très large place avec environ 2h d'échanges par réunion. Les pro, comme les anti-projets, les jeunes comme leurs ainés ont pu largement s'exprimer et les animateurs ont laissé la parole à tous les participants. Cependant, comme vous avez pu vous en rendre compte, les demandes d'interventions étaient nombreuses, les prises de paroles souvent longues et pour éviter de conclure les réunions à minuit, il était nécessaire, parfois de les raccourcir. Nous n'avons pas cherché à éviter la concertation et avons pleinement répondu aux questions, remarques, attaques et soutiens durant ces réunions. Concernant la phrase citée disant « que le projet se fera », c'est l'ambition que nous avons, mais nous avons bien conscience que, pour cela, d'autres étapes administratives, légales et d'expression comme l'enquête publique doivent avoir lieu. Nous ne brulons pas les étapes, mais avons la conviction que ce projet a un intérêt et nous travaillons pour le développer et le mener à bien. Concernant le logement, cela a été indiqué lors de la réunion de Cherbourg, « Où dorment les touristes qui ne sont pas sur le territoire ? sept nuitées sur dix sont des hébergements non marchands (chez des amis et dans des résidences secondaires). 15 à 20% vont dormir sur place de manière marchande, dont les taux d'occupation varient entre 40% d'occupation en décembre jusqu'à 80% au mois d'août pour les hôtelleries et les logements locatifs. » Sur ce sujet du logement, nous n'avons pas pour vocation de devenir des hôteliers, qui définiront s'ils ont besoin d'augmenter ou pas leurs capacités d'accueils sur le territoire. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
359	Bonjour, Je me positionne contre ce projet. Je doute très fortement du projet. L'aspect pédagogique et éthique est très très (très) douteux même si je ne développerais pas le sujet. Je me concentrerai plus sur l'aspect environnemental que je connais plus. L'envergure de ce projet est tout simplement inimaginable. Cela demande tellement de matériaux, tellement d'énergie. Faire bouger un théâtre? Vos rêves sont démentiels. C'est peut-être peu par rapport à d'autres projets mais cela me semble déjà beaucoup trop. Vous aviez l'air fiers de parlez de panneaux solaires. Le soleil est peut-être considéré comme une énergie renouvelable mais pas les panneaux qui la capte et la transforme en énergie électrique (et surtout pas les métaux que contiennent ces panneaux). Le soleil est une source d'énergie non permanente. Alors autant vous dire que ces deux limites rassemblées font que l'énergie emmagasinée dans les panneaux sera infime par rapport à celle dont vous aurez besoin. Je ne dis pas que c'est pire que les énergies fossiles, je dis juste qu'il ne faut pas voir les panneaux solaires comme la solution. Vous serez encore plus dépendants des énergies fossiles que l'est chacun de nous aujourd'hui (et il n'y a pas de quoi être fier). Ce n'est qu'un détail parmi ce que vous comptez faire sur le chapitre "environnemental", mais cela me montre déjà votre insouciance vis-à-vis des problématiques actuelles. Je suis énervée parce que des projets pareils réduisent à néant tous mes efforts pour limiter mon impact. Vous souhaitez utiliser le bois comme matériau biosourcé dans une ville connue pour ses marais (là ou il n'y a pas d'arbre). Vous ne pourrez pas non plus toucher aux haies du bocage, bien évidemment, alors vous prendrez à d'autres territoires. Votre projet est si grand qu'il est si dépendant. Il n'aura aucune résistance face aux différents chocs probables. Ce projet est si dépendant de l'électricité et d'autres énergies, du bassin d'emploi, des matériaux (et donc de la géopolitique mondiale), de technologies, de métaux, du tourisme et par extension du transport pas seulement local, mais mondial selon vos ambitions. Alors que le dernier rapport du GIEC nous alarme sur l'urgence, vous continuez vos extravagances. Je suis désolée mais votre idée ne me semble pas géniale mais juste médiocre.	Madame, Nous notons toute la contradiction de votre propos sous entendant qu'il faut des énergies renouvelables, mais que l'énergie photovoltaïque ne peut être une réponse. Certes elle ne produira par toute l'énergie dont nous avons besoin, mais ce sera autant qui ne sera pas issue des centrales éléctriques. Nous vous rappelons d'ailleurs, qu'aucune énergie thermique ne sera utilisée sur le site. De la même manière, vous remettez en cause l'intérêt de constructions bois, parce qu'elles ne seraient pas produites localement. Nous pensons de notre côté que les forêts nationales, les enjeux de l'époque et la recherche du moindre impact doivent nous pousser vers l'utilisation de ces matériaux. Vous semblez vouloir vous inscrire dans une certaine forme de décroissance à laquelle nous n'adhérons pas de notre côté. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	Si l'histoire, la mémoire, le débarquement vous intéresse tant que ça, alors faites quelque chose, mais quelque chose qui ne cherche pas à être incroyable, attirant, du jamais vu...	
360	*Des « concertations » « préalables » ?* D'après les informations obtenues lors de cette 1ère concertation, le terrain de 32,5 hectares de terres agricoles acheté 2 millions d'euros par la Commune de Carentan-les-Marais ne pourrait accueillir qu'un projet industriel et le projet Hommage aux Héros (HAH) ne pourrait être accueilli ailleurs sur Carentan-les-Marais. Quid de l'actuel Plan Local d'Urbanisation (PLU) et de la concertation prévue prochainement à ce sujet ? *Pourquoi une concertation sur le projet avant une concertation sur le PLU ?* Ces 32,5 hectares de terres sont toujours à ce jour, selon le PLU Plan Local d'Urbanisation, définis comme agricoles. Pour que le projet HAH puisse voir le jour avec une construction (ou tout autre projet éducatif/culturel/industriel), le PLU nécessite d'être changé en Préfecture pour devenir un terrain ayant un usage non agricole. La concertation à ce sujet aura lieu après la concertation concernant le projet « Hommage aux Héros » qui pourtant dépend directement de ce changement de PLU. Je suis personnellement plus que favorable à ce que ce terrain reste à fonction agricole et accueille un agriculteur respectueux de pratiques agricoles durables. Les élus ont le pouvoir et le devoir de mesurer les projets qui leurs sont présentés et de penser à l'avenir de notre territoire, en préservant ses atouts. Il s'agit là aussi de leur responsabilité. Les enjeux actuels doivent être pris en compte. La concertation publique prévue au sujet du Plan Local d'Urbanisation de Saint-Hilaire-Petitville (10 octobre 2022-7 novembre 2022), prévoit deux réunions publiques : - le jeudi 13 octobre 2022 à 18h30 au théâtre de Carentan - le jeudi 27 octobre 2022 à 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Hilaire-Petitville). S'il m'en est donné l'occasion, j'y proposerai des pistes d'alternatives au projet HAH. *Améliorations possibles pour le projet HAH* Si le PLU était modifié pour servir au projet d'élargissement de la zone industrielle de St-Hilaire-Petitville, et que seul le projet HAH était retenu pour occuper ce terrain, ne serait-il pas encore envisageable a minima de réduire la taille de la salle mobile (actuellement de 2.000 m2) ou de réduire le nombre de spectateurs accueillis simultanément (actuellement 1000 spectateurs/heure embarqués dans l'expérience) ? Rien que de proposer le même projet avec une salle moins grande et moins de spectateurs serait un début. Plus moderne encore, moins coûteux, et moins dégradant pour le site, le remplacement de cette salle mobile par une reconstitution historique par hologrammes dans les champs permettrait d'ailleurs un aménagement réversible, préservant aussi les lieux hors saison touristique. Si cette reconstitution était celle des hôpitaux de guerre tels qu'il y en avait à Saint-Hilaire-Petitville pendant la 2nde Guerre Mondiale (ou si cela était mentionné dans le film/sur le site touristique), le projet serait plus logiquement complémentaire aux musées existants de ce territoire spécifique. Le contenu pourrait être élaboré avec le même sérieux annoncé tout en étant à la pointe de la technologie actuelle. Le son pourrait être diffusé dans des audio-casques ou via une application mobile. *Absence à ce jour d'accès public aux résultats des études* J'attendais avec intérêt d'avoir accès aux résultats des différentes études menées autour de ce projet, qui devaient être disponibles au public avant la fin de l'été selon la réunion du 16/08/22. Nous avons heureusement eu quelques informations à la réunion du 06/10/22. Même si la publication de ces résultats n'est pas obligatoire, cela aurait permis aux personnes intéressées de peser le pour et le contre et de participer à la proposition d'aménagements au projet.	Madame, Comme nous l'avons précisé, les 2 concertations sont effectivement distinctes mais notre projet ne pourra se réaliser que si la mise en comptabilité du site est validée. À ce titre, comme le veut la procédure, les deux enquêtes publiques seront en revanche liées. Nous vous remercions pour vos propositions pour ce projet quant à la réduction de la taille du théâtre ou du nombre de places. L'étude économique et technique nous a permis d'aboutir à ces chiffres, qui sont plus réduits que l'ambition de départ. En revanche le projet de projection par hologramme serait un projet tout à fait différent du nôtre et ce n'est pas ce que nous portons, tout comme un spectacle dans une salle de 200 places. Concernant les études, c'est toute la difficulté d'une concertation préalable. Celle-ci doit se dérouler assez en amont pour que le projet ne soit pas complètement figé, mais qu'il puisse encore évoluer, mais cela abouti à ce que les études ne soient pas entièrement finalisée à la fin de la concertation. Sur l'accessibilité du site, nous travaillons à faciliter les accès en mode doux (vélo, véhicules électriques...) et à la mise en place de navettes entre la gare et le site. Nous transmettons votre remarque sur la mobilisation d'un mycologue à notre bureau d'étude qui jugera de la nécessité d'en mobiliser un. Concernant la consommation énergétique, elle sera en partie produite par des énergies renouvelables sur le site. Nous vous rappelons par ailleurs qu'aucune énergie fossile ne sera utilisée. Ce projet répond, selon nous, à un nouveau besoin, celui de transmettre l'Histoire aux jeunes générations sous une forme nouvelle, différente, ancrée dans son époque. C'est une forme inédite, certes, mais qui n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. A ce titre, nous pensons être complémentaire avec les autres musées et site de mémoire. En effet, nous espérons que ce spectacle donnera envie aux visiteurs d'en savoir plus sur ce volet de l'histoire en allant visiter dans les autres lieux de mémoire régionaux. Nous vous remercions pour vos propositions d'évolution de notre projet et pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

	Impact sur le trafic routier et accessibilité A ma connaissance, il n'a pas été prévu de transports en commun supplémentaires ou spécifiques. Je suppose que les touristes quittant Cherbourg dans des grands bus pour Ste-Mère-Eglise et le Mont St Michel, feront halte aussi à Carentan pour l'occasion. 20 bus de 50 personnes par heure (120 bus de 50 personnes par jour), ou plus de 200 véhicules privés 5 places par heure (soit plus de 1.200 voitures par jour). Il y aura certainement aussi des navettes, peut-être privées, qui s'organiseront pour que les touristes venant à Carentan par le train puissent accéder à HAH. Il n'y a pas actuellement pas de piste cyclable ou piétonne pour accéder au site prévu. Pourra-t-on s'y rendre à vélo en toute sécurité ? Si oui, y aura-t-il un parc à vélo sur place ? Il me semble que l'augmentation importante de cyclotouristes et de randonneurs dans la région le justifie. Bien qu'ils fuient généralement les zones les plus fréquentées, ils réclament généralement un accès plus sûr à La Maison du Parc voire au D-Day Expérience de St Côme. Je suppose qu'il en sera de même ici. *Impact sur la biodiversité* Concernant la biodiversité, j'aurais espéré que l'on prenne en compte, en plus des espèces végétales (arbres, haires et flore, dont orchidées sauvages protégées dont il n'est plus la saison ?) et animales (faune, dont oiseaux migrateurs ?), la diversité des champignons. En effet, celle-ci témoigne de la richesse/qualité du sol. Il serait donc bon de faire intervenir un mycologue expérimenté pour recenser cela. *Consommation énergétique* Avec un amphithéâtre mobile de 2.000 m2 pesant 3.500 tonnes avec ses 1.000 spectateurs embarqués, juste la plateforme mobile consommerait « 2,5 GW.h/an » d'après les résultats du bilan de consommation énergétique diffusés le 06/10/22, « soit la consommation énergétique d'un centre commercial de 10.000m2 ». La consommation d'énergie d'une telle structure est résolument indécente, d'autant plus en ces temps de crise énergétique et environnementale et au moment de la mise en place du Plan de Sobriété Energétique du Gouvernement français. *Un projet inutilement démesuré* Carentan-les-Marais bénéficie déjà d'une forte attractivité. Un cadre préservé et un climat plus favorable qu'ailleurs, attirent beaucoup de citadins en mal de nature, d'espace, et d'air frais. D'autant plus après les périodes de confinements des années passées. Ce projet, démesuré par rapport aux infrastructures existantes, est une promesse de tourisme de masse en tablant déjà sur 3 fois plus de visiteurs à l'année que le Airborne Museum de Sainte-Mère-Eglise, sans solution d'hébergement associée. Entre le Victory Museum situé en face, l'Escape Game Le Blockhaus dans le Centre de Carentan et le D-Day Experience de St-Côme, Carentan-les-Marais compte déjà plusieurs structures expériencielles et immersives liées à des faits historiques du débarquement de Normandie pendant la Seconde Guerre Mondiale. Ces structures sont privées mais de taille plus modeste. Elles n'ont pas nécessité de telles levées de fonds d'investissements avec l'implication d'actionnaires qui rendraient à terme les porteurs de projets minoritaires dans les décisions. Et les visiteurs ont rarement le temps et le budget pour expérimenter les trois lors de leur séjour. Si la transmission des savoirs liés à la 2nde GM reste la priorité, avec des acteurs et des écrans et des décors scéniques qui défilent, un cinéma/théâtre de 200 places serait amplement suffisant (taille de l'actuel théâtre de Carentan), avec une salle fermée et insonorisée. *Conclusion*	

	Ainsi, je m'oppose catégoriquement au projet nommé « Hommage aux Héros » tel que présenté et je demande a minima son report afin que des alternatives à ce projet (éventuellement dans la même lignée mais pas dans les mêmes proportions) puissent être proposées et étudiées, qui soient plus cohérentes et plus porteuses de consensus. Malgré l'annonce de création d'emplois (en faisant abstraction du manque criant de main d'œuvre entre autres dans la construction, la maintenance, le tourisme, l'hôtellerie, la restauration et l'événementiel suite à la Covid) et de retombées économiques pour les collectivités (en faisant abstraction des coûts d'entretien et de réparation des infrastructures publiques usées et du remboursement de l'investissement pour l'acquisition du terrain), il me semble que ce projet tel quel et son tourisme de masse associé apporteront in fine bien plus d'inconvénients que d'avantages aux habitants. Cordialement, Elise Ryst, habitante de Saint-Hilaire-Petitville	
361	Prix Liberté 2019 « Tous ces dommages sur la planète Terre me rendent triste. Je suis très heureux que toi et les jeunes se battent pour cette noble cause », (Charles Noram Shay, parrain du Prix Liberté) « Le combat pour l'écologie est le combat pour lequel les jeunes se battent aujourd'hui. J'étais très en colère, j'ai décidé de m'engager. » [...] « La moindre des choses que l'on puisse faire, c'est sauver la Terre pour laquelle Charles et Léon se sont battus » (Greta Thunberg lauréate du premier prix Liberté) Ouest France, 21 juillet 2019 https://www.ouest-france.fr/normandie/normandie-avant-le-prix-liberte-greta-thunberg-sur-les-plages-du-debarquement-de-1944-6453264	Madame, Nous ne sommes pas sûr de comprendre votre propos. Est-ce que Charles Norman Shay pense qu'il faut faire attention à l'environnement ? cela semble évident. Comme nous avons pu vous l'indiquer à plusieurs reprises, nous souhaitons que ce projet soit le plus respectueux de l'environnement, c'est notre ligne directrice dans la conception de ce projet, mais nous ne souhaitons pas nous inscrire dans une logique de décroissance absolue. Nous pourrions compléter ce propos en vous demandant également si Charles Norman Shay souhaite que soit transmis la mémoire de cette époque ? il nous semble que oui et que ces 2 affirmations ne semblent donc pas en opposition frontale. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
362	Bonjour, Après avoir participé aux différentes concertations, j'ai pris le temps d'écrire ces quelques mots. Détail qui me semble important : j'ai 29 ans et je me sens donc concernée quand les porteurs de projets parlent « des jeunes ». Tout d'abord, je tiens à revenir sur le déroulement des concertations. Quelle surprise pour une première fois.... Ou plutôt quelle claque anti-démocratique ! Je précise que je ne suis pas intervenue lors des questions/réponses. C'était deux poids, deux mesures entre les personnes "pro-projet" et les personnes contre. Nombreux furent les rappels à l'ordre faits par les différents animateurs et le garant envers les opposants. Cela s'est traduit notamment par des interventions coupées, l'ordre de faire court, une prise de parole limitée par la distribution du micro en fonction du parti pris des intervenants, des remarques déplacées, etc. Pour ma part, je fais le choix d'orienter cette contribution sur le volet environnemental tout en précisant que je partage les observations faites sur ce qui concerne les aspects historiques, socio-économiques, etc. Nous en parlons de plus en plus, la civilisation se trouve à un embranchement. Nous avons deux options : - La route connue que nous empruntons depuis des décennies qui est faite d'habitudes et de	Madame, Nous ne pouvons partager votre point de vue sur les temps d'échanges durant les réunions publiques. Ils ont pris une très large place avec environ 2h d'échanges par réunion. Les pro, comme les anti-projets, les jeunes comme leurs ainés ont pu largement s'exprimer et les animateurs ont laissé la parole à tous les participants. Cependant, comme vous avez pu vous en rendre compte, les demandes d'interventions étaient nombreuses, les prises de paroles souvent longues et pour éviter de conclure les réunions à minuit, il était nécessaire, parfois de les raccourcir. Nous n'avons pas cherché à éviter la concertation et avons pleinement répondu aux questions, remarques, attaques et soutiens durant ces réunions. Nous travaillons sur ce projet avec des bureaux d'études spécialisés qui travaillent selon un cadre légal. Nous échangeons également avec les services de l'État qui nous rappellent les lois, décrets et directives à respecter. Sans remettre en cause, ni son intérêt, ni ses compétences, le GIEC Normand décline localement des recommandations. Notre projet prend en compte bon nombre de recommandations en matière d'environnement pour être les plus respectueux possibles dans le développement de notre projet. Enfin, comme nous vous l'avons indiqué à plusieurs reprises, nous avons pleinement conscience du changement climatique, mais nous ne pensons pas que le monde doive s'arrêter pour autant. Il s'agit selon nous d'un problème quasi philosophique, pour lequel nous n'avons pas la même lecture que vous. Nous souhaitons que ce projet soit le plus respectueux de l'environnement, c'est

	certitudes, une route qui mène vers l'impasse (ce n'est pas moi qui l'invente) ; - La route sinueuse nécessitant de renoncer à la maîtrise et à la puissance, une route qui nécessite d'être courageux et lucide mais qui est porteuse d'espoir. Plusieurs études sérieuses le démontrent : l'être humain est responsable d'une extinction de masse. Aussi, au vu des remarques et des attaques faites par les porteurs de projets lors de chaque réunion, je me pose la question suivante : - Avez- vous pris le temps de lire ne serait-ce que les rapports du GIEC et notamment le GIEC Normand ? Merci de répondre honnêtement à cette question tout en m'expliquant comment votre projet va dans le sens des conclusions faites par les différents experts. Le constat est simple : Il est nécessaire de transformer radicalement nos modes de vie pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Pour cela, nous devons changer de structure économique, sociale et culturelle. Comment ? En envisageant de se déconstruire, en libérant notre façon de penser le monde car cette dernière ne fait que nous envoyer droit dans le mur (chose qui déjà faite en réalité, les conséquences arrivent petit à petit). Nous devons envisager une société égalitaire, une société juste, une société solidaire, une société sobre. Pour stopper la dégradation du vivant, il faut trouver de nouveaux équilibres et stopper le rapport de force Culture/Nature ou, pire encore, Civilisé/Primitif. Je ne cache mon étonnement (pour ne pas dire agacement) quand il a été question de « réserve d'indiens » à plusieurs reprises, et ce notamment, de la bouche d'élus. Peut-être devriez-vous faire un peu d'anthropologie et vous intéresser davantage aux peuples autochtones, aux indigènes. Vous vous rendriez compte alors de l'absurdité de ces propos. C'est justement vers cela que nous devrions tendre ! En quoi est-ce mal de vouloir être autosuffisant, de ne pas « se lover » (petite dédicace à l'architecte) dans la nature mais d'en faire partie intégrante, de viser l'autonomie, l'égalité ? Nous sommes Nature avant d'être Culture. Pouvez-vous me dire en quoi votre projet est rationnel ? Avez-vous fait le calcul entre les opportunités et les risques de votre projet ? (questions sérieuses auxquelles j'aimerais avoir des réponses complètes) J'ai pris le temps de parcourir votre site, de lire les documents fournis par vos soins, de venir aux différentes réunions tout comme je prends également le temps de voir ce que disent les médias, les scientifiques et les experts. Je me demande alors où est passé votre sensibilité. Je vois tout de suite dans quel tiroir vous allez me mettre : éco-anxiété, solastalgie, collapsologie. Comme beaucoup d'autres personnes, je suis simplement lucide face à l'épreuve qui nous attend. Les entreprises « écopaysagères » fleurissent ici et là. Sur le papier, je trouve cela formidable, en revanche, quand on creuse un peu, on se rend compte qu'il s'agit simplement de peindre une belle façade alors qu'il faudrait plutôt questionner les fondations de la structure. Je conclue en disant qu'il faut être à la hauteur du défi de notre époque, pour nous et surtout pour les générations à venir. J'espère donc au nom du vivant que ce projet « Hommage aux Héros » ne verra pas le jour. J'ai envie de croire que ma parole et celles des personnes qui ont pris le temps de vous écrire, de vous parler, comptent. J'ai envie de croire que nos luttes comptent aussi. Nous devons être fiers de ce que nous serons demain. Bien à vous, Lisa TOULORGE, une simple citoyenne.	notre ligne directrice dans la conception de ce projet, mais nous ne souhaitons pas nous inscrire dans une logique de décroissance absolue. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation. Cordialement. ---- Hommage aux Héros
363	Top le projet pour la région ,sérieux ,concertation intéressante et écoutant les avis de chacun .	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet.

		Cordialement. ---- Hommage aux Héros
364	Je me penses que nous sommes tous dans la région et partout ailleurs en France convaincue par l'importance cruciale du devoir de mémoire pourtant je me souviens que quand j'avais voulu m'y intéressé après mes cours d'histoire je m'étais retrouvé un peu esseulé et j'avais ressenti un certaine difficulté à m'impliquer tant cela me paraissait parfois un peu désincarné Dans ce sens je penses que le projet hommage aux héros m'aurait permis de vraiment me plonger dans l'histoire du débarquement et m'aurait encouragé à m'y intéresser plus intensément Et ce d'autant plus dans la mesurs où le projet me paraît être penser de manière intelligente et responsable Je penses donc qu'il s'agit là d'un outil adapté a notre époque qui permettra de s'imprégner réellement et durablement de l'histoire de le seconde guerre mondiale et ainsi de rendre un juste hommage aux héros du débarquement et de faire que la mémoire du débarquement perdure	Madame, Monsieur, Nous vous remercions pour votre commentaire. Comme nous le répétons régulièrement, ce projet inédit, et innovant n'a qu'une seule et grande volonté qui est de transmettre, avec une très grande rigueur historique aux nouvelles générations avec des technologies d'aujourd'hui et de demain du spectacle vivant. Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation et de votre soutien à ce projet. Cordialement. ---- Hommage aux Héros

Je me présente : Claude Guillemette, ancien instituteur et directeur de l'école des Hauts Champs à Carentan pendant 20 ans. J'ai été aussi directeur de nombreux centres de vacances pour enfants et adolescents. Je suis également auteur d'un ouvrage intitulé « L'école rend libre » sorti en 2020. Je considère donc, que j'ai quelques compétences en matière d'éducation .
Je ne parlerai pas de l'impact environnemental du projet D Day Land, ni de son impact sur la qualité de vie de nos concitoyens, ni sur la désorganisation de notre économie. D'autres participants à ce débat sont beaucoup plus compétents que moi en la matière. Mon intervention sera donc uniquement axée sur le rôle de l'histoire dans l'éducation

Lors du débat organisé par l'association intitulée « Place de la république » en novembre 2020, j'ai été profondément choqué par une intervention de l'un des concepteurs du projet D Day Land qui dit en substance : « Pour faire comprendre l'histoire aux jeunes il faut employer des moyens techniques modernes , vidéos, immersion en 3D, mises en scène … » Mais c'est vraiment prendre les jeunes pour des imbéciles incapables de comprendre l'histoire incapables de s'y intéresser autrement que par des artifices et des jeux de lumière ou par le désormais célèbre effet « Waouh » ! Nos jeunes de 2022 sont-ils plus bêtes que nous l'étions à leur âge ? Mais quel est cet argument fallacieux répandu chez la plupart des défenseurs du projet pour nous faire avaler la pilule ? C'est méprisant à l'égard des jeunes, c'est insultant vis-à-vis des éducateurs compétents qui tentent de faire honnêtement leur recherche de vérité historique.

Je suis né en 1946 et je n'ai donc pas, comme notre président de région, pourtant plus jeune que moi, connu le débarquement allié sur les côtes normandes. Mais dès l'âge de 4 ou 5 ans j'ai été profondément marqué par les récits tragiques des témoins de la guerre et des bombardements. Mon père, prisonnier en Allemagne, a connu la faim et l'humiliation. Ma mère, blessée, soignée par un soldat allemand, s'était réfugiée dans les sous terrains de Saint-Lô pendant les bombardements qui ont rasé la ville. A cette époque, on parlait peu, on voulait effacer les malheurs qu'on venait de vivre, bombardements, exodes, maisons en ruine, restrictions, marché noir, dénonciations, collaborations….
Etant donné mon âge avancé, j'ai encore quelques amis qui ont vécu cette triste période. Ils sont offusqués par ce grand projet de spectacle et ne comprennent pas qu'on puisse faire de l'argent sur leurs amis morts, sur leur propre histoire tragique. Ils acceptent évidemment qu'on raconte objectivement ce qu'ils ont vécu mais s'indignent à la pensée que des investisseurs sans scrupules vont s'enrichir sur leurs malheurs et leurs souvenirs douloureux.
Mais si cela contribuait à servir la paix dans le monde ? Car la grande question est bien là. Les conflits dans le monde ne vont pas disparaître, bien au contraire. Ils vont avoir tendance à s'amplifier. Tout le monde le sait. Avec le réchauffement climatique, l'appauvrissement des sols qui produira le déplacement des populations affamées, la montée du racisme, des intégrismes, des dictatures et des régimes totalitaires, ce monstrueux projet va à l'encontre de ce qu'il faudrait faire. Exalter le culte du héros et faire défiler fièrement des engins de mort n'est pas la meilleure manière d'enseigner la culture de la paix.

Jean Luc Leleu historien à l'Université de Caen écrit dans le Ouest France du 7 juillet 2022 : « Prétendre que ce spectacle fera œuvre de pédagogie et d'histoire est une duperie . Si tel était le cas il n'y aurait nul besoin d'une mise à niveau de 10 minutes… »Quelques lignes après : « le projet artistique ne consiste pas ici à parler à l'intelligence des individus mais se borne uniquement à susciter chez eux des émotions ». Plus loin notre historien parle « d'exploitation éhontée du souvenir » et s'offusque je cite « de transformer en valeur marchande la mémoire des soldats alliés sous prétexte de leur rendre hommage ».
Ce qui me semble essentiel dans toutes les cérémonies de commémoration et sur les lieux de mémoire, c'est d'avoir constamment en ligne de mire le « plus jamais ça ». (que je préfère au fameux effet Waouh) Et pour se faire, il faut expliquer et expliquer encore les mécanismes qui conduisent à l'irréparable et aux horreurs de la guerre. Je n'en citerai que trois :
1- les intérêts économiques
2- la force de la propagande
3- le désir de puissance chez certains chefs d'état.
Si un jour naissait un vrai musée de la paix à Carentan, il faudrait y ajouter les religions, la misère , l'ignorance, le racisme, les communautarismes et l'intolérance, mais en ne retenant que les trois premiers, l'argent, la propagande, et le pouvoir on retrouve sous d'autres termes ces trois vecteurs diaboliques dans le projet qui nous préoccupe aujourd'hui, à savoir :
1- les intérêts financiers
2- la force de la communication, le lobbying et l'utilisation intensive des médias
3- les dérives d'un pouvoir
Sans transition, Je m'adresse maintenant aux élus locaux, de la commune de Carentan les marais et de ceux de la communauté de commune du bassin de Carentan : vous portez, Mesdames et Messieurs une lourde responsabilité dans ce projet monstrueux, démesuré, indécent :

-Vous allez transformer l'image de note ville déjà écornée par le spectacle des reconstitueurs chaque année au mois de juin. J'ose parler pour ce D Day Land de déshonneur déshonneur d'avoir confié à de riches investisseurs sans scrupules la mémoire des victimes de la guerre ;

-Vous n'aurez pas servi la paix en glorifiant l'action des armes et en jouant sur les émotions.

- Vous allez à l'encontre du sens de l'histoire qui demande plus de sobriété, plus de respect de la nature et plus d'intelligence, plus d'anticipation sur l'avenir.

Enfin j'aimerais pour finir, vous citer un article de Clémentine Godldszal paru le 24 juin 2022 dans le journal le Monde Elle parle de Roberto Ciurléo producteur de comédies musicales et fortement impliqué dans le D Day Land. Son opinion est intéressante et peut faire réfléchir les plus convaincus par le projet :
« Ceux qui l'ont connu […] parlent en effet de ses engouements parfois peu suivis d'effet, d'une propension à s'engager puis à disparaître, laissant ses partenaires dans l'embarras et la frustration. »

Je vous laisse méditer ces quelques paroles avant de commettre l'irréparable !

EXPOSITION

C'EST MON DROIT ET J'Y TIENS !

LA COUTUME DE NORMANDIE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

du 3 mai
au 23 juillet
2022

PÔLE CULTUREL GRAMMONT

ROUEN

Commerces avec l'histoire

Producteurs, pratiques, transmissions
Entre Atlantique et Méditerranée

Au MuCEM (Marseille) les 1, 2 & 3 octobre 2015.

Argumentaire

Les travaux menés sur les usages publics de l'histoire et sur le rapport social au temps (historicité), comme ceux conduits sur le rôle social de l'historien, ont connu un très fort développement depuis les années 1980, en lien notamment avec l'essor des thématiques mémorielles et patrimoniales. Si ce colloque tient compte de ces travaux et de ceux de la galaxie de la *Public History* américaine, qui entendait s'adresser à un large public, il se propose néanmoins d'adopter une approche non-normative des usages contemporains non-académiques de l'histoire, celle-ci étant entendue comme un récit validé visant à la compréhension de ce qui est advenu.

Il s'agit d'observer et d'analyser les nouvelles façons de produire ou d'expérimenter l'histoire, de parler de l'histoire ou de la mobiliser dans l'espace public. Ces pratiques qui ne relèvent pas du champ académique sont en effet régies par d'autres contraintes et motivations que celles de la recherche. Elles se développent hors des murs de l'institution ; on peut faire l'hypothèse cependant qu'elles imprègnent la conscience historique des contemporains au point parfois de contribuer à la structurer. Dans cet esprit, il s'agit de s'intéresser non pas aux travaux historiens, mais aux différentes formes de recours à l'histoire par des acteurs sociaux, économiques ou politiques – régions, communes, partis, associations, entreprises, … – ou encore par les artistes, de même qu'aux aux modes d'appropriation du passé qui en résultent.

En étudiant ces usages, l'idée n'est pas de remettre en question leur légitimité ou de traquer les falsifications ou les anachronismes éventuels, mais bien de prendre la mesure de la diversité des modalités d'élaboration du passé et d'apprécier la fonction assignée à l'histoire dans le contexte contemporain – dans sa singularité comme dans sa diversité. Les modalités très diverses du « faire de l'histoire » que nous voulons explorer en priorité ne ressortissent donc pas explicitement à la nébuleuse des contestations très médiatisées de l'histoire dite « officielle » ou aux dénonciations récurrentes des historiens professionnels. Même si ses acteurs entendent faire entendre une « autre » histoire, il s'agit plutôt de pratiques de l'histoire « d'à côté » qui ne se préoccupent pas vraiment ni des croisades idéologiques contre l'histoire « officielle » ni des tentations corporatistes qui peuvent affleurer à l'occasion chez certains historiens professionnels.

Dans cet esprit, faire commerce de l'histoire relève de logiques de séduction ou de « spectacularisation » comme de logiques économiques – dont celles du tourisme – imbriquées dans des stratégies qui peuvent être aussi, parfois en même temps, à visée mémorielle ou identitaire de reconnaissance.

Cependant, si le moment présent possède bien un certain nombre de traits singuliers dont rend compte l'importance des revendications mémorielles ou la porosité croissante de la frontière tracée à grand peine en Europe et dans le monde anglo-saxon à la fin du XIX siècle et plus récemment au Maghreb, entre professionnels de l'histoire et amateurs du passé, ces écritures et ces pratiques contemporaines se déroulent néanmoins dans des conjonctures politiques et sociales nationales très différentes qui appellent une approche comparée.

C'est dans cet esprit que nous avons choisi de privilégier trois espaces qui coexistent, se rencontrent, se chevauchent ou se confrontent : l'espace atlantique, l'espace européen et l'espace méditerranéen, à partir de trois grands axes de questionnement.

1° De nouveaux producteurs d'histoire ?
Le premier axe porte sur les producteurs. Moins que jamais, la parole historienne – entendue au sens d'une parole légitimée par l'institution académique – n'a le monopole ou la maîtrise du débat public sur les questions historiques, ni sur le fond ni dans l'organisation même du débat. À bien des égards, l'histoire est un scénario libre de droits. Dès lors, on assiste à une démultiplication des acteurs/médiateurs qui, à côté des historiens professionnels, contribuent à alimenter les débats sur le passé ; resterait cependant à périodiser plus finement le phénomène. Dans ce contexte, la construction sociale du passé ne relève pas seulement d'une transmission verticale, mais aussi d'une communication horizontale, d'une « contagion des idées », éventuellement cristallisée à partir des retombées de la production savante des historiens, mais aussi très largement à partir d'un cumul de références qui peuvent être littéraires, artistiques, cinématographiques, politiques et, de manière inégalement revendiquée, identitaires. Cette construction s'élabore à partir de toutes les représentations, transitant par la voie orale ou par l'écrit, proposées par tous ceux qui font peu ou prou commerce du passé. Comment apprécier ces investissements personnels ou collectifs ? Quelles sont les stratégies de ces producteurs qui revendiquent un droit à montrer et à vivre le passé en dehors des instances académiques traditionnelles ?

Mieux connaître ces passionnés d'histoire – généalogistes, amateurs de reconstitutions historiques, témoins privilégiés ou descendants de périodes traumatiques, écrivains, cinéastes ou politiques, qui aspirent à « entrer en » et « dans » l'histoire comme acteurs « à part égales » de la reconstruction vivante du passé, tel est l'un des objectifs du colloque.

2° De nouvelles pratiques d'histoire ?
Le second axe porte sur les pratiques et les expériences de fabrication de l'histoire. Les multiples recours au passé que l'on peut observer en de nombreuses circonstances de la vie sociale fournissent des ressources cognitives, argumentatives, symboliques et affectives qui constituent une réserve de matériaux toujours adaptables selon les situations ou les dispositions d'esprit des sujets. On assiste ainsi à de nouveaux phénomènes d'appropriation de l'histoire par une expérimentation individuelle et collective, par une préhension du passé – sorte de forme vécue de la connaissance – encore trop peu étudiée **:** spectacles, *reenactment*, histoire expérimentale et appliquée, histoire vivante, expériences ludiques – jeux vidéos –, pratiques du numérique – webdocumentaires, romans graphiques (*graphic novels)*, docu-fictions, blogs – bandes dessinées, romans… Souvent frappées d'une sorte d'illégitimité héritée des normes académiques, ces formes d'appropriation et de reconstitution du passé n'en représentent pas moins un vecteur majeur de mise en histoire et participent à la structuration de la conscience historique des contemporains. Ne constituent-ils pas *de facto* une multitude de « petits récits » complémentaires, réparateurs, voire alternatifs ou contradictoires pour certains, à côté ou à la place des différentes versions des « grands récits » nationaux ? Mieux les connaître, étudier leur diffusion, la part de transaction que nécessite leur élaboration et mesurer leur prégnance est le second objectif de ce colloque.

3° De nouveaux modes de transmission de l'histoire ?
La question de la transmission et celle de la réception ou de l'appropriation forment le troisième grand axe d'interrogation du colloque. La question de la médiation, mais celle aussi de l'efficacité des outils et dispositifs proposés dans le cadre des « politiques de la mémoire », font l'objet de recherches de plus en plus nombreuses. Avec la multiplication des musées qui se proposent explicitement de répondre à la demande sociale, on peut s'interroger sur le type de vision du passé que cette patrimonialisation suppose, et surtout sur la finalité de ces initiatives institutionnelles. D'autant plus qu'il existe désormais toutes sortes de médiatisations concurrentes, utilisant des supports très variés, qui induisent des interactions spécifiques entre producteurs et récepteurs des discours mémoriels. Ces médiatisations se révèlent particulièrement efficaces pour s'approprier un passé qui engage à redéfinir des questions d'ordre identitaire ou des projets politiques, sinon religieux. De plus, la poussée de l'individualisme et des identités de groupes associées à des

stratégies éditoriales, médiatiques et numériques favorisent le sentiment que chacun peut s'exprimer sur le passé et en rendre compte publiquement. Enfin, force est de constater que ces nouvelles productions d'histoire intéressent et même fascinent les publics. Impossible par exemple de ne pas prendre en considération les succès éditoriaux ou l'attraction économique pour des mises en scènes (reconstitutions à grand spectacle, jeux vidéo) à ambition historique. D'un point de vue sociologique, ces sollicitations du passé qui affectent les sociétés contemporaines peuvent apparaître comme un moyen de se rassurer face à un monde en mutation, face à l'impression d'être menacé par des forces hostiles (l'Islam, l'Europe, la mondialisation…) destructrices d'identités « naturalisées » ou encore comme la nécessité de se (re)positionner dans des contextes politiques et sociaux conflictuels (héritages coloniaux traumatiques, révolutions dans le monde arabe, …)

Le troisième grand objectif du colloque sera de progresser dans l'étude de la mesure de l'efficacité relative de ces médiations concurrentes.

Direction :

Maryline Crivello, TELEMME, Karima Direche, IRMC, Patrick Garcia, IHTP et Université Cergy-Pontoise, Jocelyn Letourneau, CÉLAT.

Lieu :

MuCEM, Musée des Civilisations Européennes et Méditerranéennes à Marseille.

Date :

1, 2 et 3 octobre 2015.

Langues :

français / anglais.

Organisateurs :

L'UMR 7303 Temp, Espaces, Langages, Europe Méridionnale-Méditerranée, Aix-Marseille, Université, CNRS (TELEMMe) ; l'Institut d'histoire du temps présent, UPR 301 du CNRS (IHTP) ; l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, USR 3077, ministère des Affaires étrangères et européennes, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et CNRS (IRMC) et le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions à l'Université Laval (CÉLAT).

Ce colloque est organisé en lien avec les travaux de l'axe 4.1. *Figures du temps, projections de l'avenir* de l'UMR TELEMMe et du programme ANR Histinéraires *La fabrique de l'histoire telle qu'elle se raconte.* Il bénéficie d'ores et déjà de partenariats avec le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), le centre de recherche Civilisations et Identités Culturelles Comparées de l'Université de Cergy-Pontoise (CICC) et l'Ina-Méditerranée. D'autres collaborations sont en cours avec l'IMéRA, le LabexMed et la Casa de Velasquez.

Modalités de soumission

Les propositions d'intervention, d'**environ une page ou 500 mots maximum**, en français ou en anglais, devront être envoyées à l'adresse suivante, accompagnées d'un résumé, d'un titre et d'une bibliographie indicative, avant le **15 mars** à l'adresse suivante : **telemme@mmsh.univ-aix.fr**

Merci de nous faire parvenir également une notice biographique précisant votre fonction et institution de rattachement.

Le comité scientifique fera connaître les propositions retenues au mois de mai.

Comité de pilotage :

Denis Chevallier, MuCEM
Maryline Crivello, TELEMME
Christian Delage, IHTP
Karima Dirèche, IRMC
Patrick Garcia, IHTP et Universtié de Cergy Pontoise
Jocelyn Létourneau, CÉLAT
Pierre Sintes, TELEMME

Comité d'organisation :
Vincent Auzas, IHTP
Marie-Françoise Attard, TELEMME
Christian Delacroix, IHTP
Lydie Delahaye, IHTP
Aude Fanlo, MuCEM
Nicolas Moralès, IMéRA-TELEMME
Agnès Rabion, TELEMME
Candice Raymond, IREMAM

Comité scientifique :
Bendana Kmar, Université de la Manouba
Jean-Luc Bonniol, Centre Nobert Elias
Natalie Zemon Davis, University of Toronto
François Dosse, IHTP
Daniel Fabre, LAHIC
Jesús Izquierdo Martín, Universidad Autónoma de Madrid
Philippe Joutard, EHESS
Hadibi Mohand-Akli, Université de Tizi-Ouzou
Sune Haugbolle, Københavns Universitet
Anne Hertzog, Université de Cergy-Pontoise
Kevin Kee, Brock University
Françoise Lantheaume, Université Lumière Lyon 2
Emmanuel Laurentin, France-Culture
Jean-Clément Martin, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Nicole Neatby, St. Mary's University
Pascal Ory, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Ourania Polycandrioti, National Hellenic Research Foundation
Henry Rousso, IHTP
Laurier Turgeon, CÉLAT

Quelques repères bibliographiques :
- Andrieu C., Lavabre M.-C., Tartakowsky D. (dir.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006
- Bonniol J.-L., Crivello M. (dir.), *Façonner le passé. Représentations et cultures de l'histoire (XVIe-XXe siècles),* Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, collection « Le temps de l'histoire », 2004.
- Brinkley D., « History Maker. How Tom Hanks is redefining America's past », *Time Magazine*, 15 mars 2010, p. 40-45.
- Conrad M., et al., *Canadians and Their Pasts*, Toronto, University of Toronto Press, 2014.

- Crivello M. (dir.), coordonné par Basset K., Nicolaïdis D., Polycandrioti R., *Les échelles de la mémoire en Méditerranée XIXe-XXIe siècle*, Arles, Actes Sud, 2010.
- Crivello M., Garcia P., Offenstadt N. (dir.), *Concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006.
- De Groot J., *Consuming History. Historians and Heritage in Contemporary Popular Culture*, Londres, Routledge, 2009.
- Delacroix C., Dosse F., Garcia P., *Historicités*, Paris, La Découverte, 2009.
- Dirèche K., « Convoquer le passé et réécrire l'histoire. Berbérité ou amazighité dans l'histoire de l'Algérie », in Pierre-Robert Baduel (dir.), *Chantiers et défis de la recherche sur le Maghreb contemporain*, IRMC-Karthala, Tunis-Paris, 2008, p. 471-473.
- Fabre D., Bensa A. (dir.), *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, Paris, Editions de la MSH, 2001.
- Grangaud I., Messaoudi A. et Oualdi M., « Besoins d'histoire. Historiographies et régimes d'historicité au Maghreb à l'aune des révolutions arabes », *L'année du Maghreb*, numéro 10, CNRS Editions, 2014.
- Haffemayer S., Marpeau B., Verlaine J., *Le spectacle de l'histoire*, Rennes, PUR, 2012.
- Hartog F., *Régimes d'historicité Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.
- Haugbolle S., *War and Memory in Lebanon*, New York, Cambridge University Press, 2010.
- Jewsiewicki B., Létourneau J. (dir.), *L'histoire en partage : Usages et mises en discours du passé*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Kee K., *Pastplay. Teaching and Learning History with Technology*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2014.
- Khalili L., *Heroes and Martyrs of Palestine: The Politics of National Commemoration*, New York, Cambridge University Press, 2007.
- Létourneau, Jocelyn, *Je me souviens ? Le passé du Québec dans la conscience de sa jeunesse,* Montréal, Fides, 2014.
- Lowenthal D., *The Past is a Foreign Country*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 1985.
- Martin J.-C. et Suaud Ch., *Le Puy du Fou en Vendée. L'histoire mise en scène*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Mermier F., Varin C. (dir.), *Mémoires de guerres au Liban (1975-1990)*, Paris, Arles, Sindbad/ Actes Sud, 2010.
- Mermier F.et Puig N. (dir.), *Itinéraires esthétiques et scènes culturelles au Proche-Orient*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 2009.
- Neatby N., Hodgins P., dir., *Settling and Unsettling Memories. Essays in Canadian Public History*, Toronto, University of Toronto Press, 2012.

en partenariat avec :

Je me présente : Claude Guillemette, ancien instituteur et directeur de l'école des Hauts Champs à Carentan pendant 20 ans. J'ai été aussi directeur de nombreux centres de vacances pour enfants et adolescents. Je suis également auteur d'un ouvrage intitulé « L'école rend libre » sorti en 2020. Je considère donc, que j'ai quelques compétences en matière d'éducation .
Je ne parlerai pas de l'impact environnemental du projet D Day Land, ni de son impact sur la qualité de vie de nos concitoyens, ni sur la désorganisation de notre économie. D'autres participants à ce débat sont beaucoup plus compétents que moi en la matière. Mon intervention sera donc uniquement axée sur le rôle de l'histoire dans l'éducation

Lors du débat organisé par l'association intitulée « Place de la république » en novembre 2020, j'ai été profondément choqué par une intervention de l'un des concepteurs du projet D Day Land qui dit en substance : « Pour faire comprendre l'histoire aux jeunes il faut employer des moyens techniques modernes , vidéos, immersion en 3D, mises en scène … » Mais c'est vraiment prendre les jeunes pour des imbéciles incapables de comprendre l'histoire incapables de s'y intéresser autrement que par des artifices et des jeux de lumière ou par le désormais célèbre effet « Waouh » ! Nos jeunes de 2022 sont-ils plus bêtes que nous l'étions à leur âge ? Mais quel est cet argument fallacieux répandu chez la plupart des défenseurs du projet pour nous faire avaler la pilule ? C'est méprisant à l'égard des jeunes, c'est insultant vis-à-vis des éducateurs compétents qui tentent de faire honnêtement leur recherche de vérité historique.

Je suis né en 1946 et je n'ai donc pas, comme notre président de région, pourtant plus jeune que moi, connu le débarquement allié sur les côtes normandes. Mais dès l'âge de 4 ou 5 ans j'ai été profondément marqué par les récits tragiques des témoins de la guerre et des bombardements. Mon père, prisonnier en Allemagne, a connu la faim et l'humiliation. Ma mère, blessée, soignée par un soldat allemand, s'était réfugiée dans les sous terrains de Saint-Lô pendant les bombardements qui ont rasé la ville. A cette époque, on parlait peu, on voulait effacer les malheurs qu'on venait de vivre, bombardements, exodes, maisons en ruine, restrictions, marché noir, dénonciations, collaborations….
Etant donné mon âge avancé, j'ai encore quelques amis qui ont vécu cette triste période. Ils sont offusqués par ce grand projet de spectacle et ne comprennent pas qu'on puisse faire de l'argent sur leurs amis morts, sur leur propre histoire tragique. Ils acceptent évidemment qu'on raconte objectivement ce qu'ils ont vécu mais s'indignent à la pensée que des investisseurs sans scrupules vont s'enrichir sur leurs malheurs et leurs souvenirs douloureux.
Mais si cela contribuait à servir la paix dans le monde ? Car la grande question est bien là. Les conflits dans le monde ne vont pas disparaître, bien au contraire. Ils vont avoir tendance à s'amplifier. Tout le monde le sait. Avec le réchauffement climatique, l'appauvrissement des sols qui produira le déplacement des populations affamées, la montée du racisme, des intégrismes, des dictatures et des régimes totalitaires, ce monstrueux projet va à l'encontre de ce qu'il faudrait faire. Exalter le culte du héros et faire défiler fièrement des engins de mort n'est pas la meilleure manière d'enseigner la culture de la paix.

Jean Luc Leleu historien à l'Université de Caen écrit dans le Ouest France du 7 juillet 2022 : « Prétendre que ce spectacle fera œuvre de pédagogie et d'histoire est une duperie . Si tel était le cas il n'y aurait nul besoin d'une mise à niveau de 10 minutes… »Quelques lignes après : « le projet artistique ne consiste pas ici à parler à l'intelligence des individus mais se borne uniquement à susciter chez eux des émotions ». Plus loin notre historien parle « d'exploitation éhontée du souvenir » et s'offusque je cite « de transformer en valeur marchande la mémoire des soldats alliés sous prétexte de leur rendre hommage ».
Ce qui me semble essentiel dans toutes les cérémonies de commémoration et sur les lieux de mémoire, c'est d'avoir constamment en ligne de mire le « plus jamais ça ». (que je préfère au fameux effet Waouh) Et pour se faire, il faut expliquer et expliquer encore les mécanismes qui conduisent à l'irréparable et aux horreurs de la guerre. Je n'en citerai que trois :
1- les intérêts économiques
2- la force de la propagande
3- le désir de puissance chez certains chefs d'état.
Si un jour naissait un vrai musée de la paix à Carentan, il faudrait y ajouter les religions, la misère , l'ignorance, le racisme, les communautarismes et l'intolérance, mais en ne retenant que les trois premiers, l'argent, la propagande, et le pouvoir on retrouve sous d'autres termes ces trois vecteurs diaboliques dans le projet qui nous préoccupe aujourd'hui, à savoir :
1- les intérêts financiers
2- la force de la communication, le lobbying et l'utilisation intensive des médias
3- les dérives d'un pouvoir
Sans transition, Je m'adresse maintenant aux élus locaux, de la commune de Carentan les marais et de ceux de la communauté de commune du bassin de Carentan : vous portez, Mesdames et Messieurs une lourde responsabilité dans ce projet monstrueux, démesuré, indécent :

-Vous allez transformer l'image de note ville déjà écornée par le spectacle des reconstitueurs chaque année au mois de juin. J'ose parler pour ce D Day Land de déshonneur déshonneur d'avoir confié à de riches investisseurs sans scrupules la mémoire des victimes de la guerre ;

-Vous n'aurez pas servi la paix en glorifiant l'action des armes et en jouant sur les émotions.

- Vous allez à l'encontre du sens de l'histoire qui demande plus de sobriété, plus de respect de la nature et plus d'intelligence, plus d'anticipation sur l'avenir.

Enfin j'aimerais pour finir, vous citer un article de Clémentine Godldszal paru le 24 juin 2022 dans le journal le Monde Elle parle de Roberto Ciurléo producteur de comédies musicales et fortement impliqué dans le D Day Land. Son opinion est intéressante et peut faire réfléchir les plus convaincus par le projet :
« Ceux qui l'ont connu […] parlent en effet de ses engouements parfois peu suivis d'effet, d'une propension à s'engager puis à disparaître, laissant ses partenaires dans l'embarras et la frustration. »

Je vous laisse méditer ces quelques paroles avant de commettre l'irréparable !

Carte extraite de l'étude N° 87 de l'INSEE, publiée en décembre 2020 :

Capture d'écran à partir de https://www.insee.fr/fr/statistiques/4989506#graphique-figure4
(ZPNM veut dire « zone potentiellement sous le niveau mariin »), par Maxi Krause :

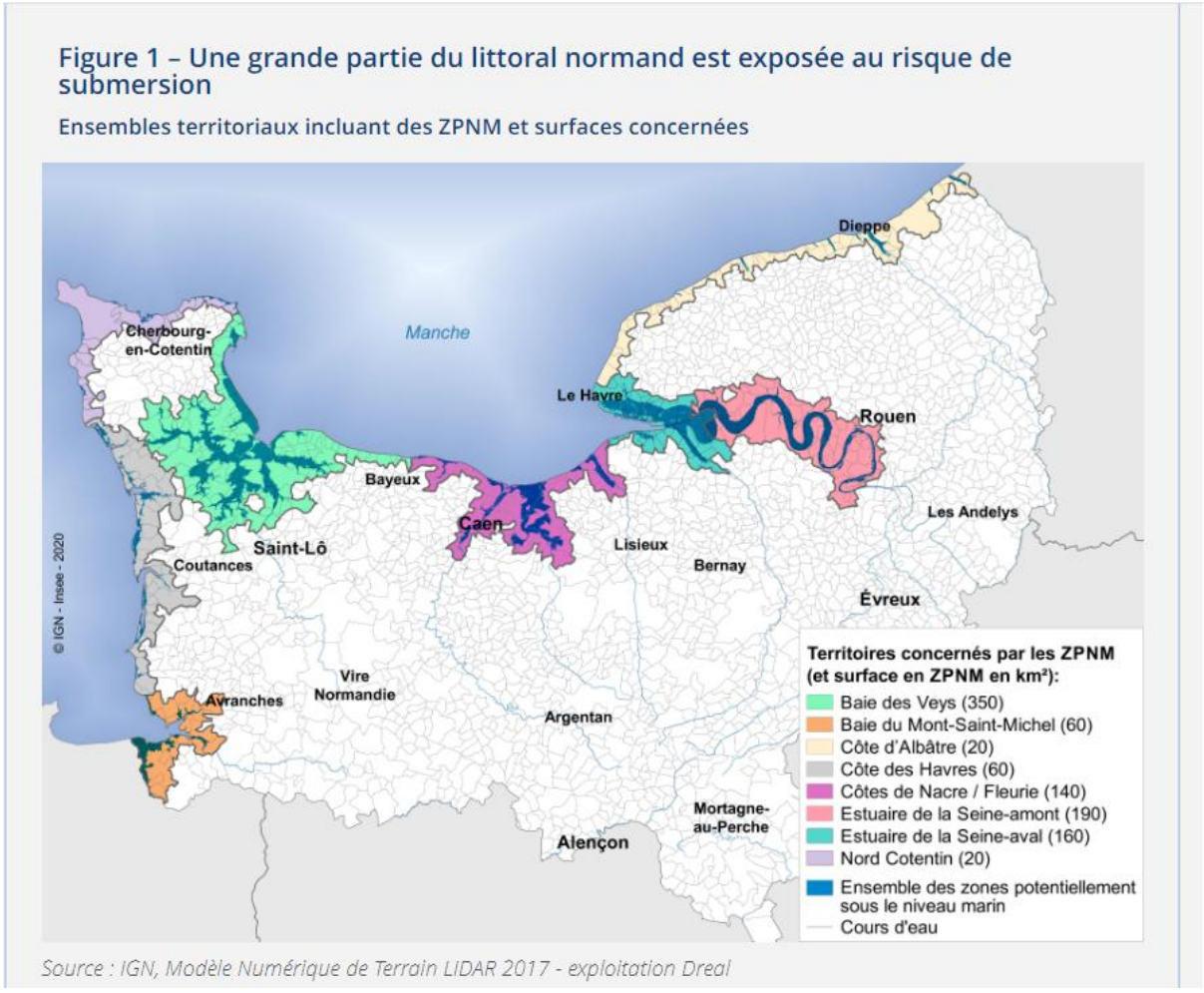

(source : IGN, Modèle Numérique de Terrain, LIDAR 2017 – exploitation DREAL)

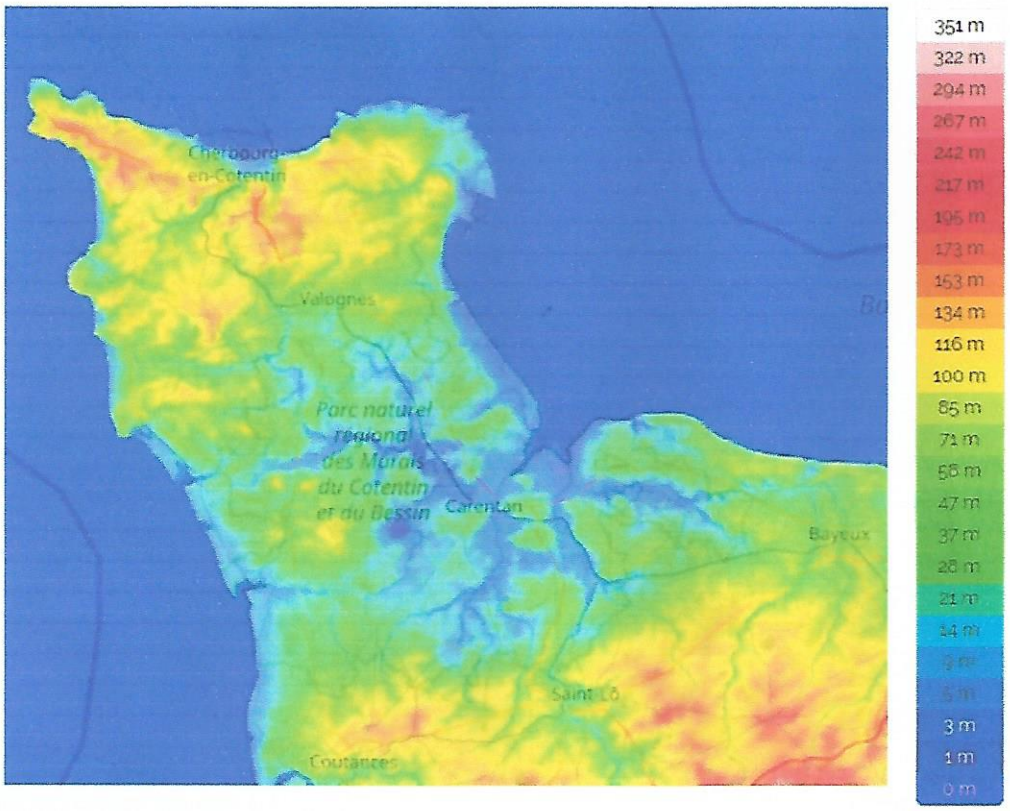

Annexe 7 : Carte des altitudes du Cotentin (Yamazaki et als, 2017)

Pas très écologique le DDay Land !

27 juillet 2021Communiqués de presse

La Région a pour projet la réalisation d'un site mémoriel et du débarquement officiellement intitulé « Hommage aux Héros », mais plus simplement dénommé D-Day Land, en raison de sa possible ressemblance avec un parc d'attraction bien connu.

Après plusieurs lieux possibles, c'est actuellement la commune de Carentan les Marais qui est pressentie. Le projet devrait recouvrir environ 35 ha.

Pour ce faire, cette commune a organisé avec la SAFER un processus de mouvement foncier (à ce stade mise en réserve foncière) dont l'épicentre semble situé au Nord Est de Carentan, dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, marqué par l'élevage laitier, ses belles prairies, zones humides et haies bocagères.

Ce projet déjà très contestable sur le plan humain au regard du respect dû à la mémoire de tant de victimes civiles et combattantes, fortement contesté par des historiens de premier plan et les enfants de certains héros de cette période, pose en outre de sérieux problèmes environnementaux :

Destruction significative de terres agricoles de valeur, champs, prairies, haies bocagères abritant de nombreuses espèces d'oiseaux protégés. Imperméabilisation des sols notamment par des parkings entrainant des pollutions d'hydrocarbures. Rejets massifs d'eaux usées liés à une importante fréquentation touristique sans solution d'évacuation convaincante (si ce n'est dans la baie des Veys, haut lieu de la production ostréicole normande). Accroissement des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans un contexte où la Normandie se trouve être la dernière région métropolitaine française en termes d'amélioration de ses émissions… Le tout dans un Parc naturel régional de grande valeur esthétique et écologique : un comble !

C'est pourquoi les associations de protection de la nature et de l'environnement : MANCHE NATURE, COTENTIN NATURE QUALITÉ DE VIE, CREPAN et FNE NORMANDIE sont opposées à ce projet, se joignent et soutiennent les collectifs qui se sont constitués à cet effet.

Cotentin Nature-Qualité de Vie
Association loi 1901- St-Pierre-Eglise

Contribution de Cotentin Nature à la CNDP « D Day Land »

Qui sommes-nous ?

Cotentin Nature Qualité de Vie existe depuis l'été 2000. L'association, basée à Saint-Pierre Eglise, a pour objet la protection de la qualité de vie de l'être humain et des animaux, la préservation de la nature et des ressources en eau, soutenant ainsi l'image de marque de la région.
Cotentin Nature adhère au CREPAN, Comité Régional pour la protection et l'aménagement de la nature. Cette fédération d'associations environnementales participe à de nombreuses commissions préfectorales sur l'ancienne Basse Normandie. Elle est membre de FNE-Normandie. Ainsi, la fédération nationale France Nature Environnement rassemble à présent la plupart des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE).
Cf. site internet. »

Le projet intitulé par ses promoteurs « Hommage aux héros » relève d'une autre époque et d'une mentalité largement dépassée.

1. *Un projet incompatible avec la sauvegarde des ressources en eau et en terres agricoles et la préservation de la biodiversité.*
2. *Un projet incompatible avec le respect des victimes et la nécessaire abstention de toute valorisation des faits de guerre et de leurs acteurs.*

1. Un projet incompatible avec la sauvegarde des ressources en eau et en terres agricoles et la préservation de la biodiversité

Nous sommes à la fin de l'été 2022.
Jamais la Normandie n'a connu une telle période de sécheresse. Depuis des semaines, nos prairies réputées sont semblables à des paillassons.
Le projet en cause détruirait 32 ha de terres agricoles de bonne qualité comportant un ensemble de haies remarquable. Etant donné le dérèglement climatique, le bocage joue un rôle plus important que jamais pour la ressource en eau et la préservation de terres agricoles non submersibles. Rien ne pourra le remplacer. Cf. dossier bocage en danger. PJ 1
Rappelons que ce projet se situerait dans un parc naturel caractérisé par une majorité de zones inondables. Voir la carte annexe 7. PJ 2.
Cet ensemble de marais alimente la plus importante réserve en eau potable du département de la Manche.
Pourtant, l'évolution rapide du niveau marin menace gravement cette ressource en raison d'entrées d'eaux marines par l'effet du « biseau salé ». L'augmentation de la densité de la population littorale, la montée de la mer et le risque de sécheresse estivale augmentent la probabilité de ce mécanisme destructeur. Ne serait-ce que sur le plan économique, les conséquences peuvent s'avérer très rapidement catastrophiques pour l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire.

Malgré ce péril, le « DDay Land » exigera l'approvisionnement en eau pour accueillir les 600 000 visiteurs espérés. Il faudra éliminer leurs déchets, artificialiser les sols pour garer leurs véhicules et redimensionner le réseau des voies d'accès, sans parler du logement des touristes et du personnel. Une charge considérable qui ne tient pas compte du dérèglement climatique.

Devant les risques de destruction irrémédiable de la ressource en eau et des terres cultivables, aucun projet industriel incompatible avec le classement en zone Nature ou zone Agricole ne doit être conduit dans ce périmètre. Chaque hectare cultivable doit être impérativement réservé.

C'est bien dans ce sens que les travaux du SCOT révisé à l'automne 21 aboutissent à la conclusion suivante : pas d'artificialisation d'ici 2050.

Quand ce document fondateur sera-t-il enfin validé ?

Devant le dérèglement inquiétant et très rapide du climat, notre obligation morale est de contribuer à préserver la ressource en eau ainsi que les terres permettant de se nourrir en toute autonomie et proximité.

D'autres investissements sont désormais bien plus urgents que l'ouverture d'un « Puy du Fou Normand ». Par exemple, rappelons que la France est très en retard dans le domaine de la réutilisation des eaux. Pourtant, la pénurie d'eau douce est déjà une réalité et va augmenter, ne serait-ce qu'en fonction des besoins de l'agriculture.

2. Un projet incompatible avec le respect des victimes et la nécessaire abstention de toute valorisation des faits de guerre et de leurs acteurs

Enseigner l'histoire et donner aux générations actuelles accès au versant le plus meurtrier de notre histoire récente peut sembler louable. Pour cela, les sites historiques et mémoriels ne manquent pas : musées publics, municipaux et même privés sont déjà fort nombreux. Certains, comme le Mémorial de Caen, le Musée d'Arromanches ou encore celui de Bayeux ont un large rayonnement, offrant depuis longtemps une approche documentaire de qualité et toutes les garanties indispensables au niveau éthique.

En effet, n'oublions pas que la bataille de Normandie dans son ensemble a causé la mort violente de 140 000 personnes en quelques semaines. Le cimetière d'Orglandes rassemble de nombreuses sépultures contenant chacune les restes de 3 soldats. C'est un témoignage éloquent et suffisant de la dureté des combats et des souffrances éprouvées.
Les victimes, militaires ou civiles, se respectent dans le silence, pas dans le tintamarre touristique.
Il n'est pas respectueux de chercher à créer des émotions factices à grand renfort de bruits pour leur rendre hommage. L'« immersion » est un leurre commercial, une aberration pseudo-pédagogique : rien ne peut recréer l'expérience vécue par les belligérants et par les civils. Soutenir le contraire relève d'une démarche commerciale trompeuse basée sur une banalisation marchande de l'horreur.
L'hommage impose le silence et le recueillement. Il doit soutenir la réflexion pour tenter de couper les spirales de violence qui continuent de détruire notre monde.
Notre responsabilité envers les jeunes générations est d'enseigner l'histoire pour éviter d'en reproduire les pires aspects. Nous refusons la glorification de la guerre, il n'y a que des victimes.
Les commémorations tapageuses cherchent à rendre la violence supportable et même légitime grâce à la caution d'une partie des politiques et de certains historiens. Banalisée par les media, la guerre s'inscrit dans la culture pour se transmettre de génération en génération, préparant ainsi les charniers de demain. Ce processus pervers a cautionné l'invasion de l'Ukraine. Il entretient des foyers de guerre en Europe, en Corée, à Taiwan, au Moyen Orient etc. Faut-il continuer ?

Nous souhaitons vivement que ce projet inutile et dommageable soit purement et simplement retiré.

Nous nous nous sommes engagés il y a un an déjà (PJ 3) à œuvrer, conformément au droit de l'environnement, pour faire appliquer la séquence « EVITER, réduire et compenser ».

En l'occurrence, seul le premier principe, « EVITER », doit être retenu et appliqué.

Le 26 août 2022, la Présidente, Anne-Marie Duchemin

Ensemble bocager de grande valeur menacé d'artificialisation

Lieu : Carentan-les-Marais, commune déléguée de Saint Hilaire-Petitville (50485)

↑ nord ↑ 	bleu : contour du terrain prévu rouge : haies 'à protéger' (selon https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/ qui cite le PLU de 2013. MAIS : Dans ce dernier, p.89, l'ensemble de Saint-Hilaire Petitville est classé *Pôle de biodiversité* par le SCoT, ce qui a pour conséquence « Gestion du bocage pour la conservation des haies [..] », cf. annexe) ..... pointillé jaune : début de la pente vers le nord (estimation) ..... pointillé vert : ligne de peupliers

source : https://www.google.fr/maps/@49.3101475,-1.2026428,1568m/data=!3m1!1e3

Table des matières

Description de l'ensemble bocager ..... page 1
Photos ..... page 3
Annexe : extraits du PLU 2013 ..... page 5

Documentation établie par ***Cotentin Nature Qualité de Vie.***

Contact : cotentin.nature@gmail.com

Un ensemble bocager de grande valeur menacé de disparition

Au nord de la RD 974, au rond-point, à mi-chemin vers la Fourchette, se situe un ensemble bocager de grande valeur paysagère, écologique et patrimoniale. 32 ha sont menacés par le projet dit « Hommage aux héros ». La description qui suit est le fruit d'une inspection sur place les 9 et 16 novembre 2021. Elle ne concerne que les 32 ha en question. À l'exception de la partie longeant la route RD 974, l'ensemble est presque entièrement entouré de haies, avec une ouverture au nord-est. Ces terrains font partie du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

1. *Intérêt paysager*

Cet ensemble de 32 hectares comporte des haies sur talus, plutôt bien entretenues, avec une moyenne de 178 m par hectare. Les terres ont été dédiées en 2021 à la monoculture du maïs.

Ces haies comportent des arbres de haut jet, souvent centenaires et pour beaucoup bicentenaires. Elles ombragent un chemin de terre central entretenu, lui donnant l'aspect de « chemin creux », emblématique de la ruralité normande.

Nous sommes en présence d'un paysage bocager ancien offrant une image d'une grande beauté inséparable de la Normandie.

2. *Intérêt écologique : un ensemble de haies fonctionnel*

- **Par sa structure propice à la diversité végétale et à la régénération naturelle**

Les haies observées sont larges de 5 mètres, avec un maximum de 7 mètres. Elles sont implantées majoritairement sur talus. Elles présentent généralement les 5 strates au complet :

1. La strate arborée (12-25 mètres) composée d'arbres têtards et de haut jet (frêne et chêne en majorité). Plusieurs de ces arbres atteignent 3,80 mètres de circonférence.

2. La strate arbustive (4-12 mètres) composée de cépées (frêne, chêne, bouleau, orme), arbustes (prunellier, aubépine, sureau, noisetier etc.).

3. La strate buissonnante (1-4 mètres) comporte les petits arbustes : églantier, ajonc, mauve, fragon petit houx etc.

4. La strate herbacée est celle des fougères, des graminées et des plantes à fleurs. Les pratiques agricoles ont préservé une bande enherbée de 1 à 3 mètres au bas des talus, renforçant ainsi l'efficacité de la haie.

5. La strate des plantes grimpantes composée d'églantier, de lierre, de ronce etc. relie toutes les strates. Elle régule la température et l'humidité.

Les 5 strates étant le plus souvent présentes et identifiables, les haies sont jugées en bon état.

- **Par la présence de l'eau et sa gestion équilibrée**

Le réseau de drainage (ou réseau hydrographique) de ce maillage est visible. Les fossés au pied des talus alimentent des mares et des marettes. Un fossé peu profond (une noue) a même été aménagé pour assurer un meilleur drainage des parcelles. Cet ensemble hydrographique remplit pour l'essentiel sa fonction : drainer les eaux pluviales, favoriser leur infiltration et leur stockage en vue d'une répartition équilibrée.

- **Par sa faune**

Cet ensemble bocager fait partie intégrale du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin. Il contribue à la richesse de ce joyau régional car de nombreux indices suggèrent la présence d'une faune riche et variée.La variété et la qualité des haies, les arbres têtards, la présence de fossés fonctionnels et de mares offrent un habitat favorable à de nombreuses espèces protégées, notamment chauves-souris, oiseaux, batraciens et reptiles. À des fins de sauvegarde, il est impératif de réaliser dès à présent des inventaires spécialisés. Celui de l'avifaune est déjà en cours.

- **Par la présence de frênes têtards, cet écosystème est irremplaçable**

L'arbre têtard est issu de la taille des saules par recépage afin de répondre aux besoins de la vannerie. Par la suite, l'étêtage productif s'est appliqué à d'autres essences, dont le frêne bien présent sur le site. Pour la qualité nutritionnelle de son fourrage, le frêne était avec l'orme l'une des essences les plus recherchées dans la Manche.

Son étêtage périodique apportait aussi une production régulière de bois pour le chauffage, la litière, le paillage, la cuisson des aliments, l'artisanat (vannerie, sabots, piquets, manches d'outils…).

Dans la zone étudiée, beaucoup de frênes têtards sont des arbres remarquables par leur circonférence (jusqu'à 3,80 mètres), leur silhouette pittoresque et leur importance dans l'écosystème.

En effet, les coupes mal cicatrisées ont donné naissance à des cavités, offrant le gîte et le couvert à une flore et à une faune cavernicoles abondantes qui s'y reproduit : insectes, chauves-souris, petits rongeurs et petits carnivores, oiseaux etc. L'inventaire ornithologique en cours recherchera la présence des oiseaux nicheurs cavernicoles liés à ce milieu complexe et riche.

3. *Intérêt patrimonial*

Produit d'une relation millénaire entre l'homme et son environnement, la haie témoigne de l'histoire du monde paysan, lorsque l'agriculture paysanne façonnait son environnement de manière empirique pour recueillir les bienfaits potentiels de l'arbre. Ce faisant, elle a mis au point des pratiques de gestion responsable que l'homme redécouvre et utilise aujourd'hui en permaculture et agroforesterie.

Dans un contexte de changement climatique et de sécheresses annoncées, ces pratiques retrouvent peu à peu leur noblesse et leur utilité.

Dépositaire de l'héritage paysan, cet endroit est un musée vivant de plein air et notre réservoir de biodiversité pour demain.

Ce périmètre fut le théâtre de combats acharnés en 1944. À ce titre aussi il doit être préservé. Sinon, rien n'évoquera plus le cadre véritable où se déroulèrent ces évènements. La mémoire inscrite dans le paysage disparaîtra.

Conclusion : un ensemble paysager à préserver

Cette zone de Saint Hilaire-Petitville est menacée d'artificialisation, de bétonisation et d'enlaidissement rapide. Le développement d'entreprises et de lotissements, sans parler des aménagements routiers successifs, a fait reculer les zones naturelles et agricoles.

Le bocage est un milieu où il fait bon vivre. Au-delà des touristes, il attire de nouveaux résidents : tous contribuent sans le savoir à détruire ce qu'ils sont venus chercher. La construction de résidences principales et secondaires accentue le « mitage ». Le périmètre ressemble de plus en plus aux périphéries urbaines et aux zones industrielles les plus banales. Il est urgent de préserver les zones classées *Agricoles* et *Naturelles*, car le territoire de la *Communauté de Communes de la Baie du Cotentin* est menacé par la montée des eaux et par la diminution du foncier agricole.

Nous le pouvons encore, sauvons ce témoin d'une relation harmonieuse entre l'homme et la nature, porteuse de savoirs et de pratiques dignes d'être transmis à nos jeunes générations !

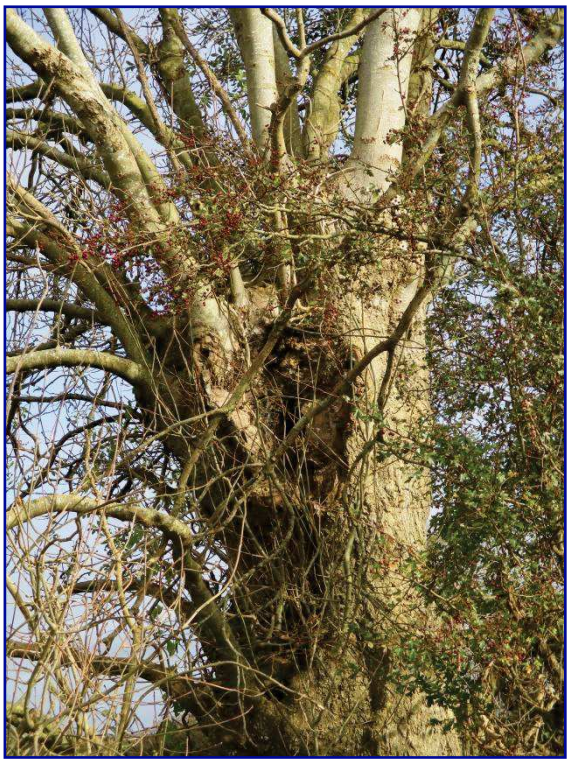

En haut : deux frênes têtards, arbres remarquables facteurs d'une grande biodiversité.

En bas : le chemin creux, emblématique du bocage normand.

En haut : un chêne de près de 4 mètres de circonférence

En bas : le réseau de fossés et de mares est bien fonctionnel.

Annexe : Extraits du PLU de Saint-Hilaire-Petitville, approuvé le 23 avril 2013 par le Conseil municipal

page 266 (pdf. = 89 du doc « Evaluation environnementale... »)), sous

LA PRISE EN COMPTE DU PADD DU SCOT DU PAYS DU COTENTIN PAR LE PADD DU PLU DE SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

[...]

La gestion environnementale :

L'ensemble de Saint-Hilaire-Petitville est classé Pôle de biodiversité par le SCoT, pôle majeur pour la partie sud, pôle annexe pour la partie nord ; ceci a pour conséquences :

- Une gestion de l'urbanisation singulière, extension des espaces bâtis interdite et densification limitée.
- L'implantation du grand éolien (>12m) est proscrit dans les espaces Natura 2000.
- Traitement des lisières urbaines qui n'ont pas vocation à se rapprocher des pôles majeurs.
- L'urbanisation devra être en recul de ces lisières de façon à avoir un espace tampon, à dominante de prairie.
- Gestion du bocage pour la conservation des haies afin de maintenir les continuités naturelles, maitriser les ruissellements, atténuer des pressions anthropiques.
- Application des objectifs du SDAGE.

page 267 pdf (= 90 du doc. « Evaluation environnementale... ») :

Commune de Saint-Hilaire-Petitville
Plan Local d'Urbanisme
EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

La gestion des paysages et du développement urbain :

- Conservation des coupures d'urbanisation autour de la zone agglomérée et notamment la partie Nord, Sud et Est.
- Lutter contre la banalisation des paysages, entrainée par des développements urbains continus et diffus.
- Maintenir les continuités paysagères qui participent à la lisibilité des espaces paysagers d'intérêt et de renforcer la qualité de leurs haies
- Maintenir la forme urbaine et les typicités architecturales existantes
- Conforter l'attractivité (résidentielle, commerciale) en maintenant une qualité des espaces aménagements des espaces publics.

Sigles :

PADD	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PLU	Plan Local d'Urbanisme
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Immédiatement, beaucoup ont fait le lien avec la Cinéscénie du Puy du fou en Vendée. Des noms de réalisateurs comme Spielberg circulent d'ailleurs déjà. Mais la vérité, c'est que pour l'heure, tout est encore flou. Très flou. Ce qui n'empêche pas les principaux acteurs du Bessin en lien avec le Débarquement d'avoir une opinion sur la nature du projet.

À commencer par le premier d'entre eux, le président du Comité du Débarquement, Jean-Marc Lefranc. **« Je trouve l'idée réellement formidable. S'inspirer de ce qui se fait au Puy du Fou en l'adaptant sur le thème du Débarquement**, le concept demande vraiment à être creusé pour arriver à un résultat parfait. Le Comité du Débarquement est tout à fait disposé à apporter son soutien à la Région dans ce projet. »

Enfant de la reconstruction, le Grandcopais verrait bien un spectacle de son et lumière à base d'hologrammes. Et s'il ne sait pas si cela fera rester les touristes plus longtemps sur le territoire, il est sûr que **« cela fera venir une nouvelle clientèle »**. Quant à savoir où il serait le plus judicieux d'implanter le site, l'ancien conseiller régional ne se prononce pas. Mais d'après lui, **« ce D-Day Land serait créé sur la côte**, probablement dans une ville côtière entre Caen et la Manche. Avec l'idée probablement en toile de fond que ce ne soit pas trop loin des grandes agglomérations ».

« Épopée militaire ou récit de la vie des Normands ? »

De son côté, Patrick Jardin, maire d'Arromanches-les-Bains, voit aussi ce projet d'un très bon œil. **« Tout ce qui pourrait mettre en avant le circuit des plages du Débarquement dans les années futures est un bon point »**. Reste à définir quelle sera la nature du projet : **« Est-ce que l'on racontera une épopée militaire, ou la vie en Normandie à cette période-là ? Le choix du site dépendra en partie de ça, et il sera très important. D'ailleurs, il ne pourra pas se faire à l'échelle d'une ville, la volonté est tellement « démesurée » si l'on peut dire qu'il ne peut aboutir qu'à l'échelle d'un site d'ampleur départementale ».**

Avec ce projet d'envergure, Hervé Morin voit l'opportunité de retenir les touristes quelques jours de plus sur les sites du Débarquement.

« Ne pas tomber dans la vulgarisation »

Patrick Thomines, maire de Colleville-sur-Mer, parle lui d'une **« belle réflexion »** dont il espère qu'elle suivra les traces du Puy du Fou sur un point précis : **« La réussite dans le fait d'associer la population locale »**. Mais attention toutefois à **« ne pas tomber dans la vulgarisation » : « Il n'y a pas d'interdit sur le festif évidemment, c'est important, cela permet aux touristes comme aux locaux de se retrouver, mais il faut faire attention à ce que l'on fait ».**

« Respect de la déontologie historique »

Un point de vue partagé par Nicolas Leloup, propriétaire de l'Overlord Museum à Colleville-sur-Mer : **« Je pense que cela peut apporter une émulation à condition que ce soit fait dans un respect de la déontologie historique ».**

« Ne pas verser dans le sensationnel »

Loïc Jamin, président de l'office de tourisme de Bayeux Intercom à l'origine du rassemblement des 7 structures normandes associées depuis 2007 dans le « D-Day festival Normandy », est quant à lui encore plus prudent sur la nature de ce qui est envisagé. À ses yeux, le sujet D-Day est **« d'une extrême sensibilité »** et **« toujours sanctuarisé avec les commémorations »**. Il estime donc que **« la priorité des priorités reste le devoir de mémoire et la transmission de l'histoire aux jeunes générations »**. Et qu'il faut faire preuve de la plus grande prudence, **« au moins jusqu'au 80e anniversaire car des vétérans seront toujours là ».**

Aussi, s'il existe bel et bien un sujet sur la fréquentation touristique, il faut faire attention **« à ne pas verser dans le sensationnel » : « Il y a une véritable demande de la clientèle qui veut que cette mémoire soit vivante, qui veut que l'on donne à voir. Il y a d'ailleurs tout un travail qui est aujourd'hui réalisé par les sites et les musées, un travail dont on a ouvert la voie en 2007 avec le D-Day Festival, mais il faut faire très attention au respect de l'histoire, car le côté festif peut très vite déraper ».**

Coralie Ganivet
avec La Presse de la Manche

Les internautes réagissent

Sur notre page Facebook, les internautes ont été nombreux à réagir à l'annonce d'Hervé Morin. Quelques-uns affichent sans détour leur soutien au projet, à l'image de Vincent L. qui se dit **« carrément pour »** ou de Françoise M. qui est **« pour à 200 % »**. D'autres, plus importants par leur nombre, se disent clairement contre. Pour Claude B., c'est le côté animation autour d'un sujet comme la guerre qui pose problème : **« Ce site chargé de souvenirs et de morts est-il le lieu idéal pour un grand show style « Puy du Fou » ? Il y a des moments où le côté mercantile doit s'effacer devant le Souvenir et le Devoir de Mémoire ! »** Antoine A., lui, ironise : **« Tant qu'il y a des cacahuètes et de la Barbe à papa… »**

Pour plusieurs autres, c'est l'aspect financier qui ne passe pas. Patricia H. écrit : **« On ne respecte plus rien. Là ce n'est plus le devoir de mémoire, c'est juste pour faire du fric. Il faut faire une pétition »**. Quant à Mia M., c'est **« une honte de faire du fric sur le malheur des autres »**.

Et au-delà de l'argent, ce sont directement les touristes qui sont visés par des internautes. Comme Alice P. : **« Pour travailler sur 2 sites historiques mondialement connus (la Pointe du Hoc et le cimetière américain de Colleville), les gens se comportent comme à Disneyland. Des comportements inacceptables tels qu'une bronzette entre les tombes, des pique-niques sur les vestiges […], un cache-cache pour amuser les enfants… […] Donc si ce D-Day Land permet de voir les personnes qui veulent comprendre l'histoire, rendre hommage et faire comprendre à ceux qui font n'importe quoi que leur comportement est indigne du devoir de mémoire, pourquoi pas ».**

Des commentaires tempérés par d'autres internautes, à l'image de Vincent S. qui rétorque : **« Ça critique les touristes de partout mais en attendant, ce sont eux qui font vivre un paquet de Normands »**. D'autres encore sont plus mesurés, attendant de voir ce que cela va donner : **« Tout dépend du projet, mais c'est peut-être une nouvelle façon de rendre hommage à tous ces soldats »**, réagit notamment Jean-Pierre H.

RÉGION
NORMANDIE

GROUPE SOCIALISTE
RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hommage aux héros : un projet « hors sol »

L'engagement du président de Région en faveur d'« Hommage aux héros », même sans implication financière de la collectivité régionale à ce stade, nous pousse aujourd'hui à **réaffirmer notre opposition à ce projet.**

La première raison réside dans le sens-même de ce projet qui ne répond pas aux enjeux de la **problématique mémorielle**. Les derniers témoins et acteurs directs vont bientôt nous quitter. La transmission aux nouvelles générations serait mieux assurée par des voies pédagogiques distinctes d'un tourisme « spectacle » (tel qu'au Puy du Fou), jugé hollywoodien par certains, et d'une marchandisation qui ne paraît pas à d'autres être le meilleur chemin culturel de la modernité affichée par les partisans du projet.

Des raisons économiques doivent par ailleurs être mises en avant. Le paysage mémoriel est très diversifié voire « saturé » avec près de 40 musées en complément du désormais célèbre et réussi Mémorial de Caen. Aussi, avec des tarifs commençant à 28,5 euros pour seulement 45 minutes, et une ouverture sur seulement la moitié de l'année, le modèle économique de cet « Hommage aux héros » est loin d'être établi. Ce projet ne ferait alors que cannibaliser les autres sites et nous faire avancer à marche forcée vers une industrialisation du tourisme de mémoire ; ce n'est pas pour nous une option désirable pour l'avenir. Le rôle de la Région serait à l'évidence plutôt d'être le « chef de file » d'une coordination, à caractère pédagogique notamment, des acteurs de ces lieux en prévision du 80ème anniversaire du débarquement des troupes alliées.

En outre, une raison liée aux problématiques environnementales et à la gestion du foncier à l'heure du « zéro artificialisation nette » doit être abordée. Si le SCoT peut a priori permettre la neutralisation de 30 hectares sur un espace territorial qui concerne entre autres la communauté d'agglomération de Cherbourg, nous pensons que d'autres priorités pour l'usage d'un foncier de plus en plus rare peuvent être mises en débat par les collectivités locales concernées. Signalons aussi que le SRADDET de la Région est en cours de révision au moment de l'adoption du nouveau « SCoT Cotentin ».

Nous n'oublions pas enfin que le **classement des plages au patrimoine de l'UNESCO** qui tarde à intervenir, reste pour nous la priorité majeure pour le devenir de ces lieux de mémoire que la Normandie doit chérir et protéger. Les dimensions environnementales, historiques et citoyennes sont les fondements de ce classement. Cet « Hommage aux héros » nous paraît dissonant de ce point de vue.

HONI · PENSE
DIEU ET MON DROIT

Capture d'écran du film de présentation (source : https://www.hommageauxheros.fr/) et photos de la brochure distribuée à la fin des réunions publiques

(voir pages 5 et 6 de ce document, page 31 de la brochure)

consulté le 5 septembre à 18 h 02

(traduction acceptable des paroles e M. Shay, contrairement au sous-titrage dans le film de présentation)

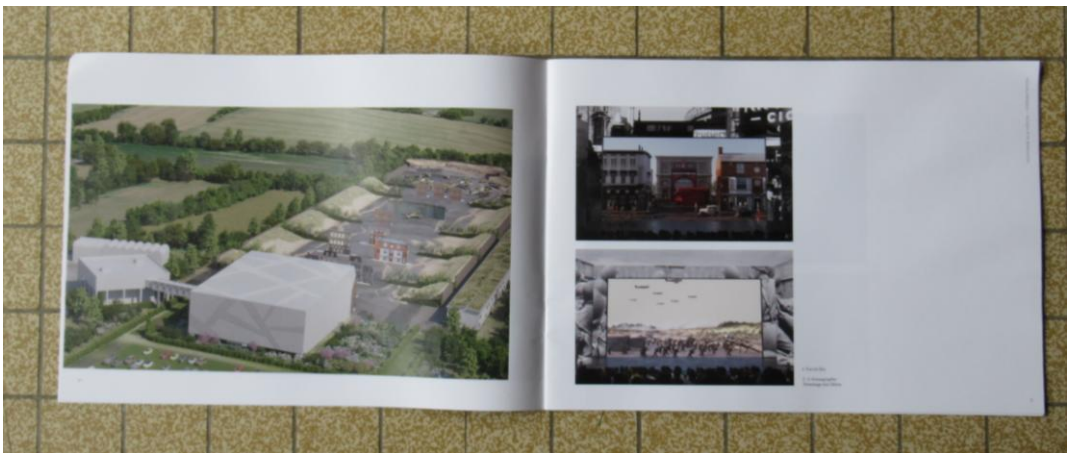

2. HOMMAGE AUX HÉROS : PARCE QUE "L'HISTOIRE NE S'APPREND PAS PAR CŒUR MAIS PAR LE CŒUR"

« Quand le passé n'éclaire pas l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres »

3. HOMMAGE AUX HÉROS : L'AMBITION DE DEUX CRÉATEURS

« C'est ensemble qu'on doit combattre ce qui nous semble mal. Et c'est ce que nous avons fait en 1944. »

4. HOMMAGE AUX HÉROS : UNE AMBITION HISTORIQUE ET PÉDAGOGIQUE ÉLEVÉE : TRANSMETTRE "LA VÉRITÉ, VÉRIFIABLE ET VÉRIFIÉE"

5. HOMMAGE AUX HÉROS :
UNE AMBITION NORMANDE
La Normandie continuera de porter les valeurs d'humanisme, de tolérance et de paix...

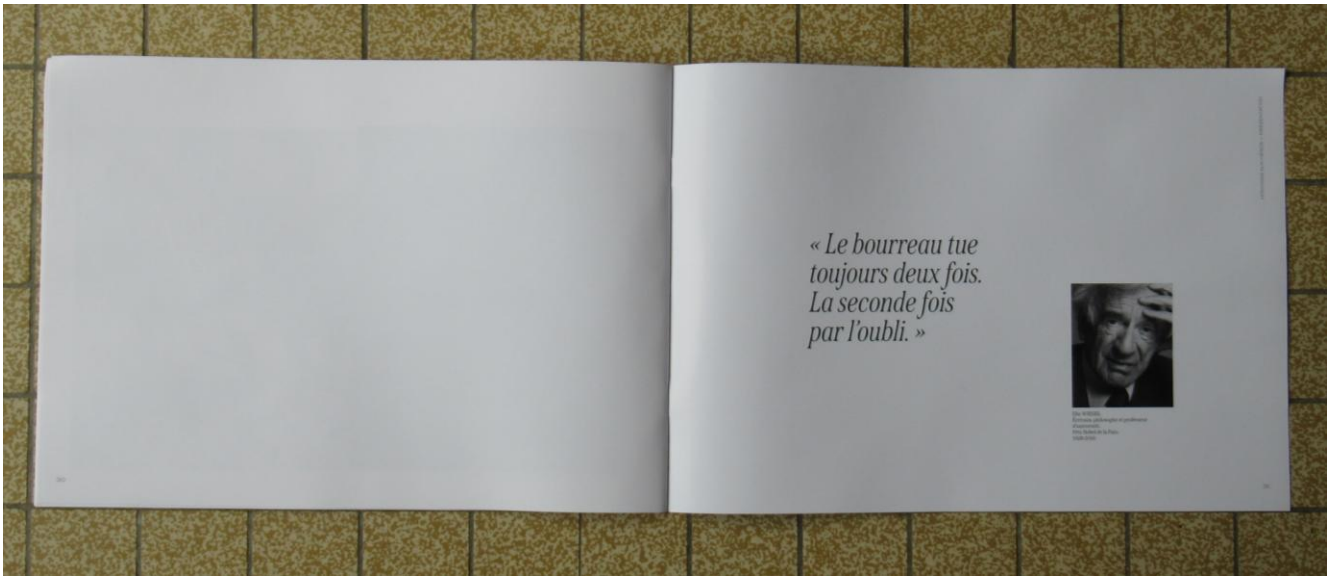

version agrandie 🡻🡻

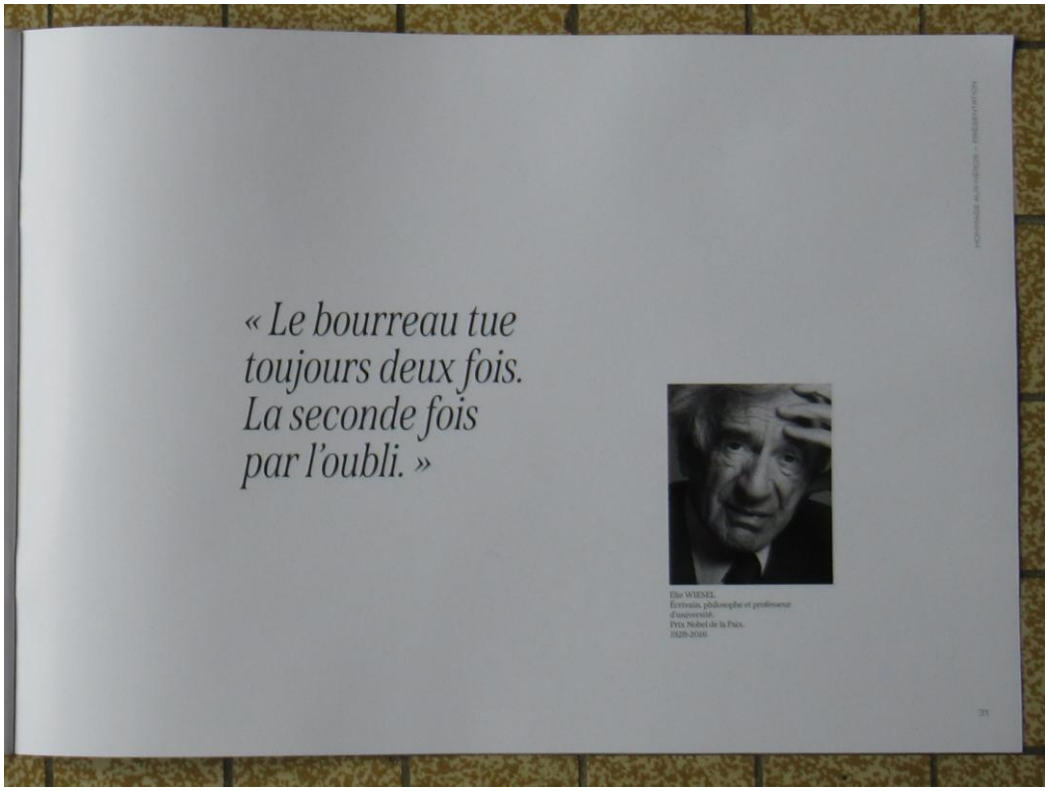

sans indication de source (ni pour la citation,ni pour la photo)
à lire dans la marge droite : Hommage aux héros - Présentation

avec l'adresse :
Normandy Memory
7, place Gardin
14000 Caen
(c'est à dire la même que pour la société Hommage aux héros et la société LEGACI Normandie ainsi que pour l'association Hommage aux héros)

Bonjour,

Je souhaite partager mes remarques et mes interrogations au sujet du projet intitulé par les promoteurs « Hommage aux Héros ». L'échéance de la concertation préalable est à 4 jours. Je n'ai pas eu le temps de regarder sur le site internet s'il a déjà été apporté des réponses aux questions que je formule.

Mon approche consiste :

1) à lire les documents mis à disposition du public sur le site internet et à indiquer, au fur et à mesure de leur lecture, mes remarques et questionnements. Certains thèmes seront plus ou moins abordés pour réduire le nombre de redites, selon la fréquence de leur récurrence.
2) Puis, à résumer en une phrase, mon espoir.

Remarques et questions sur certaines réponses de la foire aux questions (FAQ) :

1) FAQ 3 : « La réalisation d'un spectacle sur le Débarquement est-elle adaptée pour transmettre la mémoire ?
Le docu-live servira une exigence : raconter avec sincérité et respect l'héroïsme des hommes et des femmes qui se sont organisés, ont résisté et se sont engagés pour la bataille suprême. »

Le fait de réaliser un spectacle est-il compatible avec la thématique de la guerre ?

Le recours à la notion de « docu-live » est-il décent ?

Quelle approche réservez-vous aux hommes et aux femmes qui ne font pas parties « de celles et ceux *qui se sont organisés, ont résisté et se sont engagés pour la bataille suprême » ?*

Combien d'énergie sera consommé pour l' usage de technologies innovantes ?

Quelles seront les répercussions sur le long terme de l' usage de technologies innovantes ?

2) **FAQ 6 : L'impact économique du projet**

6. Comment le projet est-il financé ? Des fonds publics sont-ils engagés ?

La 1ère phase du projet prévoit un montant prévisionnel de 90 millions d'euros HT, dont 60 millions d'euros pour les infrastructures.
A quoi seront consacrés les 30 millions d'euros restants ?

Comment le montant prévisionnel a-t-il été estimé ?

Etes-vous sûrs d'obtenir pour les 2 phases du projet l'argent requis ?

Que se passe-t-il si ce ne sera pas le cas ?

Ce que l'on peut constater, c'est qu'il y a de fortes sommes d'argent en jeu.

3) FAQ 7 :Quelles sont les retombées économiques du projet pour le territoire ?

« Le développement d'une nouvelle offre permettra tout à la fois :

•de soutenir l'économie locale à travers des activités variées comme l'hôtellerie, la restauration ou les blanchisseries par exemple ; »

Ces activités variées dont vous parlez sont-elles celle du site ?

« Enfin, le territoire bénéficiera de retombées dites « indirectes ». Il s'agit des dépenses que les visiteurs de l'Expérience vont réaliser à l'extérieur du site, lors de leurs déplacements dans la Région (hébergement, restauration, visites…). »

Quelles sortes de dépenses les visiteurs de l'Expérience à l'intérieur du site vont-ils réaliser ?

Qu'entendez-vous par « l'Expérience » ? Pourquoi l'intituler ainsi ?

4) FAQ 8 : L'impact écologique du projet
Le projet aura-t-il des impacts sur l'environnement ?

Pourquoi l'étude d'impact n'est-elle réalisée qu'en 2023 ? et non pas en amont de la réflexion sur le projet ?

Pourquoi seulement « chercher à limiter au mieux ces impacts » ?

« La connaissance fine de l'ensemble des enjeux environnementaux, qui sera complète avec l'étude d'impact, permettra de prendre des mesures afin d'éviter, réduire ou compenser les effets négatifs du projet. »

Sous quels délais seraient prises ces types de mesures ?

Ne pensez-vous pas que le compte à rebours des bouleversements climatiques est déjà enclenché ?

Et que la nature ne supporte plus le moindre dégât supplémentaire ?

Ne pensez-vous pas que les effets négatifs de votre projet contribuent à dégrader davantage le contexte ?

5) FAQ 10 . Le projet s'implante sur une surface de 32,5 ha de terres agricoles. Seront-elles toutes consommées ?

Pourquoi prélever 32,5 ha de terres agricoles alors que votre projet ne devrait occuper, selon vous, que 16 hectares maximum du site ?

6) FAQ 11 :Le site comprend de nombreuses zones humides. Seront-elles préservées avec le projet ?

« De plus, la partie non exploitée par le maître d'ouvrage, qui comprend au moins 15 ha, sera rendue à la nature avec une prise en compte améliorée de la biodiversité et de la richesse environnementale de la zone. »

Que signifie l'expression « *une prise en compte améliorée de la biodiversité et de la richesse environnementale » ?*

Le fait de détruire les 16 autres hectares améliore-t-il l'état de la Nature ?

7) FAQ 12. Sur le site du projet vivent des animaux qu'il convient de protéger. Les avez-vous identifiés ?

Les animaux, quels qu'ils soient, apprécient-ils, supportent-ils la présence de l'Homme et les nuisances de tout ordre, inhérentes ?

8) FAQ 14. Le spectacle va être un festival de son et de lumière. Ne sera-t-il pas trop bruyant pour les personnes vivant aux alentours ? Pas trop lumineux pour le respect de la faune locale, notamment nocturne ?

« Un talus de 4m sera également aménagé autour de l'esplanade afin de réduire ces nuisances. »

Il est toujours question de réduire les nuisances.

Croyez-vous que cela sera suffisant ?

Ces études seront finalisées au dernier trimestre 2022 et seront portées à la connaissance du public dès qu'elles seront disponibles, et au plus tard dans le dossier d'enquête publique.

Pourquoi ces études n'ont-elles pas été réalisées suffisamment à l'avance pour qu'elles soient disponibles dans le cadre de la concertation publique ?

9) FAQ 15. Le projet est très imposant. Qu'en est-il de son insertion dans le paysage ?

« Par ailleurs, le maître d'ouvrage recherche en continu les techniques constructives et d'aménagement les moins impactantes. »

Il est encore question d'approche *« les moins impactantes. »* et non pas : non impactantes .

10) L'impact régional du projet
FAQ 16. Le projet prévoit une fréquentation de 600 000 visiteurs par an, donc une augmentation de la circulation aux abords du site. Comment comptez-vous la gérer ?

« Afin de réguler la fréquentation, le nombre de places dans le théâtre sera limité à 1000 places. L'étalement des séances sur l'ensemble de la journée permettra de limiter la fréquentation du site à environ 2000 personnes au maximum au même moment. »

Combien de personnes cela représente-t-il par jour de la période ouvrable ?

Combien de jours par semaine est-ce ouvert pendant la période ouvrable ?

11) FAQ 18. Le PLU de la commune de Carentan-les-Marais autorise-t-il la réalisation de ce projet ?

« Le site d'étude concerné est actuellement occupé par des parcelles agricoles et se trouve donc en zone agricole (A) référencée au PLU de la commune. Afin de permettre la réalisation du projet Hommage aux héros, il est nécessaire de procéder à la mise en comptabilité du PLU. »

Pourquoi, dans un contexte de réchauffement climatique, une parcelle agricole ne reste pas à usage agricole ?

Se nourrir et nourrir entre autres, les habitants des autres pays, ne répond-il pas aux premiers des besoins vitaux ?

Remarques et questions sur le dossier de concertation préalable :

Page 5 : LE PROJET EN BREF :
« Grâce à l'alliance des technologies audiovisuelles les plus immersives et à la magie du spectacle vivant, Hommage aux Héros ambitionne de restituer et resituer avec une rigueur incontestable l'histoire du Débarquement des alliés et de la Bataille de Normandie. »

« un souci scrupuleux de la réalité historique, »

« théâtre de 1 000 places se déplaçant sur 400 mètres »

« Un théâtre aux murs tapissés d'écrans et à l'acoustique plus vraie que nature »

Comment pouvoir associer la guerre à un spectacle ?

Comment pouvoir « restituer et resituer avec une rigueur incontestable l'histoire du Débarquement des alliés et de la Bataille de Normandie. », de manière immersive ?
Jusqu'où la rigueur de la restitution de l'histoire et l'immersion peuvent-elle aller ? Le fait de recevoir des éclats de cervelles d'un proche sur soi, le sang qui rougit le sable, l'odeur du sang, de la putréfaction, des intestins éclatés encore pleins d'excréments d'un blessé hurlant épouvantablement implorant les secours de venir… des mouches pondant leurs œufs dans les orbites de ceux de tout âge, de toute nationalité qui sont morts ? Il ne s'agit pas forcément de belles morts, apaisées, d'un Dormeur du val, souriant comme sourirait un enfant malade. Jusqu'où ira votre rigueur incontestable de la reconstitution de la guerre et de l'expérience immersive ?

Y mettrez-vous des limites ? Comment ? Pourquoi ?

S'il n'y en a pas, cela ne sera-t-il pas indécent ?
S'il y en a, cela ne reflétera pas ce qu'est la guerre.

« théâtre de 1 000 places se déplaçant sur 400 mètres »
Est-il judicieux de prévoir autant de places et qui plus est, mouvant ?

Comment valoriser le fait de prévoir *« Un théâtre aux murs tapissés d'écrans » ?*
Est-ce votre conception de la sobriété ?
Ces écrans zoomeront-ils l'agonie en temps réel d'une personne, toujours consciente, amputée par une mine de ses membres inférieurs et se vidant lentement mais inexorablement de son sang chaud et visqueux, avec comme seul espoir, celui que l'on retrouve son cadavre et qu'il soit respecté à tout jamais ?

Comment vanter les mérites d'une « *acoustique plus vraie que nature » ?* N'est-il pas indélicat de recourir à la notion polysémique « plus vraie que nature » pour l'acoustique qui se rapprocherait du vacarme des armes et des hurlements des blessés alors même que ce projet contribue à dégrader la Nature ?

Page 8 : 4.1. LE CADRE DE LA DÉMARCHE

« *Sur le fondement des articles du code de l'environnement, la concertation préalable permet d'associer le public, sur une durée minimale de quinze jours et maximale de trois mois, à l'élaboration d'un projet, plan ou programme. »*

La période de concertation de ce projet s'étend du 16 août au 7 octobre 2022, soit moins de 2 mois, alors que la durée maximale peut être de 3 mois (même si le minimum est de 15 jours). Ce projet ne méritait-t-il pas la période maximale de concertation ?

Page 16 : 5.1 CONTEXTE ET HISTORIQUE DU PROJET

« Face à ce constat, le maître d'ouvrage s'est engagé depuis 2021 dans la réalisation d'un nouveau projet »

Le projet date de 2021, soit après la première apparition du Covid et de l'arrêt du fonctionnement ordinaire du mode actuel de la société. Pensez-vous que cela ne risque pas de se reproduire si les enseignements ne sont pas retenus ?

« l'alliance des technologies audiovisuelles et de la force du spectacle vivant grandeur nature. »

Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment.

« À travers cette expérience, l'ambition est de transmettre aux générations actuelles et futures ce moment essentiel de la Seconde Guerre mondiale. »

Ne considérez-vous pas les nombreux musées déjà existants et les cimetières suffisamment parlant en eux-mêmes pour prendre soin de la transmission aux générations actuelles et futures de ce moment essentiel de la Seconde Guerre mondiale ?

« volonté de promouvoir la paix, partout et toujours »

Qui peut être contre un tel dessein ?
Ne pensez-vous pas que la paix est d'autant mieux préservée que les habitants de la planète unique voient leurs besoins vitaux non mis en danger par le réchauffement climatique ?

Page 17 : 5.2 LES OBJECTIFS DU PROJET

« Il vise à transmettre et faire revivre avec sensibilité et justesse l'épopée du Débarquement allié. Avec un souci scrupuleux de la réalité historique, ainsi qu'un attachement revendiqué à l'historiographie actuelle, cette création sera une expérience immersive unique. »

Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment.

« Pionnier dans ce domaine, le docu-live servira une exigence : raconter avec sincérité et respect l'héroïsme des hommes et des femmes qui se sont organisés, ont résisté et se sont engagés pour la bataille suprême. »

Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment.

« Les spectateurs seront plongés dans des situations concrètes et des lieux physiques pour revivre l'Histoire au plus près et au plus juste de son déroulement. »

Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment.

Page 17 et 18 : Liens avec l'Éducation nationale pour la transmission vers les jeunes générations

« L'ambition d'Hommage aux Héros est double vis à vis de l'Education nationale : - Participer au travail de l'historien en lien avec les enseignements d'histoire - Valoriser la pratique artistique pour les sections art du spectacle »

Ne considérez-vous pas les nombreux musées déjà existants et les cimetières suffisamment parlant en eux-mêmes pour prendre soin de la transmission aux générations actuelles et futures de ce moment essentiel de la Seconde Guerre mondiale ?

Les enseignants ne peuvent-ils pas déjà prévoir des sorties pédagogiques vers de tels sites déjà existants ?

Est-ce que tous les enseignants et les élèves ont été contactés pour connaître leurs opinions vis-à-vis de votre projet ?

PARTICIPER AU TRAVAIL DE L'HISTORIEN EN LIEN AVEC LES ENSEIGNEMENTS D'HISTOIRE

Suffit-il qu'une thématique soit inscrite dans le programme scolaire pour que cela garantisse automatiquement le bien fondé d'un projet, après que tous ses réels avantages et tous ses réels inconvénients aient été objectivement déterminés ?

VALORISER LA PRATIQUE ARTISTIQUE POUR LES SECTIONS ART DU SPECTACLE

Pourquoi n'est-il pas prévu de valoriser la pratique du respect de la Nature pour les sections Environnement ?

Page 19 5.2.2 Le tourisme mémoriel

« Avec plus d'une cinquantaine de lieux à explorer pour se souvenir, comprendre et commémorer la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté »

N'est-ce pas altérer la réalité de la guerre que de ne l'envisager qu'à travers le sort de ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté. Certain(e)s n'étaient pas des combattants et pourtant, ils elles ont été directement ou indirectement touché(e)s par la guerre.
Comment éviter qu'une guerre ne se reproduise si ce qu'elle est effectivement est tronquée par une approche orientée et non exhaustive ?

« Cette nouvelle étape sur la « route touristique » allant de Caen à Cherbourg permettra de renforcer l'offre sur l'ensemble du territoire tout en étirant les périodes de visites »

Qu'est-ce qui vous permet d'affirmer le fait que votre projet va renforcer l'offre et non pas se substituer à long terme à ceux qui existent déjà ?

Page 22 : 5.3.3 Les caractéristiques du projet

« La création de l'Expérience ; »

Pourquoi utiliser l'expression « l'Expérience » ?
Quels enseignements tirer de la série télévisée anglaise Black Mirror ?

Page 24 : L'Esplanade et le théâtre

« Le théâtre mobile est le cœur du spectacle immersif. D'une capacité de 1 000 places (longueur 50 m, largeur 40 m, hauteur 19 m environ) et d'aspect sobre, il plongera le spectateur dans les années de guerre, des situations concrètes, les lieux physiques des événements. »

Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment.

« les visiteurs profiteront du plus grand confort au sein de cette expérience »

Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment.

Y aura-t-il des climatiseurs pour assurer le confort de 1000 spectateurs à la fois ? Pensez-vous que les étés caniculaires ne vont plus se reproduire ? Est-ce une situation confortable que de s'enfermer dans un bâtiment climatisé alors que la sécheresse continuera à sévir tout autour ?

Page 26 :

« Avec des parois intérieures tapissées d'écrans, une acoustique plus vraie que nature et une scène s'ouvrant sur l'extérieur , le théâtre »

Voir svp les mêmes remarques et questions formulées précédemment.

« De nombreux effets spéciaux rendront l'aventure réelle : pluie et brume, fumée, odeurs et fragrances, effets d'impacts de balles et d'explosions, mouvements d'eau dans le bassin, etc »

Qu'entendez-vous par l'expression « aventure réelle » ? Est-ce que les spectateurs se sentiront comme des héros après avoir vécu ce que vous considérez comme « l'Expérience » ?

Comment pouvoir « restituer et resituer avec une rigueur incontestable l'histoire du Débarquement des alliés et de la Bataille de Normandie. », de manière immersive ?
Jusqu'où la rigueur de la restitution de l'histoire et l'immersion peuvent-elle aller ? Le fait de recevoir des éclats de cervelles d'un proche sur soi, le sang qui rougit le sable, l'odeur du sang, de la putréfaction, des intestins éclatés encore pleins d'excréments d'un blessé hurlant épouvantablement implorant les secours de venir… des mouches pondant leurs œufs dans les orbites de ceux de tout âge, de toute nationalité qui sont morts ? Il ne

s'agit pas forcément de belles morts, apaisées, d'un Dormeur du val, souriant comme sourirait un enfant malade. Jusqu'où ira votre rigueur incontestable de la reconstitution de la guerre et de l'expérience immersive ?

Y mettrez-vous des limites ? Comment ? Pourquoi ?

S'il n'y en a pas, cela ne sera-t-il pas indécent ?
S'il y en a, cela ne reflétera pas ce qu'est la guerre.

Si les technologies le permettent, pourquoi ne pas aussi créer dans chaque commune des monuments aux morts technologiques où, en cliquant sur le nom et prénom du soldat mort, on pourrait devenir le témoin oculaire de la manière dont il est mort ?
Où commence la décence et où s'arrête l'usage de la technologie pour perpétrer la mémoire de ceux morts pendant la guerre ?

Page 27 : Le lobby

« Hall d'accueil et d'attente pour le public avant les séances, il permettra d'accéder au théâtre »

Que feront les touristes qui ne sont pas dans le théâtre ?
Y aura t-il des boutiques commerciales ?
Comment les touristes seront-ils accueillis ? De quelle manière ? Sur réservation ou en libre visite ?
Que se passe-t-il s'il y a plus de touristes que de places de parkings initialement prévues ?

Page 28 : - Quatre pavillons permanents, avec pour objectif de mettre en avant les quatre pays ayant été au cœur du conflit : USA, GrandeBretagne, Canada et Allemagne.

Quelle place réservez-vous à la France ? Et de quelle manière ?

Page 29 :

« Ce Village, pour lequel des échanges ont été initiés entre l'association Hommage aux Héros et les autorités militaires et de la mémoire aux Etats-Unis, au Canada et en Allemagne, bénéficie d'un accueil très favorable »

Un accueil très favorable, de la part de qui ?

Est-ce que les membres du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) ou de la Convention Citoyenne pour le Climat ont été consultés, juste pour information ? Si oui, que vous ont-ils répondu ?

Page 30 :

« Le financement de cette seconde phase du projet sera assuré par les ressources collectées par l'association Hommage aux Héros, par des fonds privés et par des emprunts. »

Quels sont ces fonds privés ?

« En synthèse : Le projet présente les principaux bénéfices suivants : »

Pourquoi n'y a-t-il pas en synthèse la liste des principaux inconvénients ?

« Il revêt aussi un caractère tout particulier, celui de s'inscrire dans la pérennité. »

Avez-vous oublié la crise du Covid et les rapports du GIEC et de la Convention Citoyenne pour le Climat ?

« Il contribue à la passation de l'Histoire et prend le relais des témoins de l'époque ; »

Pensez-vous être exhaustif ?

« *touristiques et économiques : l'Expérience génère en elle-même des emplois directs et induits, sur le bassin local comme régional ; »*

Quelles seront les conditions de travail ?
Ne risque-t-il pas d'avoir des emplois supprimés ailleurs ?

Page 31 : 5.4 LES RETOMBÉES DU PROJET ET LA MAÎTRISE DES IMPACTS

Que se passe-t-il s'il y a moins de 600 000 visiteurs par an ?

Que se passe-t-il s'il y a plus de 600 000 visiteurs par an ?

Que se passe-t-il s'il y a 600 000 visiteurs par an ?

« - prendre en compte l'expertise de l'équipe du CRT dans le développement des guides de discussion des panels de prospects et du questionnaire du sondage. »

« et la réalisation d'un sondage auprès de 4000 personnes dans 4 pays (France, Etats-Unis, Royaume-uni, Allemagne). »

Les questionnaires des sondage sont-ils disponibles ainsi que les catégories des personnes sondées et leurs réponses ?

Page 33 : Les retombées directes

« Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement impactant également les fournisseurs directs du projet sont évaluées à 1,6 millions d'euros soit environ 16 personnes (blanchisserie, restauration, maintenance…) en équivalent temps plein annuel »

Qui s'occupera de la blanchisserie, restauration, maintenance… ? Vos salariés ou des salariés de sociétés prestataires ? Ce sera toujours ainsi ?

« les différentes cibles de visiteurs représentaient un montant de dépenses estimées à environ 20 millions d'euros. »

Est-ce de cette façon commerciale que sont assimilées les personnes à qui vous souhaitez transmettre l'Histoire ?

Page 37 : L'étude d'impact au cœur du processus d'évaluation environnementale des projet

Qui paye la prestation de réalisation de l'étude d'impact ?

Page 39 : Les terres agricoles

« pour ne pas empiéter sur les zones humides au nord, le maître d'ouvrage souhaite réduire la largeur de l'emprise de la Loi Barnier au Sud. »

Que signifie « *réduire la largeur de l'emprise de la Loi Barnier au Sud. »*?

« Ces terrains, aujourd'hui exploités à 100% par des exploitations agricoles, seront demain rendus à la nature pour moitié environ de la surface »

Ces terrains rendus à la nature le sont de manière définitive ou sous réserve d'éventuels futurs projets ?

« Au-delà des études en cours, le maître d'ouvrage souhaite mener des échanges avec les associations de protection de l'environnement pour assurer la meilleure gestion de ces espaces »

Quelles seront les associations contactées ?

Page 41 : IMPACTS SUR ENVIRONNEMENT

« Quelques amphibiens ont également été identifiés lors des premières observations tels que :
- La salamandre tachetée, espèce protégée au niveau national (ses sites de reproduction et ses aires de repos ne sont pas protégés) qui n'est pas patrimoniale.
- Le triton palmé dont l'espèce est protégée au niveau national (ses sites de reproduction et ses aires de repos ne sont pas protégés).
- La grenouille commune, dont l'enjeu patrimonial est faible, mais l'espèce est partiellement protégée (ses sites de reproduction et ses aires de repos ne sont pas protégés). »

Pourquoi des animaux considérés comme étant une espèce protégée n'ont pas leurs sites de reproduction et leurs aires de repos protégés ?

Page 47 : 5.5 LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME

« Un Plan local d'urbanisme est un document de planification qui traduit le projet politique d'une commune et définit l'avenir de son territoire ».

« Le Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville a été approuvé le 29 juin 2012 ».

C'est désormais le maire de Carentan-les-Marais qui porte juridiquement la responsabilité sur le PLU.

Il convient de se rappeler que le taux d'abstention s'est élevé à 59,17 % lors des dernières élections municipales pour la commune de Carentan-les-Marais. Ce taux élevé d'abstention a touché la majorité des communes de France.

Page 52 :

Quels sont les points de vue des différents comités par rapport à ce que vous appelez « l'Expérience » ? et le projet en général ?

Avez-vous contacté le ministre des Affaires étrangères de l'archipel des Tuvalu (un archipel polynésien) , Simon Kofe, qui n'a pas hésité, en novembre 2021, à faire son discours les pieds dans l'eau pour attirer l'attention du monde entier et marquer les esprits ?

Imaginez-vous qu'un de ces comités doive, à l'instar de ce ministre, établir un rapport les pieds dans l'eau. Quelles seraient alors leurs réactions ?

ESPOIR

N'est-il pas préférable, plutôt que d'aborder le thème du Débarquement et de la Bataille de Normandie, d' expliquer de quelles manières un génocidaire raciste est parvenu à se faire élire démocratiquement, déclenchant ainsi la Seconde Guerre Mondiale ?
Et d'apporter ces explications, sans construire de site.
Plutôt prévenir que guérir.

Quel monde souhaitons-nous léguer, transmettre aux générations futures ? Avec quelles valeurs ? Et dans quel état ?

Quelles leçons retenir de la crise sanitaire, symptôme de l'insoutenabilité économique du modèle actuel des sociétés ?

Il peut arriver que de bonnes idées, en projet, s'avèrent désastreuses dans leur concrétisation tout comme des projets mal appropriés dès le départ.

Pensez que mettre en place des projets visant à protéger la planète ne peut pas être porteur de créations d'emplois montre qu'une juste considération n'est pas accordée aux avertissements climatiques.

Pensez-vous que les conséquences de votre projet s'arrêteront aux frontières de Carentan-les-Marais et que le site, s'il est construit, sera préservé des effets du dérèglement climatique ?

Puissions-nous tirer les leçons de la chanson « Qui a tué Davy Moore » de Bob Dylan, traduite par Gream Allwright ?

Puissions-nous écouter le proverbe amérindien de Alanis Obomsawin :
« Lorsque le dernier arbre aura été coupé, le dernier poisson pêché et la dernière rivière polluée ; quand respirer l'air sera écoeurant, vous vous rendrez compte, trop tard que la richesse n'est pas dans les comptes bancaires et que vous ne pouvez pas manger de l'argent. »

Pour ma part, mon souhait, mon espoir se formulent de la manière suivante, en m'inspirant d'une chanson d'époque, « I don't want to set the world on fire », Je ne veux pas que le monde se réchauffe.« I don't want to let the world on fire »

Rémy Lavallard

page 10 du « dossier-concertation-hah.pdf »

4.1.2 Le périmètre et les objectifs de la concertation préalable

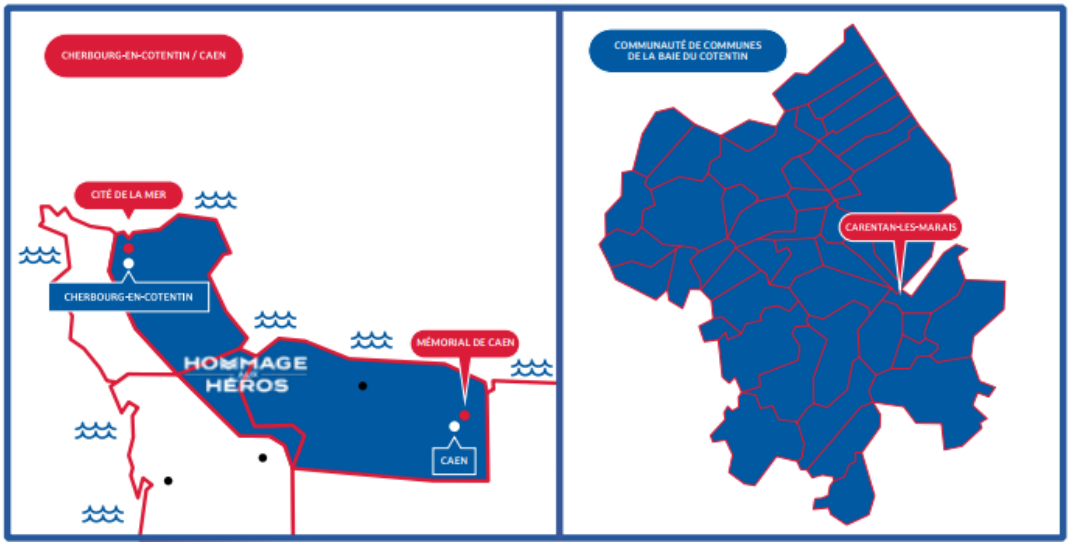

(Extrait du Compte rendu de la première réunion, p. 11)

QUESTIONS/REPONSES SUR LA DEMARCHE DE CONCERTATION

Intervention 1 - Maxi Krause – habitante de Ver-sur-mer – représente le comité citoyen pour la défense de notre patrimoine – Présidente de l'association de protection de la nature.

Maxi Krause indique que dans le dossier de concertation, il est indiqué un périmètre restreint et un périmètre élargi : pourquoi cette restriction sur la concertation alors que le maitre d'ouvrage insiste sur la bataille de Normandie. Donc la concertation devrait également concerner les habitants de l'Orne, du sud du Calvados, mais aussi l'Eure autant que ceux de la Manche et du Calvados. C'est 1 projet qui devrait concerner toute la Normandie, ne serait-ce que par l'engagement d'Hervé Morin, et même toute la France. Il en va de la façon dont la région et la nation traite les morts et leurs descendants qui sont répartis sur toute la France et à l'étranger. Pourquoi par exemple avoir exclu le bombardement du Havre et donc les Havrais de cette concertation ?

L'animateur indique que selon son expérience, il y a rarement autant eu d'articles qui sont parus dans la presse nationale sur le projet et sur la concertation en indiquant par exemple le site internet de la concertation.

Réponse du garant

Le garant indique que le périmètre lui a paru cohérent, car lorsqu'on parle du Débarquement et des plages du Débarquement, qui partent de Ouistreham jusqu'au Nord Cotentin, de ce point de vue, l'implantation des 5 réunions semblait cohérente avec la volonté de diffuser l'information et de sensibiliser le public. Il ajoute également qu'au-delà des réunions publiques, il y a le site internet sur lequel chacun peut donner son avis Au regard de son expérience, ce périmètre lui apparaît cohérent, mais également important. Il conclut en indiquant que du point de vue du garant, il n'a rien à redire sur ce périmètre.

Manche-Nature :

Le projet « Hommage aux Héros » est une aberration écologique.

Contribution de Manche-Nature à la CNDP « D Day Land ».

Environnement : Éviter, Réduire, Compenser (?)

Nous pouvons lire dans le projet présenté par les promoteurs de cette scénographie, sous ce sous-titre, ces engagements :

« Sur le plan environnemental, les démarches sont conduites pour définir un projet avec le moindre impact, notamment avec une très forte optimisation de l'occupation foncière, pour minimiser l'impact au sol de l'opération ».

35 hectares seront artificialisés !!*!*

« Sur le plan de la conception, c'est un principe d'éco-conception qui est appliqué. Cela se traduit notamment par des orientations de conception (frugale et sobre, notamment sur les plans énergétiques et techniques) » :

- ***« Qui visent à maintenir au maximum les haies, et d'en créer le maximum. »***

  La meilleure protection pour les haies est d'éviter ces aménagements qui n'ont pour d'autre but qu'un développement touristique qui pose question.

- ***« Qui visent à gérer intelligemment la consommation d'eau »,***

  Une fréquentation annuelle de 600 000 visiteurs prévue par les promoteurs, conduira à une surconsommation de la ressource en eau potable et à des rejets massifs d'eaux usées sans solution d'évacuation convaincante.

- ***Qui visent, à limiter et minimiser l'artificialisation de sols,***

  Au moment où chacun s'accorde à atteindre un bilan net d'artificialisation de sols proches de zéro à l'horizon 2050, les élu.e.s considèrent-ils que ce projet est prioritaire dans l'utilisation des sols ?

- ***Qui visent, au maximum, à opter pour des solutions des matériaux biosourcés ou locaux,***

  Au vu du descriptif des espaces scéniques, cet engagement est une tartuferie.

- ***Qui visent à proposer des solutions intégrant des énergies renouvelables participant à la consommation énergétique de l'opération,***

  L'économie énergétique nécessaire et imposée par les évènements amène à réguler les déplacements. Est-ce utile de créer les conditions pour attirer des milliers de visiteurs vers un parc d'attraction aux visées peu éthiques ?

- ***Qui visent à limiter l'empreinte carbone de ce projet tant en phase chantier que lors de son exploitation.***

Destruction ou « déplacements » de haies, artificialisation de terres agricoles, impact sur les zones humides, le bilan carbone sera particulièrement négatif de la construction à l'exploitation.

- ***Le maître d'ouvrage s'inscrit ainsi dans une démarche vertueuse dans le cadre d'une démarche d'évaluation environnementale, veillant à intégrer l'ensemble des impacts issus de diagnostics environnementaux ».***

Par essence, ce projet ne s'inscrit pas dans une démarche vertueuse d'<u>évaluation</u> environnementale, encore moins dans une <u>démarche environnementale vertueuse</u>. Lorsque les promoteurs disent s'engager dans une stratégie ERC (Éviter, Réduire, Compenser) en ce qui concerne les impacts environnementaux et climatiques, ils leurrent le public et les élu.e.s dans leur présentation. Ce projet est inutile ; il doit donc être évité.

Manche-Nature souscrit totalement à la contribution déposée le 26 août 2022 par l'association Cotentin Nature-qualité de Vie tant dans sa démonstration que dans ses conclusions. Comme elle, Manche-Nature demande que « ce projet inutile et dommageable soit purement et simplement retiré ».

Le 05 octobre 2022,

La Présidente, Laura TOUVET.

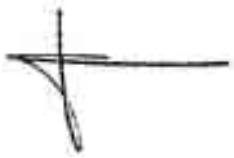

01 juillet 2022

"Hommage aux héros" en Normandie : selon vous, ce projet de site immersif autour du D-Day est-il une bonne idée ?

Débarquement Normandie D-day

128 79

Oui
29%

Non ☑
71%

Ne se prononce pas
0%

128 votes

Modifier

Partager Suivi

Utilisateur Anonyme

En réponse aux reproches de M. Roberto Ciurleo du 6 octobre 2022, faites à Maxi Krause, présente dans la salle, à Carentan :

Présences silencieuses

à Bayeux, le 8 mai 2021

8 mai 2021, devant le cimetière britannique à Bayeux (verinfo.fr = site de Maxi Krause)

au rond-point de La Cambe, samedi 15 mai 2021

par les comités de Bayeux (*Comité Citoyen de Bayeux contre le DDL*) et de Ver (*Comité citoyen de Ver pour la défense de notre patrimoine*)

⬇⬇

Réactions sur place :
Un monsieur américian était tellement enthousiasmé qu'il s'est fait photographier avec nous pour pouvoir diffuser parmis ses amis.
Beaucoup de chauffeurs nous on fait un signe d'approbation (pouce en l'air).

Réactions britanniques :
De l'ancien secrétaire de l'association des *Polar Bears*, Monsieur Dennis DIMOND : (cf. La Manche libre du 16 janvier 2021) par mail du 16 mai 2021 :
« What a fantastic effort ! Congratulations to all concerned. We will overcome ! »

De la présidente de l'association « Project 71 », Lorie COFFIE (par mail du 17 mai 2021) :
« You are doing a great job. Well done. I wish I could help more. »

..devant le cimetière canadien de Bény/Revières, 28 mai 2021

https ://www.lamanchelibre.fr/actualite-941470-calvados-hommage-aux-heros-une-action-au-cimetiere-militaire-canadien

Calvados. Hommage aux héros : une action au cimetière militaire canadien

Politique. Une manifestation silencieuse était organisée vendredi 28 mai, entre 17 heures et 19 heures, au cimetière militaire canadien de Bény-Réviers. Une nouvelle mobilisation contre le projet d'Hommage aux héros.
Publié le 29/05/2021 à 11h35

Louise Cossette, membre du bureau, Hélène Forget, présidente des Amis de Juno Beach, Maxi Krause, la porte-parole, et l'élu vérois Ludovic Maulny, du Comité citoyen de Ver, à la manifestation silencieuse du vendredi 28 mai à Réviers. – Annie Vallart ⬇

version papier datée du 5 juin

Ver-sur-Mer

Le Comité citoyen de Ver confirme son engagement contre le projet de parc sur le D-Day. Une nouvelle forme d'action, récemment inaugurée à La Cambe, a rassemblé, vendredi 28 mai, leur porte-parole Maxi Krause, des "Amis de Juno Beach", et l'élu vérois Ludovic Maulny, au cimetière militaire canadien de Bény-Reviers. Une manifestation silencieuse, qui a attiré l'attention des automobilistes, nombreux à les soutenir, et que le comité compte bien réitérer dans toute la région, mais toujours "*en petit nombre, dans la sobriété et le respect dus à nos Libérateurs*", précise Mme Krause. Le comité vient de recevoir le soutien de l'American World War II Orphans Network (AWON), représenté par Jean Marc Lesueur. Il précise "*qu'environ 25 familles d'orphelins, dont les pères sont enterrés au cimetière militaire de Colleville, ainsi que d'autres qui ont été rapatriés et enterrés aux USA ont manifesté leur opposition à ce projet de D-Day Land Park qui ne respecte pas le sang versé sur la terre de Normandie, choqués que l'on puisse 'faire de l'argent' sur leurs morts et blessés*".

voir suite sur deuxième document

Maxi Krause

....suite au document « présence silencieuses' :

à Colleville-sur-Mer. Une manifestation anti D-Day-Land

Commémoration. Les comités citoyens de Bayeux et de Ver-sur-Mer, ainsi que les amis du centre Juno Beach, organisent une troisième action « présence silencieuse » contre le projet « L'Hommage aux Héros », le site touristique consacré à la libération de l'Europe dans les années 1940. La manifestation silencieuse se déroulera au rond-point de Colleville- Ohama, le samedi 19 juin, de 15 h à 17 h.

(Trop fatiguée pour retrouver les photos) (sous pluie battante qui a écourté l'action)
source : La Manche libre en ligne 14-06-2021
https ://www.lamanchelibre.fr/actualite-943596-colleville-sur-mer-une-manifestation-anti-d-day-land

***

à Saint-Lô

Ouest France en ligne, 21 juin 2019
https://www.ouest-france.fr/normandie/saint-lo-50000/manche-a-saint-lo-les-opposants-au-projet-d-day-ne-lachent-pas-b763f7a0-ceb3-11eb-b4ff-0d8695c0f225?utm_source=neolane_of_newsletter-locale&utm_content=20210622&utm_medium=email&utm_campaign=of_saint-lo_50&mgo_r=UFvRmPELTY6Bqw5bgHsuFQ_2&vid=4070870&mediego_euid=4070870

⬇⬇

Manche. À Saint-Lô, les opposants au projet D-Day ne lâchent pas

Présent au pied du monument qui rend hommage aux victimes civiles de la Seconde Guerre mondiale à Saint-Lô (Manche), un groupe d'opposants a de nouveau fait entendre sa voix contre le projet mémoriel Hommage aux héros, surnommé « D-Day Land ».

Le petit groupe, comme tous les opposants, ne veulent pas d'un projet qu'ils jugent « mercantiliste » et présentent comme « un spectacle » de la guerre. | OUEST-FRANCE

Publié le 21/06/2021 à 20h23

Les averses n'auront pas eu raison de leur détermination. Mercredi 16 juin 2021, une petite dizaine d'opposants au projet Hommage au héros, qu'ils surnomment pour leur part D-Day Land, ont manifesté au rond-point du 6 juin à Saint-Lô, dans la Manche. Un lieu hautement symbolique, au pied du monument hommage aux civils morts pendant la Seconde Guerre mondiale.

« La guerre n'est pas un spectacle »

« La guerre n'est pas un spectacle, fulmine Maxi Krause, porte-voix de la délégation du jour et membre du comité citoyen de Ver-sur-Mer (Calvados) opposé au projet. **C'est aussi pour cela que nous sommes là aujourd'hui. Saint-Lô a quasiment été rasée pendant la Seconde Guerre mondiale et il ne faut pas oublier toutes les victimes civiles de ce conflit. Cette histoire n'est pas totalement cicatrisée dans la Manche. »**

Samedi 19 juin 2021, pour continuer à faire entendre leur opposition, ils étaient présents sur le rond-point de la D514, dans le Calvados, qui mène au cimetière américain de Colleville-sur-Mer.

***

⬇

.....et sur ma terrasse depuis plus d'un an:

⬇⬇

et enfin, à nouveau :

<u>à Bayeux, le 8 mai 2022</u>

Une protestation silencieuse contre le D-Day Land

Société

Dimanche 8 mai, vers 16 h, des manifestants se sont rassemblés devant le cimetière britannique de Bayeux pour protester contre le projet du D-Day Land, un parc à thème sur le Débarquement, initié par Hervé Morin, président de la Région Normandie, pour *"maintenir et retenir un peu plus les touristes"*. Une aberration pour le Comité citoyen de Ver-sur-Mer pour la défense de notre patrimoine : *"La guerre ne peut pas être une attraction touristique,* proteste Maxi Krause, cofondatrice du comité. *C'est impensable quand on voit ce qui se passe en Ukraine. Nous sommes déjà en immersion."* Pour accueillir le projet, les Villes de Bayeux et de Carentan étaient intéressées, mais la première s'est retirée en septembre dernier. Une bonne nouvelle pour le collectif. *"Mais à Carentan, le terrain est magnifique, situé dans le parc naturel des Marais du Cotentin."* Au total, quatre collectifs se sont créés contre ce projet. Les passants semblent d'ailleurs favorables aux collectifs. *"Oui, je suis d'accord, c'est aberrant"*, lance ainsi une automobiliste.

Maxi Krause, cofondatrice du Comité citoyen de Ver-sur-Mer pour la défense de notre patrimoine, entourée de deux membres du collectif contre le projet du D-Day Land, dimanche 8 mai.

Sans commentaire.

Monsieur le Garant, votre compte rendu de mon intervention du 23 septembre à Cherbourg ne correspond en presque rien à mes propos, mais déforme de façon grotesque ce que j'ai dit.

Je choisis délibérément de passer par le moyen de dépôt d'observation, car je tiens à ce qu'un maximum de personnes puissent en prendre connaissance. L'observation N° 278 donne mon intervention de Cherbourg, vous auriez pu la consulter. Votre compte rendu n'a paru que peu avant la réunion du 6 octobre.

Point par point :

1. Je ne me suis pas interrogée moi-même, mais j'ai posé une question au garant et aux porteurs du projet, à savoir qu'elle était la formulation exacte des questions à la base de l'étude de marché.... et j'ai dit que ce serait bien de l'avoir sur le site. (Cf. ma demande dans l'observation N° 297)
2. Je parle du débat **d'il y a 2 ans** (donc 2020, où les promoteurs et moi-même, en tant que participante invitée représentant l'opposition, étions réunis pour la première fois). Je l'avais bien précisé...
3. La question n'était pas « ce que les familles....ressentaient par rapport au projet » mais : **« Vous êtes-vous un seul instant posé la question** de **savoir**.... » - ce qui est tout à fait autre chose.
4. Votre formulation pour la « deuxième question » est ridicule – et avec un seul regard dans les brochures, que vous possédez, vous auriez pu le constater (les cartes y sont, à la fin). J'ai posé la question dans les termes du point 2 dans la colonne de droite ci-dessous.
5. Pareil, votre formulation « peut heurter les familles » ne rend absolument pas ce que j'ai demandé (voir point 3 de l'observation N° 278).
6. « d'autres formats « tel que le cinéma »... ; NON, j'ai parlé **d'un cinéma précis** que vous connaissez, je pense, le **cinéma circulaire d'Arromanches**, appelé aussi « le 360 ».
7. La formulation « Elle exprime son regret que le format propose des questions/réponses » induit en erreur et ne correspond pas non plus à ce que j'ai dit : J'ai regretté que lors du début de la phase 'expression' du public, l'écran n'affiche que « **questions/réponses** » mais omet de dire qu'on peut aussi donner des commentaires, son **avis** etc. (cf. aussi l'observation N° 342)
8. Votre dernière demi-phrase est – dans ce qu'elle dit – vraie, et vraie pour tous !, certes, mais ne rend pas ce que j'ai dit : J'ai souhaité que soit précisé qu'on peut aussi **donner des avis** (sans passer par la contrainte de la question. Voir à sujet l'observation N° 342.) [...et voir page suivante]

Compte rendu de la réunion de Cherbourg, page 14	**Observation N° 278, déposée le 25-09-2022 (après la réunion du 23 à Cherbourg)**
Intervention 5 : Intervention de Maxi KRAUSE – Habitante de Vers sur mer Elle s'interroge sur les enquêtes de marché disponibles sur le site. Elle évoque ensuite n'avoir pas eu de réponses à des questions posées précédemment. Des questions avaient été posées concernant les touristes allemands, l'un des groupes de touristes les plus importants en Normandie selon elle. La première question était de savoir ce que les familles dont l'un des membres était un soldat ressentaient par rapport à ce projet. La deuxième question est de savoir si le projet se situe à proximité des cimetières allemands comptabilisant 42 000 tombes. Le troisième sujet était les familles de soldats, elle s'interroge s'il est considéré que ce type de spectacle peut heurter et indigner ces familles. Elle déclare que personne n'a envie de revivre « cette boucherie » et invite à laisser la commémoration à d'autres formats tel que le cinéma.	Messieurs le promoteurs, Lors de la réunion du 16 octobre **2020**, à Carentan, je vous ai posé les questions suivantes, qui, ce soir-là, sont restées sans réponse et le sont toujours (aussi après la réunion à Cherbourg il ya deux jours), donc je les reprends ici et je vous prie de bien vouloir y répondre dans l'odre, point par point : 1. Vous êtes-vous un seul instant posé la question de savoir ce que peuvent ressentir

Concernant les familles françaises et allemandes concernées par ce conflit, cela élude selon elle les efforts mis entre les familles.
Elle exprime son regret que le format propose des questions/réponses et elle souhaiterait que son avis soit écouté. [...]
« les avis de vétérans »

***

Suite de mes commentaires :

9. Il n'est pas claire du tout ce à quoi réfère « cela ». Je n'ai pas parlé d'éluder... et il n'est pas clair ce que veut dire votre « effort mis entre les familles » votre formulation ne correspond absolument pas à ma question, qui s'adressait encore une fois directement aux promoteurs, cf. le point 5 ci-contre.
Les promoteurs, dans leur « réponse », évitent soigneusement de répondre point par point !. Je vous redonne leur 'réponse' ci-dessous en bleu.
10. Et enfin, la brochure donne les avis de vétérans **et de descendants** .... Là aussi, un bref regard sur le titre aurait suffi.

Madame,
Comme nous avons pu l'indiquer lors de la réunion du 22 septembre à Cherbourg, le point de vue Allemand n'est en aucun cas oublié. A ce titre, comme nous vous l'avons lu en réunion, nous
avons rencontré l'ambassade d'Allemagne pour leur présenter ce projet et en avons été chaleureusement remercié, à la fois de ne pas les ignorer, ni de vouloir nuire au couple Franco-Allemand, comme vous voulez le faire croire
Si nous comprenons que cela puisse heurter, nous nous rendons compte également que ce projet dispose de soutiens dans toutes les composantes de la société : élus, acteurs économiques, citoyens, vétérans, et nous écoutons également leurs encouragements.
Nous vous remercions pour votre contribution dans le cadre de cette concertation.

Je vous prie formellement de bien vouloir rectifier votre compte rendu et de ne pas omettre ma/mes fonction(s) qui vous est/sont connue(s).
Je vous en remercie par anticipation
Cordialement **Maxi Krause**
Maxi Krause

les familles de soldats allemands tombés sur le sol normand ?
De soldats dont certains, au début de la guerre en 39, avaient 13, 14 ou 15 ans ?

Dont certains n'ont jamais été retrouvés ?

2. Etes-vous conscients du fait que votre projet se situerait juste entre les trois

grands cimetières allemands d'Orglandes, La Cambe et Marigny avec plus de 42 000 tombes ?

A proximité des cimetières américains et britanniques... ?

Que les familles de soldats – de toutes les nationalités ? sont à la recherche de tombes, de faits, de sites, mais non pas de spectacle payant du type « inédit » (réponses) , « expérience unique » avec la « magie du spectacle vivant » (p. 5) et « la force du spectacle vivant grandeur nature » (p. 16 de votre dossier) ?

3. Etes-vous en mesure de comprendre que cela peut heurter, raviver des douleurs, indigner ?

4. Et si vous êtes en mesure de le comprendre - pourquoi n'en tirez-sous pas la seule conclusion possible ?

Personne n'a envie de revivre cette boucherie 'par immersion'.
(C'est le cinéma circulaire avec ses documents qui fournit cela... sans avoir besoin à recourir au fictif ... car avec des figurants et 'technologies nouvelles', on est bien dans le fictif !).

5. Avez-vous un seul instant pensé à l'immense effort fait par des familles françaises pour créer des relations de paix, de partenariat et d'amitié entre elles et des familles allemandes ? Et ceci dès 1945 jusqu'à aujourd'hui ? Donc depuis maintenant 77 ans ?
C'est cela qui mérite d'être mis en avant et de servir de modèle.

6. On parle aujourd'hui du « couple franco-allemand » :
Croyez-vous qu'il est sain pour la vie d'un couple de se faire jouer et rejouer les pires scènes des pires conflits de couple ? ⬇

	Messieurs, c'est contre-productif et cela ne correspond pas à l'esprit de ceux qui ont oeuvré pour la réconciliation et la paix. Ce qui a abouti à 2317 jumelages de communes françaises avec des communes allemandes. Autrement dit : plus d'un tiers de tous le jumelages de communes françaises en Europe sont des jumelages franco-allemands. Suivis de 1093 jumelages avec le Royaume Uni et 1003 avec l'Italie (sur un total de 6855 pour l'Europe géographique, et un total mondial de 7527 ; source : https://www.jumelage.xyz/). Avec votre projet, vous avez le regard tourné en arrière et (a) vous pérennisez le concept de l'ennemi et (b) vous ravivez ce qui fait mal et ce qui blesse en Europe et ailleurs. Je vous ai donné, à Carentan, une brochure bleue avec les avis de vétérans et proches de vétérans. Je vous en donne aujour'hui une blanche avec les avis d'acteurs de la réconciliation franco-allemande. Je vous prie de la lire attentivement. Maxi Krause (pour le Comité citoyen de Ver pour la défense de notre patrimoine) PS : Cette contribution a été jugée trop longue par M. le garant qui a interrompu au milieu pour parler longuement de la limitation du temps de parole à l'Assemblée nationale... endépit du souhait des promoteurs d'avoir des contributions 'argumentées'... (cf. p.e. réponses aux obs. 231, 23à, 225...) La brochure en question peut être consultée sur le site http://verinfo.fr/ Elle est intitulée « Ce qu'en pensent les descendants des ennemis de 1944...(des deux côtés, donc : Français et Allemands)... devenus acteurs de la réconciliation, collègues, amis,é pouses et époux. »

Sondages Ouest France / Courrier de l'Ouest :

Ouest France pose la question sous son vrai nom :
https://www.ouest-france.fr/espace-debat/debats/hommage-aux-heros-en-normandie-selon-vous-ce-projet-de-site-immersif-autour-du-d-day-est-il-une état du 27 août 2022

En revanche, le Courrier de l'Ouest pose la question sous une forme généralisée sans aucune info sur la taille / l'objectif / implantation / projet concret etc / voir page suivante (et on ne peut pas poser de questions, ni laisser de commentaire...) ⬇

Donc : cette seconde enquête triche – cr qui explique le résultat inversé par rapport au sondage de Ouest France.!

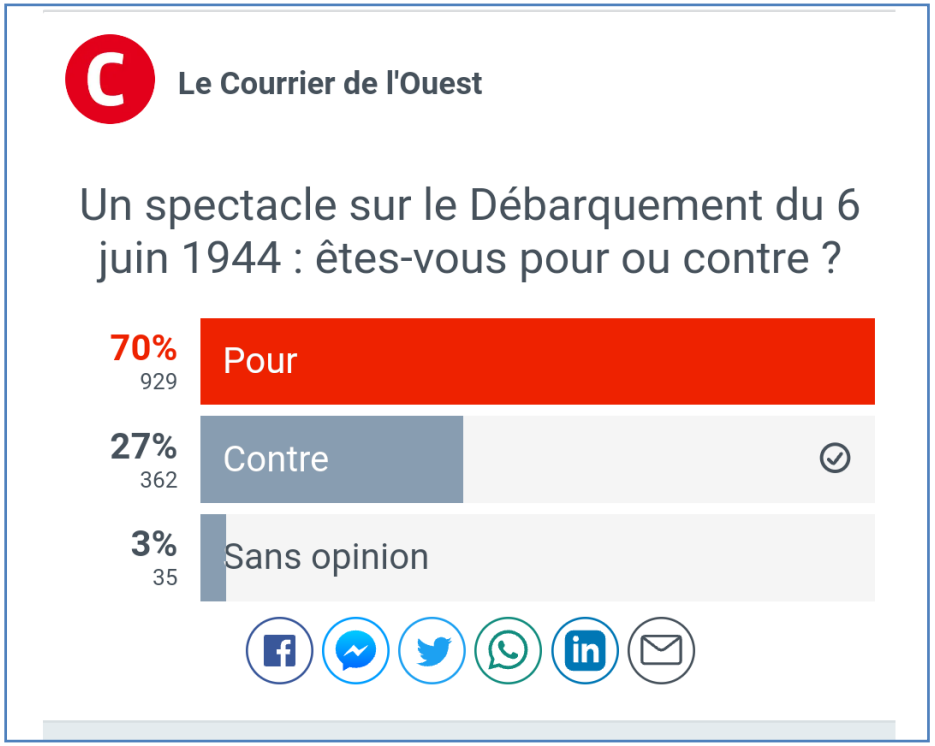

Quotidien régional diffusé en Maine-et-Loire et en Deux-Sèvres) appartenant à Ouest France ; mis en ligne par le courrier de l'ouest le 20 août
https://www.ouest-france.fr/d-day/la-question-du-jour-un-spectacle-sur-le-debarquement-du-6-juin-1944-etes-vous-pour-ou-contre-3f9e3d6c-2091-11ed-a4c9-32d097646896
consulté le 27 août 2022

Conclusion : Il est primordial que les études de marché soient mis à la disposistion du public avec les formulations exactes des questions. Sans cela, on ne peut pas les considérer cmme fiables. M. Krause

CONCERTATION PRÉALABLE – HOMMAGE AUX HÉROS

CONTRIBUTION DU GROUPE NORMANDIE ÉCOLOGIE

Groupe Normandie Écologie

Né en 2021 à la suite des élections régionales, il s'agit d'un groupe politique siégeant dans l'opposition au sein du conseil régional de Normandie composé de onze élu·es issu·es de trois partis politiques différents : Europe Écologie-Les Verts, Génération.s et Génération Écologie.

Coordonnées

Groupe Normandie Écologie
Conseil régional de Normandie, Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde, 14000 CAEN
Site internet : https://normandie-ecologie.fr/
Adresse mail : normandie-ecologie@normandie.fr

Introduction

En plein été 2022 marqué par les signes visibles du changement climatique, la concertation préalable au projet « Hommage aux Héros » a débuté. Ce projet touristique « immersif » sur le Débarquement et la Bataille de Normandie repose principalement sur l'installation d'une scène mobile sur un parcours de 400m au cœur de 32 hectares (ha) de terres agricoles sur le territoire hautement vulnérable des marais du Cotentin et du Bessin.

Cette réalisation soulève un nombre important de craintes qui prennent leur source dans la genèse « en sous-marin » du projet. Les procédures et les études sont restées longtemps masquées alors que tout le monde avait conscience des démarches en cours. Cette concertation préalable aurait pu, aurait dû, être l'occasion de rassurer le plus grand nombre en fournissant des informations précises et surtout en affirmant que la réalisation du projet n'était pas déjà actée. C'est malheureusement ce sentiment qui a prédominé avec un garant répétant à plusieurs reprises que cette concertation devait permettre aux porteurs « d'améliorer » leur projet. N'y-a-t-il en réalité aucun débat sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales du projet en question ? L'absence de mise en œuvre était-elle hors du champ des possibles ? Le garant intervenait-il finalement en tant que conseil afin d'aider des porteurs de projet privés ? Était-il uniquement là pour leur permettre d'ajuster leur projet et accompagner l'acceptabilité de la population afin de s'installer au mieux sur le territoire ? Cette concertation « cosmétique » a ajouté de nombreuses questions sur la liste de celles déjà existantes.

La concertation sur ce projet s'est déroulée sans que le public ne dispose de réel contenu, particulièrement lors de la réunion portant sur les enjeux environnementaux, durant laquelle il n'a pas été possible de prendre connaissance de l'étude environnementale, ni de l'évaluation d'impact carbone alors que certaines d'entre elles ont bien été présentées comme étant terminées lors de la réunion finale de concertation. Même si les porteurs de projet n'avaient aucune obligation légale de les fournir avant la phase d'enquête publique, ces documents (même non finalisés) auraient permis de se forger un avis pertinent et de poser les bases du débat.

Les questions environnementales ne sont pas les seules à avoir été abordées sans réels supports objectifs. Lors de la réunion « Histoire, Culture et Éducation » aucun projet éducatif ou historique n'a été présenté. Un chercheur du CNRS avait d'ailleurs indiqué qu'une présentation utilisait des extraits de discours en rapport avec le débarquement de Dieppe en 1942 et non celui de 1944, montrant l'absence de recours à des sources étayées et d'analyse historique. Ce qui s'est confirmé ensuite pour d'autres sources, le porteur de projet indiquant que les illustrations photographiques étaient issues d'une banque d'image libre en ligne. Ces errements n'ont fait que confirmer le sentiment d'approximation et renforcer les craintes qui émanaient de ce projet. Durant cette réunion, nous avons demandé (sans résultats probants) la présentation d'un projet scientifique clair, la constitution de l'équipe d'écriture et s'il existait un.e conservateur·rice dont la mission est de rendre vivant le patrimoine et les sites culturels.

La difficulté d'accès à l'information a été le fil conducteur de la concertation, nous pouvons aussi noter la publication tardive des comptes-rendus des réunions. Ainsi, à titre d'exemple, il aura fallu attendre le matin de la troisième réunion thématique pour enfin obtenir le compte-rendu de la précédente. Cela peut sembler être un problème mineur pour les personnes assistant à l'intégralité des réunions mais ce n'est pas le cas pour la plupart des citoyen·nes qui auraient aimé pouvoir participer à une ou deux réunions en ayant eu le temps de prendre connaissance des échanges antérieurs.

Nous tenons aussi à noter une gestion aléatoire voire partiale des prises de paroles par le garant. Les règles de temps de parole et de distribution du micro semblaient évoluer en fonction de la nature de l'intervenant·e. À plusieurs reprises, des habitant·es, associatifs, élu·es questionnant le projet ont été rappelé·es à l'ordre par le garant ou l'animateur, voire coupé·es, afin d'accélérer leurs interventions. En revanche, les élu·es et les personnes « pro-projet » avaient tout le loisir de s'exprimer longuement.

Le déroulement de cette concertation et ses multiples dysfonctionnements nous ont poussé à écrire à Mme Chantal Jouanno, Présidente de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Notre lettre ouverte est en annexe de notre contribution.

Le flou cultivé par les porteurs de projet sur la nature du projet, qui est objectivement un spectacle de divertissement, n'a pas fluidifié et facilité les échanges. En argumentant sur la valeur historique du projet et en utilisant le terme d'hommage, utilisé par la Nation, les

porteurs de projets ont positionné « Hommage aux Héros » comme étant une quasi-commémoration. Nous sommes pourtant bien face à un projet de divertissement privé, dont l'obligation premier sera de générer des bénéfices. La disparition progressive des témoins directs de cette époque interroge notre rapport au tourisme mémoriel et ouvre la porte à des pratiques commerciales que nous n'aurions pas envisagées il y a peu. « Hommage aux Héros » cherche à s'inscrire dans cette évolution et il est de notre devoir de nous demander ce qu'il est acceptable de faire à la biodiversité, au climat et à l'Histoire au nom du développement touristique.

1- La destruction de la biodiversité au service d'intérêts privés

a- Artificialisation des sols et pollutions

Sur les 32 ha de parcelle prévus pour le projet, 16 seront aménagés (pour l'instant). L'artificialisation des sols, les ruptures de biodiversité et la destruction des terres agricoles semblent anachronique pour une bonne partie de la population mais pour certain·es responsables politiques, ce type de raisonnement est surtout un frein au développement économique. Le Président de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin a d'ailleurs dit lors de la concertation qu'il ne voulait pas que cette zone soit sanctuarisée et protégée.

Pourtant, nous nous trouvons sur un territoire particulièrement vulnérable qui risque probablement d'être impacté de manière assez importante par la montée des eaux. Malgré cela, des décisions en totale contradiction avec les impératifs écologiques de notre temps et en inadéquation avec la loi ERC (Éviter Réduire Compenser) sont prises.

Comment peut-on envisager sérieusement que le triptyque ERC a été pris en compte alors que la base même du projet est l'artificialisation des terres pour une scène mobile et non une scène fixe ? Pour des seuls besoins marketing, il a été décidé de faire circuler une scène mobile. Au lieu d'une scène sur laquelle l'histoire vient devant les yeux des spectateurs, elle va avancer et reculer sur 400m. En proposant cela, les promoteurs ont sciemment fait le choix de proposer la salle de spectacle la plus coûteuse en espace et en énergie possible. À l'heure où le terme « sobriété » n'est plus un gros mot, créer un système entièrement centré sur le déplacement d'une tribune de 3000 tonnes sonne au mieux comme du désintérêt, au pire comme de la provocation. La consommation énergétique de cette installation s'annonce très élevée (l'équivalent d'une grande surface de 10 000 m² selon les promoteurs).

Sur la question des pollutions, le chiffre de 2300 véhicules par jour est mentionné pour la circulation automobile. En 2019 le transport représentait 31% des émissions de gaz à effet de serre en France. Il s'agit du secteur qui en émet le plus et cela a un impact considérable sur la

qualité de l'air. Rappelons que le projet prévoit des spectacles en soirée vers 19h-19h30, ce qui est incompatible avec le dernier train pour Caen par exemple.

Il a clairement été annoncé que l'une des ambitions du site était l'absence d'utilisation d'énergies fossiles dans son fonctionnement. Si une telle résolution est une bonne chose, elle ne peut suffire et il faut penser à toutes les autres externalités (transport des employé·es et des touristes, matériaux utilisés, artificialisation des sols, etc.) sinon cela risque fort d'être pris comme un simple argument marketing.

La pollution sonore est elle aussi une question primordiale quand ce type d'installation vient perturber la qualité de vie d'un territoire. Il y a bien sûr la hausse du trafic automobile comme expliqué précédemment mais l'impact sonore du spectacle sur les alentours doit aussi être pris en compte.

b- Études environnementales et impacts sur la faune et la flore

Pour rappel, les études d'impact et les études environnementales n'étaient pas finalisées lors de la concertation et nous n'avions pas accès aux documents en cours d'élaboration. Seules des présentations partielles et partiales ont pu nous être faites. Cette concertation s'est donc déroulée avec un vrai flou sur le sujet. Mais il y a, malgré tout, plusieurs points qui ont été abordés et que nous tenons à souligner.

Après les épisodes de sécheresse de cette année, la légitime question de la gestion en eau de la région est revenue plusieurs fois. Gardons à l'esprit que le territoire des marais de Carentan peut être considéré comme le « château d'eau du Cotentin ». Cela s'intègre plus globalement dans l'interrogation sur l'opportunité ou non de soutenir en 2022 un projet ayant une telle incidence sur la faune et la flore.

Les ressources présentes sur place ne sont pas illimitées et doivent être préservées, le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité en cours ne sont pas compatibles avec la mise à mal de zones humides comme le propose ce projet. Ces zones sont primordiales pour la biodiversité et un très grand nombre d'espèces de plantes et d'animaux en dépend pour leur survie. Malheureusement, elles font partie des écosystèmes les plus menacés du monde et les 2/3 ont disparu en France lors du siècle dernier. La protection des zones humides, tout comme celle des haies, doit être une priorité.

L'inventaire naturaliste n'a pas encore été finalisé et l'étude relative à la population de chiroptères n'avait pas débuté lors de la réunion relative aux enjeux environnementaux. Toute la concertation il nous a été dit que c'était normal que nous n'ayons pas d'informations car les études étaient en cours et que nous devions faire sans mais dans le cas des chauve-souris l'étude n'avait même pas commencé.

Les études partielles mentionnées laissent présager des travaux peu poussés. Il n'est en effet question que de deux orthoptères et quatre mammifères. Qu'en est-il des micromammifères

par exemple ? Et sur la question de la grenouille commune, il n'y a pas eu de précision d'espèce.

Nous avons pris note que dans un souci de prise en compte du bien-être des populations animales vivant à proximité, les effets pyrotechniques n'avaient pas été retenus pour le projet. Les impacts sonores et lumineux sur la faune doivent être identifiées et documentés.

La période de travaux doit bien évidemment être particulièrement scrutée et réfléchie, tant elle est destructrice de biodiversité.

c- Montage financier et avenir du site

Le projet a toujours été présenté comme une aventure reposant à 100% sur des financements privés. Dans les présentations, l'investissement est annoncé à 90 millions d'euros avec 60 millions d'euros pour les infrastructures et 30 millions d'euros consacrés aux études et aux coûts de production du spectacle.

Comme expliqué sur le site de la concertation, la SAS Hommage aux Héros est majoritairement détenue par des professionnels du divertissement : « *La SAS Hommage aux Héros est majoritairement détenue par la société SAS Legaci Normandie dont le capital est égalitairement réparti entre les quatre porteurs du projet qui sont Richard LENORMAND, Stéphane GATEAU, Roberto CIURLEO et Régis LEFEBVRE. Entrepreneurs, hommes de télévision et de spectacles, communicants, les quatre associés ont en commun une forte expertise dans le domaine du spectacle vivant, tant à la télévision qu'à la radio.* »

Si certain·es peuvent être surpris·es de voir un projet à vocation mémorielle être uniquement porté par des financeurs privés du monde des divertissements, il est important de rappeler que cela a été un argument constamment mis en avant par les porteurs du projet : pas 1€ ne viendra de financements publics. Ceci sera probablement faux car si l'« Hommage aux Héros » se fait, il y aura -a minima- un certains nombres d'éléments extérieurs aux limites du parc qui dépendront des collectivités.

Malgré tout, une évolution a été notée durant la concertation sur ce point. Ainsi, lors de la réunion « tourisme et enjeux socio-économiques », il a été annoncé la possibilité de délocaliser un parking (5 ha) hors de l'emprise initiale, à destination d'une emprise communale. Si cela est confirmé, la nature du projet évolue et les leviers de financements énoncés plus haut ne sont peut-être d'ores et déjà plus d'actualité.

Cela nous questionne aussi sur l'évolution possible de ce projet. Le but sera logiquement d'engranger des bénéfices et l'industrie du divertissement ne peut fonctionner uniquement avec un projet figé. L'offre devra être renouvelée profondément et structurellement pour conserver son attractivité auprès d'un public qui n'est pas renouvelé en permanence. Sachant que la superficie initialement recherchée pour ce projet était de 25 hectares, que l'acquisition s'est finalement portée sur 32 et qu'aujourd'hui le projet s'orienterait sur une occupation de

16 hectares, pouvons-nous envisager que les investisseurs « se gardent sous le pied » une réserve de 16 hectares pour les développements futurs du projet ? Comme tout parc d'attraction qui finit par s'agrandir ?

Si jamais ce projet sort de terre, son évolution, et possiblement son extension, seront rapidement à l'ordre du jour.

2 – Une méconnaissance des marchés locaux de l'emploi et du logement doublée d'un modèle touristique daté

a - Emplois : questionnements qualitatifs et quantitatifs

Pour rendre le projet attractif aux yeux des personnes vivant à proximité de l'implantation envisagée, ses porteurs mettent en avant la création d'emplois.

Il est donc annoncé environ 220 emplois créés sur la phase chantier, puis sur la phase d'exploitation il est question de 200 emplois directs (+ environ 50 pour le village des Pavillons) et d'environ 122 indirects. Il est aussi question de 350 emplois en « période de forte exploitation ».

La présentation de ces chiffres est suivie d'une explication sur la mise en place d'une démarche d'insertion par l'emploi pour les allocataires du RSA et sur un travail mené avec les universités afin de favoriser les candidatures des étudiant·es hébergé·es à Caen ou à Cherbourg.

Toutefois, même si les propositions de création d'emplois ne sont jamais à prendre à la légère pour un territoire, la Manche a un taux de chômage de 5% au premier trimestre de l'année 2022 avec même un taux de 4,6% dans la zone d'emploi de Saint-Lô (ville située à seulement de 30 minutes de Carentan-les-Marais). Le département rentre dans la catégorie du « plein emploi » et est au 5^{e} rang des départements ayant le taux de chômage le plus faible.

Cette remarque doit être couplée à une réflexion sur le type d'emplois proposé. Sur une zone avec un taux de chômage aussi faible, où il est question d'emplois précaires de 7 mois pour des artistes et des figurant·es, qu'en est-il de l'engagement de faire du recrutement local pour éviter une tension plus accrue du marché immobilier actuel ?

Cette intention a pourtant été énoncée par les porteurs de projet, malgré tout il a aussi été dit que ces emplois avaient vocation à attirer de nouvelles familles en Normandie pour lutter contre le vieillissement de la population sur le territoire et contribuer à son dynamisme économique et à sa mixité.

Sur leurs éléments de langage, chacun·e peut aussi apprécier ceux sur la nature des emplois proposés : il ne s'agit pas d'emplois précaires mais « d'emplois passionnants ». Or, il

s'agit d'emplois précaires qui ne couvrent pas une année complète, n'ayons pas peur d'utiliser les termes adéquats. De plus notre région a déjà recours à de nombreux recrutements sur la saison et il n'est pas toujours aisé de pourvoir les postes.

Ce projet contribuerait donc à provoquer des difficultés de recrutement et créerait une tension sur le logement pour ce type de catégorie socio-professionnelle et sur les secteurs économiques principaux à savoir l'agriculture et le tourisme de mémoire.

b- Un marché immobilier en tension

Ce projet table sur environ 600 000 visiteurs attendus chaque année (scénario intermédiaire). Pour rappel, le projet peut accueillir 1000 personnes dans le théâtre avec un maximum de 6 séances par jour, d'avril à octobre.

Pour les employé·es potentiel·les, le marché immobilier local propose très peu de biens en location, ce sont plutôt des biens à la vente qui sont disponibles et l'accession à la propriété n'est pas nécessairement possible pour des personnes ayant des contrats comme ceux mentionnés dans la partie précédente.

En France, un logement sur dix est une résidence secondaire au sens fiscal. Parmi celles détenues par un ménage résidant en France, deux sur trois le sont par un ménage de 60 ans ou plus, et même trois sur quatre dans certaines zones littorales. 34% d'entre elles sont détenues par des ménages aisés. La Normandie fait partie des zones désirées et la côte du Débarquement compte quelques 16 000 résidences secondaires. Le maître d'ouvrage a parlé de faire venir « des Jeunes » sur le territoire, mais ce projet risque d'avoir l'effet inverse et transformer cette zone en un territoire de rentes avec de l'hébergement touristique.

Nous ne pouvons laisser cette zone subir les effets délétères d'une spéculation immobilière au nom d'un projet touristique. De nombreuses zones touristiques (Frontière alpine, Corse, mais aussi Bretagne, Pays Basque) tentent déjà d'agir pour ne pas exclure la population locale du marché immobilier avec des prix à l'achat comme à la location devenant inaccessibles pour elle.

Il nous faut plus de logements pour les habitant·es et moins d'annonces sur Airbnb. Le projet « Hommage aux Héros » nous apportera l'exact inverse.

c – Un modèle touristique du siècle dernier

La Normandie compte 94 sites et lieux de visites mémoriels, 44 musées, 21 mémoriaux et sites naturels et 29 cimetières. 56 sont situés autour des plages du Débarquement dans la zone où le projet « Hommage aux Héros » souhaite s'installer. Le tourisme mémoriel est la première thématique de visite de notre région. Nous avons une très grande diversité d'offres et il conviendrait plutôt de moderniser les lieux existants et développer leur mise en réseau

plutôt que d'ajouter une super structure qui aura vocation à attirer à elle des touristes qui délaisseraient les entités plus petites. La plus-value de cette nouvelle installation n'est pas démontrée et des tarifs débutant à 28,5€ ne peuvent absolument pas être considérés comme attractifs. À titre de comparaison, les billets d'entrée plein tarif pour le musée d'Orsay à Paris sont à 14€, ceux pour le musée du Louvre à 17€ et ceux pour le Mémorial de Caen à 19,80€.

Contrastant avec les arrangements historiques de l'« Hommage aux Héros » et la logique commerciale qui les autorise, tou·tes les historien·nes et les musées de Normandie se basent sur des sources fiables et documentées venant d'archives répertoriées. Les soutenir pour entretenir et diffuser la mémoire constitue selon nous un devoir historique et culturel.

Le modèle touristique incarné par ce projet tient compte de la spécificité du tourisme mémoriel, quasiment un·e touriste sur deux en voyage sur cette thématique vient de l'étranger. D'ailleurs les données fournies par les porteurs de projet ne mentent pas. En testant quatre nationalités de touristes, les Français·es sont les moins nombreux·ses à répondre qu'une visite de ce parc est « très probable » (34%), derrière les 46% des Britanniques et surtout loin derrière les 67% des Américain·es. Ce projet est clairement bâti pour plaire à une clientèle anglo-saxonne et encourager les déplacements internationaux.

Il faut garder en mémoire que l'empreinte carbone du tourisme est non négligeable : il est responsable d'environ 8% du total des émissions de gaz à effet de serre de l'humanité, dont les trois quarts pour les seuls transports.

Le tourisme mémoriel doit opérer sa mue et embrasser les objectifs du tourisme durable afin de perdurer dans le temps. Sinon, il y a de vrais risques que ce « gigantisme » hérité d'une autre époque ne soit que les prémices d'une chute de fréquentation et d'une déroute économique dans les prochaines années.

D'après la définition de l'Organisation mondiale du tourisme, le tourisme durable tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux, actuels et futurs, répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels de l'environnement et des communautés d'accueil. Nous ne pouvons qu'encourager le développement de ce type de pratique en Normandie.

De plus, en complément de la mise en valeur de l'existant comme expliqué plus haut, il nous semble important que l'un des chantiers primordiaux du tourisme mémoriel soit de mener à bien le classement des plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Conclusion

Ce projet « Hommage aux Héros » répond à des besoins d'investisseurs mais à la lumière des échanges eus durant la concertation préalable, et expliqués dans notre document, il nous semble compliqué d'y voir un intérêt réel pour le territoire. Il s'agit d'un projet privé pour réaliser des bénéfices et auquel s'agrègent quelques soutiens politiques, à titre personnel

dans certains cas (Hervé Morin le soutient en son nom, au moment où nous écrivons ces lignes, le Conseil régional n'a pas échangé à ce sujet), mais il ne s'agit en aucun cas d'un projet bâti dans l'intérêt des Normand·es ou des populations vivant à proximité des plages du Débarquement.

La réalisation absolue de « gros projets » est une logique du XXe siècle qui n'a plus sa place à une époque où le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité sont aussi bien documentés. De plus, les questionnements légitimes autour de la création d'emploi et les risques de tension du marché immobilier local montrent l'incompatibilité de ce projet avec ce territoire. Si le tourisme mémoriel a une place centrale dans l'identité et dans l'économie normandes, nous ne devons pas tout accepter en son nom et il nous faut définir collectivement l'évolution que nous souhaitons lui donner. Une évolution qui tiendra compte de l'Histoire, des histoires, des besoins des territoires, de la biodiversité et du climat.

Nous demandons le retrait de ce projet mal élaboré, principalement marketing, consommateur d'espace et hors sol, afin de rendre le plus bel hommage que nous puissions faire aux jeunes soldats de 1944 : préserver les territoires où ils ont sacrifié une partie de leur jeunesse ou perdu la vie.

Annexe

Rudy L'ORPHELIN & Laetitia SANCHEZ
Co-président.e.s du groupe
Normandie Écologie
Conseil régional de Normandie, Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde
14000 CAEN

Mme la Présidente de la commission nationale du débat public
244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris - France

Lettre ouverte : « Concertation préalable Hommage aux Héros – Dysfonctionnements »

Madame la Présidente,

Après avoir participé à plusieurs réunions publiques organisées dans le cadre de la concertation relative au projet « Hommage aux héros », nous nous permettons de vous interpeller au nom du groupe d'élus régionaux Normandie Écologie afin de vous signifier plusieurs points.

Nos collègues de la Manche, Guillaume Hédouin et Marianne Rozet, ont participé à ces réunions et ont pu constater les conditions dans lesquelles se déroulent les échanges :
- La diffusion partielle et choisie des informations par les porteurs de projet. Nous regrettons en effet l'impossibilité d'accéder aux différentes études (y compris dans leurs versions partielles) malgré nos demandes répétées. Nous le regrettons d'autant plus lorsque les promoteurs du projet indiquent qu'elles sont en cours de finalisation, qu'ils en présentent cependant une synthèse tronquée et non objectivée, orientée et servant leurs propos.
- La publication tardive des comptes-rendus des réunions. Ainsi, à titre d'exemple, il aura fallu attendre le matin de la troisième réunion thématique pour enfin obtenir le compte-rendu de la précédente. Vous comprendrez aisément qu'il est difficile, si ce n'est impossible, pour la grande majorité des participants de prendre connaissance des informations, de préparer leurs interventions et donc de participer concrètement au débat dans un laps de temps aussi réduit.
- Une gestion des prises de paroles par le garant aléatoire. Les règles de temps de parole et de distribution du micro semblent évoluer en fonction de la nature de l'intervenant. A plusieurs reprises, des habitants, associatifs, élus questionnant le projet ont été rappelés par le garant, voire coupés, afin d'accélérer leurs interventions. En revanche, des élus et acteurs « pro-projet » ont eu tout le loisir de s'exprimer longuement, parfois à plusieurs reprises, allant même parfois jusqu'à « griller la priorité » de participants qui attendaient calmement que la parole leur soit donnée.

- Monsieur le garant, qui s'applique à rappeler fermement en début de réunion les règles de bonne conduite, la nécessité de conserver un climat serein, l'interdiction des attaques ad hominem, n'a pas jugé bon d'intervenir lorsqu'un des porteurs de projet a lancé une accusation de calomnie à l'encontre de notre collègue Guillaume Hédouin devant le public. Afin de bien évaluer le climat ambiant, et pour votre information, il n'avait fait que reprendre textuellement, sans en déformer un mot, ni sans le sortir de son contexte, un des propos tenus lors de la précédente réunion par ce même porteur de projet.
Cette absence de sérénité, ce manque de transparence dans les informations transmises et cette condescendance assumée vis-à-vis des personnes n'affichant pas un soutien franc au projet nuit gravement au bon déroulement des échanges. Nous sommes devant une asymétrie de traitement manifeste entre les promoteurs du projet et les personnes qui n'y sont pas favorables.

Au-delà des problématiques de forme, nous sommes davantage inquiets quant à la réelle impartialité, pourtant revendiquée, de cette concertation préalable :
- A plusieurs reprises, le garant a répété que cette concertation devait permettre aux porteurs « d'améliorer » leur projet. Comme vous le savez, une concertation préalable au titre du code de l'environnement permet de débattre avant tout de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet ; des enjeux socio-économiques qui s'y rattachent, ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ; des solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre. Que devons-nous en tirer comme enseignements ? Que le garant intervient finalement en tant que conseil afin d'aider des porteurs de projet privés, dont l'objectif premier est de générer des capitaux, à ajuster leur projet et accompagner l'acceptabilité de la population afin de s'installer au mieux sur le territoire ?
- Nous n'oserions le croire si nous n'avions pas appris dans l'intervalle que ce même garant intervient parallèlement en tant qu'expert auprès de la commune de Carentan afin de conseiller cette dernière quant à la manière de bien mener sa concertation au titre du code de l'urbanisme pour permettre la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

Ces enjeux d'aménagement nous interpellent donc davantage lorsque, lors de la réunion thématique « tourisme et enjeux socio-économiques », il est finalement question d'envisager la délocalisation d'un parking (5 hectares) hors de l'emprise initiale du projet, à destination d'une emprise communale. Cette nouvelle information n'est pas sans conséquence et nous tenions à vous faire part de nos remarques :
- Cette nouvelle orientation, qui est contraire aux propos tenus précédemment, change bien évidement la nature du projet, tant sur les leviers de financements (publics ou privés) que sur la localisation de cet espace de stationnement.
- Elle fait également écho à des questions restées sans réponse concernant l'équilibre financier du projet et les perspectives de développement de ce dernier à moyen terme. Sachant qu'il s'agit d'actionnaires principalement privés, à la recherche avant de tout de rentabilité, nous ne pouvons que nous interroger sur l'avenir du modèle économique lorsque celui-ci sera arrivé à maturité. N'importe quel entrepreneur, notamment sur les segments de loisirs, sait que son offre doit être renouvelée profondément et structurellement pour conserver son attractivité auprès d'un public qui n'est pas renouvelé en permanence. Sachant que la superficie initialement recherchée pour ce projet était de 25 hectares, que l'acquisition s'est finalement portée sur 32 et qu'aujourd'hui le projet s'orienterait sur une occupation de 11 hectares, pouvons-nous envisager que les investisseurs « se gardent sous le

pied » une réserve de 21 hectares, en plein parc naturel régional, pour les développements futurs du projet ? Comme tout parc d'attraction qui finit par s'agrandir ?
Comme vous pouvez le constater, ces questions sont primordiales et risquent d'impacter durablement notre territoire. Pourtant, aucune réponse ne nous est apportée.

Afin que notre propos ne soit pas démesurément long, nous passerons donc rapidement sur les approximations et la méconnaissance évidente du territoire et de ses habitants par les porteurs du projet : non prise en compte de l'hypertension du marché immobilier, approche déconnectée de la réalité au sujet de l'emploi saisonnier, absence totale d'étude sur les mobilités (alors que 600 000 visiteurs sont attendus chaque saison), aucun bilan carbone global de l'opération, obsolescence de certaines cartes projetés à l'écran, etc. La liste est longue et renforce le sentiment que ce projet est imposé avec mépris à la population, sans qu'aucune alternative ne puisse lui être proposée, ni même discutée.
Bien entendu, mener une concertation impartiale nécessite l'accès aux informations de l'ensemble des parties, un climat sain et serein ainsi que le respect du cadre réglementaire. Ces quelques exemples vous prouvent que ces conditions ne sont pas réunies. La concertation touchant à sa fin d'ici une dizaine de jours, nous espérons une intervention de votre part afin d'obtenir des réponses à nos interrogations légitimes et pouvoir accéder notamment aux études environnementales, économiques, touristiques, financières, etc.

Nous vous remercions et espérons que la réunion de rendu prévue le 6 octobre prochain permettra d'entendre l'ensemble des arguments des différentes parties et que qu'il pourra également être abordée l'opportunité ou non de réaliser cette opération.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

Rudy L'ORPHELIN et Laetitia SANCHEZ
Co-président.e.s du groupe Normandie Ecologie

Guillaume HEDOUIN
Conseiller régional de la Manche

Marianne ROZET
Conseillère régionale de la Manche